



Héliog Dujardin Imp Chardon et Wormant

Le Livre

BIBLIOGRAPHIE RÉTROSPECTIVE

NEUVIÈME ANNÉE

Le

Livre

REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE

— *Archives des Écrits de ce temps* —

BIBLIOGRAPHIE RÉTROSPECTIVE

NEUVIÈME ANNÉE





PARIS

MAISON QUANTIN
Imprimeur-Éditeur

OCTAVE UZANNE
Rédacteur en Chef

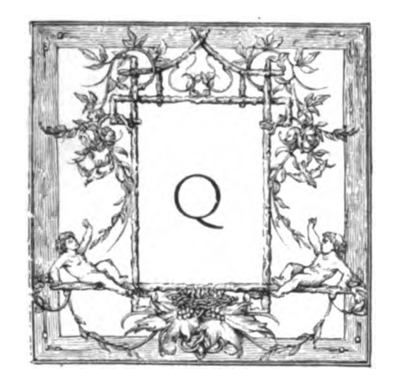
7, RUE SAINT-BENOIT, 7

1888



MADAME DE POMPADOUR

BIBLIOPHILE ET ARTISTE



Que de souvenirs se pressent dans l'esprit à l'évocation de ce nom « pomponné », selon l'expression pittoresque de Sainte-Beuve, et combien de gens le prononcent sans connaître exactement le caractère et les actes, les défauts et surtout les qualités de celle qui le portait! Adulée ou haïe outre mesure, tant qu'elle était toute-puissante; universellement regrettée dès qu'elle fut descendue dans la tombe; le plus souvent clouée sans miséricorde au pilori par les éclaireurs de l'histoire, qui font peser sur elle le poids de la responsabilité de tous les malheurs du pays; qui ne veulent voir en elle qu'une ambitieuse sans scrupules, une dilapidatrice sans vergogne du trésor royal et une égoïste profonde; qui ne cherchent à mettre en lumière que le côté scandaleux de sa vie et dissimulent soigneusement ses mérites; qui calculent ce que la France a perdu pendant son règne, mais oublient ce qu'elle a gagné grâce à elle et ce qu'elle aurait perdu sans elle : Mme de Pompadour n'obtient que lentement le jugement impartial de la postérité. Ce verdict, dont elle ne cessait de se préoccuper, n'est pas encore rendu en dernière instance sur tous les points. M. Edmond de Goncourt, reprenant sur cette femme célèbre une étude faite en commun (1861) avec son frère, l'éminent Jules de Goncourt, et que depuis la mort de ce dernier il a considérablement développée dans une seconde édition (1878), vient de la publier de nouveau, entourée des charmes d'une illustration documentaire

d'un grand intérêt[1]. Grâce à la haute compétence des auteurs en tout ce qui se rapporte au XVIIIe siècle, et grâce aux séductions de leur style, nous avons là un livre magistral, d'une lecture attachante, le mieux fait pour nous instruire sur une époque qui a vu se produire les grands événements d'où découlent les destinées ultérieures de la France, et pour faire revivre devant nos yeux la société d'alors, avec ses défaillances, ses misères et les éclats immortels de son génie. Ce que fut Mme de Pompadour y est exposé avec la gravité historique. Son *portrait moral*, admirable morceau de littérature, y est peint avec des couleurs trop sombres peut-être, la représentant comme « un rare exemple de laideur »; mais bien des jugements accrédités y sont réformés sans appel possible, et on ne saurait plus lui refuser, comme on l'avait fait, tout au moins de nobles aspirations. De toutes les favorites de rois, c'est elle assurément qui est la plus intéressante. Les autres n'étaient que des créatures insignifiantes ou bien de vulgaires jouisseuses; elle, elle brille par une incontestable supériorité intellectuelle, sans laquelle il serait impossible d'expliquer l'influence profonde qu'elle a exercée sur son siècle et au delà, et que sa position officielle seule n'aurait pas suffi à lui assurer d'une manière aussi durable. Que reste-t-il, en effet, d'une belle Gabrielle, d'une Montespan ou d'une du Barry? Un souvenir tendre, indifférent ou odieux. Mme de Pompadour seule a quelque chose à faire valoir en sa faveur devant la postérité. Son sexe et son tempérament peuvent bien donner la clef de certaines antithèses de son caractère, et si elle s'est cramponnée au pouvoir avec tant d'âpreté et au prix de tant de vilenies, elle avait peut-être la conscience du rôle qu'elle pouvait jouer dans l'État avachi, et la prescience qu'après elle il n'y aurait plus personne pour en empêcher la désagrégation rapide et irrémédiable. C'est dans ce sens, sans doute, qu'il faut interpréter le fameux propos : « Après moi, le déluge! » Ses actions méritoires n'ont pas toujours été l'effet d'un calcul égoïste, et il y a bien chez elle des élans d'un véritable patriotisme : témoin la fondation de l'École militaire, dont l'idée appartient à elle seule et non à Pâris-Duverney, comme on l'a cru, École qu'elle soutint à son début de ses propres deniers, disant dans une lettre intime : « Je ne laisserai pas périr au port un établissement qui doit immortaliser le roi, rendre heureuse sa noblesse et *faire connaître à la postérité mon attachement pour l'État »;* témoin la création de la manufacture de Sèvres, qui affranchit le pays d'un tribut payé à l'étranger, et qui ressuscita et accrut la vieille supériorité de la France dans le domaine des arts décoratifs; témoin encore son idée de l'alliance avec l'Autriche, si amoindrie déjà, contre la Prusse naissante et déjà menaçante, « évolution d'une politique sage et profitable à la France », disent judicieusement MM. de Goncourt, et à l'égard de laquelle l'histoire impartiale ne doit pas imputer à Mme de Pompadour les malheurs subséquents, provenant « de l'impéritie des hommes aussi bien que de la fatalité des événements ». L'histoire se recommence toujours sous ce rapport!

Son activité prodigieuse s'étendait à tout. La protection qu'elle accordait

1. *Madame de Pompadour. Nouvelle édition, revue et augmentée de lettres et documents inédits. Illustrée de cinquante-cinq reproductions sur cuivre par Dujardin, et de deux planches en couleur, par Quinsac, d'après les originaux de l'époque.* Paris, librairie Firmin-Didot et Cie, 1888, gr. in-8° de 402 pages. — Tiré aussi sur papier vélin et sur japon.

aux philosophes, aux lettrés, aux savants, à Voltaire, à Rousseau, à Buffon, à Montesquieu, à Crébillon, à Marmontel, à Diderot, à d'Alembert, à Duclos, à Bernis et à tant d'autres, lui était inspirée non pas, comme on l'a dit et redit, par le désir de recevoir d'eux des flatteries caressantes pour sa vanité, mais bien par un attachement sincère pour les lettres. Voltaire (qui fut loin d'être toujours tendre pour elle) ne put s'empêcher de le reconnaître après la mort de la marquise. « Dans le fond de son cœur, écrivait-il à d'Alembert, *elle était des nôtres;* elle protégeait les lettres autant qu'elle le pouvait : voilà un beau rêve de fini! » Son esprit, riche de tous les dons naturels, admirablement préparé par une haute culture et avide de toutes les connaissances, la portait nécessairement vers l'amour des livres, et non pas pour en faire parade, mais pour en tirer un noble profit, par goût et par besoin. Sa bibliothèque n'a pas été formée à la toise, sans discernement, comme celle de la Du Barry, mais choisie avec tact et avec des préoccupations d'un ordre élevé. On l'a encore calomniée sur ce terrain ; on a fait accroire, sans s'être donné la peine d'y regarder de près, que les livres sérieux, les auteurs classiques grecs et latins, les livres de sciences et de philosophie trouvaient difficilement accès dans sa collection, et qu'en revanche les productions légères y foisonnaient. Rien de moins exact. La composition de sa bibliothèque n'a jamais été étudiée à fond, et cependant le catalogue qui en fut imprimé après sa mort par les soins du libraire Hérissant (1765), sur des cartes fournies par l'abbé de la Garde, le bibliothécaire de la marquise, est fort intéressant au double point de vue de la littérature française et de la bibliophilie.

Cette collection comprenait plus de 8,000 volumes et renfermait, outre un bon nombre d'ouvrages français du XVIe siècle, presque tout ce que la littérature et l'érudition nationale ont produit aux deux siècles suivants jusqu'à la mort de Mme de Pompadour. Les plus belles publications de son temps, livres d'art et livres à figures, elle les possédait généralement en conditions exceptionnelles. Elle ne voulait pas se donner l'apparence de l'instruction classique que les femmes de son siècle ne recevaient plus, et on ne trouvera pas dans sa bibliothèque de livres en grec ou en latin ; mais elle avait les ouvrages des grands classiques de l'antiquité, soit en traductions françaises, soit en versions italiennes, et presque tous bien habillés, preuve qu'ils ne lui étaient pas indifférents. C'est par centaines qu'on compte dans cette bibliothèque les reliures en maroquin plein ; certes, toutes ne sont pas excellentes, mais il y en a un nombre respectable qui, par leur élégance et leur simplicité, soutiennent avec honneur la vieille réputation de cet art éminemment français, et quelques-unes sont de pures merveilles décoratives de Padeloup ou de Derôme. Et pourtant le grand Brunet n'a daigné ni consulter ni citer le catalogue de cette bibliothèque, ni même rappeler à l'occasion la provenance illustre de certains exemplaires hors ligne qui y ont figuré et qu'il a mentionnés dans son *Manuel.* Néanmoins il faudra bien accorder à Mme de Pompadour une place des plus honorables parmi les grands bibliophiles du siècle dernier, et d'ailleurs les amateurs de nos jours la vengent de ce dédain immérité, en recherchant avec passion les plus brillantes épaves de sa riche collection.

MM. de Goncourt n'ont consacré à cette bibliothèque qu'un coup d'œil d'ensemble, suffisant pour en bien marquer le caractère général, mais sans des-



cendre à des détails qui ne peuvent intéresser que les bibliophiles. Ce côté particulier n'a encore été examiné que par M. E. Quentin-Bauchart, dans son remarquable ouvrage sur *les Femmes bibliophiles* (Paris, Morgand, 1886, 2 vol. gr. in-8°, avec fac-similés), mais dans une mesure restreinte; il se borne, en effet, à décrire ou à énumérer 135 ouvrages, tous fort beaux comme livres ou comme reliures, et principalement du nombre de ceux dont on a pu suivre la trace jusqu'à ce jour. Il sera à jamais impossible de retrouver au grand complet tous les livres ayant appartenu à Mme de Pompadour, quand bien même aucun d'eux n'aurait été anéanti, par cette raison simple que beaucoup d'entre eux qui n'étaient que brochés ont pu changer de robe, et que, d'ailleurs, les reliures seules (et probablement pas toutes) portaient leur marque d'origine, le blason de la marquise : *d'azur à trois tours d'argent maçonnées de sable*, armoiries d'une vieille famille limousine éteinte, dont elle avait reçu le titre et le domaine seigneurial. Il nous a paru utile de compléter l'excellent travail de M. Quentin-Bauchart en pénétrant un peu plus avant dans l'étude de la composition de cette bibliothèque ; nous pourrons ainsi satisfaire plus amplement la curiosité des amateurs et apporter une contribution à l'histoire des variations du goût en France dans le domaine de la bibliophilie. La vente de cette bibliothèque, qui vaudrait aujourd'hui un million peut-être, n'a produit en 1765 que près de 42,000 livres, ce qui était déjà un succès, Mme de Pompadour ne l'ayant estimée, peu de temps avant sa mort, que 12,500 livres.

Il est étonnant qu'avec son tempérament d'artiste la marquise n'ait point recherché des manuscrits avec de belles miniatures. Ce n'est qu'à l'état d'exception, et en raison du sujet sans doute, qu'on trouve dans sa bibliothèque un volume en ce genre (n° 459) : *le Roy Modus et la royne Ratio*, traité de chasse du XIVe siècle, en 2 vol. in-fol., reliés en vélin, vendu seulement 36 l., et un autre volume, obligatoire dans une collection poétique, le *Roman de la Rose*, gr. in-4° de 164 f., avec figures en miniature et cadres historiques et allégoriques, relié en mar. citron (vendu 84 l.).

La section de la Théologie comprend 85 ouvrages, parmi lesquels on remarque : *la Bible*, dite de Mortier, 1700, 2 vol. in-fol., fig., mar. r. (60 l. 12 s.) ; — *le Discours historique* sur la Bible, par J. Saurin, 1728-39, 6 vol. in-fol., fig., papier impérial, mar. r. (310 l. ; vendu 555 fr. en 1885) ; — *la Physique sacrée*, de Scheuchzer, 1732, 8 vol. in-fol., fig., mar. r. (220 l.) ; — *la Semaine sainte à l'usage de la maison du Roi*, par l'abbé de Bellegarde, 1748, in-8°, en grand papier, relié en mar. r. à compart., livre superbe sans doute, vendu 8 l. seulement, et dont le sort est inconnu ; — *les Confessions* de saint Augustin, 1758, 3 vol. in-12, mar. r., avec trois frontispices dessinés par Boucher (60 l.), qui ont disparu depuis, et malgré cela cet exemplaire a atteint 550 fr. à la vente Lebeuf de Montgermont ; — *les Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, par Mlle de la Vallière, 1726, in-12, mar. r. (6 l. 6 s.). — Notons que dans cette section Bossuet n'est représenté par aucun volume.

La Jurisprudence (35 nos) n'offre presque que des ouvrages du temps. Le *Recueil général des pièces concernant le procès du père Girard et de la demoiselle Cadière*, 1731, 3 vol. in-fol., fig., veau, a atteint le haut prix de 120 l.

Dans les Sciences et Arts, la Philosophie, la Politique et l'Économie politique forment un ensemble de 160 articles, dont Platon, Xénophon, Plutarque,

Cicéron, Sénèque, etc., parmi les anciens, et tous les philosophes français depuis Montaigne (il y manque l'*Emile* et *le Contrat social* de Rousseau, dont on y trouve cependant le *Discours sur l'inégalité parmi les hommes* en gr. pap.), ainsi que des écrits de plusieurs moralistes et politiques italiens ou anglais depuis le XVIe siècle, tel que : le *Cortegiano* de B. Castiglione (1528), *le Prince* de Machiavel (1694), etc. — Les Sciences physiques et naturelles (59 nos) comprennent plusieurs ouvrages intéressants à divers titres : *Histoire naturelle*, par Buffon et d'Aubenton, 1749 et suiv., 9 vol. in-4°, fig., veau (128 l. 19 s.) ; — *Histoire naturelle de la Caroline*, etc., par Catesby, 1731-54, 2 vol. in-fol., gr. pap., avec fig. enluminées, mar. r. (391 l. 12 s.) ; — *Glanures d'histoire naturelle*, par Edwards, 1758, in-4°, avec 50 pl. enlum. « et terminées parfaitement en miniature », relié en mar. citron (65 l. 10 s.). — La Médecine (22 nos), les Mathématiques (30 nos) et l'Art militaire (32 nos) ne présentent rien de particulier, sinon de nombreuses reliures en maroquin. — Enfin pour clore cette section, il faut mentionner *l'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, 1751 et suiv., 7 vol. in-fol., en grand papier, avec les trois tomes de figures, reliés en mar. r., et « avec la souscription pour les volumes suivants », vendus 560 l. 3 s., et qu'on n'a pas signalés de nos jours.

Les Beaux-Arts, en y comprenant « les livres d'estampes » placés à la fin du catalogue, offrent une série de 62 nos, dont la majeure partie s'impose à l'attention des bibliophiles, entre autres : *les Plus excellens Bastimens de France*, par Androuet du Cerceau, 1576, in-fol., grand pap., fig., mar. r., volume précieux, qui ne fut payé que 15 l. 19 s. (aujourd'hui chez M. le baron Edm. de Rothschild); — *l'Architecture françoise*, par Blondel, 1752, 4 vol. in-fol., grand pap., broché (178 l. 19 s.) ; — *Recueil des plans, coupes et élévations du nouvel hôtel de ville de Rouen*, par Le Carpentier, 1758, in-fol., pap. impér., mar. r., « avec un dessin lavé d'une très belle statue pédestre du roi, projetée pour ladite ville » (50 l.) ; — *Discours sur la peinture et l'architecture,* dédié à Mme de Pompadour, par Du Perron, 1758, in-8°, exemplaire en grand papier, relié en mar. r., avec une large dentelle d'un grand effet décoratif, et orné de beaux dessins à l'encre de Chine, par G. de Saint-Aubin, représentant le portrait du marquis de Marigny et la Vue du Salon de 1757, avec tout un monde de visiteurs devant le beau portrait de la marquise, par Boucher ; ce livre si intéressant ne fut adjugé que 12 l. 9 s., et c'est M. le baron J. Pichon qui a le bonheur de le posséder aujourd'hui ; — *le Cabinet du Roi,* 1743, 24 vol. in-fol., fig., mar. r., superbe exemplaire, vendu 912 l. et ensuite 1,330 fr. en 1804, 1,652 fr. en 1821, et 2,790 fr. en 1883 à la vente du château de Rosny ; — trois ouvrages de Piranesi sur les monuments de Rome, 1750 et suiv., in-fol., fig., grand pap., mar. r. (400 l.) ; — le *Musæum Florentinum,* de Gori, 1731-42, 6 vol. in-fol., gr. pap., et le *Museo Fiorentino*, 1752-56, 6 vol in-fol., fig., grand pap., veau (300 l. 19 s.) ;— *la Galerie du Luxembourg*, peinte par Rubens, dessinée par Nattier, 1710, in-fol., exempl. avec fig. en premières épreuves, rel. en mar. r., ne fut vendue que 80 l., et on ignore ce qu'elle est devenue ; — *la Grande Galerie de Versailles*, 1752, in-fol., exempl. sur pap. gr. aigle, en mar. bleu, avec une large dent. (300 l., et 1,500 fr. en 1874) ; — *le Recueil d'estampes*, dit le Cabinet Crozat, 1729, in-fol. (130 l.) ; — *Fêtes données par la ville de Paris à l'occasion du mariage de M. le Dauphin* [avec

Marie-Thérèse, infante d'Espagne], en 1745, gr. in-fol., exempl. exceptionnel avec figures enluminées, et relié en mar. r., dont la trace est perdue ; Mme de Pompadour dut feuilleter plus d'une fois ce volume qui lui rappelait un souvenir tendre, celui de son triomphe définitif sur le cœur de Louis XV; en effet, l'une des planches représente le bal masqué donné dans la cour de l'hôtel de ville, où le roi, subjugué par les charmes de Mme d'Etiolles, ramassa le mouchoir qu'elle avait laissé tomber, et le lui lança, au bruit de ce mot de la salle : « le mouchoir est jeté! » ; — ***Fête donnée par la ville de Paris à l'occasion du mariage de M. le Dauphin*** [avec Marie-Josèphe de Saxe] ***en 1747***, gr. in-fol., exempl. de premier tirage, avec la faute au titre (1742 pour 1747), aussi avec les figures enluminées (120 l.) ; — *Œuvre* de Salvator Rosa, in-fol., pap. imp., mar. r. ; — toutes les *Œuvres* de J. Callot, de La Belle et d'Israël Silvestre, 1629 et suiv., 3 vol. in-fol., grand pap., mar. r. ; — *Œuvres* de J. Jordaens et d'A. Van Dyck, tr. gr. in-fol. ; — *Œuvres* de Hyac. Rigaud, tr. gr. in-fol., mar. r. ; — suite des ***Portraits*** d'Odieuvre, en 8 vol. in-fol., volumes d'un haut prix, qui tous ont été retirés à la vente, peut-être faute d'acquéreurs! Enfin un ***Recueil de caricatures,*** dessin. par J. Saly et grav. par A. La Live, in-fol., mar. r., dans lequel il y avait aussi, dit modestement le catalogue, « quelques dessins de MM. Boucher et Natoire », n'a trouvé amateur qu'à 12 livres.

La section des Belles-Lettres est particulièrement riche (1,917 n^os^ représentant au moins 2,500 articles). On y trouve tout d'abord des Dictionnaires et des Grammaires des langues française, italienne et espagnole ; puis des traductions des ouvrages de rhétorique, d'Aristote, de Cicéron, de Quintilien, de Démosthène, de Pline le Jeune ; enfin quelques panégyriques et oraisons funèbres, et parmi ces dernières ***l'Oraison funèbre de Charles de la Valette, duc de Candale***, manuscrit pet. in-4°, mar. r. doublé de mar. r., reliure qui paraît être de Boyet, ne fut adjugée que 30 sols, et encore avec deux autres volumes !

Viennent ensuite les Poètes grecs et latins, en beaux exemplaires, bien reliés (80 n^os^), où l'on voit figurer même trois traductions du xvie siècle : *le Grant Thérence*, 1534, in-fol., goth., avec fig. sur bois; *les Six Comédies* du même, 1586, in-12, et *les Œuvres* de Virgile, trad. par O. de Saint-Gelais ; puis les plus belles éditions du siècle : ***Horace*** en latin (exception unique), imprimé par Pine, 1733, 2 vol. in-8°, exempl. de premier tirage, en grand pap., en mar. bleu (60 l.) ; — *les Métamorphoses* d'Ovide, trad. par l'abbé Banier, 1732, 2 vol. in-fol., avec fig. de Picart, en grand pap., en mar. r. (151 l.), etc.

Mme de Pompadour, en bonne Française, s'est surtout attachée à recueillir des productions de la littérature nationale. En poésie elle a remonté jusqu'au ***Roman de la rose***, dont elle possédait un manuscrit et deux éditions gothiques, et si antérieurement à Malherbe elle était loin d'avoir tous les ouvrages poétiques, elle a du moins réuni les principaux, dont même un ***Villon*** de 1497, et un grand nombre d'impressions du xvie siècle, parmi lesquelles il y a lieu de citer: ***l'Esperon de discipline***, par A. du Saix, 1532, in-4°, avec de beaux entourages de Geoffroy Tory, ex. relié en veau, vendu seulement 5 l. et qui a atteint 490 fr. chez Cailhava, 1862 ; — ***Délie***, par M. Scève, 1544, in-8°, charmant et rarissime petit volume, avec de jolies fig. sur bois, exempl. en mar. vert, qui n'a trouvé preneur qu'à 2 l. 4 s., et a fini par monter au prix de 2,359 fr. à la vente

Ambroise Firmin-Didot (1878); — *Œuvres* de Cl. Marot, 1548, in-16, mar. r. (1 l. 15 s.); — *les Marguerites de la Marguerite,* 1547, 2 vol. in-8°, mar. vert (10 l.). — Où est son exemplaire des *Fables* de La Fontaine, avec les figures d'Oudry, en premières épreuves, 4 vol. in-fol., reliés en mar. r., vendu 339 l. 19 sols? Où est celui des *Œuvres* de Boileau, avec les figures de Cochin, 1747, 5 vol. in-8°, pap. fin de Holl., relié en mar. r. et vendu 53 l. 19 s.? — *Zélis au bain* (1763), avec les admirables illustrations d'Eisen, exempl. en grand pap., broché, fut payé 4 l. 6 s. — Je ferai remarquer qu'elle n'avait aucune édition de la *Pucelle d'Orléans*, car son ami inconstant Voltaire l'y avait outragée d'une façon grossière.

Musicienne exquise, cantatrice adorable, danseuse ravissante, artiste dramatique de première force, Mme de Pompadour aimait passionnément le théâtre; aussi en cette matière sa bibliothèque est-elle la plus complète qui ait existé avant celle du duc de La Vallière pour les livres français. Elle a acheté en bloc celle de Beauchamps, auteur de *Recherches sur les théâtres*, et n'a cessé de l'enrichir, de façon qu'elle comprenait un millier de pièces. On y trouve même quatre *Mystères*, en éditions gothiques du XVIe siècle, quoique en exemplaires imparfaits, avec des feuillets manuscrits, et plusieurs éditions de *Maître Pathelin*. — Un lot de toutes les pièces de *Corneille*, en éditions originales, avec quelques réimpressions en plus, s'est donné à sa vente pour 15 l.! Un ex. de *Rodogune*, imprimée *au Nord* (1760), c'est-à-dire au palais de Versailles, sous les yeux et dans l'appartement même de la marquise, situé au nord, et ornée d'un frontispice gravé par elle à l'eau-forte sur un dessin de Boucher, exemplaire revêtu d'une admirable reliure en mar. r. à compart. incrustés de mar. de couleurs variées, chef-d'œuvre de Derôme, subit l'humiliation de n'avoir été adjugé à sa vente qu'à 30 l. 5 s.! Il passa depuis dans la bibliothèque des ducs de Hamilton et n'en est sorti qu'il y a peu de temps; il fut acquis par M. le comte de Sauvage au prix de 18,000 francs[1]. — Presque toutes les pièces de *Molière*, en éditions originales, avec quelques réimpressions, en tout 26 pièces, n'ont atteint que 6 l. 19 s.! Cependant l'édition de 1734, avec fig. d'après Boucher, 6 vol. in-4°, ex. en grand pap., relié en veau, fut adjugée 79 l. (aujourd'hui chez M. le baron R. Portalis). — Dans les mêmes conditions, *Racine* (16 pièces) n'obtint que 6 l. 2 s.; l'édition elzévirienne du même auteur, 1678, 2 vol. in-16, mar. r., tomba à 9 l.; mais celle de 1763, 3 vol. in-4°, brochés, avec fig. d'après de Sève, un des deux ex. sur pap. de Hollande (l'autre était chez le duc de Choiseul), fut poussée jusqu'à 75 l. — Il y aurait encore bien des beaux livres à citer dans cette classe, et il est bon de rappeler à cette occasion que c'est le *Tartuffe* que Mme de Pompadour fit représenter pour l'inauguration du *Théâtre des petits appartements* (17 janv. 1747), et elle y joua le rôle de Dorine.

La langue et la littérature italienne paraissent lui avoir été familières; aussi en possédait-elle les ouvrages de tous les grands écrivains : un *Dante* de 1491, (33 l.), un *Pétrarque* de 1538, et un de 1541, sur pap. bleu, un *Arioste* de 1584, avec les fig. de G. Porro (24 l.), un *Tasse* de 1745, in-fol., en gr. pap., avec les fig. de Piazzetta coloriées en miniatures, relié en mar. à compart., proba-

1. Cette somptueuse reliure a été reproduite en couleurs dans le *Bulletin* 14 (n° 8106) de la librairie Morgand, et en héliogravure dans l'ouvrage de M. Quentin-Bauchart.

blement en mosaïque, exemplaire qui a atteint le prix de 484 l., et qu'on n'a pas revu depuis ; et beaucoup d'autres volumes de poésies en italien ou en traductions.

Sa bibliothèque était encore, dit M. de Goncourt, « le palais du Roman ». Il y en avait plus de 700, en tout genre, depuis ceux de la Grèce et de Rome, tels que *Daphnis et Chloé*, avec les fig. du Régent, l'ex. du mauvais tirage de 1757, mais revêtu d'une charmante reliure en mar. r. avec large dentelle (adjugé à 24 l., découvert dans un village de Hongrie il y a une vingtaine d'années, vendu ensuite 200 francs au libraire A. Fontaine, et revendu 3,500 francs à M. Quentin-Bauchart ; il est dans la bibl. du baron de Lacarelle) ; en passant par les romans de chevalerie, dont bon nombre en éditions des xve et xvie s., et en finissant par les contes merveilleux. On ignore le sort de son *Rabelais* de 1741, avec les figures de B. Picart, 3 vol. in-4°, ex. en gr. pap., en mar. r. (vendu 85 l. 3 s.) ; de son *Télémaque*, de 1734, avec les fig. du même, ex. en gr. pap., mar. r. (48 l) ; de son *Decamerone* de Boccace, 1527, in-4°, gr. pap., mar. r. (30 l.), et de son *Décaméron* en français, 1757-61, avec les figures de Gravelot, Eisen, Cochin et Boucher, en premières épreuves, ex. en gr. pap., en mar. vert (160 l.). — *Le Diable boiteux*, de Le Sage, 1756, 3 vol. in-12, fig., ex. en pap. de Holl., en mar. bleu, vendu seulement 24 l., a été payé en dernier lieu 4,900 francs par le baron James de Rothschild. — Une bande imprimée, collée au bas de la table des divisions du catalogue, avertit que certains articles, au nombre de dix, « ne seront pas exposés en vente » : ce sont les quelques productions galantes et légères de Crébillon le fils, du marquis d'Argens, de Chevrier, etc., et *les Bijoux indiscrets* de Diderot. Voilà, à peu de chose près, les livres obscènes tant décriés de cette collection ! Sa morale était facile, mais son esprit n'était nullement licencieux.

La Philologie, la Polygraphie et les Épistolaires sont constitués d'une manière remarquable (188 nos).

L'Histoire est représentée par 1,149 nos, dont beaucoup de livres précieux et qu'on n'a pas encore retrouvés. Nous y relevons : *les Saintes Pérégrinations de Iherusalem*, de Breidenbach (Lyon, 1488), in-fol., goth., avec fig. sur bois, ex. en mar. citron, livre des plus rares et des plus recherchés (9 l. 9 s.) ; — *la Chronique des Chroniques*, 1532, in-4°, goth., avec fig. enlum., relié en mar. r. (4 l.) ; — *le Miroir historial* de Vincent de Beauvais, 1551, 5 vol. in-fol., goth., mar. r. (13 l. 3 s.) ; — *le Discours sur l'histoire universelle*, de Bossuet, 1732, in-4°, ex. en gr. pap. (8 l.) ; — *la Gazette de France*, depuis déc. 1631, 122 vol. (300 l.) ; — *les Gazettes de Hollande*, 1691-1762, 72 vol. (100 l.) ; — *l'Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, de dom Calmet (1737, 4 vol. in-4°, fig.) et *l'Histoire ecclésiastique*, de l'abbé Fleury (1722-43, 36 vol. in-4°), vendus ensemble 109 l. 6 s. ; — *les Cérémonies et Coutumes religieuses des peuples du monde*, avec fig. de B. Picart, 1769, 9 vol. in-fol., en gr. pap. (679 l. 19 s., avec *les Superstitions*, 1733, 2 vol. in-fol., gr. pap.) ; — *la Toison d'or*, par Guillaume, évêque de Tournay, 1530, 2 vol. in-fol., mar. r. (12 l.) ; — *Thucydide*, trad. en fr., édition elzévirienne, 1662, 3 vol. in-12 (8 l. 19 s.), et de nombreux et excellents livres sur l'histoire ancienne. Les historiens nationaux y abondent : *Villehardouin*, 1585, in-4°, mar. r. (2 l.) ; — *Froissart*, 1574, 4 vol. in-fol., mar. r. (49 l. 19 s.) ; — *Monstrelet*, 1572, 3 vol. in-fol., mar. r. (48 l.) ; — *de Thou*,

PORTRAIT

DE

MADAME DE POMPADOUR

D'APRÈS LE PASTEL DE LA TOUR

(Musée du Louvre.)

PORTRAIT

DE

MADAME DE POMPADOUR

D'APRÈS LE PASTEL DE LA TOUR

(Musée du Louvre)



Héliog. Dujardin. Imp. Chardon et Sormani



1734, 16 vol. in-4°, gr. pap., mar. r. (184 l.); — *les Illustrations des Gaules*, par J. Le Maire de Belges, 1512, in-fol., goth., fig., mar. r. (15 l.); — *Commines*, édit. elzévirienne, 1648, in-12, mar. citron (9 l.). On y remarque ensuite : le recueil d'estampes de *Tortorel et Périssin* (19 l. 4 s.); — *l'Entrée de Charles IX à Paris*, 1572, in-4°, fig. sur bois (3 l.); — une très précieuse réunion de pièces relatives aux règnes de Henri III et de Henri IV, 1589-95, 18 vol. in-8°, mar. r. (120 l.); — *les Mémoires* du duc de Sully, 1745, 3 vol. gr. in-4°, avec fig. de Gravelot et portraits d'Odieuvre, ex. en gr. pap., en mar. r. (78 l. 19 s., et payé, en 1882, le prix de 3,050 francs); — *la Satyre Ménippée*, édit elzévirienne, 1664, in-12, mar. citron (11 l.); — *l'Histoire du règne de Louis XIV*, par Bruzen de la Martinière, 1740, 5 vol. in-4°, fig., en gr. pap., mar. vert (114 l. 19 s.); — *les Glorieuses conquêtes de Louis le Grand*, par S. de Pontault de Beaulieu, 1680, in-fol., en gr. pap., avec un grand nombre de portraits de Nanteuil ajoutés, relié en mar. r. (230 l.); — *l'Histoire militaire du règne de Louis XIV*, par le marquis de Quincy, 1726, 7 vol. in-4°, fig., en gr. pap., mar. r. (102 l.); — *le Siècle de Louis XIV*, par Voltaire, 1751, 2 vol. in-12, mar. r., AVEC DES CORRECTIONS AUTOGRAPHES DE L'AUTEUR (7 l. 10 s.!); — *la Muse historique*, par J. Loret, 1658 et suiv., 8 vol. in-8°, avec portraits, mar. r. (40 l., et payé par M. Eugène Dutuit 4,100 francs à la vente du baron J. Pichon); — les *Mémoires* du marquis de Dangeau, *manuscrits*, 58 vol. in-4°, reliés en veau (800 l.); — enfin une série de livres rares ou importants, souvent en condition exceptionnelle, sur l'histoire civile et ecclésiastique des provinces et des villes de France.

L'histoire des pays étrangers n'est pas moins bien partagée. Nous signalerons : *les Batailles du prince Eugène de Savoye*, gravées par Huchtenburg, 1720-29, 3 vol. in-fol., ex. en gr. pap., avec fig. enluminées (140 l.); — *la Cronica del rey don Rodrigo*, Valladolid, 1526, in-fol., goth. (3 l.); — *Théâtre de la Grande-Bretagne*, 1715, 4 vol. in-fol., gr. pap., mar. r. (120 l.); — *Chroniques et Annales d'Angleterre*, par A. Bouchard, 1531, in-fol., goth. (2 l. 12 s.); — *Mémoires sur la maison de Brandebourg*, par Frédéric le Grand, 1751, in-4°, gr. pap., mar. vert (8 l.).

Dans les branches auxiliaires de l'histoire, on remarque une série de bons et beaux livres héraldiques, puis *l'Antiquité expliquée*, par de Montfaucon, 1719-24, 15 vol. in-fol., gr. pap., mar. r. (312 l.); — *les Ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, par Le Roy, 1758, in-fol., pap. impér., fig., mar. bleu (87 l.); — les *Antichità romane*, de Piranesi, 1756, 5 vol. in-fol., gr. pap., fig., mar. r. (400 l.); — le *Museum Capitolinum*, de Bottari, 1750, 3 vol. in-fol., fig., mar. r. (91 l 10 s.); — *le Cabinet de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève*, par le P. du Molinet, 1692, in-fol., fig., gr. pap., mar. r. (35 l. 19 s.); — les *Vies des hommes illustres*, de Plutarque, 1567-74, 21 vol. in-8°, mar. r. (retiré); — les *Portraits et Vies des hommes illustres*, de Thevet, 1584, 3 vol. in-fol., gr. pap., mar. r. (36 l.); — *les Hommes illustres*, par Ch. Perrault, 1697-1700, 2 vol. in-fol., fig., gr. pap., mar. r. (34 l.); — les *Œuvres* de Brantôme, 1740, 15 vol. in-12, mar. citron (vendus 50 l., et payés en dernier lieu 2,420 francs, par M. le comte de Mosbourg).

M[me] de Pompadour avait encore : l'*Histoire et Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1736-48, 21 vol. in-4° (155 l.); — l'*Histoire et Mé-*

moires de l'Académie des sciences, etc., 91 vol. in-4° (900 l., la plus forte enchère de sa vente); — la *Bibliothèque* de la Croix du Maine, 1584, et celle de du Verdier, 1581 (60 l. 19 s.); — *le Journal des Savants*, 278 vol. in-12 (190 l.); — la collection complète du *Mercure de France*, 1672-1764, avec les 28 vol. précédant ce recueil et relatifs au *Mercure françois*, et tous *les Extraordinaires*, exemplaire « des plus complets qu'il y ait en Europe », disait l'expert (600 l.); — le *Journal* de Trévoux, 1701-1762, 301 vol. in-12 (150 l.); — le *Journal* de Verdun, 1704-1762, 99 vol. in-8° (72 l.); — *les Lettres* et *l'Année littéraire*, de Fréron, 1749-57, 84 vol. in-12 (50 l.); — *le Journal encyclopédique*, 1756-64, 109 vol. in-12 (160 l.), etc., etc.

Enfin, la Musique (ballets et opéras, cantates, airs et chansons, motets et sonates) imprimée, gravée ou manuscrite, comprend 235 numéros. On y remarque 4 vol. in-fol. manuscrits de musique d'anciens ballets. Un grand nombre de ces volumes étaient brochés, quelques-uns reliés en maroquin.

Mais le catalogue imprimé pour la vente n'embrasse pas la totalité des livres ayant fait partie de la bibliothèque de Mme de Pompadour. M. le baron J. Pichon en possède un catalogue manuscrit où sont enregistrés certains ouvrages qui ne figurent point dans l'autre, et qui ont probablement été mis de côté par le marquis de Marigny, le frère et l'héritier de la marquise, M. Quentin-Bauchart en a retrouvé quelques-uns, tous à ses armes, chez des bibliophiles contemporains ou dans des bibliothèques publiques, et ils ne sont pas de mince valeur, comme on va le voir.

Manuel chrétien pour une personne qui vit dans le monde, 1743, in-12, mar. rouge, dentelle aux oiseaux sur les plats : « Jolie reliure, dit M. Quentin Bauchart, qui offre cette particularité assez étrange sur un livre de piété que les armes, partagées en deux écussons, présentent sur celui de droite les attributs de l'amour (arc, carquois, flèche, torche, etc.) », emblèmes qui, cependant, dans ce siècle d'allégories, peuvent symboliser aussi bien l'amour sacré que l'amour profane (bibl. de M. Destailleur); — *le Mirouer exemplaire*, par Gilles de Rome, 1517, in-4° goth., mar. citron (bibl. de M. le baron Roger Portalis); — *les Devoirs des grands*, par le prince de Conty, 1666, in-12, mar. vert (bibl. du comte de Chabrol, ex. vendu 180 fr. en 1885); — *les Loix des bâtiments suivant la coutume de Paris*, par Desgodets, 1748, in-8°, mar. rouge, exemplaire avec la signature de la marquise (bibl. de M. Destailleur); — *Œuvres de Boileau*, avec les figures de B. Picart, 1718, 2 vol. in-fol., mar. rouge (vendu 115 fr. à la vente Giraud en 1855); — *Contes et nouvelles en vers*, par La Fontaine, 1762, 2 vol. in-8°, la célèbre édition dite des Fermiers généraux et un des plus beaux livres illustrés du siècle dernier, exemplaire avec des épreuves superbes, mais sans les planches découvertes, revêtu d'une charmante reliure de Derôme, en mar. rouge, avec larges dentelles à petits fers, un des joyaux de la collection de Ch. Nodier, mais vendu seulement 244 fr., chez lui ; cet exemplaire a été payé en dernier lieu 6,000 fr. par le baron de La Roche-Lacarelle, et à la vente prochaine de cette merveilleuse bibliothèque, il va exciter l'ardeur de bien des bibliophiles; — *Fables choisies*, par La Fontaine, 1743, 2 tomes en 1 vol. in-12, mar. bleu (a appartenu à M Quentin-Bauchart); — *le Paradis perdu*, de Milton, trad. par L. Racine, 1755, 3 vol. in-12, mar. citron (bibl. de M. Daguin); — *Spectacles, théâtre, et ballets des*

petits Appartements de Versailles (1758-1750, 6 vol. in-4°, dont 3 en mar. rouge et 3 en mar. vert, superbe exemplaire imprimé sur vélin (bibl. de Mgr le duc d'Aumale); — les *Œuvres de Rabelais*, édition elzévirienne, 1663, 2 vol. in-12, veau fauve (bibl. Salard, ex. vendu 50 fr. en 1885); — *les Bigarrures du seigneur des Accords*, 1583, in-12, mar. citron, édition originale du premier livre (900 fr. au catal. A. Fontaine, de 1872); — *Essai géographique sur les isles britanniques*, par Bellin, 1757, in-4°, avec vignettes et culs-de-lampe de Choffard, etc., relié en mar. rouge avec une large dentelle (acquis au prix de 1,100 fr. par M. le comte de Sauvage à la vente de lord Gosford, en 1882); — *Histoire des Juifs*, de Flavius Josèphe, 1680, 5 vol. in-12, mar. rouge (251 fr. à la vente L. Double, en 1863); — *Recueil contenant les choses mémorables advenues sous la Ligue*, 1587-1589, 6 vol. in-12, mar. rouge, première édition, très rare, connue sous le nom des *Petits Mémoires de la Ligue* (bibl. de M. Ed. Bocher); — *Mémoires de Gaudence de Luques, prisonnier de l'Inquisition*, 1753, 2 vol. in-12, mar. rouge, dentelle, jolie reliure de Derôme (bibl. de M. le comte de Lignerolles); — *Recueil de pièces choisies sur les conquêtes et la convalescence du Roy*, 1745, in-8°, mar. bleu, exempl. en grand papier (bibl. de M. G. de Villeneuve); — *État des troupes et des états-majors des places*, 1762, in-8°, mar. vert, exemplaire dont le titre gravé a été remplacé par un charmant dessin lavé à l'aquarelle par Eisen, représentant l'écusson de la marquise soutenu par les Grâces et les Amours (bibl. de M. le baron James de Rothschild). D'autres volumes encore seront sans doute signalés.

La composition de cette bibliothèque était, on le voit, guidée par des préoccupations sérieuses, et, pour couper court au renouvellement des calomnies préconçues ou inconscientes, il me suffira, je l'espère, de rapporter à cet égard l'appréciation éloquente et judicieuse de M. de Goncourt. « Quittant la plume, Mme de Pompadour cherchait le délassement dans la lecture. Elle appliquait son esprit ou laissait aller sa pensée à quelqu'un des livres de cette bibliothèque qui satisfaisait tous les goûts de son intelligence et répondait à tous les besoins de sa situation. La bibliothèque de Mme de Pompadour n'était pas seulement en effet le cabinet de lecture d'une femme, elle était encore l'arsenal et l'école de la favorite. Les plus sérieux volumes n'y figuraient point pour la représentation et la parade; ils complétaient l'éducation de Mme de Pompadour, ils lui fournissaient des armes de gouvernement, les termes des choses d'État, la connaissance des précédents historiques, l'art de toucher à la politique sans gaucherie, la facilité de parler sur les plus graves questions d'autorité et sur les plus grands conflits de prérogatives avec l'accent et presque la compétence d'un ministre. Les livres de droit public, de vieux droit français, l'histoire de tous les pays, l'histoire de France, lui apprenaient tout ce qu'il était nécessaire qu'elle sût pour être, sinon à la hauteur, au moins dans les convenances de son rôle Comme la femme politique, la femme philosophe trouvait dans cette bibliothèque des secours et des ressources; les moralistes anciens et les moralistes modernes étaient rangés sur les rayons, et Mme de Pompadour n'avait qu'à étendre le bras pour toucher à la sagesse du paganisme ou à la sagesse de Voltaire, et *s'affermir dans le stoïcisme de sa dernière heure*. A côté de ces livres d'étude et de ces livres de conseil, des manuels de son esprit et des bréviaires de son âme, venait la magnifique collection de

la comédienne et de la chanteuse, les archives de la virtuose, cette suite unique d'ouvrages sur le théâtre, de pièces depuis les mystères, d'opéras gravés et imprimés. Çà et là des livres à figures, des œuvres de graveur, Callot, La Belle, Sylvestre, tentaient parfois la main de la graveuse, lasse de tenir la pointe, et lui donnaient leurs muettes leçons. Mais surtout que de livres, dans tous ces livres dont les plus sévères agréaient à l'œil par leurs dos de maroquin et leurs plats armoriés, que de livres parlaient à l'imagination de la femme, l'animaient, la berçaient, l'entraînaient dans la distraction du rêve! La bibliothèque de Mme de Pompadour était le palais du roman : romans d'amour de tous les pays d'amour, espagnols, italiens, français, romans de chevalerie, romans héroïques, romans historiques, romans moraux et philosophiques, romans satiriques, romans comiques, romans merveilleux et romans féeriques, la favorite avait voulu que tous les enfants de la fiction humaine l'entourassent de leurs mensonges et de leurs enchantements, et lui donnassent pendant quelques heures l'oubli du présent et d'une vie si enviée! »

Qu'il me soit permis d'ajouter ici une remarque qui me paraît essentielle. C'est rappeler une vérité banale que de dire que les bibliophiles font donner une plus belle robe aux livres les intéressant davantage ou qui flattent mieux leur amour-propre de possesseurs. Or la majeure partie des volumes de romans de la bibliothèque de Mme de Pompadour sont soit brochés, soit simplement reliés en veau ou en vélin, même parmi ceux qui ont paru pendant le règne de la favorite, même parmi ceux dont les auteurs lui étaient personnellement connus ou qu'elle admettait dans son intimité : Mme de Tencin, Meusnier de Querlon, le duc d'Estouteville, l'abbé de Voisenon, Duclos, Marmontel, Crébillon fils, le marquis d'Argens, Huerne de la Mothe, etc. Les maroquins y sont rares et ne s'appliquent généralement qu'à des monuments littéraires ou à des éditions d'art, tels que le ***Daphnis et Chloé*** du régent, le ***Rabelais***, l'***Heptaméron*** de la reine de Navarre, le *Télémaque* avec figures, le ***Diable boiteux*** avec figures, le ***Décaméron*** et autres ouvrages de Boccace, en français et en italien, etc. Maintenant, parcourez la section de la philosophie, celle des beaux-arts, celle de la poésie, celle de l'histoire, vous serez surpris par l'abondance des reliures en maroquin, même sur des livres en éditions médiocres, mais qui se recommandaient par leur contenu. Mme de Pompadour paraît avoir eu un goût marqué pour les classiques de l'antiquité, et bon nombre de ces volumes où le texte n'est pas accompagné de gravures sont revêtus de simples, mais délicieuses reliures qu'on paye aujourd'hui des prix formidables, témoin par exemple son exemplaire des ***Poésies*** d'Horace, traduites par Batteux (1750), 2 vol. in-12, en maroquin rouge, qui a été adjugé à 605 fr. à la vente de 1878 de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot. Si, par impossible, on réunissait aujourd'hui tous les beaux livres et toutes les belles reliures aux armes de la marquise et qu'on les livrât d'un seul coup au feu des enchères, tous les bibliophiles passionnés succomberaient dans des cauchemars épouvantables!

On sait quels immenses services Mme de Pompadour a rendus à l'art national, et puisqu'il n'est pas permis d'en parler sans enthousiasme, que puis-je faire de mieux — pour me consoler de cette appréciation singulière d'un académicien grave « que les tapissiers lui doivent plus que les artistes, car l'ornementation la toucha beaucoup plus que la plastique » — que d'emprunter un



Heliog. Dujardin — Imp. Chardon et Sormani

jugement tout différent au livre de M. de Goncourt, dont la plume fera toujours le désespoir de tant de pauvres mortels qui ont le malheur de se servir de cet outil perfide. « Mme de Pompadour, dit-il, a véritablement aimé l'art. Elle l'a protégé, elle l'a pratiqué. Une passion d'amateur, voilà ce qu'elle apporta dans le patronage des arts de son temps. Ce n'est point chez elle l'encouragement banal et de convenance commandé aux personnages qui règnent comme une grâce de leur rôle et comme un devoir aimable de leur pouvoir. Mme de Pompadour met à toutes les choses de l'art un goût et un zèle dont les caractères sont frappants et ne peuvent tromper. Elle donne à l'art les meilleurs loisirs de sa pensée, tout le temps qu'elle dérobe aux affaires, une part de sa vie, tout son cœur. L'art, l'art français de son temps, est sa distraction, son passe-temps, sa consolation même. *Il est sa dépense et sa ruine.* Par le ministère de son frère, la favorite répand sa faveur et les grâces du Roi sur le monde des artistes. Peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, montrent ses bienfaits et s'honorent de son applaudissement. L'art du XVIIIe siècle est son client, de Boucher à Chardin, d'Oudry à Vien, de Cochin à Guay, de Soufflot à Gabriel, et de Gabriel à L'Assurance. Elle suit ce petit peuple de grands noms dans ses efforts, dans ses travaux. Elle apporte à les juger la vivacité de son sentiment ; elle leur distribue la critique ou la louange selon la conscience de son impression. Elle leur donne son imagination, ses idées ; *elle leur montre des chemins nouveaux.* Elle veut tirer l'art français de la servitude et de la monotonie des sujets de tradition ; elle veut délivrer notre école des Alexandres, des Césars, des Scipions, des héros grecs et romains. Elle rappelle enfin les artistes à une représentation de la vie contemporaine ; elle les pousse, malgré leurs résistances, leurs objections, leurs préjugés et leurs habitudes, à faire de leur temps leur proie et le royaume de leur génie. Et pour que cette gloire de Mme de Pompadour ait plus de gages de durée, des rappels plus journaliers, un caractère particulier de rayonnement, ce ne sera point seulement l'Art qui protégera et accompagnera sa mémoire. Pour vaincre le temps, elle n'aura point seulement pour elle la toile, le marbre, le cuivre gravé. Elle aura aussi l'industrie de l'art ; et son souvenir restera attaché à l'art de son temps dans tout ce que cet art a eu d'intime, de familier, de pratique et de particulièrement lié à la vie de l'homme. Il semble, en effet, que la grâce et le goût de toutes les choses de son temps lui appartiennent. Elle a marqué à son cachet, on pourrait presque dire à ses armes, ce monde de matière que semble animer d'un bout à l'autre l'idéal des habitudes d'un peuple et des besoins d'une société. Tout le siècle est comme une grande relique de la favorite. Sa personnalité est dans tous ces témoignages du passé que la curiosité garde dans le musée de mœurs. Elle préside à cette variété et à cet ensemble d'objets, si divers dans l'universalité de leur type, que le XVIIIe siècle créa à son image pour entourer son existence, la servir et la parer... Elle représente ce caractère inimitable et constant étendu à toutes les modes d'un temps et à toutes les applications d'un art : un style. Ce sera dans ce cortège et dans ce triomphe aimable, entourée de toutes les grâces de son temps, que Mme de Pompadour s'avancera vers la Postérité. »

Que pouvait-on faire de plus pour l'Art, et quels sont les Mécènes auxquels on ne puisse la comparer ?

Elle-même, elle était une admirable création de l'art divin. Les plus grands artistes de son temps, Nattier, Vanloo, La Tour, et surtout son peintre favori, le gracieux Boucher, se sont plu à fixer ses traits charmants maintes et maintes fois, au crayon, au pastel, à l'huile ; Pigalle l'a immortalisée sous la forme de la *Déesse de l'amitié*, ravissante statue appartenant à sir Richard Wallace ; Lemoyne a sculpté son buste, Guay a fait plusieurs camées avec son effigie ; nombre de graveurs, de son vivant et depuis, ont donné son image. Les plus intéressants de ces portraits sont décrits et reproduits dans la belle édition du livre de M. de Goncourt, et parmi eux brillent celui d'après le tableau de Boucher, qui y a peint à merveille les charmes exquis de la favorite du roi, portrait qui excitait l'admiration des visiteurs au Salon de 1757 (il appartient à M. le baron Alphonse de Rothschild), et celui d'après le pastel de La Tour, de deux ans antérieur (conservé au musée du Louvre), qui a le mieux rendu l'intelligence, la virtuosité, le goût, l'esprit et la grâce du modèle. Ce dernier, qui n'a point encore été gravé d'une manière digne de l'original, y est reproduit pour la première fois directement par l'héliogravure. Nous sommes heureux de pouvoir, grâce à l'amabilité des éditeurs, le donner ici, pour que cette ravissante image repasse une fois de plus sous les yeux des bibliophiles. Et comme une reproduction monochrome ne saurait suppléer aux chatoiements harmonieux du pastel et que, dans ses dimensions réduites, elle estompe la précision des détails, un commentaire est nécessaire, et ce commentaire obligé sera la description même donnée par M. de Goncourt.

« Habillée d'un satin blanc où courent les branchages d'or, les bouquets de roses et les fleurettes, robe d'argent aux grandes manchettes de dentelles s'ouvrant au coude, au corsage fleuri d'une échelle de rubans dont le violet pâle est tendre comme le calice d'un pavot lilas, Mme de Pompadour est assise sur un fauteuil de tapisserie dans une attitude familière qui retrousse un peu sa jupe et laisse voir un bout de jupon de dentelle, et sous le jupon, deux pieds qui croisent l'une sur l'autre deux mules roses au haut talon. Sa main droite appuie à peine, d'un geste qui voltige, sur le papier d'un cahier de musique qu'elle tient de l'autre main, le bras plié et accoudé sur une console. Un œil de poudre est jeté dans ses cheveux. Son regard n'est point au cahier de musique; doucement distrait, il semble écouter quelque joli rêve, tandis qu'un demi-sourire, d'une sérénité délicieuse, errant sur ses lèvres, rayonne sur tout son visage. Derrière elle, c'est une tenture bleue, coupée de baguettes dorées qui encadrent sur un côté un panneau de peinture : une marche de paysans dans un chemin de montagnes. Auprès d'elle, sur un canapé, une guitare encore frémissante dort sur un cahier de musique. Sur la console où son coude repose, des volumes reliés en veau, comme des livres d'usage et des amis de tous les jours, montrent, à portée de sa main, la compagnie de son esprit : c'est le *Pastor fido*, sorti des presses d'Elzevier en 1659[1]; la *Henriade*, vendue à sa mort sous le n° 721 de sa bibliothèque; le tome II de *l'Esprit des lois*[2] et le tome IV de *l'Encyclopédie*. A côté d'une sphère, un livre à couverture bleue à demi ouvert, portant sur le dos : *Pierres gravées*, laisse pendre sur la con-

1. Ce volume était relié en maroquin rouge, n° 1407 du catalogue; vendu 3 livres 8 sols.
2. Le portrait étant de 1755, ce volume doit être de l'édition de Genève, 1748, 2 vol. in-4°.

sole au pied d'or une gravure au bas de laquelle on lit : *Pompadour sculpsit*, et ces mots : « *Représentation de la situation où est le graveur en pierres fines et des divers instruments*.... A terre, un carton noué de bleu et armorié aux trois tours, est le carton de l'Œuvre gravé de Mme de Pompadour. »

Car elle ne se contentait pas de protéger l'art, elle le pratiquait. Elle était élève d'Eisen pour le dessin, de Boucher pour la peinture et de Cochin pour la gravure. Elle s'essaya dans l'eau-forte, mais son œuvre témoigne de plus de zèle que de dispositions réelles. Elle a d'abord copié, en 1751, quelques eaux-fortes de Boucher : *le Petit Montreur de marmotte, le Faiseur de bulles de savon, les Buveurs de lait ;* mais bien que ces copies portent sa signature : *Pompadour sc.*, elles ont été complètement reprises par l'auteur des originaux. L'année suivante, elle a exécuté *le Printemps* et *l'Antre du sommeil*, d'après Eisen, et *l'Automne*, d'après un ivoire sculpté, et, dit-on, encore trois eaux-fortes d'après Boucher[1]. Puis, mettant à profit le talent naissant de Guay, un élève de Boucher, elle eut l'idée de faire graver par lui sur pierres fines, d'abord des compositions représentant les principaux événements du règne de Louis XV, et, dans la suite, des allégories sur elle-même, des portraits, etc., d'après les dessins commandés à Bouchardon, à Vien et à Boucher. Non contente encore de cela, elle voulut aborder elle-même ce genre de gravure, prit Guay pour maître et installa son touret dans ses propres appartements. C'est ainsi qu'elle a exécuté, en partie ou en totalité, plusieurs œuvres, dont : *le Génie militaire, le Génie de la musique, la Fidèle Amitié*. Guay a écrit lui-même que « si la gravure en pierres est conservée, on le doit à *la Minerve du siècle*, qui a protégé cet art en y travaillant et faisant vivre le graveur ». Aussi, « pour transmettre ce fait à la postérité », il a gravé pour elle, d'après un dessin de Vien, un cachet (conservé au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale) où elle est représentée en « Minerve, bienfaitrice et protectrice de la gravure en pierres précieuses ». Mme de Pompadour, afin de conserver à jamais le souvenir de ces camées, presque tous inspirés par elle, résolut de les reproduire elle-même par la gravure, en les agrandissant. De là une suite de soixante-trois planches, non compris le frontispice, d'après Boucher, dont nous joignons ici une reproduction. Et c'est très heureux, car on ne connaît plus que vingt et quelques de ces pierres originales. Le recueil, composé à l'origine de cinquante-deux planches, mais complété ensuite, n'a été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires, qui ont été envoyés aux amis de la marquise. Un de ces exemplaires, revêtu d'une ravissante reliure de Padeloup, en maroquin brun, dos et plats décorés de fleurs en mosaïque, rehaussées de dentelles d'or et d'argent, appartient au plus fin et au plus aimable collectionneur que j'aie l'honneur de connaître, à M. Charles Cousin, vice-président de la Société des Amis des livres[2].

1. Voir les deux excellents ouvrages : *les Dessinateurs d'illustrations au* XVIIIe *siècle*, par M. le baron Roger Portalis (Paris, Morgand et Fatout, 1877, 2 vol. in-8°), et *les Graveurs d'illustrations au* XVIIIe *siècle*, par le même et H. Béraldi (Paris, 1880-1882, 3 vol. in-8°).

2. Cette belle reliure est reproduite en couleurs dans un livre bien français et bien spirituel, aussi intéressant par son texte que par son illustration, livre que M. Ch. Cousin vient de faire paraître sous ce titre : *Racontars illustrés d'un vieux collectionneur* (Paris, Librairie de l'Art, 1887, in-4°). Ce volume de *Pierres gravées*, dit son propriétaire, sera un de ceux « qu'il regrettera le plus quand il se décidera à mourir de rire ».

A la vente du marquis de Ménars, frère de la marquise, Basan acheta, pour 531 livres, la suite des soixante-six planches gravées par Mme de Pompadour, planches de cuivre auxquelles était joint un exemplaire de l'ouvrage relié en maroquin rouge, et il en fit paraître, sous le même titre, en 1782, une nouvelle édition, qui est celle dont on rencontre d'ordinaire des exemplaires.

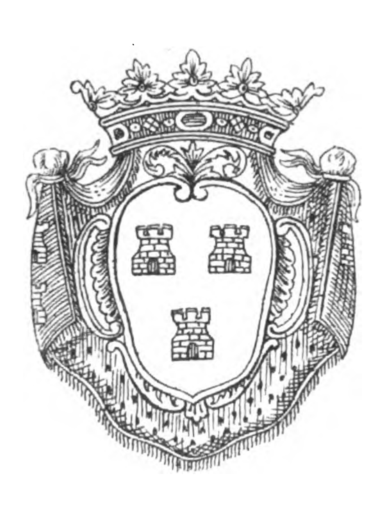
De plus, comme on l'a vu plus haut, Mme de Pompadour a encore gravé, d'après Boucher, un frontispice pour l'édition de ***Rodogune*** de Corneille, imprimée dans son appartement à Versailles (*au Nord*) en 1760, frontispice qui a été retouché par Cochin.

Tout l'œuvre gravé de la marquise est amplement décrit par M. de Goncourt et, dans l'édition illustrée de son livre, ce catalogue est accompagné de onze reproductions.

Maintenant on pourra juger cette femme célèbre avec plus d'impartialité. « Le temps, en s'éloignant d'elle, jettera un voile sur la favorite ; l'histoire oubliera la femme, et il restera de la maîtresse de Louis XV une ombre radieuse et charmante, assise sur un nuage de Boucher, au milieu d'une cour divine et de cette famille de Muses, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, la Gravure, la Musique, les Beaux-Arts, tous les Arts que Vanloo jetait suppliants aux genoux du Destin, pendant la maladie de Mme de Pompadour. »

Nous ajouterons qu'à l'immortalité de l'Art elle joindra l'honneur, immortel aussi, d'avoir chéri les lettres et d'avoir aimé les livres, passionnément, sans parti pris et avec désintéressement.

GUSTAVE PAWLOWSKI.





LE CHEVALIER DE NERCIAT

ÉTUDE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE



E vieil adage ***habent sua fata libelli*** est surtout vrai quand on l'applique à la littérature galante et même plus que galante. Tandis, en effet, que des livres comme la première partie des *Confessions* de Jean-Jacques, qui contient tant de passages qui ne sont pas seulement libertins; que *la Pucelle* de Voltaire, dont il serait difficile de dépasser l'obscénité de certains passages; que *les Aventures du chevalier de Faublas*, de Louvet; *la Religieuse* et *Jacques le Fataliste,* de Diderot; et même *les Liaisons dangereuses* de Laclos, qui sont comme du sadisme avant la lettre, se vendent couramment et figurent à peu près dans toutes les bibliothèques un peu complètes, il existe, au contraire, d'autres œuvres qui ne sont ni pires ni meilleures, sur lesquelles pèse une réprobation, sans doute méritée, mais qui du moins devrait également atteindre celles que nous venons de nommer, et où ne se montre pas un moindre libertinage d'esprit. Loin de nous la pensée de vouloir remettre ce genre de livres dans le commerce, et de leur créer de nouveaux lecteurs : mais du moins est-il permis de reprendre dans ces œuvres inconnues, ou qui devraient l'être, tout ce qu'elles ont d'avouable, tout ce qui peut se rattacher à la littérature générale de leur temps, tout ce qui peut servir même à caractériser les hommes et les mœurs de ce temps. Il est d'ailleurs, parmi les auteurs de ces livres mis à l'index, plus d'un écrivain de valeur, dont la vie a été mêlée à des événements importants de la fin du XVIIIe siècle, et sur lesquels plane un mystère qui pique la curiosité.



De ce nombre est certainement le chevalier de Nerciat, l'auteur de *Félicia*.

Andréa de Nerciat, que l'on appelait le chevalier de Nerciat, naquit en 1739, à Dijon, cette ville où l'on aima longtemps les gauloiseries salées, la patrie de La Monnoye, de Piron père et fils, et de ce président Bouhier, dont l'érudition n'était pas hostile à une aimable gaieté. Emprunta-t-il quelque chose au terroir qui produit le vin le plus chaud de France? On peut le croire. Mais il faut aussitôt ajouter que, par ses ancêtres originaires de Naples, il dut mêler à la verve bourguignonne quelque chose de la subtilité italienne, des raffinements voluptueux de la ville voisine de Caprée et de cette baie de Naples où les anciens Romains avaient placé leurs villes de plaisir, Herculanum et Pompéi. Ce n'était pas la première fois que le royaume de Naples nous envoyait ses enfants pour chercher fortune chez nous. Sous Charles VIII et François Ier, plus d'un Napolitain du parti français était venu en France à la suite de nos armées victorieuses ou vaincues; et au XVIIIe siècle, l'établissement d'une dynastie bourbonienne sur le trône de Sicile avait renouvelé cette émigration napolitaine. Le caractère napolitain, par ses saillies, sa gaieté pantalone, plaisait à la société française : l'on sait quels succès eurent alors le comte Caraccioli, l'ambassadeur de Naples, et après lui l'abbé Galiani, ce minuscule abbé qui fit tourner toutes les têtes, et contait aux belles dames, à Mlle de Lespinasse comme à Mme d'Épinay, de si bons contes. On en rougissait souvent, mais n'avait-on pas l'éventail pour sauver la pudeur? Nous nous tromperions fort si le chevalier de Nerciat n'était pas un parent, par l'esprit, de ces aimables et gais Napolitains, mais avec quelque chose de plus romanesque, de plus posé aussi. Il fait souvent sourire, mais jamais il n'excite le gros rire : c'est un amusant acteur, mais ce n'est pas un bouffon, un *pulcinella*. Nous pourrons le définir un Louvet plus littéraire, plus foncièrement écrivain, ayant aussi une *vis comica* qui ne se rencontre jamais dans l'auteur de *Faublas*.

Son père, trésorier au parlement de Bourgogne, était un de ces personnages moitié financier, moitié magistrat, qui étaient une des originalités de l'ancienne société française, et où les mœurs plus libres de la finance tempéraient la morgue austère de la robe. Le gouvernement de Bourgogne appartenait héréditairement, comme on sait, aux princes de Condé, qui en étaient les gouverneurs nés. L'on peut croire que le jeune Andréa, ayant été destiné par sa famille à la profession des armes, ne laissa pas de rencontrer quelque protection auprès de la maison de Condé, dont le chef était alors Louis-Joseph, prince de Condé, né en 1736, le vainqueur de Johannisberg en 1762, le chef de l'armée de Condé en 1793. Ce qui est certain, c'est qu'il entra dans la maison du roi : cette troupe brillante, dont les galants officiers n'étaient pas moins audacieux sur les champs de bataille qu'entreprenants auprès des « belles », et dont la devise était « Mars et l'Amour » : gardes du corps, cent gardes suisses, gardes de la porte, chevau-légers, mousquetaires, grenadiers à cheval, gendarmes. C'est à la compagnie des gendarmes de la garde qu'appartint Nerciat. Cette compagnie, créée en 1590, était une des plus belles de la maison du roi. Appartenant à la maison de Rohan, elle avait pour commandant le prince de Rohan, lieutenant-général, avec son petit-fils, le prince de Soubise, en survivance. Son uniforme était splendide. Habit écarlate, dou-

blure rouge, parements coupés de velours noir et poches en travers, galons et brandebourgs d'or en plein, veste couleur de chamois galonnée et bordée d'or, culotte et bas rouges, chapeau bordé d'or et plumet blanc; l'équipage du cheval, de drap écarlate, galonné et bordé d'or. C'était là un galant équipage, et quand on y joignait quelque bonne mine, de l'esprit, et cette habitude du monde dont n'était jamais dépourvu un soldat de la maison du roi, en 1760, il n'y avait pas de raison pour qu'on n'eût pas toute sorte de succès auprès des femmes. Nerciat eut certainement de ces succès-là. Comme Laclos, de deux ans plus jeune, et qui devait le suivre dans la carrière du roman libertin, chez lui le galant dut tourner de bonne heure au roué, mais avec quelque tempérament d'honnête homme. C'est lui en effet qui a dit : « Un roué peut être un homme charmant, jusqu'à ce qu'il devienne rouable. » Espérons que le chevalier de Nerciat évita d'être « rouable », et que s'il fut un « roué », ce fut comme Dorat, comme le chevalier de Boufflers, comme le marquis de Pezay, ses contemporains, c'est-à-dire avec plus de raffinement que de scélératesse. Il faut remarquer que les écrivains que nous venons de nommer, qui se rapprochent de Nerciat par le genre littéraire, s'en rapprochent aussi par la date de la naissance. Dorat naît en 1734, Boufflers en 1737, Pezay et Laclos en 1741. Mirabeau, qui écrira les *Lettres à Sophie* et des livres dont le nom ne s'écrit pas, vient plus tard, en 1749. Bertin, Parny, Louvet, nés en 1752, en 1753 et en 1760, appartiennent à une autre génération. L'affreux marquis de Sade était né en 1740.

Nerciat, qui avait fait la guerre de Sept ans sur la fin, avait sans doute mis à profit son séjour en Allemagne pour y apprendre l'allemand.

Une petite dissertation sur la prononciation et l'orthographe du mot hussard, qu'il a placée en note de ses *Contes nouveaux*, prouve que la langue allemande ne lui était pas étrangère. Voici, en effet, comment il justifie son orthographe : *houzar*. « Le mot hussar est allemand : or, dans cette langue, l'*u* se prononce *ou*, et l'*ss* (double *s*) comme *z*. Donc *houzar*, et non pas hussar. Le *d* ne sert à rien; il n'y en a point dans l'allemand [1]. »

Ailleurs, il parle du poète Kleist, une espèce de Tyrtée allemand de la guerre de Sept ans, un précurseur de Koerner et d'Arndt, comme quelqu'un qui le connaît autrement que par ouï dire, et qui a lu ses œuvres : « Kleist, dit-il encore dans une note du même ouvrage, Kleist, major au service de la Prusse, est un poète délicieux, l'un des plus beaux génies que l'Allemagne ait produits. Il fut tué pendant la dernière guerre, à la fleur de l'âge. »

Il est certain qu'à des connaissances littéraires très étendues, Nerciat joignait aussi un talent de musicien, et même de compositeur qui n'était pas méprisable. Parmi les quatre pièces de théâtre qu'il a publiées, il en est une, *Constance, ou l'Heureuse témérité*, « mêlée d'ariettes » dont « la musique était de lui », ainsi que l'indique le titre.

Nous en avons une autre preuve que cette simple énonciation, ce sont les vers dans lesquels, hésitant entre la musique et la poésie, entre « Euterpe et

1. *Contes nouveaux*, p. 80.

Polymnie », il se fait donner par la muse badine de La Fontaine, le conseil de ne pas entrer dans une carrière où il aurait trop de rivaux :

D'Euterpe tu voudrais au chant de la sirène
Mêler le brillant concerto ?
Un noble délire t'entraîne ?
Prétends-tu disputer l'arène
A Philidor, à Monsigny ?...
Redoute, pour le moins, la lance de Grétry.

Évidemment Nerciat devait être un auditeur assidu des opéras de Monsigny, qui donnait, sur le Théâtre italien, *Rose et Colas,* en 1764; *Alice, reine de Golconde,* en 1766; la *Belle Arsène,* en 1773; un admirateur de Philidor, dont les opéras-comiques les plus célèbres sont *Sancho Pança*, en 1762; *Tom Jones*, en 1764; et *Ernelinde,* en 1767. Quant à Grétry, le plus jeune des trois, *Zémire et Azor* date de 1771.

Il était fort jeune encore lorsqu'il s'essaya dans les lettres. C'est entre la vingtième et la vingt-cinquième année qu'il écrivit un roman, dont il tira plus tard sa comédie de *Dorimon.* Il était alors en pays étranger, très probablement en Allemagne; et ce fut là un intermède entre deux combats, ou entre deux hivernages, comme le faisaient alors les armées européennes, qui cessaient de tenir la campagne aux premiers frimas de l'hiver, et ne la reprenaient qu'aux premiers souffles du printemps, quand le poète pouvait dire :

Solvitur acris hiems grata vice
Veris et Favoni.

Ce roman, qui n'a jamais été publié, dormait paisiblement dans le havre-sac du jeune gendarme du roi, lorsqu'à son retour en France, la fréquentation des théâtres de Paris tourna d'un autre côté ses idées. Ce fut la scène qui l'attira. En voyant représenter les pièces larmoyantes que La Chaussée et de Saurin, et plus tard les drames pleureurs dont Diderot inventa le genre avec son *Père de famille*, en 1758, et que continuèrent Sedaine avec son *Philosophe sans le savoir*, en 1765, et Beaumarchais avec son *Eugénie*, en 1767, le chevalier de Nerciat se dit qu'il pourrait bien en faire autant. Ce n'était pas d'ailleurs difficile, et il se mit aussitôt à l'œuvre. Il avait un sujet tout trouvé : celui de son roman. Il le découpa en dialogue, saupoudra le tout d'un peu de cette « sensibilité » alors fort à la mode, y glissa quelques-unes de ces tirades philosophiques, sans lesquelles un auteur qui se respectait n'aurait pas osé présenter une pièce au public, et la chose fut faite.

Il faut croire que Nerciat avait de hautes protections, car sa comédie fut représentée à Versailles, c'est-à-dire devant la cour. C'est le 18 décembre qu'eut lieu cet événement important pour l'auteur, sinon pour l'histoire du théâtre. Les pièces de théâtre dues à la plume de jeunes militaires étaient d'ailleurs en faveur auprès du nouveau souverain, Louis XVI, car c'est dans le même mois, quelques jours après, que fut joué également à Versailles, le *Connétable de Bourbon*, de M. de Guibert.

Voici, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, n° Y^th^ 5376, la

description bibliographique de cette pièce, qui fut le premier ouvrage imprimé de Nerciat.

Dorimon, ou le marquis de Clarville, *comédie, jouée pour la première fois, à Versailles, le 18 décembre 1775, et terminée d'après l'effet de cette représentation.*

A Strasbourg, de l'imprimerie de Levrault, imprimeur de l'Intendance, et se vend chez Gay, libraire sous les Grandes Arcades, 1778. Avec permission. In-8° de 96 p. dont 6 de titre, dédicace et avertissement. Avec cette épigraphe :

Forsan miseros meliora sequentur.

(VIRG.)

La dédicace qui suit est curieuse et offre un petit mystère féminin, où l'on peut entrevoir sans peine quelque histoire amoureuse de l'auteur :

DÉDICACE A..... M. L. D. D.

M.....

Qu'un auteur ambitieux fasse parade des noms et des titres d'un Protecteur illustre qui daigne agréer publiquement ses œuvres ; je n'envie point cet honneur. J'ose offrir cette faible production aux grâces, aux talens, à la sensibilité, aux vertus séparées de l'éclat du rang ; et ne nommant point l'Être précieux qui réunit tant d'attributs admirables, je fais, sans peine, ce que je dois à sa modestie. Puisse mon hommage ne point déplaire par sa témérité ! Quant à son insuffisance, elle lui sera facilement pardonnée. Les dieux comptent pour rien la valeur des sacrifices : ils n'apprécient que la ferveur et la pureté de l'intention.

Je suis avec respect, M....., votre très humble et très obéissant serviteur,

Le chevalier DE NERCIAT,
Ancien capitaine d'infanterie au service du Danemark,
et ci-devant gendarme de la garde de S. M. T. C.

L'avertissement qui précède la pièce nous fournit, sur les idées de l'auteur en matière de théâtre, et sur son opinion à l'égard des théories que Diderot avait soutenues, des détails intéressants. On voit que si le chevalier s'était d'abord rangé parmi les admirateurs du drame bourgeois, il était fort revenu de son enthousiasme. Fenouillot de Falbaire, avec son *Honnête criminel* (1767), son *Fabricant de Londres* (1771) ; Mercier, avec son *Barnevelt français* et sa *Brouette du Vinaigrier* (1775), avaient sans doute contribué à ce résultat. Ce qui ne l'empêcha pas cependant de risquer son drame.

AVERTISSEMENT

J'étais en pays étranger, et les drames n'étaient encore à la mode nulle part, quand j'inventai la fable du marquis de Clarville ; je n'en fis d'abord qu'une *nouvelle*, un *roman*. De retour en France, je vis *Eugénie* (1767), *le Père de famille* (1758), *le Philosophe sans le savoir* (1765) : ces pièces me firent le plus grand plaisir ; et croiant mon sujet susceptible de devenir au théâtre quelque chose d'à peu près aussi intéressant, je lui donnai la forme dramatique. Pendant le long espace de temps qui s'est écoulé entre le commencement de cette métamorphose et le moment où je publie mon ouvrage, beaucoup de mauvais Drames ont paru, et le crédit de la Muse amphibie en a considérablement souffert. Peut-être même n'est-ce plus possible de mettre au jour, sans danger, quelqu'une de ces compositions, auxquelles les noms de *Tragédie* et de *Comédie* sont également impropres. J'ose cependant risquer mon Drame, sur la foi de quelques personnes sensibles, à qui il a paru pouvoir aller de pair avec ceux dont on supporte la représentation ou la lecture. S'il a le bonheur de trouver des partisans dans cette classe estimable de lecteurs qui fait grâce à l'ouvrage

le plus médiocre, pourvu qu'il intéresse le cœur, je serai trop récompensé d'avoir travaillé, une fois pour toutes, dans un genre pour lequel je n'ai plus moi-même d'enthousiasme, et qui est nul pour la réputation, à moins qu'on ne donne des chefs-d'œuvre.

Quant au sujet de la pièce, c'est un chassé-croisé entre deux travestis, qui, après s'être coupé la gorge, s'embrassent et deviennent beaux-frères l'un de l'autre. Le tout avec un père noble et larmoyant.

Le marquis de Saint-Hilaire vit retiré de la cour dans son château avec sa fille, Laure, ignorant le sort de son fils, mauvais sujet qui a disparu après un grand nombre d'aventures plus ou moins galantes. Un étranger, Dorimon, transporté chez lui à la suite de blessures reçues dans un combat contre des voleurs, lui inspire la plus vive amitié. Il a deviné l'amour qui est né entre Dorimon et sa fille Laure, et songe à les unir, lorsque Dorimon, par délicatesse, est résolu de son côté à fuir un amour qui lui semble sans espoir. M. de Saint-Hilaire, qui a deviné son projet, le retient et apprend de lui qu'il est le fils du marquis de Clarville, qu'un duel malheureux a obligé de fuir la cour, et qui est mort de douleur chez son ami, ce même M. de Saint-Hilaire. Quant à lui, il vient d'être forcé de se cacher sous le nom de Dorimon, à la suite d'un combat où il a tué un jeune seigneur qui se vantait de devenir bientôt l'amant heureux de Mlle de Clarville. Ce don Juan n'est autre que le fils de M. de Saint-Hilaire, qui, sous le nom de comte de Neudorf, se cache en ce moment, avec Mlle de Clarville et sa mère, chez un serviteur du château de son père, en attendant le moment favorable où il pourra obtenir son pardon de M. de Saint-Hilaire et le consentement de celui-ci à son mariage avec la belle et malheureuse Mlle de Clarville. Tout se découvre à la fin : le père pardonne et un double mariage termine heureusement la pièce.

L'on a vu que, dans la dédicace de *Dorimon,* Nerciat se qualifiait de « ci-devant gendarme de la garde ». Il ne faisait plus, en effet, partie de la maison du roi, dont la plus grande partie, et en particulier la compagnie des gendarmes, venait d'être supprimée par le comte de Saint-Germain, ce ministre de la guerre novateur, qui bouleversait l'armée sous prétexte de réformes, et qui, en même temps qu'il privait la monarchie de troupes magnifiques qui avaient si souvent, et dernièrement encore à Fontenoy, décidé la victoire, introduisait l'usage odieux des coups de plat de sabre, emprunté à la discipline prussienne. De toute la compagnie des gendarmes, le ministre ne conserva que cinquante gardes. Faisant allusion aux difficultés que ces réformes rencontreraient au Parlement pour l'enregistrement des édits qui les inauguraient, la reine dit au comte de Saint-Germain : « C'est sans doute pour accompagner le roi au lit de justice? — Non, repartit celui-ci, c'est pour figurer au *Te Deum.* »

Cette suppression des gendarmes de la garde paraît avoir été très douloureuse pour le chevalier de Nerciat, bien qu'il quittât la maison du roi avec le grade de lieutenant-colonel. Le ton même dont il constate le fait prouve l'amertume de sa pensée. « L'auteur, dit-il dans une des notes de ses *Nouveaux contes,* servait dans les gendarmes de la garde, lorsqu'on réduisit cette compagnie et celle des chevau-légers au quart, et les deux compagnies de mousquetaires à rien. »

Dans le prologue de ces mêmes contes, dont nous parlerons bientôt, il a ainsi raconté les effets de ce beau projet de réformes militaires, dont il se consolerait si elles devaient tourner à l'avantage du bien public, mais dont il n'augure rien de semblable :

> Dieu des combats, je suivais tes timbales
> Aux bandes que l'on vit à Fontenoy fatales,
> Foudres de guerre, ornements de la paix,
> Je m'étais joint; mais un orage épais
> De projets destructeurs menaça notre tête...
> Sur nous bondit la première tempête.
> Au bien futur nous fûmes immolés.
> Quand du bien opéré l'on chômera la fête,
> Vrais citoyens, nous serons consolés.
> Même aux héros, ô Mars! tu ne refuses
> Que leurs loisirs soient consacrés aux Muses :
> Par les neuf sœurs Frédéric fut nourri;
> Kleist les servait; Ligne est leur favori.

Que va faire Nerciat dans les loisirs forcés que lui a ménagés le ministre de la guerre? Se livrer à ses goûts littéraires. En 1774, il a déjà trente-cinq ans. S'il n'a pas renoncé encore à l'Amour, il n'est plus un de ses dévots aussi ardents. La satiété et la lassitude sont « venues avec l'âge », comme il le dira bientôt lui-même. Le succès trop modéré de *Dorimon* ne le porte pas vers le théâtre, auquel il ne reviendra que plus tard. Il rimera donc, mais dans le goût de La Fontaine et des poètes marotiques. Il s'y est d'ailleurs déjà essayé dans une pièce qui date évidemment du règne précédent, de son beau temps, de celui où il portait encore l'uniforme de la maison du roi. Il paraît qu'alors la beauté de Mme du Barry avait fait une vive impression sur lui. Il était devenu un peu rival du roi de France,... en imagination. Lisez plutôt son conte : *le Souhait :*

> Voudrais être le roi de France
> Pour vingt-quatre heures seulement;
> Non pour demander de l'argent
> A ces gros messieurs de finance;
>
> . . . .
>
> De plus précieux avantages
> Je jouirais; voici comment :
> Sans cortège, devers Lucienne,
> Je cheminerais lestement...
> Puis trouverais fin au tourment
> De brûler d'une flamme vaine.
> Puis, dieu d'Amour, tu sais comment
> Je traiterais ma souveraine;
> Si, qu'à *regner* perdant haleine,
> M'en montrerais encore ardent!...
> Un jour, après si longue peine,
> Un seul jour!... Ne voudrais pourtant
> Payer, de ce divin instant
> Un siècle de grandeur humaine [1].

1. *Nouveaux contes*, p. 116.

Le produit de sa veine, ce sera les *Nouveaux contes*, qui parurent trois ans après sa comédie de *Dorimon*.

Contes nouveaux. Liège, 1777. In-8° de VIII-136 p., avec cette épigraphe :

Sine me, liber, ibis in urbem.

(OVIDIUS.)

Il en a été fait une réimpression, en Belgique, in-18 de 120 pages, avec une notice bio-bibliographique, et un portrait inédit « d'après la sanguine, à M. Br. de Paris. »

A la tête de cet ouvrage se trouve une *Épître dédicatoire en vers à S. A M. le prince de Ligne*. La voici :

Daignez adopter, monseigneur,
Enfants nés dans votre province :
Je ne les présente au grand prince
(Ne sont dignes de cet honneur),
Mais au très aimable amateur
Près de qui plus d'un maître est mince.
Bientôt les follets que voici
Vont se répandre loin d'ici :
Dans le monde, s'ils peuvent dire
Que Ligne a daigné leur sourire,
De leur destin je n'ai souci.
Nulle œuvre, on le sait, n'est parfaite :
Telle de percer vient à bout,
Bientôt on la prône partout.
D'où vient que si bien on la traite ?
D'où vient que sa fortune est faite ?
On a vu le cachet du Goût.

Le chevalier DE NERCIAT.

Les *Contes nouveaux* comprennent, outre l'*Épître* et un *Prologue*, douze contes en vers, dont voici les titres : I, *la Veillée des procureurs;* II, *le Jeu d'hymen ;* III, *la Rancune posthume;* IV, *les Amours modernes;* V, *le Superflu du régime;* VI, *la Duchesse;* VII, *les Preuves sans réplique;* VIII, *l'Ame en peine;* IX, *l'Incertitude et la Barbe;* X, *l'Oracle imaginaire;* XI, *le Manchot;* XII, *les Bas*. Plus *Céphise,* élégie; *le Souhait,* composé en 1773, mais non publié, et *Vérité ; la Femme accomplie*, dédiée à M[lle] Angélique d'H.....

Dans le *Prologue,* on lit ces vers, qui sont presque une autobiographie :

Brûler encens à Paphos, à Cythère,
Fut l'office de mon printemps ;
Mais, hélas ! il ne dure guère,
De prêtre de Vénus le galant ministère.
Sage est celui qui n'attend de déplaire
A la déesse, et qui prend son congé ;
Elle ne veut dans son clergé
Que jeunes clercs, et les novices
Sont revêtus des meilleurs bénéfices...
J'eus, dans mon temps, un bon archevêché...
Par le destin jaloux il me fut arraché...
En noirs cyprès mes myrtes se changèrent...
Prieurés ne me consolèrent...
Adieu, Vénus; adieu, charmant Amour !
Je suis de trop à votre aimable cour.

Dans les vers qui suivent, faisant allusion à son origine bourguignonne et aux crus de son pays, il se demande s'il ne va pas fêter Bacchus après avoir fêté l'Amour.

Dieu que Jupin fit jaillir de sa cuisse,
Je te dois hommage féal,
Et pourrais, étant ton vassal,
Près de toi trouver du service...
De mon devoir je m'acquitterais mal;
N'ayant pu me former en Allemagne, en Suisse,
Souffre que du tendre Apollon
Je préfère le violon
A tes discordantes cymbales :
Ce choix n'est ingrat, ni felon.

Mais c'est encore plus à Momus, au dieu badin, qu'à Apollon qu'il demandera son inspiration. Ne faut-il pas qu'il s'égaye? C'est ce que lui dit Momus lui-même :

Sans compliment, mon cher, écoute-moi :
Ne pense plus à ta Maison du Roi,
Et quitte ce visage blême.

. . . .

De temps en temps je viendrai t'inspirer.

. . . .

Non de ces traits...
Mais traits plaisants, tels qu'un bon La Fontaine,
Je les triais dans Boccace et la Reine;
Tels qu'en offrait au délicat Vergier.
Causticité, de son impure haleine,
Jamais ceux-ci n'osa souiller
Ni leurs chefs-d'œuvre barbouiller.

Tout cela est d'une poésie assez médiocre, et nous sommes loin de La Fontaine, son modèle. Il est vrai qu'il se relève dans les contes, dont quelques-uns sont assez amusants, assez prestement contés, et qui pourraient être tous aussi bien réimprimés que ceux du « Bonhomme ». Les classer parmi les livres prohibés, c'est un peu exagéré, et on pourrait traiter absolument de même les contes de La Fontaine et de Vergier. Ce qu'ils offrent de plus intéressant, ce sont des renseignements biographiques sur leur auteur que l'on ne trouve pas ailleurs, et qui sont précieux dans la pénurie de documents sur l'existence de Nerciat.

Il est certain qu'il travailla à cette édition pendant un séjour en Belgique qu'il fit à cette époque. L'épigraphe du volume, empruntée aux *Tristes* d'Ovide, qui demeurait en exil pendant que son livre allait à Rome, en est la preuve, ainsi que la dédicace au prince de Ligne. Cet exil, du reste, était tout volontaire, ou du moins le résultat accepté de quelque mission secrète que peut-être il avait reçue dès cette époque, comme il en accepta une plus tard à l'occasion des troubles des Pays-Bas (1788). Le chevalier de Nerciat paraît, en effet, avoir appartenu à cette classe d'agents secrets qui furent au XVIII[e] siècle si nombreux, et parmi lesquels on compte Mirabeau, Favier et Dumouriez. Ce qui est certain, c'est qu'il se lia alors avec ce spirituel prince de Ligne, dont

il a dit dans ces contes qui lui sont dédiés : « Son éloge militaire est un sujet digne d'une plume moins profane que celle d'un faiseur de contes. Il a composé plusieurs ouvrages, les uns profonds, les autres agréables ; mais sa modestie, qui ne lui permet pas de s'en avouer l'auteur, trouvera peut-être mauvais que je révèle ici ses secrets. »

Nerciat, dans sa jeunesse, avait pris du service à la cour de Danemark : il était même parvenu au grade de capitaine d'infanterie dans l'armée danoise. Il se faisait alors, entre la France et les États étrangers qui gravitaient dans sa politique extérieure, un échange d'officiers et de généraux qui n'était pas sans avantage pour chacun des pays. Le comte de Saint-Germain, qui venait d'arriver au ministère, avait tour à tour servi l'électeur palatin et le roi de Danemark, Frédéric V. Dumouriez, Viomesnil avaient été envoyés en Pologne par le duc de Choiseul pour seconder les efforts des *dissidents*, et nous verrons bientôt Nerciat chargé d'une semblable mission en Hollande. Ce séjour à Copenhague devait, dix ans plus tard, le conduire en Hesse et faire de lui un serviteur du landgrave de Hesse-Cassel. Voici comment. Des trois fils que le landgrave Frédéric II avait eus de la princesse Marie d'Angleterre, sœur du roi Georges II, deux, le prince Georges-Guillaume, comte de Hanau, et le prince Charles, avaient épousé deux princesses danoises, filles du roi Frédéric V : l'aîné, la princesse Guillelmine ; le cadet, qui, par ce mariage, devint vice-roi de Norvège, la princesse Louise. De son côté, le roi de Danemark, Christian VII, avait épousé une sœur de la landgrave de Hesse-Cassel, une princesse d'Angleterre, la princesse Caroline-Mathilde, qui devait être célèbre par ses infortunes, mêlées à la tragique histoire du comte de Struensée. Les cours de Hesse-Cassel et de Danemark étaient, pour ainsi dire, des cours de famille.

Il n'est donc pas étonnant que le chevalier de Nerciat soit allé, vers 1779, se fixer à la cour de Cassel, où, en 1780, nous le trouvons pourvu de la charge de conseiller sous-bibliothécaire. Le souverain était encore le landgrave Frédéric II, alors âgé de soixante ans, remarié depuis 1773 à la princesse Amélie de Brandebourg-Schwedt, et qui devait régner jusqu'en 1785. Il semble que Nerciat ait été fort bien accueilli à cette petite cour de Cassel, qui aimait les plaisirs. Il ne fut pas seulement un bibliothécaire plus ou moins érudit, ce dont on peut douter ; il fit jouer sur le théâtre de Cassel, sous le titre de *Constance, ou l'heureuse timidité*, une comédie en trois actes, mêlés d'ariettes, dont il avait lui-même fait la musique. Malheureusement nous n'avons aucune donnée sur cette pièce, qui figure au catalogue de la collection Soleinne, mais que ne possède pas la Bibliothèque nationale.

La landgrave de Hesse-Cassel, Philippine de Brandebourg-Schwedt, avait une affection particulière pour sa jeune parente la princesse Antoinette de Hesse-Rheinfels-Rothembourg, belle-sœur de la landgrave de Hesse-Rothembourg. Les *Mémoires* de la baronne d'Oberkirch nous en fournissent la preuve. Indépendamment des rapports de famille qui existaient entre ces deux branches de la maison de Hesse, l'on peut croire que Nerciat dut à la protection de la landgrave Philippine la charge de directeur des bâtiments du prince de Hesse-Rothembourg. Ce prince de Hesse-Rothembourg n'était pas probablement le langrave Charles-Emmanuel, mais son frère Charles-Constantin, né en 1752.

Nerciat était resté deux ans à Cassel (1780-1782). Il ne devait guère rester plus de temps au service de son nouveau maître.

C'est pendant son séjour à Cassel que commença à se répandre la réputation de son premier roman libertin : *Félicia*. Bien qu'il ait été composé et très probablement imprimé, en 1775, hors de France, il ne passa pas inaperçu à Paris.

Il y avait déjà quelque temps que le genre semblait abandonné. Le *Sopha*, de Crébillon fils, datait de 1745; les *Bijoux indiscrets,* de Diderot, avaient paru en 1748, et *Faublas* ne devait paraître qu'en 1789. Nerciat devança même de six ans Laclos, dont les *Liaisons dangereuses* sont de 1781. Triste avantage de priorité dans un genre déplorable, mais que l'histoire littéraire doit signaler. Voici comment Grimm, ou plutôt Meister, en rendit compte, dans sa *Correspondance littéraire* du mois de juillet 1780 :

> Il est peu de catéchismes de libertinage et de corruption plus naïfs et plus effrontés que ce nouveau roman ; on n'y trouve pas même l'apparence d'un sentiment moral. C'est l'histoire d'une jeune personne qui, depuis l'âge de quatorze ans, se livre sans scrupule à tous ses goûts, a longtemps, sans le savoir, le bonheur d'être la maîtresse entretenue de son père, de donner à son frère, sans le connaître, les premières leçons du plaisir, etc., et se voit récompensée enfin de tant de sagesse et de vertu par toutes les faveurs qu'on peut attendre d'une destinée heureuse. Ce roman, qu'on attribue à un ancien mousquetaire, n'est pas écrit avec beaucoup de soin; mais il offre quelques aventures assez comiques et plusieurs descriptions infiniment voluptueuses. On ne peut se dissimuler que ce ne soit l'ouvrage d'un amateur et d'un amateur profondément initié dans les mystères de son art [1].

L'exemplaire que nous avons eu entre les mains et qui appartient à l'une des premières éditions porte :

> *Félicia, ou mes Fredaines.* A Amsterdam; s. d. 2 vol. in-12; 1-216 et 1-256.

Chaque volume est terminé par une table des chapitres compris dans chacune des quatre parties dont se compose ce roman.

Le titre de chacun des deux volumes porte cette épigraphe :

La faute en est aux dieux qui me firent si folle.

Au verso du premier titre se lisent ces vers :

Voici, mon très cher ouvrage,
Tout ce qui t'arrivera :
Tu ne vaux rien, c'est dommage ;
N'importe, on t'achètera.
Jusqu'au bout avec courage
        On te lira ;
La plus catin, c'est l'usage,
Au feu te condamnera,
        Mais la plus sage
            Rira.

Le premier chapitre, dans lequel l'héroïne Félicia explique pourquoi elle écrit son histoire, est des plus curieux et rappelle l'origine de certains

1. *Corresp. littér.*, édit. Tourneux, t. XII, p. 417.



mémoires scandaleux qui ont paru de notre temps Voici ce début : un dialogue entre Félicia et un de ses adorateurs :

« Quoi! c'est tout de bon (me disait, il y a quelque temps, un de mes anciens favoris). Vous écrivez vos aventures; et vous vous proposez de les publier?

— Hélas! oui, mon cher : cela m'a pris tout d'un coup comme bien d'autres vertiges, et vous savez que je ne m'amuse guère à me contrarier. Il faut tout dire, je ne me prie jamais que des choses qui me font plaisir.

— Vous en avez donc beaucoup à composer votre roman ?

— Beaucoup. Je dois passer et repasser mes folies en parade, avec la fantaisie d'un nouveau colonel qui fait défiler son régiment un jour de revue; ou, si vous voulez, d'un vieil avare qui compte et pèse les espèces d'un remboursement dont il vient de donner quittance.

— C'est beaucoup dire; mais, entre nous, quel est votre but en écrivant?

— De m'amuser.

— Et de scandaliser l'univers!

— Les gens trop susceptibles n'auront qu'à ne pas me lire.

— Ils y seront forcés, car votre petite vie...

— Courage, monsieur, dites-moi des injures... Mais vous avez beau me blâmer; je veux griffonner, et si vous me mettez de mauvaise humeur...

— Oh! oh! des menaces! Et que me ferez-vous?

— Un petit présent : c'est à vous que je dédierai mon livre : à vous; bien entendu qu'il y aura au frontispice, en toutes lettres, votre nom et vos qualités.

— Le tour serait noir... Mais je me rétracte, belle Félicia. Oui, j'avais tort. Il est bien maladroit à moi de n'avoir pas senti d'abord toute l'utilité d'un ouvrage tel que celui dont vous vous occupez.

— A la bonne heure ; présentement je suis contente de vous.

— Et je puis me flatter que vous voudrez bien dédier à quelque autre ? »

Chez Nerciat le dialogue est toujours remarquable : vif, piquant, spirituel. Ce qui ensuite intéresse le plus aujourd'hui dans son roman, ce sont les portraits et les traits de mœurs. C'est par là qu'il vit encore, et qu'on peut le lire avec quelque utilité et quelque plaisir.

Née dans des circonstances mystérieuses, ne connaissant ni son père ni sa mère, Félicia est recueillie en Italie par deux jeunes époux qui l'emmènent en France où le mari va exercer l'art de la peinture. Il y est d'abord protégé par un prélat mondain dont Nerciat trace ainsi le portrait :

Monseigneur était d'une figure intéressante, petit-maître à l'excès, vif, aussi pétulant que lorsqu'il était officier, toujours gai, toujours content, agréable et bouillant d'esprit; il paraissait de dix ans plus jeune qu'il n'était. En effet, amateur universel, poésies, lettres, spectacles, arts, sciences, talents, plaisirs, modes, folies, tout était de son ressort.

A côté de ce portrait d'un prélat galant, celui de l'aimable chevalier d'Aigremont, le type du jeune officier, du mousquetaire, pour tout dire en un mot, n'est pas déplacé. Il semble que l'auteur a dû le tracer avec toutes sortes de complaisances, tel qu'il se représentait peut-être lui-même dans sa fleur de jeunesse, ou tel qu'il aurait voulu être :

Qu'on se représente un Adonis de dix-neuf ans, dont les traits étaient parfaits, la physionomie noble, le regard vif et doux, et dont le teint aurait fait honneur à la plus jolie femme. Qu'on imagine un front dessiné par les Grâces, et merveilleusement accompagné d'une chevelure unique, du plus beau châtain brun : une taille haute,

svelte, pleine de grâces, et que faisait briller un petit uniforme d'officier aux gardes. Une jambe! un pied! Mais tout cela ne donne qu'une idée imparfaite du rare neveu de Monseigneur, de l'incomparable chevalier d'Aigremont; quels yeux! quelles dents! quel sourire! que de charmes dans les moindres mouvements!

Nerciat nous montre aussi plus d'un original, même plus d'un grotesque.

Ainsi ce Président, « qui toute sa vie avait fait profession de protéger les arts et les artistes », qui « parlait pour quatre », et qui n'en était pas toujours plus amusant pour cela.

Cet homme, que le feu d'un demi-génie fort actif avait desséché, ressemblait beaucoup à une momie habillée à la française. De grands traits chargés, de gros yeux brusques, saillans, bordés de fossés creux; une bouche plate, un nez aquilin et un menton pointu, qui semblaient regretter de ne pouvoir se baiser, donnaient au personnage une physionomie folle, mais spirituelle et passablement bonne; et sans un ridicule frappant dont cet honnête Président était verni de la tête aux pieds, on se fût accoutumé volontiers à sa pittoresque laideur.

Il ne serait peut-être pas impossible de retrouver l'original de ce portrait, trop vivant pour n'avoir pas été pris sur nature. La famille d'ailleurs est à l'avenant. La Présidente, qui, à la différence de son mari, « regardait les arts en général comme d'agréables futalités », mais qui en revanche « avait un goût décidé pour les choses abstraites, se mêlait de mathématiques et même d'astronomie »; et ne jouait que l'hombre, le trictrac et les échecs, « parce qu'ils sont savants et sérieux ».

La fille, une grande demoiselle du nom d'Éléonore, qui, aux présentations qu'on lui fait, « a, en parlant, les yeux baissés, les deux mains réunies devant elle sur un bout d'ouvrage, et les reins à moitié pliés pour se rasseoir aussitôt que sa politesse de devoir sera expédiée ». Virtuose aussi, mais virtuose ridicule qui, tout « en ne se faisant jamais prier », au dire de madame sa mère, « ne prit pourtant qu'au bout d'un quart d'heure la peine de chanter »; mais qui compensa son défaut d'empressement par le volume de sa voix. La scène est vraiment amusante, et d'un ridicule bien saisi.

Le premier cri d'Éléonore nous fit faire à tous un mouvement sur nos sièges. Le Président, nous croyant déjà saisis d'admiration, nous disait d'une mine : Eh bien, vous ne vous attendiez pas à des sons comme ceux-là? — Assurément, monsieur le Président, personne ne s'y attendait. — Le récit traînant était encore enrichi de stations, de développements de voix, que le cher papa, transporté, prenait soin d'encourager en ouvrant la bouche, ou de prolonger en appuyant un doigt sur la table.

Avec le second volume du roman, les héros changent : c'est sur un gentilhomme anglais, le chevalier Sydney, et sur le jeune Monrose, une sorte de Chérubin échappé du collège, que se porte désormais l'intérêt. Nous n'avons pas besoin de dire que l'un et l'autre sont aimés de Félicia. En présentant au lecteur son chevalier Sydney, Nerciat reproduit le type idéal que le XVIIIe siècle se faisait d'un Anglais séduisant. Ce n'est pas un Grandisson, il n'en a pas la perfection morale; mais ce n'est pas non plus un Lovelace, il n'en a pas la scélératesse. Il se rapprocherait davantage du milord Edouard de la *Nouvelle Héloïse*.

Cet homme, qui paraissait au premier abord froid et sérieux, déployait bientôt, sans la moindre prétention, une éloquence facile, intéressante. Philosophe, il n'avait que des principes modérés, consolans; ses yeux, qui n'étaient d'abord que majes-



tueux, devenaient tendres dès qu'il parlait : un sourire charmant inspirait de la confiance; en un mot, plus on le contemplait, plus on était frappé de la symétrie parfaite de ses traits et de la dignité de sa physionomie. Agé d'environ quarante ans, il avait la fraîcheur et la vivacité du plus jeune homme. Sa voix, quoique mâle, était douce; sa taille, aussi souple que noble, était dégagée de cette contrainte que nous reprochons au plus grand nombre de ses compatriotes.

Et ailleurs :

Son âme répondait à sa figure : elle se peignait dans la noblesse et les grâces de son maintien.

Monrose fait contraste avec le chevalier Sydney. C'est la jeunesse dans toute sa naïveté friponne, dans son élan aussi pour le plaisir, une aube voilée du plaisir.

Le pauvre petit, dit Félicia, me regardait furtivement, et ne le faisait jamais sans rougir. Si nous nous rencontrions, il détournait la vue, pourvu qu'il y songeât; car lorsque le plaisir de me contempler lui faisait oublier la convention qu'il pouvait avoir faite avec lui-même de s'en abstenir, le fripon se déridait, son visage pétillait, j'y lisais qu'il mourait d'envie de se jeter à mon cou. » — Ce dernier trait n'est-il pas joli? On avait rencontré Monrose misérablement vêtu de ses habits usés d'écolier pauvre. Et cependant, sous cette livrée de la misère scolaire, il avait déjà fort bonne mine. Ce fut bien autre chose quand la tante de Félicia eut commandé pour lui le plus galant équipage. L'Amour en talons rouges n'eût pas été plus joli. « Il était d'une beauté ravissante dans ses nouveaux ajustements.

Ces citations suffisent pour faire juger des qualités littéraires du chevalier Nerciat : l'esprit, la grâce, le feu en sont les principales.

Entre l'année 1783, où Nerciat est au service du prince de Hesse-Rothembourg, et l'année 1788, où nous le voyons, sinon de retour en France, du moins employé par la France à l'étranger, il est très probable qu'il parcourut de nouveau les petits États d'Allemagne, et peut-être aussi ceux de l'Empereur. Nous le trouvons, en effet, en 1787, faisant imprimer à Prague deux pièces de théâtre : l'une, *les Rendez-vous nocturnes, ou l'Aventure comique*, comédie-proverbe; l'autre, *les Amants singuliers, ou le Mariage par stratagème*, qualifiée également de comédie-proverbe. Les proverbes, en effet, étaient devenus à la mode, avec Carmontelle (1717-1806), comme ils le sont redevenus de nos temps avec Alfred de Musset et Octave Feuillet. Mais comme ces proverbes se jouaient surtout sur des théâtres de société, il est à croire que c'est aussi pour quelque scène princière d'Allemagne, ou même peut-être pour le théâtre particulier de la cour de Vienne, où nous savons qu'on en jouait quelquefois en français, que Nerciat composa ces deux pièces, qui portent à quatre le nombre de ses œuvres théâtrales.

Pendant que Nerciat était tantôt à Cassel, tantôt à Prague, ou ailleurs encore, un conflit s'élevait entre la maison d'Orange et les États-Généraux de Hollande. Tandis que le stathouder était protégé par l'Angleterre, la France, fidèle à sa tradition politique, soutenait le parti populaire. Un officier français, M. de Maillebois, avait déjà passé en Hollande, pour organiser la résistance contre le stathouder, lorsque Nerciat reçut aussi une mission militaire pour Utrecht. C'est à ce moment qu'il reçut la croix de Saint-Louis. Mais

Louis XVI, ne voulant pas risquer une guerre, rappela bientôt les officiers qu'il avait envoyés, et l'on sait comment le stathouder aidé des Prussiens vint à bout de la résistance du parti populaire. Nerciat revint en France et s'y livra à de nouvelles publications de plus en plus libres et dont il serait désormais difficile de donner quelques échantillons. On en trouvera plus loin la liste. Parmi elles figure une sorte d'imitation du *Chevalier de Faublas*. Nerciat avait assez de talent pour ne pas tomber dans l'imitation. De toutes ces publications dernières, une seule doit être relevée, c'est celle des *Aprodites*, parce qu'elle jette certain jour sur une société de plaisir ou plutôt de libertinage, qui, sous le nom d'Ordre des Aprodites, s'était formée à Paris, pendant le XVIIIe siècle. « Le livre de Nerciat est le tableau, dit M Arthur Dinaux, dans son livre : *les Sociétés badines*, Paris, 1867, des scènes qui se passaient dans les réunions de l'Ordre, et offre une narration entremêlée de nombreux dialogues. » Voici comment Nerciat lui-même parle de cette société et de son origine :

« L'Ordre ou la fraternité des Aprodites, aussi nommés Morosophes, se forma dès la régence... Soit qu'un inviolable secret eût constamment garanti les anciens Aprodites de l'animadversion de l'autorité publique (si sévère, comme on sait, contre le libertinage porté à certains excès), soit que dans le nombre de ces associés il y en eût d'assez puissants pour rendre vaine la rigueur des lois qui auraient pu les disperser et les punir, jamais la société n'avait souffert d'échec de quelque conséquence ».

Cet Ordre des Aprodites n'a pas échappé à MM. de Goncourt dans leur livre : *la France au* XVIIIe *siècle*.

A la Révolution, Nerciat émigra et se retira en Italie, où il alla habiter Naples. Il paraît qu'il aurait été employé alors par le gouvernement de la reine Caroline. Il fut, assure-t-on, chargé d'une mission à Rome. Quoi qu'il en soit, ce qui est certain, c'est qu'il fut pris par les Français maîtres de Rome, soit comme émigré, soit comme émissaire du roi de Naples. Emprisonné au château Saint-Ange, il y resta plusieurs années et mourut en 1800, peu après avoir recouvré la liberté. Ainsi finit le chevalier de Nerciat qui, dans les lettres comme dans l'armée, aurait pu mieux faire qu'il n'a fait, mais qui au milieu de beaucoup de défauts eut certainement des qualités remarquables d'écrivain. Parlant de *Félicia*, Charles Monselet, ce délicat lettré, a dit dans ses *Galanteries du* XVIIIe *siècle :* « La vivacité de quelques tableaux ne doit pas empêcher de rendre justice à l'une des plus charmantes productions que la décadence du XVIIIe siècle ait inspirées, coquette débauche de sentiment et d'esprit, esquisse folâtre des dernières ruelles à la mode, accentuée plus littérairement que le long roman de Louvet. »

Voici maintenant, par ordre chronologique, la bibliographie aussi exacte que possible des œuvres du chevalier de Nerciat :

1. — ***Félicia, ou mes Fredaines***. Londres, 1775, 1776, 1778, 2 vol. in-18; et s. d. (1784, Cazin), 4 vol. in-18, avec 12 fig. non libres et 12 fig. libres. Il existe une dizaine de réimpressions faites au XVIIIe siècle, dans le format in-12 ou in-18. Par exception, celle de 1792 est in-8°.

2. — ***Contes nouveaux***. Liège, 1777, in-8° de VIII-136 p.

3. — ***Dorimon***. Voir plus haut. Figurait au catalogue Soleinne, sous le n° 3038.



4. — *Constance, ou l'Heureuse témérité*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, scène et musique de M. le chevalier de Nerciat. Cassel, P.-O. Shanope, 1780, in-12 de 87 p. y compris les préliminaires.

Avec cette annotation dans le catalogue de la bibliothèque de M. de Soleinne (nº 3554) :
« L'auteur était sous-bibliothécaire du Muséum de Cassel : sa pièce fut représentée devant le landgrave de Hesse. »

5. — *Les Amants singuliers, ou le Mariage par stratagème*, comédie-proverbe, par M. le chevalier de N.....t; Prague, Jean-Ferdinand Le Noble de Schonfeld, 1787 (cat. Soleinne, nº 3015).

6. — *Les Rendez-vous nocturnes, ou l'Aventure comique*, comédie-proverbe, par le chevalier de N.....t; Prague, Jean-Ferdinand Le Noble de Schonfeld, 1787 (cat. Soleinne, nº 3015).

7. — *Le Doctorat impromptu*. S. l., 1788, in-32 de 120 p., avec 2 fig. libres.

8. — *Les Galanteries du jeune chevalier de Faublas, ou les Folies parisiennes*. S. l. 1788, 4 vol. in-12.

9. — *Mon noviciat, ou les Joies de Lolotte*. S. l. (Berlin) 1792 ; 2 vol. in-18, avec 2 fig. libres. Il a été traduit en allemand dans les *Priapische romane*.

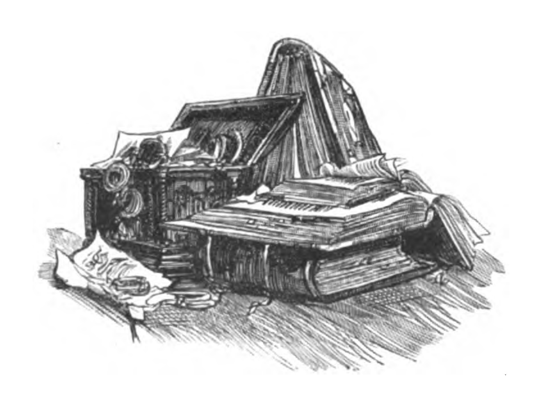
10. — *Monrose, ou le Libertin par fatalité* (suite de *Félicia*). S. l., 1792, 4 vol. in-8º et in-18. Réimprimé en 1795 et 1797, 4 vol. in-18.

11. — *Les Aprodites, ou Fragments Thali-Priapiques*, pour servir à l'histoire du plaisir, par l'auteur de *Félicia* et de *Monrose*. Lampsaque, 1793, 8 parties petit in-8º de 80 p. et figure libre dans chacune.

12. — *Le Diable au corps*, œuvre posthume du très recommandable docteur Cazzone, etc. S. l. 1803, 3 vol. in-8º et 6 vol. in-18, avec 20 fig. libres. Roman entremêlé de dialogues. La première partie, formant la moitié du premier volume, avait paru en Allemagne, sous le titre : *les Écarts du tempérament, ou le Cathéchisme de Figaro*, esquisses dramatiques, Londres. 1785, 1 vol. p. in-12, avec 4 fig. libres.

13. — *L'Urne de Zoroastre, ou la Clef de la science des Mages.*

EUGÈNE ASSE.





VOYAGE
AUTOUR DE FÉLIX ARVERS



UN sonnet que toutes les anthologies reproduisent, la plupart, voire l'une des plus récentes, en le dénaturant, un sonnet qui n'est même pas sans défaut, a immortalisé le nom de Félix Arvers. Et pourtant, jusque dans ces derniers temps, la vie de ce poète, qui fut doublé d'un vaudevilliste, est demeurée presque ignorée. Nous avons bien, en février 1886, essayé pour notre part de dissiper ces ténèbres et d'esquisser une bio-bibliographie de l'auteur de *Mes heures perdues;* mais notre plaquette, maintenant épuisée, s'adressait à un nombre restreint de lecteurs [1]. En revanche, elle nous a valu de précieuses communications et nous a fait découvrir de nouveaux documents dont l'analyse peut intéresser les bibliophiles et les curieux. Dans tous les cas, nous avons l'espoir d'éclairer de cette façon certains points obscurs de la vie et des œuvres d'Arvers.

1. *Félix Arvers* (1806-1850), par Charles Glinel; 1 vol. in-8° raisin de 54 p. Reims, F. Michaud. Paris, P. Rouquette, 1886; tiré à 107 exemplaires numérotés.

I

La famille paternelle de notre héros était originaire de la Touraine.

Son aïeul, Guillaume-Pierre Arvers, né à l'Isle-Bouchard, près Chinon (Indre-et-Loire), vécut sur ses terres à Rilly, à deux lieues de distance de l'Isle-Bouchard. La femme de ce dernier, Rose-Thérèse Delahaye, était fille d'un négociant de Châtellerault (Vienne). Tous deux, domiciliés à Châtellerault, moururent en décembre 1787 et furent inhumés à l'Isle-Bouchard [1].

Treize enfants naquirent de leur union. Huit d'entre eux moururent avant d'avoir atteint leur majorité.

L'aîné de ceux qui vécurent, Charles-François-Marie Arvers, oncle du poète, né le 2 février 1759 à Châtellerault, était pharmacien à Rouen, rue de la Grosse-Horloge, et s'occupa tout spécialement et avec talent de chimie industrielle [2]. Huit de ses enfants moururent en bas âge; les deux qui survécurent étaient : 1° Louis-Alexandre Arvers, né en juillet 1789 à Rouen, agrégé de la Faculté de médecine de Paris, professeur d'histoire naturelle au lycée Louis-le-Grand, conservateur au Muséum, décédé en 1858; 2° Victor Arvers, né le 5 mars 1797 à Rouen, décédé en juin 1871 à Lyon, pharmacien-major de première classe en retraite. Ce dernier a laissé deux fils, cousins au cinquième degré de l'auteur de *Mes heures perdues :* M. Charles Arvers, aujourd'hui commandant du génie en retraite à Paris, et M. Paul Arvers, lieutenant-colonel d'infanterie, chef du deuxième bureau de la première direction au ministère de la guerre.

Des trois tantes paternelles de Félix Arvers, l'aînée, Victoire-Élisabeth Arvers, mariée à M. Gauthier, marchand de vin et eau-de-vie en gros à Paris, a laissé une fille, Victorine Gauthier, qui épousa son cousin germain ci-après nommé, M. Roberdeau, et des petits-enfants qui habitent Saumur.

La seconde, Sophie Arvers, mariée à M. Charlot, cultivateur à Rilly, a laissé un petit-fils, capitaine de dragons.

La troisième des tantes de Félix, Julie Arvers, épousa M. Roberdeau, employé dans les eaux et forêts à Neuillé, canton de Saumur. L'un de ses fils prit pour femme sa cousine germaine précédemment désignée (Mme Roberdeau, née Victorine Gauthier, qui habite Nantes), et l'une des filles de Mme Roberdeau née Arvers se maria, en 1816, avec le colonel de

1. Par les Delahaye, M. le général de division Arnaudeau, sénateur de la Vienne, était parent de Félix Arvers qu'il a connu dans sa jeunesse.

2. Voyez *Dictionnaire de P. Larousse*, t. XIV, article *Teinture.*

Saint-Hillier, père du colonel de ce nom, tué à la bataille de Spickeren, le 6 août 1870, à la tête du 2e régiment d'infanterie de ligne.

Quant à la *famille maternelle* de Félix Arvers, elle était originaire de l'arrondissement de Joigny (Yonne). Son aïeul, Jean-Baptiste-Alexis-Joachim Vérien, menuisier, fut maire de Cézy. Né en 1745, à Saint-Julien-du-Sault, du mariage de Jean-Baptiste Vérien et de Colombe Perrier, il mourut à Cézy le 10 janvier 1818. Son grand-oncle, Julien-Martin Vérien, né en 1756 et décédé en 1853, avait été délégué en 1790 à la fête de la Fédération.

Cette famille n'est plus représentée à Cézy; une cousine germaine du poète, Mme Claudine-Eugénie Vérien, mariée à M. Fourrier, ancien huissier, née en 1806, habite Saint-Julien-du-Sault.

II

L'auteur de *Mes heures perdues*, Alexis-Félix Arvers, naquit à Paris, sur l'ancien IXe arrondissement, rue Guillaume, no 1 (aujourd'hui rue Budé), le 23 juillet 1806, à sept heures du soir. Il était fils de Pierre-Guillaume-Thérèse Arvers, marchand de vin en gros, et de Jeanne Vérien, mariés à Paris depuis douze années.

L'enfant fut baptisé le 12 août 1806 par un vicaire de la paroisse de Saint-Louis-en-l'Ile.

M. Arvers père paraît avoir continué son commerce de vins à Paris jusqu'en 1819. A cette époque, sans renoncer à sa profession, il alla se retirer à Cézy, et y mourut le 23 novembre 1823, âgé de cinquante-neuf ans. Il était né le 15 octobre 1764, le troisième des treize enfants dont se composait sa famille.

Le 16 août 1824, son fils unique, Félix, qui avait fait toutes ses études à l'institution Massin et suivi les cours du collège Charlemagne, obtenait, comme vétéran de rhétorique, à la distribution des prix du concours général entre les élèves des collèges de Paris et de Versailles, le prix d'honneur et le premier prix de discours français. Dans cette dernière faculté, Arvers avait concouru avec Alfred Nettement, du collège Sainte-Barbe (2e prix des vétérans), et Désiré Nisard, du collège Charlemagne (1er prix des nouveaux); il se trouvait par conséquent en excellente compagnie. Le sujet du discours latin qui lui valut le prix d'honneur était celui-ci : *Muretus Gallus, Summi Pontificis nomine, in Basilicâ Vaticanâ Joanni Austriaco navalem ad Naupactum victoriam gratulatur.* Le discours français avait pour titre : *Éloge funèbre de Pertinax, prononcé devant le peuple romain par Septime Sévère*[1].

1. Voyez *Annales des concours généraux*; Paris, Brédif et Maire-Nyon; 1 vol. in-8o, 1825.



Le 9 août 1825, Félix Arvers subissait avec succès à la Sorbonne l'épreuve du baccalauréat ès lettres; trois mois après, le 15 novembre, il prenait sa première inscription à l'École de droit de Paris ; le 24 août 1827, il était bachelier en droit, et le 21 août 1828 passait le premier examen de licence. Il n'eut pas le courage de pousser plus loin ses études juridiques après ce dernier effort.

Il se sentait alors irrésistiblement entraîné vers la poésie et s'y adonna presque exclusivement pendant les deux années 1828 et 1829. En effet, l'une des premières pièces de *Mes heures perdues, A M. Victor Hugo,* remonte au mois de janvier 1828; *la Saint-Barthélemy* est du mois de juillet 1829. *La Ressemblance,* destinée à un volume qui n'a jamais paru, porte la date de janvier 1830.

Une soirée précédée d'un dîner fut donnée, en 1828, par le nouveau ministre de l'instruction publique, M. de Vatimesnil, à l'occasion de la distribution des prix du concours général; M. Armand de Pontmartin, l'un des lauréats, figurait parmi les invités. L'éminent critique a raconté sa conversation avec M. Eugène Boré, premier prix de philosophie, qui devait mourir supérieur général des Lazaristes. « M. de Vatimesnil — disait Boré à son ami de Pontmartin — a eu l'attention délicate d'inviter les prix d'honneur des années précédentes. Ces trois jeunes gens qui causent avec Berryer, ce sont Drouyn de Lhuys, Cardon de Montigny et Félix Arvers. *On dit qu'il y a chez ce dernier l'étoffe d'un poète.* » Alfred de Musset assistait également à la réception ministérielle [1].

Le 1er janvier 1830, Arvers sembla déterminé à couper les ailes à ses fantaisies poétiques. Il entra à cette date, comme sixième clerc, en l'étude de Me Guyet-Desfontaines, notaire à Paris, y obtint plus tard et successivement les inscriptions de troisième et de deuxième clerc, et ne renonça définitivement au notariat que le 1er mars 1836, en même temps que son patron, depuis deux ans député de la Vendée, se démettait lui-même de son office.

Pendant ces six années de stage, le jeune clerc n'avait pas réussi à obtenir le titre de principal et avait montré sans doute aussi peu de vocation pour la pratique qu'antérieurement pour l'étude théorique du droit. En revanche, il s'était créé, par la fréquentation du salon de M. et Mme Guyet-Desfontaines, des relations charmantes dans le monde des lettres et des arts.

Gendre du littérateur et membre de l'Institut Amaury Duval, neveu par alliance de l'académicien Alexandre Duval, beau-frère du peintre Amaury Duval, le patron d'Arvers vivait dans un milieu qui répondait exactement aux aspirations poétiques et à l'esprit délicat et rêveur de ce

1. A. de Pontmartin : *Mes mémoires,* 1re série, p. 42 à 48. Paris, Calmann Lévy, 1885 et 1886, 2 vol. grand in-18.

dernier. Mme Guyet-Desfontaines avait, de son côté, une réputation justifiée de beauté et d'esprit qui lui a survécu.

Outre les relations que nous venons d'indiquer, Arvers s'en était créé chez Charles Nodier, en fréquentant les soirées de l'Arsenal. Il connaissait Mme de Girardin, Alexandre Dumas, Eugène Delacroix et Roger de Beauvoir, auquel il dédia son drame intitulé : *la Mort de François Ier*. Paul Foucher et Bayard furent ses premiers collaborateurs. Il fut l'un des amis ou du moins l'une des connaissances de jeunesse de Sainte-Beuve.



Mme Mennessier-Nodier, dans un livre consacré à la glorieuse mémoire de son père[1], évoque le souvenir d'un déjeuner de soleil offert par le poète Ulrich Guttinguer dans son « cottage » de la rue de Courcelles et qui réunissait, entre autres convives : Victor Hugo, sa femme et leur fille Léopoldine ; M. et Mme Charles Nodier, M. et Mme Antoine de Latour, Félix Arvers, Alfred de Musset et Alfred Tattet, l'ami commun de ces deux poètes.

M. Maxime du Camp a esquissé le portrait du Dr Koreff, qui vint se fixer à Paris vers la fin de la Restauration et eut quelque influence dans la société du temps de Louis-Philippe.

Koreff avait du goût pour la bonne chère, mais il aimait surtout les dîners de garçons où l'on cause les coudes sur la table, où les paroles sont libres et les anecdotes croustilleuses. On se donnait rendez-vous à la rotonde du Palais-Royal, entre amis, et là on décidait à quel restaurant on irait demander le pain du jour. Il n'était point sot et choisissait bien ses convives : Lœve-Veimars, Mérimée, Beyle, les deux Musset, Eugène Delacroix, Viollet-le-Duc, Ampère,

1. Voyez *Charles Nodier, épisodes et souvenirs de sa vie,* par Mme Mennessier-Nodier ; 1 vol. grand in-18. Paris, Didier et Cie, 1867, p. 348 et 349.

Arvers, Briffaut, qui est mort fou, et quelquefois même — ne le répétez pas — le philosophe Victor Cousin. Il y avait là un souffle d'esprit à tourner les têtes. La soirée se prolongeait en causeries que plus d'un aurait voulu entendre. Que faisait-on ensuite? Si j'avais au doigt la plume de Mathurin Régnier, j'essayerais de le dire [1].

Une respectable parente d'Arvers qui l'a beaucoup connu, écrivait un jour, à son sujet :

J'ai quitté Paris en 1827; il y avait trois ou quatre ans que Félix avait obtenu deux prix au grand concours. Il habitait alors avec sa mère rue des Filles-du-Calvaire, à peu de distance de la place Royale.

Après quelques essais heureux en littérature, il a fait du théâtre et a quitté sa mère pour se fixer sur les boulevards, où il se trouvait plus à portée de ses relations.

C'était un excellent garçon, mais qui n'avait jamais un sou à lui, et nous ne l'avons vu que deux fois, à Saumur, pour affaires de succession.

Malheureusement la vie qu'il menait ne pouvait que nuire horriblement à sa santé et l'épuiser avant le temps. Il passait les jours et les nuits avec des acteurs et des actrices pour arriver à faire répéter et jouer ses pièces, etc., etc.

Ce fragment de lettre nous a fait anticiper sur la carrière d'auteur dramatique de notre héros. Il convient de rappeler tout d'abord que c'est pendant la durée de son stage notarial qu'il fit paraître la plus grande partie de ses œuvres poétiques.

Le 13 novembre 1832, il adressait une pièce de vers à A., probablement Alfred Tattet, qui fut un des amis intimes d'Arvers et d'Alfred de Musset. Le poète dont il y est question doit être Alfred de Musset. On lit à ce sujet dans une revue [2] :

M. Tattet, grand ami d'Arvers primitivement, avait, paraît-il, un peu abandonné ce premier pour se rapprocher de Musset, connaissance plus nouvelle.

Arvers en éprouva un peu de dépit; plus frappé toutefois dans son amitié que dans son amour-propre littéraire, il essaya de ramener la brebis égarée.

Non seulement il y réussit, mais il fit mieux : il devint bientôt après, lui-même, un des amis de Musset, et c'est à ce rapprochement des trois amis, sans doute, que le morceau que nous allons citer dut de ne pas paraître dans les *Heures perdues,* à l'impression desquelles il est antérieur.

Notons, en passant, que ce morceau est indiqué comme inédit dans *la Nouvelle Revue de poche* du 23 juillet 1868 et signalé dans les numéros des 25 août et 10 octobre 1887 de *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux.*

1. Maxime du Camp, *Souvenirs littéraires,* 2 vol. in-8°. Paris, Hachette et Cie, 1882 et 1883, t. II, p. 320 à 323.

2. *La Nouvelle Revue de poche,* 23 juillet 1868. Paris, Librairie de l'Académie des Bibliophiles, p. 113 à 120.

I

A....., j'ai vu des jours où nous vivions en frères;
Servant les mêmes dieux aux autels littéraires :
Le ciel n'avait formé qu'une âme pour deux corps;
Beaux jours d'épanchement, d'amour et d'harmonie,
Où ma voix à la tienne incessamment unie
Allait se perdre au ciel en de divins accords.

Qui des deux a changé? Pourquoi dans la carrière
L'un court-il en avant, laissant l'autre en arrière?
Lequel des deux soldats a déserté les rangs?
Pourquoi ces deux vaisseaux qui naviguaient ensemble,
Désespérant déjà d'un port qui les rassemble,
Vont-ils chercher si loin des bords si différents?

C'est la loi d'ici-bas : quand tout change et tout passe,
Quand chaque son qui fuit, en traversant l'espace,
Semble une voix d'ami qui murmure un adieu;
Quand sur nous, sans pitié, déployant ses ravages,
Le temps roule sans fin dans un lit sans rivages,
Pour ne se reposer que dans le sein de Dieu,

Tu veux que notre cœur, chétive créature,
Seul exempt ici-bas des lois de la nature,
Qui détruit son ouvrage et le pousse au trépas,
Immuable lui seul et lui seul sédentaire,
Debout sur les débris, puisse voir sur la terre
Toute chose changer et qu'il ne change pas!

Non, non; je n'ai jamais, divine poésie,
Profané ton autel pour une apostasie;
J'ai tenu devant tous ton culte pour sacré;
A ton temple nouveau j'ai déposé ma pierre
Et jamais cette voix n'en vint, comme saint Pierre,
A renier le Dieu qu'elle avait adoré.

Je n'ai pas dévoué mon maître aux gémonies,
Je n'ai pas abreuvé de fiel et d'avanies
L'idole où mes genoux s'usaient à se plier;
Je n'ai point du passé répudié la trace,
J'y suis resté fidèle, et n'ai point, comme Horace,
Au milieu du combat jeté mon bouclier.

Non, c'est toi qui changeas. Un nom qui se révèle
T'éblouit des rayons de sa gloire nouvelle.
Tu vois dans le bourgeon le fruit qui doit mûrir :
Mécène du Virgile et saint Jean du Messie,
Tu répands en tous lieux la sainte prophétie,
Tu sèmes sa parole et tu la fais fleurir.

II

Moi, je suis ainsi fait : au rang des plus grands crimes
Je mets le fantastique et les mauvaises rimes :
La rime est un écho qui se perd sans effet,
S'il ne sait recueillir la voix à sa naissance.
C'est un instrument faux, et j'appelle impuissance
Le dédain orgueilleux que certains en ont fait.

Je ne suis pas de ceux qui croient que la pensée,
Dans un cadre grossier bien ou mal enchâssée,
Puisse assez resplendir de sa propre beauté.
Beaucoup en cette erreur sont tombés dans notre âge.
Je veux qu'un grand dessein, éclairant tout l'ouvrage,
Imprime à chaque vers la vie et l'unité.

Je ne suis pas de ceux qui vont dans les orgies
S'inspirer aux lueurs des blafardes bougies,
Qui, dans l'air obscurci par les vapeurs du vin,
Tentent de ranimer leur muse exténuée,
Comme un vieillard flétri qu'une prostituée
Sous ses baisers impurs veut réchauffer en vain.

Je crois que le génie est un fils du mystère,
Qui veut être lavé des fanges de la terre,
Pour marcher dans sa force et dans sa liberté;
Je crois qu'un vase infect en souillerait la flamme;
Que, pour l'œuvre divin, le corps, ainsi que l'âme,
A besoin de pudeur et de virginité.

C'est ainsi que j'entends l'œuvre de poésie :
Chacun de nous s'est fait l'art à sa fantaisie,
Chacun de nous l'a vu d'un différent côté.
Prisme aux mille couleurs, chacun en saisit une
Suivant le point divers où l'a mis la fortune :
Dieu lui seul peut tout voir dans son immensité.

Conserve ta croyance et respecte la nôtre,
Apôtre dévoué de la gloire d'un autre;
Fais-toi du nouveau dieu confesseur et martyr.
Ne crois pas que mon cœur cède comme une argile,
Ni que ta voix, prêchant le nouvel Évangile,
Si chaude qu'elle soit, puisse me convertir.

Adieu. Garde ta foi, garde ton opulence,
Laisse-moi recueillir mon cœur dans le silence,
Laisse-moi consumer ma vie comme un reclus;
Pardonne cependant à cette rêverie,
C'est le chant d'un proscrit en quittant la patrie,
C'est la voix d'un ami que tu n'entendras plus.

III

Nous arrivons maintenant au volume de poésies, *Mes heures perdues,* publié en 1833[1]. Cette première édition contient une curieuse préface en vers, quinze poésies détachées, un drame : *la Mort de François Ier*, et une comédie : *Plus de peur que de mal.* La seconde édition publiée en 1878 à Paris, chez A. Cinqualbre, contient en plus *la Ressemblance*, reproduction d'une pièce insérée dans *la Revue rétrospective* du 15 décembre 1869; les erreurs de la réimpression de *Mes heures perdues* ont été signalées par nous dans l'étude que nous avons consacrée en 1886 à leur auteur.

Deux sonnets seulement figurent dans le livre d'Arvers. Le premier n'est certes pas indigne de celui auquel il a dû sa gloire littéraire. C'est d'ailleurs le rêve d'un poète, car cet écrivain ne s'est jamais marié.

SONNET POUR MON AMI R...

J'avais toujours rêvé le bonheur en ménage,
Comme un port où le cœur, trop longtemps agité,
Vient trouver, à la fin d'un long pèlerinage,
Un dernier jour de calme et de sérénité.

Une femme modeste, à peu près de mon âge,
Et deux petits enfants jouant à son côté;
Un cercle peu nombreux d'amis du voisinage,
Et de joyeux propos dans les beaux soirs d'été.

J'abandonnais l'amour à la jeunesse ardente;
Je voulais une amie, une âme confidente,
Où cacher mes chagrins, qu'elle seule aurait lus;

Le ciel m'a donné plus que je n'osais prétendre;
L'amitié, par le temps, a pris un nom plus tendre,
Et l'amour arriva qu'on ne l'attendait plus.

Quant au célèbre sonnet, *imité de l'italien,* qui a son histoire, il a excité bien des curiosités. Est-il en réalité imité d'un poète transalpin? Sinon, quelle aimable personne l'a inspiré? Nous allons essayer, après tant d'autres, de résoudre ce problème.

En 1886, au château de Compiègne dont il est le bibliothécaire et où nous lui rendions visite, M. Jules Troubat, l'un des secré-

1. Arvers (Félix) : *Mes heures perdues.* Paris, Fournier jeune, imprimerie de Crapelet, 1833, in-8°. Couverture imprimée. Titre et faux-titre sur chine. Vignette sur le titre (cette vignette représente un papillon sur une branche dans une feuillée), 352 p. Hauteur, 216 millimètres.

taires de Sainte-Beuve, nous disait avoir entendu le célèbre académicien affirmer que le sonnet d'Arvers était bien réellement imité de l'italien; en revanche, Sainte-Beuve n'a jamais administré à son secrétaire la preuve de cette assertion ni indiqué la source étrangère à laquelle le poète français aurait puisé son inspiration. L'auteur des *Nouveaux lundis*[1] a écrit simplement sur ce sujet les lignes suivantes qui ne résolvent rien :

Un dernier souvenir à l'un de nos anciens amis ou du moins à l'une de nos connaissances de jeunesse, Félix Arvers, qui n'a pas toujours visé très haut dans l'art, qui n'a pas réalisé toutes les espérances qu'avaient fait naître ses brillants débuts, ses succès universitaires, qui s'est un peu dépensé dans les petits théâtres et dans les plaisirs, a eu dans sa vie une bonne fortune; il a éprouvé une fois un sentiment vrai, délicat, profond, et il l'a exprimé dans un sonnet adorable. Ce n'est pas un de ces sonnets savants, fortement pensés, habilement ciselés, comme Soulary sait les faire; c'est un sonnet tendre et chaste : un souffle de Pétrarque y a passé. Si Arvers a beaucoup péché, il lui sera beaucoup pardonné pour ce sonnet-là.

Il y a plus d'un demi-siècle que le volume de *Mes heures perdues* a été publié et nous sommes certain que, par ce temps de minutie et de recherches littéraires, quelque polyglotte nous aurait déjà révélé le sonnet italien original, s'il avait existé autre part que dans l'imagination d'Arvers.

Mais à quelle héroïne dédiait-il ses vers? Ouvrons l'année 1874, tome VII, de *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, nous y trouvons aux pages 181 et 471 cette double indication :

Page 181. — L'inconnue ne serait-elle pas plutôt la fille de Charles Nodier, Mme Mennessier? Je l'ai entendu dire, comme de source certaine. Pour détourner la pensée des lecteurs, Félix Arvers aurait indiqué que son sonnet était une imitation de l'italien.

(M. G. A.)

Page 471. — Lorsque Charles Nodier était bibliothécaire de l'Arsenal, il réunissait à ses soirées fameuses sous le nom de *Soirées de l'Arsenal,* un certain nombre d'amis qui étaient pour la plupart l'élite des littérateurs de l'époque, tels que Hugo, Musset, Gautier, M. de Fontanet, un diplomate doublé d'un poète distingué, et Arvers. Ce dernier était amoureux de Mlle Marie Nodier (depuis Mme Mennessier), mais plus timide que les autres, n'osait « déclarer sa flamme ». Dans les poésies de Musset, il en est qui sont adressées à Mlle Marie N. C'était Mlle Nodier. A cette époque, la *scie* de l'album existait déjà. Mlle Nodier priait chaque invité de son père d'écrire quelques lignes sur le sien, et c'est là qu'Arvers écrivit son fameux sonnet que « cette femme » ne comprit pas. Était-il impromptu? C'est ce que n'a pu affirmer la personne de qui je tiens ces renseignements exacts.

(R. L. H.)

1. *Nouveaux Lundis*, par C.-A. Sainte-Beuve. Paris, Michel Lévy frères, 1865; in-12, t. III, p. 350 et 351.

Serrons la question de plus près encore et évoquons à la fois le précieux témoignage et l'émouvant souvenir de notre excellent et à jamais regretté confrère Adolphe Racot. Dans les premiers jours du mois d'avril 1886, il rendait visite, à Fontenay-aux-Roses, à Mme Marie Mennessier-Nodier, qui vit là retirée avec une partie de sa famille. Le 6 mai suivant, Adolphe Racot nous écrivait une longue et très intéressante lettre dont nous détachons ces passages :

Malgré son âge, Mme Mennessier est active, sans la moindre infirmité et on ne lui donnerait pas plus de cinquante ans. Elle a beaucoup d'esprit et tous ses souvenirs présents.

Quand je suis entré dans le petit salon, au rez-de-chaussée, j'ai été frappé et ému. Dans ces six à huit mètres carrés tient tout ce qui reste de l'Arsenal : un grand portrait de Nodier, peinture d'un Guérin; un autre, également grandeur nature, de Marie Mennessier, par Amaury Duval, resté ami intime jusqu'à sa mort toute récente; une petite vue peinte de Saint-Point où elle accompagna son père et sa mère dans le voyage avec M. et Mme Hugo; deux jolies esquisses d'anges, par Amaury Duval, d'après les têtes des deux filles; un grande photographie de Mme Hugo, un joli Bonington original, enfin sur la cheminée le buste en terre cuite de Sébastien Nodier, l'aïeul.

Mme Mennessier possède un album du temps où elle était jeune fille : j'y ai trouvé parmi des poésies signées de tous les poètes illustres de l'époque, *le sonnet autographe et signé d'Arvers*. Je vous en envoie une copie exacte et minutieuse, ponctuation et majuscules initiales. *Vous y verrez les changements qu'Arvers y apporta dans l'édition imprimée.*

Voici maintenant la reproduction fidèle de cette précieuse copie :

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère.
Un amour éternel en un moment conçu :
Le mal est sans espoir, aussi j'ai dû le taire,
Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien su.

Hélas! j'aurai passé près d'elle inaperçu,
Toujours à ses côtés et *toujours* solitaire;
Et j'aurai jusqu'au bout fait mon tems (*sic*) sur la terre,
N'osant rien demander, et n'ayant rien reçu.

Pour elle, quoique Dieu l'ait faite *bonne* et tendre,
Elle ira son chemin, distraite, et sans entendre
Ce murmure d'amour élevé sur ses pas;

A l'austère devoir pieusement fidèle
Elle dira, lisant ces vers tout remplis d'elle,
« Quelle est donc cette femme? » et ne comprendra pas.

FÉLIX ARVERS.

Nos lecteurs auront remarqué trois variantes entre le sonnet autographe et celui imprimé dans les éditions de 1833 et de 1878 de *Mes heures perdues :*



1° Le titre : « Sonnet imité de l'italien » n'existe que dans le texte imprimé ; il ne figure pas sur l'album ; nous avons contrôlé sur ce point l'indication même d'Adolphe Racot.

2° Au deuxième vers du deuxième quatrain, « et *toujours* solitaire » du manuscrit est remplacé dans l'imprimé par « et *pourtant* solitaire ».

3° Enfin, au premier vers du premier tercet, « *bonne* et tendre » du manuscrit est devenu « *douce* et tendre » dans le texte imprimé.

En ce qui concerne l'héroïne du sonnet d'Arvers, une personne digne de toute créance, qui a été l'un des témoins de la vie de Mme Marie Mennessier-Nodier, a bien voulu nous redire une confidence *que l'éditeur Hetzel lui avait faite comme la tenant d'Arvers lui-même,* c'est que le poète, en composant son fameux sonnet, avait pensé à Marie Nodier.

Et c'est précisément sur l'album de celle-ci qu'il l'a entièrement écrit et signé de sa main.

A notre sens, la date de ce sonnet doit être placée entre le 17 février 1830, jour du mariage de M. et Mme Mennessier-Nodier[1] et 1833, année de la publication de *Mes heures perdues.* La dame était mariée ; les expressions : « le mal est sans espoir », « à l'austère devoir pieusement fidèle » et « quelle est donc cette femme ? » l'indiquent suffisamment. D'un autre côté, les épithètes de « douce et tendre » de l'imprimé, préférables à celles de « bonne et tendre » du manuscrit, font supposer que les vers de l'album ont dû précéder ceux insérés dans *Mes heures perdues.* Arvers aura voulu dérouter les recherches et dépister la curiosité en introduisant dans l'imprimé la mention « imité de l'italien » qui, nous le répétons, ne se rencontre pas dans le manuscrit.

Ajoutons, pour terminer, que le sonnet d'Arvers a été mis en musique par : 1° Ch.-M. Widor ; Paris, J. Hamelle, boulevard Malesherbes, 22 ; 2° Bizet, Paris, Choudens père et fils, rue Saint-Honoré, 265 ; 3° Émile Pessard, Paris, Alphonse Leduc, 3, rue de Grammont : 4° Faure ; 5° Martial Caillebotte, *Scènes et mélodies pour piano et chant ;* Paris, G. Hartmann, p. 23 à 28.

Ces diverses explications données — et elles répondent à un sentiment de curiosité littéraire qui se manifestait encore dans les numéros des 25 août, 10 et 25 octobre 1887 de *l'Intermédiaire* — nous allons indiquer les autres œuvres d'Arvers et reprendre sommairement l'histoire de sa vie.

1. Voyez *le Curieux,* par Charles Nauroy, n° 33, octobre 1886.

IV

Trois mois avant de renoncer définitivement au notariat, Arvers débutait dans la carrière d'auteur dramatique à laquelle il demeura fidèle jusqu'à sa mort.

Voici la liste des pièces qu'il a fait représenter, soit seul, soit en collaboration, avec l'indication des théâtres de Paris où elles ont été jouées, des imprimeurs et des éditeurs de la plupart d'entre elles, et enfin des journaux où elles ont été appréciées par les divers critiques :

1° En attendant, comédie-vaudeville en deux actes, avec Bayard et Paul Foucher; Gymnase dramatique, 30 novembre 1835; imprimée en 1836, par J. Mevrel, passage du Caire, 54, et publiée en 1837, par Marchant, in-8°. — Voy. le *Voleur* du 5; le *Constitutionnel* et les *Débats* du 7; le *National* du 15 décembre 1835.

2° Deux maîtresses, comédie-vaudeville en un acte; Vaudeville, 15 mars 1836 (reprise au théâtre Saint-Antoine en 1839). J.-N. Barba, in-8°, 1836. — Voy. les *Débats* et le *National* du 21; le *Constitutionnel* du 24; le *Voleur* du 25 et le *Moniteur* du 27 mars 1836.

3° Les Dames patronnesses ou *A quelque chose malheur est bon,* proverbe en un acte, mêlé de couplets, avec Scribe; Gymnase, 15 février 1837; publié chez J.-N. Barba, 1837, in-8°. — Voy. *Presse, Constitutionnel, National* et *Siècle* du 20; *Moniteur* et *Débats* du 27 février 1837.

4° Delphine ou *Heureux après moi,* drame-vaudeville en deux actes, avec Paul Foucher; Porte Saint-Antoine, 18 avril 1837. Imprimé chez Mme de Lacombe, rue d'Enghien, 12, et publié chez Mifliez, 1840, grand in-8° (Répertoire dramatique). — Voy. le *Constitutionnel* du 1er mai 1837.

5° Rose et Blanche, vaudeville en un acte; Variétés, 5 octobre 1837; imprimé par Mme Ve Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais, et publié en grand in-8° à deux colonnes, par Marchant en 1837. — Voy. *Moniteur, Presse, Constitutionnel* et *National* du 9; *Voleur* du 15 et *Débats* du 16 octobre 1837.

6° Les Parents de la fille, comédie en un acte, avec Ernest d'Avrecour; Renaissance, 10 décembre 1838. Imprimée chez Mme Ve Dondey-Dupré et parue en in-8° à deux colonnes, chez Marchant en 1839. — Voy. *Siècle* du 11; *Moniteur* et *Constitutionnel* du 14; *Voleur,* 15; *Presse,* 16, et *National* du 20 décembre 1838.

7° La Course au clocher, comédie en trois actes et en vers; Théâtre-Français, 8 mars 1839; jouée pour la quatorzième et dernière fois le 24 juin suivant. Cette comédie, imprimée chez Mme Ve Dondey-Dupré, parut en 1839 chez Bezou, dans le format in-8°. Tous les exemplaires étaient revêtus de la signature de l'auteur, demeuré propriétaire de son œuvre. — Voy. *Presse* et

Siècle du 10; *Débats*, *National* et *Moniteur* du 11; *Constitutionnel* du 15 mars 1839.

8° LE BEAU MARTIAL, avec Fortuné de Saint-Germain, père de l'acteur Saint-Germain; Folies-Dramatiques, 4 juillet 1839. (La critique ne paraît pas s'être occupée de cette pièce qui n'aurait pas été imprimée.)

9° LES VIEILLES AMOURS, vaudeville en un acte, avec d'Avrecour; théâtre du Vaudeville, 17 janvier 1841; imprimerie V[e] Dondey-Dupré; chez Henriot et Tresse, grand in-8° à deux colonnes. — Voy. *Presse*, 18; *Moniteur*, *Débats* et *National* du 25; *Siècle*, du 31 janvier 1841.

10° LE SECOND MARI, comédie en trois actes, en vers; Théâtre-Français, onze représentations du 3 avril au 6 juin 1841; imprimée par M[me] de Lacombe et publiée chez Henriot, 1841, in-8° à deux colonnes (Répertoire dramatique). — Voy. *Presse, Constitutionnel, Siècle* du 5; *Moniteur* du 7; *Débats* du 10 et *National* du 12 avril 1841.

11° LES ANGLAIS EN VOYAGE, vaudeville en un acte, par d'Avrecour et Arvers; Variétés, 1[er] juillet 1844 (joué également au mois de novembre de la même année aux Folies-Dramatiques), imprimé par M[me] de Lacombe et publié en 1844, grand in-8° à deux colonnes, chez Tresse (Répertoire dramatique). — Voy. *Constitutionnel, Débats*, *Moniteur, National, Presse* et *Siècle* du 8 juillet 1844.

12° LES DEUX CÉSAR, comédie-vaudeville en un acte (avec M. Viguier, d'après l'*Annuaire des lettres, des arts, et des théâtres,* publié pour 1846-1847 par le *Constitutionnel*). Gymnase, 17 février 1845.

M. Delaunay, alors élève du Conservatoire, y remplaça, sous le pseudonyme d'Ernest, l'acteur Julien Deschamps dans le rôle de César Dauvray, les 3, 4 et 5 mars 1845.

Imprimés par M[me] de Lacombe, *les Deux César* ont paru en grand in-8° à deux colonnes chez Tresse (Répertoire dramatique(, 1845. — Voy. *Constitutionnel*, *Débats*, *National*, *Presse* du 24, *Moniteur* et *Siècle* du 25 février 1845.

13° SUZON ET SUZANNE, vaudeville en deux actes; Vaudeville, 27 septembre 1845; non imprimé. — Voy. *Débats, Moniteur* et *Presse* du 29; *National* et *Siècle* du 30 septembre; *Constitutionnel* du 8 octobre 1845.

14° LA FEMME DE MARBRE, pièce en un acte, représentée aux Délassements-Comiques, le 3 novembre 1847; non imprimée et que la critique laissa passer inaperçue.

15° LORD SPLEEN, vaudeville en un acte, avec d'Avrecour; Variétés, 31 juillet 1849. Imprimé chez J. Claye et C[ie], et publié chez Marchant en 1849, grand in-8° à deux colonnes (Galerie dramatique). — Voy. *Constitutionnel, Moniteur*, *National* et *Presse* du 6; *Débats* et *Siècle* du 13 août 1849.

16° MIEUX VAUT TARD QUE JAMAIS, pièce en un acte, avec d'Avrecour; représentée aux Folies-Dramatiques le 6 novembre 1849, elle ne semble pas

avoir laissé plus de traces que celles désignées sous les numéros huit et quatorze.

17° Le Banquet de camarades, vaudeville en un acte, avec d'Avrecour; Gymnase, 13 septembre 1850; imprimé chez Claye et paru en grand in-8° à deux colonnes, dans la galerie théâtrale, en 1850. — Voy. *Moniteur*, *National* et *Siècle* du 16 et *Débats* du 23 septembre 1850.

Au sujet de ce vaudeville, Arvers écrivait à son collaborateur la lettre suivante, en date à Paris du 23 juillet 1850, dont nous devons la communication à la grande obligeance d'un savant et distingué bibliophile, M. Henri Cordier, qui possède les originaux de cette lettre et de celle du 6 septembre 1850, énoncée plus loin :

Rien de nouveau au Gymnase, et même, hier au soir, j'ai causé de choses indifférentes avec Montigny, espérant qu'il arriverait à me toucher un mot de notre affaire; mais il ne m'a parlé que de la pluie et du beau temps, du beau tems surtout, et de *Caron pas un mot.* (Toujours Mme de Sévigné.) On a mis en répétition hier, un acte de Siraudin et de Moreau, et peut-être aussi de Delacour. D'un autre côté, le retour de Bressant, rentré le 15, va faire reprendre les répétitions du *Faust* en quatre ou cinq actes de M. Michel Carré, sans préjudice de deux actes de Bayard, reçus pour le même Bressant. Je vois donc d'ici le tableau des répétitions chargé pour un bon bout de tems, à moins qu'on ne nous glisse entre ces grosses pièces, avec la certitude d'être écrasés par elles.

Au surplus, je vous l'ai déjà dit, j'ai fait mon deuil, comme argent, de notre banquet, mais je voudrais, qu'à défaut de profit, il nous rapportât quelque honneur.

C'est en 1838 qu'avaient commencé, entre Arvers et Ernest d'Avrecour, une collaboration et par suite une amitié qui ne devaient cesser qu'à la mort du premier. D'Avrecour, né à Paris d'une vieille famille d'origine champenoise, survécut à son ami jusqu'au 11 septembre 1871. Il avait relevé sur un de ses carnets la liste des pièces d'Arvers et l'avait fait suivre de ces quelques vers :

Nous avions mis nos esprits en commun,
Arvers et moi, nous ne faisions plus qu'un;
Quand il vivait, par sa verve comique
Tant bien que mal je vécus comme auteur.
Quand il mourut, conséquence logique,
On enterra son collaborateur.

De plus, en regard de chacune de ces pièces, Ernest d'Avrecour avait à peu près fixé leur sort. M. Abel d'Avrecour, son fils, a bien voulu reproduire pour nous ces appréciations consciencieuses :

1°. — GRAND SUCCÈS.

Deux maîtresses.



2°. — SUCCÈS.

Les Dames patronnesses, les Parents de la fille, le Beau Martial, les Vieilles amours, les Anglais en voyage, Lord Spleen.

3°. — DEMI-SUCCÈS.

Delphine, la Course au clocher, le Second mari, la Femme de marbre, Mieux vaut tard que jamais, le Banquet de camarades.

4° — CHUTE.

Rose et Blanche, les Deux César, Suzon et Suzanne.

V

Félix Arvers était également lié d'amitié avec un littérateur et un poète, M. Ernest Lafond, fils de M. Étienne Lafond, marchand de vin à Paris comme l'avait été M. Arvers père, et frère de M. Narcisse Lafond qui fut député de la Nièvre et pair de France. Ernest Lafond, qui mourut en 1880, était l'auteur d'une *Étude sur la vie et les œuvres de Lope de Véga* et d'une poésie, *la Mort et l'Amour*, qui fut l'une de ses compositions dernières. Ernest Lafond était propriétaire du château de Prunevaux, à Guérigny, arrondissement de Nevers (Nièvre), château qui depuis sa mort a été vendu à des étrangers. Arvers y fut reçu en 1844 et il y écrivit et signa de sa main dans un album aujourd'hui en la possession de Mme M. Gibert, fille de M. Ernest Lafond, le sonnet suivant que la *Revue littéraire et artistique* reproduisait dans sa livraison d'avril 1887.

Dans des vers immortels que vous savez sans doute,
Dante, acceptant d'un prince et le toit et l'appui,
Des chagrins de l'exil abreuvé goutte à goutte,
Nous a montré son cœur tout plein d'un sombre ennui;

Et combien est amer pour celui qui le goûte,
Le pain de l'étranger, et tout ce qu'il en coûte
De monter et descendre à l'escalier d'autrui...
Moi, qui ne le vaux pas, j'ai trouvé mieux que lui.

Ici, malgré ces vers de funèbre présage,
J'ai trouvé le pain bon, et meilleur le visage,
Et l'opulent bien-être et les plaisirs permis.

C'est que Dante, égaré dans des sphères trop hautes,
Avait un protecteur, et que moi j'ai des hôtes;
C'est qu'il avait un maître et que j'ai des amis.

FÉLIX ARVERS.

Château de Prunevaux (Nièvre), 1844.

Auguste Villemot, dans sa chronique parisienne du 24 décembre 1854[1], a mis sur le compte de Félix Arvers l'anecdote suivante :

Arvers, ce garçon de tant d'esprit, mort depuis quelques années, était avare et ne s'en cachait pas. Les obligations du jour de l'an l'exaspéraient, et il racontait lui-même comment il avisait le plus possible à s'en exonérer. — Son procédé consistait à donner aux femmes des bonbons perfides et canailles. — Le 3 janvier, il allait prendre des informations sur les résultats de sa galanterie; il était reçu invariablement par une femme de chambre qui, d'un air piteux, lui disait : « Madame est au lit; en rentrant du spectacle, elle a trouvé les bonbons de monsieur, et, depuis ce temps, elle a des coliques insensées. » — Bon! se disait Arvers, mes bonbons ont fait de l'effet; en voilà une qui ne me demandera rien l'année prochaine.

Arvers ne fut pourtant ni avare ni prodigue; en réalité, il n'était pas riche. A la mort de son père, le 23 novembre 1823, la communauté de biens d'entre celui-ci et sa femme se composait de 8,079 fr. 50, tant en mobilier qu'en créances, et d'immeubles d'un revenu de 1,600 francs, d'une valeur vénale de 53,333 francs, soit en totalité 61,412 fr. 50. Or sa mère, comme commune en biens et comme donataire de quart des meubles et immeubles composant la succession de son mari, aux termes d'un acte reçu par M. Poisson, notaire à Paris, le 9 mars 1814, garda jusqu'à sa mort, arrivée à Paris, le 25 novembre 1845, les cinq huitièmes de l'actif ci-dessus indiqué. Pendant vingt-deux années, son fils unique dut se contenter d'un capital d'environ 23,000 francs, quelque peu accru, il est vrai, par une succession ouverte à Saumur, comme nous l'avons dit, et dont il alla recueillir sa modeste part.

D'un autre côté, ses pièces de théâtre devaient lui procurer un supplément de revenus assez irrégulier et dans tous les cas médiocre.

Aussi, le 7 novembre 1850, quand Arvers mourut, son patrimoine était-il diminué de plus de moitié. Il laissait environ 27,000 francs qu'il légua au fils mineur d'un corroyeur de la rue du Faubourg-Saint-Martin, M. François-Emmanuel Poullain, alors âgé de quinze ans.

VI

Depuis la fin de l'année 1848, l'ancien lauréat de l'Université souffrait, dit M. Abel d'Avrecour, dans la *Revue rétrospective* du 15 décembre 1869, d'une maladie de la moelle épinière.

En septembre 1850, atteint d'une affection vésicale fort incommode, il était en traitement dans une maison de santé du chef-lieu de Seine-et-

1. *La Vie à Paris*, par Auguste Villemot, 1re série, p. 195 et 196. Paris, Michel Lévy, 1858, in-12.

Marne. Il écrivait alors à son collaborateur Ernest d'Avrecour la lettre suivante qui nous a été communiquée par M. Henri Cordier :

Melun, 6 septembre 1850.

Je n'ai malheureusement, mon cher ami, aucune amélioration à vous signaler dans mon état. Je ne m'en étonne pas, du reste, le docteur et tous les malades de la maison, même ceux qui se sont bien trouvés du traitement, me répétant chaque jour que ce n'est qu'au bout d'un mois ou cinq semaines que les effets de la médication peuvent se faire sentir. En attendant, mon mal s'est compliqué des accidents les plus incommodes, et qui ne permettent pas de songer un instant à aller à Paris pour ma première représentation [1]. Du reste, je me repose avec toute confiance sur Montigny et sur vous. Je vous ai dit, je crois, que j'avais besoin d'une loge et de trois stalles d'orchestre pour le premier jour; mais tout cela, bien entendu, est subordonné à la possibilité. Dans aucun cas vous ne pouvez avoir moins d'une loge pour moi. Vous voudriez bien la laisser chez le concierge du théâtre (avec les stalles, si vous pouviez en accrocher, ou, dans le cas contraire, sans les stalles) sous enveloppe à mon nom, avec recommandation de les remettre à la personne qui viendrait les réclamer de ma part. Ceci a pour but de vous épargner une course.

Si vous obtenez les stalles pour le premier jour, je n'ai pas de recommandation à vous faire pour le second. Si vous ne les avez pas, j'espère qu'on ne vous refusera pas une loge pour le lendemain, que vous laisseriez également chez le concierge avec la même recommandation. J'écris aux personnes à qui je destine ces places de vouloir bien les envoyer prendre au théâtre.

Quand la pièce sera imprimée, si elle l'est, vous pourrez m'envoyer les épreuves que je me chargerai bien volontiers de corriger; il n'est pas juste que toute la peine retombe sur vous. C'est bien le moins que je prenne celle qui n'est pas incompatible avec mon état; puis, si vous voulez, quand elles seront en état, vous viendrez les chercher. Ce sera une occasion de venir me voir.

J'attends que vous soyez débarrassé de tous ces tracas pour vous parler de Boulé. Parlons pour aujourd'hui des garçons de théâtre et des machinistes, car si le succès est douteux, les bouquets ne le sont malheureusement pas. Vous voudrez bien agir pour nous deux, et, si vous ne remettez pas d'argent, faire un *bon* collectif. Ces recommandations faites, le sort de la pièce ne me regarde plus; c'est l'affaire des dieux : *Cætera deorum sunt.*

Si vous vous décidez à venir me voir, vous avez, outre le chemin de fer de Lyon, dont vous trouverez partout les heures de départ, et le bateau à vapeur dont le trajet est trop long pour que je vous en parle, des voitures qui vont par le chemin de fer de Corbeil et qui font la route en deux heures un quart. Elles ne coûtent que 2 fr. 30 au lieu de 3 fr. 50 que coûtent les secondes places du chemin de Lyon, et de 2 fr. 60 que coûtent les troisièmes. Il est vrai qu'on perd plus de temps. On les prend rue Saint-Martin, au petit Saint-Martin, non loin du Conservatoire des arts et métiers. Je ne sais pas les heures, mais il vous sera facile de les savoir.

Je vous ai dit, je crois, qu'il me serait impossible d'aller à Paris pour ma première; vous feriez une bonne œuvre de venir me voir le lendemain ou le surlendemain, et de m'apporter des nouvelles impartiales, si faire se peut, et

1. Arvers faisait allusion à la pièce *le Banquet de camarades* représentée le 13 septembre 1850.

aussi éloignées de l'optimisme de Brisebarre que du pessimisme auquel vous êtes naturellement enclin : en un mot, la vérité vraie.

Je termine là cette lettre, qui a été interrompue par une visite de Tasset. J'ai en perspective pour cet après-midi une lotion froide et un demi-bain froid, il est trois heures et il faut que tout cela soit fait avant le dîner.

Mille choses à Mme d'Avrecour et à vos mineurs et croyez que je suis en maladie comme en santé.

Votre tout dévoué,

F. ARVERS.

J'ai écrit à Monval pour les *noms*.

Le 25 octobre 1850, Arvers, de retour à Paris et de plus en plus malade, quittait son domicile de la rue Neuve-Saint-Nicolas, 58, pour entrer à la Maison municipale de santé qui portait alors sur la rue du Faubourg-Saint-Denis le nº 110. On constata qu'il était atteint de rhumatismes qui, remontés au cœur, l'emportèrent. Il fut soigné par le médecin de l'établissement, M. le docteur Duméril.

M. Abel d'Avrecour, dans la *Revue rétrospective* déjà citée du 15 décembre 1869, raconte sur les derniers instants du malheureux poète l'anecdote suivante :

Depuis deux jours l'agonie avait commencé, agonie silencieuse, où le moribond n'ouvrait pas la bouche pour dire une parole. Le matin même du jour qui devait être celui de sa mort, deux femmes de service, dans une pièce éloignée, causaient : « C'est là-bas, disait l'une, au bout du *colidor*. » De son lit, Arvers entend le mot, se redresse à demi sur son séant et de sa voix la plus forte : « On ne dit pas *colidor*, mais *corridor*. » Depuis on ne put lui arracher une parole.

Le 7 novembre 1850, à quatre heures du soir, quatorze jours après son admission, l'auteur du sonnet chef-d'œuvre rendait le dernier soupir. L'acte qui constate son décès a été dressé le 8 novembre, à deux heures de l'après-midi, par l'adjoint au maire du Vᵉ arrondissement. Ses obsèques, annoncées par une simple note dans les *Débats*, le *Moniteur*, le *Constitutionnel* et le *Siècle*, furent célébrées le dimanche 10 novembre, à huit heures et demie du matin, en l'église Saint-Laurent. Ses restes mortels, transférés à Cézy, reposent dans le cimetière de cette petite ville, auprès de son père, de sa mère et de son grand-père, M. Vérien; c'est sur nos indications que le secrétaire de la mairie de Cézy, M. Callé, a retrouvé sa tombe.

« Et pour donner une récompense royale et divine à celui qui l'avait si ardemment aimée, la Muse voulut qu'à jamais vécût et brillât sur la tombe du poète cette fleur délicate et précieuse que rien ne peut faner, le rare, l'inimitable, le délicieux sonnet que caressent les larmes de la rosée et les baisers de la lumière vermeille, celui que les amants appelleront à jamais *le Sonnet d'Arvers*. »

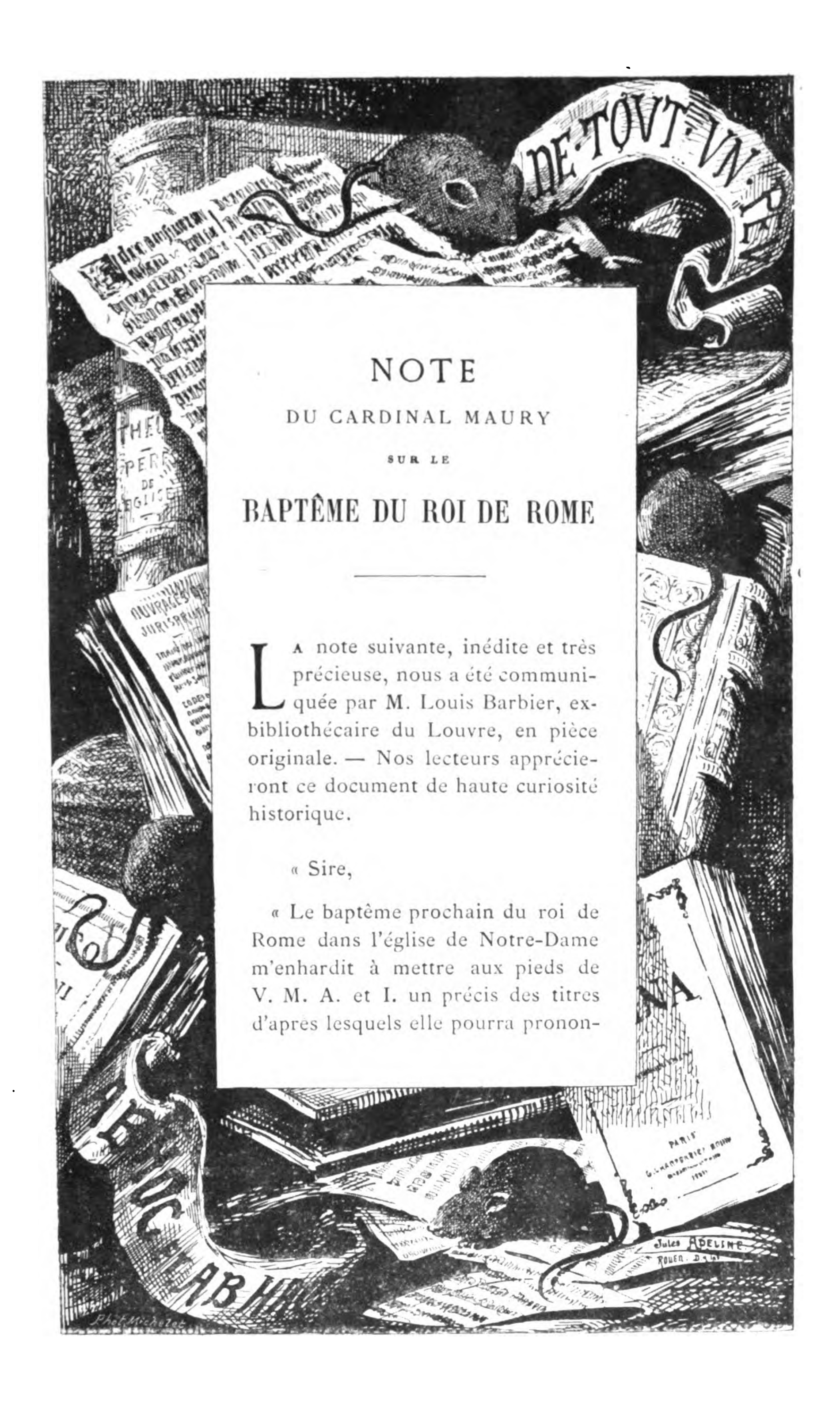


Nous avons, pour terminer, emprunté la plume de M. Théodore de Banville ; ce serait profaner son admirable prose que d'écrire une ligne après lui.

CHARLES GLINEL.

P.-S. — On a adjoint à cette étude la reproduction du portrait du poète, dû au crayon d'un artiste à nous inconnu, et faisant partie de la collection d'un amateur. Au-dessus du portrait est inscrit le prénom dont les lettres sont disposées de telle sorte que le jeu de mot vient à la pensée et fait deviner le nom patronymique du modèle. C'est grâce à l'entremise d'un collectionneur aussi complaisant qu'érudit, M. Brismontier, membre de la Société académique de Laon, que nous avons réussi à découvrir et que nous pouvons faire connaître aujourd'hui aux abonnés du *Livre* ce portrait intéressant et inédit sans doute.





NOTE

DU CARDINAL MAURY

SUR LE

BAPTÊME DU ROI DE ROME

La note suivante, inédite et très précieuse, nous a été communiquée par M. Louis Barbier, ex-bibliothécaire du Louvre, en pièce originale. — Nos lecteurs apprécieront ce document de haute curiosité historique.

« Sire,

« Le baptême prochain du roi de Rome dans l'église de Notre-Dame m'enhardit à mettre aux pieds de V. M. A. et I. un précis des titres d'après lesquels elle pourra pronon-

cer, avec connaissance de cause, si c'est à son grand aumônier ou à l'archevêque de Paris qu'elle veut attribuer l'honneur de faire cette auguste cérémonie.

« Jusqu'à présent, sire, on a vu régner la plus parfaite harmonie entre ces deux places éminentes du clergé de France. Les archevêques de Paris n'ont jamais disputé aux grands aumôniers aucune fonction spirituelle à la cour, dans les chapelles des maisons impériales; et, de leur côté, les grands aumôniers du souverain n'ont jamais prétendu exercer aucune juridiction, et bien moins encore administrer aucun sacrement, ni dans la métropole ni dans aucune paroisse de Paris. La borne est ainsi posée par l'usage, et cet usage raisonnable a conservé la paix.

« Il est prouvé par les faits, sire, que les grands aumôniers n'ont élevé jusqu'à ce moment, par aucune entreprise irrégulière, la prétention d'être les *évêques de la Cour*, hors de l'enceinte des maisons royales. En effet, la plus haute fonction épiscopale qu'on puisse exercer auprès de la personne auguste du monarque, c'est-à-dire la prérogative du sacre, a toujours été attribuée exclusivement, depuis douze siècles, aux archevêques de Reims, dans les temps calmes qui seuls font autorité. C'était l'évêque de Soissons, premier suffragant de Reims, qui les suppléait pendant la vacance de ce siège, comme on le voit au couronnement de Louis XIV, le 7 juin 1654. Le droit des ordinaires ainsi consacré et conservé dans cette métropole, sans aucune réclamation des grands aumôniers, suffit pour garantir de leurs invasions toutes les autres églises métropolitaines de l'Empire.

« Un exemple récent et plus décisif encore assura pour toujours, au commencement de l'année dernière, l'autorité spirituelle des archevêques de Paris, que V. M. daigna consacrer dans toute sa plénitude, en la reconnaissant elle-même avec la plus grande publicité. Les conséquences d'un acte si mémorable repoussent à jamais en ce genre toute exception contraire au droit commun.

« Mais les faits antérieurs, sire, ne sont pas moins favorables que les règles et les principes du droit aux archevêques de Paris.

« En effet, sire, toutes les fois que la Cour a ordonné, dans l'église Notre-Dame, des cérémonies religieuses, elles ont été faites sans contestation par les archevêques de Paris. Il est de notoriété publique qu'eux seuls officient aux services funèbres décernés par le gouvernement.

« Ils sont également dans l'usage de bénir les mariages que les princes viennent y célébrer. Il suffira d'en citer un seul exemple tiré du *Cérémonial français* par Théodore Godefroy, ouvrage dont l'autorité a toujours fait loi, et imprimé en deux gros volumes in-folio à Paris, en 1649.

« Voici ce qu'on lit dans ce livre, tome II, pages 45 et 46, sur la célébration du mariage de Henri IV, alors simple roi de Navarre, avec la princesse Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, dans le mois d'août 1572.

« On dressa devant la grande porte de l'église Notre-Dame un échafaud « pour célébrer les épousailles. Le roi, la reine-mère, etc., amenèrent la fiancée « sur l'échafaud, et incontinent suivit le roi de Navarre accompagné des princes « de Condé, de Conti, de l'amiral et autres seigneurs de sa religion. Sur ce grand « échafaud, le cardinal de Bourbon, archevêque de Sens (alors métropolitain de

« l'évêché de Paris), fit la cérémonie des épousailles. Ledit roi de Navarre conduisit ensuite son épouse jusque devant le grand autel pour voir la messe et se retira aussitôt avec sa suite. » Pierre de Gondi, évêque de Paris, céda volontairement cette cérémonie à son métropolitain, parce qu'il ne voulait pas bénir le mariage d'un protestant avec une catholique. Amyot, évêque d'Auxerre, grand aumônier de France, y fut présent et fit son service ordinaire à la suite du roi, sans revendiquer en aucune manière le droit de départir lui-même la bénédiction nuptiale.

« Il s'agit aujourd'hui, sire, de baptiser un fils de France dans l'église de Notre-Dame; c'est, par conséquent, au seul extrait de l'ouvrage déjà cité relativement aux baptêmes des princes que je dois me borner.

« On y voit donc, page 443, qu'en 1543 et en 1545, Élisabeth de France, fille du roi Henri II et François, fils aîné du Dauphin, reçurent le baptême, à Fontainebleau, des mains du cardinal de Bourbon qui fit la cérémonie, comme étant archevêque de Sens, Fontainebleau étant de son diocèse. Le cardinal de Meudon, Antoine Sanguin, archevêque de Toulouse, grand aumônier de France, fut témoin de ce baptême administré par l'archevêque de Sens.

« On y voit aussi, page 160, que le cardinal de Gondi, évêque de Paris, baptisa, en 1598, à Saint-Germain-en-Laye, un des enfants du roi Henri IV. René de Beaune de Samblancey, archevêque de Bourges, grand aumônier de France, était présent à cette cérémonie où il ne fit aucune fonction.

« On y trouve encore, page 185, que Louis XIII devait être baptisé dans l'église de Notre-Dame de Paris, où l'on avait déjà dressé l'appareil nécessaire à cette cérémonie; mais une épidémie s'étant tout à coup manifestée dans cette capitale, le baptême se fit dans la grande cour du palais de Fontainebleau. Or, quoique le cardinal de Joyeuse, légat du pape, fût parrain du jeune prince, au nom du pape Paul V, Borghèse, ce ne fut pas le cardinal légat, mais le cardinal Pierre de Gondi, évêque de Paris, qui, ayant été destiné à baptiser Louis XIII dans l'église de Notre-Dame, fut chargé de faire ce baptême à Fontainebleau, le 14 septembre 1606. René de Beaune était alors archevêque de Sens et grand aumônier de France; mais il se trouvait malade à l'extrémité dans la capitale, où il mourut treize jours après, le 27 du même mois de septembre 1606. Le cardinal de Gondi, évêque de Paris, premier suffragant de Sens, suppléa de plein droit son métropolitain pour baptiser Louis XIII, sans qu'il fût question de faire remplacer le grand aumônier malade par le premier aumônier du roi, comme on n'y aurait pas manqué, en lui réservant cette fonction, si elle avait été comprise dans les attributions ordinaires de la chapelle.

« On lit dans le même ouvrage, page 1018, qu'un *Te Deum* solennel fut chanté à Paris, dans l'église de Notre-Dame, le 8 octobre 1637, en présence de Louis XIII, après le gain de la bataille de Leucate. *Le doyen de Notre-Dame*, ajoute le Cérémonial, *fit l'office en l'absence de l'archevêque de Paris, le chapitre ne souffrant jamais personne officier à leur chœur qu'eux, en l'absence de leur archevêque, pourquoi le roi ne voulut pas leur ôter ce droit.*

« Un exemple si remarquable prouve que ce n'est pas seulement aux archevêques de Paris, mais encore, en leur absence, au premier dignitaire du cha-

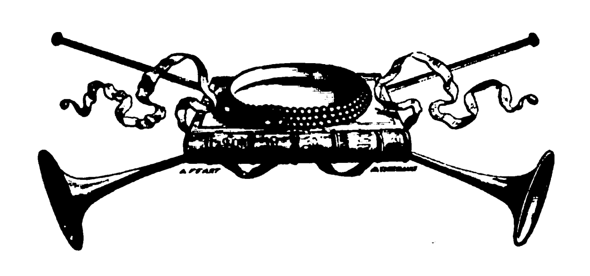


pitre, que les grands aumôniers ne contestent jamais le droit d'officier dans l'église de Notre-Dame, quand la cour y est réunie.

« On voit enfin, dans le même livre, page 254, que le cardinal Henri de Gondi-Retz, évêque de Paris, baptisa, le 3 février 1619, dans l'église paroissiale de Saint-Eustache, un enfant du chancelier de France, Sillery, tenu en personne sur les fonts de baptême par le roi Louis XIII. C'est ainsi que les grands aumôniers n'ont porté aucune atteinte à la juridiction ordinaire des archevêques de Paris, ni dans la métropole, ni dans aucune autre église de la capitale. Il serait facile et superflu de citer d'autres exemples. Ceux qui viennent d'être indiqués avec précision peuvent être vérifiés immédiatement par M. le grand maître des cérémonies.

« Sire, le droit commun de l'épiscopat et les exemples de l'histoire étant ainsi uniformes, j'ose espérer que Votre Majesté daignera ne pas permettre qu'on établisse une différence entre l'administration métropolitaine que j'exerce dans sa plénitude et l'institution canonique dont j'ai d'avance tous les pouvoirs. S'il lui était cependant agréable que M. le cardinal Fesch fît le baptême du roi de Rome dans l'église métropolitaine de Notre-Dame, je me conformerais aussitôt aux intentions de Votre Majesté, à la seule condition qu'il voudrait bien reconnaître le droit de l'archevêché de Paris, en recevant l'autorisation dont je m'empresserais de lui faire hommage.

« Le cardinal Maury. »



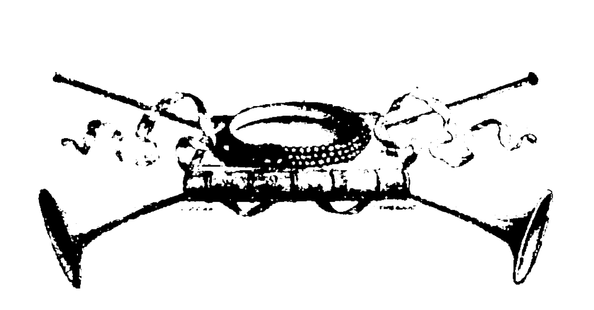


[illegible] ne [illegible] jamais le droit [illegible] dans [illegible] dame.

[illegible] page 25 [illegible] le cardinal Henri de [illegible] 3 février [illegible] dans l'église parois-[illegible] de France, Sillery, tenu en [illegible] par le [illegible] Louis XIII. C'est ainsi que les [illegible] été [illegible] parfaitement ordinaire des [illegible] dans [illegible] église de la [illegible]. Ceux qui vien-[illegible] purement [illegible]

[illegible] par et les exemples de l'histoire étant [illegible] Votre Majesté [illegible] ne pas permettre [illegible] que j'exerce [illegible] dont [illegible] tous les [illegible] que M. le cardinal [illegible] fit le baptême [illegible] de Notre-D[illegible] je me conformai [illegible] Votre Majesté [illegible] condition qu'il vou-[illegible] de l'ar[illegible]ché de Paris [illegible] l'autorisa-[illegible]

[illegible] Maury. »





THÉOPHILE GAUTIER

PORTRAIT INEDIT DE 1856

d'après une Photographie de Pierre Petit

Cattelain sc LE LIVRE — IXe année Maison Quantin





LA

BIBLIOTHÈQUE D'UNE DAME ANGLAISE

AU XVIIIe SIÈCLE



E trouve, dans le journal d'Addison, *the Spectator* (nº 37, 12 avril 1710), la description d'une bibliothèque formée par une dame anglaise qui se piquait d'aimer les lettres et les beaux-arts. Elle m'a paru assez curieuse pour mériter d'être rappelée aux lecteurs du *Livre*.

En voici la traduction :

Au bout des in-folio, — élégamment reliés et dorés — se trouvaient de grandes jarres en porcelaine de Chine, placées les unes au-dessus des autres et formant un ensemble d'une noble architecture. Les in-quarto étaient séparés des in-octavo par une pile de vases plus petits, s'élevant en une délicieuse pyramide. Les in-octavo avaient pour bornes des tasses à thé de toutes formes, couleurs et dimensions, disposées sur une monture en bois, de telle sorte qu'elles ressemblaient à une colonne continue, dentelée des plus fines sculptures, et nuancée de la plus grande variété de teintes. La partie de la bibliothèque réservée aux pièces de théâtre, aux brochures et autres papiers volants était enfermée en une sorte de carré formé par un des plus jolis ouvrages grotesques que j'aie jamais vus, consistant en scaramouches, lions, singes, mandarins, arbres, coquillages et mille autres figures bizarres en porcelaine de Chine. Au milieu de la salle était une petite table japonaise avec une main de papier doré dessus, et, sur le papier, une tabatière d'argent ayant la forme d'un petit livre. Je m'aperçus qu'il y avait plusieurs autres imitations de livres sur les tablettes supérieures, lesquelles étaient taillés en bois et ne servaient qu'à faire nombre, comme les passe-volants dans un régiment un jour de marche...

En examinant les livres, je vis qu'il y en avait quelques-uns que la dame avait achetés pour son usage personnel, mais que la plupart se trouvaient ici rassemblés ou parce qu'elle en avait entendu faire l'éloge, ou parce qu'elle en connaissait les auteurs. Parmi ceux que j'ai regardés, je me rappelle très bien les suivants :

Le *Virgile* d'Ogleby,
Le *Juvénal* de Dryden.
Cassandre.
Cléopâtre.
L'Astrée.
Les *Œuvres* de sir Isaac Newton.
Le *Grand Cyrus*, avec une épingle fixée dans un des feuillets, vers le milieu.
Arcadia, par Pembroke.
L'*Essai sur l'entendement humain* de Locke, avec une provision de *mouches* dedans.
Un alphabet.
Un dictionnaire pour l'explication des mots difficiles.
Le traité de la *Mort* de Sherlock.
Les *Quinze joies du mariage.*
Les *Essais* de sir William Temple.
La *Recherche de la vérité* du père Malebranche, traduite en anglais.
Un volume de romans.
L'*Académie des compliments.*
L'Art de la sage-femme de Culpepper.
La *Vocation des Dames.*
Les *Contes en vers* de M. Durfey, reliés en cuir rouge, dorés sur le dos et cornés en plusieurs endroits.
Tous les auteurs classiques — en bois.
Une collection d'*Elzevier* de même fabrique.
La *Clélie*, qui s'ouvrit d'elle-même à l'endroit où sont décrits deux amants dans un berceau de feuillages.
La *Chronique* de Baker.
Avis à une fille.
La *Nouvelle Atlantide*, avec une clef.
Le *Héros chrétien* de M. Steele.
Un livre de prières, avec une bouteille d'eau de Hongrie à côté.
Le *Discours* du Dr Sacheverell.
Trial, par Fielding.
La *Morale* de Sénèque.
Holy Living and Dying, par Taylor.
Instructions sur les contredanses (*Country Danses*), par La Ferté.

ANTOINE FURETEUR.





CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

NOS GRAVURES. — Théophile Gautier est à l'ordre du jour; M. le vicomte de Lovenjoul vient de consacrer à ce maître écrivain une grande publication de bibliographie et d'histoire littéraire; Conquet a publié avec éclat ses *Émaux et camées;* les frères de Goncourt, dans le second volume de leur *Journal*, nous présentent un Gautier essentiellement original et inconnu.

Nous avons songé à nous procurer un portrait de Théophile Gautier inédit et le représentant à l'heure de la maturité et de la plénitude de son talent, vers 1856. Le graveur Cattelain a reproduit avec exactitude cette figure à la fois puissante et passive qui, nous l'espérons, sera appréciée de tous les bibliophiles amis du *Livre*.

VENTES D'AUTOGRAPHES. — On vient de vendre à l'hôtel Drouot une importante collection d'autographes et de pièces historiques, émanant d'écrivains, d'hommes politiques, d'artistes dramatiques. compositeurs de musique, peintres, etc., dont l'ensemble a produit 7,550 francs.

Mme Ancelot. Manuscrit d'un drame en quatre actes, *une Vie au* XIX*e siècle*, 25 francs. Lettres d'Andrieux, 50 francs. Quatrain improvisé par Sophie Arnould en l'honneur de Mme Bernard et de Mme Récamier, sa fille, 25 francs. Manuscrit de Sébastien Bach, avec récitatifs, air et choral, rare, 195 francs. Lettre de Beethoven, écrite au crayon, relative à un différend entre lui et M. Duport, au sujet d'un terzetto, 124 francs. Copie d'un morceau de musique de Mozart, fantaisie par Beethoven, 180 francs. Curieuse lettre de la duchesse de Berri sur la mort de son second mari, le comte de Lucchesi-Palli : « Je pleurerai toujours celui qui était ma seule joie et ma seule consolation dans mes peines; il a été cruellement trompé dans ses espérances et injustement méconnu... » 36 francs

Théodore de Bèze. Reçu de ses appointements comme ministre de la parole de Dieu en bas d'un mandement des syndics et conseils de Genève, 50 francs.

Lettres de Petrus Borel, 40 francs; de Martin Bucer, ami de Calvin, sur les souffrances de l'Église luthérienne combattue par Charles-Quint, 126 francs.



Lettre de Carnot aux représentants du peuple Richard et Choudieu près de l'armée du Nord pour leur annoncer des envois d'armes et de souliers, 26 francs. De Carnot aussi, un sonnet *Sur le bonheur*, 51 francs. Lettres patentes de Charles-Quint plaçant la ville d'Augsbourg sous le gouvernement de son frère Ferdinand, 20 francs. Lettres de Charles II d'Angleterre, 15 francs; de Christine de Suède, 18 francs; de Benjamin Constant, 12 francs; du ministre italien Crispi à Garibaldi (5 août 1860), lui annonçant qu'il accepte le portefeuille de l'intérieur dans un ministère Depretis et lui conseillant de surveiller Naples où il a des ennemis, 19 francs. Lettre de Danton, 45 francs.

Lettre de Desaix au général Mathieu Dumas lui rendant compte de la retraite de l'armée de Moreau à travers la Forêt-Noire, 130 francs. Épître en vers d'Alexandre Dumas fils à la veuve du général Dumas, sa grand'mère, à l'âge de sept ans, 26 francs. Lettre datée de 1853 de l'impératrice Eugénie à un cardinal, 23 francs.

Lettre de M. Jules Ferry au Dr Mandl, pour lui demander des détails sur une soirée théâtrale afin d'en rendre compte dans *le Temps*, 10 francs. Lettre de Fouché, duc d'Otrante, à Duroc, du 4 janvier 1812, pour qu'il l'aide à rentrer en grâce auprès de l'empereur, 52 francs. Ordre de mise en liberté, par Fouquier-Tinville, 20 francs. Lettre de Georges Ier, roi d'Angleterre, 20 francs. Lettre de Gœthe pour prier un ami d'arranger une affaire intime, 150 francs.

Lettre de Lamartine, datée du 18 mars 1850, à M. Guichard de Bienassis. Il se demande où l'intrigue et l'égoïsme du pays nous mèneront; il ne croit pas que ce soit à la liberté. « Hélas! j'espérais mourir sans revoir ce plat despotisme qui a tant flétri nos âmes jeunes. Je commence à croire que nous nous en irons encore en le laissant derrière nous. Tout ce qu'on voit de près à Paris fait dégoût et horreur. Nous sommes entre les mains de vrais misérables. » Il n'espère plus qu'en la Providence, « qui ne se laisse effrayer ni corrompre et qui est à la fois pour la vérité et pour les braves gens », 40 francs.

Lettre de Lamennais à Berryer, du 12 mars 1825, où, après avoir parlé de ses ouvrages en cours d'exécution, il ajoute ces réflexions amères : « Ce qui se perd, c'est la société, et pour elle je doute qu'elle se retrouve. Tous les milliards qu'on vote ne seraient-ils point, par hasard, destinés aux frais de son enterrement? Ce sera vraiment une belle cérémonie : M. de Villèle mènera le deuil, les pairs, les députés le suivront et nous regarderons tout cela passer. Les procès-verbaux des deux Chambres me semblent être le programme de la fête, si fête il y a. Il n'y manque que des ballets, mais Sosthènes (de La Rochefoucauld) s'en chargera », 40 francs.

Lettre de l'astronome Le Monnier au jeune Lalande, qu'il menace de la disgrâce du roi s'il n'accepte pas une mission scientifique à Berlin : « La volonté du roi, quand il s'agit du service de sa marine et de la gloire de son État, doit primer la volonté des parens et le respect qui leur est dû », 100 francs.

Parmi les plus curieux autographes de cette collection, nous citerons une lettre du maréchal Grouchy, très intéressante, et un sonnet du général Carnot, poète doublé d'un philosophe.

Voici la lettre (adjugée pour 30 francs) :

Paris, ce dimanche 6 mai 1838.

Monsieur le baron,

Ainsi que vous m'y avez autorisé, monsieur le baron et cher collègue, je dépose chez vous, où je regrette bien de ne pas vous trouver, ma biographie par M. Sarrus ; elle contient, relativement à la bataille de Waterloo, des assertions bâties sur des documents officiels et authentiques dont j'ai donné connaissance à cet écrivain. J'aime à croire qu'ils mettront à même d'apprécier les réels mobiles de nos revers de 1815 et qu'ils vous convaincront que je n'ai besoin que d'en appeler à une justice impartiale et éclairée pour être vengé des calomnies dirigées contre moi par ceux de mes subordonnés auxquels j'ai de graves reproches à faire.

Agréez, monsieur le baron et cher collègue, le renouvellement des sentiments de haute estime et de considération distinguée que je vous ai vouées depuis longtemps.

Le M[l] M[is] de Grouchy.

Voici le sonnet (payé 51 francs) :

Sonnet sur le bonheur.

Bonheur ! ô toi pour qui tout se meut sur la terre,
Tes favoris sont-ils chez les grands ? aux hameaux ?
A Sparte ? à Sybaris ? au camp, au sanctuaire ?
Préfères-tu les bois ? la garde du troupeau ?

Es-tu la volupté ? la gloire ? une chimère ?
Le désir satisfait ? ou l'absence de maux ?
Es-tu dans l'amitié ? dans l'amour ? sous la haire ?
Dans la paix ? le savoir ? la vertu ? les tombeaux ?

Impatients mortels, il est dans l'espérance,
Il est dans notre cœur, couronne l'innocence.
Il résiste à nos vœux et vient inattendu.

Ce présent du Très-Haut, cette céleste flamme,
Ne peut se définir ; il est le pain de l'âme,
On n'en connaît le prix que quand on l'a perdu.

Magdebourg, 28 novembre 1818.

Le général Carnot.

SOCIÉTÉ DES AMIS DES LIVRES DE LYON[1]

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

COMITÉ

Art. 36. — La Société est administrée par un Président élu chaque année à l'Assemblée générale ordinaire, au scrutin secret, à la majorité absolue au premier tour et relative au second.

Le Président est rééligible pendant deux années consécutives ; après trois ans de présidence il ne peut être réélu qu'après une vacance de deux ans.

1. Voir le numéro de décembre 1887.

Art. 37. — Le Président est assisté d'un Secrétaire et d'un Trésorier qui forment avec lui le « Comité ». Ces deux derniers sont élus pour un an à l'Assemblée générale ordinaire, au scrutin secret et à la majorité absolue au premier tour de scrutin et à la majorité relative au second.

Le Secrétaire et le Trésorier sont indéfiniment rééligibles.

DU PRÉSIDENT

Art. 38. — Le Président a la pleine et entière direction de la Société et seul il la représente vis-à-vis des tiers. Il peut cependant déléguer une partie de ses fonctions au Trésorier, notamment en ce qui concerne le recouvrement des créances.

A. Il convoque quand il le juge nécessaire le Comité, dont les membres agissant sous sa direction n'ont aucun pouvoir personnel.

B. Il convoque les membres de la Société à l'Assemblée générale ordinaire et, s'il le juge nécessaire, à une Assemblée générale extraordinaire.

C. Il préside les Assemblées de la Société, la Commission d'admission et le Comité; en cas de partage, sa voix est toujours prépondérante.

D. Il présente, s'il y a lieu, à l'Assemblée générale ordinaire un rapport sur les ouvrages publiés par la Société pendant l'année précédente, et un autre sur les ouvrages dont la publication est proposée à la Société (voir art. 50).

B. En cas d'absence ou de tout autre empêchement, il délègue ses pouvoirs à un des membres du Comité.

DU SECRÉTAIRE

Art. 39. — Le Secrétaire, agissant directement sous les ordres du Président, n'a pas d'attributions spéciales; il lui prête son concours dans toutes ses fonctions et notamment dans la publication des ouvrages et dans la rédaction des rapports soumis chaque année à l'Assemblée générale.

DU TRÉSORIER

Art. 40. — Le Trésorier est chargé, sous sa responsabilité personnelle, de l'administration financière de la Société, de la perception des recettes et du payement des dépenses; celles-ci ne pourront être payées que sur le vu d'un bon signé du Président.

A. Il devra employer les fonds disponibles conformément aux dispositions adoptées par l'Assemblée générale ordinaire annuelle.

B. Le Trésorier devra chaque année présenter à l'Assemblée générale ordinaire le bilan de la Société et un rapport succinct sur sa situation financière.

C. Les comptes annuels et le bilan seront vérifiés par les deux délégués nommés à cet effet au scrutin secret et à la majorité relative par l'Assemblée ordinaire précédente. Ceux-ci devront soumettre à l'Assemblée ordinaire qui clôturera l'exercice un rapport succinct sur la gestion du Trésorier.



PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

CHOIX DE L'OUVRAGE

ART. 41. — Tout membre qui désire proposer la publication d'un ouvrage par la Société devra adresser au Président cette proposition avant le 1er novembre de chaque année. Il pourra soit soutenir son projet devant le Comité, soit lui adresser un mémoire à l'appui.

ART. 42. — A chaque Assemblée générale ordinaire le Président doit présenter, au nom du Comité, un rapport analytique et critique sur toutes les propositions de publications qui lui ont été faites pendant l'année précédente; s'il juge qu'il y a lieu de faire une publication, il pourra joindre à ce rapport ses observations et ses propositions personnelles.

ART. 43. — L'Assemblée décide quels ouvrages seront publiés et fixe le nombre des exemplaires auxquels ils seront tirés.

Le nombre sera limité à celui des Sociétaires, plus quelques exemplaires destinés soit au dépôt légal, soit à être offerts en présent. Le nombre de ces exemplaires en plus et les personnes auxquelles ils seront destinés seront fixés par l'Assemblée générale sur les propositions du Comité.

EXÉCUTION DE L'OUVRAGE

ART. 44. — Le Président a plein pouvoir et pleine liberté d'action pour la publication des ouvrages choisis par l'Assemblée générale; toutefois il ne peut engager la Société au delà des ressources existant en caisse.

ART. 45. — Il choisit les artistes et les industriels qui doivent exécuter ces ouvrages, surveille et dirige leurs travaux, les accepte ou les refuse sans qu'ils aient aucun recours contre ses décisions auprès de la Société.

ART. 46. — Les artistes choisis pour illustrer les ouvrages publiés par la Société devront prendre l'engagement *par écrit et sur l'honneur* de livrer au Président :

1° Leurs dessins originaux, avec leurs esquisses, ébauches, projets, etc.;

2° Leurs ébauches et les planches refusées;

3° Tous leurs essais, épreuves refusées, épreuves d'état, épreuves d'artistes et de *telle sorte qu'aucune trace de leur travail ne puisse subsister en dehors de la Société.*

ART. 47. — Les éditeurs et imprimeurs devront prendre également *par écrit et sur l'honneur* l'engagement de ne tirer que le nombre d'exemplaires fixé par l'Assemblée. Le même engagement devra être pris par les artistes qui tireront eux-mêmes leurs planches.

ART. 48. — Chaque exemplaire sera numéroté à la presse au verso du faux titre; il portera également au verso du faux titre le nom du destinataire écrit de la main du Président et la signature de celui-ci.

DISTRIBUTION DES EXEMPLAIRES

ART. 49. — Chaque Sociétaire devra recevoir l'exemplaire portant son nom et le numéro correspondant à celui qu'il occupe par rang d'ancienneté



dans la Société. Il devra accuser réception de cet exemplaire *par écrit* au Président.

LIQUIDATION DE LA PUBLICATION. — VENTE AUX ENCHÈRES

ART. 50. — A l'Assemblée générale ordinaire qui suivra la publication d'un ouvrage par la Société, le Président devra faire au nom du Comité un rapport sur cette publication et justifier de l'emploi de tous les exemplaires tirés, notamment de ceux qui ont été distribués à des personnes étrangères à la Société.

ART. 51. — Toutes les planches refusées ou ayant servi à l'illustration seront martelées ou détruites devant l'Assemblée générale ordinaire.

A. Les volumes restés sans emploi ; tous les projets, ébauches, esquisses, dessins refusés ; tous les essais, épreuves d'état, épreuves d'artistes, épreuves refusées, etc., seront brûlés devant l'Assemblée générale ordinaire.

ART. 52. — Les dessins originaux (numérotés et paraphés par le Président seront vendus aux enchères parmi les Sociétaires à l'Assemblée générale qui suivra la publication de l'ouvrage.

A. La vente aura lieu au comptant, le procès-verbal de la séance devra rendre compte de la vente et faire mention du nom de l'acquéreur et du prix obtenu pour ces dessins.

B. En aucun cas, ces dessins ne pourront être adjugés à un prix inférieur à la moitié de celui qu'ils auront coûté à la Société.

C. Si ces dessins ne trouvaient pas d'acquéreur, à ce prix ils seraient *brûlés* devant l'Assemblée générale.

DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

ART. 53. — La dissolution de la Société ne peut être prononcée que par une Assemblée générale *extraordinaire* sur une proposition présentée par le Président ou sur une demande écrite signée par dix membres Sociétaires au moins.

ART. 54.— Le vote prononçant la dissolution devra, pour être valable, réunir un nombre de voix, tant de membres présents que de membres représentés par des procurations, au moins égal à la moitié du nombre total des sociétaires.

ART. 55. — L'Assemblée prononçant la dissolution devra nommer immédiatement une *Commission de six membres* pour procéder à la liquidation de la Société ; le Comité remettra l'administration entre ses mains et le Président élu par la Commission prendra le lieu et place ainsi que tous les pouvoirs du Président de la Société.

ART. 56. — Après avoir procédé à la liquidation, la Commission réunira une dernière fois l'Assemblée générale qui approuvera ses opérations ainsi que ses comptes et mettra fin à l'existence de la *Société des amis des livres de Lyon.*



UN ILLUSTRATEUR AQUAFORTISTE

FÉLIX BUHOT



On sera sans doute quelque peu surpris de rencontrer dans cette revue, des croquis vivants, des perspectives de petite ville, des pages d'album fantaisiste et des compositions étrangement crayonnées. Pour les amis orthodoxes du Livre, pour les graves catéchiseurs de la bibliographie pure, pour les gens à méthode enfin, cet apport de mouvement artistique apparaîtra, je le crains, comme une sorte de profanation du domaine de technologie et d'archéologie littéraire, à laquelle nous avons dévoué depuis longtemps ce magazine bouquinier.

Cependant, j'ai toujours considéré qu'une excursion inattendue au pays de la curiosité ne pouvait qu'égayer et aérer la sévérité des textes ordinaires, où la typographie sombre forme bataillon carré dans les marges. Je me suis donc proposé d'accorder l'hospitalité à deux ou trois grands originaux contemporains dans l'ordre de l'illustration et de l'eau-

forte, à des maîtres dont l'art confine au livre et à l'icono-bibliophilie, à ceux dont s'inquiètent les amateurs doués du goût suprême et que la postérité consignera parmi les plus personnels compositeurs et cuisiniers du cuivre de cette fin de siècle.

Au nombre de ceux-ci, je compte Félicien Rops, James Tissot, Fr. Seymour Haden, Wistler et Félix Buhot. Si ce dernier m'incite plus particulièrement à le *piédestaliser* dans *le Livre* aujourd'hui, c'est qu'il réunit des qualités singulières de littérateur humoriste, de dessinateur fantastique et d'eau-fortier surprenant.

En tant que littérateur, il a signé de son nom ou du pseudonyme transparent de *Pointe sèche*, des articles de spirituel critique dans le *Journal des Arts*, si vaillamment dirigé par Auguste Dalligny; il s'est livré à une sorte de monographie amusante sur *le Parapluie* avec une verve à la Sterne; il a enfin entrepris une campagne très brillante en faveur des Salles d'estampes dans les Musées de province, campagne féconde en ce sens qu'elle a stimulé le zèle de l'administration des Beaux-Arts pour la création des Musées de gravures dans nos départements.

Comme illustrateur, Buhot possède en son atelier d'innombrables cartons de croquis admirables, d'idées littérairement exprimées par le crayon ou le fusain, et aussi des silhouettes de la province normande et bretonne, qui donneraient lieu à une exposition surprenante, si sa modestie ne lui faisait pas craindre le grand jour des exhibitions publiques.

L'aquafortiste réunit en lui et absorbe pour ainsi dire le lettré et le croquiste; Buhot, eau-fortier, révèle et divulgue aux pénétrants l'homme tout entier. Il résume la trinité dans une seule manière, mais avec une prodigieuse intensité d'expression.

Je vais essayer de présenter cet original sans copie, sous ses différents aspects; cependant, avant que de me livrer sur son être aux auscultations et aux diagnostics de son talent étrange, je reproduirai *in extenso* le long et excellent article que notre collaborateur et ami Philippe Burty a écrit sur ce *Deserving wielder of the needle* dans le *Harper's Monthly Magazine* du mois dernier, avant toute traduction naturellement.

Cette causerie de Burty sur Buhot, qui porte aux Américains la bonne parole, a été écrite en l'honneur d'une brillante exposition de *Buhotisme* organisée à New-York en ce moment par les soins d'un critique distingué, M. Frederick Keppel, qui s'est fait, par amour de l'art, l'éditeur et le *menager* des grands illustrateurs et graveurs originaux de Londres ou de Paris [1].

Il y a quelques semaines, écrit Philippe Burty, je suivais le côté du boulevard de Clichy qui, à mi-hauteur de la célèbre butte Montmartre, fait face au

1. M. Frederick Keppel est l'éditeur spécial de New-York pour les travaux des graveurs originaux, des *Painters-Etchers*. Il est en relations constantes avec les artistes londoniens et

cimetière. Les maisons qui s'y succèdent sont hautes, composées d'ateliers superposés qui reçoivent la lumière par de larges vitrages, tandis que l'autre côté de la chaussée qui conduit au champ de repos est une suite de boutiques ouvertes, peintes en blanc ou en noir, occupées par dès entrepreneurs de monuments funèbres. Elles contiennent tout ce qui peut atténuer l'idée de la mort : des cénotaphes fraîchement sculptés, des statuettes d'anges agenouillés, des couronnes jaunes en corne ou en perles de verre, des inscriptions consolantes, des croix bon marché.

Le public des deux trottoirs est aussi tout différent. Le long des ateliers, des artistes barbus qui fument des cigarettes, des modèles coquettement habi-



lés, des passants indifférents. En face, des gens attristés, qui suivent un corbillard de pauvre, des femmes qui reviennent en s'essuyant les yeux, des gens bien mis qui, dans des voitures dedeuil, se racontent la vie du défunt ou supputent l'héritage.

Mon ami Félix Buhot a fait de ces aspects parisiens des dessins et des eaux-fortes dont le souvenir me revint à l'esprit. J'étais au pied même de la maison qu'il a choisie, peut-être en raison de ces oppositions. Je le visite rarement, craignant de l'interrompre dans quelque opération de morsure à l'aide d'un acide nouveau ou d'impression sur des papiers étranges. J'avais à lui annoncer l'arrivée du Japon, dans mes cartons, de gravures en couleur d'après de vieux maîtres dont le style archaïque me passionne. Je montai. Buhot vint m'ouvrir lui-même cette porte qui d'ordinaire est protégée par l'exigence d'un mot d'ordre contre les importuns. Il était si absorbé qu'il ne me reconnut pas et s'écria : « Vous venez de la part de l'encadreur ? » Moi, j'eus peine à reconnaître son atelier, rangé, propre comme celui que j'avais connu à Charles Méryon et envahi ce jour-là par des cadres d'aquarelles, des dessins montés, des cartons à demi ouverts sur tous les sièges, des épreuves d'eaux-fortes sur tous les meubles. Dans ce désordre si peu habituel, il m'apprit qu'une exhibi-

parisiens. — Critique autorisé, il écrit fréquemment dans le *Harper's magazine, l'Art Review* ou le *Century* des articles très lumineux sur la gravure de ce temps. — Il a publié dernièrement un ouvrage sous ce titre : *The Modern Disciples of Rembrandt — A Sketch of contemporary Etching. — New-York, 1888.*



tion de son œuvre se préparait à New-York, et il me présenta à la personne qui en avait eu la pensée, M. Frederick Keppel, dont j'avais souvent entendu parler par des artistes à Paris et à Londres.

M. Keppel parle et comprend le français dans toutes ses nuances. La liaison fut bientôt cordiale, et je le remerciai, en ma qualité d'inspecteur des beaux-arts, pour les services qu'ont rendus ses exhibitions antérieures des œuvres de Charles Méryon, de Jean-François Millet, de Seymour Haden [1], de Strom van s'Gravesande. Par ce moyen, la réputation des artistes sort de leur pays et s'accroît comme celle des belles plantes que les naturalistes transportent et acclimatent. La curiosité des amateurs se trouve excitée par la constatation des « états » rares et caractéristiques. Les sympathies se décident et les préjugés se dissipent. La critique dans les journaux et les revues s'appuie sur des documents desquels l'évidente perfection peut être constatée par tout le monde, même par les visiteurs qui ne jugent que par instinct. C'est une des formes les plus aimables de la paix appelée à régner entre les peuples que sépare, bien plus que l'immensité des océans, la diversité des langues. Les expositions universelles ont rendu à l'humanité un immense service. Mais elles ne peuvent faire à l'individu une part de publicité assez large, et des exhibitions pittoresques, sagement combinées, servent à entretenir cette fraternité internationnale d'où jaillit déjà tant de lumière....

Félix Buhot est dans la force de l'âge et de la production. Il est né à Valognes, vieille ville normande dont il a tracé à la plume ce portrait, dont les traits principaux sont ceux de nos villes de province demeurées, par suite de fatalités diverses, en dehors du mouvement moderne.

« ... La singulière petite sous-préfecture de Valognes est le type de ce qu'on appelle une *ville morte*. C'est à ce caractère mélancolique de ville morte qu'elle doit son charme, bien plus qu'à sa situation pittoresque et assez étrange au fond d'une presqu'île boisée et marécageuse, ce qui fait que de trois côtés elle se trouve à quatre ou cinq lieues de la mer. Presqu'à chaque pas, aux environs, on rencontre des paysages de l'Anglais Constable ou de notre Jules Dupré. Mais son grand charme, c'est qu'elle est une ville morte, c'est-à-dire une ville qui a été riche et qui ne l'est plus ; une ville jadis prospère et vivante, et qui, maintenant, n'a ni industrie ni commerce, qui, par conséquent, se trouve dépourvue de hautes cheminées en briques rouges vomissant la fumée de charbon, d'usines sales où grouillent des visages blêmes ; une ville qui ne bâtit pas de maisons neuves, qui s'abrite de vieux toits, qui n'a que des rues à l'ancienne mode et des hôtels de seigneurs trop vastes et trop beaux. Les habitants sont pour la plupart des rentiers partageant leur temps entre la lecture et la culture de leur jardin ; quelques savants même, naturalistes, archéologues on collectionneurs ; il y en a toujours eu à Valognes.

D'aristocrate qu'elle était autrefois, la petite ville est devenue contemplative et recueillie. Elle est demeurée croyante, et c'est encore une forme d'aristocratie par le temps où nous vivons..... La Société archéologique y possède une magnifique bibliothèque de livres anciens et un musée d'antiquités et d'histoire

1. Le premier succès de M. Fr. Seymour Haden date de la publication de la première partie de ses œuvres à Paris, avec texte en français, en 1868.

naturelle, installé dans un de ces vieux hôtels devenus déserts, parés de leur luxe délicieusement fané [1].

Je détache cette curieuse esquisse d'une série d'articles intitulés *les Salles*



Tête de page
et lettrine
de Félix Buhot.

d'estampes dans les musées de province, qui ont paru au *Journal des Arts*, dans l'automne de 1884. La création de musées d'estampes anciennes et modernes et de lithographies, dans les villes de province, y est traitée avec beaucoup de verve et de sens.

Son enfance semble avoir été austère. Il perdit son père et sa mère de bonne heure. A seize ans, il était un des rares et passionnés visiteurs de cette bibliothèque paisible de sa ville natale dont il a tracé le portrait. On lui lais-

1. Félix Buhot a quelquefois écrit des quatrains humoristiques dans la marge inférieure de ses caux-fortes.

sait copier dans les manuscrits des lettres ornées, et il prit dans les livres anciens cette passion pour les vieux papiers qui le possède encore aujourd'hui. Il fit à Valognes ces études que nous appelons d'un mot caractéristique : « les humanités ». Il fut reçu bachelier ès lettres à la faculté de Caen en 1865. Il se pénétra instinctivement de la poésie particulière à cette province de la France, encore imbue, dans la presqu'île de la Manche surtout, des souvenirs du passé. Il apprit à en aimer les hôtels aux toits moussus, les cours désertes conduisant à des perrons solennels. Puis les marchés installés sur de petites places, où les paysannes vendent les légumes et les fruits, sous de larges parasols, pendant que les ânes attendent patiemment, attachés par le licol à l'ombre d'une vieille église. Les ânes lui causèrent une impression aussi vive que les êtres humains. Il a marqué pour leur tournure patiente, leurs longues oreilles mobiles et leurs jambes nerveuses une sympathie très légitime dans ses premiers essais d'eau-forte. Il apprit par cœur tous les sentiers pierreux qui s'éloignent de la ville à travers les falaises et les grèves, et les suivant pas à pas jusqu'à la Manche, il leur dut de connaître et d'aimer la mer, ses aspects changeants, ses ciels gris rayés par la fumée des bateaux à vapeur, sa plainte perpétuelle, ses côtes couronnées de fleurs qui disparaissent au loin dans les brumes.



Il partit pour Paris à la fin de 1865, suivit pendant quelque temps les cours de la licence ès lettres. L'année suivante, obéissant à ses goûts, il entra à l'école de Lecoq de Boisbaudran, qui a été le plus intelligent et le plus persécuté des professeurs d'art de notre époque. Puis il traversa l'École des beaux-arts et l'atelier de Pils, peintre de batailles déjà bien oublié, puis enfin celui du peintre de marines Jules Noël. A la fin de l'année, ses modiques ressources s'épuisèrent. Il fut forcé de chercher une occupation un peu rémunératrice, et il entra comme secrétaire chez le député de son département.

Le temps qui lui restait libre était employé par lui à étudier au Louvre

le style des maîtres des anciennes écoles, et les événements de 1870 le surprirent occupant ainsi son intelligence et sa vie. Il a conservé la plupart de ses premiers croquis et de ses esquisses. Il s'essaya à la lithographie et composa quelques titres de romance pour les éditeurs de musique.

La défense nationale le réclama. Il fut incorporé dans le corps des mobiles bretons et concourut à la guerre contre les Allemands sous les ordres du général Chanzy. Il obtint le grade de sergent-major et il supporta toutes les fatigues et toutes les tristesses de cette campagne héroïque et désespérée.

Mais la vie militaire n'était point faite pour cette nature rêveuse. Aussitôt « l'année terrible » terminée, Buhot reprit son rêve interrompu par le plus noir des cauchemars. Il alla remplir de croquis sur nature ses albums dans un coin du département de la Manche peu fréquenté par les touristes et les artistes ; la pointe et la baie de la Hague. Il s'établit pendant quelques semaines dans un hameau habité par des pêcheurs, tout près de Greville, là où était né J.-François Millet et où il avait occupé ses premières années à pousser la charrue.

Paris l'appelait impérieusement Il obéit. Il rentra dans l'Université comme maître d'études au collège Rollin, faisant à ses élèves un cours de dessin où il essaya une méthode nouvelle d'enseignement. Cette méthode, qui procédait indirectement de celle du grand professeur Lecoq de Boisbaudran, consistait à faire dessiner les élèves au tableau noir, en copiant les premières formes venues, d'abord à main levée, puis de mémoire. Les résultats inquiétèrent fort les professeurs officiels, et Buhot, découragé, prit la résolution de ne demander qu'à son crayon et à sa pointe les ressources de sa vie.

Je le connus à cette époque. Il habitait le passage de l'Élysée des Beaux-Arts, dans un atelier aussi voisin du ciel que possible. Il signait « Tohub » les croquis qu'il livrait aux éditeurs. Je le persuadai sans peine de renoncer à ce pseudonyme qui est moins pittoresque que son vrai nom. Je mis à sa disposition les objets japonais de haut choix de mes collections qui pouvaient lui enseigner le rendu difficile des formes, des couleurs et des substances. Avec une application d'autant plus louable qu'elle demeura originale et que le public était engoué des eaux-fortes toujours bien dessinées, mais souvent très froides, de Jules Jacquemart, il grava une dizaine de cuivres dont aujourd'hui encore il peut se faire honneur. Je citerai particulièrement une petite pharmacie en ivoire[1] avec personnages en demi-relief, une statuette en bronze, le Génie qui habite la constellation de la Grande-Ourse, et un masque de théâtre à la physionomie très énergique, en bois sculpté et laqué. Le japonisme — un mot nouveau adopté pour désigner une série nouvelle d'études artistiques, historiques et ethnographiques — n'a point eu de traducteur plus intelligent et plus exact. Buhot fut du premier coup en possession de tous ses moyens : la netteté expressive du coup de pointe dans le vernis, la sûreté de la morsure qui établit au premier coup les oppositions des ombres et des lumières, la justesse des remorsures qui donnent au modelé sa variété. Il avait même déjà l'instinct de la recherche de ces papiers rares qui donnent aux épreuves leur charme par la qualité de leur pâte et la variété de leurs tons. Il assistait déjà

1. Ces petites boîtes, à plusieurs compartiments superposés et s'emboîtant, s'appellent des « inrous ».

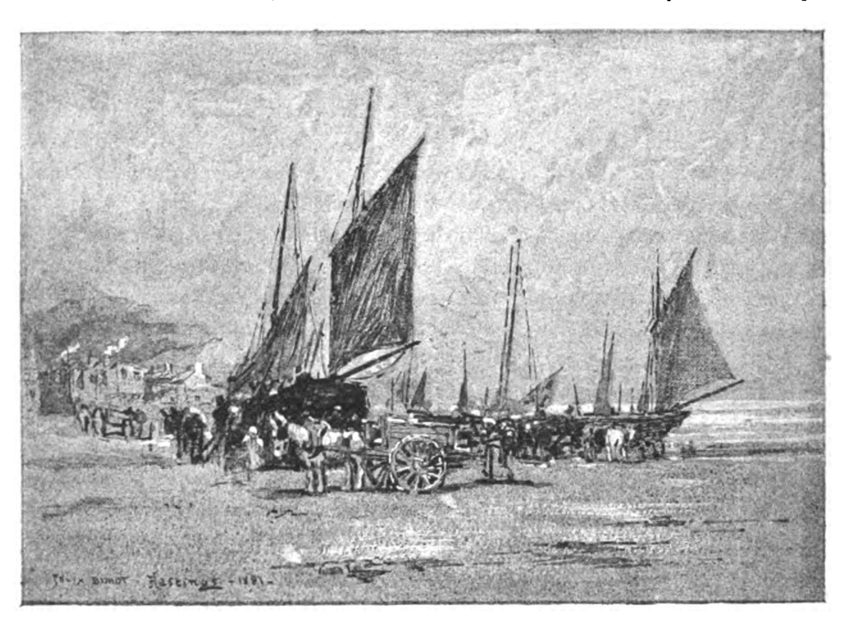


lui-même au tirage de ses planches et détruisait impitoyablement, à leur sortie de dessous la presse, les épreuves qui ne rendaient pas la douceur ou l'énergie, l'éclat ou le voilé qu'il avait signalés à l'ouvrier imprimeur.



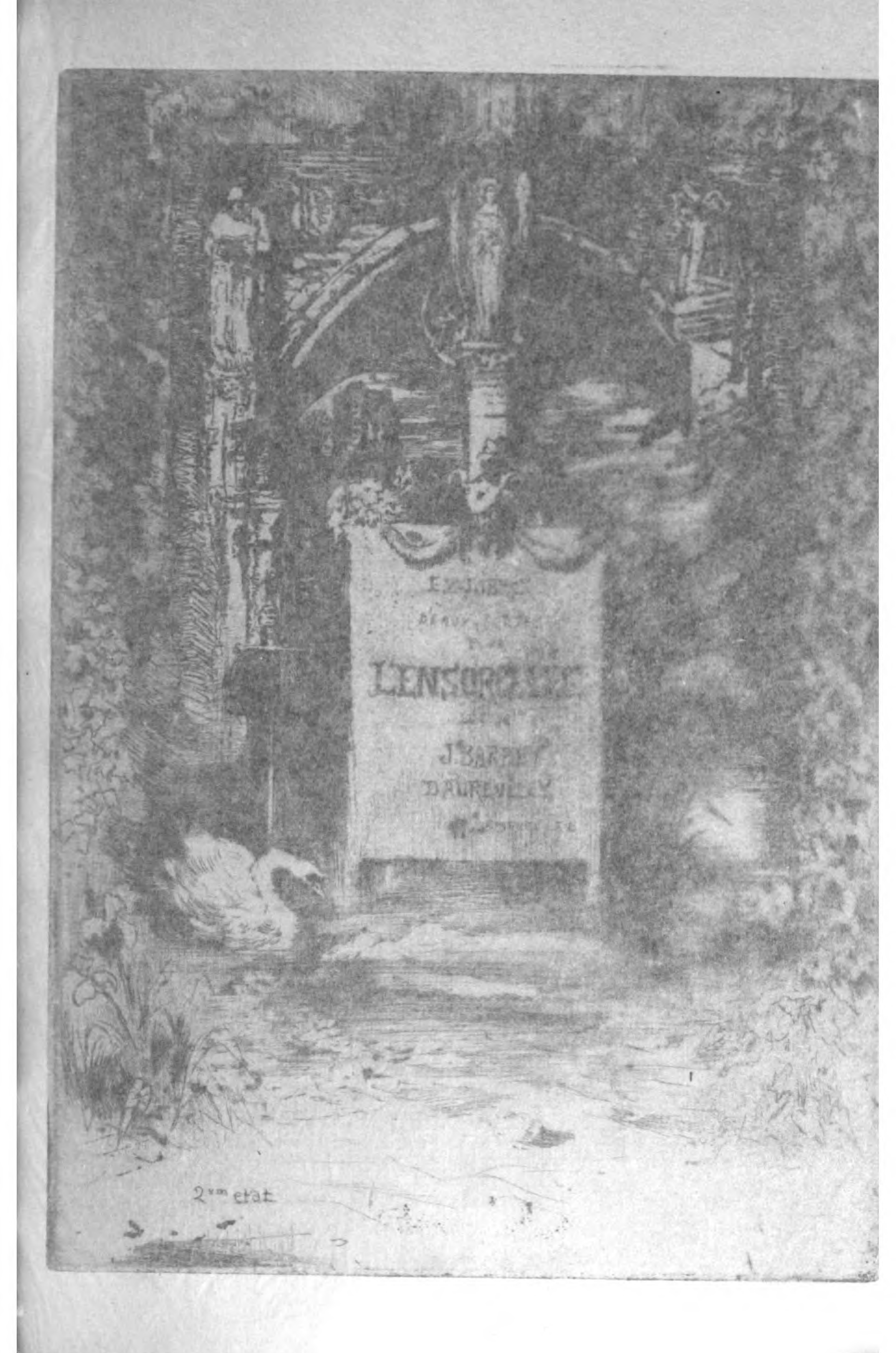
Croquis pour une illustration de la *Vieille maîtresse.*

Je n'insisterai pas plus longtemps sur ses qualités de graveur à l'eau-forte. Chacun est à même de les juger à l'aise, puisque les épreuves de son œuvre, aujourd'hui assez considérable, peuvent passer dans les mains de tout le monde. Il a exécuté peu de reproductions, et probablement dans le seul but de s'exercer au style de certains maîtres modernes qui lui plaisaient. Il a fait quelques rares portraits, un profil de Victor Hugo, d'après le médaillon de David d'Angers, et un croquis du célèbre orfèvre romantique Froment-Meurice. Il a illustré plusieurs romans d'un romancier fort émouvant, M. Barbey d'Aurevilly, dont les scènes se passent dans son pays natal[1]. Il a rendu avec beaucoup de poésie les paysages marins qu'il va visiter chaque année, et les paysages parisiens au milieu desquels il aime à se promener le matin ou le soir, souvent fort avant dans la nuit. Ayant habité pen-

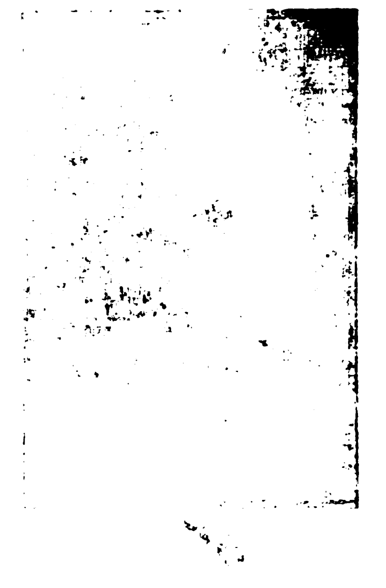


dant quelque temps l'Angleterre, il a conservé de Londres, des quais de la

1. Je citerai parmi les romans de M. d'Aurevilly, édités par A. Lemerre, *l'Ensorcelée* et *le*


2me état

...planches et détruisait impitoyablement, à leur sortie ... épreuves qui ne rendaient pas la douceur ou l'énergie, l'éclat ou le voilé qu'il avait signalés à ... ouvrier imprimeur.



Je n'insisterai pas plus longtemps sur ses qualités de graveur à l'eau-forte. Chacun est à même de les juger à l'aise, puisque les ... de son œuvre, aujourd'hui assez considérable, ... passer dans les mains de tout le monde. Il a exécuté peu de reproductions, et probablement dans le seul but de s'exercer au style de certains maîtres modernes qui lui plaisaient. Il a fait quelques ... portraits, un profil de Victor Hugo, d'après le médaillon de David d'Angers, et ... du célèbre orfèvre romantique ... Meurice. Il a illustré plusieurs romans d'un romancier tout émouvant, M. Barbey d'Aurevilly, dont les scènes se passent dans son pays natal. Il a rendu avec beau... les paysages marins qu'il va ... et les paysages parisiens au milieu desquels il aime à se promener ... souvent fort avant dans ... Ayant habité ...

pour ... la ... matin

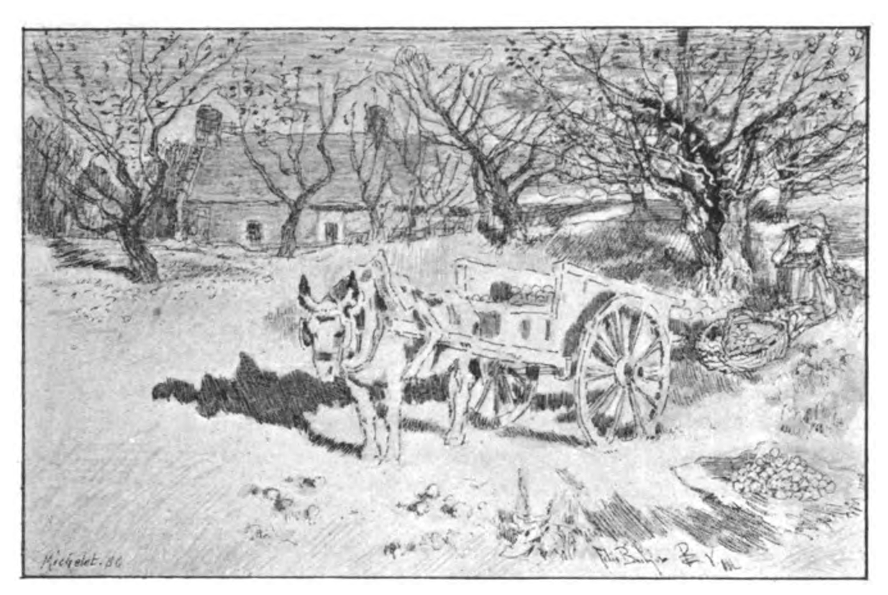
...leterre, il a conservé de Londres, des quais de la

... de M. d'Aurevilly, éditées par A. Lemerre, *l'Ensorcelée* et *le*


EX-LIBRIS
D'EAUX-FORTES
POUR
L'ENSORCELÉE
DE M^r
J. BARBEY
D'AUREVILLY
A. LEMERRE ED
2^vm etat

Tamise, des débarquements à Folkestone, des souvenirs intenses, tels que seul les peut réussir et les fixer un artiste de race.

Souvent il enjolive ses compositions de rêves qui traversent son cerveau pendant qu'il les met au net sur le vernis. Il leur en fait un cadre harmonieux qui marie la fantaisie à la réalité : un passant qui offre une tournure singulière, un coup de soleil qui anime un paysage, la mer qui gronde, une fumée dont les flocons dessinent des silhouettes de fées.....



Croquis d'étude de la *Série des ânes.*

Il dessine avec justesse et il peint avec harmonie. Mais je n'insisterai point non plus sur ces qualités qui rappellent plutôt la réflexion des *artistes romantiques* que l'exécution rapide et « lâchée », de l'école réaliste. Il faut avant tout le prendre pour un poète qui ajoute à toutes les traductions des spectacles de la nature les douces réflexions qu'ils lui inspirent. Rien n'est plus charmant et n'aide mieux à le comprendre tout entier que l'aquarelle en bleu, en rose, en or et argent indiquée par lui d'un pinceau libre autour de la pièce de vers *Romance* de l'excellent Charles Cros dans son précieux volume le *Coffret de Santal :*

Le bleu matin
Fait pâlir les étoiles,
Dans l'air lointain
La brume a mis ses voiles.
C'est l'heure où vont
Au bruit clair des cascades,
Danser en rond
Sur le pré les Dryades.

Les artistes qui évoquent des visions aimables à l'aide de la pointe ont

Chevalier Destouches. Les marges des épreuves, dans quelques rares exemplaires de choix, sont chargées de croquis fantaisistes.

toujours été rares. Il faut leur accorder beaucoup d'attention et de sympathie. Ils ont, comme les autres, leurs faiblesses, leurs jours de fatigue. Tout ne passionne pas au même degré dans leurs œuvres. Mais il ne faut pas pour cela les délaisser ni les décourager. Buhot ne saurait échapper à la règle; mais des critiques que l'on peut lui adresser, l'une est d'ailleurs commune à presque tous les aquafortistes. Charles Méryon en a été souvent victime. Il n'y a presque qu'un seul aquafortiste qui se soit contenté des premiers états de ses planches, c'est Jules Jacquemart, et cela n'est surprenant que lorsque l'on n'a point connu l'homme personnellement : il était tellement précis, tellement régulier dans tous les actes de sa vie qu'il n'eut aucune peine à se faire obéir par sa pointe lorsqu'elle entamait le cuivre. Il n'avait recours qu'à quelques retouches à la pointe sèche. La perfection même de ses planches démontre son absence de sensibilité. Or l'art vit surtout de sensibilité; la science seule poursuit la rigoureuse exactitude.

Pour tous les artistes qui improvisent ou du moins qui transcrivent directement leur propre pensée en blanc et noir, il est évident que le travail est d'un ordre bien plus difficultueux que celui des graveurs qui se bornent à transcrire l'idée des autres, déjà exprimée sur la toile par des valeurs convenues. Mais, ainsi que je l'ai dit plus haut, la vogue de ces derniers cessera d'elle-même, s'éteindra facilement à mesure que la photographie se perfectionnera et sera appliquée à la reproduction littérale des lignes et des tons. N'avons-nous pas vu déjà la lithographie qui sous le crayon des Bonington, des Delacroix, des Decamps avait donné naissance à des chefs-d'œuvre, tomber dans le discrédit ? Cependant qui a disparu ? Est-ce la lithographie elle-même ? Non. Ce sont les bons lithographes. Si un artiste veut s'en servir — M. Fantin, le peintre, en usait encore récemment pour traduire les scènes les plus poétiques des opéras de Wagner, — si un artiste de race veut s'en servir, elle obéit comme une esclave docile et même habituée au perfectionnement, et ce qu'elle met à la lumière est, comme pendant la belle période romantique, d'une suavité égale, supérieure en certains cas, à l'effet des plus harmonieuses eaux-fortes.

Presque toutes les eaux-fortes de l'école contemporaine me sont passées sous les yeux. Celles de Félix Buhot sont du très petit nombre de celles qui ne me procurent que des sentiments de sympathie, et le phénomène est le même quand je feuillette ses albums de dessins, quand j'analyse ses aquarelles ou ses études de peinture. C'est que tout y est sincère et y traduit avec naïveté les troubles, les recherches, les réussites d'une âme loyale et d'une main intelligente. C'est à nous de jouir, c'est à l'avenir qu'il appartient de décréter à quel ordre tel œuvre doit être classé définitivement.

Mais je m'arrêterai un instant à une tentative qui lui est tout à fait personnelle, qu'il poursuit avec intelligence et à laquelle les amateurs français ont paru s'intéresser. Félix Buhot s'essaya à donner aux marges de ses estampes un intérêt spécial en leur confiant les développements secondaires qui encombreraient l'espace restreint occupé par le sujet central. Par exemple, dans deux de ses principales œuvres, deux vues de Londres, *Westminster Bridge* surtout, on remarquera que les croquis qui forment encadrement

offrent en même temps qu'une transition entre les noirs de l'estampe et la bordure dorée du cadre, un rappel fantaisiste de ce que les yeux ont aperçu du spectacle rapide, incessamment renouvelé des passants, des promeneurs, des visiteurs, des chiens errants, des enfants qui jouent, des escaliers qu'on descend et qu'on monte sans y prendre garde. Il est évident que la tentative est aussi dangereuse qu'elle est raffinée. Si les tons noirs venaient lutter avec ceux qui sont analogues aux cuivres dans une symphonie de Wagner, l'harmonie serait rompue. Elle le serait encore si les personnages croqués sur les marges étaient plus intéressants que ceux qui occupent la rue. Mais j'indique des écueils plutôt que je ne décris des naufrages; sur les murs d'un cabinet ces épreuves à « marges symphoniques » produisent presque complètement l'effet de dessins.

En ai-je écrit assez pour intéresser à une œuvre qui se continuera longtemps encore, et qui traverse visiblement, pour quiconque s'intéresse à la production moderne, une phase de progrès? J'ai fait mon possible. L'heure me semblait propice pour témoigner publiquement de l'intérêt à un homme qui en est digne.

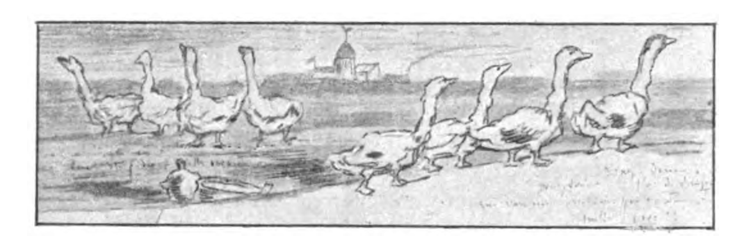


I brillante, judicieuse et spirituellement écrite que soit l'étude de Philippe Burty que l'on vient de lire, j'estime qu'elle ne donne pas encore suffisamment l'essence originale de Félix Buhot. — Burty s'est montré biographe plus que démonstrateur, et je vais m'essayer à ajouter quelques vigueurs à ce joli portrait d'artiste.

Buhot est avant toute chose un visionnaire, un obsédé par le pittoresque de la vie moderne; nerveux à l'excès, torturé par un foyer d'impressions fugaces et d'idées baroques, il souffre de son impuissance cruelle à ne pouvoir traduire, comme il le voudrait, la vision nette et positive de son œil, au cours de ses déambulations parisiennes et rustiques, et aussi les images funambulesques de son imagination en clair-obscur. — C'est cette imagination qui le tue, qui le dépiste, qui l'entraîne dans le sabbat des rêves sataniques. Il y a en lui un fantastique formidable emprisonné; quelque chose comme l'ombre d'un Dante parcourant affolé tous les cercles de l'enfer. Cette personnalité démoniaque et maladive, il la révèle, quoi qu'il fasse, dans ses compositions d'invention; il ne peut se soustraire à placer dans des ciels livides des

fantômes effrayants des gnomes et des sylphes; il fera dans ses remarques à l'eau-forte des figures grimaçantes, des diables sceptiques et narquois, tandis que le hibou mélancolique planera partout dans son œuvre comme symbole de ses hallucinations chroniques.

Pendant près de dix ans, il fut hanté par le funéraire et il devint, pour ainsi dire, le peintre officieux des croque-morts et des lamentables convois parisiens; ses cartons sont remplis de longues files de voitures de deuil, de couronnes tremblant aux angles des bières, et je me souviens du temps où il parcourait toutes les boutiques de fabricants



d'éventails avec ses éternelles compositions en demi-cintre sur satin pâle et sur mousseline, représentant invariablement de somptueux corbillards solennellement conduits par des cochers en deuil de haut style, avec une théorie de croque-morts éplorés et de maîtres de cérémonies très corrects conduisant la famille.

Il fallait voir comme le pauvre Buhot était éconduit avec des cris d'horreur par les dames de comptoir ou les marchands du passage des Panoramas et du boulevard. On pensait avoir affaire à un mystificateur, et cependant personne ne fut jamais plus sincèrement artiste que lui en cette occasion; — il ne pouvait rien concevoir aux refus qui assaillaient de toutes parts ses éventails pour maison mortuaire. C'est que cette vision de la mort, cette consternation en habit de gala ou cette navrante tristesse du convoi du pauvre, il la peignait sans recherche d'originalité, imposée qu'elle était par une étrange idiosyncrasie d'artiste.

Ce qu'il a fait d'entrées de cimetière, de convois d'hôpitaux dansant sur l'inégalité des pavés des routes de banlieue, ce qu'il a peint de départs pour *Cayenne* ou pour le *Champ de navets*, c'est inénarrable ! — La postérité sera surprise dans les ventes futures de rencontrer ce document de la mort si fréquemment présenté dans l'œuvre très complexe de Félix Buhot; là encore, il a vu la note artistique des enterrements parisiens avec sa faculté dominante d'aquafortiste, et son œil a été frappé par la silhouette brutale, — faisant ombre chinoise sur la crudité des horizons clairs de banlieue, — de ces convois pénibles, d'êtres anonymes filant sans contre-marques vers le théâtre de l'inconnu.

Il a fallu à ce sombre croquiste des dernières voitures cellulaires et des fourgons en piano à queue, une rénovation totale dans sa vie, une

femme et un baby rose pour chasser tout cet appareil de deuil de son esprit; mais le mysticisme de l'étrange, de l'insondable, du surnaturel lui est demeuré dans la chambre obscure de ses rêves, et aujourd'hui encore c'est un Callot moderne inassouvi, désireux de consacrer sa vie à de lentes et inquiétantes illustrations de Poë, d'Hoffmann ou de Nathaniel Hawthorn.

*
* *

« Étudier Buhot, écrivait sur cet artiste un de ses admirateurs, M. J. Le Fustec, pénétrer dans son œuvre, la lire avec l'intention de tirer de cette « lecture » une conclusion synthétique, autant visiter un musée avec le désir d'unifier dans une même expression les physionomies et les caractères variés des œuvres qu'il contient. Si l'homme n'était là, ouvert, aimable, se découvrant et se livrant facilement, artiste dans le sens le plus large et le plus élevé du mot, expliquant son œuvre par sa physionomie, par sa nervosité, par son langage, par ses opinions, le critique se trouverait quelque peu dérouté devant la diversité de conception et d'exécution qui caractérise l'eau-forte de Buhot. — Que l'aquafortiste vous ouvre un de ses cartons, et vous voyez passer devant vous une foule de gravures qui, au premier aspect, n'ont aucune parenté entre elles. Tel paysage, on le jurerait, n'a pu sortir de la pointe qui a gravé telle scène de genre. Plus loin, une œuvre d'imagination vous entraîne dans une sphère toute différente.

« D'une catégorie à l'autre, Buhot se livre à des bonds énormes. Impossible avec lui d'expliquer ses conceptions les unes par les autres. Non seulement il vous déroute par l'étonnante variété de ses compositions ; mais dans chacune de ses planches, je dirai presque dans chacune des feuilles qui en sortent, vous vous trouvez en face de procédés nouveaux, traduisant une déviation de la conception, un aspect différent entrevu, ou dénotant un essai tenté.

« Il y a connexité entre la grande variété des procédés qu'il emploie et la diversité de ses conceptions, une connexité qui classe cet artiste à mon sens. Car, pour lui, concevoir beaucoup ne consiste pas à trouver un grand nombre de sujets formant tableaux qu'il exécuterait avec le même faire, sur lesquels il ne mettrait qu'une seule marque. Il ne voit pas toutes choses sous un même angle, ni du même œil. L'aspect du paysage, le caractère de la vision qu'il veut traduire lui donnent une impression chromatique, et il rendra le paysage ou la vision par les procédés qui traduisent cette impression. Par là même, il est tenu de se renouveler à chaque création. Si la vision qu'il veut rendre ne peut s'exprimer par un des procédés multiples qu'il a en sa possession, il cherchera une exécution nouvelle, et qui mieux est, il la trouvera. La poésie claire et drapée de Victor Hugo l'inspire en lumière et en grandeur; il ren-

contre une composition large et riche pour traduire la partie de l'œuvre géniale qui exerce sur lui la plus attrayante impression. Devant l'analyse exaspérée angoissante de Barbey d'Aurevilly, il trouve une conception qui va de pair avec l'œuvre du romancier par son caractère touffu, sombre, bizarre. Aussi traduit-il Barbey d'Aurevilly avec du noir, rarement avec du gris, seulement dans les cas où le roman se rassérène un peu : alors il supporte la gaieté du clair de lune. Devant l'œuvre de Victor Hugo, au contraire, les ciels calmes, récemment lavés par l'orage et mouvementés de nuances toutes fines, les hautes constructions, les ruines chauffées par le soleil coulent du bout de son pinceau trempé parfois dans de l'encre ordinaire, parfois dans les produits les plus invraisemblables.

« Mais, quel que soit le produit employé, l'effet est juste ; et remarque caractéristique, devant un dessin, un lavis, une eau-forte de Buhot, vous ne pensez pas qu'il eût pu traiter son sujet autrement. »

*
* *

J'ai dit que Buhot était à ses heures littérateur et critique; les différents articles qu'il a fournis au *Journal des Arts* mériteraient d'être réunis par lui en un petit volume, car ils émanent d'un esprit clairvoyant et d'un artiste supérieurement indépendant. Ses études sur les diverses expositions *de blanc et de noir* sont d'une sincérité d'observation, d'une exécution et d'un esprit rares. Il sait partir en guerre contre tous les préjugés, les fausses théories et les rengaines absurdes de l'art du dessin et de l'eau-forte. Il prêche le nouveau, montre les sentiers non battus et ne craint pas de dauber ferme sur tous les graveurs mécaniques et poncifs de notre génération. Selon lui, en dehors des peintres graveurs, des aquafortistes compositeurs, l'art de la gravure se perd en *s'industriellisant ;* la plupart des graveurs interprètes ne sont que de piètres ouvriers sans ardeur, sans dessin et sans culte artistique, et l'héliogravure, agent mécanique et aveugle, est préférable à tous points de vue à l'école non moins aveugle des hachures et des diagonales mathématiques de la majorité des aquafortistes reproducteurs.

Je ne parlerai pas des petites fantaisies littéraires de cet original; qu'il les laisse dormir dans ses tiroirs puisque telle est sa modestie; mais j'ai mission de signaler ses cris de révolte contre le dessin *Honnêteté de l'art,* formule Ingres, et son charmant article sur *le Whistlerisme et le Pissarisme*, paru il y a quelques semaines. La grande marotte de Buhot est, comme je le remarquais plus haut, la création de Musées d'estampes en province. Il a noirci sur la question un papier considérable, et je ne désespère pas de lui voir publier bientôt une forte plaquette frontispicée réunissant l'expression de ses efforts.

Beraldi, dans ses *Graveurs du* XIXe *siècle,* a résumé ainsi cette idée créatrice :

« A Paris même, il serait désirable qu'il y eût un Musée d'Estampes. Il y a déjà, il est vrai, un choix d'estampes très bien fait, exposées à la Bibliothèque nationale; mais le Cabinet des Estampes n'est pas fréquenté comme un musée, et, d'ailleurs, l'emplacement ne permet qu'un choix très restreint, ne comprenant presque pas d'estampes modernes et contemporaines.

« On a émis l'idée de créer un musée d'estampes au Louvre, à la place du musée de marine. Ce n'est pas une solution pratique; il faut bousculer les musées et collections le moins possible, et, d'ailleurs, la place des graveurs contemporains serait au Luxembourg plutôt qu'au Louvre.

« Mais en attendant que la question soit mûre pour Paris, on peut créer des musées d'estampes en province. Pour cela, la première chose à faire est que les musées affectent dès à présent une salle aux estampes.

« On pourra obtenir immédiatement un premier fonds, en demandant à l'État l'envoi d'un choix de planches de la chalcographie.

« Enfin, ces cabinets d'estampes s'augmenteraient ensuite par des achats, des dons faits par les collectionneurs; beaucoup d'artistes s'empresseraient d'offrir des épreuves de choix de leurs œuvres.

« Ces Musées d'Estampes ne pourraient que répandre et entretenir le goût de la gravure, et, puisque notre pays se pique à juste titre de briller dans cet art et d'y occuper une place prépondérante, il ne doit rien négliger de ce qui peut lui servir à conserver son rang. »

On voit que l'idée était ingénieuse et pratique; aussi, contre toute attente, a-t-elle germé et déjà donné des effets : la ville de Rouen a voté des fonds pour l'installation d'une salle d'estampes; les dons affluent. D'autres villes ont suivi cet exemple, et bientôt il est permis de penser que Buhot verra ses efforts couronnés de succès à l'est et à l'ouest, au nord et au midi, et qu'il pourra se considérer avec fierté comme le véritable créateur des Musées d'Estampes en province.

Gare un jour à la statue! Je vois d'ici les bas-reliefs à l'eau-forte.

***

Quelques mots sur *Buhot croquiste et illustrateur :*

En pénétrant dernièrement, boulevard Clichy, dans l'atelier de ce profond sensationiste, à l'heure où il préparait son exposition transocéanique, je fus véritablement étourdi par le nombre invraisemblable d'études, de croquis, d'albums remplis de notes charmantes, qui encombraient la demeure de l'artiste. Buhot allait, venait au milieu de ce pêle-

mêle révélant toute une vie de travail, m'expliquant son but, ses projets, tous ses matériaux réunis en vue d'une idée, et je détestais, à vrai dire, le bavard qui m'empêchait de voir, de me complaire dans mon admiration muette, et qui entravait aussi mes recherches curieuses dans ce déballage incroyable de bristol et de papier Ingres. Il paraphrasait trop son œuvre, ne se doutant pas que la glose était inutile et que chaque série de cartons parlait plus éloquemment que lui.



Car l'œuvre de cet inquiet, qui craint qu'on ne surprenne son art dans la fraîcheur de son déshabillé, se compose de séries diverses qui sont presque autant de livres où l'évocation soudaine de l'idée forme un texte suffisant. — Voici Valognes, la ville natale, avec ses vieilles rues, ses maisons Renaissance, ses hôtels du XVIIe siècle, sa vie mouvementée des jours de marché, ses ruelles, ses cours solitaires et pittoresques, ses panoramas de toits d'où s'élancent les clochers d'ardoises; puis, peu à peu, surgissent des types d'habitants, des dévotes à l'église, des discoureurs de carrefour, des paysans à la foire, que sais-je? toute l'expression d'une petite ville fouillée, inventoriée à toute heure du jour et même au clair de lune. Son roman réel écrit délicatement au crayon par un fin observateur.



Ici, de cet autre carton émergent des impressions marines recueillies tant sur les côtes normandes que sur les côtes anglaises, d'une note exquise, douce, enveloppée et vigoureuse à l'occasion, avec une poésie originale qui se fait sentir jusque dans le détail.

Plus loin, c'est le Paris spécial à Buhot, un Paris de Delvau interprété sur nature dans les vagabondages des quartiers excentriques, le Paris de la misère et des pâles voyous, le Paris avoisinant la plaine Saint-Denis ou les alentours de la Roquette, un Paris sombre, morne, navrant, désolé, où la ville s'ébauche dans des masures de planches, où la vie grelotte sous des haillons.

A ces croquis parisiens, qui encore reflètent la note funèbre chère à l'artiste, la note des cimetières et des bagnes du vice, succèdent des séries



Frontispice pour le tome IV des « Graveurs »
de M. HENRI BERALDI.

ÉTAT AVEC MARGES SYMPHONIQUES, TIRÉ A 125 ÉPREUVES.

Photogravure typographique sur cuivre, par M. TH. FILLON.


THE ASTOR LIBRARY
NY

d'études rustiques, claires, ensoleillées, faites aux heures de printemps, sous des pommiers en fleurs ou le long des chemins, près des haies d'aubépines; ici ce sont des métairies, des coins de basse-cour, des frissons d'épis murs, des attelages de lourds fardiers, des lessiveuses, des scènes de cabaret, tout cela plein d'air, de lumière, de justesse et d'observation.

Des cartons et encore des cartons! — Dans celui-ci, je vois tout un ouvrage où le texte seul fait défaut, c'est la *Monographie de l'âne*, très complète, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, un livre que Topffer aurait écrit et qui témoigne de plusieurs années d'étude et de recherches; un superbe appendice à Toussenel.



Ce n'est point tout. Buhot illustrateur apparaît avec ses séries de compositions pour les romans de d'Aurevilly, les *Lettres de mon moulin*, de Daudet, et les poésies de Victor Hugo. — De d'Aurevilly, il illustra *la Vieille maîtresse*, *le Chevalier Destouches* et *l'Ensorcelée*, avec une facture endiablée. Ces suites d'eaux-fortes, publiées chez Lemerre, peuvent — aux yeux des amis du dessin pondéré et du cuivre léché et proprement travaillé — paraître quelque peu extravagantes; mais, à coup sûr, ce sont des œuvres originales d'invention et d'exécution, des œuvres d'art créées et mordues par un véritable maître en sa manière.

Pour une édition grand in-4° des *Poésies de Victor Hugo*, projetée par l'éditeur Lemerre, Buhot a jeté sur le papier dix remarquables compositions relatives aux *Rayons et les Ombres* et aux *Voix intérieures*. Cette série d'un projet tombé dans l'eau a été exposé au *Blanc et Noir* en 1886. Je ne sais point d'artiste qui jusqu'ici ait encore compris et traduit le sublime du grand poète avec cette intensité, ce mouvement et cet *au delà* du dessin; c'est mieux que beau, c'est empoignant.

*
* *

J'arrive à Félix Buhot *eau-fortier*, ne voulant pas l'affubler du qualificatif d'aquafortiste que tant de petits racleurs de cuivre ont achevé de compromettre aujourd'hui.

Comme eau-fortier, Buhot livre entièrement sa personnalité; il est moderne à outrance et ne laisse rien à reprendre aux yeux de l'amateur clairvoyant. Ses belles épreuves se vendront plus tard comme des Rembrandt, car il les soigne, les tripote, les prépare avec des joies dont on n'aura jamais complètement aucune idée.

Quant à ses cuivres, quelle cuisine, mes amis ! Il les livre à toutes les tentatives, à toutes les mixtions ; il use du mezzo-tinto, de la taille, du mâchonné, de la roulette, de l'estampage, du berceau, du vernis mol, de l'échoppe et du racloir ; ses planches sentent le griffonnis, le guillochis, l'égratignure et l'empâtement. Elles s'enlèvent en vigueurs et se noient dans des aquatintes délicieuses. Ce n'est plus de l'eau-forte, c'est du coloris qu'il obtient grâce à toute la chimie dont il use surabondamment.

Il a fait aussi une série de planches sur Paris pittoresque, qui dépasse de loin tout ce qui a été gravé dans ce genre. La *place Pigalle*, l'*Ancien Hôtel-Dieu avec sa station de fiacres*, les *Souvenirs de l'hiver 1879*, l'*Auberge du Bagne* et vingt autres estampes sont d'une incomparable hardiesse d'exécution.

Ses eaux-fortes anglaises, *Westminster* et la *Tour de Londres*, resteront comme des pièces extraordinaires de facture et d'expression. Je pourrai me faire honnir, mais j'avoue les préférer à des Méryon.

C'est que Buhot apporte à ses tirages très limités des recherches de patience incroyable ; je trouve une longue note de lui qui exprimera mieux que je ne le saurais faire la minutieuse conscience qu'il apporte à ses tirages Nicolas Flamel n'opérait pas plus lentement dans son officine de Saint-Jacques la Boucherie. — Écoutons-le donc parler de ses procédés successifs de tirage.

« J'ai apporté des soins constants et méticuleux, surtout depuis quatre années, au choix des papiers sur lesquels je fais tirer mes eaux-fortes. Je ne parle pas du temps considérable que j'ai consacré à l'impression. Je fais tirer à la fois très peu d'épreuves de mes planches, et cela presque toujours sous mes yeux, en collaboration constante avec l'imprimeur. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai adopté un timbre monogramme pour mes épreuves d'artiste.

« Je me suis toujours servi, autant que possible, pour mes épreuves d'artiste, de papiers anciens, cherchant les variétés de pâtes et de nuances. Mais ce que j'ai cherché toujours et avant tout, c'est l'affinité intime du papier comme grain, rugueux ou tendre, comme ton, comme caractère, avec le caractère de la planche à imprimer.

« En 1870, j'avais fait un premier essai de ce genre avec une suite de douze planches inédites que j'offris aux amateurs sous forme d'album, en épreuves montées sur forts papiers sans colle, et tirées chacune sur un papier différent. Je fis jouer ensemble dans cette petite symphonie de chambre les grains rugueux, les vergures saillantes des papiers anciens, et les épidermes délicats, quasi féminins des vélins et des japons, choisissant dans ceux-ci soit les feutres épais, d'un ton gris et sourd, soyeux au toucher ; soit les papiers de riz minces, transparents, parfois fleurdelisés en filigranes ; et dans ceux-là les Hollande verts, si fins de ton et

d'une pâte si moelleuse ; enfin jusqu'à des papiers d'emballage. Les miens venaient d'Italie et n'étaient pas jeunes, mais jaunes.

« Je conserve toujours cette préoccupation dans mes tirages. Elle répond, je crois, au même sentiment, peut-être maladif, qui m'a porté à chercher les marges symphoniques dans les épreuves d'artiste de mes eaux-fortes pour les romans.

« Enfin, il y a quelques années, ayant remarqué que certaines contre-épreuves de Rembrandt n'avaient pu être obtenues que par une préparation spéciale du papier à imprimer, j'eus l'idée, pour donner plus d'intensité à l'épreuve, et surtout aux contre-épreuves, d'imbiber mon papier d'essence de térébenthine. Mes premières expériences eurent pour résultat des épreuves toujours inattendues, mais parfois nulles, parfois monstrueuses. Dans le nombre il en vint quelques-unes de charmantes comme effet, avec des tons de lithographie souples et enveloppés. Je possède encore quelques spécimens de ces premiers essais.

« Après des expériences réitérées, j'arrivai à me convaincre des conditions primordiales indispensables pour obtenir un résultat satisfaisant. Ces conditions étaient doubles : 1° le choix des papiers à préparer ; 2° le mode de préparation.

« Les papiers les moins faits pour le tirage de la taille-douce, les plus rebelles d'ordinaire au noir Bouju deviennent, dans le tirage à l'essence, les meilleurs papiers d'impression. J'ai trouvé les papiers vélin et à grain fin préférables aux papiers vergés. Comme j'avais en ma possession une certaine quantité de vieux papiers d'Angoulême, je voulus en essayer. Sur ces feuilles j'ai levé jusqu'à vingt-cinq épreuves dans la séance, presque sans ratages ni déchets, ce qui est rare dans ce genre de tirage.

« Quant au mode de préparation, il consiste en ceci : il faut que le papier soit imbibé d'essence, suffisamment pour qu'il n'ait pas besoin d'être mouillé autrement. Il faut que, juste avant le tirage de l'épreuve, il soit un peu séché, pas trop, entre des papiers qui eux-mêmes s'imprègnent et deviennent propres à l'impression : autrement les épreuves seraient trop noires et boueuses. L'épreuve ainsi tirée nettoie la planche.

« Ce ne sont pas là les seuls résultats que l'on obtienne. Les papiers, quand ils sont de bonne qualité et bien choisis pour cet usage, acquièrent, par leur séjour dans l'essence, un beau ton parcheminé qui communique à l'épreuve une certaine harmonie. Ils acquièrent aussi la consistance du parchemin.

« Enfin, dernier avantage qui a bien son prix : les épreuves tirées à l'essence sont à l'abri de la destruction par les vers et peuvent elles-mêmes, mêlées à d'autres épreuves, servir de vétyvers. »



Buhot, on le voit, pousse la recherche de la belle épreuve jusqu'à la toquade et à l'hallucination. L'étude seule des papiers l'a conduit à inventorier tous les anciens monogrammes et à déterminer les noms des vieilles fabriques françaises et étrangères; il a fait le relevé de plus de huit cents marques et devises de nos antiques papeteries et il sait comme pas un les bons endroits où se décarcassent les vieux registres; il connaît les échoppes les plus infimes qui contiennent des Hollandes de bonne date ou des grands vélins du bon temps; pas un petit papetier de Paris et des faubourgs dont il n'ait fouillé la boutique; à ce métier, il a acquis une *superintendance* dans la question, et il est mûr pour publier ce fameux *Voyage au pays des vieux papiers,* dont il projette la mise en œuvre depuis si longtemps.

Je me suis laissé allé à faire toute une exposition de blanc et de noir sur cet original jusqu'à l'extravagance. Je sens que sa modestie en souffrira; mais en ce temps de grosse caisse brutale, il ne m'est point désagréable de mettre de force en lumière les derniers amoureux timides de la notoriété, et Félix Buhot est de ceux qui peuvent braver le grand soleil des succès publics, car il compte tous les titres qui le peuvent recommander, lui et son œuvre de haute étrangeté, au monde des délicats et des *affinés d'art* subtil et révélateur.

OCTAVE UZANNE.







CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

Livres aux enchères. — Les grandes ventes de livres se font tardives cette année; nous ne pouvons guère parler de tous les menus catalogues qui nous parviennent et qui n'offrent qu'un intérêt secondaire. Notre collaborateur Jules Brivois se juge, non sans raison, trop délicat bibliographe pour condescendre à s'occuper des petites enchères de la salle Sylvestre ou de l'hôtel Drouot; il se réserve pour les grandes journées de la bibliothèque La Roche-La Carelle, dont le catalogue en préparation chez Porquet sera distribué ces prochains jours au monde des bibliophiles. On ne parle que de cette vente dans toutes les potinières du bouquin; chacun cherchant à surprendre les convoitises de son collègue, les rivalités se font hypocrites, les désirs se dissimulent, les malins ne se laissent point surprendre; cependant on peut supposer que les surenchères seront chaudes et que cette grande bibliothèque, dont tous les livres sont absolument *select* et hors ligne, réalisera environ une somme totale d'un demi-million. La vente n'aura lieu que fin avril prochain.

Dans notre livraison du 10 mars, nous consacrerons à M. La Roche-La Carelle et à sa bibliothèque un long article de physiologie critique dû à M. Jules Le Petit qui a particulièrement connu cet éminent bibliophile; nous y joindrons un portrait de ce gentilhomme du livre et la reproduction d'une de ses plus remarquables reliures.

Dans les livraisons de mai et de juin il appartiendra à M. Brivois de nous donner la physionomie de la vente et les prix des principales adjudications.

Nous ne trouvons rien de curieux à glaner aujourd'hui dans les différentes ventes de feu MM. Antony Meray, Feuillet de Conches, Biberstein Kazimerski, Ed. Séménaud et dans les ventes anonymes faites par MM. Durel et Em. Paul; toutes ces bibliothèques étant presque exclusivement composées de livres de travail ou d'ouvrages de luxe d'un intérêt de second ordre.

Nous donnons donc rendez-vous à nos lecteurs *co-toqués* pour les prochaines livraisons.



Ventes d'autographes. — A l'hôtel Drouot, les ventes intéressantes sont rares cette année. S'il faut en croire certains commissaires-priseurs, la saison s'annonce comme devant être particulièrement mauvaise.

Seules les ventes d'autographes continuent à être fort suivies. Signalons quelques pièces vendues dernièrement; une lettre curieuse d'Alfred de Musset, écrite à l'âge de dix-neuf ans et adressée à Sainte-Beuve :

Voilà un f.... temps pour la chasse, mon ami. Je ne sçais pas si c'est à Paris comme ici, mais je suppose que le Bon Dieu a attrapé quelque chose, ici l'ennui me prend au collet. J'ai pour toute ressource la conversation d'un fat qui est de l'école de Lamartine et qui fait des vers comme le chevalier de Parny... Vous voyez que je vous écris à la hâte et sur un torchon; je suis si paresseux et si affairé que je ne sçais où va mon tems. Je n'ai encore fait que de jouer au billard du matin au soir. Mon oncle me bat quelques fois dont j'enrage. Priez pour moi; je pars pour la chasse.

La première fois que baiserez Francine, mettez-en un de plus à mon intention.

Yours

A. DE MUSSET.

Lundi soir 18 sept. 1829.

M. Alfred de Musset chez M. Desherbiers, à la préfecture, au Mans.

Vendue 205 francs.

On a payé 30 francs une curieuse lettre de Voltaire, écrite quelques jours avant sa mort. Il s'était mis très en colère contre M. d'Argental, à propos de plusieurs vers changés ou supprimés dans *Irène* pendant sa maladie :

J'étais au désespoir, je l'avoue, je me croyais méprisé et avili par les amis les plus respectables. La constance de leurs bontés guérit la blessure horrible de mon cœur et m'empêche de mourir de chagrin plus que de mon vomissement de sang. Que j'aye la consolation de vous voir avant que vous sortiez.

VOLTAIRE.

39 francs une lettre d'Alexandre Dumas. Nous en détachons le passage suivant : « Plus j'avance, plus je connais le théâtre, plus le théâtre m'épouvante. Oh! mon pauvre ami, où est le temps de la *Tour de Nesles*, où je ne doutais de rien ? »

127 francs une lettre de la jeunesse de l'impératrice Eugénie : « Tout me semble triste depuis que vous n'êtes plus avec nous; mais si le temps que nous nous sommes séparés me paraît long, que dirai-je plus tard ? Autrefois je vous aurais envoyé beaucoup de baisers, mais à présent contentez-vous de ça. (Ici un dessin représentant un cœur.) Le monde est si méchant, il a toujours quelque chose à dire. »

115 francs une longue lettre de La Fayette : il s'indigne de l'indifférence de l'Europe, qui abandonne les chrétiens grecs aux barbares de Turquie et d'Égypte. « Jamais la diplomatie de ces cabinets soi-disant chrétiens ne s'est montrée plus dégoûtante et plus cruelle que dans cette grande circonstance, où, tout en faisant des processions à Paris, des dévotions à Vienne et des cargaisons de Bibles à Londres, on voue les chrétiens d'Orient au massacre, leurs femmes et leurs enfants aux viols et aux conversions forcées de l'islamisme... Napoléon a eu tort de ne pas rétablir la liberté des cultes proclamée par la



Constituante ; il voulut une religion de l'État, qui l'a soutenu tant qu'il a été le plus fort. »

Cette vente a produit environ 6,500 francs.

Dans cette même vente importante d'autographes qui a eu lieu au milieu du mois par les soins d'Étienne Charavay à l'hôtel Drouot, nous avons vu vendre 42 francs la lettre suivante, que nous donnons en entier :

Votre lettre est trop obligeante, monsieur ; vous louez mes intentions et mes articles bien au-dessus de leur valeur. Mes intentions sont celles de tout le monde. Je cherche à me faire plaisir, et pour moi le plaisir consiste à combiner des idées. Mes articles ressemblent à ceux de tout le monde ; aujourd'hui tout le monde fait de la critique. Dès la seconde, nos professeurs nous demandent de juger nos auteurs. J'ai la maladie du siècle, rien de plus. Nous sommes des chenilles attachées sur les beaux arbres qui ont fleuri autrefois. Je ronge mes feuilles comme mes voisins Jacques et Pierre, et mon seul mérite (il n'est pas gros) consiste à crier sur tous les tons cette banalité que la critique ne doit pas être un sermon moral, un cancan ou une leçon de style, mais une psychologie.

Les articles sur les philosophes contemporains ont été composés pour faire un volume. Ce volume s'imprime. Pardonnez cette double apparition. Si jamais vous avez le cruel malheur de mettre la main sur la littérature, vous verrez qu'elle est émouvante ; c'est un métier, ou pis, un commerce. Comme on se vend pour rien, on est obligé de se vendre deux fois.

Plus tard peut-être, monsieur, je serai moins indigne de l'approbation de vos amis et de la vôtre. Après quelques années de noviciat dans la critique et dans les revues, j'entrevois de loin la philosophie et les livres. J'ai vécu longtemps enterré dans ces questions : S'il y a là-haut un monde ? Peut-il éclore ? Quand on en parle, les savants rient, les hommes de salon bâillent, les hommes officiels font les gros yeux, les jeunes gens s'en vont au club. C'est pourquoi je n'en parle guère. Je vous remercie mille fois de l'intérêt que vous voulez bien y prendre. A Paris, le public prétend qu'on s'est occupé de philosophie en 1838, quand on avait la fièvre, mais qu'on s'en est guéri. Rappelez-moi aux souvenirs de M. R... Il avait l'extrême courage de parler de Voltaire et, qui plus est, de l'aimer tout haut. Celui-là, monsieur, et quelques autres, voilà l'éternel aliment pour les gens altérés comme vous de littérature. Ne croyez pas que les nouveautés soient nouvelles : un beau livre ancien vaut cent critiques modernes. Si la critique nous sert à quelque chose, c'est à admirer ceux dont nous parlons.

Veuillez recevoir, etc.

H. Taine.

18 octobre 1856.

Dans la même vente on a payé 72 francs une lettre fort curieuse d'Émile Augier. En voici un passage :

Ce qui me frappe aujourd'hui dans Molière, c'est le philosophe et le socialiste, plus encore que le grand poète. Son libertinage, pour employer le mot du temps, m'apparaît à chaque page de son œuvre sous les précautions infinies dont il a été obligé de l'envelopper. Le temps est peut-être venu de restituer à ce grand génie toute la part qui lui revient dans notre Révolution.

On a vendu 110 francs une longue lettre inédite de Charles Baudelaire, où l'auteur des *Fleurs du mal* défend Henri Heine contre les attaques de Jules Janin. Il lui demande s'il est bien sûr que Béranger soit un poète, que ce langoureux de Musset soit un bon poète ; 405 francs trente-six lettres de Con-

dorcet ; 250 francs neuf différentes pièces d'état civil de Mme Favart ; 25 francs cette pensée de Legouvé :

La tristesse est la maladie du siècle et elle est inhérente à la jeunesse ; plus tard quand on a réellement souffert, quand on a fait des pertes cruelles, on se reprocherait comme un crime de dépenser son cœur en tristesse sans objet, quand il y a dans la vie de si terribles sujets de larmes.

300 francs une intéressante lettre de Malherbe à Racan, datée du 13 mai 1628 ; 200 francs une lettre de Bernardin de Saint-Pierre ; 200 francs une pièce du poète Scarron ; 200 francs une longue lettre de Thiers, et enfin 105 francs une longue lettre de Voltaire :

Vous dites donc que Diderot est un bon homme. Je le crois, car il est naïf. Plus il est bon homme et plus je le plains d'être dépendant des libraires, qui ne sont point du tout bonnes gens, et d'être en proye à la rage des ennemis de la philosophie. C'est une chose pitoiable que des associez de mérite ne soient ny maîtres de leur ouvrage ny maîtres de leurs pensées. Aussi l'édifice de l'Encyclopédie est-il bâti moitié de marbre, moitié de boue...

Au cours d'une troisième vente d'autographes et de documents historiques, faite à l'hôtel Drouot, nous relevons parmi les plus intéressantes pièces :

Lettres de Lacordaire à l'abbé Bernier, toutes curieuses, 400 francs.

Lamartine, *les Confidences*, épreuves des feuilletons de *la Presse*, en 1849, avec de nombreuses corrections et additions autographes, 3 cahiers, 150 francs.

Lettre de Mme de Maintenon au duc de Savoie sur la duchesse de Bourgogne :

Je n'ay rien à faire pour l'approcher du Roy ; et j'aurois mesme bien de la peine à l'en esloigner. Elle lui a pleu d'abord et la conduitte qu'elle tient à son esgard est bien propre à augmenter tous les jours la tendresse qu'il a pour elle. J'attans à chaque moment qu'elle nous montre quelque deffaut ; car il n'est pas possible qu'elle n'en ait quelqu'un ; mais jusques icy nous ne voions que de la piété, de la douceur, de la sagesse, de l'esprit, de la bonté, de la diligence, de l'attention, des esgards, de l'esgalité, de la complaisance, de la distinction et tout cella avec beaucoup d'enfance

127 francs.

Lettre de Mazarin à Fouquet au sujet de la publication de la bulle qui condamnait les jansénistes. Il est d'avis qu'on donne des assurances au nonce, sans rien précipiter au Parlement ; le langage de M. Talon est artificieux et ferait croire que la bulle est contraire aux libertés de l'Église gallicane. Il assure Fouquet et sa famille de son amitié ; il lui demande ensuite d'obtenir du roi 300,000 livres, 100,000 seront données à Le Tellier et l'abbé Fouquet gardera 50 à 60,000 livres. « Je vous prie que personne aye connaissance de cela et de me mander quelles expéditions faudra faire pour l'exécution. » 130 francs.

Napoléon Ier. Lettre signée *Napoléon* sur vélin, contresignée par Talleyrand et le duc de Bassano, « à ses très chers et grands amis, alliés et confédérés les président et membres du gouvernement de la République batave » ;





Saint-Cloud, 28 prairial an XII (17 juin 1804), une page double in-folio oblong. Rare, signée en toutes lettres.

Il leur annonce qu'il a de nouveau accrédité M. de Sémonville comme ambassadeur auprès de la république batave. — Magnifique pièce, véritable chef-d'œuvre de calligraphie, dans un état de conservation irréprochable.

102 francs.

Lettre écrite de Bruxelles par Piron à sa femme :

Il la remercie comiquement de l'envoi d'un lièvre. « Ne courez plus après le levreau que votre légère imagination talonne depuis mon départ. Il m'a fait la grâce de me venir voir hier. Il entra comme j'étois seul à table, immédiatement après la soupe ; nous ne nous quittâmes pas jusqu'au dessert. Il disparut alors et je ne vis plus que son squelette affreux. » Il doit dîner le lendemain en compagnie du comte de Lannoy. Vient ensuite une piquante description des fêtes religieuses de Malines; où les pèlerins ont jeûné par force : « Tout cet attirail d'anges à cheval et de chars de triomphe sont l'ouvrage des P. Jésuites qui en sont les ordonnateurs. Pacheco, qui n'en a pas manqué un des trois jours, dit qu'hyer il y eut des anges qui se bastirent à la porte des Jésuites, et qu'un P. Jésuite étant venu mettre le hola, un petit ange rebelle luy avoit donné des coups de pied dans les os des jambes, dont le Jésuite indigné lui avoit mis bas les chausses et l'avait fouetté devant tout le Paradis en pleine rue ; voilà une aventure qui manque au poème de Milton dans sa chute des Mauvais Anges. »

51 francs.

Lettre du prince de Talleyrand, écrite en 1795, pendant son exil en Amérique, et adressée à des banquiers de Londres. Il propose à ses correspondants des spéculations et se recommande auprès d'eux de ses relations avec le secrétaire Hamilton :

Ordinairement la rivière se ferme quelques semaines par les glaces et force ainsi les habitants de Philadelphie à un repos utile qui leur donne le temps de rassembler leurs fonds; cette année, la douceur de l'hiver a permis à deux semaines près, de naviguer presque continuellement, et les efforts immodérés dans la spéculation se sont soutenus sans interruption. » Il croit le crédit de l'Amérique aussi sûr que celui des autres États européens : « Les fonds de ces pays cy sont à l'abry des baisses subites dont ils ont pu être affectés dans leur enfance; plus ils seront recherchés, non comme objet de spéculation, car leur forme les y rend très peu propres, mais au contraire comme un effet de sûreté et à l'abri des revers. » Il les engage à tenir compte au point de vue financier de « la différence qui se fait sentir entre les prix des denrées en automne et en hyver et celui qu'elles obtiennent au printemps et au moment des expéditions d'Europe ».

260 francs.

Une des plus belles lettres connues d'Alfred de Vigny, adressée par lui, de la Charente, le 3 mai 1851, à M. Ph. Busoni. Un homme d'esprit lui déclare qu'il est passé prophète pour avoir fait dire au quaker de Chatterton :

La Société deviendra comme ton cœur, elle aura pour Dieu un *lingot d'or*. Vous ne m'avez pas dit si Madeleine Brohant est, à votre avis, une *Kitty Bell* possible ni quelle sorte de Chatterton M. Arsène Houssaye lui veut donner, lorsqu'il aura la fantaisie de le reprendre. » Il s'étend longuement sur la réimpression de ses ouvrages, sur ses discussions avec Charpentier qui ne veut plus donner que 8 sous au lieu de 11 sous par volume. A-t-il raison de diminuer les droits de l'auteur, « *cet*



ouvrier en livres qui n'a fabriqué que les idées et les paroles ». Il termine par des considérations sur l'état des esprits dans les deux Charentes. Sur 94,000 électeurs, 93,000 ont voté pour Louis Bonaparte; de nombreux bulletins portaient : « Plus d'assemblées, un Empereur ou un Roi. » C'est une révolte de laboureurs.

150 francs.

Dans une autre vente faite sur la fin de février, il a été mis aux enchères une très précieuse collection d'autographes, parmi lesquels se trouvaient des lettres de Boileau et de Voltaire, d'où nous tirons ces curieux extraits.

Après avoir exprimé l'affliction que lui a causée la mort de Racine, Boileau écrit à Brossette :

J'ay pourtant esté à Versailles où j'ay veu Madame de Maintenon et le Roy en suitte qui m'a comblé de bonnes paroles. Ainsi me voilà plus historiographe que jamais. Sa Majesté m'a parlé de M. Racine d'une manière à donner envie aux courtizans de mourir, s'ils croioient qu'elle parlast d'eux de la sorte après leur mort. Cependant cela m'a très peu consolé de la perte de cet illustre ami qui n'en est pas moins mort, quoique regretté du plus grand roy de l'univers.

Pour mon affaire de la noblesse, je l'ai gagnée avec éloge du vivant mesme de M. Racine et j'en ai l'arrest en bonne forme qui me déclare noble de quatre cents ans, etc.

Voici une partie de la non moins curieuse lettre de Voltaire.

A Monsieur, monsieur Darnaud,

chez M. Petit de la Croix, rue Mouffetard, 3e porte cochère.

Si Rousseau est mort, c'est un méchant homme de moins, et ses derniers ouvrages ne font pas plus regretter l'homme.

. . . .

Il est très faux que je doive faire jouer une tragédie cette année; il ne faut pas faire toujours des vers. Il faut donner à son esprit d'autres nourritures.

On me mande qu'on va jouer une comédie de M. Gresset. Je suis sûr qu'elle sera très bien écrite et c'est déjà beaucoup, mais il faut connaître ce monde, il n'y a pas long temps qu'il y est, mais avec de l'esprit on voit beaucoup en peu de temps.

. . . .

Vous devriez bien aprendre à écrire, c'est une chose plus utile que vous ne pensez.

Je vous embrasse.

A Cirey, ce 9 oct. V.

LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DE ROUEN

La bibliothèque de Rouen, fermée au public depuis le 15 juillet 1887, a été inaugurée le 12 février et ouverte au public des travailleurs et des simples lecteurs qui pendant plus de sept mois ont été privés de cet asile, que les tendances démocratiques feront tourner au cabinet de lecture gratuit si l'on n'y prend garde.

A quoi bon donner asile à des gens qui viennent uniquement pour se chauffer et feuilleter un volume n'importe lequel? Le vrai rôle des grandes bibliothèques n'est-il pas au contraire de mettre à la disposition du public les

volumes rares, les ouvrages d'un prix élevé que tout le monde ne peut posséder ?

Voir une bibliothèque publique acheter des volumes à 12 sous — que tout le monde peut acheter — et se refuser à acquérir des ouvrages de 500 francs, n'est-ce pas bizarre? Si les bibliothèques publiques ne font pas l'acquisition des grands ouvrages, qui donc les achètera? Ceci dit, décrivons la nouvelle bibliothèque dont les richesses ont été étudiées ici même dans le premier volume de cette revue.

La grande salle de la bibliothèque peut contenir près de 150 lecteurs. Elle est éclairée par un plafond vitré ; le soir, de nombreuses lampes seront préparées en attendant une installation électrique que l'on aurait dû tenter immédiatement. Sur les quatre faces de cette salle des rayons s'élèvent jusqu'à une hauteur de trois étages et sont desservis par trois balcons auxquels on accède par des escaliers placés dans les angles.

La décoration de la salle consiste seulement dans les rayons chargés de volumes, et c'est trop peu. Car au sommet de chaque travée se trouve un vaste espace demi-circulaire qui aurait pu être décoré à peu de frais. Au lieu de la plate peinture grise et violette qui s'y étale, pourquoi ne pas avoir largement brossé des cimes d'arbres verdoyantes se détachant sur l'azur d'un beau ciel ?

Mais passons; les cartouches indiquant au public les noms des principaux donateurs sont les seules notes brillantes d'un décor un peu froid. Sans doute une bibliothèque doit être sobrement décorée, mais ici la sobriété du décor touche à la pauvreté.

Des autres salles peu de choses à dire. Dans l'une on a *empilé* les curiosités autrefois symétriquement déposées, et les grands vases chinois qui eussent été d'un effet ravissant dans la grande salle ont été relégués dans de mesquins appartements dont ils semblent soutenir les plafonds.

Les deux annexes de la bibliothèque sont encore moins heureusement agencées. Les belles épreuves de Rembrandt sont-elles bien à leur place dans une bibliothèque, et leur vraie place ne serait-elle pas plutôt dans un musée, comme à Amsterdam ? Cela serait à discuter. Quant aux dessins et gravures d'histoire locale, si on peut à la rigueur les considérer comme formant un département spécial de la bibliothèque, il faudrait cependant les traiter avec un peu moins de désinvolture. On semble avoir accroché tout cela au hasard, sans souci aucun. Telles vues d'un même édifice exécutées à des époques différentes et par suite intéressantes à rapprocher semblent avoir été séparées à plaisir. Tout est un peu dans ce goût et quand on pense que sur les sept mois de fermeture on n'a trouvé que deux jours pour improviser cet arrangement, cela montre bien quel peu d'importance on attache à cette annexe du bouquin.

Mais il est vrai que le bouquin est compris, lui aussi, d'une bien singulière façon. Sait-on à quel point de vue une bibliothèque doit être envisagée par le bibliothécaire lui-même ? Au point de vue du nombre des volumes, de leur rareté, de leur beauté ? Nullement. M. Eugène Noël, dans son discours d'inauguration, a tenu à apprendre au public que tous les rayons mis bout à bout formaient *tant* de kilomètres, et que *tous* les volumes réunis *pesaient tant de mille kilos !*

N'est-ce pas là une nouvelle façon bizarre d'apprécier les bibliothèques que *le Livre* doit enregistrer avec soin? A quoi bon la rareté d'un manuscrit, la beauté des marges, le charme de l'illustration? Les volumes seront désormais appréciés au poids... C'est un bibliothécaire qui a parlé ainsi, et officiellement; la chose méritait d'être consignée dans cette revue, de même qu'il faut aussi conserver le souvenir de la mesquinerie avec laquelle cette cérémonie d'inauguration a été comprise par l'administration.

Sans doute tout n'est pas irréprochable dans cette nouvelle bibliothèque, mais on inaugurait le 12 février un édifice qui a coûté des millions, qui renferme pour des millions de documents rares et précieux, et pour un pareil événement on n'a fait aucune invitation officielle. A quoi bon déranger un ministre pour une semblable niaiserie? Réservons nos fêtes pour de meilleures occasions, attendons l'inauguration d'un marché aux bestiaux : telle semble avoir été la devise de gens auxquels cette piteuse inauguration a paru suffire.

JULES ADELINE.

LETTRE INÉDITE DE BOILEAU A BROSSETTE

Auteuil, 3 novembre 1701.

Il est vray, monsieur, et vostre mémoire est fidelle sur ce point, que j'ay proposé à M. Racine un changement, je n'ose dire une correction, à un vers de *Phèdre*. Cela est de bien peu d'importance et ne méritoit pas qu'on s'y arrestât; mais je ne puis me dispenser de répondre, en cette occasion, comme en toutes les autres, à vostre amicale curiosité. Voicy donc ce que j'ay pu retrouver dans mes souvenirs, déjà bien lointains, sur l'objet qui vous intéresse.

C'est à Auteuil que M. Racine me lut, à diverses reprises, des fragments de sa tragédie que je considéray dès lors comme l'un des plus beaux ouvrages qui soient sortis de sa plume. Il me lut notamment, un soir, la scène du deuxième acte, dans laquelle Phèdre, « malgré soy perfide, incestueuse », s'il m'est permis de me citer, déclare son amour à Hippolyte.

C'est, vous le savés, l'une des plus belles de cette tragédie, qui en compte tant d'admirables. Je n'ai pas oublié l'impression que j'éprouvay à cette lecture, et à quel poinct je fus touché par cet avœu d'une passion qui cherche d'abord à se desguiser, qui se descouvre involontairement peu à peu, et qui se termine par cette explosion si humaine et si pathétique :

Ah! cruel! tu m'as trop entendue!

Toutesfois, au milieu de tant de beautés, je rencontray un vers qui fit naistre quelques scrupules dans mon esprit. Phèdre, exprimant le regret que Hippolyte, à cause de son jeune âge, ne soit pas venu lui-même en Crète pour combattre le Minotaure, dit :

Par vous auroit péri le monstre de la Crète;
Malgré tous les détours de sa vaste retraite,
Pour en développer l'embarras incertain,
Ma sœur du fil fatal eust armé vostre main...

Avec la liberté dont nous avions coutume d'user dans nos entretiens littéraires, j'avouay à M. Racine que ce vers :

> Pour en développer l'embarras incertain,

ne me satisfaisoit point et que j'y voiois une équivoque. Je pensay bien qu'il s'agissoit, dans ce membre de phrase, du labyrinthe et de l'embarras que l'on éprouvoit à s'y diriger ; mais, d'un autre costé, le verbe « développer » appeloit plustôt l'idée du fil dont Ariane avoit armé la main de Thesée.

J'exposay mes doutes à M. Racine. Ce grand homme, qui avoit autant de modestie que de génie, et qui ne s'opiniastroit jamais dans son sentiment quand on lui donnoit de bonnes raisons pour l'en détourner, convint de fort bonne grâce qu'il y avoit dans ce vers quelque chose de louche, et il me dit qu'il verroit à le changer. Nous parlâmes d'autre chose ; mais, malgré moy, ce malheureux vers me revenoit toujours en teste, et je cherchois à donner un autre tour à la pensée qu'il exprimoit, selon moy, assés imparfaitement. Après avoir rêvé quelques minutes, je dis à M. Racine : « Que penseriés-vous d'un changement qui me vient en ce moment à l'esprit ? » Et je luy recitay le passage ainsi corrigé :

> Par vous auroit péri le monstre de la Crète ;
> Malgré tous les détours de sa vaste retraite,
> *Pour vous y ménager un facile chemin,*
> Ma sœur du fil fatal eust armé vostre main.

M. Racine me loua fort de l'adresse et de la rapidité avec laquelle j'avois dénoué la difficulté. Il reconnut que ma correction faisoit disparoître toute ambiguïté et me promit d'en faire usage. Cependant, soit qu'il l'ayt oubliée, soit qu'il ayt préféré la première version, je ne l'ay point retrouvée dans la copie imprimée de sa tragédie. Je n'ay jamais eu la pensée de l'interroger à ce sujet ; aussi bien la chose n'en valoit-elle pas la peine. Quelques taches que les sçavants y ont découvertes n'empèchent point le soleil d'éclairer le monde ; de mesme la gloire de M. Racine ne sera point obscurcie par quelques légères imperfections que l'on peut découvrir dans ses ouvrages. La postérité dira Horace :

> *Verum, ubi plura nitent in carmine, non ego paucis*
> *Offendar maculis.*

Voilà, ce me semble, bien des paroles emploiées pour expliquer un seul vers qui ne méritoit point de si longs commentaires. Mais vous pardonnerés cette abondance à un vieillard qui aime à se rappeler ces souvenirs du passé, quoiqu'il s'y mesle beaucoup de tristesse. Vostre lettre m'a faict revivre dans ce temps heureux où je jouissois du commerce du grand homme et de l'incomparable ami dont je ressens encore si vivement la perte. Je ne tarderay pas à le rejoindre. L'âge et les infirmités m'en avertissent d'une façon chaque jour plus pressante. J'y serois tout préparé si vostre précieuse amitié ne me faisoit encore trouver quelque douceur aux derniers jours que m'accorde la Providence.



Ne vous reverray-je point, avant que de quitter ce monde, dans ma solitude d'Auteuil ?

Vous connoissés les sentiments avec lesquels je suis, monsieur, vostre trés-humble et trés-obéissant serviteur.

DESPRÉAUX.

LETTRE INÉDITE

SUR LES DERNIERS MOMENTS DE PASCAL

Pascal était depuis longtemps atteint d'une paralysie qui faisait chaque jour des progrès rapides, lorsqu'à la fin de juin 1662 il alla demeurer chez sa sœur, Mme Perier, rue Neuve-Saint-Étienne. Malgré la gravité des symptômes, sa famille et ses amis étaient loin de s'attendre à une catastrophe prochaine Elle arriva inopinément le 19 août, et un témoin oculaire, M. Wallon de Beaupuis, nous en a donné le récit dans une lettre qu'il adressa à son ancien maître, M. Hermant. Cette lettre, restée jusqu'ici inédite, nous a paru mériter d'être publiée ; nous en devons la communication à l'obligeance de notre savant ami M. A. Gazier, maître de conférences à la Sorbonne, qui a bien voulu y joindre quelques renseignements curieux dont nous avons fait notre profit.

« Le malade que nous avions ici, écrit M. Wallon, a quitté ce monde environ une heure après minuit, ayant eu vingt-quatre heures en léthargie dans laquelle il est tombé lorsqu'on ne s'en défiait nullement, les médecins ayant avoué qu'ils n'avaient jamais été plus surpris, quoique plusieurs des plus habiles l'eussent vu le soir même avant que cela arrivât. Elle commença par une horrible convulsion qui lui prit hier après minuit, une heure après que ceux qui avaient accoutumé d'être auprès de lui se fussent couchés, hors deux personnes qui étaient restées pour le garder. Ces personnes, étonnées d'un accident si épouvantable et si inopiné, éveillèrent toute la maison en sursaut. On y entendit aussitôt de grands cris et des gémissements tout à fait pitoyables. Je m'éveillai à ce bruit, et, étant descendu au plus vite, je vis tout le monde dans la plus grande consternation que l'on se puisse imaginer. Je m'approchai du malade que l'on tourmentait pour tâcher de le réveiller de son assoupissement ; cela réussit. Il envoya chercher M. le curé qui l'avait déjà vu, et à qui il s'était confessé plusieurs fois devant sa maladie, pour le prier de lui apporter les sacrements. Il les lui apporta incontinent, et le malade les ayant reçus avec connaissance et beaucoup de dévotion, il perdit, un quart d'heure après, la parole et la connaissance, et n'en a point eu depuis. »

On n'avait point de portrait de Pascal. On moula sa tête et, d'après ce masque, un peintre, frère du fameux père Quesnel, exécuta un portrait dont la gravure, par Édelinck, a servi de types à toutes les reproductions, plus ou moins infidèles, de l'image de l'illustre penseur. J'en excepte une qui, au siècle dernier, a été faite d'après l'original. C'est l'estampe qui est accompagnée des vers bien connus de d'Alembert (*Il joignit l'éloquence aux talents d'Ura-*

nie, etc.), et au bas de laquelle on lit : *C. N. Quesnel pinxit. — P. J. A. Bradel sculpsit. — Tiré du cabinet de M. Guerrier de Bezons, maître des requêtes.*

La peinture de Quesnel était-elle bien ressemblante ? Les amis du défunt, plus timides en fait d'art qu'en discussions théologiques, n'osaient se prononcer. Pour s'éclairer, ils allèrent la montrer à plusieurs gens du quartier, et l'horloger du coin s'étant écrié : C'est bien ce monsieur qui avait sa montre attachée à son poignet, ce témoignage spontané suffit à les rassurer pleinement.

Nous ne savons ce que cette toile est devenue. Quant au masque, il existe encore. Avant la Révolution il était possédé par un bénédictin qui en fit don à un graveur en médailles, Duvivier, qui mourut membre de l'Institut en 1819. Aujourd'hui, il est entre les mains d'un de nos amis...

(Ludovic Lalanne, journal *l'Art.*)

Vers inédits de V. Hugo. — Un de nos lecteurs nous adresse les vers suivants de Victor Hugo, inédits jusqu'ici et dont il possède, nous dit-il, l'autographe original. Nous les publions sans rien pouvoir affirmer, bien que toutefois cette pièce ne soit aucunement indigne du grand poète.

A ELLE

Je pressais ton bras qui tremble;
Nous marchions tous deux ensemble,
Tous deux heureux et vainqueurs.
La nuit était calme et pure;
Dieu remplissait la Nature :
L'amour emplissait nos cœurs.

Tendre extase! Saint mystère!
Entre le ciel et la terre
Nos deux esprits se parlaient.
A travers l'ombre et ses voiles,
Tu regardais les étoiles,
Les astres te contemplaient!

Et sentant jusqu'à ton âme
Pénétrer la douce flamme
De tous ces mondes vermeils,
Tu disais : Dieu de l'abîme,
Seigneur, vous êtes sublime :
Vous avez fait les soleils!

Et les astres à voix basse
Disaient au Dieu de l'espace,
Au Dieu de l'éternité :
Seigneur, c'est par vous qu'on aime.
Vous êtes grand, Dieu suprême!
Vous avez fait la beauté!

Victor Hugo.



ÉTRANGER

Chine.

Les librairies de l'extrême Orient. — Le professeur R. Douglas a lu dernièrement un manuscrit intéressant à ce sujet devant l'Association de librairie du Royaume-Uni. Après avoir donné une histoire des librairies en Chine et au Japon, dont il en est en Chine qui comptent onze siècles de durée, M. Douglas mentionnait que, en ce qui concerne l'ancienneté, la librairie de Kwo-tze-Kien fut établie pendant la dynastie de Chow (A. C. 1122-255), et était unique comme ancienneté et comme contenu parmi les librairies du monde. Dans chaque grande ville dans le Céleste Empire existe une librairie officielle. Dans quelques villes, des librairies privées tenues par des étudiants riches rivalisaient et surpassaient parfois comme grandeur celles tenues par des mandarins.

Mais quoique la Chine soit ainsi bien pourvue de boutiques de livres, elle ne possède pas une seule librairie qu'on puisse dire publique. Les catalogues des librairies ne contiennent aucune mention de nouvelles, pièces de théâtre et traités religieux. Les Chinois ont un dédain excessif pour des nouvelles, qu'ils classent comme « petites histoires », et les pièces de théâtre sont considérées comme étant faites seulement pour l'amusement du peuple commun et des femmes. Théoriquement au moins, ils ont des regards pour ce qu'ils croient être vrai ou qui est basé sur la vérité et un mépris égal pour les ouvrages qui doivent leur origine seulement à l'imagination.

Les ouvrages religieux de toutes sortes, soit bouddhistes, taouistes, mahométans ou chrétiens, sont mis de côté avec indifférence par les fondateurs de librairies. Le Chinois pratique trouve qu'il a assez à faire pour se mettre au courant des affaires du monde étroit qui est à la portée de sa vue, et il admet avec Confucius que toutes les informations au sujet d'un état futur ne le préoccupent guère. Les côtés métaphysiques de pur bouddhisme et taouisme sont trop obscurs pour être compris par lui et les systèmes dégradés que ces religions représentent actuellement sont trop grossiers et absurdes pour se recommander à des esprits élevés.

Mais une autre, et une des raisons principales de l'absence des librairies publiques, c'est que les livres furent si bon marché qu'un étudiant qui ne pouvait se permettre d'acheter les livres dont il avait besoin devait être vraiment très pauvre. Par conséquent, ayant tout ce dont ils avaient besoin à leur portée, ils n'ont pas le désir de les lire, mais reviennent à leurs études et aux volumes usés qui ont reposé probablement de génération en génération sur les planches.

Des libraires à condition sont établis dans toutes les grandes villes du Japon et de la Chine. Le contenu de leurs librairies est vendu de porte en porte par des colporteurs. Des nouvelles, comédies, histoires de fantômes et d'amour forment le stock total de vente de ces musées ambulants et un centime par volume est considéré comme une rémunération suffisante des services qu'ils rendent à la société. Les patrons sont principalement de pauvres gens qui ne peuvent pas acheter des livres, des filles et des femmes.







LA BALLE

D'UN COLPORTEUR D'ANTAN

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE POPULAIRE

M. CHARLES NISARD a écrit une *Histoire des livres populaires depuis le* XVe *siècle jusqu'en 1852*. Mais ce n'est que dans les champs dont la récolte est faite qu'on peut glaner ; et glaner quelques épis qui ne soient pas trop piétinés, où la terre grasse du sillon n'ait pas remplacé un trop grand nombre de grains pourris ou tombés, voilà ma seule ambition.

Les petits livres à bon marché, imprimés sur du papier à chandelles, répandus dans tous les recoins du pays par les colporteurs, en un temps où aucun *Petit Journal* ne tirait à 950,000 exemplaires, et où nulle maison Hachette n'avait de dépôt chez le barbier ou l'épicier du moindre village, — ceux du siècle dernier surtout, dans lesquels se rattache, avec tant de sincérité naïve, la vieille France à la nouvelle, — m'intéressent et, souvent, me charment. Je les ramasse où on les trouve, chez les chiffonniers, dans les greniers de province, à l'étalage des bouquinistes, où ils se tiennent d'ordinaire entre la boîte à cinquante centimes et la boîte à deux sous. Car, par une fidélité à leurs origines d'autant plus touchante qu'elle est plus rare, ils sont restés à bon marché. Ce n'est pas que la spéculation librairienne ne cherche à les entraîner dans son vertigineux tourbillon. J'en ai vu, dans certaines vitrines, offerts à cinq francs, et même fort au-dessus. Mais ceux-là — aristocrates de la plèbe — sont ornés de bois gothiques, conservent leurs marges, n'ont ni déchirures, ni moisissures, ni macules, et sont aussi propres, finis et jolis qu'une réimpression. Ce n'est point pour eux que j'ai des tendresses. Les pauvres cahiers salis, pliés aux coins, rongés d'humidité, historiés de noms propres, de dates, d'essais d'écriture enfantine ou sénile, décapités du titre, estropiés d'une figure ou d'un feuillet, mal enveloppés d'un papier qui s'effrite ou se déchire, portant, au dedans comme au dehors, les incontestables marques qu'ils servent, depuis leur venue au monde, au but pour quoi ils furent créés, à l'amusement et à l'instruction des humbles, et qu'ils ont, tout laids et disgraciés qu'ils sont, versé leur goutte d'idéal à l'âme populaire, voilà ceux qui me font surtout battre le cœur.

Ces sensations me semblent assez humaines pour que je m'aventure à en faire part à des lecteurs bibliophiles ou bibliovores, qui pensent que rien de ce qui touche le livre ne doit leur être étranger.

L'antique classification mettant en tête des catalogues ou des dictionnaires méthodiques de bibliographie les ouvrages de théologie, liturgie et exercices de piété, je parlerai tout d'abord d'un petit in-16, mal vêtu de veau délabré où le triple filet d'or des plats se distingue à peine, et réimprimé chez P. Racolet, imprimeur et libraire ordinaire du roy, aux Palais, aux armes du roy et de la ville, en 1659. Il a pour titre : *Conduite de la confession et de la communion, pour les âmes soigneuses de leur salut.* Tirée des manuscrits de M. de Sales. Avec une table très utile aux confesseurs et aux pénitens. Imprimée par le commandement de feu monseigneur le prince. — Il est orné de gravures, au bas de l'une desquelles on lit : *Messager excud.*, et qui, dans leur gaucherie de dessin et leur bizarrerie de conception, ne sont pas mal venues. L'une, qui représente un ange enlevant un naufragé, pendant qu'un vent, figuré par une tête poupine, vomit l'orage sur un navire en forme de sabot, a pour éti-

quette : *Incipiendum Amantis.* Une autre, qui s'appelle *Amoris Invitatio*, surmonte ce distique tout chaud de voluptés paradisiaques :

Venez mon cœur aux embrassemens doux,
Du chaste amour de vostre S[t] espoux.

Un peu plus loin, une femme debout dans un char, à l'arrière duquel se becquètent deux colombes, se fait traîner par une créature humaine — homme ou femme, je ne saurais dire — que conduit et fouette un Cupidon moins beau que l'Amour. Cela illustre le mot de saint Jean : *Omnis qui facit peccatum, servus est peccati*, ingénieusement rendu par :

Vénus donne à ceux qu'elle traitte,
Le foüet, la corde, et la charrette.

Le rôle de l'Amour n'en est pas moins grand, puisque

L'Amour de ses trois doits tient le monde en balance,
Qui, par son mouvement, va roulant en cadance.

Cela ne vous rappelle-t-il pas Isaïe : *Appendit tribus digitis molem terræ?*

D'ailleurs,

Suivons l'enseigne de l'Amour,
Et nous triumpherons un jour.

Par malheur, l'enseigne est un drapeau portant une tête couronnée d'épines avec deux mains coupées en haut et deux pieds coupés en bas, le tout percé de clous, spectacle assez fait pour mettre tous les amours en fuite. Si pourtant l'on ne s'enrôle pas sous cette enseigne, et sans retard, qu'on prenne garde ! L'auteur nous en donne le mélancolique avertissement :

Las ! peu de temps borne le cours
De l'entresuitte de nos jours,

par la bouche ricanante d'un joli squelette goguenard, couronne en tête, de la main droite élevant un sablier, s'appuyant de la gauche sur une javeline, et drapé dans un manteau royal qui laisse voir la cage à jour de la poitrine et les élégances de l'ossature du bassin.

Parmi les pièces et réflexions que ce petit livre offre à l'âme dévote au retour « du malheureux voyage de ses desbauches », les deux passages suivants sont un agréable échantillon de littérature béate. Il s'agit du banquet eucharistique :

Si un grand Monarque assis à table, environné de ses Princes et de ses Seigneurs, qui seroient tous debout, teste nuë à l'entour de luy, se souvenoit de quelque pauvre mendiant couché à terre, dans un Hospital, sans avoir de quoy manger, et que touché de compassion il lui envoyast de la viande mesme

qu'il mange, quelque fraind (*sic*) morceau, par un de ses Pages, nous estimerions cela un traict d'une merveilleuse bonté; que s'il commandoit à un de ses Princes de le luy porter et de le visiter de sa part, ce seroit encore une plus grande merveille. Mais s'il se levoit luy-mesme de table et alloit porter à disner à ce pauvre, tenant en ses deux mains le plat, nous croirions que ce seroit un excez d'amour inouy; et il y en auroit qui penseroient que ce fust un traict de folie. Et si c'estoit la viande d'une partie du corps de ce mesme Roy, que diroit-on ? ou plustost que ne diroit-on point?...

Aussi faut-il, lorsqu'on a reçu la communion, prendre « soigneusement garde d'entretenir pour lors nostre Seigneur et lui faire compagnie; car ce seroit une grande incivilité de le laisser seul dans son estomach, et bien plus grande que d'avoir laissé un Roy seul dans une chambre, qui vous auroit fait l'honneur de vous aller voir en vostre logis. »

Ce volume, populaire à coup sûr par son sujet et par la manière dont il le traite, n'est cependant pas, comme papier, typographie et illustration, de l'ordre de ceux qui m'occupent particulièrement. Au contraire, en voici un qui présente tous les caractères des livres fabriqués pour les petites gens des campagnes et des villes, et dont se gonflait de préférence le ballot des colporteurs. C'est un *Petit Recueil de Noëls anciens et nouveaux*, à Charleville, chez Raucourt, imprimeur-libraire, rue du Moulin, avec un bois représentant la Fuite en Égypte sur la page de titre. Ce recueil n'est certainement pas ancien ; la langue et l'impression en font également foi. Mais il garde des traces très visibles de noëls composés en patois ou dans les dialectes de notre vieille langue, quoiqu'il en dénature souvent le sens et le rythme du même coup.

... Nous allions trétous en Enfer,
Mais le Fils de Dieu nous racheta.
En une VIERGE s'obombra,
Et en son corps voulut gésir;
La nuit de Noël enfanta,
Sans peine et sans douleur souffrir...

Ailleurs Gabriel annonce à Marie que le Fils de Dieu en elle « s'obombrera ».

L'humble Vierge à son dit
Réponse lui a fait,
Chambrière je suis
Du Roi de Paradis;
Son bon plaisir soit fait...

Vous ne semblez que truandaille,
Vous ne logerez point céans,

dit un riche homme de Bethléem à Joseph et à Marie qui implorent son hospitalité.

Le noël suivant est d'un mouvement gai, et, comme on dit, bien gaulois :

Nous allons voir Jesus-Christ,
Né dedans une Grotte;
Pour venir avec nous,
Margoton se décrotte.
Ainsi fait la belle Alix
Qui a troussé sa cotte...
Jeanneton n'y veut venir :
Elle fait de la sotte,
Disant qu'elle a mal au pied,
Et veut que l'on la porte.
Robin en ayant pitié,
Lui a prêté sa hotte...

J'en trouve un dont la saveur paysanne a comme un arrière-goût des lais et ballades, au temps de Charles d'Orléans :

J'ai oui chanter le Rossignolet,
Qui chantoit un chant si nouveau,
Si haut, si beau, si raisonneau,
Qu'il m'y rompoit la tête,
Tant il prêchoit et caquetoit.
Adonc pris ma houlette,
Pour aller voir Nolet.

Je m'enquis au berger Nolet :
« As-tu oui le rossignolet,
Tant jolioit (*sic*), qui graingottoit,
Là-haut sur une épine? »
— Oui dà, dit-il, je l'ai oui,
J'en ai pris ma bussine,
Et m'en suis réjoui.

Nous dîmes tous une chanson;
Les autres sont venus au son,
Or, sus, dansons! Prends Alison,
Je prendrais Guillemette,
Et Margot prendra gros Guillot.
Qui prendra Perronnelle?
Ce sera Tallebot.

. . . .

Nous courûmes de telle roideur,
Pour voir notre doux Rédempteur,
Et Créateur et Formateur.
Il avoit, Dieu le sage,
De drapeaux assez grand besoin :
Il gisoit en la crèche,
Sur un petit peu de foin... »

Je m'arréte à ce trait naturaliste

La pointe de malice sceptique se fait jour dans

Joseph est bien marié
A la Fille de Jessé;
C'étoit chose bien nouvelle
D'y être Mère et Pucelle,
Dieu y avoit opéré :
Joseph est bien marié...

Quand Joseph eut apperçu
Que sa femme avoit conçu,
Il lui dit : « Ma douce amie,
Certes, digne ne suis mie
D'être à vous aparié. »
Joseph est bien marié.

Les jeux de mots n'y manquent pas :

L'on peut dire de ce fruit
Qu'une pucelle a produit
Son Père, son Père, son Père.

On y trouve une bucolique, où Tyrcis et Damon dialoguent avec Palémon, lequel déclare que « ce royal et saint enfant

Vient changer toute la nature;
Qu'il apprivoisera les loups,
Qui même veilleront pour nous.

... *Nec magnos metuent armenta leones.*

Ces honnêtes et bons troupeaux populaires, ils craignent si peu les lions — classiques, j'entends — que, dès qu'on leur en veut servir, ils se nourrissent très bien de leur moelle.

Laissant le domaine théologique et liturgique pour entrer dans celui de l'histoire, je rencontre du premier coup un des plus féconds producteurs — le plus fécond, à Paris, je pense — des petits livres pour le colportage, des *chap-books,* comme disent les Anglais. C'est Tiger, imprimeur-libraire, rue du Petit-Pont-Saint-Jacques, au coin de celle de la Huchette, au Pilier littéraire. J'ai d'abord *Maximilien de Bethune, duc de Sully, le ministre et l'ami de Henri le Grand ;* sa Vie militaire et civile, suivie d'un grand nombre d'Anecdotes curieuses et intéressantes qui ne se trouvent point dans « la Vie, les Amours et les Bons Mots de Henri IV », par Charles D***. Un mauvais portrait sur bois sert de frontispice, et est accompagné de ce quatrain :

En guerre, en paix, le grand Sully,
Sujet loyal, servit son maître,
Et le premier nous fit connaître
Qu'un Roi peut avoir un ami.

Ce petit ouvrage est écrit en un style suffisant d'historien philosophique

et sentimental, et est, par cela même, d'une banalité qui ne permet guère qu'on en parle.

Vient ensuite *la Vie privée, militaire et politique de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé ;* Contenant le récit de ses Campagnes glorieuses dans la Guerre de sept ans, et de celles qu'il fit à la tête des Émigrés dans la Guerre de la Révolution ; entremêlé de Faits et d'Anecdotes peu connus. Par l'auteur de *la Vie privée et militaire du duc d'Enghien.* Le portrait du prince du sang est moins laid que celui du ministre Sully, comme il convient, mais l'œuvre historique est de la même valeur. On se doute bien qu'à l'époque où Tiger publiait ces opuscules, l'ancien chef d'émigrés ne pouvait être qu'un grand homme. Cela débute grandiloquemment, par un exorde à la Bossuet : « L'histoire, qui retrace avec fidélité et sans adulation la vie et les actions des rois, des princes et des hommes illustres qui ont bien mérité de leurs contemporains, est un fanal lumineux qui éclaire et guide ceux que leur naissance, leurs talens et leurs qualités appellent à jouer un grand rôle sur le théâtre du monde. »

La Restauration n'eut point, on le sait de reste, le monopole de ces publications calculées pour entretenir ou susciter dans les masses le respect, l'admiration, et, si possible, l'amour du pouvoir. J'ai là un petit cahier de 36 pages, sous une couverture de grossier papier groseille portant ce titre peu compendieux : *Campagnes mémorables de Napoléon le Grand, empereur des Français, roi d'Italie.* Contenant le grand nombre des combats et des batailles qu'il a livrés aux puissances coalisées contre la France ; — Le nombre des villes qu'il a prises, la quantité d'hommes tués et faits prisonniers ; — Le nombre des canons, drapeaux, étendards, caissons, munitions de guerre et magasins de toutes espèces, depuis 1796, jusqu'au traité de paix de Tilsitt. Comprenant ses conquêtes d'Italie, celles d'Égypte, d'Allemagne, de Prusse et de Suède, date par date et jour par jour. A Paris, de l'Imprimerie de Gauthier, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, nº 43. Cela se termine le 21 août 1807, par la prise de Stralsund, où le vainqueur trouve « cinq cents bouches à feu, trois cents mille boulets, cent mille bombes, deux cents milliers de poudre, et beaucoup de fer en barre. »

C'est encore Tiger qui nous donnera la conclusion de l'épopée et la catastrophe du drame : *Invasions et Sièges de Paris, en 1814 et 1815, par les Puissances alliées ;* Faisant suite aux Batailles, Combats et Victoires des Français pendant la Révolution, par un Témoin oculaire, — avec cette épigraphe, qui ne laisse pas d'être touchante et patriotique : *O vos omnes qui transitis per viam, videte si dolor est sicut dolor meus.* Une grande figure repliée montre, s'il faut en croire la légende, *l'Attaque de la Butte-Saint-Chaumont.* L'avertissement n'est point dénué de bon sens, et trouverait, en plusieurs points, son application à des événements plus rap-

prochés de nous : « Il y avait tant de gens intéressés à prodiguer la fortune publique pour sauver la leur, qu'on ne dut pas être étonné des sacrifices énormes qu'on fit, pour éloigner un ennemi qu'on pouvait repousser avec des baïonnettes... Nous avons payé près de deux milliards ce qu'on pouvait avoir à meilleur marché ; mais les bonnes choses ne peuvent trop se payer, et la paix qui a mis fin à une guerre désastreuse, est un bien qui ne coûte jamais trop. — Le roi a prononcé les mots sacrés de *pardon* et *oubli;* mais personne ne veut pardonner et oublier, etc. » Au verso du titre de ce petit volume se trouve le catalogue des publications de Tiger « concernant les guerres, batailles, combats, victoires, etc., des Français. » Tout humble qu'il soit, c'est un document bibliographique qui peut intéresser d'autres curieux que moi, ce qui m'engage à le reproduire en note[1].

Outre la vie des flibustiers, comme Montauban le Courageux et Monbars l'Exterminateur, Tiger publia aussi des biographies de marins illustres, entre autres *la Vie de Jean Bart*, Célèbre Marin, Chef d'escadre sous Louis XIV, avec le portrait frontispice d'un homme à figure et à geste énergiques, coiffé d'un chapeau empanaché, des pistolets dans la ceinture, le cou nu, et la croix de Saint-Louis, je pense, — sur la poitrine. Le volume se termine par un *Parallèle de Jean Bart et de René du Guay-Trouin,* et par une *Notice sur Antoine-Iscalin des Aymares, baron de la Garde,* connu d'abord sous le nom de capitaine Polin, et lugubrement célèbre par le massacre de Cabrières, au temps des Vaudois. Une autre édition de la vie du même Jean Bart est sortie en 1812

1. *Batailles, combats et victoires des Français en Espagne et en Portugal,* 1 volume.
— — — *en Allemagne et en Belgique,* 2 vol.
— — — *en Autriche et en Pologne,* 2 vol.
— — — *en Égypte, en Syrie et en Palestine,* 1 vol.
— — — *en Hollande, en Italie et en Allemagne,* 1 vol.
— — — *en Russie,* 1 vol.
— — — *en Saxe,* 1 vol.

Invasions et Sièges de Paris, etc., 1 vol.
Révolutions de Saint-Domingue, 1 vol.
Débarquement dans cette île, 1 vol.
Guerre de la Vendée, 2 vol.
Moreau : sa vie, ses exploits militaires, etc., 1 vol.
Pichegru : sa vie, ses talents militaires, etc., 1 vol.
Vie du maréchal Ney, contenant des détails intéressants. Son procès. 2 vol.
Vie d'Athanase Charette, général vendéen, 1 vol.
Henri de Larochejaquelein, général en chef de l'armée d'Anjou; suite de la guerre de la Vendée; 1 vol.
Tuffin de la Rouarie, général des chouans; suite de la guerre de la Vendée; 1 vol.
Le siège de Barcelone, 1 vol.
Les Conquérants du Nouveau-Monde, ou *Histoire de Christophe Colomb et de Fernand Cortez* traduit de l'Anglais, 2 vol.
Les Flibustiers, en 8 volumes, qui se vendent ensemble ou séparément.
Les douze Césars, 1 vol.

de chez Lecrêne-Labbey, à Rouen. La pagination diffère, mais le texte est le même, si ce n'est que la Notice sur le baron de la Garde est remplacée par une *Vie de Jean d'Estrées, maréchal de France.*

L'Histoire de la Vie et du Procès du fameux Louis-Dominique Cartouche, et plusieurs de ses Complices (Montbéliard, librairie de Deckherr frères), nous fait passer à un corsaire d'un autre genre, dont le nom garde encore une popularité d'infamie. Ce livret de 56 pages est sous une couverture assez joliment ornée d'un encadrement architectural dans le style empire, enfermant d'un côté le titre et de l'autre la liste des ouvrages que l' « on trouve à la même adresse[1] ». Il est illustré en outre de deux bois fort amusants; l'un est le portrait de Cartouche, tenant de la main gauche un pistolet, et de l'autre une montre que, sans doute, il vient de *faire;* l'autre, à quatre personnages, s'il vous plaît, dont deux soldats et un prêtre ou magistrat, je ne sais lequel, représente l'arrestation du bandit, qui aurait pu, dit le biographe, faire un homme admirable, si ses « fausses idées sur l'honneur » ne l'avaient perdu.

Il est difficile de parler de Cartouche sans rappeler le poème de Grandval : *le Vice puni, ou Cartouche,* poème héroïque, comique et tragique, en 13 chants, suivi de dictionnaires argot-français et français-argot. Les successeurs de Tiger, veuve Demoraine et Boucquin, en ont donné une édition avec un frontispice replié contenant deux figures : l'une, plus étroite, s'appelle la Caverne de Cartouche et illustre ce quatrain :

Une corde au plancher tenait un mannequin
Vêtu d'un bon habit, couvert d'un casaquin.
Sans le faire branler, fallait vider les poches;
Sinon pleuvaient soudain coups de poings et taloches.

Le couronnement de cette éducation pratique se voit à côté, en place de Grève, où le bourreau donne à Cartouche « onze coups vifs » avant de l'exposer sur la roue dressée à côté de l'échafaud. Ces vers, ironiques et moraux, sont placés au-dessous de la figure :

Dans un palais fameux, attentive à ta voix,
Thémis t'écoutera ; puis prononçant ses lois,
Sur un trône élevé, digne de ta vaillance,
Tu recevras enfin ta juste récompense.

La *Vie de la duchesse de La Valière* (Rouen, chez P. Seyer et Behourt) nous fera sortir des biographies par un chemin plus gracieux.

1. *Aventures de Robinson Crusoé, Conquêtes de Charlemagne, Histoire de Galien Restauré, Histoire de Huon de Bordeaux, Histoire des quatre fils Aymon, Histoire de Valentin et Oison, la Lampe merveilleuse, le Bâtiment de Recettes, Histoire de Louis Mandrin, la Bergère des Alpes, Histoire de la Belle Hélène, les Huit Contes des Fées, Prophéties de Th.-Joseph Mouet, le Trésor du Laboureur.*



On sait trop l'histoire de ce cœur tendre pour qu'il soit possible d'y revenir ici. Je note seulement une remarque du narrateur qui ne manque pas de piquant. Louis XIV a pleuré aux pieds et dans les bras de sa maîtresse. Il pleure encore en voyant l'état où son infidélité met la reine. « Il est fâcheux de le voir pleurer si souvent, dit le biographe, mais au fond c'est une marque de sa bonté. » Cette édition de Rouen contient deux pages d'anecdotes pieuses à la fin, qui ne se trouvent pas dans une autre impression sur papier plus beau et d'un format un peu plus grand, avec les armes de France dans l'entête de la première page du texte. Mon exemplaire, cartonné, à toutes marges, non coupé, n'a pourtant que le faux-titre; mais il porte tous les caractères des impressions de Garnier, à Troyes.

La fiction a naturellement été une mine inépuisable et toujours ouverte aux fabricants de livres pour le colportage. Les vieux romans de chevalerie, remaniés et modernisés de version en version, au moment de s'engouffrer dans la Bibliothèque bleue avaient gardé, en ces brochures du XVIIIe siècle, une dose d'archaïque naïveté. Tel est le roman de *la Belle Héleine de Constantinople*, mère de saint Martin de Tours et de saint Brice, son frère. Je ne raconterai point comment le roi Antoine de Constantinople, étant devenu veuf, voulut avoir sa propre fille, Héleine, en mariage pour sa beauté; comme celle-ci s'enfuit de nuit et se mit en mer, et comme elle donna le jour aux deux saints ci-dessus nommés. Le titre manque à mon exemplaire. Mais il a de vieux bois gothiques en tête des trois chapitres suivants : *Comme nos gens partirent de Cantin, vinrent au royaume d'Écosse, et comme il fut conquis ; — Comme nos gens vinrent à Tours en Touraine et comme Héleine fut trouvée des Serviteurs du Roi Henri ; — Comme Héleine fut trouvée en une huche et menée devant les Princes et comme Martin lui remit le bras ; ensuite on fit les noces de Brice et de Ludine*. A travers tant de péripéties diverses, tous ces personnages arrivent d'ailleurs à la fin commune : « le nombre des années leur coupa le fil de la vie. Dieu ait leurs âmes, et octroie sa sainte gloire à ceux qui en auront mémoire. »

Ce souhait pieux est bien fait pour m'endurcir dans ma bouquinerie.

Du même ordre, mais de dimensions plus modestes, est l'*Histoire de Richard sans Peur, duc de Normandie, fils de Robert le Diable*, Lequel, par sa valeur, fut Roi d'Angleterre et fit plusieurs Conquêtes, comme on l'apprendra par son Histoire (à Rouen, chez Lecrène-Labbey, imprimeur-libraire et marchand de papiers, rue de la Grosse-Horloge, n° 12). Je serais ravi de posséder l'impression gothique faite de ce roman par Alain Lotrian et Denis Janot, ou même l'édition, en caractères romains, de Nicolas et Pierre Bonfons; mais puisque, tout en ne dédaignant pas, je ne puis, je ne suis pas fâché de sauver du naufrage une petite pla-

quette rouennaise, dont le titre est marqué d'une jolie figure de manoir rural sur une colline avec un arbre au pied.

De même pour l'*Histoire de Jean de Paris, roi de France,* Lequel, après que son Père eût remis le Roi d'Espagne sur son Trône, en épousa la Fille qu'il amena en France. — N'ayant pas eu l'occasion de me procurer l'impression gothique de la veuve de J. Bonfons, de Paris, non plus que celle de Chaussard, de Lyon, je me contente de la version de M. C. Mallement de Sacé, imprimée à Rouen, chez P. Seyer et Behourt, imprimeurs-libraires, rue du Petit-Puits. Pour n'être pas le même que si je maniais un bel exemplaire d'édition précieuse, revêtu de quelque vieille et merveilleuse reliure, le plaisir n'est pas moins réel que j'éprouve à lire des passages comme celui-ci : « Tandis que les dames la déshabillaient, le roi Jean arriva et dit à son épouse : « Hé bien, ma mie, n'êtes-vous point « fâchée d'avoir laissé le palais de votre père pour venir en celui-ci? — « Monseigneur, répondit-elle, je n'ai jamais eu de joie plus parfaite. » — Ce C. Mallement ou Mallemans de Sacé était censeur royal en 1705. L'*Histoire de Pierre de Provence et de la belle Maguelone* est encore un roman célèbre qui n'a pas échappé aux Behourt de Rouen. Ils l'ont orné, sur le titre, d'un portrait d'Anne d'Autriche, avec ces mots en exergue : ANNA . DAUSTRIA . HISPANIARUM . INFANS : CATOLICI REG... L'approbation est du 7 septembre 1751, la permission du roi du 12 février 1752, enregistrée le 17. En même temps que pour l'*Histoire de Pierre de Provence*, le privilège est accordé pour l'*Histoire de Ulespiègle* et pour l'*Abrégé de l'histoire de l'Ancien Testament.*

Je n'ai pas l'*Ulespiègle* de la veuve Behourt, mais j'ai la *Vie facétieuse et récréative de Tiel-Ulespiègle,* De ses faits merveilleux et de ses grandes fortunes qu'il a reçues, lequel par aucunes fallaces ne se laissa tromper, imprimée à Troyes par Garnier. Un palefroi caparaçonné et empanaché, monté par un cavalier truculent, caracole sur le titre. La permission est du 9 avril 1714, et, par conséquent, bien antérieure à celle des Behourt. Mais cet ouvrage appartient aux facéties et non point à nos romans.

L'*Histoire de Jean de Calais, roi de Portugal, ou la Vertu récompensée* (à Limoges, de l'imprimerie de F. Chapoulaud) s'en rapproche davantage, bien que les aventures en soient sensiblement plus modernes. On peut encore y rattacher la fameuse légende de Geneviève de Brabant, que je rencontre sous ce titre : *l'Innocence reconnue,* par le R. P. René de Ceriziers, de la compagnie de Jésus. Vue et corrigée par M. l'abbé Richard, censeur royal; dernière édition (à Troyes, chez la veuve Garnier). La permission est du 22 juillet 1728. L'approbation du *censeur royal* remonte au 16 avril 1723, ce qui peut faire croire que la permission de 1728 n'est qu'un renouvellement de privilège.

Cette légende, qui fait vivre encore aujourd'hui tant de marion-

nettes, nous amène assez naturellement aux contes de fées. En voici quelques-uns, publiés sous la rubrique « A Milan », vers 1780. *La Babiolle,* conte tiré des Fées (1782), avec un petit bois où l'Amour se fait traîner par deux colombes dans une charrette d'enfant; *Serpentin vert*, conte nouveau tiré des Fées (1782), sorte de version de la fable de Psyché, où la prose s'entrelarde de vers lyriques, moraux et neufs comme ceux-ci :

Souvent un désir curieux
Est la source des maux les plus épouvantables.

La Biche aux bois, conte nouveau tiré des Fées (1784), qui finit par ce vain conseil, mis en rimes :

O vous, à qui l'Amour d'une main libérale,
A donné des attraits capables de toucher,
La beauté souvent est fatale;
Vous ne sauriez trop la cacher.
Vous croyez toujours vous défendre,
En vous faisant aimer, de ressentir l'amour;
Mais sachez qu'à son tour,
A force d'en donner, on peut souvent en prendre.

L'École des Pères, suivie de *la Mauvaise Mère*, contes nouveaux (1784). J'ai une autre édition, bien plus récente, de ces deux contes, publiée à Troyes, chez Baudot, imprimeur-libraire. Le format est plus petit, mais la justification est la même, et le bois d'en-tête (toutes ces éditions sont ornées d'un bois) est identique. Il y a, de plus, en guise de titre, une couverture imprimée, avec une gravure sur bois qui représente un homme dirigeant une charrue. L'autre côté de la couverture porte la liste, nombreuse et fort éclectique, des autres ouvrages qu'on trouve aussi à la librairie de Baudot. — *La Bonne Mère*, conte nouveau (1785), lequel est suivi de *Tout ou Rien*, et de deux petits contes, sans titre particulier.

Chez Garnier, de Troyes, je trouve *le Parfait amour*, conte nouveau tiré des Fées, avec l'épigraphe *Omnia vincit amor.* Ce livret se termine par le conte en vers intitulé : *le Bonheur des moineaux.* De Troyes encore vient un petit volume qui a pour titre : *Contes des fées*, contenant *la Chatte blanche* et *Blanche Belle,* par Madame *** (chez A.-P.-F. André, imprimeur-libraire et fabricant de papier). D'autres, comme *Minet-Bleu et Louvette,* suivi du *Navire volant*, contes nouveaux, et *l'Heureuse peine,* conte, ont perdu leur page de titre ou n'en ont jamais eu. Ce dernier se termine par une épigramme sur le mariage. Je la livre aux collectionneurs :

Tant qu'Amour fait sentir ses craintes, ses tourmens,
Et les doux transports qu'il inspire,
Il reste deux choses à dire
Pour les poëtes, les amans;
Mais pour l'Hymen, c'est en vain qu'on réclame
Le Dieu des Vers et les neuf doctes sœurs;
C'est le sort des amours et celui des auteurs
D'échouer à l'épithalame.

Quelquefois un récit se présente sous le nom d'histoire, qu'on aurait bien pu classer parmi les contes. Tel est *la Maîtresse fidelle*, Histoire nouvelle (à Troyes, chez la citoyenne Garnier, imprimeur). Le mot citoyenne vaut une date. Je doute qu'il en soit de même des réflexions philosophiques du début : « La constance est une vertu bien rare et règne peu parmi les amantes... On regarde aujourd'hui comme un prodige une femme qui se tient à un seul amant, et qui l'aime pendant plusieurs mois; c'est le plus long terme de l'amour. » J'en entends dire autant aujourd'hui, et le sujet a, depuis l'époque la plus reculée, inspiré la verve des misogynes moralisant.

Le libraire-imprimeur du Pilier littéraire, Tiger, publia un nombre considérable d'œuvres de fiction pure. Les quatre voyages de Gulliver, en quatre petits volumes; *le Bélisaire* de Marmontel, les nouvelles de Florian, une *Bliombéris*, nouvelle française, suivie de *Célestine*, nouvelle espagnole; des romans anglais : *Fanny de Caernavon, ou la Guerre des roses*, roman historique, par John Adamson, traduit de l'anglais, sur la quatrième édition, par A. Souvan, seconde édition, revue et corrigée (2 vol.); et la foule des productions anonymes ou obscures de l'époque : *De Récour, ou l'Heureux Travestissement*, suivi de *la Fille réclamée par deux mères; le Chevalier de Rosemont, ses Aventures, son Retour en France. L'adversité lui fait connaître ses faux amis et les mœurs du siècle*, avec cette épigraphe, qui n'est point d'un sot : « Il est de la nature de l'homme de n'apprendre que par l'expérience; tous les avis glissent sur son cœur » (an XII, 1804); *Floris ou la Vengeance*, par J.-A. Gardy; *Zelmar et Azéline, ou les Peines d'amour*, suivis de *la Jeune Orpheline; Hortense et Dalainval, ou les Victimes de l'honneur et de la jalousie*, nouvelle languedocienne; *Jules et Alexis, ou les Amours persécutés*, histoire nouvelle, par P.-F. Forest; *Rosine et Doricourt, ou les Malheurs d'une fille de quinze à seize ans* (an XII, 1804), histoire de la résistance héroïque d'une fille aux entreprises de sa mère sur sa vertu; *Arman et Rosalie, ou la fidélité, les infortunes et tourmens de trois amis sensibles et généreux*, que je trouve relié avec *Nitona-Franka et le sultan Patapouf, ou Histoire de la Révolution franche, à l'ordre du jour*, traduction libre (à Paris, chez les directeurs de l'imprimerie du Cercle social, rue du Théâtre-Français, nº 4. L'an IVe de la Liberté), etc., etc. Tiger, d'ailleurs, n'avait pas le monopole de ces publications. Témoin *Altorf ou l'Enfant du mystère*, traduit de l'anglais de Maria Dallington (à Paris, chez Mme veuve Bouquet-Quillau, libraire, rue Galande, nº 37, 1809), et bien d'autres qui prouvent que le commerce était bon. Tous ces petits livres ont un frontispice plus ou moins naïf, plus ou moins net de dessin et de tirage, mais que ses défauts mêmes rendent d'ordinaire intéressant.

Tiger fit aussi des excursions dans la littérature dramatique à la portée de tous les âges. C'est ainsi qu'il publia une édition de *l'Ami des*

enfans, de Berquin, en vingt-quatre volumes, avec de superbes bois où l'on voit des guerriers à la David dans un encadrement symbolique et architectural. Tout le Berquin y passe, du reste, et la collection complète ne formait pas moins de cinquante volumes. Je citerai encore ***Hervey, ou le meilleur des Hommes de son siècle***, drame en trois actes et en prose, par J.-C. Jumel, avec un portrait du héros au-dessus de ce distique, qui vaut un dithyrambe :

> Par ses talens, ses vertus et son zèle,
> Des bons Pasteurs il est le vrai modèle.

Les facéties et dissertations singulières sur les femmes, l'amour et différents sujets se présentent en masse bizarre et joyeuse. Voici d'abord *la Vie du fameux Gargantua*, fils du géant Briarée et de sa femme Gargantine. Après cet hommage à la popularité du type créé par Rabelais, nous avons *l'Aventurier Buscon, Histoire facétieuse, composée en espagnol, par Dom Francisco de Quevedo, Chevalier espagnol, avec les Lettres du Chevalier de l'Épargne* (à Troyes, chez Jean-Antoine Garnier). L'approbation est du 2 novembre 1705, et le privilège donné à Jean Oudot, qui le passa apparemment à Garnier, du 18 novembre 1723. Le roman de Quevedo est connu de tous. Je signalerai pourtant aux lecteurs curieux de détails l'étude si complète que lui consacrait récemment un professeur de Faculté qui aime la littérature, M. Mérimée. Quant aux *Lettres du chevalier de l'Épargne*, l'édition de Garnier les annonce bien, mais elle ne les contient pas.

Les Facétieuses rencontres du disciple de Verboquet, Pour réjouir les mélancoliques, Contes plaisants pour passer le temps (à Troyes, chez A.-P.-F. André), donnent une haute idée de la facilité que peuvent avoir les mélancoliques à se réjouir. Il est plus difficile d'exciter le rire chez les gens qui ne se font pas de bile.

C'est de Troyes encore, mais de l'imprimerie de Garnier, que sort la pièce célèbre *la Vengeance du Trépas funeste du Fameux Michel Morin, Conspirée par les Amis du Défunt contre la Mort, Pièce nouvelle en vers, imprimée cette année*, avec approbation du 10 août 1728, signée Grosley, avocat, et une permission du 12, signée Le Grand. On y trouve l'épitaphe et la donation des biens, meubles et immeubles, de défunt Michel Morin.

Le Mari mécontent de sa Femme, histoire nouvelle (à Troyes, chez Garnier fils), est une sorte de dissertation sur l'amour et le mariage, en forme de dialogue, entre Philante et Craton. L'auteur nous apprend, dans une préface, que s'il dit du mal des femmes, c'est qu'il les connaît bien ; qu'il en parle sans haine personnelle, car il a toujours été favorisé d'elles, et qu'il serait tout prêt à en dire autant de bien qu'il en dit de mal « si la vertu pouvait recevoir des dédommagemens ». En somme,

il les excuse en rejetant tout ce qu'elles ont de mauvais sur l'éducation que les parents donnent aux filles; ce qui prouve une fois de plus qu'en 1755, date de l'approbation, on tenait sur ce sujet troublant les mêmes discours qu'en 1888. Je remarque sur le titre de cette plaquette un bois, assez laid d'ailleurs (une sorte de dyptique contenant une dame dans le compartiment de gauche et un gentilhomme dans celui de droite), que j'ai déjà rencontré dans une impression de Baudot et dans une autre portant la rubrique : Milan, 1784 (*l'École des pères*). On la voit encore sur d'autres impressions de Garnier, comme *le Cabinet de l'éloquence*, dont je parle plus loin.

La même année que *le Mari mécontent de sa femme* paraissait *la Femme mal conseillée et le Mari prudent, ou la Guinguette de Surenne* (à Troyes, chez la veuve Garnier), réimprimée souvent, notamment, à Troyes encore, chez la veuve André et fils aîné. C'est la très simple histoire d'une nouvelle mariée coquette, que son mari guérit en la rendant jalouse.

La Caverne de Cromwell; Ruses des Voleurs, leurs Mariages, et Subtilité d'une jeune fille pour attirer les voyageurs (à Paris, chez Tiger), tout en étant un tissu d'aventures follement invraisemblables, donne une esquisse d'un coin de Londres à l'époque de l'émigration, dont quelques traits sont observés et rendus au vif. On est dans un café de Haymarket, et un jeune Français nouvellement débarqué fait des comparaisons peu obligeantes entre les femmes de France et celles d'Angleterre, entre les vins de celle-là et le punch de celle-ci, déclarant qu'il ne s'imaginait guère qu'un jour il serait destiné à respirer toute cette vilaine fumée de pipes dans un vilain café de Londres. « *What does he say?* Que dit-il? » s'écrie un Anglais d'un ton brusque et d'un air renfrogné. « Quant aux beaux esprits, continua le chevalier, vous conviendrez qu'il existe une différence prodigieuse entre leur Shakespear et notre Racine. Quels vers! quelle harmonie! quels chefs-d'œuvre, grand Dieu! L'entendez-vous, cette Phèdre mourante?

Soleil, je viens te voir pour la dernière fois!

et ces deux autres vers :

Depuis que sur ces bords les Dieux ont envoyé
La fille de Minos et de Pasiphaé.

Quelle douce harmonie! *Pasiphaé!* comme les voyelles en sont pures, sonores, brillantes! et comme la bouche, dans *aé*, s'ouvre pour mourir sur l'*é; a, é*, Pasipha-é! Croyez-vous que cela ne vaut pas bien *la bête à deux dos* de votre Shakespear? » — « *Damn! what does he say?...* » Une bagarre générale est la conclusion de ce beau morceau de critique.



Les Contes à rire, ou le Préservatif contre l'ennui (à Paris, chez Mme veuve Bouquet-Quillau), sont, la plupart, d'un gras, d'un sonore et d'un odoriférant à délecter M. Armand Sylvestre et à exciter la jalousie de Jésus-Christ Fouan. C'est là qu'il est question d'un époux, « bien riche en argent, mais pauvre en instrumens de mathématiques », ce dont sa femme enrageait, « voyant que son mari ne lui faisait rien », faute des instruments susdits. La métaphore mériterait peut-être d'être remise en usage.

Lecrêne-Labbey, de Rouen, a publié un *Nouveau recueil d'énigmes, charades et logogriphes,* qui, comme tous les recueils de ce genre, n'est guère plus nouveau que le Pont-Neuf. J'y prends cette charade, que je livre aux sphynx, en leur souhaitant d'en rencontrer le mot dans l'objet qui leur est cher :

Un insecte nuisible est mon premier,
La raison vient avec mon dernier,
En mariage on aime à trouver mon entier.

Parmi les énigmes, celle-ci s'adresse plus particulièrement aux bibliophiles et aux amateurs de l'art bibliopégique :

A l'abri d'une peau légère,
Je tiens cent héros enfermés;
Et par moi seulement leurs faits si renommés
Sont à couvert de la poussière.
Cependant, sous l'éclat des ornemens divers
Dont ma figure est revêtue,
Je cache avec soin à la vue
Un corps qui bien souvent est tout farci de vers.
Jugez de mes emplois : quoique fort ignorante,
En un espace assez petit
Je renferme beaucoup d'esprit;
Mais qui de me voir se contente,
Sans regarder jamais ce que j'ai dans le cœur,
Est sans doute un pauvre docteur.

On pense bien que Tiger n'a pas manqué d'exploiter ce côté de la littérature (?) populaire. C'est de chez lui qu'est sorti *Le plus franc des Farceurs, Recueil enjoué, spirituel et divertissant, contenant une foule de saillies, bons mots, histoires plaisantes, traits d'esprit, contes joyeux, aventures risibles, réparties ingénieuses, etc. Le tout propre à chasser la mélancolie.* Avec l'épigraphe : *Il faut rire!* Ce petit volume porte à sa dernière page la mention : « De l'imprimerie de P. Didot l'aîné. » Nous ne sommes pas habitués à de pareils titres de noblesse. Un frontispice assez bien venu représente un âne, à qui quelque mauvais plaisant a arraché la queue, et le meunier qui accourt en criant : « Ciel! que dira ma femme quand elle verra son âne revenir sans queue à la maison? » Tiger, en fin commerçant, a mis cet avis au verso du titre : « Nota. Il existe plusieurs recueils de ce genre; mais nous espérons que le public

distinguera les pièces variées qui composent celui-ci, et qu'il applaudira au choix que nous en avons fait. » La plus grande partie de la matière choisie que Tiger offre à son public est de telle nature qu'on pourrait appeler le livre *les Mystères de la garde-robe dévoilés*. Parmi les rares historiettes d'un goût moins relevé, je note celle-ci : « Un profès dans l'ordre des coteaux souhaita en mourant qu'une table de pierre, sur laquelle il avoit accoutumé de boire, lui servît de tombe, et il légua mille écus à celui qui lui feroit la plus belle épitaphe. Qui croiroit que celle qui suit, ayant concouru avec de très beaux vers, ait eu le prix?

« Ci-gît dessous qui but dessus. »

Il y a eu aussi chez Tiger un *Paysaniana, ou Recueil d'anecdotes, bons mots, plaisanteries, sarcasmes, réparties ingénieuses, traits de naïveté, de finesse, d'ingénuité et de malice des paysans, entremêlé de chansons villageoises, et terminé par l'oraison funèbre d'un paysan; par un Campagnard*. L'épigraphe n'est pas compromettante : « Sous la bure et la serge, on trouve assez souvent l'esprit et un bon jugement. » Au milieu de beaucoup de fatras plus niais que naïf, je note ce mot, digne d'être signalé à M. É. Zola : « On demandait un jour, vers la fin de l'hiver, à un paysan pourquoi il n'avait pas encore ensemencé son champ. Celui-ci répondit : « J'attends que la terre soit amoureuse. »

J'ai gardé pour la fin les traités de vie pratique, les modèles de correspondance, les manuels de civilité puérile et honnête. Un petit livret de douze pages, publié à Lille, à une époque relativement fort récente, je crois, chez Mme veuve Dumortier, avec deux colombes se becquetant sur le titre, est un *Catéchisme à l'usage des grandes filles, pour être mariées; ensemble la manière d'attirer les Amans, par Demandes et Réponses*. C'est un gros sujet pour douze pages; cependant l'auteur a trouvé moyen d'y faire entrer, par surcroît, deux litanies avec oraisons : litanies pour tous les garçons qui désirent entrer en ménage, et litanies pour toutes les filles dans le même cas :

Kyrie, je voudrais
Christe, être mariée.
Kyrie, je prie tous les saints
Christe, que ce soit demain...

On ne sera peut-être pas fâché de savoir au juste la formule d'une demande en mariage et celle de la réponse qu'on y doit faire. Le *Catéchisme* nous les donne tout au long :

Le père et la mère du garçon, parlant au père et à la mère de la fille, après avoir fait le salut et les compliments ordinaires, pourront dire : « Monsieur et Madame, nous avons appris, avec bien du plaisir, qu'il y avait une parfaite amitié entre Mademoiselle votre Fille et notre Garçon; c'est ce qui nous oblige

à vous la demander en mariage pour notre Fils. Si vous nous l'accordez, nous serons parfaitement contens.

— Monsieur et Madame, nous sommes charmés de l'honneur que vous nous faites aujourd'hui; pour vous faire voir que nous avons une parfaite amitié pour vous et pour toute votre aimable famille, nous vous la promettons de bon cœur.

— Monsieur et Madame, nous sommes entièrement satisfaits; c'est à vous, s'il vous plaît, à donner le jour pour passer le contrat.

— Monsieur, le jour de votre commodité, c'est le nôtre. »

Voilà qui est commode pour les personnes timides, qui ne voudraient, à aucun prix, ne pas se marier dans les règles.

Non moins précieux, sans doute, mais plus surprenant pour les gens peu pratiques que nous sommes, est *le Cabinet de l'éloquence française, en forme de dialogue, très utiles et nécessaires* [sic] *pour apprendre à bien parler en toutes Compagnies et rencontres; dédiés aux Amoureux, et enrichis d'un beau Discours nouveau* (à Troyes, chez Garnier). *Le Cabinet* débute ainsi :

QUAND ON RENCONTRE

fortuitement une Fille par les rues ou autre part.

L'AMANT.

« Madame, je prie Dieu qu'il vous donne le bon jour. Je n'eusse pas estimé de faire une si heureuse rencontre; mais, dites-moi, de grâce, comment vous portez-vous?

LA FILLE.

« Assez bien, Dieu merci, et toujours prête à vous obéir, en tout bien et honneur. »

Exorde alléchant, s'il est *ex abrupto!* On la revoit et l'on offre « ses services à l'intention du mariage ». — « Comme vous êtes l'unique Reine de mon cœur et Dame de mes espérances, je veux que seule vous triomphiez de mes affections. Faites-moi ce bien, Déesse de mon âme, belle Maîtresse, de les avoir pour agréables et de croire que je ne serai jamais que votre serviteur. » — « Voilà des paroles bien avantageuses, répond assez prudemment la fille, mais peut-être n'êtes-vous pas si passionné que vous le faites paraître. Adieu, Monsieur, nous nous verrons une autre fois. » On se revoit, et l'amant, plus ardent que jamais, la presse : « Bel Astre, Déesse de mon cœur et repos de mon âme, honorez-moi de ce bien d'avoir pour agréables les services que je désire faire aux charmes de votre beauté. » Elle reçoit, toujours dans les formes, quelques petits présents, jusqu'à ce qu'enfin l'amant lui donne une bague avec ce discours : « Madame, je vous présente avec cet anneau la sincérité de mes vœux, le respect de mon amour, la fidélité de mon cœur, toutes mes actions et mon service, avec la faveur que vous me nommiez éternelle-

ment votre ami : recevez donc, s'il vous plaît, Belle, toutes les assurances de mon amour, afin que le ciel nous guide au port du contentement et du plaisir. » Le souhait n'est pas si maladroit. Et c'est sans doute ce que pense la fille, en l'assurant qu'elle n'aura « autre désir que de le chérir en tout ce qui dépendra de son devoir ». Après ce petit exposé des faits et gestes qui doivent préluder au bonheur domestique, on trouve des dialogues : *Pour convier un ami à dîner*, *Pour se mettre à table et laver ses mains, l'Excuse de l'hôte après le repas*, avec la réponse collective des invités; *Pour prendre congé d'un ami*, où celui qui s'en va dit au laquais : « Laquais, mon ami, faites, je vous prie, mes très humbles recommandations à Mademoiselle, et lui dites bien des choses de ma part. » Sur quoi, le maître de la maison reprend, non sans raison : « Monsieur, je le ferai bien moi-même, sans y employer personne. » L'éloquence française de notre auteur n'est pas tarie là, croyez-le; mais je m'arrête, de peur d'épuiser la patience du lecteur, tant humain soit-il.

Je cite en passant, comme type d'un grand nombre du même genre, un petit livre imprimé en caractères cursifs, à Troyes, chez Baudot, avec ce titre : *La Civilité honneste pour l'Instruction des Enfans, en laquelle est mise au commencement la manière d'apprendre à bien lire, prononcer et écrire; de nouveau corrigée et augmentée à la fin d'un très beau Traité pour bien apprendre l'Orthographe. Dressée par un Missionnaire. Ensemble les beaux Préceptes et Enseignemens pour instruire la Jeunesse à se bien conduire dans toutes sortes de Compagnies.* La préface, fermement écrite et de vrai bon sens, finit par ces mots : « Remarquez néanmoins, mes chers enfans, que le chemin le plus court pour devenir honnête homme, c'est de hanter les honnêtes gens et de prendre garde à leur manière d'agir, parce que les exemples ont beaucoup plus de force sur nos esprits que les paroles. »

J'ai gardé pour la fin *le Secrétaire des Dames pour apprendre à écrire de belles Lettres en Langue Françoise* (à Troyes, chez Garnier), avec permission du 5 juillet 1759. J'en ai deux exemplaires identiques. Mais, à la suite de l'un des deux, est cousue une feuille de l'imprimerie Baudot, de Troyes également, portant ce titre à la fois utilitaire et alléchant : *Déclarations et Lettres d'Amour*. Les modèles épistoliers du *Secrétaire des Dames* doivent avoir été rédigés bien antérieurement à la date de l'édition. Les contemporains de Balzac et de Voiture, dans leur correspondance d'affaires ou de politesse, ne s'exprimaient pas autrement. Le recueil se divise en :

Lettres de prières : « Monsieur, j'ai du regret que mes prières précèdent mes services et que l'occasion de vous importuner se soit plutôt offerte que celle de vous servir; la honte et le regret m'en demeurent, et si la passion que j'ai pour votre service ne m'enhardissait d'implorer votre faveur, je souffrirois volontiers le dommage d'en être privé... »;

Lettres de remercîment : « Monsieur, quoiqu'abondant en désirs de me revancher de vos faveurs, si me trouverois-je défectueux des occasions pour y parvenir, qu'enfin je serai contraint de mourir votre redevable, monsieur, aussi bien que votre très-humble, etc. »;

Lettres de congratulation à un ami nouvellement marié : « Monsieur, je me réjouis de votre contentement de votre heureux mariage, et vous prie de ne point donner à votre chère moitié le tout de vos affections, mais d'en réserver quelque peu pour mon obéissance... »;

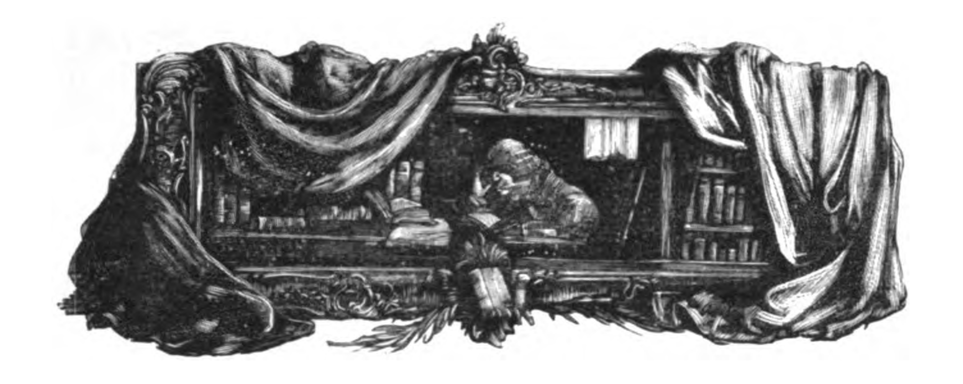
Lettres pour servir d'excuse, — Lettres pour avertir un ami de son mariage, etc.

Tout ceci n'est guère féminin pour un *Secrétaire des Dames.* Les femmes parlent encore moins dans les *Déclarations et Lettres d'Amour.* Celles-ci commencent par la lettre d'un jeune homme à une jeune demoiselle pour lui déclarer son amour : « Mademoiselle, je ne sais si mes regards et mes actions vous ont appris le secret de mon cœur : ma bouche n'a encore osé le laisser échapper. Je sens cependant en moi le besoin impétueux de vous le découvrir... » Ces lettres, d'ailleurs, sont d'une rédaction bien plus moderne que les autres, et portent l'empreinte des idées et du langage de notre siècle.

Cette excursion parmi les petits livrets populaires à bas prix pourrait se prolonger bien au delà des bornes de cette revue et de l'attention du lecteur. Il ne serait cependant pas sans utilité pour la science bibliographique de la reprendre et de la pousser plus loin. Je n'ai voulu cette fois que feuilleter, non sans précaution, les brochures et plaquettes, la plupart quelque peu moisies ou mangées des vers, que j'avais sous la main, et donner, ce faisant, des raisons appréciables à l'intérêt et à la sympathie que m'inspire le contenu de la balle où, pour répandre dans les esprits en jachère la littérature, l'art et l'idéal, nos vieux colporteurs puisaient, comme le semeur puise dans son sac, les humbles grains qui fécondent la terre.

B.-H. G. DE SAINT-HERAYE.





LE BARON DE LA ROCHE-LACARELLE

ET SA BIBLIOTHÈQUE



C'EST donc dans quelques semaines que le marteau du commissaire-priseur dispersera à tous les coins de la bibliophilie, et peut-être à tous les coins du monde, la bibliothèque de feu M. le baron de La Roche-Lacarelle. Cette réunion, — si ravissante et si homogène au point de vue de la perfection, — de livres plus précieux les uns que les autres, amassés à grands frais, à grand'-peine et souvent à grande émotion par un des amateurs les plus éclairés et les plus délicats, à coup sûr, qui aient existé, mérite d'être signalée d'une façon particulière. Nous qui avons connu, pendant bien des années, le sympathique possesseur de cette merveilleuse collection, nous tenons, avant de saluer encore ces objets aimés, que nous avons vus, touchés, feuilletés si souvent, à donner un dernier et respectueux souvenir à celui qui les avait réunis avec tant de tact et de bon goût.

Nous allons essayer de retracer la physionomie, le caractère, les goûts, les aptitudes de ce bibliophile éminent, dont le nom vivra dans la mémoire de ceux qui ont fait du livre l'objet de leur prédilection.

M. le baron Sosthène de La Roche-Lacarelle était né au château de Juliénas, le 28 juillet 1816. Dès son enfance, il avait vécu avec les livres. Son père, gentilhomme érudit, d'une ancienne famille du Beaujolais, avait réuni une bibliothèque importante, composée en majeure partie d'ouvrages relatifs à

son pays, sur lequel il avait fait quelques études historiques. Le jeune baron, suivant l'exemple paternel, avait d'abord commencé par acquérir des livres sur le Beaujolais, le Forez, la Bourgogne, le Lyonnais. Et, ce qui était caractéristique, il tenait déjà à posséder les meilleures éditions, les plus beaux exemplaires, et les reliures les plus soignées.

Doué d'une intelligence clairvoyante, il avait reçu une éducation solide, qu'il devait encore perfectionner plus tard au contact d'hommes de haute valeur littéraire ou scientifique et dans la lecture des ouvrages qu'il sut toujours si bien choisir. Il parlait correctement plusieurs langues vivantes. A travers nos longues et nombreuses conversations, nous avons été émerveillé de la facilité avec laquelle il lisait et traduisait dans les textes originaux, non seulement les anciens, Homère, Virgile, Horace, Sophocle, Euripide, Cicéron, Tite-Live, dont il avait un exemplaire admirable, mais encore Dante, le Tasse, Shakespeare, Camoëns, Cervantes (ce fameux *Don Quixote* dont il appréciait tant la rarissime édition *princeps* de 1605-1615, qu'il n'a jamais pu trouver en assez bel état pour l'acquérir). Et il parlait de tous ces génies avec un sens critique remarquable, un jugement sûr, en homme qui les avait étudiés à fond et les comprenait jusque dans les finesses et les bizarreries de leurs langues. Il aimait beaucoup l'histoire, qu'il connaissait d'ailleurs admirablement, et les voyages, qui faisaient le principal objet de ses lectures.

Dans sa jeunesse, il avait pu mener de front deux passions très absorbantes, celle des livres et celle du sport, sans que l'une fît tort à l'autre. Grand chasseur, — il nous a souvent raconté ses exploits de jeune veneur, — il lui est arrivé maintes fois de passer des journées entières à cheval, depuis le point du jour jusque bien avant dans la soirée, sans s'être reposé à peine pour se réconforter; et il nous a dit avoir fatigué jusqu'à quatre chevaux dans un jour. « Eh bien, ajoutait-il en repassant les années écoulées avec cette fièvre nerveuse qu'il mettait à conter les aventures qui lui plaisaient, si par hasard en mon absence la poste avait apporté chez moi un de ces catalogues de librairie ou de vente, moins nombreux à cette époque, mais aussi riches en beaux livres que ceux d'aujourd'hui, je passais le reste de la soirée, même quelquefois de la nuit, à le parcourir, à noter ce qui me convenait et à écrire à la hâte au libraire, pour lui adresser mes *desiderata*. »

Celui qui a vu le baron seulement dans ses dernières années aurait eu peine à se figurer la puissance vitale, la force nerveuse et l'agilité dont il a usé et peut-être abusé, — comme il le disait quelquefois, — pendant sa jeunesse. Grand, maigre, sec, un peu voûté, doué d'une forte charpente osseuse, le visage pâle, d'un ovale très long et les traits accentués, il se comparait lui-même en plaisantant à ce don Quichotte dont il aimait tant à lire les exploits burlesques.

Le baron partageait ses années de jeunesse, comme du reste, plus tard, son existence de l'âge mûr, entre ces plaisirs du plein air et les satisfactions intellectuelles plus encore que mondaines qu'il venait goûter à Paris pendant plusieurs mois. Il connut ainsi les plus grands bibliophiles de notre époque et aussi les plus fameux libraires. Il apprit à l'école de Charles Nodier, de J.-Ch. Brunet, de J.-J. de Bure, de Renouard, de Potier, à aimer les livres pour ce qu'ils valent littérairement d'abord et ensuite pour le mérite de leur rareté, de leur reliure, de leur provenance. Il prit déjà ce goût, qu'il devait

développer plus tard, des vieux gothiques français, des romans de chevalerie, des anciens poètes, des ouvrages de chasse, des manuscrits à miniatures artistiques, des livres de voyages, enfin des belles reliures. Il assista ou fit acheter des livres à toutes les ventes célèbres, et il nous a raconté qu'il avait été sur le point d'acquérir d'un coup la bibliothèque si intéressante de Charles Nodier, pour un prix qui paraîtrait dérisoire actuellement, trente mille francs. A cette époque, le baron n'avait guère dépassé la vingtième année. Lorsque Nodier mourut, peu de temps après, sa vente produisit au moins le double de cette somme, et le jeune bibliophile y acheta un nombre respectable de beaux livres.

Pendant les années qui suivirent, il eut plusieurs fois l'occasion d'enrichir sa bibliothèque aux ventes d'Armand Bertin, du prince d'Essling, de J.-J. de Bure, de Renouard, de Double, etc., puis dans la librairie de J. Techner et ensuite dans celle de L. Potier, qu'il fréquentait assidûment. Il était ainsi arrivé à réunir en une quinzaine d'années une collection déjà importante, choisie avec un goût et un soin qui révélaient non seulement le grand amateur, mais aussi l'érudit, le lettré, possédant à côté de l'enthousiasme passionné pour les beaux livres, le sens critique hautement intelligent nécessaire pour les bien choisir.

Mais nous arrivons à une époque de sa vie dont M. de Lacarelle ne parlait qu'avec regret et mélancolie, lorsque, dans les dissertations aimables et un tantinet philosophiques qui lui étaient familières, il faisait un retour vers le passé. En 1859, avait paru chez M. Potier, alors son libraire et déjà un peu son ami, un mignon catalogue de petit format, imprimé par Jouaust, avec les caractères de P. Jannet, et contenant toute une collection de livres charmants et précieux. Le libraire annonçait discrètement tout cela, à prix marqués et sans aucune désignation de provenance, sous le titre suivant : *Catalogue d'une collection de livres rares et précieux ; — Ouvrages sur la chasse ; — Anciens Poètes français ; — Romans, Contes et Facéties ; — Voyages dans la Terre-Sainte et en Amérique ; — Vieilles chroniques françaises, etc., à vendre à la Librairie de L. Potier.* La collection qui allait ainsi s'en aller à tous les vents était celle du baron de Lacarelle. Le motif pour lequel cette collection se dispersait ainsi : l'éminent bibliophile était devenu depuis quelque temps presque aveugle. Atteint de la cataracte, il avait dû subir trois fois de douloureuses opérations aux deux yeux. Et comme la guérison s'était fait longtemps attendre et avait en dernier ressort paru presque impossible aux spécialistes, le malheureux baron, profondément triste de posséder des livres qu'il n'espérait plus guère revoir, s'était décidé à se défaire de sa collection.

Ici peut se placer une observation que nous avons entendu faire souvent, que nous avons toujours réfutée, mais à laquelle les faits qui précèdent, d'une première vente de livres de M. de Lacarelle, pouvait ajouter une certaine vraisemblance auprès de ceux qui n'ont pas connu sa cécité précoce et heureusement passagère. Nous avons entendu quelquefois prononcer, à propos du baron, le mot de *spéculateur*. Et ceux qui lui appliquaient fort inconsidérément cette épithète invoquaient à l'appui de leur dire ce fait tout simple et vrai : qu'on rencontre assez fréquemment chez les amateurs, dans les ventes ou dans les librairies, des livres portant son *ex libris*. Nous voudrions pouvoir dégager la mémoire de M. de Lacarelle de cette légende, — au moins fausse, si elle n'est encore désagréable, — attachée au nom d'un collectionneur de ce mérite.

Non certes, pour nous, qui avons été autant que personne peut-être, en situation de juger de sa façon de procéder pour embellir et épurer sa bibliothèque, nous sommes convaincu que M. de Lacarelle ne spéculait pas. Nous avons la persuasion même qu'il n'a jamais acquis un de ses livres avec l'arrière-pensée qu'en dehors des satisfactions de possesseur qu'il lui causerait,il acquerrait aussi dans l'avenir une valeur beaucoup plus grande. Les prix énormes auxquels il a acheté un certain nombre de ses volumes, et la merveilleuse beauté de tous les livres qu'il laisse après lui, nous fourniraient des arguments presque suffisants pourjustifier notre appréciation. Pourtant il est bon de fournir ici quelques explications, puisque nous avons entrepris de tracer la physionomie la plus exacte du regretté bibliophile. Lorsque M. de Lacarelle achetait un livre de haute valeur, il lui arrivait assez souvent, pour ne pas débourser entièrement le prix en deniers comptants, — car il n'avait pas une très grande fortune et elle était subordonnée au rendement très variable de ses vignes et de ses fermages,— de solder le libraire partie en argent et partie en livres moins importants de sa collection. Le commerçant acceptait volontiers ces échanges partiels, qui lui permettaient, en faisant un premier bénéfice raisonnable sur le prix de son volume, d'espérer encore la multiplication de petits bénéfices sur les livres repris. L'*ex libris* du baron restait sur la plupart des volumes cédés par lui et s'en allait de par le monde des bibliophiles, aider à propager l'opinion que le baron « spéculait ». Il serait toutefois inexact de prétendre que de telles opérations fussent toujours extrêmement lucratives pour le commerçant. Le baron était d'une grande habileté pour défendre pied à pied ses intérêts, et les libraires avec lesquels il était en relation tenaient tant à lui faire plaisir, qu'ils sacrifiaient quelquefois une partie de leurs bénéfices pour lui être agréables.

Un autre motif pour lequel certains volumes sont sortis un jour ou l'autre de sa collection, c'est qu'il ne voulait y admettre définitivement que des exemplaires parfaits en tout point. Boileau a écrit à propos de la perfection du style :

Polissez-le sans cesse et le repolissez.
Ajoutez quelquefois et souvent effacez.

M. le baron de Lacarelle appliquait cette maxime à sa bibliothèque. Il l'épurait souvent, réprouvant les livres qui n'étaient pas absolument dignes d'y figurer, en « ajoutant » quelquefois de très beaux, qui ne sont plus jamais sortis de ses rayons, retranchant parfois ceux qu'il avait admis à titre provisoire. Mais il n'a jamais fait d'opérations de ce genre que pour améliorer sa collection ; et plus il avançait en âge, plus il devenait difficile, méticuleux, écartant impitoyablement tout volume dont l'intérieur n'était pas exempt de la plus petite tare, de la tache la plus insignifiante, de la moindre déchirure ou du raccommodage le plus habilement fait. — Nous dirons plus tard comment il collationnait ses livres. — Il ne pouvait admettre aucune reliure qui ne fût d'une conservation parfaite, d'une fraîcheur immaculée et d'une qualité supérieure. Certaines éditions sont passées bien des fois en ses mains, en différents exemplaires de qualités diverses, variant depuis le passable jusqu'à la perfection. Et, lorsqu'il est mort, il ne lui restait vraiment guère de livres qui ne fussent à peu près parfaits.



LA ROCHE LACARELLE

Nous avons dit que, vers le milieu de son existence de bibliophile, le baron était devenu à peu près aveugle. Cet état avait duré près de deux ans. Mais grâce à des soins assidus, aux excellents conseils d'oculistes habiles et aussi, disons-le, avec l'aide puissante de cette bonne dame Nature, — envers laquelle on est toujours trop ingrat,—ses yeux avaient repris peu à peu la force nécessaire, la vue lui était revenue, non pas aussi bonne qu'auparavant, mais suffisante.

Dès lors, la passion du bibliophile, forcément contenue pendant ces deux années de tristesse, où le baron, dans la force de l'âge et célibataire, avait dû souffrir les cruelles tortures d'un isolement pénible, cette passion des livres qui, a-t-on dit quelque part, « est quelquefois plus puissante, toujours meilleure pour l'esprit, mais souvent aussi absorbante que la passion des femmes », avait reparu plus vivace et plus enthousiaste que jamais. M. de Lacarelle avait d'abord reconquis les rares volumes de sa première collection restés encore chez le libraire. Il trouva bientôt des occasions superbes et plusieurs fois répétées de refaire une bibliothèque de haut intérêt. De 1860 à 1870, plusieurs ventes superbes de livres furent faites par Techener et surtout par Potier. Le baron retrouva une partie des trésors qu'il a laissés après lui, en glanant dans les bibliothèques si belles et si curieuses de Solar, du prince Radziwill, de Brunet, de Yémeniz, de M. le baron J. Pichon, de Sainte-Beuve, de L. Potier, de Huillard, etc....., et aussi dans le magasin de L. Potier, qu'un bon nombre d'amateurs d'élite venaient chaque jour visiter.

Pendant la période de 1872 à 1883, quand on pénétrait à l'entresol du magasin de M. Auguste Fontaine, de trois heures à six heures environ de l'après-midi, on pouvait souvent apercevoir, du plus loin qu'on regardait, une longue silhouette humaine se détachant en profil sombre sur une fenêtre bien éclairée, et deux grands bras élevant vers le ciel comme en holocauste, un objet de petite dimension, que des doigts maigres semblaient caresser fiévreusement : c'était le baron de Lacarelle qui vérifiait un livre et en *auscultait* les feuillets. Sa vue, restée faible, surtout lorsque le jour commençait à baisser, — puisqu'on était quelquefois obligé de le reconduire chez lui quand il s'était attardé à la maison jusqu'au crépuscule, — redevenait excellente, comme l'est aussi celle des myopes, pour découvrir, en plein jour, les défauts les plus insignifiants.

D'autres fois, ceux qui venaient aux mêmes heures visiter les nombreuses bibliothèques installées dans cet entresol du passage des Panoramas, où se sont conclues tant de belles et importantes acquisitions de livres, voyaient en arrivant un homme enfoncé dans un fauteuil, devant des vitrines remplies de livres aux riches reliures, tournant et retournant dans ses mains, du côté des tranches et ensuite du côté des plats, un volume ordinairement recouvert de maroquin, puis pinçant fortement et à plusieurs reprises, entre le pouce et l'index, en haut, en bas et au milieu, le dos du susdit volume : c'était le baron de Lacarelle qui jugeait de la qualité d'une reliure. Il s'assurait que l'*endossage* en était solidement fait, que les *mors* étaient soignés, que les *coiffes* étaient bien droites, pas trop hautes, les *plats* d'épaisseur bien proportionnée au format, la *tranche-fil* bien attachée, les filets bien *poussés*, la dorure de bon goût, le titre du dos bien mis, bien droit, en caractères bien proportionnés, etc... Et, en l'observant un peu, on pouvait se rendre compte du résultat de son examen, à la manière dont il replaçait le livre : s'il le rejetait avec une sorte de dédain sur la vitrine ou

sur la table, la reliure ne lui plaisait évidemment pas; au contraire, s'il le replaçait avec un soin méticuleux, paraissant craindre d'en froisser l'*habit* délicat, à coup sûr le travail du relieur avait son approbation. Alors, tout en causant, il prenait et reprenait instinctivement le volume, le regardait cent fois, caressant la reliure avec une volupté inconsciente « promenant sur le dos et les plats une paume attendrie, » suivant l'expression spirituelle d'Anatole France, et souvent, — lorsque c'était un livre important qu'il ne possédait pas, — finissant par l'acquérir, après avoir déployé à ces fins une tactique des plus habiles et un esprit d'une finesse remarquable.

Nous avons eu le grand honneur, pendant toutes ces années, d'être en relations quotidiennes avec M. de Lacarelle. A la librairie Fontaine, comme chez M. Potier autrefois, c'était non pas pendant quelques instants, mais pendant les après-midi entiers, que le baron tenait régulièrement ses assises, où des bibliophiles venaient tour à tour, souvent ensemble, comme aux rendez-vous où les seigneurs du passé convoquaient leurs amis. Nous avons passé dans sa société de bonnes heures chaque jour, et nous avons appris beaucoup dans cette conversation si intéressante et parfois si piquante, lorsque l'éminent bibliophile, avec sa verve pleine de charme, s'abandonnait à faire la satire plaisante des livres « qui ont une histoire » et de leurs possesseurs anciens ou contemporains, mettant quelquefois même gaiement en cause ses collègues et ses amis, mais toujours avec une délicatesse et un tact parfaits.

Il avait de grandes préférences pour deux ou trois libraires, quoiqu'il achetât quelquefois des livres chez plusieurs autres. Une véritable amitié, jointe à une haute estime, l'attachait à M. Potier depuis de longues années, et la mort de ce libraire si honorable lui causa une profonde douleur. Il aimait bien M. Fontaine; « le père Fontaine, disait-il, est un peu *hurluberlu*, mais c'est un *bon homme;* on s'entend toujours très bien avec lui. » Il appréciait beaucoup M. Claudin et trouvait que c'était le seul libraire assez érudit et assez connaisseur pour rappeler à notre époque le souvenir des de Bure, des Renouard, des Brunet, etc... Ses jugements sur plusieurs autres étaient parfois pittoresques. Il n'en est guère qui puissent se vanter d'avoir échappé aux traits de sa verve spirituelle et humoristique.

C'est pendant la dernière période de sa vie que M. de Lacarelle acquit la plupart de ses livres importants, surtout depuis 1874 environ jusque vers 1882. Il fit des acquisitions superbes aux ventes de L. de M. (Lebeuf de Montgermont), de M. Rob. S. Turner, de M. Ambroise Firmin-Didot, de M. Ern. Quentin-Bauchart, du comte de Béhague, de M. E. Bancel, du marquis de Ganay, etc..., et acheta à l'amiable de très beaux livres, soit chez l'un ou l'autre de ses libraires de prédilection, soit en les arrachant, par échange ou à beaux deniers, à quelques amateurs ses amis, qu'il arrivait toujours à persuader, à fasciner, par les accents caressants de sa parole charmeresse.

On trouvera toutes les merveilles qu'il a ainsi réunies dans la collection inappréciable qui va être offerte aux enchères et dont le catalogue luxueux a été dressé fort habilement par les soins de M. Porquet, libraire, avec une charmante préface de M. Ernest Quentin-Bauchart, un des amis et disciples du regretté bibliophile. Ce *vade mecum* des amateurs de haute volée va devenir l'un des plus intéressants recueils du genre.

Depuis 1883, M. le baron de Lacarelle, dont la santé s'affaiblissait, s'était décidé, quoique avec tristesse, à abandonner entièrement Paris, où il avait sa bibliothèque depuis vingt-cinq ans. Le climat du Midi l'avait toujours attiré pendant l'hiver. Il avait eu beaucoup à souffrir de l'inégalité de la température dans les dernières années, quand il s'était attardé à Paris jusqu'à la fin de l'automne. Après avoir passé la mauvaise saison tantôt à Cannes, tantôt à Nice ou à Amélie-les-Bains, tantôt à Florence, il avait pris définitivement le parti de se fixer, pendant les beaux jours, à son château de Sassangy, emportant ses livres, qu'il aimait comme des enfants, et comptant évidemment sur ces fidèles amis pour le consoler dans les journées moroses où, la vieillesse arrivant, on doit quelquefois se dire que si le célibat a des charmes incomparables, il a bien aussi quelques tristesses!

Le baron prolongeait son séjour en Italie jusqu'au printemps, et il passait dans le Beaujolais les belles journées de mai à octobre. Mais, quoiqu'il eût conservé des relations amicales avec ses collègues les bibliophiles de Paris, il devait s'ennuyer loin de cette vie agitée et fiévreuse du monde des livres, où il avait vécu ses plus belles années. Nous trouvons des traces mélancoliques de cet ennui dans quelques-unes des lettres qu'il nous écrivait, et nous ne sommes pas éloigné de croire que ce changement d'existence a beaucoup contribué à abréger l'existence du grand bibliophile. Pourtant il achetait encore quelques beaux livres dans les ventes de Paris, par intermédiaire, et il avait découvert dans les derniers temps, en Italie, des manuscrits précieux.

Tout à coup, l'année dernière, les amis du baron, qui étaient tour à tour assez fréquemment en correspondance avec lui, cessèrent de recevoir de ses nouvelles. Quelques-uns écrivirent à plusieurs reprises, sans réponses. Enfin, un jour, des lettres de faire part, venant les unes de Sassangy, les autres de Florence, où il avait une parente, annoncèrent la triste nouvelle qui jeta le deuil parmi tous les bibliophiles. M. le baron de La Roche-Lacarelle était mort au château de Sassangy, le 20 avril 1887.

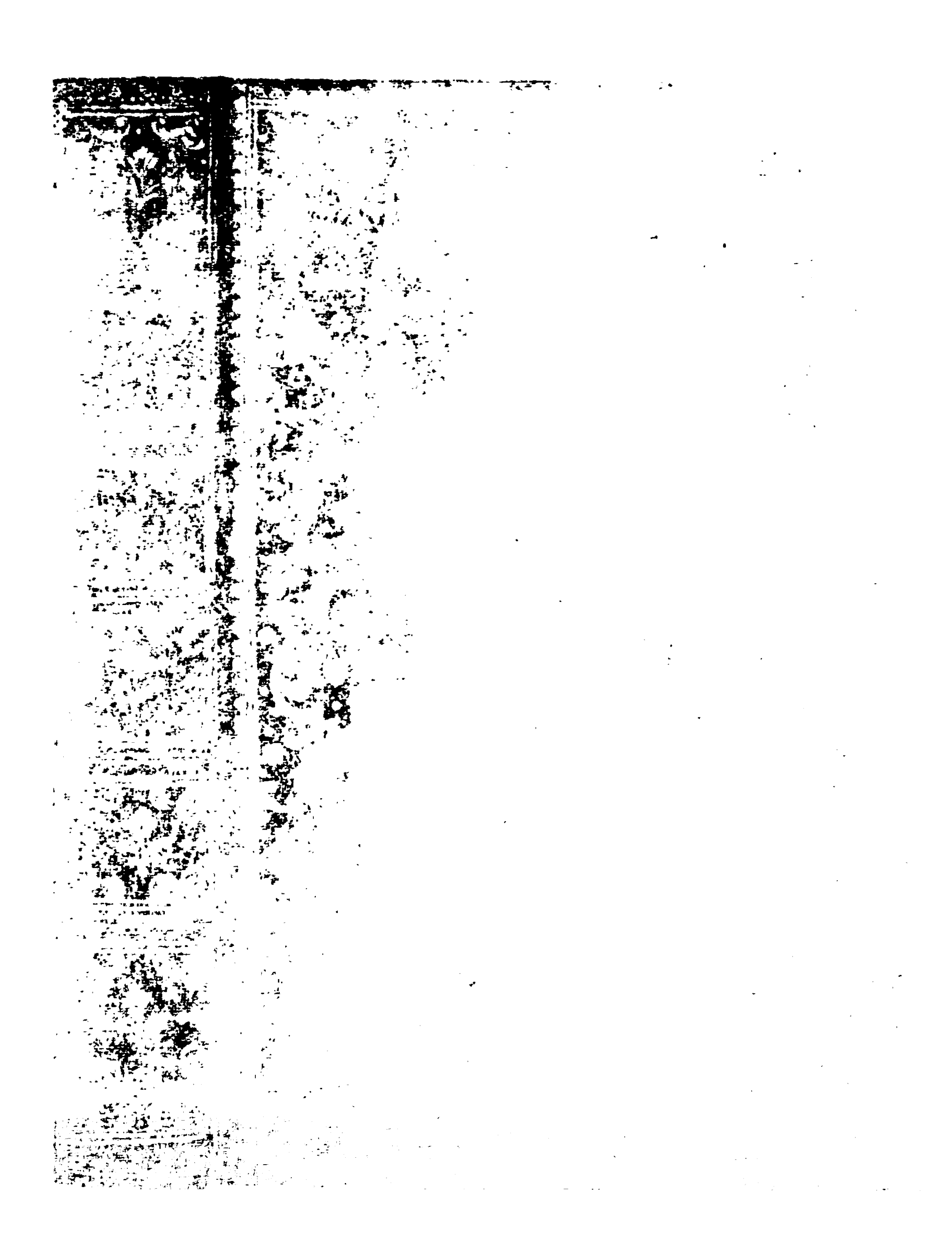
Suivant une habitude fréquemment et sagement pratiquée par les collectionneurs, il avait depuis longtemps désigné dans son testament l'expert qui devait présider à la vente de ses livres. C'était naturellement M. Potier, son ami, à qui était échu cet honneur. Mais comme M. Potier était très âgé, qu'il y avait probabilité que le baron lui survivrait, il avait pris soin de placer en second le nom de M. Ad. Labitte, beaucoup plus jeune. M. Potier étant mort depuis sept ans et M. Ad. Labitte ayant été emporté dans la force de l'âge il y a quelques années, M. de Lacarelle n'avait plus songé à nommer celui à qui il voulait désormais accorder sa confiance. Les héritiers ont chargé M. Porquet du soin de présenter aux enchères cette superbe collection.

Il y aurait beaucoup à raconter sur cette bibliothèque admirable, dont le catalogue, composé de 540 articles, représente une valeur d'autant de milliers de francs au moins, sinon davantage. On pourrait citer tous les volumes, sans crainte qu'un seul produisît un effet disparate, tant le goût et la science qui ont présidé à leur réunion étaient sûrs et distingués. Mais ce qu'il importe de faire ressortir, c'est le caractère nettement tranché de cette collection. M. le baron de Lacarelle recherchait plus particulièrement les livres de la fin du XV[e], du XVI[e] et du XVII[e] siècle. Mais il avait de la peine à se résoudre,

sauf pour quelques brillantes exceptions, à y joindre les livres à figures du XVIIIe siècle, qui font, depuis plusieurs années, les délices d'un bon nombre de bibliophiles, et il poussait l'exclusivisme jusqu'à ne pas vouloir acquérir un seul volume du XIXe siècle. Les romantiques, dont quelques-uns présentent pourtant un véritable intérêt, et les beaux livres illustrés de notre époque, n'avaient pas d'attrait pour lui; il n'eut jamais la moindre tentation, disait-il, de faire concurrence aux bibliophiles nouveaux, qui se passionnent pour ces spécimens d'une littérature ou d'un art si rapprochés de nous. Il ne voulait faire entrer dans sa collection que les livres dont la postérité avait consacré le mérite, ou l'intérêt, ou la valeur, au point de vue littéraire, historique ou bibliophilique.

On voit, dans cette bibliothèque superbe, des livres d'heures les plus précieux, beaux spécimens du premier siècle de l'imprimerie en France, exécutés par le fameux imprimeur Pigouchet pour Simon Vostre, par exemple : les ***Heures à lusaige de Rome*** (1508); les ***Présentes heures à lusaige de Machon*** (Mâcon), rarissimes (1502); les ***Heures à lusaige de Tournay*** (1502), également rares, ornées de bordures, d'encadrements, contenant de nombreuses scènes gravées sur bois, d'arabesques, etc., exemplaires très beaux, imprimés sur vélin et parfaitement conservés; ***Horæ in laudem B. V. Mariæ*** (1541), avec ornements de Geofroy Tory, publié par Olivier Mallard, le seul exemplaire connu sur vélin

La série des manuscrits ornés de miniatures est représentée par quelques livres d'heures ou de prières, des poèmes, etc..., tous livres d'un art supérieur et dans un état remarquable de conservation; entre autres : un merveilleux bijou de petit format, *Horæ beatæ Mariæ Virginis*, écrit à la fin du XVIe siècle, sur parchemin, et orné des plus adorables miniatures et des plus fins encadrements qu'il soit possible de voir. Ce petit trésor fut acquis par nous, pour la maison Fontaine, à la vente Ambroise Firmin-Didot, en 1878, au prix de vingt mille francs. M. le baron de Lacarelle, qui se trouvait à la salle de vente à la fin de la vacation, nous demanda à revoir le volume, qu'il avait souvent caressé avec amour et convoitise pendant l'exposition de cette magnifique bibliothèque. Il avait une émotion indescriptible, ses mains tremblaient; instinctivement il mit le précieux manuscrit dans sa poche, nous demandant seulement « de le revoir à loisir », et ajoutant : « Oh! ce n'est pas pour l'acheter; c'est trop cher pour moi; je vous le rendrai demain. » Le lendemain matin, nous recevions ces deux lignes laconiques : « Je garde le livre d'heures de de Bure. » Ces ravissantes heures de la Vierge, dans lesquelles on trouve une des plus idéales têtes de Christ qu'ait exécutées l'école des maîtres flamands du XVe siècle, provenaient précédemment, en effet, de la collection J.-J. de Bure. — *L'Art de bien mourir*, texte italien, contenant de fort belles grisailles, grand volume portant les armes du cardinal Barberini; — deux *Preces piæ*, l'un très beau spécimen de l'école française du XVe siècle, l'autre produit merveilleux de l'école florentine, exécuté d'ailleurs pour Laurent de Médicis; — un superbe *Livre de prières* écrit dans les premières années du règne de Louis XIV par le fameux Jarry (signé, du reste, et daté de 1649, 1650 et 1651), et dont la reliure, d'une richesse inouïe, fut faite, croit-on, pour la grande Mademoiselle de Montpensier, par le fameux relieur artiste Le Gascon; — un



[illegible] les livres [illegible]
[illegible] pas voir acquérir en
[illegible] présentent
[illegible] de notre époque.
[illegible] nation [illegible]
[illegible] passionné pour ces
[illegible] de nos [illegible]
[illegible] la postérité avait consacré
[illegible] littéraire, historique

[illegible] des livres d'heures les plus
[illegible] de l'Imprimerie en France, ex
[illegible] Simon Vostre, par exemple
[illegible] *Présentes heures à l'usage de Ma-*
[illegible] *de Tournay* [illegible]
[illegible] contenant [illegible]
[illegible] très beau [illegible] imprimés
[illegible] *Horæ in laudem B. V. Mariæ* [illegible]
[illegible] par Olivier Mallard [illegible]
[illegible]

[illegible] manuscrits [illegible] quelques
[illegible] l'un [illegible]
[illegible] merveilleux
[illegible] *Marie* [illegible]
[illegible]
[illegible] magnifique
[illegible] demeurent seu[illegible]
[illegible] pour l'acheter;
[illegible] livre d'heures de
[illegible] on trouve une
[illegible] maîtres flamands
[illegible] collection J.-J. [illegible]
[illegible] gris [illegible]
[illegible] Barberini, [illegible] *Preces pie.*
[illegible] XVI[e] siècle [illegible]
[illegible] Laurent de Médicis;
[illegible] premières années du règne de
[illegible] de 1649, 1650 et [illegible]
[illegible] pour la grande
[illegible] artiste Le Gascon [illegible]



CONTES DE LA FONTAINE
Aux Armes de Madame de Pompadour
Bibliothèque La Roche Lacarelle

autre charmant petit livre, *Office de la Vierge*, exécuté par le même calligraphe, qui savait imiter à s'y méprendre les plus jolis caractères romains servant à l'impression; — un magnifique recueil de pièces de Pétrarque, écrites et illustrées de dessins ravissants par le célèbre Attavante, pour Laurent de Médicis; — et quelques autres manuscrits, choisis avec autant de goût que de science, complètent cette série si intéressante.

Puis viennent les ouvrages de théologie, tous superbes, plusieurs très précieux et fort rares, dont nous ne citerons que *Loreloge de devocion*, rarissime volume imprimé avant 1500, sur vélin, par Étienne Jehannot; — les livres de philosophie et de morale, où l'on voit des éditions originales de Montaigne, de La Rochefoucauld, de La Bruyère, dans des conditions superbes de reliure et de provenance; — le fameux *Cicéron* elzévier, du comte d'Hoym, 10 volumes reliés en maroquin doublé par Padeloup, — et le *Montaigne* de 1588, venant du même amateur célèbre; — le très beau et très intéressant livre de Christine de Pisan, le *Trésor de la cité des dames*, relié d'une façon ravissante par Trautz-Bauzonnet, et l'un des plus beaux spécimens de dorure de cet artiste, notre contemporain.

Dans la série des beaux-arts se trouve l'un des plus importants joyaux de cette collection, le fameux *Recueil d'estampes* de Fr. Hogenberg, *représentant les troubles, guerres, massacres survenus en France à l'occasion de la réforme de la religion*, depuis 1559 jusqu'en 1573; exemplaire admirable, orné d'une des plus riches et des plus belles reliures que l'on connaisse, exécutée sans doute par un des Eve, ces grands artistes relieurs et doreurs de la fin du xvi[e] siècle, et portant les armes de J.-A. de Thou.

Plusieurs ouvrages des plus précieux sur la chasse et la vénerie, *le Livre du roy Modus*, édition gothique de Jehan Trepperel; la fameuse *Vénerie de Du Fouilloux*, édition originale de 1560, et celle de 1585, *la Chasse royale*, de Charles IX; — le magnifique traité d'équitation de Pluvinel, *l'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, exemplaire hors ligne, relié par Padeloup; — le rarissime volume de cuisine, *Taillevent, grand cuisinier de France*, édition gothique de Guillaume Nyverd, forment la série suivante.

Mais la partie qui présente le plus grand intérêt est incontestablement de beaucoup celle des belles-lettres, où l'on rencontre surtout une réunion d'éditions précieuses des poètes français d'une importance capitale, des spécimens merveilleux du théâtre français ancien, un bon nombre de romans de chevalerie des plus rares et des plus recherchés. Il faudrait presque tout citer pour pouvoir donner une idée de cette richesse; mais la place ne nous le permet pas; nous sommes obligés de cueillir à la hâte quelques titres : *le Rommant de la Rose, — les Œuvres d'Alain Chartier, — le Champion des dames*, charmant trio de petites éditions publiées en 1529 et 1530, par Galliot du Pré, ouvrent la marche. Puis viennent immédiatement : la précieuse édition de *Villon* de 1532, également de Galliot du Pré; — le fameux *Livre de Matheolus*, édition princeps, de Vérard (1492); — l'exemplaire unique de ce curieux ouvrage intitulé *le Résolu en mariage*, qui est une sorte de réponse au précédent, et fut imprimé peu de temps après, également pour Vérard. On voit plus loin *le Séjour d'honneur*, d'Octavien de Saint-Gelais, imprimé pour Anthoine Vérard, en 1519; — la jolie édition donnée par Galliot du Pré, en 1532, du *Chasteau du labour*,

premier et rarissime ouvrage de P. Gringore, et *les Folles entreprises*, du même poète, édition imprimée par la veuve Trepperel, comme aussi *les Faintises du monde;* — plusieurs opuscules très curieux en vers français, imprimés en gothique, *le Débat de la dame et de lescuyer, — le Blason de faulses amours, — la complainte dung amoureux, — le Doctrinal des filles pour apprendre à estre bien saiges, — le Messagier damours, — la Réformation des dames de Paris faicte par les dames de Lyon,* etc...; — les éditions les plus précieuses des *Œuvres de Clément Marot;* — le fameux livre si rare d'Antoine du Saix, *l'Esperon de discipline*, imprimé en 1532, exemplaire venant de Mme de Pompadour, et les *Petitz fatras dung apprentis*, du même auteur; — *les Gestes des solliciteurs*, par Eustorg de Beaulieu, édition gothique donnée par un imprimeur bien peu connu, Jehan Guyart, de Bordeaux; — un très bel exemplaire de la seconde édition, fort rare, des *Euvres de Louize Labé,* lionnoize, datée de 1556, aussi rare et presque aussi chère que la première de 1555, dont M. de Rothschild paya un exemplaire relié en mosaïque par Trautz-Bauzonnet, quinze mille francs, à son ami M. Ernest Quentin-Bauchart, il y a une douzaine d'années; — des éditions recherchées des poètes de la Pléiade et les œuvres d'un bon nombre de poètes provinciaux presque introuvables; — des éditions originales en parfait état et en magnifiques reliures de nos grands poètes et classiques français du XVIIe siècle; — des recueils de poésies et de chansons d'une grande rareté; — enfin de belles éditions anciennes de poètes étrangers, toutes admirablement reliées, par nos artistes relieurs français, Padeloup, Derome, Trautz-Bauzonnet.

Le théâtre ancien est représenté par plusieurs mystères, imprimés au commencement du XVIe siècle, tous en caractères gothiques: *le Mistère de la Conception... de la Vierge Marie, avec la Nativité de Jesu Crist...* imprimé par la veuve Trepperel; — *le Mystère de la Passion*, sortant de la même imprimerie; — *la Résurrection de Nostre-Seigneur Jésuchrist par personnaiges,* édition un peu analogue; — *la Vengeance et destruction de Hierusalem par personnaiges*, édition d'Alain Lotrian; — *la Destruction de Troye-la-Grant...* édition de la veuve Trepperel; — *Maistre Pierre Pathelin,* exemplaire unique d'une édition des plus précieuses, que l'on suppose être la plus ancienne, non datée, de cette farce célèbre; — des éditions originales des œuvres de Molière, Racine, Regnard, etc.

On voit dans la série des romans, les plus fameux romans de chevalerie, éditions gothiques, par exemple: *le Saint-Graal, — Lancelot du Lac, — Meliadus de Leonnoys, — Tristan, chevalier de la Table-Ronde, — Isaïe le Triste, — Cronique de Turpin... contenant les prouesses de Charlemaigne et de son nepveu Raouland, — Hystoire... de Theseus de Coulongne, — Olivier de Castille, — la Plaisante et amoureuse histoire du chevalier Dore et de la pucelle, surnommée Cœur-Dacier, — Paris et Vienne, — Robert le Diable, — les Passages de Oultremer du noble Godefroy de Buillon,* etc. . — Une réunion superbe d'éditions précieuses ou originales des divers livres de *Rabelais* et ensuite de ses œuvres réunies, et différents romans recherchés des trois siècles antérieurs au nôtre.

Les facéties sont assez nombreuses et choisies avec un goût raffiné; on y voit plusieurs pièces très rares.

Enfin, on arrive à l'Histoire et aux Voyages, ces deux parties particulièrement choyées par M. de Lacarelle, qui leur accordait le second rang dans ses préférences, c'est-à-dire qu'il les faisait passer immédiatement après les belles-lettres. Les relations anciennes de voyages sont nombreuses et importantes. On y rencontre le précieux *Livre appellé Mandeville,* imprimé à Lyon, par Barthélemy Buyer, en 1480, qui est l'un des plus anciens livres de voyages connus et a une très grande valeur; — le fameux *Voyage à Jherusalem,* de Breydenbach, daté de 1517, dont une partie est consacrée à la découverte de l'Amérique; — le livre de Pierre Martyr, *Extrait ou recueil des isles nouvellement trouvées en la grand mer Océane...* édition très rare de Simon de Colines, 1532, etc...

Dans l'Histoire se trouvent les superbes éditions gothiques des *Chroniques de Froissart*, imprimées pour Anthoine Vérard, en 1518; des *Chroniques de Monstrelet*, édition de Jehan Petit et Michel Le Noir, 1512; — *les Chroniques du feu roy Charles septiesme*, attribuées à feu maistre Alain Chartier, mais qui sont du héraut d'armes Gilles le Bouvier, dit Berry; — plusieurs volumes et pièces rares sur l'époque de la Ligue; — des mémoires curieux et recherchés; — enfin cet admirable livre, qui est presque une relique, le *Recueil de portraits et éloges en vers et en prose* des personnes qui fréquentaient la cour de Mlle de Montpensier; superbe exemplaire portant ses armes et donné par elle évidemment à l'un de ses plus intimes amis, Charles de Lorraine, dont il porte la signature, magnifique trésor adjugé à quatorze mille francs à la vente de M. Rob. S. Turner, en 1878.

Nous sommes forcé d'abréger cette nomenclature déjà bien longue. Il nous reste à citer quelques spécimens les plus beaux des reliures anciennes (pour lesquelles le baron de Lacarelle avait des tendresses particulières), et aussi des reliures modernes, presque toutes exécutées par Trautz-Bauzonnet, artiste de notre temps, pour lequel le baron avait une prédilection exclusive. Il faut aussi dire un mot des provenances illustres qui contribuent à rehausser l'intérêt et le prix de cette splendide collection, — de ce musée, pourrait-on dire.

Ce grand bibliophile lettré, qui commençait par choisir les textes les meilleurs, autant que possible originaux, et toujours fort intéressants ou précieux à un titre quelconque, attachait une importance capitale à la question des reliures, sûr de ne pas tomber sous le coup de la boutade que la Bruyère lance aux bibliomanes dans ses *Caractères*. M. de Lacarelle citait quelquefois plaisamment ce chapitre *de la mode*, où l'immortel moraliste traite si vivement de *tanneries* certaines bibliothèques composées pour satisfaire la vanité, par des gens qui ne lisent jamais, mais qui font relier tous leurs livres en maroquin. Le baron lisait beaucoup, mais il aimait à caresser une belle et bonne reliure; il éprouvait une vraie volupté à la toucher, à la regarder même. Aussi personne mieux que lui n'a su réunir un aussi admirable choix de reliures capitales des maîtres de l'art, depuis celles qui furent faites au XVIe siècle pour Jean Grolier, Henri II et Diane de Poitiers, Henri III, de Thou, etc... jusqu'à celles de Le Gascon, Du Seuil, Boyet, Padeloup, Derome, Trautz-Bauzonnet, etc...

Nous avons cité dans les livres curieux le grand *Recueil de planches* de Hogenberg. La reliure aux armes de Aug. de Thou, qui le recouvre, est une merveille d'ornementation et mérite qu'on la fasse reproduire en fac-similé

exact, pour en orner le catalogue. — On peut rapprocher de ce volume les reliures faites pour Henri II sur le volume de linguistique, *Joachimi Perionii dialogorum de linguæ gallicæ;* pour Henri III, sur le recueil intéressant de poésies intitulé la *Muse chrestienne;* celle des *Heures à l'usage de Macon.* Il ne faut pas manquer de citer aussi la belle et fraîche reliure du *Salluste*, des Alde, 1509, exécutée pour Grolier, et l'une des plus élégantes qu'on connaisse de cet amateur célèbre.

On trouve de ravissantes reliures de Le Gascon sur le joli manuscrit de Jarry, *Livre de prières,* et sur les deux volumes du *Novum Jesu Christi Testamentum,* édition de 1649; — une des plus gracieuses reliures qui aient été exécutées par Ruette pour Louis XIII et Anne d'Autriche, avec leurs chiffres, sur l'*Utopie de Thomas Morus;* — un grand nombre de reliures de du Seuil et de Boyet, que M. de Lacarelle recherchait passionnément et avec justice, car à aucune époque on ne s'est plus soucié que ces maîtres relieurs, surtout que Boyet, de joindre l'élégance de la forme à la solidité et à la perfection du travail nommé depuis le *corps d'ouvrage;* plusieurs de ces reliures sont doublées de maroquin, toujours dorées avec goût et avec une simplicité qui attire l'attention des délicats connaisseurs; — beaucoup de reliures de Padeloup, ce fin relieur du temps de Louis XV, qui avait encore renchéri sur l'élégance de ses devanciers, en diminuant l'épaisseur des plats, jusque-là un peu lourds; quelques mosaïques charmantes, comme celles des *Offices de la Toussaint,* de 1720, des deux volumes de *Giordano Bruno*, du *Daphnis et Chloé*, de 1718; celle des *Contes de La Fontaine*, de 1762, aux armes de Mme de Pompadour, qui doit être d'un élève de Padeloup, — un bon nombre de reliures de Derome, remarquables surtout par leur fraîcheur, par la beauté des couleurs du maroquin et par la grâce des ornements et des dorures; — enfin de nombreuses reliures de Trautz-Bauzonnet, quelques-unes ornées de brillantes mosaïques, et plusieurs autres richement dorées à petits fers.

Parmi les provenances célèbres, nous venons déjà de citer des volumes de Grolier, des reliures aux armes de Henri II, Henri III, de Thou, Louis XIII et Anne d'Autriche. Continuons en parcourant à la hâte le catalogue, et citons parmi les livres les plus recherchés et les plus chers ceux qui portent les armes du comte d'Hoym, les volumes ornés, aux coins et au milieu, de la Toison d'Or, insigne de Longepierre; ceux qui ont appartenu à Mme de Chamillart, à du Fresnoy, à Mme de Maintenon, à Louis XIV, à Mme de Pompadour, etc...

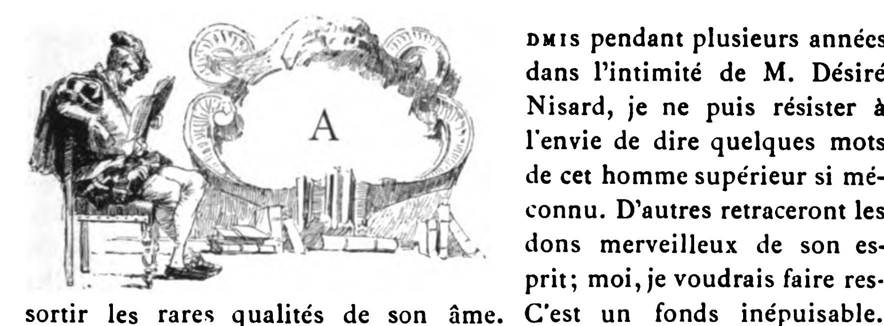
Tous ces beaux livres, destinés à s'en aller demain par le monde, qu'ils soient armoriés ou non, que les reliures en soient chatoyantes ou sévères, qu'ils aient appartenu ou non à des personnages célèbres, emportent avec eux une réputation qui en rehausse le prix, et sont marqués d'un signe distinctif qui en perpétuera le souvenir. Ils sont accompagnés d'un modeste écusson de forme ovale, orné d'une simple guirlande de feuillages en dorure, sur papier de couleur approprié au maroquin de la reliure, écusson collé soigneusement à l'intérieur des plats de chaque volume et portant ces mots : Ex LIBRIS DE LA ROCHE-LACARELLE. C'est là, pour le présent comme pour l'avenir, un de leurs meilleurs titres de noblesse.

JULES LE PETIT.



M. DÉSIRÉ NISARD

EN PANTOUFLES



DMIS pendant plusieurs années dans l'intimité de M. Désiré Nisard, je ne puis résister à l'envie de dire quelques mots de cet homme supérieur si méconnu. D'autres retraceront les dons merveilleux de son esprit; moi, je voudrais faire ressortir les rares qualités de son âme. C'est un fonds inépuisable.

Si Bossuet naquit prêtre, M. D. Nisard naquit professeur. Il eut toute sa vie le culte de l'enseignement. Le collège était pour lui un temple. « Je ne passe jamais, me disait-il, devant la porte du collège qui abrita mon enfance sans me découvrir. » Seul avec moi dans son cabinet, il lui arrivait parfois de se croire dans sa chaire du Collège de France et de s'abandonner à un lyrisme qui cessait devant mes applaudissements. Du reste, il se faisait des fonctions du professeur la plus haute idée. Il le voulait aimable autant qu'instruit. Un de ses rêves, s'il avait été ministre de l'instruction publique, était de chasser le pédantisme de l'Université.

La pureté de son goût littéraire le rendit inexorable pour ce qui lui semblait porter atteinte à sa théorie du beau. Il ne dissimula point ses

répugnances et se créa de violentes inimitiés. On le crut sec et hautain; c'était au fond l'âme la plus délicate et la plus tendre. Il ne savait rien refuser à la prière d'un ami. Quand Jules Janin se présenta à l'Académie, M. Montigny, directeur du Gymnase, vint trouver son ami Nisard et lui dit à brûle-pourpoint : « Il faut que tu votes pour Janin. — Mais tu n'y penses pas? Tu ne sais donc pas qu'il a écrit contre moi onze colonnes d'injures dans les *Débats?* — C'est précisément pour cela qu'il faut lui donner ta voix. » M. Nisard ne répliqua plus et la paix fut faite entre les deux écrivains. Je tiens ces détails de la bouche même de M. Nisard. Je lui fis remarquer à ce propos que lui et Janin étaient les deux hommes le mieux faits pour s'entendre, car le « prince des critiques », que j'ai beaucoup connu, était la bonté même. « Vous m'étonnez, me dit-il. — Je pourrais vous en citer une preuve frappante. A l'enterrement de Janin, pendant que les orateurs se succédaient, que Cuvillier-Fleury le comparait *à un rossignol qui chante dans l'épaisseur du bois* et que Louis Ratisbonne l'invitait *à monter aux étoiles,* une femme du peuple debout à côté de moi dans la foule me dit : « Ah! monsieur, ils ont beau dire du « bien de lui, ils n'en diront jamais assez. Nous sommes ses voisins depuis « plus de vingt ans; il n'y avait pas d'homme plus serviable. » M. Nisard convint que ce panégyrique valait bien les autres et il resta rêveur. Il songeait sans doute à la bizarrerie de la destinée qui avait armé l'un contre l'autre deux hommes faits pour s'aimer et s'estimer.

Parmi les poètes latins, je fais grand cas de Perse; je ne connais pas de figure plus respectable et plus intéressante que celle de ce jeune stoïcien mort victime du despotisme de Néron. Je témoignai à M. Nisard ma surprise de voir qu'il n'avait pas rendu justice à Perse et je m'oubliai jusqu'à le lui reprocher durement. « Vous me chargez bien ce matin, » me répondit-il avec une douceur extrême.

Nul n'a possédé à un plus haut degré l'art de donner. Quand il me fit l'honneur de m'offrir son portrait, il accompagna cet envoi du billet suivant :

A Paris, le 9 novembre 1882.

Cher monsieur,

Vous m'avez si bien persuadé de vos sentiments d'amitié pour moi, qu'à mon tour j'en use avec vous en ami, en vous offrant une de mes photographies. On la dit la plus ressemblante. C'est du moins le visage que je prétends avoir quand j'écoute les choses instructives et les douceurs que vous me dites.

Recevez, cher monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments,

Désiré Nisard.

C'est ce même portrait dont une réduction est offerte aujourd'hui aux lecteurs du *Livre.*

M. Nisard me dit un jour : « Depuis que je vous ai vu il s'est

accompli dans ma famille un grand événement. J'ai marié ma petite-fille avec un architecte. C'est un jeune homme d'un nom très honorable, qui appartient à une vieille famille protestante de la Rochelle. Vous ne connaissez pas ma petite-fille? (Il avait sur sa cheminée tous les portraits des siens; c'étaient ses Muses à lui.) Tenez, la voilà. Qu'elle est charmante! Quel trésor pour un mari! Seulement pour tout ce qui me concerne, c'est une amazone. Il ne fait pas bon avec elle être d'un autre avis que celui de son grand-père; elle a fait jurer à son futur de ne jamais me contrarier à l'endroit de Louis XIV. — Et il a tenu parole? — Parfaitement. Le jour de Pâques, j'ai emmené mon parpaillot à Saint-Sulpice et il en est revenu enchanté. Oh! ces cérémonies catholiques, comme elles empoignent le cœur! Pendant tout le chant de l'*O filii*, j'ai fondu en larmes. »

Une pareille sensibilité dénote une âme profondément religieuse. Et pourtant M. Nisard allait rarement à l'église. Sa religion était spéculative. Il avait été trop mêlé aux personnes et aux choses d'un siècle sceptique pour avoir la foi robuste du charbonnier. Cette foi cependant, il n'était pas sans la désirer. Il recevait de temps en temps les visites d'un prêtre, l'un de ses anciens élèves, qu'il aimait et qui travaillait à sa conversion. A la fin, ses aspirations contenues percèrent comme la fleur de l'aloès, et c'est dans les bras de la religion qu'il s'est endormi du sommeil éternel.

Et maintenant que j'ai fini, je m'aperçois que j'ai rempli à peine la moitié de ma tâche. J'aurais voulu montrer avec quelle fermeté indomptable M. Nisard soutenait ses amis et jusqu'où l'entraînait sa passion d'obliger, toutes choses dont j'ai fait personnellement l'heureuse expérience. Mais il faudrait pour cela faire intervenir le moi et, quoi qu'on fasse, le moi est toujours haïssable. Je m'abstiens donc à regret. Qu'il me suffise de dire que M. Nisard n'admettait pas plus la banalité en amitié qu'en littérature. Il poussait même l'originalité en ce genre jusqu'à sacrifier sa santé aux intérêts d'autrui. On le verra dans la lettre suivante qu'il m'écrivait sous le coup du mal cruel qui l'a emporté.

A Paris, le 16 novembre 1886.

Cher monsieur,

Sur quatre mois de séjour à la campagne, j'en ai passé deux à me débattre contre une maladie douloureuse, suivie d'une lente convalescence qui par moments ne diffère guère de la maladie. C'est surtout dans les voies respiratoires que je suis atteint, et la première prescription des médecins est de m'abstenir de parler. Or, comme c'est un péché dans lequel je tombe, surtout dans les visites que me font mes amis, c'est à titre d'ami me faisant trop parler qu'à votre juste surprise, je me suis privé deux fois de vous voir. Je suis bien sûr que vous me trouvez tout excusé. Quant à ce que vous voulez de moi, vous pouvez compter que, le jour où il en sera question dans le comité, vous

y aurez un avocat prévenu et qui saura bien désobéir aux médecins pour vous faire rendre justice.

Bonjour et compliments affectueux,

D. Nisard.

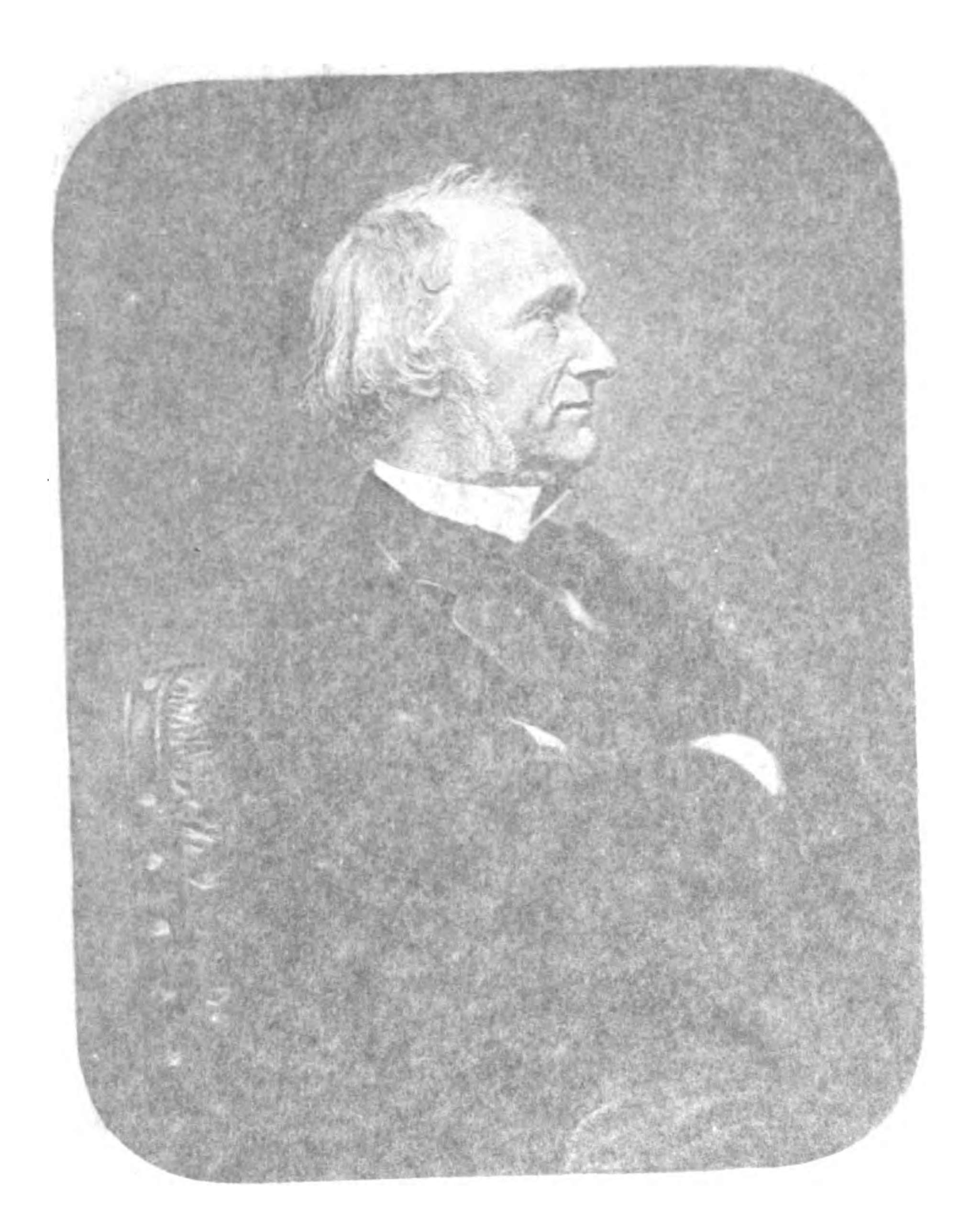
M. Nisard n'attendait pas qu'on lui demandât; il allait lui-même au-devant de vos désirs. C'était le portrait du véritable ami dépeint par La Fontaine:

Il cherche vos besoins au fond de votre cœur ;
Il vous épargne la pudeur
De les lui découvrir vous-même.

Et le nombre de ses obligés est d'autant plus considérable qu'il s'est plu à faire du bien jusqu'au dernier jour de sa longue et illustre vie. S'il comparaît devant le souverain juge, escorté de tous ceux qu'il a aidés dans la rude carrière des lettres, dont il a consolé les déboires ou favorisé les succès, les portes célestes s'ouvriront d'elles-mêmes.

Victor DEVELAY.





... et qui saura bien desobéir aux médecins pour vous ...

... affectueux,

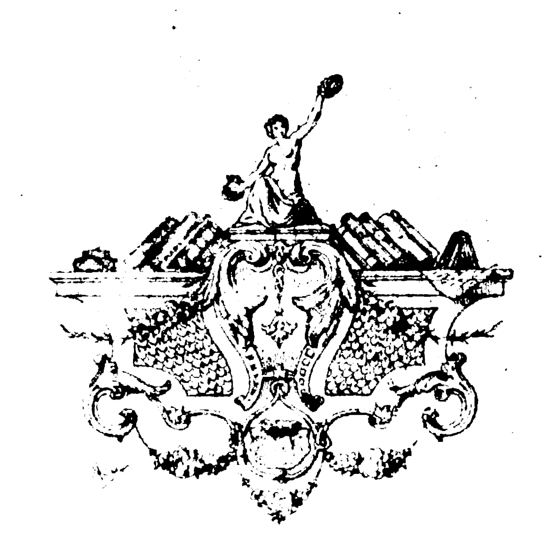
D. Nisard.

... n'attendait pas qu'on lui demandât; il allait lui-même ... C'est le portrait du véritable ami dépeint par ...

... de vos besoins au ... de votre cœur;
Il vous épargne la ... leur
... la découvrir vous-même.

... obligés est d'autant plus considérable qu'il ... jusqu'au dernier jour de sa longue et illustre ... le souverain juge, escorté de tous ceux qu'il ... dans les ... des lettres, dont il a consolé les déboires ou ... les ... s'ouvriront d'elles-mêmes.

Victor DEVELAY.





DÉSIRÉ NISARD

LE LIVRE _ IXe Année

Maison Quantin


THE ASTOR LIBRARY
NY



M. HENRI FOURNIER

(1800-1888)



ANS son mélancolique et si curieux ouvrage sur *la Librairie française*, publié en 1860, Edmond Werdet donnait les biographies de cent dix-neuf éditeurs contemporains. De ceux qu'il nommait alors tous sont morts aujourd'hui, sauf deux, M. Calmann Lévy et M. Alfred Mame à qui de longues années semblent encore assurées pour l'honneur de la typographie française et dont la vie, par une touchante coïncidence, s'est trouvée liée à celle du troisième survivant d'hier, son compatriote et son ami, qui vient de s'éteindre dans sa quatre-vingt-huitième année.

A l'exemple de son ancien confrère Werdet, si M. Henri Fournier eût occupé ses loisirs à écrire une histoire de la librairie, elle eût été, de style et d'esprit, d'une tout autre allure. Il est à regretter qu'il ne l'ait point fait. Ce n'est pas, triste et meurtri, datant sa préface de la maison neigeuse de *Notre-Dame de Gare-le-Cou* des Vosges, mais content et reposé, de sa propriété de Touraine ensoleillée entre la Loire endormie à ses pieds et, mûrissant au coteau, la vigne, la grenade et *l'olivier* sans doute qui lui a donné son nom, qu'il eût parlé, avec philosophie et douceur, des choses et des hommes qu'il avait connus.

Il convient de renverser l'ordre du récit et de nous arrêter d'abord sur cette fin de vie d'un sage. Revenu dans son pays natal, après des luttes courageusement soutenues et qu'il aurait pu poursuivre encore, M. Fournier y ren-

tra sans esprit de retour. Il reprit une tranquille existence de province, faite de travail et de réflexion, et il put dire :

Inveni portum. Spes et Fortuna valete!
Sat me lusistis : ludite nunc alios.

Et, de fait, la Fortune qu'il écartait lui sourit et, pour avoir abandonné les illusions de l'ambition, il rencontra la réalité du bonheur. Son intelligence n'eut pas une défaillance durant sa longue et verte vieillesse ; il mourut comme il avait vécu, en philosophe croyant.

Si les livres ont leurs destinées, encore plus sans doute ceux qui les éditent. Mais ces destinées vont vite. Où sont maintenant les librairies des Barba, des Baudoin, des Bossange, des Corréard, des Crapelet, des Delloye, des Déterville, des Dubochet, des Gosselin, des Ladvocat, des Lefèvre, des Panckoucke, des Paulin et de tant d'autres contemporains de M. Fournier ? Elles ont disparu pendant qu'il travaillait à Tours avec M. Mame. La séculaire famille des Didot est une des rares qui aient persisté. Enfin les grandes maisons d'aujourd'hui, à ne citer que Charpentier, Delalain, Furne, Hachette, Hetzel, Lévy, Masson et Plon, étaient à peine à leurs débuts quand M. Fournier, mort il y a un mois, se retira de la carrière.

Né en 1800, Fournier appartenait à une des meilleures familles de Tours où son père avait apporté, dans l'exercice des charges publiques, une activité ininterrompue pendant un quart de siècle. Il vint à Paris compléter ses études au collège Henri IV et, à peine sorti de sa philosophie, il entra dans la maison Didot pour y faire un apprentissage complet de l'art typographique. Il ne voulait pas s'appliquer à lui-même, à titre de reproches, cette maxime qu'il devait plus tard établir dans son traité didactique : « L'apprentissage est une œuvre capitale, irrémédiable si elle n'a pas été bien accomplie. »

Le nouvel apprenti se fit vite remarquer, et M. Firmin-Didot le chargea particulièrement des relations avec les auteurs. Les grands noms de la science, l'Institut tout entier se donnaient alors rendez-vous à l'imprimerie de la rue Jacob ; ils prirent plaisir à causer avec ce jeune homme instruit et de bonnes manières, et beaucoup d'entre eux commencèrent avec lui des relations qui se transformèrent plus tard en véritable amitié. Cuvier, pour ne citer que le plus glorieux, lui témoignait une sympathie particulière, estimant à sa juste valeur cet « esprit d'élite, à la fois exact et délié, artiste et pratique ».

Ce fut pendant ces années d'apprentissage que Fournier écrivit un livre de maîtrise, son *Traité de la Typographie*. Il n'existait alors aucun ouvrage sur la matière, car *le Manuel pratique* de M. Brun ne parut qu'en 1825. Plus tard M. Théotiste Lefèvre devait publier son important et complet *Guide du compositeur*, Jules Claye son *Manuel de l'apprenti compositeur*, modèle du genre, qui dit plus et mieux que bien des gros livres, M. Daupeley-Gouverneur, son excellent *Compositeur et correcteur typographes*, et d'autres que nous ne pouvons citer ; mais il n'y avait rien en 1820. Aussi Fournier dit dans des notes qu'il a laissées sur son ouvrage : « Je fus frappé de l'imperfection des ouvrages qui existaient alors pour l'enseignement de la typographie. Tous étaient ou surannés ou grossièrement rédigés, et je n'en avais tiré aucun profit pour mon instruction professionnelle. Je pris donc la résolution de former un

code de théories à l'aide de mes expériences pratiques. J'étais heureux de penser que je pourrais ainsi contribuer à l'instruction des typographes, et j'obéissais à ce prétexte : « Laissons quelque chose après nous pour faire voir « que nous avons vécu. »

La troisième édition du *Traité de la Typographie* est datée : Tours, Alfred Mame et fils, 1870. C'est un beau volume in-8° imprimé avec un soin jaloux sous l'œil de son auteur et qui est un exemple palpable d'une exécution parfaite. Il y a nombre de gens pour qui les qualités d'un beau titre sont choses indifférentes, mais nous recommandons aux lecteurs du *Livre* les onze lignes qui forment celui-ci : ils auront la perception de l'idéal du genre.

Un mauvais livre ne passera pas chef-d'œuvre littéraire parce qu'il sera un chef-d'œuvre typographique, et les têtes de clous d'un vilain bouquin n'empêcheront point le génie d'éclater ; mais il demeurera incontestable que les qualités de l'auteur n'en seront que mieux apparentes et goûtées si l'imprimeur sait rendre agréable et facile la lecture de son ouvrage. Fournier, toujours pénétré de ce sentiment, le mit en pratique toute sa vie après en avoir fixé les règles dans son livre.

Après une courte mais substantielle introduction historique, l'auteur traite de haut la question préalable du choix des types. Il n'est point partisan de l'imitation servile du passé. « Que ceux qui veulent innover, dit-il, au lieu de s'abandonner à un courant rétrospectif, portent leurs regards vers l'espace sans limites qui s'étend devant eux. Il y a encore, pour l'amélioration des types, pour la création d'une famille de caractères propre à rallier tous les suffrages des connaisseurs, des efforts à faire qui sont dignes d'exciter leur émulation ; il y a une position à prendre qui vaut mieux que de calquer ses devanciers et de renier son époque. » Ces vérités, si bien dites, sont toujours de saison.

Nous ne pouvons malheureusement nous livrer ici à une analyse complète de cet ouvrage capital. Après avoir consacré la plus importante partie à la *composition*, pierre angulaire de tout édifice typographique, Fournier donne les meilleurs conseils pour tout ce qui concerne les manœuvres générales du tirage et de la manipulation des papiers ; il termine par un chapitre excellent sur la bonne administration d'une imprimerie. Les procédés changeront, la mécanique transformera l'outillage actuel, les applications de la photographie et de la chimie produiront des résultats inattendus, *le Traité de la Typographie* demeurera une autorité vivante, car ce sont les règles éternelles du beau qui y sont établies. Le style est de la plus pure langue française, celle du XVII° siècle, solidement construite, sans épithète inutile et trouvant sa grâce dans son équilibre. Les hommes de lettres peuvent tirer profit de la lecture de cet ouvrage et ce n'est pas seulement dans le cabinet d'un imprimeur qu'il a sa place marquée, mais sur les rayons d'une bibliothèque littéraire, à côté des bons auteurs, ses pairs, qui lui devront d'avoir grandement aidé à la bonne exécution de leurs œuvres.

En 1824, son ami et son compatriote, M. Taschereau, qui fut plus tard administrateur de la Bibliothèque impériale, vint proposer à Fournier une association pour l'exploitation d'un brevet d'imprimeur qui se trouvait alors abandonné. Modeste et prudent, Fournier dut hésiter; d'une intelligence active et brillante, Taschereau dut le presser, et les deux amis se décidèrent à tenter

la fortune en s'établissant 14, rue de Seine. Mon expression est mauvaise : la fortune n'était le but ni de l'un ni de l'autre. Épris de science et d'art, Fournier songeait avant tout à bien faire ; ardent et courageux, Taschereau voulait combattre le bon combat de la vérité. Tous deux étaient membres de la Société « Aide-toi, le ciel t'aidera », où se rencontraient tous les grands esprits de l'époque et qui portait fièrement le nom mystique que lui avait donné son parrain Vitet.

Disons tout de suite que, si les nouveaux imprimeurs se souciaient peu de la fortune, elle n'eut pas non plus grand souci d'eux. Ils arrivaient à un mauvais moment. L'époque de 1830 est restée célèbre dans les annales de la librairie française qui fut, tout entière, à deux doigts de sa perte. Jamais on n'avait vu pareille production et, subitement, par contre-coup des événements politiques, pareil abandon du public. — A soixante ans de distance, nous sommes en passe de voir la même chose. — Pendant plus de vingt ans, M. Fournier, resté seul à la tête de sa maison, lutta courageusement.

Les débuts furent assez heureux. Ce fut rue de Seine que s'imprimèrent les premiers numéros de *la Revue des Deux Mondes*, avant de se transporter rue Saint-Benoît; la revue et l'imprimerie sont fidèles l'une à l'autre, se suivant et grandissant ensemble, sans autre attache qu'une mutuelle estime, le plus puissant des liens commerciaux.

Non loin de la rue de Seine, rue des Marais-Visconti, s'établissait aussi une nouvelle imprimerie. Les deux jeunes patrons se connaissaient ; ils étaient nés à un an de distance, dans la même ville, mais ils ne se ressemblaient pas. Fournier était grand et maigre, l'autre petit et gros ; Fournier calme et réfléchi, l'autre exubérant et emballé. Cet autre était Honoré de Balzac. La dissemblance était plus grande encore quand ils causaient de leurs affaires. Balzac entassait rêves sur chimères et son imprimerie de la rue Visconti devait se transformer en un Pactole inépuisable, ce Pactole après lequel il courut toute sa vie et dont il lui fallait posséder la source dans sa poche pour pouvoir, pensait-il, livrer libre essor à son génie. Hélas ! malgré les conseils pratiques que lui donna Fournier, ce fut en un plomb vil, le plomb des caractères mis à la fonte, que son or pur fut changé et les dettes contractées rue Visconti pesèrent sur lui pendant toute son existence.

Après s'être contenté pendant longtemps de mettre ses presses au service de ses clients, Fournier voulut être éditeur pour son compte. En 1835, les affaires semblaient reprendre, son imprimerie était alimentée; elle venait d'enlever en quelques mois, pour son ami Furne, les 10 volumes in-8° de *la Révolution française*, de M. Thiers. Enfin, un autre de ses amis, Perrotin, le sollicitait d'entreprendre avec lui quelque nouvelle édition. En 1836, Fournier publiait son premier ouvrage important, et c'était un beau début : *les Œuvres complètes de Béranger*, 3 volumes in-8°, illustrées d'un portrait de Béranger gravé sur acier par Hopwood et d'une suite de 120 gravures sur bois d'après Grandville et Raffet. Le succès fut vif et mérité. Le talent si original de Grandville était une révélation.

Il devait s'affirmer deux ans après par la célèbre édition des *Fables de La Fontaine*. Ce n'est pas, à notre avis, le chef-d'œuvre de Grandville, mais c'est incontestablement la mieux connue et la plus citée de ses nombreuses illus-

trations. L'idée ingénieuse et nouvelle de la transfiguration en hommes des animaux de la fable donne un ragoût piquant et une finesse extrême à ces scènes où la réalité la plus serrée se cachait sous les apparences de la fantaisie. Nous sommes au premier abord un peu déroutés aujourd'hui par l'étrangeté des modes qui ont tant changé depuis cette époque ; mais il ne faut pas un long examen pour reconnaître quelle science du dessin possédait Grandville. Le succès dépassa de beaucoup celui des *Œuvres de Béranger* et fut considérable. Les éditions se succédèrent avec rapidité. En 1840, une nouvelle série de 120 vignettes fut ajoutée aux 120 premières de l'édition princeps. Ces fables de Grandville se vendent toujours ; l'exploitation en appartient aujourd'hui à la maison Garnier à qui Fournier avait souvent encore, dans ces dernières années, l'occasion de donner des autorisations de réimpression.

Ce fut le beau moment de la carrière de l'éditeur. Une charge de Grandville le représente, exagérant sa haute taille, long, long, mais on ne peut pas dire long comme un jour sans pain, car sous ses doigts s'étagent des piles d'écus qu'il distribue aux artistes qui l'entourent. Ses relations étaient fort belles. Ami de Mignet avec qui il entretint toujours une correspondance suivie, allié de Gatteaux, fort intime avec Flandrin et Ingres qui a fait de Mme Fournier et de sa mère, Mme Anfrye, un délicieux crayon, il fréquentait leurs salons et les recevait dans le sien. Il avait apporté un progrès réel à l'illustration des livres, imprimant un des premiers, le premier peut-être, les gravures sur bois à la machine à vapeur. Ses éditions, aujourd'hui rares et recherchées, atteignent maintenant des prix très élevés dans les ventes publiques. Elles ont cependant, comme tous les livres de cette époque, un grave défaut : elles sont piquées et ont besoin d'un lavage pour se conserver. Mais la responsabilité de cette tare ne saurait remonter à l'éditeur. On a longtemps discuté sur la cause de ces taches : étaient-elles imputables à l'encre ou au papier ? Le papier, sans nul doute, est seul coupable, car si les caractères sont auréolés de jaune, ce qui a pu établir la confusion, les piqûres se produisent également dans les marges, et les agents chimiques qui servaient au blanchiment de la pâte doivent seuls être accusés.

Avant ces éditions de luxe, Fournier, suivant l'exemple des Didot, avait aussi publié des éditions compactes et à bon marché des *Œuvres complètes de Voltaire* en trois volumes (alors, tous les libraires éditaient Voltaire), des *Œuvres de Roussseau* en un volume. Ces éditions sont remarquables par leur correction, la seule qualité qu'on pût leur demander. Entre temps, l'imprimerie avait quitté le local de la rue de Seine, devenu trop étroit, pour s'installer rue Saint-Benoît.

Les productions de la librairie Fournier se succèdent avec rapidité. En 1838, ce sont les *Voyages de Gulliver*, illustrés par Grandville; en 1840, les *Aventures de Robinson Crusoé*, illustrées encore par Grandville; en 1843, les *Petites misères de la vie humaine*, par Old Nick et Grandville; en 1845, les *Cent proverbes*, par Grandville, et « Trois têtes sous un bonnet ». Grandville était le dessinateur attitré de la maison. Son chef-d'œuvre à notre sens, *Un autre monde*, parut en 1844. Le texte est de Taxile Delord, dont le nom se trouve modestement caché, à la dernière page, au-dessous du chiffre du dessinateur. L'illustration comporte cent quatre-vingt-six dessins, tous gravés sur

bois et dont beaucoup forment des pages entières coloriées au patron avec une légèreté qui en fait de délicieuses aquarelles. Jamais la fantaisie d'un crayon, qui était la fantaisie même, ne s'est donné plus libre carrière. *Castigat ridendo*, et les ridicules de l'époque y sont fustigés avec une verve endiablée du meilleur comique.

Ce gros et beau volume se vendait 18 francs, en trente-six livraisons à cinquante centimes. Ce bon marché excessif, auquel rien ne saurait être comparé aujourd'hui, est la meilleure preuve du malaise dans lequel était retombée la librairie. Les acheteurs, sollicités de tous côtés, fermaient les cordons de leur bourse. Il fallait leur offrir de belles et coûteuses publications, en ne leur demandant qu'une dépense de plus en plus réduite.

La choses s'aggravèrent et Fournier dut reconnaître, après de longs efforts, que, s'il avait récolté de l'honneur, il avait largement diminué son patrimoine. L'horizon politique s'assombrissait; non la lassitude, car il ne la connut jamais, mais le découragement le prit. Après avoir fait face à tous ses engagements, il avait transmis sa maison à une société d'actionnaires dont il était le gérant; mais il parlait de retraite, quand M. Alfred Mame vint, en 1845, lui offrir la direction de la partie typographique de sa maison.

Rentrer dans son pays, continuer à travailler auprès d'un homme qu'il aimait et estimait au plus haut point, c'était pour Fournier une proposition tentante. Il se décida, non sans regret à cause des relations d'affection qu'il s'y était faites, à quitter Paris. Il laissa sa maison à son prote, Jules Claye, qui devait l'élever à un si haut degré de réputation dans l'art typographique. Claye la conserva trente ans, mettant son sens artistique, sa profonde connaissance du métier et son activité infatigable au service des éditeurs, mais n'éditant pas pour son compte. En 1876, quand j'ai eu l'honneur de lui succéder, j'ai repris les traditions d'édition du fondateur; je me suis moi-même retiré des affaires actives pour les laisser à M. Henri May, si bien que M. Fournier a pu assister de loin, d'un œil tantôt étonné et tantôt content, mais toujours avec la placidité du sage, à trois transformations et, je crois pouvoir le dire, au continuel développement de l'établissement qu'il avait fondé.

Fournier avait quarante-cinq ans quand il rentra à Tours; il ne devait mourir qu'à quatre-vingt-huit; il n'était donc qu'à la moitié de sa vie. Aussi ce ne fut point une fin d'existence qu'il avait à remplir, mais une nouvelle carrière qui s'ouvrait devant lui. Il le comprit ainsi.

Je le vois encore, vingt-trois ans après, en 1868, sortant du collège pour faire mon apprentissage dans cette hospitalière maison Mame. Quand il courait dans les galeries ou escaladait quatre à quatre les marches des escaliers, c'était encore le jeune homme bouillant d'une ardeur conservée tout entière; dans son cabinet, droit et grave, c'était la science et l'expérience mêmes avec le reflet des événements éprouvés et des choses réfléchies. M. Mame et lui furent mes premiers professeurs. La famille de M. Mame, celle de M. Fournier, celle de mes parents étaient unies, depuis plusieurs générations, par les liens d'une vieille amitié. Je fus l'enfant gâté de la maison; je cassai deux machines pour vouloir les conduire; je garde de ces temps un souvenir attendri.

Mais cela n'a d'opportunité ici que pour prouver la bonté de l'homme!

On peut lui appliquer par excellence la formule qu'il fut sévère, mais

juste. Peu soucieux de l'élégance extérieure, son costume quotidien aurait pu prêter à rire à cette cinquantaine de gamins des ateliers, graine toujours prête à fleurir en épigrammes. Jamais, pendant trois ans que j'ai vécu au milieu d'eux, je n'ai entendu une seule plaisanterie. Un jour, le maréchal Baraguay-d'Hilliers, commandant à Tours, visitait les ateliers Mame. Il s'arrêta devant une presse et demanda au conducteur quel était son salaire. L'ouvrier dit un gros chiffre. « N..., s'écria le vieux soldat, c'est plus qu'un capitaine. » Fournier fit, je le vois encore et tous le virent, un long geste qui répondait mieux que ne l'eût fait la parole : « Sans doute, il est regrettable que l'État ne puisse mieux payer ses officiers; mais un homme qui, dix heures par jour, peine à un labeur ininterrompu, mérite aussi d'être largement récompensé. » Il estimait les ouvriers, il le prouvait plus qu'il ne le disait; ils le sentaient et ils l'aimaient.

Je voudrais raconter ici la collaboration de Fournier avec M. Mame, mais je serais entraîné trop loin. M. Mame avait rencontré un auxiliaire des plus précieux, mais le bonheur de Fournier n'était pas moindre d'avoir trouvé un tel patron. Si M. Mame avait naturellement besoin d'être secondé, ce n'était, certes, ni dans la conception des grandes choses ni dans la décision de leur exécution. Ils étaient, d'ailleurs, complets l'un et l'autre, et ce solide attelage, auquel vint bientôt se joindre M. Paul Mame, rendit possible, sur une route toujours orientée dans la voie de l'honneur, l'admirable parcours de cette grande maison.

Il a été édité de beaux livres depuis *la Touraine*. Mais quand ce chef-d'œuvre se produisit, l'admiration fut universelle; l'art typographique avait trouvé une expression nouvelle. Fournier y collabora grandement. Il aida M. Mame dans le choix des artistes, notamment en lui amenant Français qu'il connaissait de longue date et qui avait déjà dessiné pour lui le charmant frontispice de ses fables de La Fontaine. A l'exposition de 1855, pendant que la grande médaille d'or était décernée à M. Mame, Fournier recevait une médaille de première classe et la croix de la Légion d'honneur.

Ce ne fut que vers 1868, après avoir donné vingt-cinq années de sa vie à la maison Mame, que Fournier prit définitivement sa retraite, laissant à son gendre, M. Arthur Viot, le soin de continuer ses travaux.

Il fut récompensé de tant de labeur par une des plus belles vieillesses qui se puissent désirer, triomphant par la volonté des petites infirmités du corps et conservant intactes, jusqu'à la dernière minute, les grandes et nettes facultés de son esprit. Sa vie fut sévère, mais à quelqu'un qui lui demandait, à sa dernière heure, de quels plaisirs il avait joui, il répondait en homme fort content : « *Cogitavi dies antiquos et annos æternos in mente habui*[1]. »

Tel fut cet homme dont la place est marquée dans l'histoire de la typographie française. Il fut, de plus, un homme de charité. Si, parmi ceux qui le regrettent, il en est qui ont le bonheur de parler de lui, il en est beaucoup d'autres qui se taisent, mais qui le pleurent.

A. QUANTIN.

1. M. Jules Delahaye, *Journal d'Indre-et-Loire*, déjà cité.

QUELQUES AUTOGRAPHES INTIMES

DE

CHARLES BAUDELAIRE

J'ai connu Baudelaire, vers 1846, au Divan de la rue Le Peletier, où il se faisait remarquer par l'attention assidue qu'il prêtait aux discussions d'esthétique et aux théories d'art de Chenavard, de Préault et autres causeurs éminents. Sa mise élégante, presque jusqu'au *dandysme*, ses manières distinguées, son ton d'homme bien élevé, sa courtoisie empreinte d'une certaine timidité tranchaient quelque peu avec le débraillé des vêtements et des attitudes de la plupart des habitués du Divan à cette époque. Toutefois il paraissait affectionner particulièrement les cravates de



couleurs voyantes et variées, ce qui était une singularité dans un temps où toute la jeunesse semblait vouée à la banale et uniforme cravate noire.

Quant à son visage, il était doux et sympathique, malgré l'expression légèrement sarcastique de sa bouche. La proéminence de son front remarquablement modelé, la variété d'expressions de ses yeux souvent vagues, mais qui avaient parfois des regards d'une acuité pénétrante et troublante, imprimaient à sa physionomie un caractère de noblesse assez originale et très personnelle.

Sa conversation sobre et concise était assez en harmonie avec son extérieur physique. A l'encontre de presque tous ses interlocuteurs, il ne parlait que lorsqu'il avait quelque chose à dire, et il savait dire, le plus souvent en termes choisis et incisifs, tout ce qu'il voulait, et rien que ce qu'il voulait exprimer. On se plaisait à causer avec lui, d'abord parce qu'il écoutait plus volontiers qu'il ne parlait, et que c'est un faible assez général chez les hommes et surtout chez les gens de lettres d'aimer à se sentir écoutés; puis, après deux ou trois entretiens, on reconnaissait qu'en causant avec lui on causait avec *quelqu'un.*

Je compris jusqu'à quel point il poussait le soin de sa personnalité, sa tendance au *personnalisme,* — si l'on veut bien me permettre d'employer ce mot un peu *précieux* peut-être, quoique la chose qu'il exprime soit devenue si commune de nos jours! — lorsqu'il me remit une petite brochure rose, son *Salon de 1846,* signée, si ma mémoire ne me trompe, C.-B. du Fays.

— Si vous avez l'obligeance d'en dire quelques mots dans vos journaux, de même que si vous m'écrivez, prenez bien garde, je vous en supplie, à l'orthographe de mon nom : du Faÿs, en deux mots, avec un *ÿ*, un tréma et une *s*. Il m'est insupportable qu'on me confonde avec ce drôle qui se permet de s'appeler Dufaï, fort heureusement avec un *i* et sans *s* à la fin.

Il y avait en effet, dans le journalisme d'alors, un garçon nommé Alexandre Dufaï, qui s'était déclaré le champion de l'*école du bon sens,* écrivait des parodies des romans de George Sand et tirait des bordées de vers et de prose dans *la Gazette de France* et *l'Illustration* contre les maîtres de l'école romantique.

Baudelaire attachait une telle importance à son *y* surmonté d'un tréma, il avait pris une telle habitude de faire du tréma le couronnement indispensable de l'*y*, que, même quand il eut renoncé à son nom patronymique de du Fays, il continua à surmonter d'un tréma tous les *y* qui se rencontraient sous sa plume. Ainsi, dans toutes les lettres qu'il m'a écrites et qui font l'objet de cet article, le titre du journal *le Pays* est partout agrémenté de l'indispensable tréma.

Il tenait à son *y* avec tréma comme Gautier tenait à ce qu'on n'intercalât pas d'*h* entre le *t* et l'*i* de son nom, à ce point qu'il refusait rigoureusement toutes les lettres dont l'adresse portait l'*h* en question.

Puisque j'ai parlé du *personnalisme* de Baudelaire, qu'il me soit permis de dire ici en quoi consiste le personnalisme, lequel diffère essentiellement de l'*orgueil*, qui est souvent l'attribut légitime du génie, — de la *vanité,* qui est

presque toujours le travers ridicule et bourgeois des sots et des petits esprits, — et surtout du *moi*, qui, suivant la belle expression de Pascal, est toujours haïssable.

Le *moi*, l'amour du moi implique une sorte de développement excessif de l'amour-propre, une adoration, une admiration convaincue des qualités, des vertus, des supériorités physiques, morales, intellectuelles, qu'un individu s'attribue, avec plus ou moins de raison. L'homme épris de son moi rapporte tout à cette foi, à ce culte qu'il s'est voué à lui-même.

Le personnalisme n'implique pas l'admiration de soi-même, il paraît être seulement l'affirmation qu'on a conscience non de sa valeur, mais de sa personnalité, non qu'on est supérieur à tels ou tels, mais qu'on est autre qu'eux, qu'on est *soi* enfin. La formule la plus précise et la plus complète du personnalisme en poésie a été exprimée par Alfred de Musset dans ce vers charmant, si souvent cité :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre!

Tel était le personnalisme, en quelque sorte bon enfant, de Baudelaire, puéril quelquefois, toujours convaincu et néanmoins ne frisant jamais l'infatuation, ni l'impertinence, s'imposant plutôt par sa sincérité naïve que par l'autorité de ses vanteries, personnalisme sympathique comme fut celui de Théophile Gautier, l'*impeccable Théo*, de qui il avait tout d'abord fait son maître, lui qui prétendait surtout ne point vouloir reconnaître de maître. C'est, pour le dire en passant, une singularité bien caractéristique de ce personnalisme de Gautier qu'il a été proclamé maître par les écrivains les plus pénétrés du sentiment de leur personnalité, tels que Gustave Flaubert, Ernest Feydeau et tant d'autres qu'on pourrait nommer.

Baudelaire, avec sa physionomie sérieuse, sa prédilection pour les sujets graves, sa conversation substantielle, ne laissait pas que de faire grand cas du rire et de l'enjouement. Il a même écrit quelques chapitres sur le *vis comica*, particulièrement dans la caricature, et m'annonçait, dans une de ses lettres, que son livre sur la Belgique était fortement *poussé au bouffon*.

Mais je crois qu'en fait de rire, il était surtout un observateur sérieux de la gaîté d'autrui. Pour son propte compte son rire ne devait être qu'une affaire de nervosité, souvent d'impressions atmosphériques. Ainsi je me rappelle qu'un soir, dans une de nos promenades nocturnes à la sortie du Divan, nous fûmes surpris par un orage formidable. Après avoir usé et abusé de la suprême hospitalité d'un café de la rue de l'Échelle, nous demeurâmes bloqués sous les arcades de la rue de Rivoli. Je n'ai jamais vu Baudelaire aussi gai, aussi allègre, aussi rieur que pendant cette tempête, au tapage de ces coups de tonnerre redoublés, à la lumière de ces éclairs incessants, au ruissellement torrentiel des cataractes que le ciel déversait sur Paris. Il n'interrompait les mille bouffonneries qui jaillissaient de sa verve intarissable en gerbes continues que pour admirer les projections lumineuses que les éclats de la foudre lançaient sur les massifs d'arbres du jardin des Tuileries.

Quelle que fût son horreur pour le banal, il ne dédaignait point de rire au récit de quelques-unes des facéties parfois un peu triviales, soit en paroles,





soit en actions, dont se gaudissait souvent la jeunesse lettrée et artiste de ce temps-là et qu'on racontait au Divan entre deux chopes. Pour son propre compte il en commit une, un jour, qui avait au moins le mérite de l'originalité.

C'était en 1847. Il avait publié plusieurs articles dans un journal politique quotidien, *l'Esprit public*, que dirigeait M. Charles de Lesseps, frère, je crois, du Grand Français. Comme la caisse du journal était insuffisamment alimentée, on ne lui avait payé, de même qu'aux autres collaborateurs, que des acomptes sur le prix de ses lignes. Plusieurs fois il s'était vainement présenté au guichet, et des bruits sinistres couraient sur la solvabilité de l'administration. Or, il lui restait dû, à son compte, 19 fr. 50. Une idée baroque et lumineuse lui vient à l'esprit. Il endosse ses vêtements les plus élégants, et va s'installer à une table du restaurant Véry, suppute les prix marqués sur la carte et se fait servir un dîner de Lucullus, — un dîner comme, d'après son aveu, il n'en avait jamais fait de sa vie. Quand arrive le quart d'heure de Rabelais et de l'addition, celle-ci s'élève au joli chiffre de 18 fr. 25. — Notez que ceci se passait en 1847 et qu'un dîner de 18 fr. 25 à cette époque reculée équivaut largement à un dîner de 40 francs dans un cabaret à la mode d'aujourd'hui. — Il prend sur le plateau le petit papier, demande une plume et de l'encre et, avec un sérieux imperturbable, écrit au bas du papier : Bon à payer par le caissier du journal *l'Esprit public*, à valoir sur mon compte : Ch. Baudelaire du Faÿs.

« Tenez, dit-il au garçon, allez présenter cette note à l'administrateur ou, s'il n'y est pas, au directeur qui reste là tous les soirs jusqu'à ce que le journal soit sous presse. » Le garçon revint au bout de quelques minutes. Le directeur l'avait payé.

Durant quelques semaines, le dîner de Baudelaire demeura proverbial au Divan Le Peletier.

Après la révolution de février 1848, l'élégant, le fashionnable Baudelaire fut pris d'un accès de démocratisme ardent ; il fréquenta les Sociétés populaires et je ne sais pas trop si, pendant quelque temps, l'impeccable Théo ne fut pas remplacé dans ses admirations par l'impeccable P.-J. Proudhon, et le profond Sainte-Beuve, que volontiers il appelait Beuve, par le farouche T. Thoré. Le fait est qu'il ne faisait plus que de rares apparitions au Divan, dans une tenue très négligée. Sous la présidence de Bonaparte, il tenait de longs et fréquents conciliabules politiques avec son ami Hippolyte Castille, lorsque celui-ci fut membre du conclave démocratique de Paris d'où sortit la candidature électorale d'Eugène Sue.

Je crois que néanmoins il ne délaissa complètement ni la poésie, ni ses chères études d'art et de critique littéraire, auxquelles il se consacra exclusivement aussitôt après le coup d'État. Il est vraisemblable que, durant son court passage à travers le monde des politiciens et des philosophes socialistes, il éprouva quelques déceptions et quelques froissements ; car on ne voit figurer dans la nomenclature de ses études critiques sur ses contemporains, le nom d'aucun des écrivains politiques et socialistes qui ont marqué pendant cette période mémorable.

Lorsque, par suite de la fermeture du Divan de la rue Le Peletier, les habitués de ce petit cénacle de gens de lettres et d'artistes se dispersèrent dans les divers cafés du quartier, en attendant que la plupart se décidassent à choisir pour lieu de réunion l'arrière-salle du café de Bade, il y avait déjà quelque temps que Baudelaire n'y venait qu'à de longs intervalles. Mais si sa personne était rare, son souvenir, son esprit, sa renommée y étaient toujours présents. Ses articles dans les journaux et les revues, ses livres étaient souvent le sujet des conversations. Quant à sa personne, on ne savait le plus souvent où elle vivait. Il faisait hors de Paris et hors de France de fréquentes et longues fugues. C'est à cette période que se rapporte la publication des *Fleurs du mal,* des *Paradis artificiels*, des fragments des *Spleens de Paris,* de ses belles études sur la peinture à l'Exposition universelle de 1855, son Salon de 1859, ses traductions d'Edgar Poë, ses critiques littéraires, etc., etc. Il se montrait au café de Bade deux ou trois jours de suite, causait de choses et autres, rarement de ses livres, de ses travaux, de ses rêveries, de ses projets, jamais de ses affaires qui, comme on va le voir, étaient fort embrouillées, puis disparaissait, sans qu'on sût s'il allait à Honfleur voir sa mère ou en quelque autre région. Il paraissait si bien vouloir s'entourer de mystère que j'ai pu aller deux fois à Bruxelles, y causer avec Malassis, avec qui il entretenait toujours des relations, sans savoir que Baudelaire y était.

Il y avait peu de temps que j'étais de retour d'une de ces excursions en Belgique lorsque l'idée lui vint, sachant que, si je ne faisais pas toujours très bien mes propres affaires, j'avais assez souvent réussi à parfaitement faire celles des autres, de me prier de lui servir d'intermédiaire auprès des libraires de Paris pour la publication de ses œuvres. A la première ouverture que me fit Manet à ce sujet, je répondis que je me chargerais volontiers de cette mission, à la seule condition que ce serait entre Baudelaire et moi une simple question d'amitié et de confiance réciproques.

Voilà comment il fut amené à m'écrire les lettres que je crois devoir publier aujourd'hui parce qu'elles constituent, à mon sens, un chapitre essentiel de l'histoire littéraire de notre temps; — parce qu'elles offrent un spécimen saisissant des illusions, des douleurs et des misères d'un écrivain d'une valeur incontestée, d'un talent incontestable, consciencieusement convaincu de l'avenir de son œuvre, mais se trouvant aux prises avec les inexorables nécessités de la vie ; — parce qu'enfin elles complètent cette œuvre en exposant le sommaire non seulement de ce qu'il a fait, de ce qu'il a voulu faire, mais aussi de ce qu'il rêvait encore de faire, et en offrant la classification méthodique de ses écrits que la mort ne lui a pas laissé le temps d'imposer à ses publicateurs.

Voici ces lettres :

I

15 février 1865.

Mon cher Lemer,

Je reçois enfin des nouvelles de vous par mon ami Manet.

Mais quel sacré guignon pour commencer par le commencement! — J'ai écrit le 4 au soir à mon ami le commandant Lejosne (avenue Trudaine, 6, près des abattoirs) de vous apporter les épreuves du *Mystère de Marie Roget, faisant pendant à l'as-*

sassinat dans la rue Margue, un chef-d'œuvre, une merveille, — reçue, il y a un an, à *l'Opinion nationale*, sous la direction Pauchet, et repoussée maintenant par son successeur, Malespine, qui ne disait mot, — repoussée aussi par Villemessant qui trouve ça trop sérieux.

Il y a aussi trois fragments (*Habitations imaginaires*) qui sont chez Marcelin, et que je vous prie de fourrer *où vous voudrez*, *où vous pourrez*.

Suggestions : *l'Univers illustré*,
? *le Journal littéraire*,
la Presse,
le Pays,
le Constitutionnel.

Je dois depuis longtemps de l'argent au *Pays* et au *Constitutionnel*, 200 au premier, 500 au second. Ce serait peut-être une raison pour leur donner ces morceaux, — pourvu que cela paraisse tout de suite (variétés ou feuilletons), — pourvu que ce soit bien corrigé, — pourvu qu'on ne fasse qu'une retenue partielle pour amortir ma dette.

C'est *le Pays* qui a publié, il y a de longues années, les *Histoires extraordinaires*.

Je suis au mieux avec Limayrac et Grandguillot. Mais, je le répète, *faites ce que vous voudrez*.

Marie Roget fait trois feuilles in-8°, feuilles de Revue.

Habitations font deux feuilles et sont divisées en trois parties :

Domaine d'Arnheim..............	15 pages.
Cottage Landor..................	12 —
Philosophie d'ameublement.......	6 —

On peut les répartir sur trois journaux.

Manet me dit quelques mots sur vos intentions. J'ai mille choses à vous dire; mais il est cinq heures, et il est urgent que cette lettre parte.

D'ici à la fin du mois, vous recevrez un énorme paquet de *poèmes en prose* et les trois fragments complémentaires de l'ouvrage que j'appelle *Quelques-uns de nos contemporains*.

Avez-vous vu l'infâme feuilleton d'*Éraste* sur *Henri Heine et la jeunesse des poètes*. Janin blague les mélancoliques. Je peux appeler ça une pierre dans mon jardin. Je fais une réponse. Mais dans quels termes M. *le Figaro* est-il avec J. J.? Là est la question.

Tout à vous. Croyez que je vous saurai grandement gré de ce que vous ferez pour moi.

C. B.

Grand-Miroir, rue de la Montagne, Bruxelles.

Michel avait dit qu'il m'accorderait un certain temps pour le placement de tout ça; mais voilà déjà vingt jours perdus, plus peut-être, grâce à Malespine, à Villemessant et à M. Lejosne. Quant à Marcelin, il veut toujours couper ou retoucher, *c'est sa marotte*. Retoucher ou couper dans *Poe!*

Lacroix et Verboekoven viennent de commander à Mlle Judith la traduction d'un livre dont je leur avais suggéré l'idée. Oh! les Belges!

II

Bruxelles, hôtel du Grand-Miroir, rue de la Montagne.
Vendredi, 23 février 1865.

Mon cher Lemer,

Il y a bien longtemps que j'ai envie de vous écrire, ainsi que je l'avais dit à Henry de la Madelène, et, si j'ai tant tardé, ce n'est pas seulement à cause de mon apathie ordinaire en ce qui concerne mes intérêts, mais aussi à cause d'une certaine



timidité qui me fait renvoyer indéfiniment les affaires au lendemain, sans doute parce que je crois toujours que les choses désirées par moi ne doivent pas réussir.

Depuis plusieurs années, je rêve de trouver un homme (un ami en même temps, ce qui serait parfait) qui voulût bien s'occuper de mes affaires littéraires. Quant à moi, il m'est prouvé par une longue expérience que je suis complètement inepte en ces matières. Pourquoi n'ai-je pas l'intelligence nécessaire pour cela, je n'en sais rien ; mais j'ai fait, dans ce genre, tant de sottises que j'ai décidé de ne plus m'en mêler.

Avant tout, consentez-vous à être celui que je cherche? J'aurais dû prendre ce parti il y a bien des années, mais enfin il n'est jamais trop tard. Ensuite, je suis obligé de vous demander quel prix vous désirez mettre à vos services, c'est-à-dire quel prélèvement vous ferez sur les marchés que vous conclurez pour moi. Je ne vous prendrai peut-être pas beaucoup de votre temps, mais enfin j'en prendrai bien un peu, et, quoique nous nous connaissions d'assez vieille date pour nous croire un peu liés, je suis obligé de vous faire cette bête de question. J'ai entendu dire qu'en affaires la pudeur était sotte. Je n'ai pas besoin d'ajouter, mon cher Lemer, que ce que vous déciderez sera bien. Seulement, j'espère trouver un ami zélé.

Je vais vous expliquer les affaires du présent. J'espère que l'année prochaine, peut-être même dans quelques mois, si j'ai un peu de repos, j'en aurai d'autres à vous soumettre.

Je désire vendre quatre livres dont je vous envoie le sommaire : *les Paradis artificiels* (si mal édités, il y a quelques années, qu'on peut les considérer comme un livre inédit. Je trouve le livre bon comme il est, je n'y ajouterai rien, je n'en retrancherai rien); *Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains*, divisées en deux parties ou deux volumes. Ceci n'est pas, comme vous pourriez le croire, un *paquet* d'articles de journaux. Bien que ces articles, inconnus pour la plupart, aient paru à de très longs intervalles, ils sont reliés entre eux par une pensée unique et systématique. J'ai une assez vive envie de montrer ce que j'ai su faire en matière de critique. Enfin, le quatrième, *Pauvre Belgique!* un volume. Celui-ci n'est pas terminé. J'ai su mettre à profit neuf mois de séjour; mais il faut ajouter deux ou trois chapitres sur les provinces, sur les vieilles villes, et le temps est trop abominable pour que je me remette à courir.

Maintenant, quelques petites réflexions, que je vous soumets simplement, car vous agirez à votre guise. J'aurais vivement désiré aliéner les quatre volumes pour un temps déterminé, deux ans, trois ans, cinq ans, ou pour un nombre considérable d'exemplaires, ce qui, en somme, revient au même. Mais il me semble que cela sera difficile, parce qu'un éditeur préfère naturellement voir d'abord la fortune d'un livre, ne risquer que peu de déboursés à la fois, sauf à renouveler le traité, la première édition épuisée.

Autre question : ne vous semble-t-il pas qu'il y aurait avantage, si possible c'est, de vendre les quatre volumes au même libraire? En tout cas, je crois que je ne dois rien aliéner d'une manière définitive et absolue, parce que je dois me réserver la possibilité de rassembler un jour tous mes ouvrages chez le même éditeur.

Le manuscrit des *Contemporains* est chez moi, à Honfleur. J'irai le chercher quand j'aurai complété mes notes sur la Belgique. *Pauvre Belgique!* pourra être livrée en mars. Quant aux *Paradis*, j'en ai un exemplaire.

Croyez-vous qu'il soit mauvais de communiquer tout ou partie du livre sur *la Belgique* à un journal quelconque? Je sais que Villemessant serait fort satisfait de la proposition, mais j'ai voulu vous consulter auparavant.

J'arrive à la question des éditeurs eux-mêmes.

Michel Lévy m'en veut d'avoir cédé *les Fleurs du mal* et *le Spleen de Paris* à Hetzel.

Hetzel est de mauvaise humeur contre moi (et il en a le droit) parce que je ne lui ai pas encore livré *les Fleurs du mal* et *le Spleen de Paris*, qui, cependant, sont finis, mais que je triture encore.

Dentu et Charpentier[1] ne me paraissent pas des éditeurs de nature à donner de

1. Le père.





la popularité à mes livres. Je me trompe peut-être; mais Dentu ne me paraît pas assez sérieux, et Charpentier est trop du règne de Louis-Philippe; vous me comprenez. Mais je n'attache pas une importance absolue à ce que je vous dis.

Restent Didier, Amyot et Hachette, qui sont d'excellentes librairies. Est-ce qu'il n'y a pas chez ce dernier passablement de pédanterie démocratique? Je vous préviens que *Pauvre Belgique!* est un livre anti-libre-penseur fortement tourné au bouffon.

Éparpillez les livres, si vous ne pouvez faire mieux.

Quel est le maximum que vous supposez pouvoir demander par in-8°, — et par in-18?

Mais ce sont là des questions ultérieures. D'ailleurs, comme je vous l'ai dit, je vous abandonne le gouvernement de tout cela, et il va sans dire que je m'interdis, si vous acceptez, de faire une démarche directe quelconque auprès d'un éditeur quelconque.

Dans quelques jours, je vous enverrai deux ou trois articles de revue et un paquet de *poèmes en prose*, que vous partagerez entre deux ou trois recueils.

— Pourvu que ce soient les dernières fois que j'aie à demander l'hospitalité à un journal quelconque! J'ai horreur des rédacteurs en chef, même quand ils sont mes amis.

J'ai deux autres grands ouvrages commencés; mais je sens que je ne les ferai bien qu'à Honfleur. C'est une série de *Nouvelles*, toutes apparentées entre elles, et un gros monstre, traitant *de omni re*, et intitulé : *Mon cœur mis à nu*.

Tout à vous, mon cher Lemer, et ne m'oubliez pas.

CHARLES BAUDELAIRE.

Hôtel du Grand-Miroir, rue de la Montagne.

Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains est bien long. On pourrait supprimer *Réflexions sur*. J'ai voulu, avant tout, éviter les mots *artistique* et *littéraire*, qui tuent le débit d'un livre.

(*Annexe à cette lettre.*)

LES PARADIS ARTIFICIELS (un volume) m'appartiennent. — Édition épuisée.

Table des matières.

I

LE POÈME DU HASCHISCH.

1. Le goût de l'infini.
2. Qu'est-ce que le haschisch?
3. Le théâtre de Séraphin.
4. L'homme-Dieu.
5. Morale.

II

UN MANGEUR D'OPIUM.

1. Précautions oratoires.
2. Confessions préliminaires.
3. Voluptés de l'opium.
4. Tortures de l'opium.
5. Un faux dévouement.
6. Le génie enfant.
7. Chagrins d'enfance.
8. Visions d'Oxford.
9. Conclusion.

PAUVRE BELGIQUE! (un volume). — Je vous donnerai la *Table des matières* dans quelques jours.



Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains (deux parties, deux volumes).

I

Beaux-Arts

David au bazar Bonne-Nouvelle.
Salon de 1846. — La critique, le dessin, la couleur, le chic, le doute. — Comment l'emporter sur Raphaël? etc...
Delacroix à l'Exposition universelle.
Ingres à l'Exposition universelle.
Méthode de critique.
Salon de 1859. — L'artiste moderne et la photographie. La critique, la reine des facultés. Le public moderne, etc...
De l'essence du rire.
Caricaturistes français.
Morale du joujou.
Peintures murales d'Eugène Delacroix.
L'œuvre, la vie et les mœurs d'Eugène Delacroix.
La peinture didactique. (Chenavard, Kaulbach, Janmot, Réthel.)
Le peintre de *la Modernité*. (Constantin Guys de Sainte-Hélène.)

II

Littérature

Edgar Poe, sa vie et ses œuvres.
Notes nouvelles sur Edgar Poe.
Victor Hugo.
Desbordes Valmore.
Pétrus Borel.
Hégésippe Moreau.
G. Levavasseur.
Th. de Banville.
Leconte de Lisle.
Pierre Dupont.
Théophile Gautier.
Philibert Rouvière.
Être comédien ou pape! [1].
Richard Wagner à Paris.
Les dandies de la littérature depuis Chateaubriand.
Histoire des *Fleurs du mal*.

III

Bruxelles, mardi 4 juillet 1865.

Mon cher Lemer, me voici dans un cas fort grave, et vous seul, je le crois, pourrez peut-être me tirer d'affaire. Les choses que je vous priais de résoudre au commencement de février étaient déjà pressées, maintenant elles sont plus que pressées.

Ce n'est que par Manet que j'ai appris que vous vouliez bien vous charger de mon affaire, mais que vous attendiez la copie. La chose est actuellement si urgente que je vous porte moi-même à Paris tout ce que j'ai ici à Bruxelles, et puis je vais à Honfleur vous chercher le reste. Maintenant je vais peut-être apprendre que vous êtes absent ou malade, ou que vous n'avez pas le temps de vous occuper des affaires des autres. Que sais-je encore?

Dans le paquet que je vais vous remettre, manquera le manuscrit *Pauvre Belgique!* qui ne sera positivement revu, corrigé, complété et émondé qu'à la fin de septembre.

Cependant il me semble qu'il y aurait avantage à traiter pour les trois ouvrages à la fois, ce dernier pouvant être un appât pour le libraire. Du reste, je vous expliquerai minutieusement ce que c'est que cet ouvrage.

Voici ce qui m'arrive. Malassis, à qui je dois de l'argent et qui est très gêné, vendra, le 10, la *créance* qu'il a sur moi si je ne lui trouve pas deux mille francs, qu'on lui offre ailleurs, dit-il. Je vous dirai le nom du spéculateur qui se propose, je crois, de me mener durement, de prendre partout tout ce qui pourra m'être dû, et même d'exercer des répétitions sur Michel et Hetzel. D'où il suit que me voilà menacé de toutes sortes de tracas, sans compter que je serai privé non seulement des moyens de retourner en France, mais peut-être même des moyens de vivre. — Je vous montrerai demain la copie de cet acte, que j'ai signé en 1862 sans le lire, sans en méditer les conséquences, et dont Malassis ne m'a jamais envoyé de double.

1. Raturé sur le manuscrit.

Quant à tous les autres détails, je vous demanderai demain un rendez-vous pour en causer avec vous, et puis j'irai à Honfleur vous chercher les quelques fragments qui manquent.

Croyez-vous, comme moi, qu'il y aurait avantage à faire une vente *du tout* pour cinq ans à partir de la publication? Ou bien faut-il se borner à vendre un certain nombre d'exemplaires de chaque ouvrage, à un prix aussi honorable que possible? Dans ce cas-là, il faudrait vendre au moins trois mille exemplaires de chacun des quatre volumes, et stipuler le paiement (argent ou billets, ça m'est égal) sur livraison de l'ouvrage.

Pourrait-on obtenir trois mille francs pour chaque volume exploitable pendant cinq ans? — Mais, décidément, je vous laisse tranquille pour aujourd'hui. La conversation vaut mieux que la plume, et d'ailleurs je suis si inquiet que je me sens incapable de raisonner nettement. Depuis deux jours, je ne mange ni ne dors.

Les Paradis artificiels sont un livre très amusant, comme vous savez, mais assez court. Je crains au contraire que les deux volumes des *Contemporains* et que *Pauvre Belgique!* ne soient bien gros.

Tout à vous, CH. BAUDELAIRE.

IV

(Sans date.)

Hôtel du Grand-Miroir, 28, rue de la Montagne.

Je pars demain matin.
Je serai ici le 9.

Vous aviez prévu juste. Hetzel me dégage, contre remboursement. C'est demain le 7. Gare à Malassis!

Prévoyant le cas où le sieur Pincebourde serait, le 10, nanti du droit de réclamer 5.000 francs, j'ai livré la copie de l'acte en question à l'homme d'affaires de ma mère (un ami de famille[1]), espérant qu'il y verrait quelque vice qui permettrait d'introduire un arbitrage (*date* de l'acte, et puis *date* à laquelle je dois avoir remboursé, *juillet 1866*).

Hetzel, comme vous, a trouvé quelque chose de bizarre dans la rédaction de cet acte.

C. B.

Annexe à ce billet.

1. *Les Fleurs du mal*, édition définitive, augmentée de 45 poèmes nouveaux et d'une préface par Théophile Gautier, 1 vol.
2. *Les Paradis artificiels*, 1 vol. (*Opium et Haschisch.*)
3. *Quelques-uns de nos contemporains* (peintres et littérateurs), 2 vol.
4. *Le Spleen de Paris* (pour faire pendant aux *Fleurs du mal*), 1 vol.
5. *Pauvre Belgique!* 1 vol.

6 volumes.

V

9 août 1865.

Mon cher ami, je n'ai reçu que ce matin, mercredi 9 août, votre lettre datée du 7 et timbrée le 8. Vous recevrez celle-ci demain matin, jeudi 10. Sera-t-il encore temps pour vous de profiter de quelques indications relatives aux *Fleurs du mal*, que je ne crois pas sans importance.

Je dois d'abord vous remercier de toute la peine que vous prenez, et surtout de votre lettre de ce matin. Pour vous donner une idée de certaines faiblesses de mon caractère, je vous dirai que, ne voyant rien venir de vous, je m'étais figuré que, *désormais, aucun livre de moi n'était vendable*, et conséquemment qu'il était *inutile* de finir *le Spleen de Paris* et *la Belgique*. Découragement parfait. — Votre lettre m'a fait grand bien, et je me remets au *Spleen de Paris*, qui sera certainement fini à la fin du mois.

1. M. Ancelle, maire de Neuilly, avenue de la Révolte.

Pour ne négliger aucun moyen de me procurer un peu d'argent, nous donnerons ou je donnerai les fragments restants à *Charpentier* ou à *la Revue française.* — Car le besoin d'argent se fait cruellement sentir, et je croyais que l'affaire pourrait être résolue en quinze jours. Or, je désire entamer le moins possible la somme que vous tirerez du libraire, — de laquelle somme d'ailleurs il faudra d'abord défalquer 1.200 francs pour Hetzel et 500 pour Manet, — avant même de payer mes dettes de Bruxelles.

J'ai négligé d'avertir Hetzel que *l'épée-Damoclès-Malassis* n'existait plus et qu'il n'avait à craindre aucun procès. Il sera toujours temps de le lui dire quand *les Fleurs* et *le Spleen* seront vendus.

Maintenant, j'arrive à votre lettre. Momentanément, je me fiche de la destinée de *Pauvre Belgique!* (qui s'appellera, je crois, *une Capitale ridicule*). Il y a seize mois, je disais à M. Dentu que j'allais partir pour la Belgique et que j'en rapporterais peut-être un livre. Il m'a alors proposé de me l'acheter. D'un autre côté, quand j'ai traversé Paris, tout récemment, Massenet de Marancour m'a affirmé que M. Faure le prendrait volontiers. J'ai répondu que j'avais chargé Julien Lemer de mes petites affaires et que je n'avais pas le droit de m'en mêler directement. Avez-vous vu Marancour?

Quant à renoncer à finir ce livre sous prétexte qu'il est aujourd'hui repoussé, c'est absurde; j'y ai trop travaillé déjà pour ne pas le finir. D'ailleurs, j'ai des rancunes à satisfaire contre cette peuplade immonde. La répugnance de M. Garnier m'a fait rire et m'a fait penser à ce que Alphonse Karr appelle la *Tyrannie des faibles.* La Belgique est inviolable. Je le sais. Mais je m'en moque.

Je crois qu'il sera bon de parler au libraire de l'ordre des publications. Voici, selon moi, comment il faudra procéder :

Avant tout, 1° *Fleurs du mal*, augmentées de plusieurs pièces, — et de plusieurs articles et lettres relatifs à la première et à la seconde édition. (Théophile Gautier, Sainte-Beuve, Édouard Thierry (*Moniteur*), Asselineau, d'Aurevilly, Custine, Deschamps, etc...) Tout cela *mis à la fin*, comme a fait Sainte-Beuve pour Joseph Delorme. Tout cela est en partie chez ma mère, chez Malassis et chez M. Ancelle. J'en retrouverai certainement beaucoup. Observez que le livre est dédié à Théophile Gautier, et que la préface, à côté de la dédicace, ferait un singulier effet.

Je sais que M. Eugène Crépet n'a aucun droit à exercer sur les extraits qu'on peut faire de son *Anthologie*, vendue depuis à Hachette.

Les Fleurs du mal sont la publication la plus pressée, parce que, depuis deux ans surtout, on les demande partout, et, dans les ventes, elles se vendent même assez cher.

Si le libraire veut, plus tard, en faire une riche édition, grand in-8° ou in-4°, il n'aura qu'à racheter à Poupart-Davyl les clichés des fleurons, lettres ornées et culs-de-lampe préparés du temps de Malassis. Il ne manque qu'un portrait et un frontispice dans le même style, dont les dessins sont chez Bracquemond.

Donc d'abord, 1° *Fleurs du mal.*

2° *Spleen de Paris* (qui leur sert de pendant).

3° *Paradis artificiels* (livre peu connu).

4° *Contemporains, Peintres et Poètes* (sur lesquels je compte beaucoup et qui se trouveraient ainsi étayés sur trois livres amusants).

Puisque vous allez quelquefois le soir au café de Bade, bonsoir de ma part à Manet, — et dites-lui que je compte bien qu'il ne s'en ira pas en Espagne sans m'avertir.

Je vais écrire quelques mots à Sainte-Beuve.

Je vois, mon cher ami, que je vous donne beaucoup de mal, et je crois qu'il serait inconvenant que j'acceptasse, même de vous, un dévouement gratuit.

Tout à vous, et merci.

CH. BAUDELAIRE.

Je vais me remettre au *Spleen* et négliger pour le moment *la Belgique.* — Je vous remettrai *les Fleurs du mal* en même temps que les articles y relatifs.





VI

Vendredi, 13 octobre 1865.

Mon cher Lemer,

Ma situation diabolique ne peut guère traîner plus longtemps. Je vous prierai donc, *avant le retour de M. Garnier,* d'aviser à la vente du livre sur la *Belgique,* dont je vous enverrai demain ou après-demain une analyse ou une table des matières *très détaillée* (ainsi qu'une note relative aux nouvelles *Fleurs du mal* et un paquet considérable de *poèmes en prose,* avec une lettre pour Yriarte ou pour Calonne, à qui vous demanderez de l'argent de ma part).

Je crains toujours de vous ennuyer, mon cher ami, et ce n'est qu'avec une certaine répugnance que je vous charge de commissions. L'indiscrétion me fait horreur.

Yriarte m'a *plusieurs* fois donné de l'argent sur dépôt de manuscrits. D'ici à la fin du mois, je vous livrerai cinquante poèmes en prose, complément du *Spleen de Paris.* (Il y en a chez Charpentier, et il m'est impossible de savoir si ce... les prend ou les repousse.) Or, en supposant que, sur ces derniers cinquante, il y en ait vingt inintelligibles ou répulsifs pour le public d'un journal, il restera toujours bien assez de matière pour pouvoir demander une bonne somme.

Je n'écris que très lentement, parce que l'impossibilité de trouver ici un bon copiste me force à écrire au crayon avec un papier à décalquer.

Quant à *Belgique,* je ne vois guère à l'horizon que M. Dentu ou MM. Faure. J'avoue que j'inclinerais plutôt vers ces derniers.

Pour obtenir la plus grosse somme possible, je suis porté d'abord à livrer la chose *tout à fait inédite,* ensuite à la céder pour un nombre d'exemplaires assez considérable, ou plutôt pour un laps de temps déterminé!

Inutile, n'est-ce pas, de vous envoyer immédiatement l'exemplaire remanié des *Fleurs* avec pièces intercalaires? Il me manque des documents qui sont à Honfleur, et je n'ai ni le temps ni l'argent du voyage. — Je vous ai dit, je crois, que la lettre retrouvée de Sainte-Beuve est très importante et très extraordinaire.

Les autres lettres sont de Deschamps et de Custine; les articles sont de Gautier, d'Aurevilly, Thierry, etc.

Ce qui m'a poussé subitement à vous écrire ce matin, c'est que je viens de voir dans un journal belge que le nouveau tirage de la brochure Deschamps [1] est fait. Le 4, lendemain du jour où votre lettre m'est arrivée, un M. Crabbé partait pour Paris, avec une note pour vous relative à M. Deschamps et à Casanova. Je crois bien qu'en sa qualité de Belge, M. Crabbé se sera dispensé de faire la commission.

Il y a des Casanova chez Rosez, 6 vol. 16 fr. 50 (remise faite), 1 franc par volume pour la contrebande; — à moins qu'un ami, passant par Bruxelles, ne s'en charge.

Total : 2 exemplaires....	16,50
	16,50
	6
	6
	35 [2]

J'ignore le prix du Deschamps.

Tout à vous,

CH. BAUDELAIRE.

1. Brochure politique très curieuse et très rare, dont la première édition avait été rapidement épuisée.

2. Je laisse subsister l'erreur d'addition existant dans l'original, qui prouve que le pauvre Baudelaire n'était pas un grand calculateur.



VII

Lettre adressée à M. le commandant Lejosne, et laissée par celui-ci à M. Lemer.

16 novembre 1865.

Mille mercis, mon cher ami,

Dans une lettre datée du 3 octobre, Lemer me disait que Garnier était attendu du 20 au 25 octobre. Garnier était à Bruxelles le 23 octobre, et il est reparti pour Paris le 25 octobre. J'ai fait dire cela à Lemer par Alfred Stevens. Quand même j'aurais rencontré Garnier, je n'aurais pas soufflé mot de mes affaires. *Je considérer is cela comme une maladresse et une déloyauté,* puisque j'ai confié toute l'affaire à Lemer. Seulement, je crois que si ces interminables lenteurs s'allongent encore, Lemer lui-même enverra promener Garnier, et, tout en regrettant ces cinq mois perdus, s'adressera à un autre éditeur. En vérité, s'il faut attendre le bon vouloir de MM. Garnier, *les Fleurs du mal, les Paradis* risquent fort de ne jamais reparaître, et *le Spleen de Paris* et les articles sur les *Contemporains* peuvent être jetés au feu.

Quant à la question d'argent, je puis mettre Lemer (et conséquemment Garnier) bien à leur aise; je n'ai besoin immédiatement que de 2,000 francs, et le reste peut être réglé en billets.

Et, dans le cas où, la chose conclue, les livres en question auraient, comme c'est probable, une seconde édition, est-ce qu'ils se feraient tirer l'oreille encore pendant cinq mois pour payer les droits d'auteur?

Comment persuader à des esprits si mercantiles et si timides que mes articles critiques eux-mêmes, pourvu qu'ils soient publiés en dernier lieu, sont d'une défaite facile?

Cela regarde Lemer.

J'ai commencé, il y a quinze jours au moins, ce travail de classification et cet *argument* ou ce *sommaire* minutieux que vous me demandez pour Lemer. Mais les névralgies et le découragement l'ont interrompu. — *Je crois qu'il l'aura lundi.*

D'ailleurs, le prix d'un tel livre (sur lequel je ne veux recevoir qu'un acompte) ne pourrait pas me suffire.

Avant tout, *les Fleurs du mal, les Paradis*, etc.

Bonjour à Lemer. Montrez-lui ma lettre, si vous voulez.

Mes respects à Mme Lejosne. Contraignez-la à boire à ma santé.

Tout à vous,

C. B.

Cette question d'argent est absurde. Si le traité était signé, je ne pourrais réclamer tout de suite que le payement des *Fleurs du mal,* des *Paradis* et des *Contemporains* (et encore je ne demanderais le payement des *Contemporains* qu'en billets). Quant au *Spleen de Paris,* j'en ai ici un grand nombre de fragments déjà publiés, et le reste va être disséminé entre *Charpentier*, qui en a déjà, *Calonne* et *Yriarte.* — Du reste, s'il n'y a rien de conclu à la fin du mois, je *tâcherai* d'aller à Paris pour découvrir quelques moyens de gagner un peu d'argent. »

L'article du *Vieux-Mauvais-Sujet* est exécrable. Quel petit lait! et encore M. Ganesco le trouve-t-il trop amer.

VIII

30 décembre 1865.

Mon cher ami,

Je profite de toutes les occasions pour vous faire souvenir que j'existe encore. Il y a près d'un mois que je suis malade. Ç'a été surtout après la visite de Marancour que j'ai été pris. Depuis quinze jours, je vis d'opium, de digitale et de belladone.



Je crois cependant que vous aurez prochainement l'*argument* de *la Belgique déshabillée,* interrompu depuis si longtemps.

Enfin, je vous demanderai si décidément vous croyez encore aux Garnier, ou si vous jugez le moment venu de les envoyer promener.

Tout à vous,

CH. BAUDELAIRE.

Billet adressé à M. Marcelin, directeur de *la Vie Parisienne,* et joint à la lettre I, du 15 février.

15 février.

Cher monsieur,

Un extrême besoin d'argent me servira d'excuse auprès de vous, si je vous reprends *les Habitations imaginaires,* et si je vous prie de les remettre à Julien Lemer, qui en fera ce qu'il voudra. — En vérité, je n'ai pas de chance auprès de vous. J'espère que je me dédommagerai chez vous par un paquet de *poèmes en prose.* J'en ai bien une trentaine sur ma table : mais ce sont des horreurs et des monstruosités qui feraient avorter vos lectrices enceintes.

Tout à vous, et pardonnez-moi,

CHARLES BAUDELAIRE.

Je vous réserverai ce qui sera fait pour vous plaire.

Les négociations entamées pour la publication de ses œuvres originales n'aboutirent pas, faute par moi peut-être d'avoir pu communiquer *l'argument* de *pauvre Belgique* qu'il promettait toujours de m'envoyer et ne m'envoyait jamais.

Peu de temps après il mourut. Sa famille me fit demander aussitôt tous les manuscrits de lui que j'avais entre les mains, et je m'empressai de les remettre en offrant de fournir des indications pour une classification méthodique de ses œuvres, d'après ses lettres et les instructions que j'avais reçues de lui. On ne jugea pas à propos d'accepter.

Les lettres qu'on vient de lire peuvent se passer de commentaires. Aussi n'ajouterai-je que peu de lignes.

Ceux qui connaissent l'œuvre imprimé de Baudelaire remarqueront, comme moi, que dans le catalogue de cet œuvre ne figurent les titres ni de *Quelques-uns de mes contemporains,* — ni du *Spleen de Paris,* — ni de *Pauvre Belgique!* — trois livres pourtant auxquels, d'après le témoignage de ses lettres, il paraissait beaucoup tenir. La famille, des exécuteurs testamentaires ou le propriétaire des œuvres, usant d'un droit légal de propriétaires, ont-ils publié les chapitres dont se composaient les deux premiers de ces ouvrages sous d'autres titres, et supprimé le troisième, laissé peut-être inachevé?

La propriété intellectuelle est régie en France par une législation si bizarre! Sous prétexte de propriété, les ayants-droit de l'écrivain, comme héritiers ou acquéreurs de ses œuvres, ont la faculté de supprimer tout ou partie de ces œuvres et d'en frustrer ainsi sa mémoire et la postérité. Combien de livres ou de chapitres importants ont pu être ainsi confisqués par des héritiers ou des propriétaires guidés par des considérations plus ou moins personnelles!

N'y aurait-il pas là quelque chose à faire? N'est-il pas, si légitime que soit

en principe la propriété littéraire, quelque chose de cette propriété qui appartient au public?

Je me rappelle, à ce sujet, qu'il y a quelque vingt ans, lorsqu'une commission fut instituée pour étudier la question, Hetzel publia une brochure remarquable qui contenait une idée ingénieuse, féconde et sensée. Il demandait, autant qu'il m'en souvient, qu'après l'exercice du droit de propriété pendant un certain temps par les héritiers ou acquéreurs, le livre fût soumis au régime de ce qu'il appelait le *Domaine public payant*, lequel régime consisterait à laisser à tous les publicateurs la faculté d'exploiter les œuvres littéraires en quelque format et à quelque prix que ce fût, à la seule condition de payer à l'État une redevance de x % du prix fort dont le Domaine tiendrait compte aux héritiers, acquéreurs, etc., sous la réserve d'une légère retenue.

Je crois que cette idée contient en germe la solution de ce grave problème: la pérennité et la garantie de la propriété intellectuelle.

JULIEN LEMER.





CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

Il y a eu d'excellentes et nombreuses ventes sur la fin de mars et au cours d'avril, tant à la salle Silvestre qu'à l'hôtel Drouot. Si la place ne nous faisait trop souvent défaut, nous voudrions donner un résumé complet des enchères et rappeler non seulement les prix élevés de certains livres hors ligne, mais aussi les bas prix de bons ouvrages sans défauts, que le mauvais destin fait adjuger parfois à des sommes dérisoires.

Il nous plairait de nous attarder sur cette question et de flâner à travers les catalogues à prix consignés au crayon qui nous parviennent chaque mois en nombre désespérant; mais une revue spéciale y suffirait à peine et les collaborateurs sont mal aisés à dénicher pour cette besogne.

Nous parlerons donc de quelques livres précieux, sans disserter sur la hausse et la baisse des romantiques et des classiques, ce qui, toutefois, serait intéressant à faire.

Dans la vente Valère-Martin, faite par M. Claudin, on a adjugé à 153 francs, après mise à prix à 100 francs, un exemplaire plié en feuilles des *Nouveaux voyages en zigzag*, de Topffer, édition in-8° de 1854.

A la même vente, un exemplaire de la *Vie de Marianne* de Marivaux, édition de 1755, relié en maroquin (4 vol. in-12), aux armes de Mme du Barry, a été vendu 1,060 francs.

M. Emmanuel Paul, de la maison Labitte, a fait le 12 avril, à l'hôtel Drouot, une vente de livres modernes, parmi lesquels se trouvaient des ouvrages de Victor Hugo et d'Alfred de Musset, dans une condition rare de conservation; aussi se sont-ils vendus fort cher, notamment ceux d'Alfred de Musset.

Nous citons quelques numéros. — VICTOR HUGO : *les Misérables*, nouvelle édition illustrée par J.-P. Laurens; G. Brion, de Neuville, Bayard, Morin, D. Vierge, etc. Paris, Hugues, 5 vol. gr. in-8°, sur papier de Chine, 125 fr.

Les Orientales, illustrées de 8 compositions de MM. Gérôme et Benjamin Constant, gravées à l'eau-forte par Los Rios. Paris, imprimé pour *les Amis des Livres;* 1882, in-4°, br., sur papier du Japon, 179 fr.



Ruy-Blas. Paris, H. Delloye. Leipzig, Brockhaus et Avenarius, 1838, in-8°, br. couverture, 41 fr.

Dans cet exemplaire, le feuillet de titre, quoique portant les noms de Brockhaus et Avenarius, n'est pas un onglet. Il aurait donc été tiré, dès l'origine de la publication, des exemplaires du format in-8°, aussi bien au nom de Delloye seul, qu'aux noms de Delloye, Brockhaus et Avenarius? La couverture ne porte que le nom de Delloye, ce qui nous confirme que ce dernier était le véritable éditeur de ce volume.

Alfred de Musset : *La Confession d'un enfant du siècle.* Paris, Bonnaire, 1836, 2 vol. in-8°, br. couvertures.

Édition originale, 305 francs.

Contes d'Espagne et d'Italie. Paris, Levasseur, Urbain Canel, 1830, in-8°, br. couverture.

Édition originale, 250 francs.

(Nouvelles) : I. *les Deux Maîtresses, Emmeline, le Fils du Titien.* — II, — *Frédéric et Bernerette, Croisilles, Margot.* Paris, Dumont, 1840, 2 vol. in-8°, br. couvertures.

Édition originale, 625 francs.

Un Spectacle dans un fauteuil. Paris, Renduel, 1833, in-8°, br. couverture.

Édition originale, 175 francs.

Un Spectacle dans un fauteuil. Paris, Librairie de la *Revue des Deux-Mondes.* Londres, Baillière, 1834; 2 vol. in-8°, br. couvertures.

Édition originale, 300 francs.

Le total de la vente de ces 7 volumes de Musset, s'est élevé à 1,655 francs, sans les frais. Ces exemplaires étaient dans un état de conservation irréprochable et dans leurs couvertures imprimées, comme on les rencontre très rarement. C'est la première fois que nous voyons les deux volumes des *Nouvelles* réunis en aussi belle condition, et le prix de 625 francs, qui peut paraître très élevé, n'est, suivant nous, que la moitié de leur valeur commerciale.

Lors de la vente de la bibliothèque H. C. faite par M. Emmanuel Paul, on était désireux de savoir ce *que pourrait bien faire* un exemplaire du H. B. (Henri Beyle) de Prosper Mérimée, avec lettre autographe de Mérimée, spéciale à cet ouvrage, et annotation page à page de l'exemplaire; — le tout, sous reliure de Capé, *a fait* 499 francs.

L'Anglais mangeur d'opium de Musset, à cette même vente (édition de 1828), a été payé 186 francs, ce qui est maigre, pour un livre si rare, qui portait, en outre, un *ex-dono* de l'auteur poète.

Le Livre d'amour de Sainte-Beuve, toujours à la vente H. C., a été payé 290 francs. Ce curieux exemplaire de la date de 1843 était formé des épreuves d'imprimerie contenant des corrections et un *bon à tirer* de Sainte-Beuve.

M. H. C...*ordier* l'avait payé jadis plus de 500 francs.

Il y aurait beaucoup d'inspections à faire encore, mais passons outre.

Les livres qui composaient *la bibliothèque de l'abbé Bossuet* ont été mis aux enchères par M. D. Morgand, qui avait acheté la bibliothèque en bloc. Cette vente, qui vient d'être terminée, s'est très heureusement opérée à des prix relativement très élevés. Nous y reviendrons.

Vente de livres en Angleterre. — Dans une vente faite à Londres, en mars dernier, par les soins de MM. Sotheby, Wilkinson et Hodge, nous relevons les articles suivants : un exemplaire du *Il Terzo Libro d'Architectura*, par Serlio, dans une reliure de Groslier, mais écorchée et fatiguée, 81 livres sterling; les *Chansons de Laborde,* 65 livres; un manuscrit français du xve siècle, *Horæ Bentæ Mariæ Virginis*, 21 livres; le *La Fontaine des Fermiers généraux*, 42 livres; l'*Ovide* de 1767-71 en 4 vol. in-4°, 19 livres et 10 shillings; *les Pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans*, grand papier, 18 livres 10 shillings, etc.

La curiosité et les livres. — Un des collaborateurs les plus estimés du journal *l'Univers* a réuni il y a quelque temps en volume et sous ce titre : *Épaves ; récits et souvenirs*, quelques-unes de ses meilleures causeries.

Amené à parler livres et bibliophiles, voici ce qu'en dit M Aubineau :

... La curiosité des livres remonte au delà du XIXe siècle. Nos bibliothèques publiques, nos dépôts des archives et des arts s'enorgueillissent des richesses que des particuliers des XVIIe et XVIIIe siècles ont ramassées. Je ne sais pas si ceux-là ont gagné beaucoup d'argent, mais, en satisfaisant leur innocente passion, ils ont bien mérité des lettres et de la patrie. Sans vouloir ici tenir compte des manuscrits, Gaignières, Pithou, Dupuy, et bien d'autres, Mazarin, Colbert, le président Bouhier, le duc de la Vallière, ont laissé des bibliothèques célèbres. Leurs livres embrassaient les diverses branches des connaissances : la théologie, la jurisprudence, les sciences, l'histoire, la littérature.

Quand toutes les richesses des monastères furent saccagées, après 1789, et jetées à tous les vents, la curiosité aurait pu avoir beau jeu. Elle fut comme noyée et abîmée au milieu du déluge révolutionnaire; on cite les rares amateurs qui eurent l'esprit et le courage d'arracher quelques épaves au torrent qui entraînait tout au pilon ou à l'étranger.

Le calme rétabli, ou à peu près, il parut que de tant de livres abandonnés aux outrages, les préférés des bibliophiles avaient été les prémices mêmes de l'imprimerie, ceux principalement qui concernaient l'antiquité. Les incunables grecs et latins avaient droit au premier rang comme raretés et antiquités; mais les textes corrects des Estienne devaient être recherchés au nom des lettres; et les belles éditions des Elzévir ne pouvaient non plus passer indifférentes. Elles étaient les modèles et les types de l'imprimerie : les curieux, non plus que les lettrés, ne devaient les négliger.

Les Elzévir, il est vrai, qui ont imprimé pendant plus d'un siècle, qui ont produit beaucoup, dont beaucoup d'imprimeurs ont emprunté les caractères et les marques, les Elzévir ouvraient à la curiosité de longues et larges avenues au delà de la littérature classique et des textes sacrés; leurs presses si fines et si charmantes sacrifiaient au goût du jour, à la mode et à la fantaisie du moment. Ils ont livré au public toutes sortes d'élucubrations latines dont on ne se soucie guère, des fantaisies prétendues savantes et semi-huguenotes, républicaines et fédérales, des rêveries flamandes et hollandaises, des fadaises en un mot, que les curieux peuvent mettre dans leurs bibliothèques, mais que peu de lecteurs consultent. Dès 1829, Charles Nodier remarquait qu'on ne mettait pas grand prix à la longue série des *Républiques,* fort joliment imprimées, d'ailleurs, et parées. L'installation d'un gouvernement censément démocratique n'a pu, de nos jours, modifier le sentiment des curieux; les jolies *Républiques* latines elzéviriennes restent condamnées. Au contraire, les ouvrages français attribués ou rattachés aux elzéviriens sont extrêmement courus, les éditions *à la Sphère* de nos *Mémoires* nationaux sont tellement prisées qu'on n'en trouve plus guère; voilà des années et des années que les quais en portent le veuvage. Ceux qui possèdent ces trésors les conservent jalousement. Les Elzévir, les elzéviriens et les pseudo-elzéviriens ont ainsi conduit les curieux à considérer et à rechercher les

livres français; et ils ont fait participer les ignorants à quelque chose des goûts et des joies des humanistes et des hellénistes.

Aux dernières années de la Restauration, la mode s'était portée aux poèmes et aux romans du moyen âge. Le mouvement littéraire romantique y aidait. La fibre nationale se puisait aux anciennes chevaleries. Elles brillaient à travers les impressions gothiques. Les vieilles rimes se trouvèrent ainsi de la fête. On en fabriqua bien de toutes nouvelles dans ce vieux genre, et quelques-uns de ces pastiches ont conservé du prix. Ce n'étaient plus seulement les vieux livres que caressait la curiosité. A cause des vieux textes, elle s'éprenait même des livres nouveaux. Les libraires mettaient quelque gloire à bien habiller les poèmes nationaux tirés de la poudre des bibliothèques. On apporta quelque art à les rendre précieux par le soin de fabriquer de beaux volumes et surtout par le souci de les rendre rares. Ce n'était pas une innovation de s'appliquer à créer des raretés; et, de ce côté, il y avait eu des excès que nous voulons à peine rappeler. Les bibliophiles ont noté les mesures à prendre pour donner ou conserver à une production ou à une reproduction le mérite de la rareté. Le mal est que ces productions faites pour la rareté ont été souvent ineptes et obscènes. Les titres n'en pourraient toujours être produits au milieu des honnêtes gens. Charles Nodier se plaignait de ce délire, tout en constatant avec vanité qu'il était l'heureux possesseur de telle ou telle plaquette, dont un scrupuleux et honnête lecteur des *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque* a effacé les titres dans l'exemplaire que je possède.

La confection de ces sottes raretés, auxquelles le désir de posséder ce que les autres n'ont pas, a pu seul donner le moindre prix, n'empêcha pas de créer des raretés de meilleur aloi.

Outre les éditeurs, on cite les bibliophiles qui prirent soin de se procurer des exemplaires, tirés sur papier de choix, de certains bons et beaux ouvrages. Tout livre bien établi ne doit-il pas avoir un prix particulier? Ce souci des bibliophiles à choisir leurs exemplaires donne naturellement de la valeur aux livres revêtus de certaines marques. Les chiffres, les armoiries, les reliures devinrent des circonstances notables dans le prix et aussi dans le goût des livres. Les noms que certains volumes portent, et les annotations qu'ils renferment rendent des exemplaires fameux. La Bibliothèque nationale a laissé perdre, à ce qu'il semble, l'*Aristophane* annoté par Racine, que Louis Racine avait remis en 1756 au bibliothécaire du roi. Mais elle a conservé avec raison le *Sophocle* et l'*Euripide* qui portent les remarques de l'auteur d'*Athalie*. La bibliothèque de Toulouse et celle de M. le duc d'Aumale gardent avec non moins d'orgueil des exemplaires d'autres classiques grecs annotés par le même poète. Mais les livres n'ont pas besoin de porter la trace du travail d'un si grand esprit pour prendre du lustre. Tout sert aux curieux pour attribuer la rareté à leurs pièces; et une pièce devient rare, si elle porte quelque note particulière des mains par où elle a passé ou simplement de la place qu'elle a occupée jadis. La rareté et la beauté des livres sont choses distinctes; la beauté peut bien devenir une condition de rareté, mais il n'est pas besoin de dire que la rareté n'implique nullement la beauté, non plus peut-être même toujours le prix d'un exemplaire.

Le bibliophile qui a tiré de la case à quinze sous un vulgaire exemplaire de l'*Imitation de Jésus-Christ*, signé de J.-J. Rousseau, et qui, d'inductions en inductions, en est venu à se persuader et à confier au public qu'une petite fleur de pervenche, sèche, trouvée entre les pages de ce livre, y avait été placée par Jean-Jacques, et était bien la petite fleur bleue que le citoyen de Genève reconnut en 1764 et cueillit sur une mnotagne aux environs de Neuchâtel en s'exclamant : « Ah ! voilà de la pervenche ! » ce bibliophile peut donner un prix tout particulier à son exemplaire; malgré la popularité de l'exclamation, il faut douter que, sur une table de vente, l'exemplaire de l'*Imitation de Jésus-Christ* puisse valoir un maravédis de plus.

Il n'en est pas moins vrai que toutes les circonstances qui signalent un exemplaire contribuent a en accroître le prix. Charles Nodier, tout en notant et expliquant les diverses conditions de la rareté, ne voulait pas qu'elle fût à peu près l'unique raison de l'estime des livres; il supposait que certaines raretés pouvaient encore donner de l'utilité à un livre. Il insinue que les éditions originales, par

exemple, n'étaient pas sans un mérite particulier, dont tout le fruit n'était pas de caresser la curiosité d'un bibliophile. Il signalait, dès 1820, des éditions originales qu'il possédait. On dit que c'est M. Armand Bertin qui a surtout fait apprécier ce mérite des premières éditions et qui a mis le feu aux poudres. Il s'attacha à nos écrivains du XVIIe siècle, et la curiosité que sa vente (1854) éveilla ne s'est pas apaisée depuis vingt-cinq ans. Les nouveaux éditeurs des classiques ont tous voulu recourir aux éditions originales. Mais pour répondre à l'engouement public, n'a-t-on pas multiplié un peu les éditions originales? Toutes celles données du vivant d'un auteur ont pris une valeur particulière. C'est 700 ou 800 francs qu'il faut payer les moindres exemplaires[1] que Corneille donnait de son *Théâtre* pour quelques écus; et les beaux in-folio de 1664 atteignent facilement 1,500 ou 2,000 francs. Est-ce trop payer la coquetterie de lire *Polyeucte* dans un texte dont Corneille a vu les épreuves? C'est une joie bien réelle de lire une belle œuvre dans un beau livre : le repos et la satisfaction des yeux ajoutent certainement au plaisir de l'esprit. Mais c'est l'agio assurément qui donne tant de prix à cette délectation des délicats, et décuple la vogue que le souci de la correction et de la comparaison des textes a pu susciter. C'est une folie, que rien ne justifie, de coter 2,000 francs l'unique volume comprenant les huit premières pièces du poète publié en 1644 par Sommaville et Courbé.

La recherche des éditions originales ou prétendues telles est poussée d'autant plus vivement que les exemplaires n'en sont pas nombreux. C'est 1,500 francs qu'il faut payer pour se procurer la joie de posséder la moindre des comédies de Molière de l'édition réputée originale; et si quelque note recommande l'exemplaire, il faudra payer 2,000 ou 2,500 francs. La première édition (1666) des *Œuvres* de Molière, deux volumes in-12, le premier chez Louis Billaine, le second chez Thomas Joly, comprenant neuf des ouvrages du poète : *les Précieuses*, *Sganarelle*, *l'Estourdy*, *le Dépit*, *les Fascheux*, *l'Escole des Maris*, *l'Escole des Femmes*, sa *Critique* et *la Princesse d'Elide*, sans les derniers grands chefs-d'œuvre, ne vaut pas moins de 6,000 francs. Racine n'est pas traité, à beaucoup près, avec les mêmes honneurs. Il suffit de 400 francs pour se procurer un de ses poèmes en édition originale, et la plus précieuse et la plus rare édition qu'il ait donnée de son théâtre ne vaut pas plus de 3,000 francs dans ses plus beaux exemplaires.

Du reste, le public de son temps a traité Racine à peu près comme font aujourd'hui les curieux. *Phèdre* et *Iphigénie* n'ont jamais rencontré la vogue du *Cid* ni de *Cinna*. *Bajazet* a beau lever la paille; en dépit de la Champmeslé et de ses larmes, le public eût fait volontiers retentir aux oreilles du poète le mot de la charmante et cruelle marquise de Sévigné : « Vive notre vieil ami Corneille ! » Les réimpressions des *Œuvres* de Corneille se succédaient, du vivant du poète, d'année en année, pour ainsi dire. De Racine, on a l'édition de 1676, dont quelques exemplaires revêtent le millésime de 1675; les éditions de 1677 et de 1679 ont beau se compléter de *Phèdre*, varier de millésime, de titre et de nom de libraire; à Barbin succèdent vainement Ribou, Thierry ou Trabouillet; c'est le même texte et la même édition, dont le poète artificieux fait rajuster et rhabiller les pages invendues. Les exemplaires de 1680 même ne sont-ils pas dans le même cas? Faut-il attendre 1687 pour avoir vraiment une seconde et nouvelle édition des *Œuvres* de Racine? La troisième serait alors celle de 1697, la dernière que le poète ait donnée. Trois éditions en vingt ans! Racine, malgré le bruit qui en a couru vers 1830, n'était pas un polisson, mais c'est assurément un mirmidon, et aussi le grand Corneille lui-même, en présence des puissants fariboliers de nos jours, MM. Daudet, Zola, Ohnet et je ne sais qui, comptant les éditions par centaines.

Quand le curieux a conquis au feu des enchères, ou découvert, enfouie au milieu des rebuts et des paperasses, la merveille qui le ravit, il ne lui suffit pas de la posséder; il veut encore témoigner de tout le cas qu'il en fait. Cette merveille, parfois, est en assez mauvais état. Les exemplaires des éditions originales d'une tragédie ou d'une comédie ont souvent couru de fâcheuses aventures : ils ressemblent aux princesses de roman qui ont de la beauté, du mérite et de la naissance, mais qui,

1. Pourvu que les exemplaires soient complets, sans tare et à marges intactes.

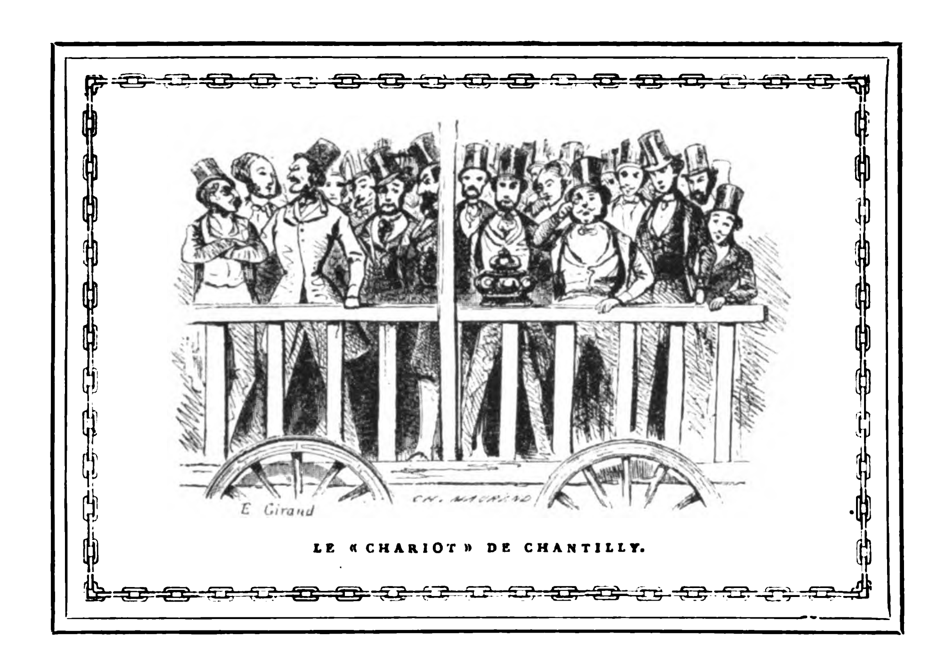
ayant passé un grand temps de leur vie à l'écurie ou à la garde des dindons, ont besoin d'être débarbouillées, lavées et habillées avant de reparaître à la cour du roi leur père.

Le lavage des livres est une opération que ne supporteraient pas la plupart des plus belles publications de nos éditeurs contemporains. Que ces grands et majestueux in-folio et in-quarto, qu'il est de mode, depuis quelques années, d'offrir au public, le jour de l'an, illustrés, coloriés, pleins de mérites, rehaussés de tout ce que le goût et le luxe de l'imprimerie ont pu imaginer, se préservent des aventures! Leur misérable, fragile et faible papier ne saurait supporter l'opération du lavage, dont se tirent gaillardement et victorieusement les plus pauvres papiers du XVII[e] siècle. Cette question du papier trouve les libraires modernes sensibles bien qu'entêtés; toutefois leurs livres sont plus sensibles encore; et la délicatesse en paraît si grande qu'il faut se demander si nos petits-fils ou arrière-petits-fils pourront jamais consulter ces beaux ouvrages qu'admire et produit l'industrie de la République.

Le livre, le vrai livre, le vieux livre, le livre d'autrefois, purifié, lavé et même réparé, a encore besoin d'être habillé. La reliure est une question importante dans le prix d'un livre. Les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque* de Charles Nodier forment un simple volume in-8°, convenablement imprimé et tiré sur un papier qui, sans être extraordinaire alors, est à peu près inconnu aujourd'hui. En sortant des presses en 1829, le volume pouvait valoir 6 francs couramment, on le cote aujourd'hui 25 francs. C'est une curiosité. Bien relié, il vaut 225 francs. Ce prix n'est pas exorbitant. Une reliure est une œuvre d'art. Les curieux font habiller un livre selon l'estime qu'ils lui portent. Le maroquin, le chagrin, les petits fers sont employés avec plus ou moins de profusion, selon le degré de joie où se sent l'acquéreur. Toutefois, la sobriété doit encore être recommandée; et c'est bien une fâcheuse manie de faire relier les anciens livres au goût moderne. Ce goût a beau s'inspirer des travaux passés : la plus simple reliure du XVII[e] siècle, en veau, sans autres dorures que de légers fers au dos, comme on les trouve si fins et si délicats aux livres *à la Sphère*, par exemple, me plaît beaucoup plus que de riches et même habiles imitations qu'on veut faire aujourd'hui. C'est une fantaisie ridicule, bien qu'à la mode en ce moment, de *dérelier* les livres. Le mot est barbare; et la chose, plus barbare encore, est purement une luxueuse sottise. Je voyais dernièrement, aux vitrines d'une librairie de curiosités, des elzévirs nouvellement et richement habillés. L'imitation était parfaite et la reproduction en apparence exacte : la copie d'un chef-d'œuvre, si vous voulez. Qu'est-ce qu'une copie dans son cadre flambant neuf, avec son vernis tout luisant? Les beaux Elzévirs me semblaient déshonorés, et en habit de carnaval. Quand, vers 1655, ils sortaient des officines de Leyden ou d'Amsterdam, l'or devait se marier autrement avec le chagrin et le maroquin ? Les fers étaient plus précis et plus délicats. L'ensemble était à la fois plus aimable et plus discret. Il y avait dans le tout plus d'intelligence, de vie et de décence... à moins que ce ne soit simplement la patine de deux siècles qui ait prêté au travail de l'homme ce goût et ce fini qui réjouissent l'œil et le retiennent. Raison alors de respecter davantage ce travail des ans. Nos reliures, complétées et finies de la sorte, doivent être vénérées comme toutes les beautés, celles des arbres entre autres, que l'homme peut détruire, mais que tout son génie ne peut remplacer. Rien de beau comme une belle reliure. Si le malheur y a apporté quelque flétrissure, que le curieux, s'il n'est un sot, ne s'en scandalise !

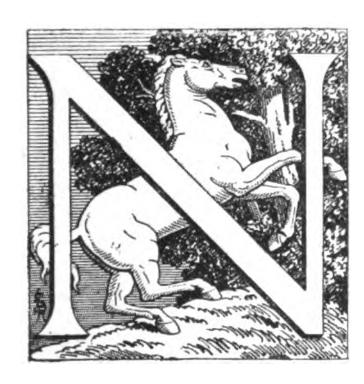
On dit que c'est la vente de MM. de Bure qui a surtout attiré l'attention des bibliophiles sur ces merveilles. Depuis, on a fait des livres au sujet de la reliure : on a composé des albums. Nos bibliothèques publiques, quand elles sont forcées de faire rhabiller les anciens livres, ont soin de conserver et de faire placer à la garde des nouvelles couvertures les parties de l'ancien travail, du dos ou des plats, que le temps a épargnées. Il faut maintenir tout ce qu'on peut des travaux d'autrefois. Il y a là des modèles et des exemples dont l'art contemporain pourra s'inspirer... s'il est encore un art.





LE « CHARIOT » DE CHANTILLY.

LES LIVRES ET LES COURSES



Nous ne croyons pas que, jamais encore, les livres et les courses, ces objets si dissemblables de petites passions humaines, aient été réunis dans un même titre. Les bibliophiles, pour la plupart, ne connaissent guère d'autre turf que le plancher de leurs bibliothèques, et les sportsmen, d'ordinaire, ne regardent point d'autres livres que leurs betting-books. Mais, comme il n'est pas de règle sans exceptions, certains hommes de lettres vont aujourd'hui se récréer à Longchamp ou à Auteuil, et certains hommes de sport, après quelque journée de déveine, aiment encore à avoir un Sénèque sous la main. C'est pour ces amateurs exceptionnels de courses et de livres que nous voulons indiquer, dans une collection de pièces et d'ouvrages relatifs au sport, quelques textes pouvant fournir, d'une façon à peu près complète, l'histoire des courses de chevaux en France.

Le livre qui nous parle de la première course, ou plutôt du premier essai de course à Paris, est le *Journal des guerres civiles* de Dubuisson-Aubenay, qui nous fait assister à un match primitif entre un cheval du

duc de Joyeuse, monté par Plessis du Vernet, et un cheval du prince d'Harcourt, monté par le propriétaire. Le *bonnet* étroit du prince, dans le siècle des perruques, dut véritablement stupéfier l'assistance.

Ce jour (15 mai 1651), après dîner, il y a eu prix et gage de mille écus, pour course de chevaux au bois de Boulogne, entre les prince d'Harcourt et duc de Joyeuse, sur chacun un cheval nourri au village de Boulogne, ainsi que l'on nourrit les chevaux de course en Angleterre, à savoir, depuis trois semaines ou un mois, de pain fait avec anis, et de féveroles au lieu d'avoine, et les deux derniers jours d'œufs frais, au nombre de deux ou trois cents. Ils ont mené leur course de la barrière de la Muette ou Meute, et poussant par le grand chemin droit vers Saint-Cloud. Tournant sur la droite, au dedans de l'enclos, par la grande route qui revient au château de Madrid, ont été également et sans avantage. Le prince d'Harcourt, vêtu d'un habit fait exprès et très étroit, un bonnet en tête juste et ses cheveux dedans, mais ayant trois livres de plomb en sa poche pour peser autant que le Plessis du Vernet, maître d'académie, qui couroit en la place et sur le cheval du duc de Joyeuse. Mais au tournant de Madrid, où ils passèrent devant le sieur Dauphin, là attendant à cheval selon leur pacte, le Plessis prit le devant et, arrivant à cent pas devant l'autre à la barrière de la Meute, gagna le prix. Force gens de la cour y étoient[1].

Les chroniqueurs de la Régence et du règne de Louis XV ne nous parlent pas de courses proprement dites, mais ils mentionnent d'intéressants paris, qui appartiennent à l'histoire du sport en France. Jean Buvat, écrivain de la bibliothèque du roi, nous apprend, dans son journal, à la date du 6 août 1722, que « le marquis de Saillans fit une gageure d'un million contre M. le duc de Bourbon et plusieurs autres seigneurs, intéressés de part et d'autre, de faire deux fois la course de Paris à Chantilly (ce Chantilly prédestiné!) et d'avoir fini la seconde course à midi avec des chevaux de poste... Il revint de Chantilly, à onze heures et demie, avec gain de cause et applaudissements des gagnants, malgré la pluie qui tomba jusqu'à trois heures de l'après-midi sans discontinuer[2] ». Le premier *wet day* sans doute dans les annales du sport français! L'avocat Barbier, à qui ce tour de force, dont il avait été témoin, avait donné le goût des choses sportives, mentionne fidèlement, dans sa chronique, tous les exploits de ce genre. Le 9 mai 1726, le même marquis de Saillans fit un pari de six mille livres contre le marquis de Courtanvaux qu'en trente minutes il viendrait de la grille de Versailles à celle des Invalides, sur le même cheval. M[me] de Saillans, s'imaginant que son mari allait se casser la tête à la descente de Sèvres, lui fit substituer, par ordre du roi, un valet de chambre aux os moins précieux. Mais le drôle, qui montait moins

1. Voy. *Journal des guerres civiles*, de Dubuisson-Aubenay, publié par G. Saige. Paris, H. Champion, 1883, t. II, p. 66.

2. Voy. Jean Buvat, *Journal de la Régence* (1715-1723), publié par M. Emile Campardon. Paris, Plon, 1865, t. II, p. 411.



sûrement que son maître, fit perdre ce pari de trente secondes! Barbier rapporte ensuite, entre divers paris, la célèbre gageure de lord Pascool, en 1754. Ce n'était encore qu'un tour de force dont tout le mérite revenait au cavalier[1]. Mais, peu après, Horace Walpole nous parle d'une véritable course au bois de Boulogne, dans laquelle montaient lord Forbes et le comte de Lauraguais[2]. Et ce serait tout, pour le règne de Louis XV, s'il ne fallait rappeler ici ce mot du roi à M. de Lauraguais, mot qui a traîné dans tous les recueils d'ana : « Que faisiez-vous au delà du détroit? — Sire, j'apprenais à *penser*. — Les chevaux, monsieur? »

Sous le règne du malheureux Louis XVI, qui n'eut guère à se louer des penseurs, maîtres ou apprentis, les courses de chevaux, telles que nous les connaissons aujourd'hui, furent définitivement importées en France. Elles devinrent aussitôt l'objet d'un engouement général, mais de peu de durée, qui se manifesta à la fin de 1775 et finit en lassitude vers 1783. Deux princes du sang et deux seigneurs de la cour les révélèrent à la France : Monseigneur le comte d'Artois, *à la casaque vert pomme*, et Monseigneur le duc d'Orléans, *à la casaque noire*, toutes deux *garnies de couleur de rose;* le duc de Lauzun, *à la casaque noire garnie de vert*, et le marquis de Conflans, *à la casaque rouge garnie de noir*[3]. Les livres du temps ne parlent pourtant point de courses, à part un *essai* de M. de Rosnay-Lagny[4]. Mais l'on peut consulter, sur les débuts des courses en France, toutes les chroniques de l'époque, l'*Observateur anglois*, la *Correspondance secrète* et les *Mémoires* de Bachaumont. Nous signalerons tout particulièrement ici le *Journal de Paris*[5], précieux recueil documentaire, qui annonce toutes les courses, en donne ordinairement le programme et rarement, par malheur, les résultats. Il enregistre, le 15 avril 1777, la fondation d'une sorte de jockey-club, organisant, aux Sablons, des *réunions* de printemps et d'automne, dont le nombre paraît avoir été limité. Le *Journal de Paris* donne encore le règlement et les résultats des concours de juments pour lesquels le roi avait établi des prix. Louis XVI avait enfin saisi la raison d'être des courses et le parti qu'il en pouvait tirer pour le bien de l'État. Mais il leur avait été d'abord foncièrement hostile, tandis que la reine, entraînée vers elles comme vers tout ce qui était élégant et nouveau, les avait protégées dès leur apparition. Elle avait assisté aux premières courses qui eurent lieu dans la plaine des Sablons. « On y avait, dit la *Correspondance secrète*,

1. Voy. Barbier, *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV*. Paris, Charpentier, t. Ier, p. 229; t. II, p. 420; t. VI, p. 70.

2. *Lettre de Walpole au Rév. W. Coll* (28 février 1766), citée par Robert Black (*Horse, Racing in France*). London, 1886, p. 8.

3. Voy. *Journal de Paris*, n° du 19 mars 1777.

4. Voy. *Mémoire inutile sur un sujet important*. Londres, 1778, in-8, 58 p.

5. Le *Journal de Paris*, première feuille quotidienne publiée en France, parut pour la première fois le 1er janvier 1777 (4 p. in-8, imp. Quillau).

élevé un belvédère pour la reine qui étoit belle comme le jour, et le jour étoit charmant[1]. » S'il faut en croire le duc de Lauzun, dont les *Mémoires*, vrais ou apocryphes, doivent entrer dans une collection de livres sportifs, il aurait eu toutes les peines du monde à empêcher Marie-Antoinette d'avoir des chevaux de course[2]. Comme tous les plaisirs de la pauvre reine, celui qu'elle avait pris aux Sablons lui fut un jour grossièrement reproché dans un pamphlet qui la rendait responsable de « ces nouvelles courses de chevaux, qui occasionnaient l'altération des fortunes et faisaient déserter les ouvriers de leurs ateliers[3] ».

Les courses venaient à peine d'apparaître en France que l'on s'en empara pour le théâtre. Ce fut d'abord, il est vrai, pour un théâtre privé, dans un château où l'on avait, pour ainsi dire, droit de seigneurie sur elles, le château des Sablons. Une jolie comédie, *la Course ou les Jockeys*[4], y fut représentée en 1776. C'était une bagatelle de Laus de Boissy, dans laquelle trois ou quatre petits-maîtres couraient à cheval, du Roule à Neuilly, pour gagner la main d'une jeune comtesse, *coquette par étourderie*, envahissaient son *salon de campagne*, *habillés comme des jockeys*, et voyaient enfin, en dépit de leur zèle, couronner la flamme d'un certain Fondville, *amant grave et sensible*, venu posément de Paris en carrosse.

Dans la lassitude qui succéda à l'engouement des premières années, les courses trouvèrent bientôt des détracteurs. Mercier, le premier, dans son *Tableau de Paris*, déclara que ce n'était vraiment guère la peine de se transporter « dans la plaine des Sablons pour voir courir des chevaux efflanqués, qui passent comme un trait, tout couverts de sueur, au bout de six minutes[5] ». — « Je ne me sens pas de goût pour les courses, — fait dire Restif de la Bretonne à un jeune duc dans le texte explicatif de la gravure de Moreau, la *Course de chevaux*, — pour cet amusement imité des Anglais, et que certaines gens veulent nous faire croire utile; comme si les jambes de leurs coureurs exerçaient les jambes des chevaux de nos postes, de nos dragons et de nos hussards[6] ! » L'auteur du texte joint plus tard au *Monument du costume*, dans l'édition de Neuwied, s'insurge avec plus d'énergie encore contre cette imitation anglaise. « On ne la transpor-

1. Voy. *Correspondance secrète*, t. II, p. 183.

2. Voy. *Mémoires du duc de Lauzun*, publiés par M. Louis Lacour. Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1858, p. 133, 145, 263 et 253.

3. Voy. *Essai historique sur la vie de Marie-Antoinette*. Versailles, chez la Montensier, hôtel des Courtisanes, s. d.

4. Voy. *la Course et les Jockeys*, comédie en un acte et en prose, représentée pour la première fois aux S......., le 26 août 1776. Paris, *Esprit*, 1777, in-8, 58 p. Dans le numéro du 19 mai 1777, le *Journal de Paris* donne un intéressant compte rendu de cette pièce.

5. Voy. L.-S. Mercier, *Tableau de Paris*, nouvelle édition, corrigée et augmentée. Amsterdam, 1783-1789, t. V, p. 196-198, chap. CCCCXXI, *Course de chevaux*.

6. Voy. *Monument du costume physique et moral de la fin du dix-huitième siècle*, par Moreau le jeune, texte par Restif de la Bretonne, revu et corrigé par M. Charles Brunet. Paris, Léon Willem, 1876, in-f°, p. 49.

tera pas ici, cette simple; elle est exotique et le climat ne lui est pas favorable[1]! » Et la pesante *Encyclopédie*[2] tente, en 1786, d'écraser les courses sous la définition suivante : « C'est un défi de plusieurs hommes à cheval à qui arrivera le premier, en courant de toute la vitesse de son cheval, à un but fixé. Les Anglais font fréquemment de ces courses. Il y a quelques années qu'on en faisait à Paris, mais cette mode est déjà passée. »

La République, après avoir proscrit ou exécuté les premiers amateurs de courses, voulut néanmoins reprendre cette mode, mais en l'accommodant à l'antique, comme on le faisait pour tout à cette époque, et en tentant de réunir sur un même programme Atalante et Franconi.

Une plaquette, fort rare et fort intéressante, nous donne sur les courses révolutionnaires et surtout révolutionnisées, les plus curieux détails. Elle a pour titre *Coup d'œil sur les courses de chevaux en Angleterre, avec l'historique des différentes courses françaises au Champ de Mars, les 10 et 23 thermidor de l'an IV et le 1er vendémiaire de l'an V*, par Antoine-Prosper Lottin, libraire[3]. Le programme de chaque journée de fêtes au Champ de Mars comprenait des courses à pied, à cheval et en char, car on tenait beaucoup plus à restituer la glorieuse Olympie qu'à imiter la perfide Albion. Dans les courses à cheval du 10 thermidor an IV, le citoyen Villatte-Carbonnel, montant le cheval normand *le Veneur*, battit le citoyen Henri Franconi, montant le cheval limousin *Azor;* le 28 thermidor, le citoyen Turreux arriva premier sur le cheval normand *le Coursier,* et le citoyen Franconi second, sur le cheval normand *le Général.* Le 1er vendémiaire an V, le citoyen Villatte-Carbonnel obtint, au Champ de Mars, le premier prix et le citoyen Jacqueson (un nom britannique francisé pour la circonstance), le deuxième. Lesdits citoyens portaient pour costume *un pantalon et un gilet avec une ceinture aux trois couleurs;* ils avaient sur la tête une *toque légère, garnie d'une longue plume de couleur différente pour chaque coureur.* Nous trouvons encore dans le *Bulletin décadaire de la République française* le compte rendu de la journée de courses du 1er vendémiaire an VII. L'un des deux vainqueurs s'appelait Alexandre Dubost; l'autre était le citoyen Charles Vernet, l'illustre peintre de chevaux[4].

Nous ne connaissons, sous le premier empire, ni livres ni journaux nous parlant de courses. Tous ceux qui, alors, savaient monter à cheval, chevauchaient à travers l'Europe. Le *Bulletin des lois* et les recueils

1. Voy. *Monument du costume.* Neuwied-sur-le-Rhin, chez la Société typographique, 1789, in-f°, p. 26.

2. Voy. *Encyclopédie méthodique* (Arts académiques, équitation), Panckoucke, 1786, in-4°, p. 89.

3. Voy. A. Lottin, *Coup d'œil sur les courses de chevaux*, etc. Paris, Plassan, an V, in-8, VIII, 76 p.

4. Ces très intéressants documents, relatifs à l'*Histoire des courses pendant la Révolution*, ont été signalés pour la première fois dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, dirigé par M. Lucien Faucou.

officiels nous fournissent seuls quelques textes relatifs aux courses. Mais ce sont pour elles de vrais bulletins de victoire, comme ce décret du 31 août 1805, qui leur donne une existence officielle, au camp de Boulogne, en face de l'Angleterre.

Le roi est revenu, et, avec lui, Monsieur, l'ex-comte d'Artois de la plaine des Sablons. Monsieur, si fidèle à ses dernières amours, ne manquera pas de l'être à ses premiers plaisirs. Sous un tel patronage, les courses, telles que nous les connaissons aujourd'hui, vont enfin être présentées, au Champ de Mars, au public parisien. Et les livres au titre sportif commencent aussitôt à paraître, en petit nombre d'abord, il est vrai. Le premier, *Notice sur les chevaux anglais,* est signé d'un nom bien connu des amateurs de livres de chasse, J.-B. Huzard[1]. Vient ensuite, en 1818, un certain *Newmarket,* collection de mauvaises lithographies, donnant la vie d'un cheval de course. Le texte qui les accompagne, et qui ne vaut guère mieux, est rédigé par Alexandre Dubost, un ancien triomphateur des courses républicaines[2]. Des livres, les courses passent bientôt au théâtre. Le 2 décembre 1818, l'Opéra-Comique donne *les Courses de Newmarket,* paroles de MM. de Jouy et Merle, musique de Strunz, ce musicien étrange à qui le grand Balzac dédia sa *Massimilla Doni.* Après les écrivains, les dessinateurs et les auteurs dramatiques, les inventeurs eux-mêmes s'emparèrent des pauvres courses, et un *économiste,* nommé Armand Séguin, lança dans Paris brochures sur brochures pour proposer ses *régulateurs de classement de vitesse*[3]. Enfin, un grand seigneur, le duc de Guiche, publia sur l'amélioration des races de chevaux en France deux brochures qui font encore loi aujourd'hui[4]. Aux amateurs de courses déjà nombreux, il fallait dès lors une feuille spéciale. Ils la rencontrèrent à moitié dans le *Journal des haras, des chasses, des courses de chevaux,* fondé en 1828 par M. de Rochau, ancien lieutenant-colonel de cavalerie; revue estimable, peu lue aujourd'hui, fondateur oublié.

Le roi Louis-Philippe, en mémoire du duc de Chartres, était tenu de se montrer favorable aux courses. Il chargea toutefois son fils, le duc d'Orléans, de l'exercice d'une protection qui l'eût peut-être embarrassé lui-même. Le prince royal, pendant sa trop courte carrière, sut faire des courses importées sous Louis XVI, réglementées sous l'empire et vulgarisées sous la Restauration, un véritable sport national. Il fut membre fonda-

1. Voy. *Notice sur les chevaux anglais et sur les courses en Angleterre.* Paris, imprimerie Huzard, 1817, in-8, 51 p.

2. Voy. A. Dubost, *Newmarket,* etc. Paris, chez l'auteur, quai de Billy, 18, imprimerie Smith, 1818, in-folio oblong.

3. Voy. dans Quérard, la nomenclature des nombreuses brochures de cet économiste, mort en 1835.

4. Voy. *De l'amélioration des chevaux en France;* Paris, Guiraudet, 1826, in-8, 72 p.; et *Nouvelles observations de M. le duc de Guiche, sur l'amélioration des races de chevaux en France:* Paris, Guiraudet, 1829, in-8, 98 p.

teur de la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France (Jockey-Club). Nous devons nommer les premiers parmi les livres consacrés aux courses sous le règne de Louis-Philippe, deux ouvrages spéciaux dont la publication se rattache à la fondation de cette société : le *Calendrier officiel des courses de chevaux ou Racing calendar français* [1], et le *Stud book français ou Registre des chevaux de pur sang nés ou importés en France*. Détachée de la bibliothèque du cercle, la collection de ces deux recueils est placée, au Jockey-Club, dans le salon du sport, où se trouvent également les périodiques ayant un intérêt spécial pour ceux des membres du club qui s'occupent particulièrement de courses.



Une revue, se rapprochant plus que *le Journal des haras* de nos feuilles sportives actuelles, parut le 1er mai 1834. Elle fut d'abord intitulée *Journal des chevaux et des chasses*. Mais, après la publication de son second numéro, le rédacteur en chef, M. May, ancien officier et duelliste de profession, eut, le 24 juin, la poitrine traversée d'une balle. Le journal reparut l'année suivante, portant un titre nouveau, *l'Éleveur*. Dirigé successivement par le comte de Nompère de Champagny et par M. Noël, il fut en quelque sorte le journal officiel de lord Henry Seymour, qu'il prôna et défendit envers et contre tous, même contre les membres du Jockey-Club [2].

Si les journaux consacrés aux courses n'avaient encore qu'une mé-

1. Voy. au sujet du Calendrier officiel des courses de chevaux et de T. Bryon, son rédacteur, notre étude sur Eugène Süe, clubman (*Portraits et fantaisies*, p. 141).

2. Voy. dans le n° de mars 1836, de bien curieux *Mélanges sur le Jockey's-club*.

diocre importance, presque toutes les feuilles qui surgirent, dans le grand mouvement de presse de la monarchie de Juillet, donnèrent régulièrement un article de sport. Les chroniques anecdotiques et les fascicules humoristiques furent, en outre, tout remplis de propos et de cancans de courses. Dans ses *Lettres parisiennes*, le vicomte de Launay railla doucement, en secouant ses boucles blondes, la *tragédie ridicule jouée à la Croix-de-Berny, devant le tout-Paris prétentieux et anglais,* par nos premiers gentlemen riders[1]. Alphonse Karr fit maintes fois piquer par ses *Guêpes* les *cavaliers plongeurs* de la vallée de la Bièvre. « Le prétexte de ces courses — écrivit-il un jour avec témérité — est l'amélioration des races de chevaux en France. Jusqu'ici, on n'a fait pour l'amélioration de la race qu'estropier et tuer les individus[2]. » Qui donc oserait encore écrire cela aujourd'hui ?

Ainsi exploitées pour faire rire par les rédacteurs de petites gazettes, les courses ne le furent pas moins pour faire frémir par les romanciers en quête de dénouements sinistres. Rappelons seulement le trépas de M. de Merteuil, broyé par son cheval *Captain-Morave*, qui fit verser tant de larmes aux lectrices élégantes de l'*Arthur* d'Eugène Süe.

Signalons ici une amusante plaquette humoristique publiée en 1842, *la Comédie à cheval, ou Manies et travers du monde équestre,* par Albert Cler, illustrée par Charlet, T. Johannot, A. Giroux et E. Giraud, dont plusieurs chapitres sont consacrés aux courses[3]. Une spirituelle vignette de Giraud y représente le célèbre *chariot* de Chantilly, sur lequel les rois du sport se présentaient à la foule avant la construction des nouvelles tribunes.

Mais du chariot de Chantilly, revenons vite aux tréteaux parisiens où, dès les premières années du règne de Louis-Philippe, nous allons retrouver les courses. En 1835, le Vaudeville donne, en effet, *les Courses de Chantilly*, pièce en un acte de Lurine, Alphonse Gautier et Potron. Alphonse Karr en rend compte dans le *Monde dramatique :* « M. de Bourbonne va à Chantilly pour les courses. Que fait Mlle Ernestine, sa maîtresse? Elle se déguise en jockey, met un pantalon ultra-collant et va rejoindre son tyran. La duchesse de Joyeuse, apprenant que M. de Beaumont est allé à Chantilly, se déguise en jockey, met un pantalon plus collant encore que celui de Mlle Ernestine et va rejoindre son amant peu empressé; la baronne *** en fait de même pour le chevalier ***, avec un pantalon plus collant encore que les précédents. Cinq ou six dames se rencontrent dans cette ingénieuse idée[4]. » *Les Courses de Chantilly* ne

1. Voy. Vicomte de Launay, *Lettres parisiennes*, passim.
2. Voy. Alphonse Karr, les *Guêpes*, n° de mai 1841, les *Courses au clocher*.
3. Voy. *La Comédie à cheval*, etc. Paris, E. Bourdin, 1842, in-12, 153 p. La vignette de Giraud représentant le *chariot* de Chantilly, a été reproduite en tête de cet article.
4. Voy. le *Monde dramatique*, t. Ier, p. 151.



RELIURE SPORTIVE DU *CALENDRIER DES COURSES DE CHEVAUX*

Exemplaire de la bibliothèque de Louis-Philippe (Collection du comte de Contades)



furent point imprimées, les effets de *pantalons* perdant d'ordinaire beaucoup à la lecture.

Félix Arvers, le sonnettiste du secret et du mystère, donna, le 8 mars 1839, sur le Théâtre-Français, s'il vous plaît! une comédie en vers, *la Course au clocher*. L'on ne courait toutefois dans la pièce qu'au figuré, et ces dames de la Comédie ne quittèrent point leurs jupes. Leur langage, dans sa poétique familiarité, permet déjà de pressentir Ponsard :

Je viens de voir avec mon oncle de Chauny
Le fameux steeple-chasse (*sic*) à la Croix-de-Berny.
— Vous dites? — Steeple-chasse. — Oui; mais ne vous déplaise,
Je ne saisis pas bien. — Locution anglaise;
C'est, si vous l'aimez mieux, une *course au clocher*[1],
Plaisir dont je suis folle, à ne vous rien cacher.

De Félix Arvers, les malheureuses courses tombèrent en Adolphe Dumas, qui, le 20 mai 1847, fit représenter au Théâtre-Historique *l'École des familles*, comédie en cinq actes, en vers. Dans une leçon prud'hommesque au

Paris sellé, botté, tout caparaçonné,

il le menaçait avant peu, par la faute des courses, des jockeys et des clubs

De ne voir ni Français, ni France, ni Patrie[2].

Théophile Gautier, qui voyait heureusement plus clair dans les choses françaises, vengea aussitôt les courses et les clubmen des attaques du dernier maître d'école dramatique :

Dans une tirade, un personnage de la pièce fait la critique des mœurs actuelles... La comédie de M. Adolphe Dumas est déparée par ce lieu commun indigne de lui. Le Jockey-Club n'est pas, comme on semble le croire communément, une société de jeunes centaures, fashionables jusqu'à la ceinture et chevaux anglais à partir de là. Ils ne passent pas tout leur temps à franchir des fossés, à sauter des haies et des barrières : ils ont un but plus *patriotique :* frappés de la dégénérescence de la race chevaline, dégénérescence telle qu'on a de la peine à faire les remontes de la cavalerie, ils cherchent par l'appât des prix à encourager les éleveurs et à faire prédominer le pur sang, hors duquel il n'y a pas de salut[3].

Malmenées dans les alexandrins bourgeois des comédies, les courses étaient traitées avec plus d'indulgence dans les couplets fantaisistes des

1. Voy. Félix Arvers, la *Course au clocher*, comédie en trois actes et en vers. Paris, 1839, in-8, 77 p.
2. Voy. Adolphe Dumas, l'*École des familles*, comédie en cinq actes. Paris, Michel Lévy, 1848, in-12, 180 p.
3. Voy. Théophile Gautier, *Histoire de l'art dramatique en France*. Paris, Hetzel, t. V, p. 94.

vaudevilles. Le 10 juillet 1846, l'on donna aux Variétés *Sport et Turf, ou les Courses de Chantilly* [1], gentilhommerie en deux actes, de Siraudin et Clairville, dans laquelle Macassar, *coiffeur sportsman*, disait par la large bouche d'Hyacinthe :

Pour quelques-uns, quel bon vocabulaire!
La grammaire anglaise, dit-on,
Leur est beaucoup plus familière
Que celle de monsieur Lhomond.
Je les approuve alors sur ma parole,
Mieux vaut encor dans un *club de jockeys*
Parler français comme un cheval anglais
Que comme une vache espagnole!

Les courses de chevaux, qui déjà sous Louis-Philippe avaient gagné leurs lettres de naturalisation, sous le second empire se trouvèrent si bien françaises, que l'on put songer à des concours internationaux. Le Grand Prix de Paris fut fondé en 1862. Au reste, dès son avènement au pouvoir, l'empereur avait protégé, d'instinct et par goût, les institutions hippiques, sans avoir besoin, comme le roi-citoyen, d'un prince royal qui l'éclairât et lui mâchât la besogne. Et, de plus, il avait près de lui la précieuse assistance d'un maître ès sport, le comte de Morny, l'un des premiers gentlemen-riders de la Croix-de-Berny.

Une feuille ayant les courses pour objet spécial était assurée de trouver à Paris et en province un nombre suffisant de lecteurs. *Le Sport* fut fondé, en 1854, par M. Eugène Chapus. Son directeur, depuis de longues années déjà, traitait les questions de sport et de mode. Il avait publié, dès 1837, *Paris et Chantilly, bulletin des salons, des arts, de la littérature, des théâtres et de la chasse*, et osé donner aux fashionables de 1844 une *Théorie de l'élégance* [2]. Il avait donc qualité pour consacrer aux courses un nouveau journal, et, sous sa direction, *le Sport* put reconnaître, en donnant des chroniques mondaines et littéraires, l'hospitalité que les sujets sportifs avaient reçue pendant de longues années dans les journaux de lettres et de mode. *Le Sport*, par un succès incontestable, qui s'affirma dès le premier jour, provoqua aussitôt l'apparition d'un certain nombre de feuilles similaires. Nommons seulement ici *le Jockey*, fondé par M. Aurélien Scholl, et rappelons, à titre de curiosité, un certain *Jockey-Club, journal illustré de la fashion, du turf, du sport et des compagnies équestres*, rédigé extérieurement au cercle et sur les plus

1. Voy. *Sport et Turf*, etc. Paris, Michel Lévy, 1846, in-12, 51 p.

2. M. E. Chapus a donné, postérieurement à la fondation du *Sport*, deux intéressants ouvrages, publiés dans la Bibliothèque des Chemins de fer, le *Sport à Paris*, Paris; Hachette, 1854, in-12, 316 p.; et le *Turf ou les courses de chevaux en France*, Paris, Hachette, 1854, in-12, 396 p. Ce dernier travail, bien vieilli et démodé sans doute, est néanmoins le meilleur que nous connaissions concernant l'histoire des courses en France. M. Chapus est mort le 18 janvier 1877.

lointains boulevards. Le journal *le Jockey-Club* n'a vécu que peu de temps[1].

Mais les périodiques si nombreux publiés à cette époque doivent être particulièrement consultés pour l'histoire du sport dans notre siècle. Nous ne pouvons ici les indiquer tous, mais il faut citer au moins *le Charivari*, qui relie dans l'humour le règne de Louis-Philippe à celui de Napoléon III; *la Vie Parisienne*, exagérant les ridicules sportifs de la fin de l'empire, mais en observant strictement la perspective exigée par la caricature, et *le Journal pour rire*, s'adressant à un public moins délicat sans doute, mais qui trouvait *bien bonnes* les charges de Grévin et de Draner blaguant les courses. Rappelons encore les albums de Cham et *le Steeple-chase*, réjouissante plaquette, finement illustrée par Daumier, Cham et E. de Beaumont, sur un texte semi-spirituel de Louis Huart[2].

Le roman et le théâtre devaient naturellement s'emparer des courses à l'heure de leur triomphe. Dans l'encombrement des livres et des textes, il nous est impossible de tout mentionner. Nous tenons toutefois à placer dans notre galerie théâtrale du sport ces jolies benoîtonnes de Victorien Sardou, qui jacassaient si follement d'écuries de course *aux boxes d'ébène et aux mangeoires d'argent* :

Et là dedans des chevaux... ah! comme on en rêve... *Montézuma*, *Miss Henriette, le Sapeur!* — Merci, celui-là, je le connais! le boulet malade! Bah! *Gladiateur* aussi. — Et c'est un boulet qui gagne des batailles! — Il y a surtout une pouliche alezan brûlé, avec deux balzanes, comme *Gontran*, l'une devant, l'autre derrière, mais l'encolure bien plus fine et les lignes bien plus longues! Et un avant-main! ah! le joli cheval. — Tu l'appelles? — *Carabine*. — Ah! connue, fille de *Mirliton* et de *Frambroisy!* Elle a couru à Chantilly l'an passé; elle faisait cinquante, et encore très offerts. — Oui! eh bien! avec toutes ses performances, je la prendrais à quinze, moi, et nous la verrons demain sur le turf. — Demain? — Oui, à Versailles, mauvaise piste, mais c'est égal, paries-tu six louis! — I take. — I give[3]!

Nous finirons cette nomenclature des livres et des textes relatifs aux courses par le fameux chapitre de la *Nana*, de Zola, consacré à la journée du Grand Prix de 1870. Nous assistions à ce beau jour de courses, dans lequel le Grand Prix fut gagné, non, bien entendu, par la pouliche imaginaire *Nana*, mais par *Sornette*, appartenant à M. Lafitte, dont les couleurs sont au reste exactement indiquées dans le roman. Nous nous souvenons de l'explosion de chauvinisme qui accueillit la victoire de la pouliche française, et nous nous rappelons l'enthousiasme joyeux de ces

1. Voy. Firmin Maillard, *Histoire anecdotique de la presse parisienne*, deuxième et troisième années, p. 65.

2. Voy. *Ulysse ou les porcs vengés. — Steeple-chase. — Les bals publics*, par Louis Huart. Paris, Garnier, in-12, 100 p. Un Cham, extrait de cette brochure, a été reproduit pour illustrer ce travail.

3. Victorien Sardou, *la Famille Benoîton*. Paris, Michel Lévy, 1866, in-12, p. 44.

derniers jours où l'on chantait *le Bruit de bottes* d'Offenbach sans entendre, de l'autre côté du Rhin, le pas des chevaux d'armes qui allaient fouler avant peu le sol préparé pour nos chevaux de course... Mais revenons au roman, et demandons au chef de l'école réaliste de nous montrer dans son livre, ce que nous percevons à Longchamp, les jours de courses :

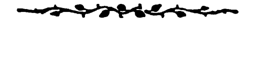
... La piste vide, fermée de ses barrières grises, tournant au loin en un tapis de velours tendre... un oriflamme jaune et rouge, battant dans l'air au haut du mât... les chevaux arrivant un à un avec les jockeys en selle, les bras abandonnés, faisant au soleil des taches claires... le starter aperçu au loin comme un trait noir, abaissant son drapeau rouge... les chevaux passant devant les tribunes dans un ébranlement du sol, ceux qui font le jeu, prenant la tête, les autres en un peloton confus... les jockeys filant dans le soleil à la montée, de profil, tout petits sur les lointains verdâtres du bois... disparaissant derrière le bouquet d'arbres et reparaissant dans un murmure d'observation... puis, au tournant, le peloton arrivant de face dans un coup de foudre... la foule impétueusement jetée aux barrières dans la brutalité dernière d'une colossale partie... cent mille spectateurs tournés à l'idée fixe, brûlant du même besoin de hasard...

Jusqu'ici, nous avions extrait; à présent il vaut mieux transcrire :

On vit alors une chose superbe. Price, debout sur les étriers, la cravache haute, fouaillait *Nana* d'une main de fer. Ce vieil enfant desséché, cette longue figure dure et morte jetait des flammes. Et, dans un élan de volonté triomphante, il donnait de son cœur à la pouliche, il la soutenait et la portait, trempée d'écume, les yeux sanglants. Tout le train passa avec son roulement de foudre, coupant les respirations, balayant l'air, tandis que le juge, très froid, l'œil à la mire, attendait. Puis une immense acclamation retentit. D'un effort suprême, Price venait de jeter *Nana* au poteau, battant *Spirit* d'une longueur de tête.

Voilà assurément, dans les pages consacrées aux courses, ce que nous avons rencontré de mieux. Est-ce parfait? Est-ce absolument exact?... Cela transmet du moins fidèlement au lecteur l'impression que la plupart des spectateurs reçoivent à Longchamp, dans l'insuffisance de leurs connaissances sportives et la distraction de leurs intérêts de joueurs. Ce sont incontestablement les courses telles que la foule les voit et les garde dans sa mémoire. Et l'auteur du roman, sans doute, n'a rien entendu donner de plus.

C[te] G. de CONTADES.





LA CARICATURE

La caricature est à l'ordre du jour : une exposition intéressante des maîtres de la caricature au XIXe siècle vient d'avoir lieu à l'École des beaux-arts, des ouvrages considérables ont été publiés sur cette matière, une monographie spéciale a été consacrée à l'œuvre de Daumier, d'autres livres sont en voie de préparation sur André Gill, A. Coinchon et Willette. Nous croyons le moment opportun pour donner, dans notre Revue, une remarquable étude sur *la Caricature* en général, écrite de verve, par un écrivain d'art estimé, M. Maurice Du Seigneur, qui a étudié la question depuis longtemps, et formé lui-même une précieuse collection de caricatures originales. Nous avons puisé dans ses cartons et nous pouvons, grâce à lui, donner à nos lecteurs comme accompagnement à cet article, des dessins inédits de Gavarni, de Prosper Mérimée et d'Albert Coinchon. Les dessins de Mérimée ont été crayonnés pendant les austères séances du Comité des monuments historiques vers 1865; le croquis de Gavarni intitulé *Moyen âge*, et représentant un rapin chevelu, date de 1830; quant au *Robert Macaire* d'Albert Coinchon, il fait partie d'une série de six grands dessins lavés à l'encre de Chine et destinés par son auteur à l'illustration des *Châtiments* de Victor Hugo. Chaque dessin mesure $0^m,19$ de large sur $0^m,25$ de haut. Les autres sujets représentés sont le portrait du maître, *Nox, Aux morts du 4 décembre, Stella, l'Égout de Rome.*

Nous devons ajouter qu'en publiant cette étude si hardiment tracée, nous nous sommes placé, ainsi que son auteur, en dehors de toutes considérations politiques; les caricaturistes entrent en lice, nous jugeons leurs coups.... de crayon, et leur talent, sans nous préoccuper d'autre chose; ont-ils tort, ont-ils raison? A chacun de juger, l'Histoire en main.



« Qui t'a donné une philosophie aussi gaie? » dit Almaviva, en s'adressant au barbier de Séville, et Figaro de répondre : « L'habitude du malheur, je me presse de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer. »

La philosophie du personnage de Beaumarchais est celle de toute l'humanité, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours; elle a donné naissance à la comédie, à la satire, à l'épigramme, à la caricature. Dans l'antiquité, elle ricane sous le masque d'Aristophane et de Ménandre, de Térence et de Plaute, elle aiguise le stylet d'un Juvénal ou d'un Martial, conduit le pinceau d'un Pauzon

ou d'un Pereïcus, illustre les murs de Pompéi ou d'Herculanum. Au moyen âge et à la Renaissance, elle sculpte les gargouilles des cathédrales, les stalles des chœurs, enlumine le vélin des missels; fait grimacer la camarde devant Holbein, dicte à Rabelais les mirifiques histoires de Gargantua et de Pantagruel; et puis elle inspire à Régnier ses satires, à Molière ses chefs-d'œuvre : *l'École des Femmes*, *le Misanthrope*, *Tartuffe;* elle tente Callot et Ostade, entraîne Hogarth dans les maisons de joie, illumine les rêves de Goya.

Elle est de toutes les révolutions, cette humoristique philosophie, de toutes les barricades, ridiculisant la Ligue dans la satire Ménippée, publiant les Mazarinades, dénigrant le roi soleil et son successeur, Louis *le trop aimé;* elle abat les bastilles, tutoie les dieux et détrône les princes, elle chante, danse et crayonne, allonge le nez à celui-ci, tire la barbe à celui-là, fustige l'un, égratigne l'autre et se moque de tous. Ah! la bienheureuse humanité, elle se gaudit, elle trépigne, elle pouffe, elle rit : elle rit d'un rire inextinguible. Elle rit, donc elle souffre.

Le rire, les larmes, cousins germains : on pleure de joie, on rit de dépit; on se plaint de son bonheur, on raille son infortune.

Après la comédie, la caricature est une des formes les plus communicatives du rire. Comme la comédie, elle réunit la satire, l'épigramme et l'expression burlesque, elle a en moins le mouvement et l'action; mais, par la continuité et l'immobilisation de sa mimique, elle agit avec plus d'insistance sur notre hilarité. On a voulu établir une distinction entre la caricature qui réside seulement dans le grossissement ou l'accentuation de la forme extérieure des individus et la caricature qui, tout en s'attaquant à l'être physique, vise particulièrement l'être moral. Cette distinction me semble spécieuse et pas trop juste; car, du moment où les traits d'une physionomie sont exagérés, les défauts et les vices du personnage sont mis en relief, par la même occasion. Il n'y a pas de caricatures anodines, sortant des mains d'un véritable artiste, bien entendu, et ce sont celles-là que j'ai surtout en vue dans cette étude. Sans avoir recours à une légende explicative, une charge crayonnée hardiment peut devenir une sanglante satire; le dessinateur devient l'explicateur de Gall et de Lavater; ce nez crochu est celui d'un avare, ce nez pointu est celui d'un intrigant, ce nez relevé, celui d'un porcophile ou d'un pornographe; cette bouche pincée appartient à une femme revêche, ces lèvres épaisses à un gourmand et à un sensuel, et les yeux, ce miroir des passions, combien d'intérêts personnels peuvent-ils exprimer! l'orgueil, la jalousie, la colère, l'envie, la cupidité, la dissimulation. Un peintre du commencement de ce siècle, Boilly, a composé une curieuse suite de lithographies intitulées *les Grimaces*, où la déformation des types n'était pas trop flagrante et où la caricature n'existait que par le mouvement imprimé à la physionomie des personnages. Un plus illustre que Boilly, le grand, l'immortel Léonard de Vinci, l'artiste des artistes, le maître des maîtres, ne dédaignait pas la caricature. Il se plaisait à faire de nombreuses charges de tous les types de la société, en accusant fortement les traits saillants de leur profil; il caricaturait ainsi, à travers rues, les grands et les petits, les nobles et les plébéiens, les insolents et les plus humbles, ce qui ne l'empêchait pas, une fois rentré dans son atelier, de peindre la délicieuse tête de sa Mona Lisa, plus connue sous le nom de la Joconde.

La caricature n'est pas d'invention moderne, comme on a voulu longtemps le faire croire, elle remonte à la plus haute antiquité; les Assyriens en ont fait usage dans leurs monuments, les Égyptiens en ont laissé trace sur leurs papyrus; la description n'en est pas toujours très facile, car les acteurs qu'ils mettaient en scène ne se contentaient pas d'échanger leurs têtes contre des têtes de chiens, de singes, d'ânes ou de porcs, mais ils en pratiquaient encore



Croquis d'Albert Coinchon pour *les Douze travaux d'Hercule.*
(Dessin inédit.)

les mœurs faciles. Si vous êtes allés dans les salles du musée égyptien au Louvre, vous avez pu apercevoir la statue en pierre d'un fantoche gratifié d'une énorme tête grimaçante, au nez épaté, à la bouche lippue, à la barbe bouclée; elle surmonte un petit corps, trapu, obèse, c'est le dieu du rire : le dieu Bès. Allez un peu plus loin, dans la galerie, vous le verrez se livrant à une danse caractéristique, le joyeux drille, ricanant à gueule que veux-tu. Ah! le bon petit dieu que c'était là!

Les Grecs nos maîtres, comme on dit à l'Académie, ces fervents admirateurs du beau, de la forme pure, ces incomparables statuaires ont aussi connu le côté grotesque de l'art. C'est Aristote, un ennemi de ce genre de satire, qui nous en a gardé le plus lointain souvenir. Il nous cite trois noms d'artistes : Polygnote, peignant les hommes plus beaux qu'ils ne le sont naturellement : Pauson plus laids; Denys tels qu'ils existent. Pauson, bien entendu, était méprisé du philosophe qui déconseillait la jeunesse de s'arrêter devant ses

œuvres. Aristophane, même, ridiculisa Pauson dans ses comédies; c'était probablement un simple échange d'aménités de ces deux satiriques. Est-ce Pauson qui chargea le premier, est-ce l'auteur des *Nuées*, on ne saurait rien affirmer; ce fut l'incident Dumas-Jacquet de l'époque. Toujours est-il que Pauson était un caricaturiste célèbre, et il a dû avoir une certaine influence, une école de peintres satiristes a dû se former à sa suite, et les fresques de Pompéi et d'Herculanum sont là, comme une preuve évidente du goût des anciens pour la caricature. Les sujets qu'ils affectionnaient n'étaient pas toujours d'une décence exemplaire, les attributs phalliques prenaient des proportions extravagantes et le dieu Priape narguait le sceptre de Jupiter, le trident de Neptune, la fourche de Pluton, le thyrse de Bacchus, la lance de Mars, la flèche d'Apollon. Les Pygmées, ces ancêtres des Lilliputiens, apparaissent dans plus d'une frise, Hercule est leur Gulliver et les aventures du héros de Swift sont en quelque sorte la transposition des héroïques voyages du puissant Alcide. Au musée d'Avignon se trouve une statuette de l'empereur Caracalla, ayant tous les caractères d'un Pygmée dans l'attitude du combat. César Pygmée : traduisez, vous avez Napoléon le Petit.

Tout change, tout tourne, tout se transforme. Priape devient Karagueuz chez les Arabes, Pulcinella chez les Napolitains; Punch chez nos voisins d'outre-Manche. Pourtant le vrai Polichinelle antique se nommait Maccus, et on a, au musée de Moulins, plusieurs spécimens de cette célèbre marionnette. Son compagnon Pappus représentait plus spécialement le fantoche Guignol importé, probablement à l'époque gallo-romaine, à Lugdunum où il est resté.

Une étude détaillée de la caricature antique est encore à écrire; les travaux de M. Vright et de M. Champfleury en ont posé les premiers et excellents jalons qui pourront aider les futurs commentateurs de l'histoire du comique dans les arts anciens. Il en est de même pour la caricature au moyen âge : les sculptures de nos monuments, les enluminures des manuscrits ont été très sommairement envisagées. Il est curieux de constater, à cette époque, la persévérance du côté licencieux des représentations antiques dans les œuvres destinées à orner les églises. Telle gargouille, telle stalle de chœur, tel chapiteau ne pourraient être décrits qu'en langue latine. Le Diable est particulièrement armé de toutes pièces, et les animaux ne se conduisent pas mieux derrière le confessionnal que sur les papyrus égyptiens. Les animaux ont, du reste, rendu un signalé service aux caricaturistes de tous les siècles; on ne peut sans encourir la corde ou le fouet clouer un puissant de ce monde au pilori, vite on cherche un détour, un emblème, une métamorphose; on le change en chien, en âne, en singe ou en porc, on le dégrade en le rabaissant vers la brute.

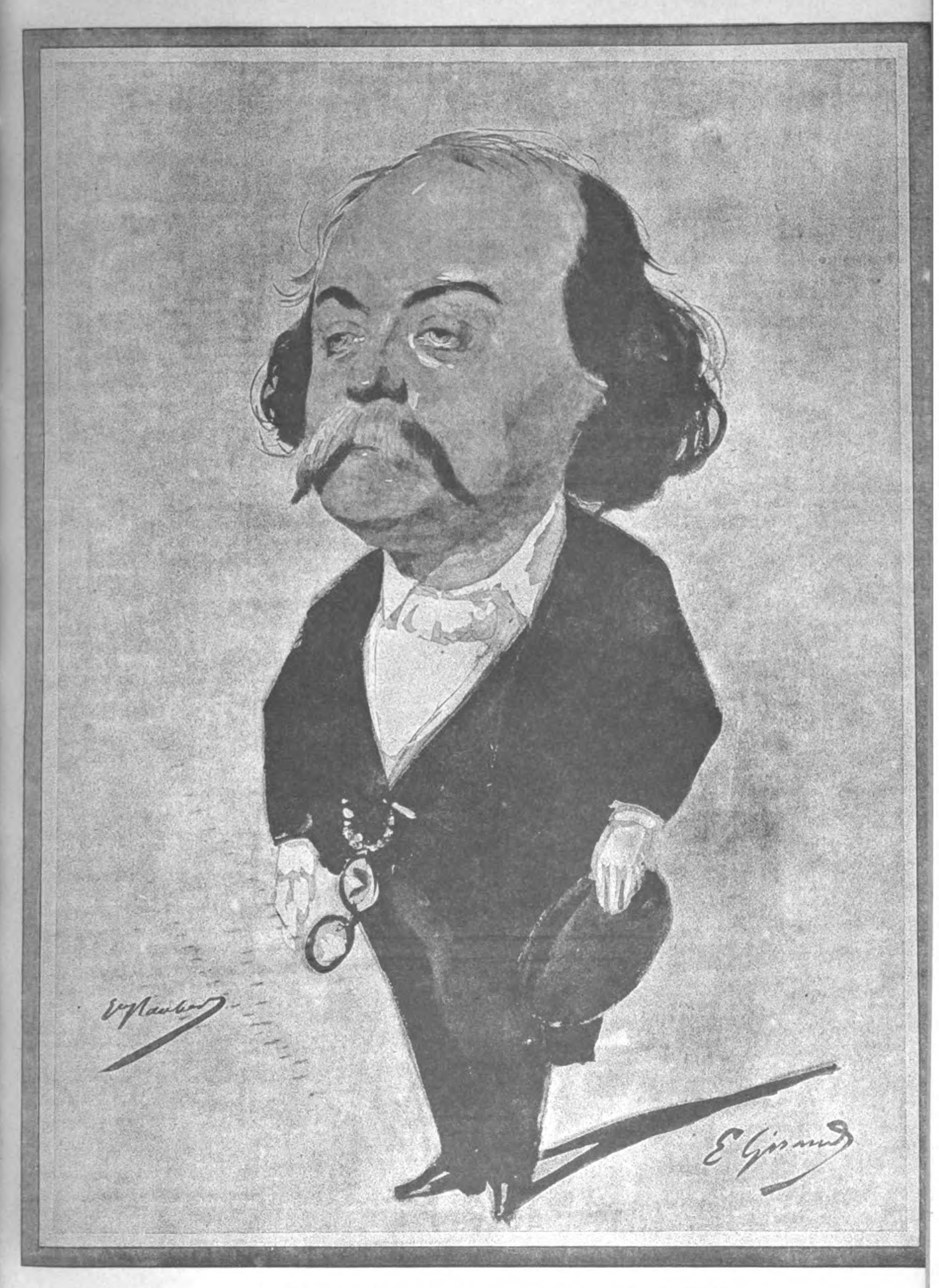
Mais, de toutes les figures grimaçantes du moyen âge, la plus terrible et la plus significative est celle de la Mort; elle mène la grande farandole universelle; tous entrent en danse : papes, rois, empereurs, hérétiques, artisans et esclaves. La camarde agite ses ossements et ricane, avec sa bouche sans lèvres, de la folie des hommes, de leur orgueil et de tous leurs vices. Au XVI[e] siècle, elle trouve dans Holbein le talent de l'artiste uni au génie du penseur, et la terrible pourvoyeuse nous invite à rire de nos misères, en nous en donnant l'exemple.





PORTRAIT CHARGE DE SAINTE-BEUVE

Par Eugène Giraud.



PORTRAIT CHARGE DE GUSTAVE FLAUBERT

Par Eugène Giraud.

Le XVIe siècle fut la première grande période des caricatures politiques et religieuses; Pierre Gringoire, un poète, avait surnommé, en 1515, l'église la mère sotte, le pape était l'homme obstiné. En France, on plaisantait la Ligue et les ligueurs, les moines et les abbés; à Rome, Pasquino et Marforio disaient leurs vérités aux papes. Pourtant le moine Conrad Collin répondait aux hérétiques et Luther était ridiculisé à son tour.

Je passerai vivement sur la caricature au XVIIe et au XVIIIe siècle; sous Louis XIV et sous Louis XV, elle se réfugia dans les Flandres pour plaisanter le vainqueur emperruqué et les maîtresses du roi viveur. Elle rentra en France dans les dernières années de Louis XVI et avec la Révolution.

Suivant les événements, la caricature était agressive ou débonnaire et on la rencontrait jusque dans son assiette; si elle était patriotique, elle avait, pour sûr, oublié le sentiment des arts. Sous l'Empire, fini de rire; la danse des morts a lieu sur les champs de bataille.

Vient la Restauration, le tigre de Corse est conspué; à ce moment-là, pourtant, la caricature relève la tête; Talleyrand et Cambacérès, *nos amis les ennemis*, Cosaques, Prussiens et Anglais, sont cinglés par les lanières de la critique dessinée; Carle Vernet, le fils de Joseph Vernet le peintre des marines, et le père d'Horace Vernet, se fait distinguer entre tous par la liberté de son crayon et la franche allure de sa raillerie. *Le Nain jaune* crée l'ordre de la Girouette et de l'Éteignoir, dans lesquels sont enrôlés la plupart des notabilités de l'époque. On daube sur les jésuites et la sacrée congrégation. La lithographie, nouvellement inventée, vient en aide aux artistes pour répandre d'une façon prompte et facile les inventions de leur verve caricaturale.

Enchaînée sous l'Empire, la caricature ne se releva sous la Restauration que pour renverser le pouvoir qui l'avait affranchie. Charles X tombé, elle ne fait pas longtemps bon ménage avec la monarchie de Juillet. Le bonhomme *Mayeux*, ce bossu gouailleur et insolent, inventé par Traviès, a son franc parler dans *la Caricature*, le fameux journal créé par Philipon, qui compta autant d'amendes que d'illustrations. « Le Diable emporte les fruits, s'écriait Mayeux, Adam nous a perdus par la pomme et La Fayette par la poire! » Cette poire, légendaire aujourd'hui, avait été inventée par Philipon et faite à la ressemblance de Louis-Philippe; elle amena plus d'une fois son trop spirituel créateur devant la cour d'assises. Crayon en main, il improvisa un jour sa défense et traça en pleine audience une série de croquis dont le premier ressemblait parfaitement au roi, les croquis suivants se modifiaient de plus en plus, et, de dégénérescence en dégénérescence, le dernier arrivait à représenter le nouveau fruit défendu. La justice avait ri, elle fut désarmée. Une autre fois, Philipon reparut devant ses juges pour avoir publié un dessin représentant un monument, et quel monument! Il avait tout bonnement placé une poire sur le piédestal encore vacant de l'obélisque de Luxor, avec cette désignation commémorative : Monument expia-poire. — « Le parquet a vu là, dit Philipon, une provocation au meurtre, au régicide; ce serait tout au plus une provocation à la marmelade. » Collaborateur de ses collaborateurs pour les légendes cruelles, Philipon annota souvent les dessins de Traviès, de Grandville et de Daumier.

Daumier, je viens de nommer le plus grand des caricaturistes connus, je

dirai même mieux, un des artistes les plus éminents de notre siècle, comme dessinateur. Ses personnages vivaient de la même vie que ceux de Michel-Ange ou de Jordans, se tordant comme des damnés dans la fournaise politique, ou ventrus et graisseux comme des Silènes gavés par la cuisine bourgeoise. Il n'épurait pas la ligne, le contour, le profil, il dessinait le dedans des êtres; et l'on a surpris Eugène Delacroix faisant des croquis d'après ses charges *de baigneurs*. On devinait la structure interne de ses fantoches, leurs os et leurs muscles, qu'ils fussent en caleçons de bains ou revêtus de jaquettes et de pantalons. Le dessin de Daumier est le vrai dessin, le dessin des maîtres, aussi puissant qu'une peinture, pour rendre le mouvement et l'expression.

L'œuvre de Daumier est considérable, Durand-Ruel en a fait une exposition particulière en 1878, alors que le grand artiste, presque aveugle et dans une grande gêne, ne pouvait plus tenir un crayon et avait besoin de trouver auprès de lui des amitiés sincères et secourables. Il en trouva, chose rare, et entre autres celle du brave Corot qui se conduisit envers lui comme le meilleur des frères.

C'est là que nous avons revu le défilé des juges et des avocats, des Robert Macaire et des Bertrand, des Don Quichotte et des Sancho; et cette sinistre lithographie de *la rue Transnonain*. Elle représente l'entresol d'une maison qui a été envahie par les protecteurs de l'ordre; des cadavres jonchent le sol, épouvantablement tragiques. Ah! Daumier n'est plus là le caricaturiste jovial et narquois, ce n'est plus un Martial, mais un Juvénal, un Holbein, un Goya.

Traviès avait stigmatisé, par un dessin non moins terrible, une phrase fameuse prononcée à la tribune par le général Sébastiani. Il avait représenté un champ de carnage, au-dessus duquel on voyait planer les oiseaux de proie, et au-dessous on lisait, comme une ironique légende écrite de la main de Némésis, la phrase même de ce soudard : *l'ordre règne à Varsovie;* et, comme corollaire à cette satire vengeresse, le dessinateur Grandville représente, plus tard, un sergent de ville essuyant son épée rouge de sang et disant : *l'ordre règne aussi à Paris*. Le chef-d'œuvre de Grandville est l'ouvrage intitulé *les Métamorphoses du jour;* tel est l'avis de M. Victor Fournel et c'est aussi le nôtre. « Personne, ajoute-t-il, n'a mieux étudié que lui, par quelle série de rapports intimes la physionomie humaine peut se lier à celle de l'animal et trouver dans celle-ci un miroir grossissant qui en accuse et en souligne les défauts.... Grandville joignait à la vive et rapide intuition du ridicule, l'exactitude patiente et presque minutieuse du miniaturiste, au goût de la réalité étudiée de près, le goût de la fantaisie. De là son originalité spéciale, c'était un homme d'imagination et un homme à idées, un amuseur et un raisonneur. »

Elle fut splendide, la pléiade caricaturale du journal de Philipon; outre Traviès, Daumier et Grandville, je dois rappeler les noms de Charlet, le père des troupiers et des invalides, Decamps, l'illustre peintre, Raffet, Bellangé, Devéria, Pigal, Henri Monnier, le sarcastique et amusant créateur de Joseph Prudhomme (cette création fut le plus beau jour de sa vie); et enfin Gavarni, le spirituel observateur des mœurs du jour, ce Balzac au petit pied des coulisses de la comédie humaine.

Le dessin de Gavarni a de l'élégance, il se ressent même parfois de la

gravure de modes, il n'a pas l'ampleur de celui de Daumier, ni la recherche de celui de Grandville. « Gavarni n'avait pas au surplus le sens de la caricature, a écrit M. Georges Duplessis; à Daumier et à Traviès appartenait cette aptitude particulière qui consiste à rendre grotesque un visage en exagérant certaines parties au détriment d'autres que l'on diminue. » Si Gavarni est inhabile à mettre en saillie les traits de ses personnages, il excelle à donner à leurs attitudes l'expression de la vie même, à les faire s'exprimer chacun dans un langage spécial, et à en dire plus en deux lignes jetées sous un croquis, qu'un écrivain moraliste en un long chapitre. Rappelez-vous plutôt ces légendes célèbres :

Deux partageuses causent avant de s'endormir : « Ma chère, les hommes, c'est farce! toujours la même chanson... Une femme à soi seul. »

Et l'autre, en s'étirant les bras, lui répond : « Toqués! ils sont toqués. »

Une vieille lorette, devenue mendiante, à un bourgeois qui lui fait l'aumône : « Charitable Mo'sieu, que Dieu garde vos fils de mes filles! ».

Dans la vie de jeune homme, deux étudiants couchés sur l'herbe se font leurs confidences :

« C'était une femme que j'ai bien aimée.

— Farceur! tu l'as gardée quinze jours!

— Mais je lui ai fait la cour deux ans! »



Moyen âge.
(Dessin inédit de Gavarni.)

Au bal masqué : Réflexions de deux pierrettes regardant d'une galerie dans le parterre. « Y en a ti des femmes, y en a ti, et quand on pense que ça mange tous les jours que Dieu fait! c'est ça qui donne une crâne idée de l'homme. »

Et les enfants terribles.

Nº 1. — Maman, c'est mosieu...., tu sais ce mosieu qui a ce nez.

Nº 2. — C'est vous qu'êtes le grand sec qui vient toujours pour dîner? Mosieu, papa n'y est pas.

Nº 3. — Maman a écrit à Mosieu Prosper et papa a vu la lettre. Oh! il était joliment en colère, papa... parce que maman a fait une faute.

N° 4. — La canne que papa a trouvée l'autre jour dans l'armoire à maman, le jour qu'il était si en colère, elle est bien plus belle que la vôtre.

Gavarni, comme vous le voyez, était surtout un humoriste, un maladif du sentiment, riant du bout des lèvres et dessinant du bout de la plume.

Combien sont différentes les légendes de Cham, deuxième fils du comte de Noé, elles sont de la haute bouffonnerie, sa charge est un pistolet chargé de gros sel, faisant plus de bruit que de mal; ses personnages sont des pantins taillés à coups de serpe, ébouriffés, hirsutes, habillés comme quatre sous, ouvrant des fours pour rire et des robinets pour pleurer; les femmes ont, avec lui, des tignasses à la place de cheveux, des sacs de son en guise de seins, des mains comme des battoirs et des pieds à dormir debout.

Les charges de Cham ont rempli pendant trente ans *le Charivari*, *l'Illustration*, *le Monde illustré*, et pendant trente ans il a reproduit le même concierge, le même pochard, le même tourlourou, le même rapin, et, pendant trente ans aussi, il a fait se pâmer, d'un rire bienfaisant, les collégiens en vacances et les habitués des cafés.

Le commencement du second empire fut une époque défavorable à l'épanouissement de la caricature, Cham et Bertall étaient les seuls que pouvait supporter le nouveau gouvernement : leurs charges anodines n'ébranlaient pas le trône. Daumier dut mettre une sourdine à ses rancunes politiques, et se venger sur les propriétaires béatement bêtes, sur les concierges, ces *tyrans du cordon*. Il y eut bien Nadar et Carjat qui n'auraient pas demandé mieux que de faire de la caricature politique, mais ils durent se résoudre à braquer leurs objectifs sur les célébrités du jour, et à les caricaturer dans *le Journal amusant* ou dans le journal *le Boulevard*.

Le *Journal amusant* fut la grande ressource du crayon libre : Grévin y célébra *la cocotte*, en se créant un genre à part; sous l'Empire, la grisette était morte, morte avec Musset et Mimi Pinson, la lorette végétait et agonisait avec la dame aux camélias; vive la cocotte! la cocotte aux toilettes aussi extravagantes que celles d'une princesse de féerie, coiffée à la chien, maquillée, rembourrée, rivalisant postérieurement avec la Vénus hottentote, se faisant les cils avec des épingles enfumées, cascadant, bastringuant sur l'air des lanciers, et trouvant que l'Empire, c'était très chic!

Puis ce fut *la Vie parisienne*, illustrée par Marcellin, qui donna le ton; les châteaux de province prenaient les mœurs de Mabille et de Musard; les femmes du monde fillassaient et les filles posaient aux duchesses. Une chanteuse célèbre par ses gaudrioles faisait répéter ses chansons à une duchesse célèbre par ses attelages. Paris s'amusait comme un fou!

Et nulle part la caricature politique n'osait relever la tête lorsque, en 1865, Henri Rochefort écrivit ses articles dans *le Soleil*, un journal nouvellement apparu au firmament de la presse. Un astre en appelle un autre, et ce fut alors que se leva *la Lune*, journal comique, illustré et colorié, à 10 centimes. La qualité artistique du coloris n'était pas très supérieure et donnait bien peu l'aspect de la réalité aux binettes contemporaines s'étalant en première page. « Mais que voulez-vous, a dit Gavarni, déjà nommé, faut bien montrer des images à l'homme, la réalité l'embête. »

La Lune paraissait toutes les semaines, et les charges étaient signées d'un nom jusqu'alors inconnu qui devint rapidement célèbre, elles étaient signées André Gill. Ce n'est pas sans raison que nous avons rapproché de ce nom celui de Henri Rochefort, car vous allez voir comment le caricaturiste a coopéré en même temps que le pamphlétaire à l'ébranlement du régime impérial.

Le dessin de Gill d'abord un peu hésitant, maladroit presque, acquit bientôt une ampleur et une désinvolture magistrales. Le procédé de reproduction adopté par Gill, laissait à son œuvre la spontanéité de son coup de plume indépendant et sûr de lui-même. La gravure sur bois dénature trop souvent l'œuvre du dessinateur et la lithographie l'empâte; l'autographie laisse au trait sa valeur exacte, quand le trait est conduit par une main exercée et dessinant surtout avec franchise. Gill fut un des maîtres de l'autographie.

L'autographie attira l'autographe, car l'Empire exigea, à cette époque, l'autorisation préalable du caricaturé, pour permettre la mise en vente de sa binette. Aussi trouvons-nous de curieux *permis de charge*, au bas des pages de *la Lune*.

Timothée Trimm écrit : « Vous me demandez un autographe; Laubardemont demandait cinq lignes de l'écriture d'un homme pour le faire pendre! voilà pourquoi je ne vous en donne que quatre. »

Signé Léo Lespès.

Victorien Sardou autorise *la Lune* à publier sa charge. « La charge étant, par comparaison, dit-il, le meilleur moyen de faire passer l'original pour très beau. »

Emile de Girardin s'exprime ainsi :

« Si je refusais à *la Lune* l'autorisation que la loi l'oblige à me demander, je contredirais tout mon passé, car ce serait admettre la censure et reconnaître ce que je ne reconnais pas : l'inégalité entre la plume et le crayon. »

Et cet autre de Frédérick-Lemaître :

« *Lune,* fais la charge des jeunes ! le temps se charge de celle des vieux. »
Avril 1867.

Frédérick-Lemaître.

Ce fut en avril 1867 qu'André Gill dessina la fameuse caricature de Louis Veuillot, celui-ci n'avait voulu donner qu'une autorisation verbale. Quand il se vit transformé en archange boxeur, avec des ailerons de canard dans les épaules, une auréole couronnant sa face grêlée comme une écumoire, le saint personnage hurla de colère, cria à l'impiété, au sacrilège et fit condamner le journal *la Lune* par les tribunaux.

A partir de ce jour-là, Gill était célèbre, on cherchait dans ses caricatures un sens caché et malicieux; le portrait de Ricord opérant les amours eut un grand succès, celui de Laferrière fit rire les malins; aux jolies actrices de Paris, il offrait le fruit de Paris du bon côté. Et puis, vint le dessin à sensation, la première caricature politique des lutteurs masqués avec cette légende : « Il est expressément défendu aux 500,000 lecteurs de *la Lune* de voir dans cette lutte de l'homme rouge et de l'homme noir, aucune insidieuse allégorie; qu'ils n'oublient pas que certaines actualités nous sont interdites »,

et, pour plus d'explication on devinait, inscrit sur la culasse d'un canon jeté à terre, le mot : Mentana.

« Tonnerre de Dieu! s'écria le ministre de la guerre; on se moque de nous; l'homme rouge, c'est Garibaldi, l'homme noir, c'est le pape, vite, un bâillon, une corde, qu'on supprime *la Lune* », et un jugement conforme à ce souhait fut rendu. Entre temps, Gill taillait plus aiguë la pointe de son crayon et publiait, en grande page, le portrait authentique de Rocambole, l'homme aux deux visages, forçat et dandy; en pliant l'image en deux, on retrouvait,



Quelques-uns de la Bibliothèque de l'Arsenal en 1870.
(Croquis inédit d'Albert Coinchon.)

dans la partie de droite, la parfaite ressemblance de l'empereur Napoléon.

La Lune, supprimée, fut remplacée par *l'Eclipse;* même format, même composition, même dessinateur; le succès du nouveau journal ne fut pas moindre.

De 1867 à 1870, la vogue de la caricature coloriée fit éclore de nombreuses feuilles rivales, aucune d'elles n'a subsisté. Elles se nommaient : ***le Drôlatique, le Monde pour rire, la Fronde, le Calino, le Bouffon, le Diogène, le Géant, la Charge, le Masque, la Marotte, la Comète, le Bonnet de coton, Belphégor, l'Indépendance parisienne, Polichinelle, le Vase étrusque, l'Auvergnat, le Philosophe.*** (Dans ***le Philosophe***, dont la collection est très rare, se trouvent des caricatures et des compositions drôlatiques de notre grand peintre Jean-Paul Laurens, dont le talent austère et sérieux contraste avec ces fantaisies de jeunesse.)

L'Eclipse remplaça donc *la Lune*, elle passa plus d'une fois à travers les mailles du filet de la censure. Les contemporains défilèrent l'un après l'autre dans cette galerie grotesque. Gill l'inventif ne négligeait pas une seule occasion de turlupiner les gens de l'Empire; Veuillot réapparaissait maintes fois masqué d'une écumoire; Ollivier, Darimon, Belmontet faisaient leurs cabrioles devant le public. La censure irritée et penaude voulait trouver des allusions à toutes les charges de *l'Eclipse*, et n'attendait que le moment favorable pour frapper à nouveau, lorsque, le 9 août 1868, parut le *fameux melon*, intitulé M. X....? Les initiés disaient : c'est le portrait de Delesveaux; la censure y voulut voir une charge obscène, et voici l'innocent cantaloup traîné devant la justice. André Gill a chansonné son infortune dans une jolie brochurette imprimée en vert, la couleur de l'espérance. Nous ne rappellerons point cette longue complainte sur l'air de *Fualdès*.

Rappelons les titres des charges de Gill les plus remarquées : *l'Homme de neige*, *la Jeune Phrygienne jouant avec l'aigle*, *le Garde rural*, *Courbet allumant sa pipe avec le ruban rouge*, *Nélaton sur la vessie*, et *le Groupe Carpeaux*. Ces deux derniers dessins furent faits en collaboration avec Albert Coinchon. Coinchon était un délicat, un raffiné, et la charge grossière lui répugnait. Il se plaignait même souvent, avec amertume, d'être obligé de faire de grosses têtes; il trouvait, avec raison, que le côté jovial de la caricature doit exister bien plutôt dans la libre allure du crayon que dans la déformation par trop flagrante de l'être humain. Son œuvre la plus connue est la délicieuse bouffonnerie des douze travaux d'Hercule, où nous voyons le grassouillet fils d'Alcmène, dans ses pérégrinations héroïques, traité avec le sans-gêne dont usait Toppfer envers *M. Jabot* ou *le docteur Festus*. C'est aussi dans le curieux journal *la Parodie*, publié en 1869, qu'il faut aller chercher les charges humoristiques de ce jeune artiste si plein de vie et de gaieté, qui devait tomber le même jour que Henri Regnault, sur le champ de bataille de Buzenval. En feuilletant ces pages, nous trouvons de lui un commencement d'*Iliade burlesque*, plaisantant agréablement l'enseignement académique, et deux macabres fantaisies dont l'une, intitulée *le grand veneur* (*légende allemande*), semble être la prophétie de la fatale guerre de 1870.

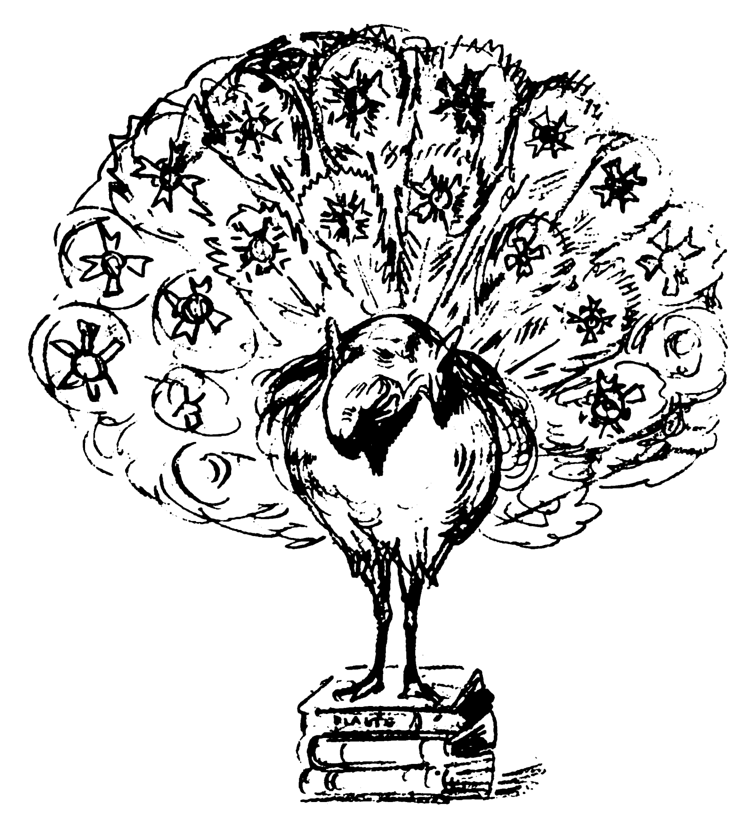
1870! le canon tonne, les défaites succèdent aux défaites. André Gill bat la charge contre les Prussiens et proclame la République dans de grands dessins patriotiques.

En septembre, Paris ferme ses portes, *l'Eclipse* s'éclipse, mais les caricatures abondent en feuilles volantes. Toute une armée de crayons railleurs et vengeurs sort de terre, pour proclamer la chute de l'Empire. La satire de l'indignation était bien pardonnable à cette heure; mais vers quelle abjecte licence ne s'est-elle pas laissée entraîner, hélas! Pendant la guerre et la Commune, il parut près de trois mille caricatures : environ quatre cents sur l'Empire, deux cents sur les Prussiens, deux cents sur l'Assemblée nationale, deux cents sur Thiers et l'Orléanisme, cent sur le clergé, etc.

J'ai fait le catalogue descriptif de cette collection de la caricature à cette époque, c'est un long travail qui, s'il était publié, offrirait un vif intérêt aux collectionneurs. Je vous avouerai, en toute sincérité, que ces multiples figures grimaçantes, exécutées par des mains plus ou moins expérimentées, repassent

devant mes yeux comme un fantastique cauchemar et ce n'est pas sans terreur que j'évoque leur souvenir. L'art tenait peu de place dans les élucubrations caricaturales de ces heures anxieuses; elles n'avaient pour excuse que l'état de surexcitation mentale, de fièvre obsidionale où se trouvait une population énervée et affamée.

Parmi toutes ces pièces dessinées ou gravées, je n'en connais qu'une seule



Un Immortel. — M. N..., traducteur de Plaute.

(Dessin inédit de P. Mérimée.)

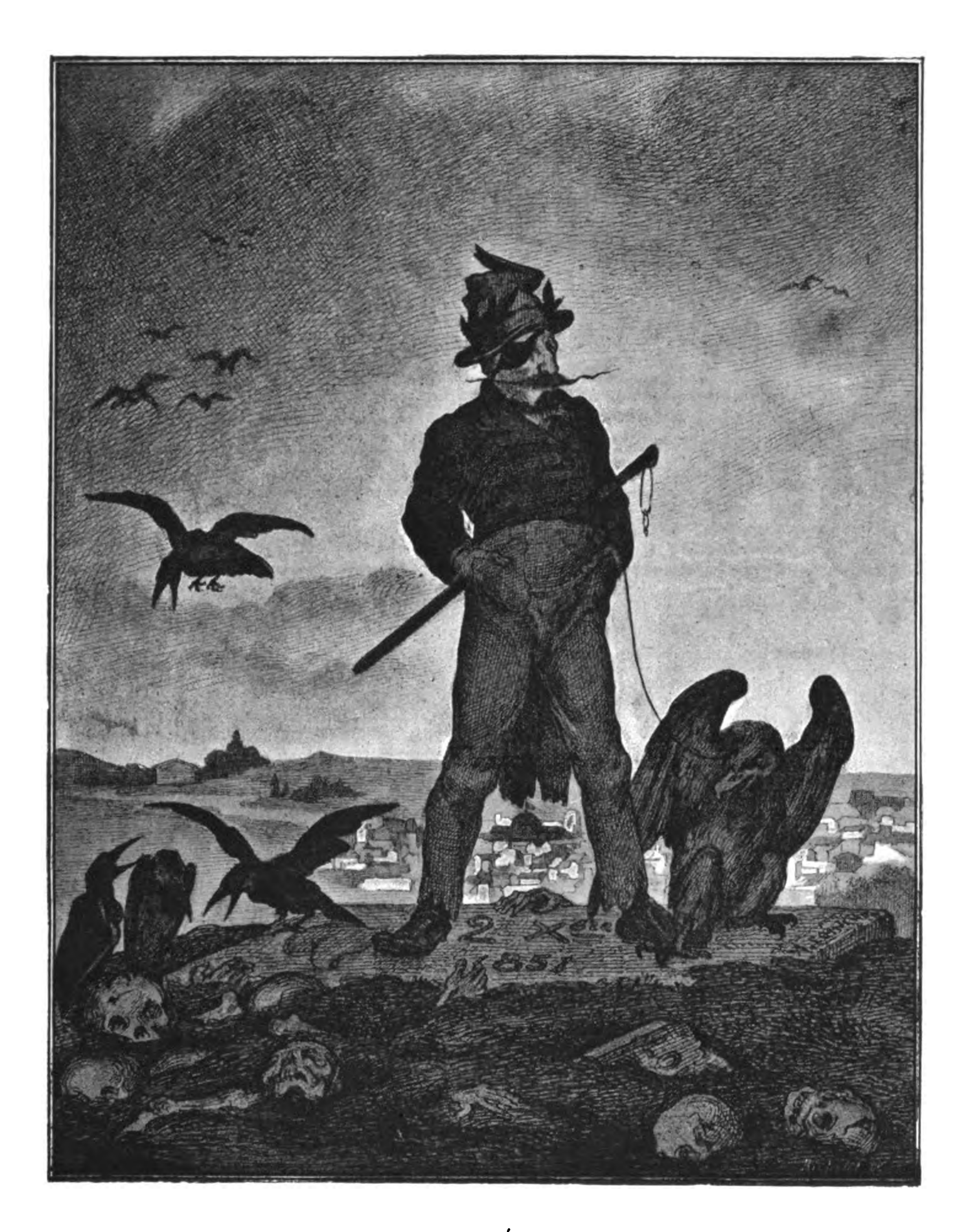
qui se soit élevée à la hauteur d'une œuvre d'art véritable, encore n'a-t-elle pas été reproduite par la gravure, ni mise dans le commerce. Le dessin en question a été composé quelques jours avant la fatale journée du 19 janvier 1871, et son auteur avait l'intention de le faire figurer dans une série d'illustrations pour *les Châtiments* de Victor Hugo. Il représente le Robert Macaire impérial aux bottes éculées, debout sur une pierre funéraire où se trouve gravée cette inscription : 2 Décembre. Le César, dont le couvre-chef défoncé est feuillagé de lauriers, tient en laisse son aigle; ce n'est point l'aigle radieux qui plane dans l'azur, c'est l'oiseau carnassier qui dispute sa ration aux corbeaux voraces. Et, comme avec un funèbre pressentiment, sur le bas de la pierre tombale, l'artiste a signé son nom : *Albert Coinchon.*





LE JUGEMENT DE PARIS

Dessin inédit D'ALBERT COINCHON (Collection de M. Maurice Du Seigneur).



APOTHÉOSE

« Robert Macaire avec ses bottes éculées! »
V. HUGO. *Les Châtiments*.

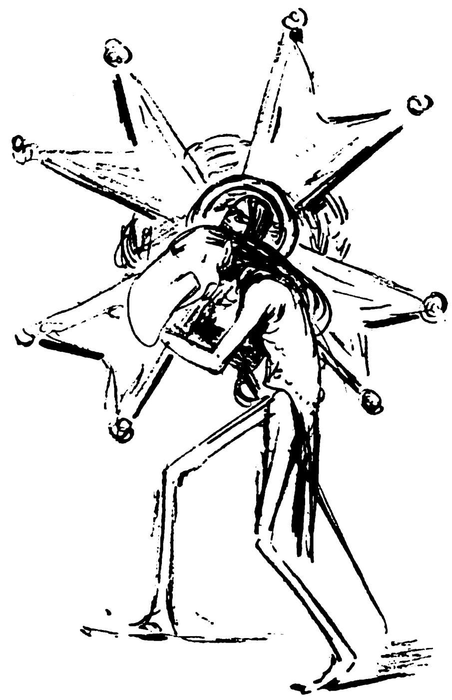
Dessin inédit D'ALBERT COINCHON (Collection de M. Maurice Du Seigneur).

L'Eclipse renaquit à la fin de 1871, passa en d'autres mains en 1876. *La Lune rousse* parut alors; malgré la verve endiablée d'André Gill, son directeur, elle ne réussit pas avec autant de succès qu'on aurait pu le croire; sous l'ordre moral, en 1877, cette nouvelle feuille eut à soutenir contre la censure une lutte semblable à celle que *la Lune* avait soutenue du temps de l'Empire. Gill, de guerre lasse, publia le fameux dessin que voici. Il porte comme légende : *Cramponne-toi, Guguss', v'là qu'ça recommence!* Vous voyez l'artiste, avec l'air souriant et narquois, recevant sur son sein commère la Lune, tout effarée; celle-ci se sauve devant un monstre, aux dents de scie, à l'œil luisant, c'est la terrible paire de ciseaux des censeurs, montée sur des serres de vautour, qui se dirige gloutonnement vers les jupes de cette pauvre petite lune, de cette Roussotte persécutée.

A côté de cette multitude de caricatures dessinées par des gens du métier qui se sont contentés, pour passer à la postérité, de faire de l'esprit sur le dos de leurs contemporains, quelle curieuse collection il y aurait à former avec les caricatures jetées sans prétention, sur la première feuille de papier venue, par des hommes illustres, savants, historiens, poètes, romanciers, et par des peintres de l'art noble, grands prêtres de l'école académique, et par des architectes sérieux, et par des archéologues plus sérieux encore. Victor Hugo, Alfred de Musset, Théophile Gautier, Prosper Mérimée, Jean-Paul Laurens, Viollet-le-Duc, entre autres, n'ont pas résisté à la tentation d'esquisser, avec la plume ou le crayon, les portraits-charges de leurs confrères ou de leurs amis; le peintre Eugène Giraud a réjoui, pendant des années, les soirées du surintendant des beaux-arts, M. de Nieuwerkerke, en lavant, à l'aquarelle, de grands portraits-charges des invités du Louvre. Les séances de l'Institut, les comités de sociétés savantes, et, en général, toutes les assemblées où se discutent les questions les plus sérieuses sont de véritables officines de caricatures; les doctes membres de ces réunions ont soin, il est vrai, de faire le sacrifice de leurs productions artistiques; mais il se trouve heureusement, parmi eux, des collectionneurs qui arrachent à ces déchirantes hécatombes quelques-unes de ces feuilles où le caricaturiste improvisé a souvent déployé plus de brio, de verve et de mordant que le dessinateur de profession.

Depuis une dizaine d'années, la caricature politique jouit d'une liberté excessive qui a retiré les trois quarts de son mérite à cette satire du crayon; après avoir été fine et incisive, adroite à se faire comprendre à demi-mot, à faire deviner sa grimace sous un masque, elle est devenue brutale et grossière, débraillée et quelquefois pire. Mais, à côté de ce sans-gêne et de ce sans art, quelques dessinateurs ont trouvé le moyen de rajeunir la vieille édentée qui s'est fourbue à jouer le rôle de sorcière de Macbeth; une jeune caricature svelte, narquoise, ennemie des grossissements monstrueux, preste comme un clown, fantaisiste comme une ballade à la lune, a secoué sa jupe pailletée sur la tristesse de notre époque, et jeté des poignées de *confetti* dans le carnaval de notre parlementarisme : feuilletonniste du crayon, elle détaille, en plusieurs chapitres, les mirobolantes odyssées et les cabrioles de ses héros, ou bien, si elle a quelques moments de mélancolie, elle va les oublier sous de vertes tonnelles, en compagnie de l'ami Pierrot, et fait rire jusqu'au père Bazouge, ce croquemort échappé de la danse d'Holbein.

Trois noms d'artistes viennent sous ma plume pendant que j'évoque ce lutin capricieux, ce sont les noms de Robida, Caran d'Ache et Willette. Willette est-il bien un caricaturiste, n'est-il pas plutôt un philosophe comme Gavarni, un poète comme Banville, un artiste pas comme un autre? Il me faudrait pas mal de lignes pour élucider la question comme elle le mérite, et je me réserve ce prochain plaisir.



M. N... portant la croix sur son dos.
(Dessin inédit de P. Mérimée.)

En attendant, la caricature ne semble pas être près d'avoir dit son dernier mot; elle est destinée, par sa nature même, à se transformer éternellement.

Admettons, un instant, qu'on renonce un jour à cette parodie crayonnée, pensez-vous que la nature représentée telle qu'elle est, ni plus belle, ni plus laide, ne soit pas suffisamment instructive et suffisamment gaie. L'homme n'a pas besoin de faire de grimaces pour nous faire rire, il n'a qu'à se livrer à ses passions, à ses manies, à ses ambitions, à ses vices.

L'étude du cœur humain et du visage humain sera un éternel objet d'hilarité pour les élèves de Démocrite et de Figaro, et il y en aura toujours, car *il faut bien se hâter de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer.*

MAURICE DU SEIGNEUR.



CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

LA BIBLIOTHÈQUE DE M. L'ABBÉ BOSSUET

Etes-vous collectionneur, ami lecteur? Connaissez-vous toutes les jouissances qu'il y a à *éplucher* un catalogue, à tracer des marques deci, delà, à comparer l'article décrit avec celui que vous possédez vous-même, et à rencontrer enfin le desideratum si longtemps cherché, l'édition rare qui faisait l'objet de vos rêves?

Suivez-moi donc, amis des livres : nous allons causer *bouquins!*

Les *philistins* nous plaisantent : laissons-les dire; ils nous poursuivent de leurs sarcasmes : méritent-ils qu'on leur réponde?

Or donc, pour entrer dans mon sujet, le printemps nous ramène tous les ans à la salle Silvestre, et, cette année, le *clou* de la saison (je ne parle pas des ventes de l'*Hôtel*), le *clou* de la saison, dis-je, aura été la vente de la bibliothèque de M. l'abbé Bossuet.

L'annonce de la vente de la bibliothèque de M. le curé de Saint-Louis-en-l'Ile a fait beaucoup jaser. « Pourquoi cette réalisation? » disait-on dans le monde des bibliophiles. — Et l'on se perdait dans les conjectures les plus extraordinaires. Mais la cause était toute simple, et la véritable explication devait tourner tout entière à la louange du vénérable pasteur de cette vieille paroisse. En effet, entraîné par son zèle charitable et l'affection pieuse qu'il a pour son église, M. l'abbé Bossuet s'est vu dans la nécessité de faire argent de sa chère collection pour parer aux dépenses des réparations de son église et assurer, après lui, le sort des fondations charitables qu'il a établies dans son quartier.

Dire que l'opération a été conduite avec bonheur, — je parle au point de vue *affaire*, — non, ce ne serait pas la vérité. Pressé du désir de s'acquitter, peut-être poussé par certaines influences regrettables, M. l'abbé Bossuet a traité à forfait avec un libraire, au commencement de l'année 1887, pour une somme que les uns fixent à 70,000 francs et que d'autres élèvent jusqu'à 85,000. Quelle qu'elle ait été, c'était, en tout cas, un prix bien minime

relativement à celui qu'il aurait pu tirer de sa bibliothèque, s'il avait été mieux conseillé : et la preuve, c'est que le libraire, après avoir écrémé la collection et vendu à l'amiable les plus beaux articles qu'il y avait trouvés, a retiré 50,000 francs de la vente aux enchères. Pour ne citer qu'un exemple, nous ne mentionnerons ici que l'ouvrage célèbre rédigé par Henri VIII contre Luther (*Assertio septem sacramentorum*, 1521, in-4°), dont un magnifique exemplaire, portant la signature du roi, a été coté 10,000 francs par le libraire dans son catalogue, et provenait, dit-on, ainsi que d'autres livres remarquables, de la bibliothèque qui nous occupe.

Mais les *affaires* sont les *affaires;* nous n'avons pas à insister sur ce sujet; c'est de la collection *parisienne* de M. l'abbé Bossuet que nous devons plutôt entretenir les lecteurs du *Livre.*

Le catalogue[1] est, ma foi, un petit monument bibliographique, et sa rédaction fait honneur au libraire qui l'a publié. Les amateurs de l'histoire de Paris devront lui en avoir de la reconnaissance, car ils ne manqueront pas d'y puiser des indications bibliographiques utiles, et le plus souvent assez sûres. Ce catalogue laisse, en effet, bien loin derrière lui ses devanciers; il dépasse par le nombre, par la classification, ceux qui étaient dejà célèbres pour l'histoire de Paris : Faucheux (1853); Gilbert (1858); Fournier (1880); Bonnardot (1886), etc., etc.

La classification adoptée a été presque calquée sur celle qu'a créée et employée, pour la bibliothèque Carnavalet, notre excellent maître et ami Jules Cousin, dont le sens critique et le jugement sûr se retrouvent toujours dans les travaux auxquels il se consacre.

Le catalogue a été divisé en onze chapitres généraux :

I. — Histoire générale.
II. — Histoire physique et naturelle.
III. — Histoire topographique et monumentale.
IV. — Histoire religieuse.
V. — Histoire civile et administrative.
VI. — Histoire judiciaire et de la police.
VII. — Histoire des lettres, des sciences et des arts.
VIII. — Histoire des mœurs et des costumes.
IX. — Fêtes et divertissements.
X. — Environs de Paris.
XI. — Bibliographie.

Chacun de ces chapitres a été divisé, en outre, en un certain nombre de paragraphes : sous-titres empruntés au catalogue de la Bibliothèque Carnavalet.

Une des difficultés que devait d'abord rencontrer le rédacteur du catalogue de M. l'abbé Bossuet, c'est celle qui consistait à *meubler* — à peu près propor-

1. Catalogue des livres relatifs à l'histoire de la ville de Paris et de ses environs, composant la bibliothèque de M. l'abbé L. A. N. Bossuet, curé de Saint-Louis-en-l'Isle. Paris, Damascène Morgand, 1888, in-8°, III-384 p. 2326 n^{os}. Salle Silvestre, 9-21 avril 1888; commissaire-priseur : Me Maurice Delestre.

tionnellement — toutes ses divisions. Pour que l'on atteigne ce but, il faut qu'une bibliothèque *parisienne* soit nombreuse, plus nombreuse que ne le sont généralement les bibliothèques particulières. C'est pour parer à l'inconvénient qu'il y aurait eu à laisser des lacunes importantes que le libraire a cru devoir ajouter un certain nombre de numéros qui ne figuraient très probablement pas dans la bibliothèque qu'il avait achetée. Tels sont, par exemple, un certain nombre d'articles dans le chapitre de l'histoire des mœurs (nos 1724 à 1892); dans les *Entrées* (nos 1890 à 1989); dans le paragraphe consacré aux détails de l'histoire morale — et immorale — de la capitale (nos 2067 à 2082). Car ce dernier paragraphe, si pauvre qu'il soit, a cependant été aussi, croyons-nous, l'objet de quelques interpolations.

Dans le premier chapitre du catalogue, nous rencontrons d'abord presque tous les grands classiques de l'histoire de Paris : un Corrozet, de 1550, en maroquin de Trautz-Bauzonnet (n° 4), qui s'est vendu 255 francs, et un autre de 1561, en maroquin à mosaïque de Lortic (n° 5), qui a atteint le prix de 79 francs. Les *Antiquitez de Paris*, de Dubreuil (1608), en maroquin rouge de Thibaron (n° 7), 45 fr.; le même ouvrage, édition de 1612, avec le *Supplément* latin, n'a pas dépassé 40 fr. Les *Antiquitez* et les *Annales* de Malingre (nos 16 et 18) ont été adjugées, les unes à 15 francs et les autres à 8 francs. C'est le prix habituel de ces ouvrages peu estimés. Un Sauval en grand papier (n° 21), 61 francs; fort bel exemplaire recueilli à ce prix abordable par un libraire bien avisé. Pourquoi le magnifique exemplaire de Lebeuf (n° 26) n'a-t-il pas dépassé le prix de 130 francs? La réimpression de cet excellent ouvrage, presque entièrement achevée maintenant, avec tables, par Fernand Bournon, pèse évidemment sur les cours de l'édition originale.

Les Germain Brice se sont assez bien vendus : 41 francs l'édition de la Haye, 1685 (n° 57), et 20 francs l'édition en 4 volumes de 1752 (n° 61). Négligeons les ouvrages secondaires, mais ne manquons pas de citer la *Description de Paris* de Beguillet, dont un exemplaire in-8° s'est vendu 83 francs (n° 68), tandis qu'un exemplaire en grand papier, in-4°, n'a atteint que le prix de 93 francs (n° 291). Les deux éditions de *la Guide de Paris* du sieur de Chuyes (1647 et 1634, nos 76 et 77), 110 et 55 francs. Ce sont les prix habituels de cet ouvrage curieux, le plus ancien qui ait été publié sous le titre de *Guide*, mot qui s'employait au XVIIe siècle au féminin.

Dans ce chapitre, nous trouvons encore (n° 148) *la Relation du siège de Paris* de Pigafetta, avec le plan (Rome, 1591, in-4°), payée 755 francs par le duc d'Aumale, et aussi bien d'autres articles que nous ne pouvons énumérer et dont les prix ont été presque tous en rapport avec l'intérêt qu'ils offraient pour l'histoire et la description de Paris.

J'ai été étonné, je l'avoue, de certaines lacunes importantes que j'ai constatées dans les premières pages du catalogue de M. l'abbé Bossuet. J'ai été frappé, par exemple, de l'absence d'éditions de Corrozet antérieures à 1555, ainsi que du manque de plans rares qui auraient dû se trouver dans cette belle collection. Il est vrai que les chapitres suivants nous réservent des compensations. Voici, en effet, sous le n° 286, un *Viator* (*De artificiali perspectiva*, 1521, in-fol. goth.) qui a été adjugé à Claudin 470 francs; un *Du Cerceau* (n° 348), 600 francs, sans compter des lots de pièces curieuses sur les monuments en

général, ou sur le Louvre, les Tuileries, le Palais-Royal, et autres monuments publics, en particulier.

J'aurais fort à faire s'il me fallait donner ici le détail de tout ce que possédait M. l'abbé Bossuet sur l'histoire religieuse ; il faut bien, faute de place, me contenter de citer — un peu au hasard — le beau *Bréviaire* de 1736 (nº 387, 4 vol. in-4º, mar. rouge anc.), avec ses curieux frontispices représentant des vues de Paris, payé 33 francs par un amateur qui assistait lui-même à la vente ; un *Missel* de 1505 (nº 394), 155 francs ; la *Vie de saint Éloi*, précieux manuscrit du xivᵉ siècle (nº 541), payée 1,250 francs par la ville ; le *Manuel de la grande phrairie des bourgeoys* (nº 558), adjugé à 505 francs ; un autre *Manuel* de la confrairie de la Vierge Marie (nº 562), vendu 300 fancs, etc. Parmi les ouvrages spécialement relatifs à Notre-Dame, je citerai la dissertation sur la *Dédicace* de cette église (nº 610, 1496, in-8º goth.) poussée par un amateur jusqu'à 150 francs et adjugée à un libraire au prix de 155 francs.

Voici, sous le nº 720, *les Constitutions des filles pénitentes*, imprimées par Marnef vers 1500 ; ce volume s'est vendu 710 francs. La bibliothèque Carnavalet a fait, parmi ces numéros, d'excellentes acquisitions : laissant de côté les articles qui dépassaient un prix raisonnable, son représentant agissait avec un discernement et un sang-froid dont on ne peut que le louer. Je n'oserais dire que ce système ne nous a pas laissé quelques regrets, à nous qui voudrions voir cette chère bibliothèque s'enrichir de raretés et d'ouvrages précieux, mais nous sommes heureux de constater que son budget est en très bonnes mains : avis à ceux qui seraient tentés de critiquer la manière dont est cultivé ce « jardin » où, suivant le mot de son conservateur, les *Parisiens* aiment tant à « papillonner ».

C'est la Ville qui a payé 505 francs les *Ordonnances royaux* de 1528 (nº 984) ; c'est aussi la Ville qui a acheté, en grande partie, les statuts de corporations compris entre les nºˢ 1068 et 1142. Quelques-uns de ces articles se sont bien vendus un peu cher, mais il y avait là une occasion dont il était bon de profiter, pour des pièces et des volumes dont la réunion est devenue difficile.

Les nºˢ 1150 à 1212 nous présentaient les ouvrages sur la Charité, l'Assistance publique et les Hôpitaux. Là encore, ample moisson pour la Ville. Ce qui se rapportait aux *compagnies de charité* de Saint-Louis-en-l'Ile (nºˢ 1162-1166, à l'exception du nº 1164, qui a été adjugé à la Ville) a été racheté par M. l'abbé Bossuet pour sa paroisse. Disons aussi, puisque nous l'avons omis à son rang, que le lot sur l'île Saint-Louis (nº 105) a aussi été racheté par son ancien propriétaire, tandis qu'un autre lot (nº 749), sur la paroisse du même quartier, est entré à Carnavalet (133 francs).

Sous le nº 1206, on a vendu pour 64 francs une très curieuse pièce gothique : un avis de l'évêque de Langres recommandant aux pèlerins « l'hôpital S. Jacques du hault pas pres Paris où ils sont logés et benignement soubtenuz » et aussi aux personnes charitables d'y faire des dons et aumônes. S. d., vers 1500. Félicitons le rédacteur du catalogue d'avoir, avec beaucoup de flair bibliographique, reconnu dans ce placard oblong (0,20 × 0,07 centimètres) une pièce de format in-4º. C'est très exact. Ce qui l'est moins, c'est de se figurer que cette pièce est « certainement unique ». Qu'elle soit rare et



curieuse, nous y souscrivons volontiers; mais il est bon que l'on sache qu'elle se trouve aussi à la Bibliothèque nationale, à Carnavalet, et que nous-même nous la possédons dans notre modeste collection parisienne. Quelques exemplaires de ce placard ont été trouvés, dans un plat de reliure par Lortic, il y a une dizaine d'années; celui-ci les a vendus à Voisin, qui les a mis dans le commerce, et leur existence a été signalée à la Société de l'histoire de Paris par M. A. Longnon, en 1878. S'il faut leur assigner une date précise, ils sont, croyons-nous, de 1517.

Mais voilà que nous nous arrêtons en chemin; reprenons, si vous le voulez bien, l'examen du catalogue qui nous intéresse. Les nos 1429 à 1606 comprennent l'Université avec ses collèges anciens et nouveaux, ainsi que les Facultés. Cette partie s'est généralement vendue assez cher; mais mon observation ne s'applique pas à l'*Histoire de l'Université* de Du Boulay (n° 1432, *Paris*, 1065-2673, 6 vol. in-fol. basane), qui a atteint le prix de 500 francs, car c'est un ouvrage fort rare et que je trouve digne de ce prix. La majeure partie de ces articles a été achetée par Picard, qui avait, croit-on, des commissions pour la bibliothèque de l'Université.

Des nos 1643 à 1671, bons ouvrages sur l'imprimerie et la librairie parisiennes : un *La Caille* (n° 1644) s'est vendu 21 francs, tandis que l'*Édit de 1686*, édition de 1731, in-12 (n° 1651), s'est vendu 36 francs. La *Catalogue* de Lottin (n° 1660) s'est vendu 66 francs et la *Chronologie des curés de saint Benoît*, ouvrage important pour l'histoire des imprimeurs célèbres qui habitaient sur cette paroisse, a été adjugée à 35 francs (n° 1661). Ici, je demande la parole pour un fait personnel, et je chercherai noise au rédacteur du catalogue qui a décrit l'ouvrage comme portant le nom de son auteur, Jean Brulé, alors que cet exemplaire est anonyme, comme tous les autres. Croyant avoir découvert une édition non encore citée, j'ai failli l'acheter, quand je me suis aperçu à temps que je poursuivais tout simplement un double d'un livre que je possédais déjà.

Les *Tableaux de Paris* et l'*Histoire des mœurs* sont portés sous les nos 1724 à 1892. Rien de particulier à signaler dans cette série tout entière intéressante. L'exemplaire du *Ménagier de Paris* (n° 1871) était fort beau dans sa reliure de Trautz-Bauzonnet. Il s'est vendu 150 francs.

Les *Fêtes* et *Entrées* n'ont pas été vivement disputées. On approchait de la fin de la vente; chacun des enchérisseurs de la première heure avait vu son bordereau s'enfler et ses ressources diminuer. D'un autre côté, la Ville possède déjà bon nombre de ces articles, aussi l'*Entrée d'Henri II* (n° 1901) n'a-t-elle pas dépassé le prix de 405 francs et celle de *Charles IX* (n° 1910) le prix de 365 francs. Nous regrettons que la Ville n'ait pas acheté le n° 1900 : *Entrée de François Ier* en 1514. C'est une pièce très rare, et le prix de 740 francs, sans être très raisonnable, n'était peut-être pas non plus exagéré... Mais les libraires et les amateurs passeront, tandis que Carnavalet ne passera pas... et l'occasion se représentera.

La série théâtrale et musicale était plus nombreuse qu'on aurait pu le prévoir : je ne m'en plains pas, je le constate. Il y avait là naturellement à faire pour Sapin; il a payé — entre autres articles — un Almanach des Spectacles de Duchesne, bien complet, 220 francs (n° 2024), ce qui n'est pas trop

cher, parce qu'on y avait joint 14 volumes de l'Almanach de 1822-1838, qui n'est pas commun.

Les ouvrages et pièces sur les environs de Paris (n° 2083 et suivants), avec leurs prix de 3, de 5, de 8, de 10 et de 20 francs, — et plus encore, — se sont, en général, vendus assez cher. Cela tient au développement du goût pour les études locales, goût qui se répand et se généralise heureusement de jour en jour davantage. Ainsi, la ville de Saint-Denis a acheté, pour sa bibliothèque municipale, une bonne partie des articles qui pouvaient l'intéresser.

A signaler dans ce chapitre une « Grande galerie de Versailles, de Le Brun et Massé (Paris, imp. roy., 1752, grand in-folio, dos et coins mar. rouge, tête dor., reliée par *David*), qui s'est vendue 160 francs (n° 2295), et le petit livret explicatif (n° 2296), relié en mar. bleu, qui s'est vendu 25 francs.

La dernière vacation se terminait par quelques ouvrages bibliographiques qui ont atteint, en général, des prix assez élevés.

J'ai, je crois, dépassé les limites que le directeur du *Livre* m'avait assignées pour le compte rendu de cette vente intéressante. Ai-je tout dit? Non, tant s'en faut. Je vois combien j'ai omis d'articles intéressants; je vois aussi, en marge de mon catalogue, des rectifications qu'il eût été bon de signaler. Sans que l'on puisse en faire un crime au rédacteur de ce document, certaines dates erronées, certaines fautes typographiques eussent dues être rectifiées; elles pourraient faire croire à l'existence réelle d'éditions imaginaires; exemple : le *Citoyen désintéressé*, qui est daté de 1778, sous le n° 357, alors qu'il n'existe qu'une seule édition, celle de 1767-1768, en 2 vol. in-8. J'aurais voulu aussi consigner ici quelques anecdotes sur cette vente; elles ne manquent point. En voici aussi un exemple : sur un mot dit *en l'air* et, croyons-nous, sans grande conviction, par l'expert, on a répété que certains ouvrages en copies manuscrites modernes — fort bien exécutées, ma foi — avaient été calligraphiés par Mme Saqui, de sautillante mémoire. Je ne sais quels étaient, à cet égard, les talents de la célèbre danseuse; mais ce que je puis affirmer, c'est que j'ai examiné de près presque toutes ces copies, et que je n'en ai pas vu qui portassent une indication quelconque en ce genre. Toutes portaient, au contraire, des dédicaces de personnes absolument étrangères à l'art chorégraphique... Ici, c'est un vicaire, heureux d'être agréable à son curé; là, une paroissienne, reconnaissante d'un service rendu... Touchants témoignages dont nous aimons à retrouver les traces dans ces épaves maintenant dispersées!

PAUL LACOMBE, Parisien.

NOTA. — La place nous fait défaut pour passer en revue les grandes enchères de la vente La Carelle. — Notre collaborateur Jules Brivois en entretiendra nos lecteurs dans la livraison de Juillet.









LES BOURBONS BIBLIOPHILES



N a compté les grands capitaines, les soldats valeureux que la maison de Bourbon a donnés à la France, depuis Pierre Ier, arrière-petit-fils de saint Louis, qui tomba à Poitiers, jusqu'à Jean II qui vengea son aïeul en battant les Anglais à Formigny; depuis ces deux d'Enghien dont le jeune front fut illuminé l'un par la gloire de Rocroy, l'autre par celle de Cérisoles, jusqu'à l'aide de camp de Dumouriez à Valmy et au vainqueur d'Abd-el-Kader. Nous entreprenons une tâche bien différente, celle d'énumérer les bibliophiles que la maison de Bourbon posséda parmi ses princes. Ils sont presque aussi nombreux que les guerriers, et l'on peut dire que chez eux l'amour des livres le disputa à l'amour des armes; quand ces deux passions ne se partageaient pas également leur cœur.

I

Il faut remonter jusqu'au XIVe siècle, jusqu'aux anciens ducs de Bourbon, descendants immédiats de Robert de Clermont, pour trouver la première trace de l'amour que ces princes eurent de tout temps pour les livres. Dans la ville de Moulins, capitale de leur duché, ils avaient réuni de bonne heure une riche collection de livres, qui rivalisait avec celle que les rois de France de la maison de Valois commençaient, vers la même époque, à réunir eux-mêmes dans la grosse tour du Louvre. Nous voyons la femme de Louis Ier, Marie de Hai-

naut, morte en 1354, posséder déjà de beaux livres, et son nom se lit sur un manuscrit du roman de *Lancelot* que possède la Bibliothèque nationale. Mais le véritable fondateur de la bibliothèque des ducs de Bourbon à Moulins fut le petit-fils de cette princesse, Louis II, dit le Bon, qui mourut en 1410, et dont la sœur, Jeanne de Bourbon, épousa Charles V.

Si Raoul de Presles, un contemporain, nous représente le roi de France « estudiant continuellement en divers livres et sciences », le chroniqueur Jean Cabaret nous montre son beau-frère, le duc de Bourbon, se faisant « lire à son disner continuelement les gestes des très renommez princes jadis roys de France et d'autres dignes d'honneur ». Laurent de Premierfait, qui traduisit pour lui, et sur son désir, les deux traités de Cicéron sur la Vieillesse et sur l'Amitié, l'a loué « d'aimer et hanter les livres » autant que « les hommes raisonnables ». D'autres auraient peut-être demandé au roi de France des fiefs et des seigneuries ; lui, il lui demandait des livres ; c'est ainsi, comme le constate M. Léopold Delisle dans son histoire du *Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, qu'il se fit donner par son neveu, Charles VI, dont il fut l'un des tuteurs, deux beaux volumes de la librairie du Louvre, un Tite-Live en 1392, et une Bible en 1397. Sous lui, la librairie de Moulins devint « l'une des plus belles et considérables » de l'époque. Elle était riche en « nombreux vélins couverts de velours rouge et tanné, garnys de fermaux de leton, de boulhons et de carrees ».

Le petit-fils de Louis II, Charles Ier, qui, bien qu'époux d'Agnès de Bourgogne, fille de Jean sans Peur, embrassa le parti du roi de France contre le parti bourguignon, contribua beaucoup à la paix d'Arras et mourut en 1456, a laissé un magnifique témoignage de son amour pour les livres. C'est le précieux armorial où sont figurés les blasons et les châteaux du Bourbonnais, de l'Auvergne et du Forez, et qu'il fit exécuter par son héraut Guillaume Revel.

Jean II, son fils (1426-1488) et successeur, ne fut pas seulement célèbre par ses victoires de Formigny, sur les Anglais, et de Gy, sur le comte de Roucy, capitaine de Charles le Téméraire, qui vinrent puissamment en aide à la politique de Louis XI, dont il avait épousé la sœur, Jeanne de France ; il aima aussi et protégea les savants.

Diligit et doctos doctior ipse viros,

dit un vers de Paulus Senilis. C'est pour lui que fut copié, vers 1480, le bel exemplaire de *la Danse des aveugles* et de *l'Abusé en court*, où figurent vingt-trois écussons de la famille de Bourbon. N'étant encore que comte de Clerment, c'est-à-dire très jeune, il possédait déjà un beau manuscrit italien de *la Divine Comédie*.

Deux frères du duc Jean II, Charles, cardinal de Bourbon, mort en 1488, et Louis, bâtard de Bourbon, amiral de France, mort en 1486, ont droit également au titre de bibliophiles : le premier par *la Complainte de la ville de Lyon* et *l'Évangile grec* qui porte sa devise : N'ESPOIR NE PEUR ; le second, par une traduction des *Stratagèmes de Frontin*, et surtout par une *Vie de Jésus-Christ*, par Ludolfe, copiée par Gilles Rechard, où se trouve un portrait de ce prince. (Bib. nat., ms. 177-179 F. F.)





Au duc Jean II, mort sans postérité légitime, succéda son frère Pierre II, sire de Beaujeu (1439-1503). L'époux un peu effacé de cette Anne de France, fille de Louis XI, si célèbre dans l'histoire sous le nom de dame de Beaujeu, fut un très délicat et très passionné bibliophile, s'il ne fut pas le plus grand politique de sa maison. Il enrichit sa librairie de Moulins de la collection remarquable des ducs de Nemours, qu'il avait achetée de Jean d'Armagnac, fils du décapité, avec les comtés de Murat et de Carlat, et, en 1467, à la mort de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, son oncle maternel, il sut obtenir quelques manuscrits de la fameuse bibliothèque que ce prince avait formée à Bruges. « Les manuscrits qu'il faisait exécuter, dit M. Leroux de Lincy, étaient aussi remarquables par la beauté des miniatures qui les décorent que par l'habileté des calligraphes qu'il employait. » Parmi ceux qui sont parvenus jusqu'à nous, il faut citer *l'Histoire universelle*, écrite en 1364 par Mathias du Rivau, et *les Antiquités*, de Joseph, illustrées de douze belles miniatures de Jehan Fouquet. Ce fut lui aussi qui plaça dans la librairie de Moulins une cinquantaine de volumes imprimés sur vélin « en molle », comme dit l'inventaire du temps, chefs-d'œuvre de la typographie naissante. Sur ses livres on voit son écusson aux armes de Bourbon, brisées d'un lionceau de sable sur la partie supérieure de la bande. Plusieurs aussi portent la devise : ESPÉRANCE, écrite de la main de son secrétaire François Robertet. C'est en sa personne que finit la lignée masculine de ces premiers ducs de Bourbon, dont le titre et les biens passèrent à la branche des Bourbons-Montpensier par le mariage de l'héritière de la branche aînée avec Charles III, comte de Montpensier.

Le fameux connétable de Bourbon ne fut pas lui-même sans donner ses soins à l'accroissement de la bibliothèque de ses prédécesseurs, malgré les soucis et les mécomptes d'une politique qui devait lui être fatale. L'éducation très lettrée que lui fit donner la veuve de Pierre II, Anne de France, devenue plus tard sa belle-mère, par son mariage, en 1505, avec la fille de cette princesse, Suzanne de Bourbon, avait contribué sans doute à développer en lui ce goût délicat. Il fit exécuter pour son usage et pour celui de sa femme plusieurs manuscrits. C'est à lui que l'on doit probablement l'idée de ce *Recueil d'emblèmes, de proverbes, d'adages, d'allégories et de portraits, dessins à la gouache et en couleur, accompagnés de devises en prose et en vers*, que fit faire pour lui ce même François Robertet, secrétaire du défunt sire de Beaujeu, frère du fameux Florimon Robertet, ministre des rois Louis XII et François I[er], et qui fut lui-même, sous Charles VIII, secrétaire et bibliothécaire des rois de France.

Au folio 139 recto de ce volume (Bibl. nat. F. La Vallière, 414), on voit le portrait de Charles de Bourbon à cheval, armé de toutes pièces, galopant l'épée haute, tel qu'il était à la bataille d'Agnadel.

Avant d'acquérir par son mariage la bibliothèque des ducs de Bourbon à Moulins, Charles de Bourbon possédait en propre celle que les comtes de Montpensier avaient réunie à leur château d'Aigueperse, et qui s'était elle-même enrichie de plusieurs volumes des comtes de Clermont et de Sancerre ornés de leurs armes : *au 1 et 4 d'or au dauphin d'azur ; au 2 et 3 d'azur à la bande d'argent côtoyée de deux cotices potencées et contre-potencées d'or, avec lambel de gueules à trois pendant sur le tout.*

L'on sait comment la révolte du connétable de Bourbon amena en 1523 la confiscation de ses biens. La librairie de Moulins fut comprise dans cette confiscation. Après avoir été soigneusement inventoriée par Pierre Antoine, commissaire du roi, en présence de Mathieu Espinete, chanoine de Moulins, garde des livres du duc de Bourbon, elle fut réunie à celle du roi, déposée alors au château de Fontainebleau. C'est de là que nous sont parvenus les soixante-seize manuscrits splendides que M. Léopold Delisle signale parmi ceux de la Bibliothèque nationale comme ayant appartenu aux anciens ducs de Bourbon.

Aux Bourbons-Montpensier, descendants de Jean Ier, duc de Bourbon, et de Marie de Berry, éteints en la personne du connétable de Bourbon, succédèrent, comme chefs de la maison de Bourbon, les Bourbons-Vendôme, issus eux-mêmes de la branche des comtes de la Marche dont l'origine remontait à Louis Ier, premier duc de Bourbon, fils de Robert de Clermont. C'est de Charles de Bourbon, comte, puis duc de Vendôme en 1515, mort en 1537, et de François d'Alençon, que descendent, par son fils Antoine de Bourbon, roi de Navarre, toutes les branches de Bourbon qui subsistent aujourd'hui, et par son autre fils, Louis de Bourbon, prince de Condé, les branches éteintes de Condé, de Soissons et de Conti.

Les Bourbons-Vendôme, eux aussi, aimèrent les livres et en formèrent de belles collections. Telle fut celle du château de Vendôme, dont le domaine était entré dans leur maison, dès 1364, par Catherine, comtesse de Vendôme, femme de Jean Ier de Bourbon, comte de la Marche. Antoine de Bourbon, devenu roi de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret, l'enrichit sans doute d'une partie des livres des anciens souverains de Béarn. Le Père Jacob, dans son *Traité des plus belles bibliothèques*, affirme en effet, après La Croix du Maine, que la bibliothèque des rois de Navarre « étoit autrefois conservée à Vendôme ». Ce qui est certain, c'est que son frère, le célèbre cardinal de Bourbon que les ligueurs firent roi sous le nom de Charles X, et qui mourut en 1590, fut un des plus passionnés collectionneurs de livres du XVIe siècle. « Il a laissé, dit le même P. Jacob, cette mémoire à la postérité d'avoir été le plus grand amateur des gens de lettres et des livres qui fut en son temps. »

Ses livres, qui étaient « excellemment reliés en maroquin », furent légués par lui, vers 1580, à la maison professe des Jésuites de la rue Saint-Antoine, qu'il avait lui-même établie sur l'emplacement de l'ancien hôtel d'Anville. Ils furent dispersés lors de la première expulsion des Jésuites en 1595. Son neveu, Charles III de Bourbon, deuxième cardinal de Bourbon, fils du premier prince de Condé, qui lui succéda sur le siège archiépiscopal de Rouen, et mourut en 1694, à trente-deux ans, n'aima pas moins passionnément les livres. Il fut le restaurateur de la belle bibliothèque formée au château de Gaillon par le cardinal d'Amboise. Ses livres étaient uniformément reliés en maroquin bleu ou rouge, la tranche dorée, sur le dos ses armes : *de France, avec une cotice de gueules pour brisure*, et un médaillon représentant un lis au naturel avec la devise : CANDORE SUPERAT ET ODORE.

II

L'avènement de Henri IV, chef de la maison de Bourbon, au trône de France, donne un caractère nouveau à l'amour des Bourbons pour les livres : c'est au profit de la France même que cette passion s'exerce. A la fin du règne de Charles IX, la bibliothèque formée à Fontainebleau par François Ier avait été rapportée à Paris, où elle courut de très grands dangers pendant les troubles de la Ligue. Dès le début de son règne Henri IV porta sur elle sa sollicitude et la fit déposer dans le collège de Clermont, de la rue Saint-Jacques, abandonné par les Jésuites, puis installer en 1604, lors du rappel de ceux-ci, dans le cloître des Cordeliers. En 1609, il avait conçu le projet de lui consacrer une magnifique salle dans le nouveau collège de France qu'il voulait faire construire. Henri IV accrut beaucoup aussi la bibliothèque du collège des Jésuites de Lyon, si nous en croyons le P. Jacob. « La plus célèbre bibliothèque de la ville de Lyon, dit-il, est celle du collège des PP. Jésuites, qui pour la quantité de ses livres ne cède à beaucoup de France ; car elle se peut vanter d'avoir plusieurs livres qui viennent de la libéralité du grand roy Henry IV. » Dans sa librairie particulière, Henri IV avait des livres nombreux et choisis, qu'il faisait luxueusement relier. Ils portaient tous, sur les plats, l'écu de France accolé de celui de Navarre, et au-dessous, soutenue de deux rinceaux, la lettre H couronnée. Le tout entouré des colliers des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, et souvent surmonté d'une couronne royale.

Si nous en croyions M. Édouard Fournier, Louis XIII aurait relié des livres de ses mains royales. Ce qui est certain, c'est qu'il aima les livres. Ceux qu'il posséda furent presque tous reliés en maroquin vert fleurdelisé, par Clovis Ève, puis par Antoine Ruette. Dans l'écusson royal dont ils sont marqués, l'H de Henri IV est remplacé par un L. Louis XIII, lorsqu'il rétablit la religion catholique en Béarn, fonda à Pau un couvent de capucins, auquel il donna « la très magnifique bibliothèque des rois de Navarre, ses prédécesseurs, qui sert, dit le P. Jacob, d'un rare ornement à ce couvent ».

Son frère, Gaston, duc d'Orléans, qui mourut à Blois, en 1660, à l'âge de cinquante-deux ans, après avoir cabalé toute sa vie, soit contre Richelieu, soit contre la régente, fut un excellent bibliophile tout en étant un très mauvais politique. Peut-être est-ce par repentir et amende honorable pour ses conspirations qu'il légua à son neveu, Louis XIV, « son cabinet plein de raretés de tout genre ». Pour un bibliophile, un tel legs partait du cœur. En conséquence de sa libéralité, cinquante-trois de ces précieux manuscrits furent portés en 1667 à la bibliothèque du roi.

C'est au palais du Luxembourg, sa demeure, que Gaston avait réuni ce cabinet qui ne comprenait pas seulement des livres et des manuscrits, mais encore des médailles, des miniatures, des estampes, etc. Le P. Jacob en est émerveillé. « Ce prince, dit-il, donne de l'étonnement et de l'admiration à toute l'Europe, pour la connaissance qu'il a des médailles anciennes ; et je puis dire de ce prince sans flatterie, que ni Alexandre Sévère, empereur des Romains, ni Atticus, grand ami de Cicéron, ni le très docte Varron n'ont eu une con-

naissance desdites médailles comme lui ; et sa curiosité ne se termine pas en icelles, mais encore dans la recherche des bons livres, desquels il orne sa très riche et splendide bibliothèque, qu'il a dressée depuis peu dans son hostel de Luxembourg, au bout de cette admirable galerie où toute la vie de la feue reine Marie de Médicis a été dépeinte par l'excellent ouvrier Rubens. Or cette bibliothèque n'est pas seulement remarquable pour l'ornement de ses tablettes, qui sont toutes couvertes de velours vert, avec les bandes de même étoffe, garnies de passements d'or, et les creispines de même : pour toute la menuiserie qui se void, elle est embellie d'or et de riches peintures. Mais outre cela, les livres sont de toutes les meilleures éditions qui se peuvent treuver ; et quant à leur relieure, elle est toute d'une même façon, avec les chiffres de Son Altesse Reale [1]. Ce prince fait tous les jours une grande recherche des meilleurs livres qui se peuvent trouver dans l'Europe ; donnant des mémoires pour ce sujet, par la sollicitation de M. Bruneau, son bibliothétaire, qui travaille continuellement à la perfection de ce trésor des livres et des médailles. »

Gaston se plaisait aussi à faire exécuter en miniatures des objets d'histoire naturelle. Ce sont ces miniatures qui ont formé le fonds de la collection connue sous le nom de *Velins du Museum*, et transférée, en 1793, de la Bibliothèque du Roi au Jardin des Plantes. La plupart de ses livres étaient reliés en veau, marqués de G couronnés.

Le goût de Louis XIV pour les livres nous est surtout attesté par l'impulsion qu'il donna aux acquisitions qui furent faites sous son règne pour augmenter la bibliothèque du roi, par les missions qui furent confiées à Vaillant, Monceaux, Laisné, Dipy, Wansleb, Lacroix, Cassini, Verjus, à Nointel, notre ambassadeur à Constantinople, très bien secondé par A. Galland, pour recueillir des livres et des manuscrits en Orient, en Grèce, en Italie, en Portugal. Mais pour lui comme pour Louis XV, comme pour Louis XVI, il est difficile de faire le départ entre le souverain et le particulier, et à apprécier le bibliophile autrement que par les magnifiques reliures à ses armes qui figurent aujourd'hui dans nos bibliothèques publiques. Avec Louis XIV la reliure prit un caractère de simplicité majestueuse. Sur les livres marqués aux armes du roi, c'est-à-dire de France, il faut remarquer la large dentelle avec un simple filet sur les bords des plats. Son relieur le plus accrédité fut A. Ruette. Nous possédons cependant un témoignage de l'intérêt particulier que Louis XV prenait à orner et à accroître sa bibliothèque réelle. Vers 1766 nous le voyons acheter du duc de La Vallière plusieurs manuscrits qui devaient être portés à Trianon. Parmi ces manuscrits figurait le *Livre des tournois du roi René* que le duc de La Vallière tenait du prince de Conti.

Le grand Dauphin, fils de Louis XIV, posséda aussi, à Meudon, sa résidence, et à Versailles, une belle bibliothèque, dont Saint-Simon nous a raconté

1. On trouve dans l'excellent *Guide du Libraire antiquaire et du Bibliophile*, Ed. Rouveyre, 1885, in-8°, de remarquables imitations, par Capé, de reliures aux armes royales de Louis XIII. Il faut aussi signaler, du même intelligent éditeur, les autres publications si précieuses pour l'histoire de la reliure : *la Reliure ancienne*, avec introduction par G. Brunet, *la Reliure moderne*, de notre savant et aimable rédacteur en chef Octave Uzanne ; *la Reliure de luxe*, par le regretté L. Derôme, et *les Reliures d'art de la Bibliothèque nationale*, par Henri Bouchot.



la vente à l'encan après sa mort, en 1711. Les reliures portaient les armes du Dauphin sur les plats, avec des L entrelacées et couronnées aux coins.

Le père de Louis XV, ce jeune et charmant duc de Bourgogne, l'élève de Fénelon et l'espoir de la France, avait montré bien jeune encore un vrai penchant de bibliophile. Il s'intéressait beaucoup aux livres, aux manuscrits, aux sceaux et aux médailles. Gaignières se plaisait à lui communiquer ses découvertes, telles que celle d'un sceau de Louis le Gros, et son cabinet reçut, le 6 avril 1702, la visite de ce jeune prince. « Je vous félicite, écrivait à ce sujet l'intendant Foucault à Gaignières, de la visite que vous a rendue M. le duc de Bourgogne, et suis bien persuadé que le temps lui aura paru court dans votre grand appartement. Comme c'est un prince qui a du goût pour l'histoire et la littérature, vous aurés eu plaisir à satisfaire sa curiosité. »

III

C'est surtout dans les branches collatérales de la maison de Bourbon, et aussi parmi les princes légitimés, que nous allons trouver maintenant des collectionneurs de livres nombreux, bien choisis, richement reliés.

A la tête de ces princes bibliophiles se distinguent les membres de la maison de Condé. Le premier qui a droit à ce titre fut Henri II, prince de Condé, époux de cette belle et vertueuse Charlotte de Montmorency qui inspira une si vive passion à Henri IV, et père du vainqueur de Rocroy (1588-1646).

Ce prince, qui était gouverneur de la province de Berry, avait fondé, à Bourges, une très belle bibliothèque, dont le Père Jacob nous parle ainsi : « Cette opulente bibliothèque a été faite avec de grands soins et somptueuse dépense par ce prince. La parfaite connoissance qu'il a de toutes les sciences et des livres rares et curieux le fait estimer pour un oracle des Muses. Chose admirable en cette Altesse, que nonobstant les grandes affaires qu'il a pour l'Estat, il ne perd aucun jour sans s'adonner à l'estude, où il treuve des divertissemens dignes d'un grand prince; ce qui luy acquiert une gloire immortelle par toute l'Europe, tant pour surpasser en sciences tous les autres princes, que pour le grand zele qu'il a à les faire fleurir. »

Son fils, le grand Condé, hérita de son goût pour les livres; sous lui (1621-1686), la bibliothèque de Chantilly devint l'une des plus belles de France. Un contemporain, Le Gallois, disait de cette bibliothèque, en 1680, dans son *Traité des plus belles bibliothèques :* « Il faut aussi parler de celle de Monseigneur le Prince de Condé, ce Mars de nostre siècle; mais qui, beaucoup plus illustre que Mars, a si bien joint la gloire des sciences avec celle des lettres, que, sans le flatter, on peut dire que jamais prince n'a esté ny plus belliqueux ny plus sçavant que luy. Cette bibliothèque est nombreuse et contient grande quantité de manuscrits rares grecs et latins. Elle fut dressée par feu Monseigneur le Prince son père, qui étoit un des plus sçavans hommes de son temps; et parce que Monseigneur le Prince a hérité d'une si noble qualité, il continue avec la même passion et les mêmes soins l'agrandissement de cette bibliothèque. »

Après le grand Condé, la bibliothèque de Chantilly fut augmentée par son fils, Henri-Jules, duc de Bourbon, mort en 1709. Elle était devenue une des plus nombreuses de son temps et contenait une grande quantité de manuscrits grecs et latins. Tous ces livres des Condé étaient marqués à leurs armes : *de France, au bâton péri en bande de gueules.* Vers le milieu du XVIIIe siècle, il en fut dressé par Dupuy un catalogue, dont le manuscrit existe aujourd'hui à la Bibliothèque nationale sous ce titre : *Table alphabétique par nom d'auteurs des ouvrages se trouvant dans la Bibliothèque du prince de Condé*, F. F. 9433-5.

A la Révolution, 1,200 volumes de manuscrits, provenant de la maison de Condé, furent envoyés à la Bibliothèque nationale. Rendue en 1815 au prince de Condé, cette collection appartient aujourd'hui à M. le duc d'Aumale.

Le petit-fils de cet Henri-Jules, prince de Condé, Louis de Bourbon, comte de Clermont, né en 1709, mort en 1771, fut l'une des figures les plus intéressantes du XVIIIe siècle. Frère du duc de Bourbon, qui fut premier ministre de Louis XV, et de cette belle Mlle de Vermandois, qui serait devenue reine de France sans Mme de Prie, il fut tout ensemble abbé commendataire de Saint-Germain-des-Prés, général d'armée, membre de l'Académie française, et directeur d'une excellente troupe de comédiens qu'il entretenait pour les plaisirs de ses amis.

Il avait réuni une très nombreuse et belle bibliothèque, qui fut vendue, à sa mort, au palais abbatial de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et dont le catalogue parut sous ce titre : *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu S. A. S. Mgr le comte de Clermont, prince du sang;* Paris, Prault fils, 1771, in-8° de 111 pages. Ses livres étaient timbrés de ses armes : *De France, au bâton péri en bande de gueules, chargé à la pointe supérieure d'un croissant en argent.* Ce catalogue comprend 2,021 numéros, dont 229 pour la théologie, 138 pour la jurisprudence, 941 pour les belles-lettres, et 663 pour l'histoire.

Le comte de Clermont aimait fort les lettres et les arts, et, à son château de Berny, il se donnait souvent des comédies ou des concerts. Nous trouvons la trace de ce goût dans le catalogue de 1771, sur lequel figurent : « trente-six cartons remplis de musique pour les concerts et comédies, tels que simphonies, trios, divertissemens, etc., manuscrits »; un « paquet de musique instrumentale pour le violon, le clavecin, violoncelle, etc., gravée et manuscrite »; ainsi que « différents opéras-comiques, avec leur partition gravée ». Sa collection théâtrale était très complète, et dans son inventaire on remarque encore « différents paquets de comédies séparées et brochées », plus « plusieurs cartons remplis de rôles pour jouer des comédies et très proprement écrits ».

Si le comte de Clermont ne fut pas un grand général, il avait de la valeur et aimait les choses militaires. On s'en aperçoit également à sa bibliothèque où la division de « l'art militaire » comprend 90 numéros, parmi lesquels il faut signaler plusieurs manuscrits : *Guerres des troupes légères*, in-8°, m. v.; *Remarques sur la cavalerie et l'infanterie,* in-4°; *Traité des sièges, de l'attaque et défense des places,* par le maréchal de Vauban, in-folio, « avec des plans très bien *dessinés et lavés,* m. r., avec fermoir d'argent », vendu 59 livres; *Traité des fortifications*, in-folio; *Différentes pièces d'artillerie dessinées et colorées*, in-8° obl. mar. r. dent.; *État de la composition des troupes d'infan-*



Maison Quantin

terie et de la cavalerie française et étrangère, in-4°, mar. r. ferm. d'argent; *État des officiers généraux*, etc., *employés à l'armée commandée par S. A. S. Mgr le comte de Clermont, en 1758*, 2 vol. in-16, mar. r.; *État des troupes de France sur pied, en 1755*, in-8°; *État de la maison du Roi, en 1751*, in-8°, mar. r.; *État des gouvernements généraux*, *1751*, in-8°, mar. r.

L'ami des choses légères, des poètes, des chansonniers, se manifeste, au contraire, dans les articles suivants : trois *Recueils de chansons*, m. s., l'un en 9 vol. in-8°, l'autre en 8 vol. in-4°, le dernier en 9 vol. in-folio et 3 vol. de tables; et un *Recueil de poésies*, m. s., 8 vol. in-8°.

Des deux fils que Louis XIV eut de Mme de Montespan et qui lui survécurent, le duc du Maine et le comte de Toulouse, celui-ci paraît avoir eu particulièrement le goût des beaux livres. Il en avait rassemblé un grand nombre, soit à Paris, dans le magnifique hôtel de Toulouse, près la place des Victoires, soit au château de Rambouillet, qu'il acheta, en 1705, de l'intendant des finances, Fleuriau d'Armenonville, et où il mourut en 1736.

Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, était né le 6 juin 1678. Lui et sa sœur, la future duchesse d'Orléans, femme du régent, furent les suites de cette fameuse réconciliation des deux amants que Mme de Caylus a si joliment racontée.

Par respect pour le jubilé et sur les exhortations de Bossuet, Louis et sa maîtresse ne se voyaient plus que sur la cérémonie et en présence des dames les plus respectables de la cour. — « Le roi, dit Mme de Caylus, vint donc chez Mme de Montespan, comme il avait été décidé; mais, insensiblement, il la tira dans une fenêtre; ils se parlèrent bas assez longtemps, pleurèrent, et se dirent ce qu'on a coutume de se dire en pareil cas; ils firent ensuite une profonde révérence à ces vénérables matrones, passèrent dans une autre chambre; et il en advint Mme la duchesse d'Orléans et ensuite M. le comte de Toulouse. » Enfant, il avait été beau comme le jour; quand il parut pour la première fois à Versailles, « sa beauté surprit et éblouit tout le monde ». De ce côté, il avait la supériorité sur son frère, le duc du Maine, son aîné de huit ans, qui se rattrapait, il est vrai, du côté de l'esprit, ou du moins d'un certain esprit. Par la droiture, par la délicatesse et la tendresse de cœur, le comte de Toulouse l'emportait aussi beaucoup sur son frère. Saint-Simon lui accorde toutes ses préférences. « C'était, dit-il, l'honneur, la vertu, la droiture, la vérité, l'équité même, avec un accueil aussi gracieux qu'un froid naturel, mais glacial, le pouvoit permettre; de la valeur, de l'envie de faire, mais par les bonnes voies, et enfin le sens droit et juste, pour le très ordinaire, suppléait à l'esprit; fort appliqué d'ailleurs à servir sa marine de guerre et de commerce, et l'entendant très bien. » Ailleurs Saint-Simon le qualifie encore de « sage, silencieux, mesuré ».

Pourvu, dès l'année 1683, de la charge de grand-amiral de France, il se montra plus tard digne de cette faveur, alors prématurée, à la fois par son courage et sa connaissance des choses navales. Après avoir fait sa première campagne, à l'âge de treize ans, en Flandre, où il monta à l'assaut de Mons et fut blessé au siège de Namur, il montra toutes les qualités d'un homme de mer à la bataille de Malaga, où, le 24 août 1704, il battit la flotte anglaise et démâta le navire de son chef, l'amiral Rooke. « On ne saurait, dit Saint-

Simon à cette occasion, voir une valeur plus tranquille, ni plus de vivacité à tout voir et de jugement à commander à propos. » Obligé de renoncer à la mer par une cruelle maladie de la pierre, qui le tourmenta toute sa vie, restant éloigné de toutes les menées ambitieuses ourdies par son frère, le duc du Maine, il se contenta de vivre en sage. Il mourut le 1er décembre 1737, à l'âge de cinquante-neuf ans, laissant une mémoire aimée, que continua dignement son fils, l'aimable et bienfaisant duc de Penthièvre.

Le comte de Toulouse avait formé une nombreuse bibliothèque, dont les livres, très heureusement choisis, portent ses armes : *De France, au bâton péri en barre de gueules*, et quelquefois une ancre, emblème de grand-amiral. Nous connaissons la composition de cette bibliothèque soit par les deux volumes de *Catalogues des livres du roi Louis-Philippe,* vendus en 1852, soit par des catalogues qui en furent publiés du vivant même de ce prince pour son propre usage.

Un premier catalogue fut dressé, en 1708, sous ce titre : *Catalogue de la bibliothèque du château de Rambouillet, appartenant à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le comte de Toulouse,* M DCC VIII, s. l., in-8° de 216 pages, plus 13 pages de table des auteurs. Il comprend 1,589 numéros, répartis en cinq divisions : théologie, droit, philosophie, belles-lettres et histoire. Parmi les manuscrits, l'on remarque : *Exercice et détail de toutes les manœuvres qui se font à la mer*, par le chevalier de Tourville, en 1681, sur vélin, in-4°; *État de la marine de l'Empire ottoman,* par M. de La Croix, in-4°; *les Noms, armes et qualitez des amiraux de France, avec les blasons enluminez,* in-fol.

Un nouveau catalogue en fut fait dix-huit ans après : *Catalogue de la bibliothèque du chasteau de Rambouillet, appartenant à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le comte de Toulouse*, à Paris, imprimé par les soins de Gabriel Martin, libraire de S. A. S., 1726, in-8° de 620 pages, plus 29 pages de table des auteurs. Les numéros ne se suivent pas, en sorte qu'il est difficile de se rendre compte de l'importance relative des divisions autrement que par la pagination. La théologie comprend 31 pages; la jurisprudence, 11; la philosophie, mathématique et arts, 33; les belles-lettres, 198; l'histoire, 322. Parmi les manuscrits, l'on remarque : *Mémoires de J.-B. Colbert sur les ordonnances générales,* in-4°, 8 vol.; *Mémoire présenté à S. É. M. le duc d'Orléans au commencement de sa régence*, par M. de Boulainvilliers, in-4°; *Réflexions sur l'histoire de France,* du même, 2 vol. in-4°; *Origine des parlements,* du même, 2 vol. in-4°; *Traité de la noblesse,* du même, in-4°; *Journal de la campagne de Hongrie,* de 1717, in-fol.; *Recueil de pièces et mémoires concernant l'affaire des princes* (légitimés), *avec des notes et une table,* in-fol.; *les Trophées et les disgrâces des princes de la maison de Vendôme,* par Bonair Stuart, in-8°; *Cérémonial du couronnement des ducs de Bretagne.*

Dans l'épître dédicatoire au comte de Toulouse, placée en tête de ce second catalogue, on lit :

« Il est heureux pour moy que ma profession me mette en état de servir V. A. S. dans le genre qui luy est le plus agréable, et j'ose dire le plus glorieux. Je veux parler des lettres et des beaux-arts que Vous alliez si parfaitement, Monseigneur, avec la science de la cour et les devoirs de la société, qu'on remarque à travers l'éclat de votre auguste Naissance, les qualitez de l'hon-

neste homme, et l'esprit orné de l'homme de lettres. C'est ce goust qui Vous a porté à former un cabinet de livres choisis dans votre château de Rambouillet, de tous temps le réduit des Muses. »

Huit années plus tard parut un *Supplément du catalogue de la bibliothèque du château de Rambouillet*, s. l., 1734, de 140 pages, plus 8 pages de table des auteurs. La théologie y occupe 7 pages; la jurisprudence, 3; les sciences, 10; les belles-lettres, 45; l'histoire, 68.

Le comte de Toulouse avait une très belle bibliothèque musicale, peut-être la plus riche de son temps, dont il avait confié la garde à un musicien distingué, Philidor l'aîné. Nous trouvons la preuve de ce goût du comte de Toulouse dans le *Catalogue des livres du roi Louis-Philippe,* où figurent les recueils suivants :

Collection des partitions et tragédies lyriques ou opéras, 206 vol. in-4° obl. v. f. et v. m. Cette collection était en partie manuscrite et en partie imprimée. Chaque volume manuscrit avait un titre imprimé, au bas duquel on lisait : *Copiez par ordre exprès de S. A. Mgr le comte de Toulouse, par Philidor l'aîné, garde de toute sa bibliothèque de musique,* l'an 1703. Autres collections de *Symphonies des opéras et vieux ballets de Lully,* manusc. et impr., 11 vol. in-4°; des *Motets de Lully,* manusc., 5 vol. in-fol.; de *Motets à deux chœurs, pour la chapelle du roy, mis en musique par M. de Lully,* 15 vol. in-4° obl.; des *Motets de Colasse et de Minoret,* 9 vol. in-4°; des *Motets de M. de Lalande,* 21 vol. in-4°; idem de *Campra,* 13 vol. in-4°; de *Desmarets,* 17 vol. in-4° obl.; de *Bernier,* 12 vol. in-4°; de *Lagrenzi,* 4 vol.; de *Couperin,* 6 vol.; de *Carissimi,* 3 vol. in-4°; des *Airs de violon de Matho,* 1733, 3 vol. in-4°.

Le fils unique que le comte de Toulouse eut de son mariage avec Sophie de Noailles, veuve du marquis de Gondrin, marcha sur les traces de son père.

Né à Rambouillet, le 16 novembre 1725, le duc de Penthièvre eut pour précepteur l'abbé Quénel. Comme son père, il eut la charge de grand-amiral. Il se montra plein de courage à la bataille de Dettinghen — il avait dix-huit ans — où il se trouva dans le feu le plus vif, et à celle de Fontenoy, où il chargea, à la tête de Fitz-James cavalerie, la terrible colonne anglaise. Dans ses études, il avait manifesté du goût pour les mathématiques, la géométrie, la physique, et suivi les cours publics du célèbre abbé Nollet, qui, un jour, se félicita publiquement de l'assiduité de son élève. Le prince, qui fut l'ami de Florian et sollicita pour lui le titre d'académicien, devait aimer les livres. Il les aima, en effet, comme le prouve l'achat qu'il fit, à la vente du duc de La Vallière, d'un fort bel exemplaire du roman de *Perceforest,* Paris, 1528, 6 vol. in-fol. sur vélin, avec cinq grandes miniatures, et qui provenait de la collection du château d'Anet vendue en 1724, et des *Chroniques* de Guill. Cretin.

Le duc de Penthièvre avait aussi une fort belle bibliothèque à Châteauneuf-sur-Loire, ancienne propriété des Phélippeaux de la Vrillière, qu'il avait achetée, après la vente de Rambouillet au roi Louis XVI. De son vivant, ce prince avait fait dresser les catalogues de ses diverses bibliothèques : de Louveciennes — où était mort son fils, le prince de Lamballe, en 1768, — de Châteauneuf (1786), de Sceaux (1787) qu'il avait hérité de son cousin, le comte

d'Eu, en 1775. Ces trois catalogues manuscrits figuraient à la vente du roi Louis-Philippe, en 1852 (IIe partie, nos 2480-82).

Le duc du Maine, élève de Mme de Maintenon, et qui, enfant, passa pour un petit prodige, témoin ces *Œuvres diverses d'un enfant de sept ans,* qui furent publiées en 1678, ne nous apparaît cependant comme bibliophile que par les livres à ses armes qui figurent dans les catalogues de la vente Louis-Philippe. Il en est de même de ses deux fils : le prince de Dombes, mort en 1755, et le comte d'Eu, mort vingt ans plus tard; le premier à l'âge de cinquante-cinq ans, le second à l'âge de soixante et onze ans. Dans ces catalogues, l'on trouve marqués aux armes du duc du Maine les ouvrages suivants : *Réflexions sur les vérités de la religion*, par d'Alès, in-4°, m. s.; *Code militaire,* Paris, 1707; *Politique tirée de l'Écriture sainte*, par Bossuet, Paris, 1709, in-4° (édition originale); *Polyaeni stratagematum,* 1691; *Onosandri strategeticus,* 1599; *Observations sur l'art de la guerre,* par Vaultier, 1714; *Pratique de la guerre,* par Malthus, 1646; les *Œuvres de Molière*, Amst., 1684, fig.

Aux armes du comte d'Eu : *Traité de la concupiscence*, de Bossuet, Paris, 1731, in-12; *Paraphrase du Miserere,* par le P. Calabre, 1748, in-24; *Vegetii de re militari,* 1592; de Traverse, *Extrait du traité de la guerre par Puysegur,* 1755; *l'Iliade,* par La Motte, 1714; *Antiqua numisma S. Ducis Cenomanensium*, in-fol., mar. vert, « beau manuscrit parfaitement exécuté ».

Nous clorons cette liste des Bourbons bibliophiles de la branche aînée par le comte d'Artois, qui fut un véritable bibliophile, auquel nous devons la bibliothèque de l'Arsenal, qu'il acheta du marquis de Paulmy.

Malgré la réputation de frivolité qui lui resta longtemps, le comte d'Artois aimait les lettres et les gens de lettres. Chamfort, le spirituel et mordant auteur des *Maximes et pensées morales...*, qui le sont souvent si peu, fut son lecteur. Et ce n'était pas là, quoi qu'on en ait pu dire, « une sinécure comme celle d'aumônier du régent ». La preuve en est dans la très belle bibliothèque personnelle que ce prince s'était formée, et dont on possède l'inventaire. Ce *Catalogue des livres du cabinet de Monseigneur le comte d'Artois, à Paris, de l'imprimerie de Didot l'aîné,* M DCC LXXXIII, est un fort beau volume in-4°, papier vergé de Hollande à grandes marges, remarquable spécimen de l'art de l'imprimerie à cette époque.

Le comte d'Artois avait alors vingt-six ans, et ce n'était pas le premier témoignage qu'il donnait de son goût pour les livres. De 1780 à 1783 avait paru, chez Fr. Ambroise Didot, une « collection de romans et de poésies » imprimée par les ordres et aux frais de ce prince, qui s'en était réservé les exemplaires, tirés d'ailleurs à un très petit nombre, « pour en faire des présents ». Cette collection est restée célèbre parmi les bibliophiles.

On comprend qu'un prince qui éditait à ses frais toute une collection de livres possédât lui-même une assez belle bibliothèque et mît quelque coquetterie à en dresser l'inventaire. Le catalogue que nous venons de citer comprend 1,313 numéros, formant 136 pages. La partie des belles-lettres a 542 numéros, tandis que l'histoire n'en a que 385; les arts, 131; la philosophie et la politique, 101; les sciences, 86; la théologie, 39; et la jurisprudence, 14. D'ail-

leurs, aucun étalage de fausse érudition : ce n'est pas une bibliothèque de parade, mais celle d'un homme du monde qui n'a de livres que ceux qu'il peut et qu'il veut lire. Ce catalogue donne l'idée d'une bibliothèque surtout contemporaine, tenue au courant de ce qui se publie en matière de belles-lettres, et où les écrivains anciens figurent plutôt dans d'élégantes éditions modernes que dans les éditions princeps du xvie siècle.

La disposition même de ce catalogue a cela d'insolite que la théologie en forme l'avant-dernière division. Ce classement particulier ne saurait étonner dans la bibliothèque d'un prince qui était alors presque aussi voltairien que son frère, le comte de Provence. N'oublions pas que c'est le moment où les contemporains nous représentent le comte d'Artois comme un type accompli de cette société élégante, spirituelle et libre-penseuse. « Le comte d'Artois, dit la baronne d'Oberkirch, est le prince le plus aimable du monde. Il a infiniment d'esprit, non pas dans le genre de M. le comte de Provence, c'est-à-dire sérieux et savant, mais le véritable esprit français, l'esprit de saillie et d'à-propos. » — « Il est vif, bouillant, décidé ; dès l'âge le plus tendre, il a fait parler de lui », dit l'*Espion anglais*.

On remarque cependant, dans ce catalogue, l'absence des *Provinciales* de Pascal. Le nom du grand adversaire des Jésuites n'y est inscrit que pour les *Pensées*, édit. de la Haye, 1743, in-12, et pour le *Traité de l'équilibre des liquides*, Paris, 1698, in-12. Par contre, on y trouve un livre auquel on ne s'attendrait guère dans une bibliothèque composée comme nous l'avons dit. C'est celui de Marat : *Découvertes sur le feu, l'électricité et la lumière*, Paris, 1779, in-8°, qui vient immédiatement avant celui de Pascal. O hasard des catalogues ! Il est vrai que Marat était médecin des gardes du corps du comte d'Artois. Il avait probablement offert respectueusement son livre à ce prince, qui, pour faire honneur à l'un de ses serviteurs, l'avait fait mettre dans sa bibliothèque. Ce fut là un honneur, sinon un bienfait, mal placé.

Le comte d'Artois, que les mémoires du temps nous montrent comme donnant dans l'anglomanie, n'appréciait pas les Anglais seulement pour la coupe de leurs habits et pour leurs jockeys. Parmi ses livres figure un Shakespeare de la belle édition annotée de Johnson, *Londres*, 1765, 8 vol. in-8° ; le poème de *Hudibras*, les *Œuvres* d'Addison, les *Aventures de Robinson Crusoé*, et l'*Histoire d'Angleterre*, de Hume, dans le texte. La langue anglaise lui était familière, comme à son frère, Louis XVI, qui traduisit l'*Essai d'Horace Walpole sur Richard III*. La révolution allait bientôt le forcer à s'en servir plus qu'il n'aurait voulu.

Les encyclopédistes ne l'effrayaient pas plus que les économistes. Comme presque tous ses contemporains, il eut même un penchant pour eux : leurs œuvres étaient si peu pour lui des œuvres de réprouvés, qu'il possédait fort richement reliés les trente-trois volumes in-folio de l'*Encyclopédie*, les *Pensées* de Diderot, les œuvres de La Mettrie, le livre de *l'Esprit*, d'Helvetius, Paris, 1758, in-12 ; les *Œuvres complètes de Voltaire*, Genève, 1769, 24 vol. in-4° avec figures ; celles de J.-J. Rousseau, Paris, 1764, 16 vol. in-8° ; l'*Histoire philosophique des deux Indes*, de Raynal.

Dans sa bibliothèque, les livres galants y sont peu nombreux. Le genre est représenté par *Félicia, ou Mes fredaines*, le célèbre roman de Nerciat ; le

Sopha, de Crébillon fils; *les Bijoux indiscrets*, de Diderot; *Honny soit qui mal y pense, ou Mémoires des filles célèbres du* XVIIIe *siècle*, par Desboulmiers, Paris, 1775; *Journées de l'Amour, ou Heures de Cythère*, Gnide, 1776; *les Leçons de la volupté, ou la Jeunesse du chevalier de Monoville*, Paris, 1776.

IV

Les Bourbons-Orléans n'aimèrent pas moins les livres que leurs aînés. C'est surtout à partir du Régent que nous voyons apparaître chez eux les goûts du bibliophile. Les livres du régent portent les armes de sa maison : *De France, au lambel à trois pendants d'argent*. C'est pour le régent que les artistes du temps inventèrent ces ornements pleins d'originalité et de richesse, mosaïques fleuries, grenades entr'ouvertes, feuilles, fruits. Ce prince ne se contentait pas d'avoir de beaux livres, il en faisait, ou du moins il en illustrait, et son édition du roman de *Daphnis et Chloë*, traduit par Amyot, pour lequel il composa des dessins que grava Audran, est restée célèbre. A la vente du roi Louis-Philippe, peu de livres cependant provenaient de lui; nous citerons un *Homère*, traduction de Dacier, 1719, in-12. Sa fille, la spirituelle, mais bien étrange duchesse de Berry, morte à vingt-quatre ans, en 1719, eut le temps, dans sa courte existence, de se former une nombreuse bibliothèque, dont les livres portaient pour armes sur les plats : *De France, à la bordure engrelée de gueules qui est de Berry accolé d'Orléans*, et sur le dos M L entrelacés. On rencontre aussi quelquefois de beaux livres timbrés des armes d'Espagne accolées à celles d'Orléans. Ils ont appartenu à Marie-Louise d'Orléans, sœur consanguine du régent, qui avait épousé le roi d'Espagne, le triste et malingre Charles II, et qui mourut en 1689, à vingt-sept ans, non sans soupçon de poison.

Deux fils naturels du régent, qu'il eut, l'un de la Florence, danseuse de l'Opéra, en 1698, l'autre en 1702 de Mlle de Sery, comtesse d'Argenton, peuvent être aussi comptés parmi les bibliophiles. Charles, appelé d'abord l'abbé de Saint-Albin, et qui fut évêque de Cambrai de 1723 à 1764, avait formé une belle bibliothèque, comme le prouve le *Catalogue* qui en fut publié, *Cambray*, 1766, in-8°. Ses armes étaient : *De France, au bâton péri en barre de gueules, au lambel d'argent à trois pendants*. Son frère, qui fut grand-prieur de France de l'ordre de Malte et mourut en 1748, posséda aussi de beaux livres, qui étaient décorés des mêmes armes, avec cette seule modification : *au chef chargé de la croix de Malte*.

Le troisième duc d'Orléans, Louis, que la mort de sa femme, une princesse de Bade, enlevée en couches à vingt-deux ans, jeta dans la plus grande dévotion, avait réuni une précieuse bibliothèque religieuse, qu'il légua à l'abbaye de Sainte-Geneviève, où il s'était retiré depuis 1730 et où il mourut en 1752. Elle forme une partie de la Bibliothèque Sainte-Geneviève actuelle.

Son fils, Louis-Philippe, quatrième duc d'Orléans (1725-1785), fut un prince débonnaire, qui, soit au Palais-Royal, soit au château de Sainte-Assise, partageait son temps entre le commerce des lettres et un petit cercle d'amis. L'aimable Collé fut son lecteur. Comme le comte de Clermont, il aimait à

donner chez lui le spectacle de la comédie; il y jouait même, fort bien, dit-on, les rôles à manteau. Après la mort de la duchesse d'Orléans, Louise-Henriette de Bourbon-Conti, en 1759, l'on sait quelle place tint près de lui Mme de Montesson : ce fut sa marquise de Maintenon. Il aima certainement les livres et en réunit une riche collection qui fut vendue après lui. Ce prince, qui mourut le 18 novembre 1785, à soixante ans, laissait deux enfants; le nouveau duc d'Orléans, Louis-Philippe-Joseph, qui mourut en 1793 sur l'échafaud révolutionnaire, et alors âgé de quarante ans; et la duchesse de Bourbon, mère de l'infortuné duc d'Enghien. C'est sans doute au partage qui dut se faire entre ces deux héritiers qu'il faut attribuer la vente des livres de ce prince, qui eut lieu à l'hôtel Bullion, seize mois après sa mort, le 3 mai 1787 et jours suivants. Le catalogue en parut sous ce titre : *Catalogue des livres de la bibliothèque de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc d'Orléans, premier prince du sang,* à Paris, chez Leclerc et Baudouin, et la veuve Vallat La Chapelle, 1787, in-8° de 333 pages. Ce catalogue, qui contient une table alphabétique par auteur, comprend 1,247 numéros. Il est malheureux qu'il n'indique l'origine d'aucun des ouvrages décrits. En mettant à part l'histoire, qui forme 633 numéros, la division la plus considérable est celle des sciences et arts qui a 189 numéros, tandis que les belles-lettres en ont 172 seulement. La partie de la musique doit être remarquée, comme indice des goûts de ce prince pour les fêtes. Nous y voyons 100 volumes, in-fol. et in-4°, de *Symphonies, concertos, trios* de Vivaldi, Corelli et autres; 27 volumes, in-fol. et in-4°, de *Recueils d'airs à chanter et autres; les Cantates de Clerembault,* 2 vol. in-fol.; 80 in-4° oblong, *Anciens opéras, tant gravés qu'imprimés, de différents auteurs, dont* ALCIONE, *par Marais;* 54 volumes in-fol., *Anciens opéras de Lulli, Campra et autres auteurs, dont* PIRAME ET THISBÉ, *par Rebel et Francœur.*

Le petit-fils de ce prince, le roi Louis-Philippe, avait, dans sa jeunesse, connu l'exil; c'est dans le travail et le commerce des lettres qu'il en avait adouci l'amertume. Soit en Suisse, au milieu des montagnes sauvages des Grisons, dans le village de Reichenau, où, en 1793, sous le nom de Chabot, il donna pendant huit mois des leçons de français, de mathématiques et d'histoire, dans l'institution de M. Jost; soit à Hambourg, où il fit imprimer sous ses yeux, et imprima peut-être lui-même, un volume en réponse à certaines allégations hasardées de la comtesse de Genlis, ce prince montra des goûts de savant et de lettré qui devaient le conduire fatalement à devenir bibliophile. Aussi le fut-il soit au Palais-Royal, quand il n'était encore que duc d'Orléans, soit aux Tuileries, quand il fut devenu roi. Non seulement des sommes considérables de sa liste civile et de sa fortune particulière furent consacrées à des acquisitions de livres, à des souscriptions aux grandes publications de l'époque, mais encore des ouvrages très importants furent publiés par ses ordres, à ses frais et sous sa direction. Telles furent les *Vues des châteaux royaux* par l'architecte Fontaine, l'*Histoire des résidences royales* par Vatout, et peut-être les *Galeries de Versailles* par Havard, pour lesquelles M. Montalivet avait pris un arrêté par lequel l'ouvrage ne serait accordé en don que sur un ordre signé du roi. Ces trésors bibliographiques qu'il avait rassemblés dans ses résidences privées devaient bientôt être dispersés.

Quatre ans après la révolution de février, eut lieu, le 8 mars 1852 et les

vingt-six jours suivants, la vente des livres provenant des diverses bibliothèques du roi Louis-Philippe, mort le 20 août 1850. Un avis placé en tête du *Catalogue*, Paris, Potier, 1852, 2 vol. in-8° de 349 et 264 pages, signale « les dégradations et mutilations qu'ont subies un certain nombre de livres dans des circonstances que, dit l'expert, nous ne voulons pas rappeler, et qui ont malheureusement atteint quelques-uns des plus importants et des plus précieux ». Le premier volume contient 3,039 numéros; le second, 2,523. Ces deux volumes sont consacrés aux « Bibliothèques du Palais-Royal et de Neuilly »; un troisième, qu'on rencontre plus rarement et dont nous devons la communication au vénérable et savant M. Louis Barbier, ancien administrateur de la Bibliothèque du Louvre, est relatif à la bibliothèque du château d'Eu : *Catalogue des livres provenant de la bibliothèque du château d'Eu*, Paris, Potier, 1853, de 29 pages. Il comprend 337 numéros seulement. La vente eut lieu les 5, 6 et 7 avril 1853, à la salle Silvestre, rue des Bons-Enfants, comme la précédente.

Ces catalogues ont un grand intérêt historique par l'origine qu'ils indiquent d'un très grand nombre de volumes ayant appartenu à divers membres de la famille de Bourbon : le régent; le duc et la duchesse du Maine, et leur fils, le comte d'Eu; le comte de Toulouse et le duc de Penthièvre; la duchesse d'Orléans, mère du roi. Nous avons fait le relevé de ces livres, la crainte seule de trop allonger ce travail nous empêche d'en donner la liste complète. Nous signalerons seulement les manuscrits et quelques livres d'une rareté particulière. Voici les manuscrits :

Li Romans du castelain de Coucy (en vers), avec *Li Regret du comte de Hayneau*, in-4° de 33 et 58 ff., m. r., aux armes du comte de Toulouse; la *Chronique françoise*, de Guill. Cretin, 5 vol. in-fol. sur vélin, provenant du duc de La Vallière; le *Roman d'Yvain*, ms. de la fin du XIIIe siècle, in-fol. de 55 ff. (armes du comte de Toulouse); les *Lettres spirituelles de la sœur Marceline Pauper, décédée à Tulle*, en 1706; un recueil de *Lettres* écrites de 1687 à 1692, faussement attribuées à Mme de Sablé, laquelle mourut en 1678 (aux armes de la comtesse de Toulouse); *Instructions de la vie civile et chrétienne*, in-4°, par un père à ses enfants, datées de Tlodosse, 1722 (armes du duc du Maine); *Recueil d'ouvrages*, mss., en partie autographes du Ms de Mirabeau, 6 vol. in-fol.; *Mémoires sur les munitions des places, l'artillerie*, par Vauban, in-fol., mar. r.; *Recueil de chansons, par Blot et autres*, sous la Fronde, in-4°; *Recueil de poésies*, de Mlle de Caumont de La Force, in-4°, mar. r., avec cette note : « Manuscrit autographe. Ces poésies sont adressées au duc de Vendôme, au duc d'Estrées, à l'abbé de Chaulieu, à la duchesse du Maine, à Campistron, à Hamilton, avec des réponses de ce dernier. »

Chansons et autres poésies, de la même, in-4°, mar. r., ms. autographe de 148 p.; les pièces sont adressées à Mademoiselle, à la princesse de Conti, au prince de Turenne, à Mme de Maintenon, *Adélais de Bourgogne*, par la même, 2 vol. in-4°; *les Jeux, ou la Promenade de la princesse de Conty à Eu*, par la même, 1701, in-4° ms. inédit; *Portrait de Mlle de La Force, fait par elle-même*, in-4°, mar. r., suivi de quelques autres écrits, de la même; *Recueil des chansons du marquis de Coulanges*, in-4°, avec une dédicace en vers à Mademoiselle.

Parmi les imprimés, l'on remarque :

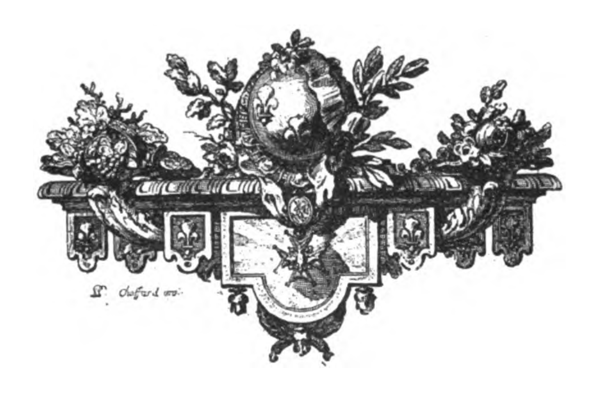
Gyron le Courtoys, Paris, 1519, in-fol. goth.; *les Quatre filz Aymon*, Paris, 1508, pet. in-fol., fig. sur bois; *Sensuy Ogier le Danois*, Paris, Trepperel, s. d., in-4° goth.;

le Nouble roy Ponthus, et *la Chronique de Appollin, roy de Thyr*, Genesve, in-4° goth., fig. col.; l'*Histoire de Huon de Bordeaux*, Rouen, s. d., in-8°; *les Neuf preux*, Abbeville, 1487, in-fol. goth.; *Amadis de Gaule, mis en françois* par M. de Herberay, Lyon, 1575-1615, 23 vol. in-16 et 3 vol. in-8°; l'*Histoire de Palmerin*, trad. par Mauguin, 1553, in-fol.; *Histoire de Perceforest*, Paris, 1528, 6 vol. in-fol., imprimés sur vélin, avec cinq grandes miniatures. (Il provenait de la vente d'Anet en 1624, où il avait été acheté par le comte d'Hoym, puis racheté à la vente La Vallière par le duc de Penthièvre, au prix de 1,601 livres.) L'*Historien Josèphe*, 1534, in-fol. goth. sur vélin, provenant d'Honoré d'Urfé; l'*Histoire de Guy de Warvich*, Paris, s. d., in-4° goth.; *l'Amant ressuscité*, par Th. Valentinian, Lyon, 1558, in-4°; *Du vray et parfaict amour, ou les Amours de Théagènes et de Charide*, par M. Fumée, Paris, 1599, in-12, vél.; *les Amours de Théagènes et de Chariclée*, trad. d'Amyot, Paris, 1549, in-8°, v. rac. (2e édition de ce livre); *Hypnerotomachie, ou discours du songe de Poliphile*, Paris, 1561, in-fol., fig. sur bois; les *Cent excellentes nouvelles*, de Giraldy Cynthien, trad. par Chappuys, Paris, 1584, in-8°; le *Faust* de Gœthe, trad. de Stapfer, avec les 17 dessins de Delacroix, Paris, Motte, 1828, in-fol. dem.-rel.

Le roi Louis-Philippe avait formé aussi une magnifique collection de portraits historiques, qui était rassemblée au Palais-Royal. Ils s'élevaient au nombre de 4,600 et figurent au catalogue de 1852 (IIe partie), sous le no 777. Indépendamment de cette collection, dont un *Catalogue* fut publié, Paris, 1829, 4 vol. in-8° et in-fol., le roi possédait encore de nombreux portraits de différentes époques et de différents pays, qui furent vendus sous les nos 780-832 : œuvres de Morin, de M. Lasne, de Van Schupeu, de Nanteuil, de Simon, d'Edelinck, de Drevet, de Masson, de Carmontel.

Le roi Louis-Philippe ne fut pas le dernier Bourbon bibliophile; mais nous devons nous arrêter au seuil de l'histoire contemporaine, que nous nous sommes donné pour limite.

EUGÈNE ASSE.





L'ESTAMPE ORIGINALE



PUISQUE c'est chez les bibliophiles, iconographes, une recherche chaque jour plus passionnée des manifestations directes, spontanées de la pensée et de l'art, on trouvera plaisir à apprendre que les graveurs originaux « de toutes pointes » se sont groupés en société pour fonder un recueil spécial : *l'Estampe originale*. Ils ont demandé au critique découvreur et compréhensif du *Voltaire* de les présenter à la phalange des esthètes; M. Roger Marx s'est exécuté de la meilleure façon et c'est la préface piquante et diamantée de l'album initial de *l'Estampe originale* que nous faisons paraître aujourd'hui en manière de primeur.

Aux yeux du vulgaire, c'est une ambition chimérique de prétendre expliquer, raisonner la mode. Son cours illogique, imprévu quant à l'apparence, trouble les esprits épris de méthode et semble défier l'analyse. Cependant, à parler vrai, ses caprices, raillés à la légère, sont réglés par le courant des idées contemporaines. Si l'art du graveur est prisé plus que jamais, si les travaux iconographiques se succèdent, si les épreuves — belles ou rares — s'adjugent aux mêmes folles enchères que certain tableau fameux, il n'y a pas lieu de rendre le hasard ou la vogue responsables de cette préférence de notre goût, de ces marques sonnantes d'estime ; tenez plutôt pour certain que la philosophie équitable et érudite de cette fin de siècle a fait apparaître l'importance

du document graphique et déterminé le rôle, jusqu'alors effacé, méconnu, de l'estampe dans l'histoire des arts.

Suivant la coutume fatale, il a fallu regarder en arrière avant de s'aventurer à jeter les yeux autour de soi. Les recherches rétrospectives des Duplessis, des Delaborde, ont précédé les études des Burty, des Béraldi — toutes d'actualité; et c'est seulement après s'être vouée au culte facile des anciennes gloires indiscutées, que la curiosité s'est décidée à accorder quelque crédit aux graveurs d'aujourd'hui. Ainsi le passé nous a appris à aimer le présent.

Ce mode d'éducation a eu pour effet d'établir le prix infini des manifestations indépendantes, libres, spontanées, où le producteur, sans feinte et sans fard, s'avoue, se traduit et se livre. Les burins et les eaux-fortes des vieux maîtres ont été recherchés avec une faveur grandissante; puis, le désir de tenir à jour les collections commencées, l'habitude, l'exemple aidant, on a admis les modernes à l'honneur de figurer dans les cartons des *Graveurs originaux*, et, loin de souffrir du parallèle, ils ont gardé un rang enviable, une contenance justement fière dans une compagnie à ce point illustre...

C'est vers le temps de ces constatations inattendues que Cadart publiait ses albums précieux malgré leur composition bizarre. L'inégalité du choix a été critiquée de reste; on eût été mieux avisé, ce nous semble, d'avertir l'éditeur qu'il condamnait l'avenir de l'entreprise en restreignant à plaisir son programme, en sollicitant le concours des seuls pratiquants de l'eau-forte. Dans l'évolution contemporaine, la gravure sur bois ou au burin, la lithographie, se sont développées parallèlement et parallèlement aussi émancipées, renouvelées; pourquoi les négliger ou les proscrire, alors surtout que l'affranchissement des formules routinières et des méthodes classiques était, cette fois encore, dû à des graveurs traduisant dans un langage personnel leur pensée propre — je veux dire à des graveurs originaux?

Il ne paraît pas qu'il se puisse rien rencontrer pour attester aussi victorieusement, avec autant d'évidence, la puissance d'animation du génie humain : voici un fragment de pierre, de bois ou de cuivre; un artiste viendra qui fera sur l'instant palpiter cette matière inerte et morte, qui lui donnera la vie et la pensée; hier inutile, elle révélera maintenant et pour jamais un caractère, reflétera un tempérament, trahira l'esprit même du graveur. C'est qu'ici il se donne en entier; sujet et interprétation, fond et forme, tout lui appartient en propre; il ne s'asservit pas à traduire la conception d'autrui, il s'exprime directement, pour son propre compte, en toute franchise. De là le plaisir, d'une nature particulière et rare, qu'offre à l'amateur l'estampe originale — un plaisir qui se peut seul comparer au charme du commerce libre et familier de deux esprits.

Mais où rencontrer l'occasion d'une telle jouissance esthétique? Au Salon, l'effort individuel se discerne mal dans l'encombrement des médiocrités anonymes et on sait de reste combien les expositions particulières s'organisent malaisément. Plutôt que de remettre leur sort entre des mains étrangères, les graveurs originaux ne devaient-ils pas songer à s'administrer eux-mêmes, à s'isoler, à se réunir et à chercher dans un organe spécial le moyen de montrer leurs forces vives, leur imagination, la souplesse et la variété de leurs façons

d'exprimer. Il n'a pas été fait autrement et voici aujourd'hui fondée l'*Estampe originale, recueil semestriel.*

Autour du maître glorieux de l'eau-forte contemporaine, se sont groupés des artistes inventifs, Lepère, Beltrand, Daniel Vierge, Henri Boutet, Patrice Dillon, lesquels ont compris à leur manière que sans l'individualité il n'est point de survie assurée; en des œuvres suggestives et personnelles, leur tempérament s'est donné librement carrière. Mais il n'y a ici ni académisme, ni académie; l'*Estampe originale* est ouverte à tous les talents. Aux collaborateurs de la première heure ne tarderont pas à s'ajouter, j'imagine, des lithographes tels que Fantin-Latour, Chéret, Lunois, les aquafortistes : Buhot, Guérard; les pointeséchistes : Desboutin, Norbert Gœneutte; des graveurs au burin comme Burney ou des graveurs sur bois comme Florian, Léveillé. L'*Estampe* n'exige de l'étranger aucun passeport, et puisque Vierge est venu à elle parmi les premiers, il n'est point interdit d'espérer Félicien Rops et Legros, Anglais depuis hier... Combien encore seraient à nommer, combien, sans compter tant de peintres ou de sculpteurs — Ribot, Whistler, Chifflart, Besnard, Rodin, Israëls, entre cent, — qui ont depuis longtemps conquis leur brevet de maîtrise dans le maniement instinctif et inappris de la pointe.

Tant de promesses ne sauraient demeurer stériles et vaines; et il ne nous a pas paru que le zèle des amateurs dût en la circonstance être stimulé à grand renfort d'éloges ou de qualificatifs. On connaît le but, la raison d'exister de l'*Estampe originale;* on prévoit son avenir, son développement. Plus que les artistes, les collectionneurs seraient à plaindre si la portée de la création nouvelle leur échappait un instant, s'ils différaient ou mesuraient leur sympathie à une des manifestations les plus caractéristiques, les plus significatives de l'art de ce temps.

La Garenne, 20 mai 1888.

ROGER MARX.





CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE FEU M. LE BARON DE LA ROCHE-LACARELLE, DU 30 AVRIL AU 5 MAI 1888.

(M. Charles Porquet, libraire.)

La bibliothèque de feu le baron de La Roche-Lacarelle a été appréciée par M. E. Quentin-Bauchart, l'un de nos plus délicats bibliophiles — le disciple et l'ami du maître — dans la préface mise en tête du catalogue de vente. Dans l'*Annuaire de la Société des Amis des livres* (année 1888), M. le baron Roger Portalis, dont la compétence est indiscutable pour les livres à gravures du XVIIIe siècle, a écrit un article fort intéressant sur quelques ouvrages de cette bibliothèque. Enfin, dans ce recueil (numéro d'avril 1888), M. Jules Le Petit — qui pendant plus de vingt ans a vu M. de Lacarelle presque chaque jour, lui vendant ou échangeant des livres, chez Potier d'abord, puis chez Fontaine — nous a donné ses appréciations personnelles.

Après ces différents articles, il n'y a, en vérité, plus rien à dire pour vanter les mérites de cette bibliothèque et la manière dont elle a été composée. Insistons toutefois sur ce point capital, que M. de Lacarelle recherchait avant tout et par-dessus tout *la condition de la reliure;* l'état intérieur du volume ne venait qu'en seconde ligne. Nous le savions bien ; mais beaucoup d'amateurs ont été fort étonnés d'entendre le libraire dire fréquemment, en mettant un livre sur table : « Il y a un feuillet court... quelques raccommodages... des taches jaunes. »

Mais, quant aux reliures, disons tout de suite que certains spécimens merveilleux étaient dans un état de conservation remarquable, après avoir traversé un siècle et plus.

Dans la préface du catalogue, nous lisons (p. v) que M. de Lacarelle, insensible aux attraits de la couverture et de la vignette romantique, professait un *souverain dédain* pour les livres à sensation du XIXe siècle; et que des relieurs modernes il n'en connaissait qu'un : *Trautz*, les autres n'existant pas pour lui.

Que M. de Lacarelle, s'occupant exclusivement du passé, n'ait voulu jeter un regard dans le présent que pour y voir Trautz, soit! mais traiter avec cette désinvolture les émules et les rivaux de son relieur préféré, oh! Certes, ce n'est pas nous qui dénierons le mérite de Trautz, de Trautz qui, dans les dix dernières années de sa vie,

avait atteint la perfection. Nous l'avons déjà dit, ici même, dans le *Livre*. Mais prétendre que Capé, Cuzin, Lortic, Marius Michel, Thibaron, n'existent pas comme relieurs, halte-là! *Capé?* mais il fut un temps où il était plus apprécié que Bauzonnet-Trautz et que Trautz lui-même! Capé était alors le *seul* sachant établir convenablement un ouvrage comportant beaucoup de gravures hors texte. *Cuzin?* mais à votre vente même, ô Lacarelle! un éminent bibliophile, dont les appréciations font loi, a tenu ce propos : « Cuzin a toutes les qualités de Trautz, sans en avoir les défauts. *Lortic?* n'avons-nous pas de lui des ornementations exécutées avec un talent incontestable? *Marius Michel?* N'est-ce pas à lui qu'on doit le plus pour la reliure genre XIX[e] siècle que nos arrière-neveux sauront apprécier. *Thibaron?* Mais Thibaron a travaillé longtemps dans l'atelier de Trautz, et son mérite est sans conteste.

Quant aux livres à sensation du XIX[e] siècle, pour lesquels M. de Lacarelle professait un *souverain dédain,* les connaissait-il bien, ou le disciple n'a-t-il pas un peu forcé la note? Eh quoi! il aurait préféré les chansons de *Gautier-Garguille* aux *Chansons de Béranger*[1]; *les Galanteries des rois de France* aux *Contes drôlatiques de Balzac; les Muses gaillardes* aux *Contes rémois?*

Nous aurions voulu trouver chez lui les éditions originales d'Alfred de Musset, Lamartine, Th. Gautier, etc., etc., reliées par Trautz, puisque Trautz il y a[2]. M. de Lacarelle s'est confiné obstinément dans ce que nous appelons aujourd'hui — avec tant soit peu d'irrévérence pour nos anciens — la bibliothèque vieux jeu. Chacun son goût; prenons-la donc telle qu'elle est, et disons avec M. E. Quentin-Bauchart (p. v de la préface) que, s'il y en a de plus considérables, il n'en est aucune qui ne se recommande par un choix plus heureux de toutes les curiosités bibliographiques[3].

M. Porquet a rédigé le catalogue avec sobriété. Il a pensé avec juste raison qu'il était inutile d'entrer dans des détails superflus pour des ouvrages ayant passé par des cabinets d'amateurs célèbres, bien connus d'ailleurs et qu'on avait eu le temps d'examiner à loisir pendant les six mois qui ont précédé la vente.

Cette vente a commencé le lundi 30 avril et a duré toute la semaine. Il y avait là la fine fleur des bibliophiles et des amateurs : M. le comte de Lignerolles, l'éminent bibliophile qui connaît le mieux les livres et les reliures de toutes les époques; M. E. Quentin-Bauchart, déjà nommé; M. Henri Béraldi, l'humoristique auteur de la *Bibliothèque d'un bibliophile;* MM. le comte de Mosbourg, comte de Fresne, comte de l'Aigle, M[me] la comtesse de Noé, M. E. Paillet, président de la Société des Amis des livres; M. le baron de Ruble, MM. de Villeneuve, Parran, de Tinan, E. Bocher, etc.

M. Porquet, aidé du fidèle Amédée, son commis depuis plus de vingt ans, a conduit la vente avec une expérience et un tact consommés. La première vacation, qui n'avait pas produit 40,000 francs, aurait pu faire supposer que cette vente se ferait mal, ou bien, selon qu'on veut l'entendre; *mal pour le vendeur,* c'est-à-dire à des prix modérés. Eh! quand une fois, par hasard, les amateurs auraient trouvé l'occasion d'acheter de beaux livres à des prix raisonnables, où serait le mal? Mais, vain espoir, les acheteurs se sont livré un combat acharné, surtout dans la dernière vacation. Le premier jour de vente, M. de L... nous disait : « Quelle dégringolade »; mais le dernier jour, on tenait un langage tout autre : « C'est de la folie ». Eh bien, oui, c'est de la folie; mais il en est toujours ainsi dans les ventes importantes, surtout depuis qu'on les fait à l'hôtel Drouot. Autrefois, salle Sylvestre, rue des Bons-Enfants, dans une atmosphère laissant à désirer, les enchères étaient moins chaudes : c'était le bon temps.

1. Un exemplaire des chansons de Béranger, édition de 1847-57, relié par *Trautz*, est coté 5,000 fr. dans le vingtième bulletin de la librairie Morgand. Il provient de la bibliothèque de M. E. Paillet.

2. Un exemplaire de *Mademoiselle de Maupin,* par Théophile Gautier, 1835-36, édit. originale, 2 vol. in-8, reliés sur brochure par *Trautz*, a été adjugé 1,085 fr. à la vente Colin en 1886.

3. Il ne faudrait pourtant pas prendre cette assertion au pied de la lettre. L'un de nos plus éminents bibliophiles, qui à la vente Lacarelle a enrichi sa collection de quelques morceaux de choix, possède une bibliothèque plus considérable et non moins intéressante, dont les richesses n'ont été vues que par quelques amis.





La vente a produit 545,000 fr., un peu plus de 1,000 fr. par numéro en moyenne. Il y a des livres qui ont été payés, *à cause de la reliure,* des prix invraisemblables.

S'il nous fallait donner ici le compte rendu complet de la vente, la livraison tout entière n'y suffirait pas. Nous nous bornerons donc à indiquer les articles vendus 1,000 fr. et plus, une centaine environ, en suivant l'ordre du catalogue.

1. *Biblia Sacra.* Paris, Seb. Martin, 1656, in-8°, mar. rouge (Derome); exempl. en grand papier, réglé; 1,200 fr.

3. *La Sainte Bible.* Paris, Guillaume Desprez, 1711, 8 vol. petit in-8°, mar. rouge (Padeloup); 5,450 fr.

7. *Novum Jesu Christi Testamentum.* Paris, 1649, 2 vol. in-12, mar. rouge (Le Gascon); 3,500 fr.

8. *Le Nouveau Testament.* 1667. (Hollande, Elzevier), 2 vol. pet. in-8°, mar. rouge, doublé de mar rouge (Boyet); 1,500 fr.

11. *L'Histoire du Vieux et du Nouveau Testament.* Paris, 1670, grand in-4°, fig. de Sébastien Leclerc (Derome); 1,690 fr.

16. *Les présentes heures à l'usaige de Rome.* (Vers 1508), gr. in-8, goth. (Trautz-Bauzonnet); 1,225 fr.

17. *Les présentes heures à l'usaige de Machon* (Mâcon). Vers 1502, in-8°, goth. sur vélin, reliure du XVIe siècle; 1,205 fr.

18. *Les présentes heures à l'usaige de Tournay.* (Vers 1502), in-8°, goth. sur vélin, rel. ancienne; 2,600 fr.

19. *Horæ Beatæ Mariæ Virginis.* In-16 de 209 feuillets et 4 f. blancs, miniatures, bordures, lettres ornées, mar. noir, orné d'une belle garniture historiée en argent avec fermoirs.

Manuscrit sur *vélin,* exécuté dans les dernières années du XVe siècle. Vendu 22,250 fr. C'est le plus gros prix de la vente.

20. *Horæ.* 1541, mar. bleu, doublé de mar. rouge (Duru); 3,050 fr.

21. *Heures de Notre-Dame.* 1559, pet. in-fol. mar. r. manuscrit, rel. ancienne; 5,405 fr.

22. *Les Offices de la Toussaint.* Paris, Cavelier, 1720, in-12, réglé, mar. citron, riches compartiments à mosaïque de mar. vert et rouge, dorure en plein à petits fers; doublé de mar. rouge (Padeloup); 18,600 fr.

Magnifique spécimen de l'art de la reliure au XVIIIe siècle. Cet exemplaire provient des bibliothèques Pixérécourt (vendu CINQUANTE FRANCS en 1839) et baron Pichon (vendu 1,799 fr. en 1869).

24. *Preces Piæ.* Manuscrit, pet. in-4° de 152 feuillets, mar. br., dorure à petits fers couvrant entièrement le dos et les plats du vol.; 3,300 fr.

25. *Preces Piæ.* In-16, relié en velours. Manuscrit de l'école florentine, exécuté pour Laurent de Médicis; 3,900 fr.

26. *Les Sainctes prières de l'âme chrestienne.* Paris, Hénault, 1649, pet. in-8, texte gravé, mar. rouge; 7,150 fr.

Provient de la vente Nodier (70 fr., en 1844), puis de la bibliothèque Brunet (vendu 2,020 en 1868).

27. *Livre de prières*. 1649-51, in-16, mar. rouge, doublé de mar. rouge, rel. ancienne; 9,800 fr.

Manuscrit de *Nicolas Jarry*, orné d'une superbe reliure de *Le Gascon*.

29. *Prières de la messe*. 1721, in-8°, mar. citron, comp. en mosaïque, doublé (Padeloup); 10,000 fr.

Manuscrit au chiffre couronné de la reine *Marie-Leczinska*, exécuté par *Rousselet*, l'émule le plus habile de *N. Jarry*. Vente duchesse de Berry, 1,210 fr. Vente Bancel, 3,500 fr.

31. *D. A. Augustini*. Elzevier, 1675, pet. in-12, mar. bleu (Boyet); 4,100 fr.

Exemplaire de *Longepierre*. Provient de la bibliothèque *Renouard*, où il a été vendu 495 fr. en 1854; puis de la bibliothèque *Potier*, vendu 1,530 fr. en 1870.

32. *S. Aurelii Augustini*. Paris, Coignard, 1687, in-12, mar. rouge, doublé (Boyet); 1,000 fr.

33. *Les Confessions de saint Augustin*. Paris, Coignard, 1686, gr. in-8°, réglé; mar. rouge, doublé; 1,025 fr.

36. *Les Lettres de saint Augustin*. Paris, Coignard, 1701. 6 vol. in-8°, mar. citron, doublé, 9,000 fr. (Vente baron Pichon, 1868, 5,000 fr.)

48. *Thomas A Kempis. De Imitatione Christi libri quatuor*. Elzevier, mar. rouge, doublé (Boyet); 1,650 fr.

53. *Loreloge de dévocion*. Paris, imp. vers 1500, in-8°, goth. rel. en velours; 1,105 fr.

56. *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*. Paris, Dezallier, 1680, pet. in-12, mar. rouge (Padeloup); 1,260 fr.

58. *La Journée du Chrétien*. Paris, Guérin, 1754, in-12, mar. bleu; 2,020 fr.

Superbe exempl. aux armes de *Mme de Pompadour*. Provient en dernier lieu de la vente *Pichon*, où il a été payé 605 fr.

59. *Incomincia lo prologho de l'arte de lo ben morire*. In-fol. manuscrit sur vélin, exécuté dans la seconde moitié du xve siècle; 4,800 fr.

Exempl. aux armes du cardinal *Barberini*.

63. *Conférence avec M. Claude*, ministre de Charenton, par Bossuet. Paris, 1682, in-12, mar. rouge, rel. ancienne; 1,325 fr.

Exempl. de *Mme de Maintenon*.

67. *Giordano Bruno*. Paris, 1585, pet. in-8°, mar. citron, doublé de mar. rouge (Padeloup); 6,000 fr.

68. *Spaccio de la bestia trionfante*. Paris, 1584. *La Cena*. 2 parties en 1 vol. in-8°, mar. citron, mosaïque, doublé de mar. bleu (Padeloup); 8,100 fr.

72. *M. Tullii Ciceronis*. Elzevier, 1642, pet. in-12, mar. bleu, doublé de mar. citron (Padeloup); 4,000 fr.

Exempl. du comte *d'Hoym*.

73. *Essais de Michel seigneur de Montaigne.* 5me édition. Paris, Abel L'Angelier, 1588, in-4°; mar. citron (Padeloup); 4,900 fr.

Exempl. du comte *d'Hoym.*

75. *Les Essais de Michel seigneur de Montaigne.* Amsterdam (Bruxelles, Foppens), 1659, 3 vol. in-12, mar. bleu; 5,150 fr.

Exempl. de *Longepierre.*

83. *Le Trésor de la Cité des Dames.* Paris, 1536, pet. in-8°, mar. bleu doublé de mar. orange, compart. arabesques, etc. (Trautz-Bauzonnet); 3,055 fr.

86. *La Description de l'isle d'Utopie.* Paris, chez Charles L'Angelier, 1550, pet. in-8°, fig. sur bois, réglé, mar. bleu, rel. ancienne; 9,100 fr.

Superbe exemplaire d'un livre rare, recouvert d'une très élégante reliure portant sur les plats les chiffres couronnés du roi *Louis XIII* et de la reine *Anne d'Autriche.*

91. *Les simulachres et historiées facez de la mort.* Lyon, 1538, pet. in-4°, fig. sur bois (Thibaron-Joly); 3,005 fr.

93. *Recueil d'estampes*, représentant les troubles, guerres et massacres, survenus en France à l'occasion de la réforme de la religion depuis la mort de Henri II (1559); pet. in-fol. obl., mar. vert, riches compart. dor. en plein à petits fers sur dos et sur les plats; 12,000 fr.

Exempl. aux armes de *J.-A. de Thou.* C'est la plus belle reliure de la vente.

95. *Verdicus Christianus.* Anvers, 1606, in-4°, réglé mar. rouge, contenant 103 pl. finement gravées, rel. ancienne; 1,100 fr.

99. *L'Instruction du Roy...*, par messire Ant. de Pluvinel. Paris, Michel Nivelle, 1625, in-fol. mar. vert (Padeloup); 5,850 fr.

Le plus bel exemplaire connu de ce livre fort rare en bonne condition.

101. *Sensuyt le livre du Roy modus.* In-4°, goth. Première édition donnée par Jehan Trepperel; mar. rouge (Trautz-Bauzonnet); 2,000 fr.

102. *La Vénerie de Jacques du Fouilloux.* Poitiers, Marnefz et Bouchetz. (1560), petit in-fol. mar. rouge (Bauzonnet); 2,000 fr.

104. *La Chasse royale,* composée par le roy Charles IX. Paris, 1625, pet. in-8°, mar. vert (Trautz-Bauzonnet); 1,000 fr.

107. *Taillevent*, grand cuisinier du roy de France. Paris, s. d., petit in-8°, goth. fig. sur bois (Mouillié); 1,600 fr.

109. *Joachimi perionii.* Paris, 1554, in-8°, mar. brun, rel. du XVIe siècle; 7,710 fr.

La reliure, parfaitement conservée, porte les armes et le chiffre du *roi;* celui de *Diane de Poitiers* et le triple croissant.

119. *L'Iliade d'Homère.* Paris, Rigaud, 1711, 3 vol. in-12, réglés. *L'Odyssée d'Homère.* Paris, Rigaud, 1716, 3 vol. in-12 réglés. Ensemble 6 vol. rel. en mar. rouge, doublé (Boyet); 1,000 fr.

120. *Les Idylles de Bion et de Moschus.* Paris, Auboin, 1686, 2 parties en 1 vol. in-12, mar. rouge, doublé de mar. vert; 1,660 fr.

Exempl. de *Longepierre.*

121. *Anacréon, Sapho, Bion et Moschus.* Paris, 1773, in-4°, grand pap. de Hollande, fig. mar. vert (Derome); 3,780 fr.

Superbe exemplaire provenant de la bibliothèque de *M. E. Quentin-Bauchart.*

123. *Les Idylles de Théocrite.* Paris, Auboin, 1688, in-12 réglé; mar. rouge, doublé de mar. vert; 1,700 fr.

Exempl. de *Longepierre.*

128. *Q. Horatii Flacci Opera.* Londres, 1733-37, 2 vol. gr. in-8°, mar. rouge à mosaïque de mar. bleu, vert et citron; dorure à petits fers et au pointillé couvrant entièrement le dos et les plats du vol (Derome); 7,520 fr.

137. *Les poésies du roy de Navarre.* Paris, Guérin, 1742, 2 vol. pet. in-8°, mar. bleu. (Padeloup); 1,000 fr.

138. *Le Rommant de la rose.* Paris, Galliot Du Pré, 1529, pet. in-8°, fig. sur bois, mar. bleu (Padeloup); 2,550 fr.

140. *Les Œuvres de feu maistre Alain Chartier.* Paris, 1529, pet. in-8°, fig. sur bois, mar. rouge (Derome le jeune); 1,305 fr.

141. *Le Champion des dames.* Paris, 1530, pet. in-8°, fig. sur bois; mar. rouge (Derome); 1,880 fr.

142. *Les Œuvres de maistre Françoys Villon.* Paris, 1532, pet. in-8°, mar. orange, à mosaïque de mar. bleu et rouge, doublé de mar. bleu (Trautz-Bauzonnet); 14,020 fr.

145. *Le résolu en mariage.* In-8°, goth. impr. sur vélin; fig. mar. brun; 5,005 fr.

152. *Le chasteau de labour.* Paris, 1532, in-16, mar. rouge, doublé de mar. citron (Bauzonnet); 1,580 fr.

159. *Le Débat de la Noire et de la Tasnée,* in-4°, manuscrit du xve siècle; mar. rouge, doublé de mar. rouge (Trautz-Bauzonnet); 2,205 fr.

171. *Les Œuvres de Clément Marot.* Lyon, 1538, in-8°, goth. mar. bleu, doublé de mar. rouge (Trautz-Bauzonnet); 2,000 fr.

175. *Les Œuvres de Clément Marot.* La Haye, Moetjens, 1700, 2 vol. pet. in-12, réglés, mar. rouge, doublés de mar. olive (Padeloup); 4,000 fr.

181. *Recueil des Œuvres de feu Bonaventure Des Périers.* Lyon, Jean de Tournes, 1544, in-8°, réglé, mar. rouge, doublé de mar. rouge (Boyet); 3,500 fr.

187. *Marguerites de la Marguerite des Princesses.* Lyon, Jean de Tournes, 1547, 2 tomes en 1 vol. in-8°, réglé, fig. sur bois, mar. bleu, doublé de mar. bleu (Trautz-Bauzonnet); 1,005 fr.

189. *Œuvres de Louise Labé.* Lyon, Jean de Tournes, 1556, in-8°, mar. rouge (Trautz-Bauzonnet); 1,110 fr.

205. *Les Odes d Olivier de Magny.* Paris, 1559, in-8°, mar. rouge, reliure ancienne, 1,115 fr.

206. *Elégies et épigrammes de Jan Doubiet.* Paris, 1559, pet. in-4°, mar. bleu (Trautz-Bauzonnet); 1,500 fr.

234. *La Muse chrétienne.* Paris, 1582, pet. in-12, mar. vert, aux armes de France; 1,920 fr.

239. *Œuvres diverses du sieur Boileau Despréaux.* Paris, 1701, 2 vol. in-12 réglés, mar. citron, doublés de mar. rouge, rel. ancienne; 4,200 fr.

Exempl. de *Mme de Chamillart.*

245. *Les Baisers*, par Dorat, Paris, 1770, gr. in-8, pap. de Hollande; titre rouge et noir, vignettes et culs-de-lampe, mar. violet (Derome); 1,650 fr.

247. *Fables choisies mises en vers*, par M. de La Fontaine. Paris, 1678-79-94, 5 vol. *Fables nouvelles* et autres poésies, par M. de La Fontaine. Paris, 1671, 1 vol. Ensemble 6 vol. fig. de Chauveau; mar. rouge (Boyet); 2,700 fr.

248. *Fables choisies mises en vers,* par M. de La Fontaine. La Haye, 1688-94, 5 parties en 2 vol. pet. in-8°; mar. vert (Derome); 1,020 fr.

250. *Recueil des meilleurs contes en vers*, par La Fontaine, Voltaire, etc. Cazin, 1778, 4 vol. in-18, mar. bleu, doublé de mar. citron (Trautz-Bauzonnet); 1,500 fr.

251. *Contes et nouvelles en vers*, par M. de La Fontaine. Amsterdam, 1685, 2 tomes en 1 vol. in-12, fig. de Romain de Hooge; mar. vert (Derome le jeune); 1,420 fr.

253. *Contes et nouvelles en vers*, par M. de La Fontaine. (Édition publiée aux frais des fermiers généraux.) Amsterdam (Paris, Barbou), 1762, 2 vol. in-8° réglés, portr. gravé par Ficquet, fig. d'Eisen et culs-de-lampe de Choffard; mar. rouge, larges dentelles, dos orné, tr. dorée; 15,500 fr.

Aux armes de *Mme de Pompadour.* Magnifique exemplaire, recouvert d'une élégante reliure dans le goût le plus pur du XVIIIe siècle. Provient de la bibliothèque de *Charles Nodier*, où il a été vendu 244 fr. Vous lisez bien : DEUX CENT QUARANTE-QUATRE FRANCS !

265. *Choix de chansons* mises en musique par M. La Borde. Paris, de Lormel, 1773, 4 vol. gr. in-8, 4 front. et 100 fig. par Moreau, Lebouteux et autres; mar. violet, dos ornés, tr. dor. (Derome); 8,800 fr.

Superbe exemplaire, d'une remarquable fraîcheur, les figures du tome Ier sont *avant la lettre.* Provient de la bibliothèque de *M. E. Quentin-Bauchart.*

273. *Pétrarca.* In-4°, mar. rouge, doublé de vélin blanc (Trautz-Bauzonnet); 4,005 fr.

Manuscrit du XVe siècle, de 41 feuillets sur vélin blanc, admirablement écrit et enrichi par le célèbre *Attavante,* de miniatures d'une finesse de dessin et d'un coloris remarquables. Il a été exécuté pour *Laurent de Médicis.*

283. *La Nef des folles.* Paris, Guillaume de Marnef, s. d. pet. in-4°, goth. fig. sur bois, mar. bleu, doublé de mar. rouge (Trautz-Bauzonnet); 3,620 fr.



291. *Maistre Pierre Pathelin.* Paris, s. d., in-16, fig. sur bois, mar. rouge, rel. ancienne; 1,700 fr.

311. *Les Amours pastorales de Daphnis et de Chloé.* Paris, 1718, pet. in-8°, fig. gravées par Audran, d'après les dessins du régent; mar. citron, à comp. de couleurs, rel. ancienne; 6,750 fr.

Exempl. d'une conservation remarquable.

312. *Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé.* Paris, 1757, in-4°, mar. rouge, larges dentelles à petits fers (Dubuisson); 7,000 fr.

Aux armes de *Mme de Pompadour.*

317. *Traduction entière de Pétrone.* A Cologne (Paris), 1694, 2 vol. in-8°, réglés, mar. vert (Padeloup); exempl. en grand papier; 1,760 fr.

318. *Saint-Graal.* Paris, 1523, 2 tomes en 1 vol., pet. in-fol. goth., mar. vert, rel. ancienne; 5,050 fr.

328. *L'Histoire et cronicque du petit Jehan de Saintré.* Paris, s. d., in-4°, goth., fig. sur bois, mar. vert, rel. ancienne; 1,600 fr.

334. *Les Passages de Oultremer*, du noble Godefroy de Bouillon. Paris, s. d., in-8°, goth. mar. rouge (Trautz-Bauzonnet); 1,090 fr.

338. *Les Aventures de Télémaque.* Paris, Delaulne, 1717, 2 vol. in-12, portr. et fig. mar. bleu (Padeloup); 5,050.

Exempl. de *Longepierre.*

340. *Rabelais.* Pantagruel. Paris, s. d., 1533, pet. in-8° goth., mar. orange, doublé de mar. vert (Trautz-Bauzonnet); 1,520 fr.

351. *La Navigation du compaignon à la bouteille.* Rouen, 1545, in-16, fig. sur bois, mar. citron, doublé de mar. rouge (Bauzonnet); 1,400 fr.

361. *Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut.* Amsterdam (Paris, Didot), 1753, 2 vol. in-12, vig., pap. de Hollande; mar. rouge (Padeloup); 2,120 fr.

364. *Angola* (Paris), 1751, 2 vol. pet. in-12, pap. de Hollande, fig. et vignette d'Eisen, mar. rouge (Padeloup); 1,500 fr.

368. *Les cent nouvelles nouvelles.* Pet. in-4°, de 154 feuillets goth., fig. sur bois, mar. rouge, doublé de mar. bleu (Trautz-Bauzonnet); 1,000 fr.

369. *Les Nouvelles récréations et joyeux devis de feu Bonaventure Des Périers.* Lyon, 1561, in-4°, mar. rouge, fil. arabesques (Trautz-Bauzonnet); 1,100 fr.

383. *Contes des fées.* Paris, chez Lami, 1781, in-12, fig. à mi-page; mar. orange, dorure au pointillé (Trautz-Bauzonnet); 1,200 fr.

Exempl. en grand papier de *Hollande,* relié sur brochure.

384. *Il Peregrino,* di M. Jacobo. S. l., 1533, pet. in-8°, mar. rouge, rel. ancienne; 2,000 fr.

Édition rare. Précieux exemplaire parfaitement conservé de *Canevarius,* médecin du pape Urbain VIII.

388. *Voyages de Gulliver.* Paris, Gabriel Martin, 1727, 2 vol. in-12, fig.

mar. rouge, aux armes de la comtesse Du Barry avec sa devise : *Boutez en avant;* 1,605 fr.

418. *S'ensuyt les quinze joies de mariage.* S. d., in-4° goth., fig. sur bois, mar. citron, milieu à mosaïque, feuillages, etc. (Trautz-Bauzonnet); 1,045 fr.

428. *M. Tullii Ciceronis.* Elzevier, 1642, 10 vol. pet. in-12, réglés; mar. vert, doublé de mar. rouge (Du Seuil); 2,800 fr.

Exempl. du comte *d'Hoym.*

437. *Recueil de pièces curieuses et nouvelles.* La Haye, Moetjens, 1694-1701. 30 parties en 5 vol. pet. in-12; mar. bleu (Trautz-Bauzonnet); 1,051 fr.

447. *La Navigation du roi d'Écosse.* Paris, 1583, in-4°, mar. rouge (Koehler); 1,650 fr.

459. *Le Livre appelé Mandeville.* Lyon, 1480, pet. in-fol. goth; mar. rouge (Thibaron-Joly); 4,100 fr.

465. *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde,* fig. de Bernard Picart. Amsterdam, 1723-43, 9 tomes en 8 vol. *Superstitions anciennes et modernes.* Amsterdam, 1733-36, 2 vol. Ensemble 11 tomes en 10 vol. in-fol., mar. bleu; exempl. en gr. papier (Padeloup); 1,920 fr.

470. *Titi Livii Historiarum Libri.* Elzevier, 1634, 3 tomes en 6 vol. pet. in-12, mar. rouge doublé de mar. rouge (Boyet); 4,110 fr.

Exempl. de *Longepierre.*

472. *C. Crispi Sallustii,* de Conjuratione Catilinæ ejusdem de bello Jugurthino. Venetiis, Aldi, 1509, in-8°, mar. brun; 7,000 fr.

Exempl. de *Grolier.*

475. *C. Corn. Tacitus,* ex. I. Elzevier, 1640, 2 vol. pet. in-12, mar. rouge, doublé de mar. rouge (Boyet); 1,410 fr.

481. *Nouvel abrégé chronologique de l'Histoire de France.* Paris, Prault, 1749, in-4°, réglé, fig. d'Eisen ; mar. bleu (Padeloup); 2,100 fr.

488. *Les Mémoires de messire Philippe de Commines.* Leyde, Elzevier, 1648, pet. in-12; mar. rouge, doublé de mar. bleu (Trautz-Bauzonnet) ; 1,750 fr.

495. *Journal d'Henry III, roy de France et de Pologne.* La Haye, Paris, 1744, 5 vol. pet. in-8°. *Journal du règne de Henry IV.* La Haye (Paris), 1744, 5 vol. pet. in-8°. *Journal du règne de Henry IV.* La Haye (Paris), 1741, 4 vol. pet. in-8°. Ensemble 9 vol. mar. rouge (Derome); 4,700 fr.

505. *Mémoires du Mareschal de Bassompierre.* Elzevier, 1665, 2 vol. in-12 réglés; mar. rouge, doublé de mar. rouge, rel. ancienne; 1,880 fr.

510. *Recueil des portraits et éloges,* en vers et en prose (de personnages du temps par Mlle de Montpensier et autres). A Paris, chez Ch. de Sercy et Cl. Barbin, 1659, in-8° de 912 p., front. gravé par Chauveau, mar. rouge, dos et coins fleurdelisés, tr. dorée, rel. ancienne; 15,080 fr.

Magnifique exemplaire aux armes de Marie-Anne-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, dite la *Grande Mademoiselle.*

527. *Les Chroniques et Annales de Poloigne.* Paris, 1573, 2 parties en 1 vol. in-4°, mar. bleu (Le Gascon); 1,100 fr.

Très bel exemplaire recouvert d'une reliure à riches compartiments. Provient de la bibliothèque de *M. E. Quentin-Bauchart.*

532. *Cornelii Nepotis.* Lugduni Batavorum, 1667, in-8°, mar. rouge, compart., dorure à petits fers, rel. du XVIIe siècle; 2,650 fr.

534. *Les Hommes illustres...* par Charles Perrault. Paris, Dezallier, 1696-1700, 2 tomes en 1 vol. in-fol., front. et 100 portraits gravés par Edelinck et autres; mar. rouge, fil. (Derome); 1,000 fr.

Très belles épreuves de premier tirage, contenant les portraits d'Antoine Arnauld, Bl. Pascal, Thomassin et Du Cange.

Dans la nomenclature qui précède, on ne trouve ni Corneille, ni Molière, ni Racine. M. de Lacarelle en avait pourtant des exemplaires qui n'étaient pas à dédaigner. Le *Corneille,* de 1664-66, relié par *Trautz,* vendu 399 fr. Le *Molière,* de 1674-75, 7 vol. in-12, relié par *Trautz,* vendu 531 fr. Le *Molière,* de 1682, 8 vol. in-12, reliure ancienne en maroquin rouge, genre Du Seuil, vendu 805 fr. Le *Racine,* de 1687, 2 vol. in-12.

Pourquoi ces classiques, autrefois si recherchés, sont-ils tombés à un prix au-dessous de la reliure? *Habent sua fata libelli.*

JULES BRIVOIS
(des Amis des Livres).

La vente Feuillet de Conches. — Les amis des livres ont été conviés, les 14, 15 et 16 mai, en l'hôtel Drouot (salle n° 5), à la vente d'un choix de beaux ouvrages faisant partie de la bibliothèque de M. Feuillet de Conches. Cette provenance est propre à édifier les délicats sur le mérite d'une collection dont le possesseur dut un juste renom à son exquise familiarité avec toutes les belles œuvres. Rassemblés avec amour au cours d'une longue vie, ces précieux volumes présentent comme un abrégé des plus fameuses productions qui ont depuis trois siècles honoré la littérature, la typographie et la reliure françaises.

Dans le catalogue qu'en a dressé M. Porquet, on voit figurer de beaux livres d'heures, manuscrits ou imprimés, décorés de nombreuses miniatures, et notamment un charmant exemplaire avec reliure de Le Gascon, des *Saintes Prières,* gravées par Moreau; de précieux exemplaires des poètes et conteurs du XVIe siècle : *le Rommant de la rose,* 1529; l'édition originale des *Dialogues* de Jacques Tahureau, 1565; le *Pinax iconicus,* Lyon, 1556, rare et remarquable recueil de gravures du célèbre P. Wœiriot; enfin un magnifique exemplaire des lettres de Pline le Jeune.

Le XVIIe siècle y est représenté par quelques-uns des volumes les plus rares de la collection des Elzeviers, ainsi que par des éditions originales recherchées.

Du XVIIIe siècle, on remarque de superbes manuscrits admirablement reliés : *les Seize grandes nuits de Sceaux,* les œuvres de Louis de Brancas, duc de Lauraguais. Un exemplaire du poème de la Religion de Louis Racine, couvert de notes manuscrites.

Parmi les livres à gravures, nous citerons *la Doctrine des mœurs,* aux armes d'Anne d'Autriche; le *Daphnis et Chloé* du Régent; de très beaux

exemplaires des *Fables* de La Fontaine illustrés par Oudry, d'autres par Fessard et Montulay; les *Contes* de l'édition des fermiers généraux, avec une très rare épreuve du Rossignol en premier état; les mêmes de l'édition Didot, 1795, avec un dessin original d'Eisen; le *Molière* de Bret, exemplaire du duc de La Vrillière, qui a atteint 4,000 francs; un admirable exemplaire des *Fables* de Dorat, en grand papier, relié par Derôme, vendu 2,715 francs; une suite de quarante-quatre dessins de Fragonard pour les *Contes* de La Fontaine, et *les Seize grandes nuits de Sceaux*, manuscrit de 197 pages (1714), dans une belle reliure ancienne, adjugé à 1,600 francs. La vente a produit, au total, 53,000 francs.

Les ventes de livres en Angleterre en 1887. — M. J.-H. Slater donne, dans l'*Athenæum* du 26 mai, une instructive vue d'ensemble des ventes de livres qui ont eu lieu de l'autre côté du détroit dans le cours de l'année dernière. Les premières éditions avec figures, noires ou en couleurs, de Rowlanders, de Bervick, des Cruikshanks, d'Alken, de Leech, de Hablat Browne, de Boz, etc., sont ardemment recherchées par les amateurs, aussi bien que les œuvres de Ruskin et de Hamerton. Les vieilles bibles ont conservé toute leur valeur : un exemplaire de la bible dite de Mazarin s'est vendu, en juin, 2,650 livres sterling (vente Crawford), et un exemplaire de l'édition de 1462 a atteint 1,025 livres.

Les poésies de Burns, édition de Kilmamork; celles de Whitman (New-York, 1855), les éditions originales de Tennyson, de Browning, de Swinburne, les poésies de Rogers, illustrées d'après Turner et Stothard, excitent particulièrement les convoitises des bibliophiles anglais.

On collectionne aussi beaucoup les ouvrages sur la magie, les sciences occultes, les rose-croix. Les livres imprimés en Écosse au XVIe et au XVIIe siècle, et toutes les vieilles publications relatives à l'Amérique atteignent des prix de plus en plus élevés. C'est ainsi que l'*Epistola* de Colomb, imprimée à Rome en 1493, et dont on ne connaît, il est vrai, que quatre exemplaires, s'est vendue 236 livres, ce qui est un bon prix pour quatre pages d'impression.

Shakespeare, à part les éditions originales in-4° ou in-folio, qui conservent leur valeur de haute curiosité, est assez négligé par les collectionneurs. Il n'en est pas de même de l'édition originale du *Compleat angler* (*le Parfait pêcheur à la ligne*), d'Isaac Walton, en deux parties (1653-1676), qui a été adjugée à 195 livres à la vente Gibson-Craig. Les livres illustrés artificiellement avec des suites de figures ajoutées et choisies avec soin atteignent aussi des prix fort élevés. En somme, l'amour du livre, pour ne pas s'appliquer aux mêmes sujets, n'est pas moins violent et héroïque par delà la Manche qu'en deçà.

L'homme au masque de fer. — Un des derniers numéros de l'*Intermédiaire des chercheurs* contient un document curieux sur l'homme au masque de fer et sur sa mort dans la prison de la Bastille :

La bibliothèque de l'Hôtel de ville de Paris, brûlée en mai 1871, possédait un volume coté G. 282 in-fol., payé 700 francs, sans date d'acquisition. En voici le titre exact : « *La Bastille.* Registre contenant les prisonniers d'État, qui ont entré dans

ce château et qui en sont sortis, à commencer du 31 juin 1659 jusques et compris le 31 aoust 1715. — Plus un état de ceux qui y sont morts. »

Ce volume, sur papier ministre, contenant environ 250 feuilles (on a oublié de relever le filigrane), était relié dans un étui de maroquin noir, fermé par une serrure en argent aux armes de Barneville, gouverneur de la Bastille. C'était surtout une table des écrous ou un répertoire des registres de la Bastille; chaque page était divisée en dix colonnes d'inégale grandeur, au haut desquelles étaient imprimées les indications à remplir.

1. Noms et qualités des prisonniers. 2. Date de leurs entrées. 3. Noms de MM. les secrétaires d'État qui ont contresigné les ordres. 4. Tome. 5. Page. 6. Date de leur mort. 7. Tome. 8. Page. 9. Motif de la détention des prisonniers. 10. Observations.

Et sur une feuille volante, on trouvait l'explication suivante :

I. C'est le fameux homme au masque, que personne n'a jamais seû ny connû.

Du jeudy 18 sept. 1698, à trois heures après midy, M. de Saint-Mars, gouverneur du château de la Bastille, y fit sa première entrée, venant de son gouvernement des Isles Sainte-Margueritte et Honorat, ayant ammenez avec lui dans sa litierre un ancien prisonnier qu'il avait à Pignerol, lequel prisonnier reste toujours masquez et dont le nom ne se dit pas, et l'ayant fait mettre descendant de la litierre dans la première chambre de la tour Bazinière, en attendant la nuit, il fut ordonné à neuf heures du soir, par M. de Saint-Mars, gouverneur, à M. Du Jonca, lieutenant du Roy audit château, et au s^r^ de Rosarges, un des sergents que M. le gouverneur avait ammenez, de conduire ledit prisonnier dans la troisième chambre de la tour Bertudierre, que M. Du Jonca avait fait meubler de toutes choses quelques jours avant son arrivée, en ayant reçu l'ordre de M. de Saint-Mars. Ce prisonnier a toujours été soigné et servi, par le s^r^ Sosarges, et n'était vu que de lui et de M. le gouverneur et estoit traité avec grand soin et distinction. Ce prisonnier avait la permission d'aller à la messe.

Livre de Dujonca, t. Ier, verset (verso) 37.

II. *Mort du fameux homme au masque.*

Du lundy 19 novembre 1703. Le prisonnier, inconnu, toujours masqué d'un masque de velours noir que M. de Saint-Mars, gouverneur, a ammenez avec luy, venant des Isles Sainte-Marguerite et Honorat, qu'il y garait si longtemps, s'étant trouvé hyer un peu mal en sortant de la messe, il est mort aujourd'huy sur les dix heures du soir, sans avoir eu grande maladie, et il ne se peut pas moins, M. Girault, notre aumônier, le confessa, surpris de sa mort; il n'a pas reçu les sacremens et notre aumônier l'a exhorté un moment avant que de mourir, et le prisonnier gardé depuis si longtemps a été enterré le mardy à quatre heures de l'après-midy, 20 novembre, dans le cimetierre Saint-Paul, notre paroisse.

Sur le registre des morts de S. Paul, on a donné aussi un nom inconnu qui est celuy de ***Marchialy***, M. de Rosarges, major, et le s^r^ Rheil, chirurgien-major, ont signé les registres mortuaires de S. Paul, lors de l'enterrement.

Nota. Toutes les hardes, meubles et effets de ce prisonnier et généralement tout ce qui luy servait jusqu'à son lit, fauteuil, chaises, tables et ustaches de toutes espèces ont esté fondus et brûlés et les cendres jettés dans les latrines,

Plus la chambre de ce prisonnier regrattez en entierre et blanchie de neufe.

Livre de Dujonca, t. II, verset 80.

P. c. c. : l'abbé VALENTIN-DUFOUR.

X...





CHARLES MONSELET



N petit volume in-32, avec couverture rose, imprimé en caractères rouges à Bordeaux, édité à Paris par Lecoû, en 1854, et intitulé : Les Vignes du Seigneur. — Charles Monselet. — Il y a trente-deux ans que Monselet fit imprimer ce volume à ses frais, je ne crains plus de le vieillir, hélas! en disant qu'il avait trente-deux ans à cette époque et qu'il avait déjà publié : *Statues et Statuettes, Histoire du Tribunal révolutionnaire, Rétif de la Bretonne, les Aveux d'un Pamphlétaire, Monsieur de Cupidon, Figurines parisiennes*, et, de plus, qu'il avait sous presse : *l'Inassouvi*.

Voilà ce qui me tombe sous les yeux en classant à ses côtés : *la Cuisinière poétique, le Catalogue annoté de sa vente de livres en 1871, les Oubliés et les Dédaignés, les Amours du temps passé, Encore un, Gastronomie, De Montmartre à Séville, Fréron, la Lorgnette littéraire*, etc., — arrêtons-nous, — qui composent l'œuvre de Monselet. A ce sujet il y aura bientôt un classement à faire, car un certain nombre de ses livres ont été réimprimés avec des titres nouveaux ; c'est ainsi que son roman des *Chemises rouges* a reparu sous le titre de : *Monsieur le Duc s'amuse* et que *les Originaux du dix-huitième siècle* ne sont qu'une nouvelle

édition des *Oubliés et des Dédaignés,* sauf toutefois deux biographies qui ont été intercalées par le même procédé dans *les Galanteries du dix-huitième siècle.*

Histoire de tirer plusieurs moutures du même sac.

La première fois que je vis Monselet, ce fut au café des Variétés; il était quatre heures, il venait de déjeuner. Comme il sortait : — Où allez-vous? lui dis-je.

« — Eh! parbleu ! je vais dîner! J'ai tout juste le temps avant de monter chez Dinochau ! »

La seconde fois, ce fut à la brasserie des Martyrs ; il était minuit. Monselet, avec le plus grand sang-froid, sautait assez pesamment et poussait un soupir après chaque saut. Ce manège, qui durait depuis un quart d'heure, m'intrigua :

« — Que faites-vous donc ainsi, cher ami ?

« — Je tasse ! mon bon ! Je tasse! Ouf! »

Et, en effet, Monselet tassait son cinquième repas de la journée, auquel il venait d'adjoindre deux choucroutes garnies de jambon.

J'ai fait avec Monselet d'excellents repas fins et je l'ai vu manger des plats absolument *canailles* avec une sensualité désillusionnante. Fut-ce un gourmand ou bien un gourmet?

En tout cas, il eut un appétit formidable et un estomac d'acier.

Dire que Monselet fut un aimable poète, un érudit et un homme d'esprit, c'est le peindre en une ligne; mais on trouvera le portrait incomplet si on ne s'avise pas d'y joindre l'épithète de gastronome à laquelle il eut la faiblesse de tenir avant tout.

La dernière fois que je le vis, à Nice, il ne faisait plus qu'un repas : le dîner, mais il en valait bien deux.

En 1860, ayant fondé un petit journal hebdomadaire intitulé *les Nouvelles de Paris*, je lui demandai sa collaboration en faisant, bien entendu, allusion à ses goûts gastronomiques; voici la lettre qu'il me répondit :

Paris, 25 janvier 1860.

Mon cher confrère,

Vous m'avez fait manger des choses bien bizarres. Dans le livre que je compte publier bientôt sur les Italiens et les Italiennes, plutôt que sur l'Italie, je donnerai une grande part, une trop grande, à la nourriture et au loisir. Alors votre journal sera probablement le seul journal qui recevra mes confidences. Vous vouliez me remercier, c'est moi qui vous dirai : Laissez-moi vous associer dans la part des vérités que j'ai à distribuer sur les mangeurs et les mangés de notre connaissance.

Cher monsieur Lemercier de Neuville, à revoir — et à table!

Votre,

CHARLES MONSELET.

Les Nouvelles de Paris n'eurent que trois mois d'existence et c'est ainsi que Monselet ne put pas y collaborer.

Quand, en 1863, j'inventai les Pupazzi, une des premières figures que j'y introduisis fut Charles Monselet. Je me servis de la charge qu'avait faite de lui Carjat. Monselet était représenté en amour, les flancs ceints d'une guirlande de fleurs, ayant à chaque épaule une petite aile mobile. Ses bras, qui remuaient aussi, balançaient un chapelet de boudins noirs, emblème de ses facultés gastronomiques; il s'avançait sur un nuage et je lui faisais dire les vers suivants qui étaient la parodie d'un de ces petits poèmes ultra-badins dans lesquels il excelle et qui est intitulé : Les Petites Blanchisseuses.

Les petites blanchisseuses
Qui s'en vont le samedi
Aux pratiques paresseuses
Porter le linge, à midi,

Folles, qu'un caprice emporte
Loin de leur neigeux baquet,
En passant devant ma porte
Ont oublié mon paquet.

Aussi, délaissant ma plume
A l'heure du rendez-vous,
J'ai dû choisir un costume
Qui résumât tous les goûts :

Nu! je suis nu! mais qu'importe!
Si les roses du Japon
Ont poussé devant la porte
Où je laisse ma raison.

Qu'importe? si ma chair rose
De mon style a la fraîcheur;
Si mon abdomen repose
Sur un nuage enchanteur!

Qu'importe? si je voltige
Sur les fleurs, comme un oiseau,
Butinant de tige en tige
Pour mon article nouveau.

Qu'importe? je le demande,
Si, dans mes doigts grassouillets,
Je balance une guirlande
De boudins noirs et replets...

Oui, je suis nu! Beau, du reste,
Bien fait, bien dodu, bien gras,

L'œil alerte, la main preste!
Nu, mais c'est la faute, hélas!

Aux petites blanchisseuses
Qui s'en vont, le samedi,
Aux pratiques paresseuses
Porter le linge, à midi!

Trois ans plus tard Monselet était décoré. A cette époque, j'étais momentanément directeur du casino de Vichy, et j'avais chargé Alfred Delvau de la rédaction du petit journal du casino : *le Programme de Vichy*.

Delvau et moi nous ne pouvions laisser passer la décoration de Monselet sans la fêter et voici le premier Vichy qui parut dans le journal.

A MONSIEUR LE CHEVALIER CHARLES MONSELET

Homme de lettres, à Paris.

Vichy, le 18 août 1866.

Cher confrère et ami,

Quand un proscrit — où qu'il soit, au fond des déserts de glace de la Russie ou des sables brûlants de l'Afrique — entend par hasard un voyageur venu de France raconter un grand triomphe, quelque victoire éclatante, qui ajoute un nouveau rayonnement à ce nom de Français renié par lui dans un accès de haine sauvage, il sent tout à coup son cœur se fondre sous une pluie de larmes, et ses lèvres, jusque-là farouchement closes, s'entr'ouvrent pour laisser échapper, avec un sanglot, ce cri de *Vive la France!* arraché au plus profond de ses entrailles de fils toujours respectueux envers sa mère, marâtre ou non. Ce jour-là, le pain de l'étranger lui semble moins amer et l'escalier d'autrui lui paraît moins âpre.

Ce noble chauvinisme, nous l'avons eu ce matin, Lemercier de Neuville et moi, — moi et Alfred Delvau, — en apprenant que tu avais reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur, en récompense de tes bons et loyaux services comme écrivain. Elle ne s'est pas trompée en venant se poser sur ta poitrine d'honnête homme et d'humoriste de talent. D'autres t'ont déjà félicité à propos d'elle : c'est elle que nous féliciterons, nous, à propos de toi.

Tu es heureux sans doute — et un peu fier peut-être aussi — d'avoir obtenu enfin cette distinction que tu avais méritée depuis si longtemps. Nous en sommes plus heureux et plus fiers que toi, nous, les soldats obscurs de cette grande armée des lettres dont tu es un des généraux les plus vaillants et les plus glorieux. Nous nous en réjouissons sincèrement et fervemment, comme il convient à de modestes littérateurs, tes confrères, que tes succès honorent et que ta décoration décore. Vive la littérature!

Nous avons voulu fêter — à ta façon — cette bonne nouvelle un peu tardive, comme toutes les bonnes nouvelles, et nous nous sommes réunis chez le seul Dinochau de Vichy (un restaurateur de lettres dont le premier garçon s'appelle Dumas!) pour boire à la santé de ton petit ruban rouge, qui ne peut

manquer de devenir plus grand, — s'il est souvent arrosé comme il l'a été aujourd'hui.

Mais laissons un instant reposer la plume et prenons la lyre.

A Vichy, la cité thermale,
J'apprends — en lisant les décrets —
Que par justice impériale,
Mon pauvre Monselet — tu l'es!

Décoré! Je t'en félicite,
Quoique — sans le ruban moiré —
Dans la sphère où ton nom gravite,
Nous t'eussions déjà décoré.

O gourmet plein d'insouciance,
Sois digne et grave, et si tu bois,
Change ton vin en abondance :
Désormais tu portes ta croix.

Delvau, comme moi considère
Que ce ruban, d'un rouge ardent,
Donne faim, autant qu'il altère :
Vite un déjeuner sous la dent!

Alors nous cherchons dans la ville
Des auteurs, — dans l'intention
De fêter de façon civile,
Monselet, ta décoration, —

Et nous ne trouvons, chose triste,
— Pour participer au festin —
D'autre auteur que notre aubergiste
Lequel s'appelle Vidalein.

Il a fait pour les jeunes filles,
A l'œil par les fourneaux battu,
La Cuisinière des Familles,
Gros livre édité par Dentu.

Un joyeux compère, cet homme!
Il sait vivre et parle latin!
Affable comme un gentilhomme,
Lettré comme Jules Janin!

Car il a fait sa rhétorique,
Et beaucoup des gens qu'il nourrit
Possèdent moins bien leur Lexique!
Mais lui, modeste, il en sourit...

Comme lui, sa cave est parfaite.
Le baron Brice n'a jamais,
Dans sa succulente gazette,
Écrit de menus plus complets.

D'abord les huîtres de Marennes
Suivies du melon cantaloup;

(Ici, pour que tu t'en souviennes,
De chablis nous buvons un coup.)

Puis, pendant que le camarade
Dresse nos côtes de mouton,
Nous grignotons une salade
D'anchois et dite à la Nelton.

Le chablis fini — l'on débouche
Le mâcon frais et transparent,
Et l'on promène sur sa bouche
D'excellent beurre — en attendant.

Oh! oh! Que vois-je? mon nez change
De couleur... Dressés sur un plat,
Des perdreaux rôtis à l'orange?
Cela me semble délicat!

O perdreaux fumant sur la table!
Vous manger à l'heure qu'il est,
Vraiment ce n'est pas pardonnable...
Mais c'est pour fêter Monselet!

Passons! Assez de patenôtres!
Et d'abord vous êtes priés
De songer — que comme tant d'autres —
Vous n'êtes pas des *Oubliés!*

. . . .

Et nous buvons! — C'est à ta gloire
Qu'est vidé le premier cornet.
Tout le reste — tu peux m'en croire —
N'est bu qu'à l'ami Monselet.

Pour le moka, laissons nos verres...
C'est ainsi qu'au nombre de trois,
A Vichy-les-Bains, des confrères
Ont voulu célébrer ta croix!

Mais les chants ont cessé, il faut cesser d'écrire, — n'ayant plus rien à dire.

O Monselet! ceux qui ne seront jamais décorés te saluent!

Alfred Delvau,

Lemercier de Neuville.

J'ignore si Monselet a reçu le journal qui fêtait ainsi sa croix; en tout cas, il ne nous en a pas accusé réception.

Cette croix fut d'ailleurs approuvée par tous ses confrères, qui depuis un an l'avaient désigné à propos d'un article de Sainte-Beuve sur lui. Est-ce ce ruban rouge qu'il appelait : la Gloire, quand dix-sept ans

auparavant il arrivait de Bordeaux à Paris et envoyait à Arsène Houssaye, directeur de *l'Artiste*, une lettre ainsi conçue :

Monsieur,

Je suis venu, il y a trois semaines, de Bordeaux à Paris pour chercher la Gloire. J'ai beaucoup marché, beaucoup regardé, beaucoup questionné. Je n'ai rencontré la Gloire nulle part, et, si vous ne me donnez tantôt une lettre de recommandation pour le rédacteur en chef de *l'Artiste*, je m'en retournerai de Paris à Bordeaux, sans l'avoir trouvée.

Agréez, etc.

CHARLES MONSELET.

Arsène Houssaye, en homme d'esprit qu'il est, renvoya aussitôt la lettre suivante à Charles Monselet :

A MONSIEUR ARSÈNE HOUSSAYE
Rédacteur en chef de *l'Artiste*.

Cher ami,

Tu serais vraiment bien aimable d'accueillir favorablement la personne qui te remettra cette lettre, M. Charles Monselet, de Bordeaux, un garçon d'esprit, comme tu pourras en juger promptement.

Cordialement, crois-moi ton fidèle,

ARSÈNE HOUSSAYE.

Monselet remit à Arsène Houssaye la lettre d'Arsène Houssaye et quelque temps après on put lire dans *l'Artiste* des articles signés : *Charles de Moncelay* ou *Charles Moncelé.*

Quoique son style et sa manière soient faciles à reconnaître, il prit quelquefois d'autres pseudonymes : *M. de Cupidon; Rose Didier*, au *Petit Journal; Trafalgar*, pour les Tablettes d'un fou, au *Figaro*, et même *Don Ombilical!*

Pour terminer avec Charles Monselet, mon pauvre excellent ami, je fixerai, pour les érudits futurs, l'origine d'un de ses distiques devenu populaire :

Et l'on n'a pas été grand'chose
Tant qu'on n'a pas été bœuf gras.

Ces deux vers se trouvent dans une petite pièce de vers écrite sur l'album d'autographes de M. O. Berte. Je la restitue complète ici :

C'est une habitude formée
De baptiser, tant bien que mal,
Du nom d'une œuvre renommée
Chaque bœuf gras du Carnaval.

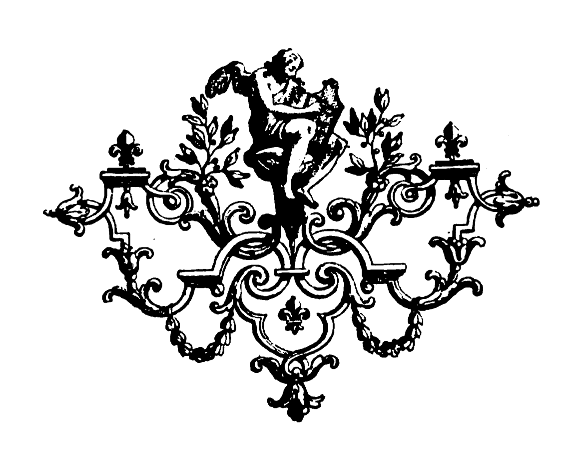
Le génie ainsi se consacre;
Il n'est pas de plus haut gradin;
C'est le triomphe, c'est le sacre;
Montjoye accompagne *Aladin*.

Suprême couronne de rose!
Laurier poussé sur le verglas!
Et l'on n'a pas été grand'chose
Tant qu'on n'a pas été bœuf gras!

Hé ! hé! pauvre cher Monselet, tu peux te flatter de l'avoir été avant cette cruelle maladie qui t'emporta il y a tantôt trois mois. Je n'ai fait ici que de tracer quelques légers souvenirs personnels, laissant à d'autres le soin de pourtraire Monselet comme il convient. Le rédacteur en chef de cette Revue nous donnera bientôt une étude complète sur Monselet.

Je lui passe la main.

L. Lemercier de Neuville.





LE CINQUANTENAIRE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE CHARPENTIER

(1838 — 6 AOUT — 1888.)

I



ORSQUE Gervais-Hélène Charpentier se fit éditeur en 1833, à l'âge de vingt-huit ans — il était né à Paris, le 2 juillet 1805 — après avoir été commis chez Lecointe et Durey, puis chez Lavocat; après avoir tenu pendant deux années un cabinet de lecture au passage du Petit-Saint-Antoine, et pendant quatre autres années une maison de détail au Palais-Royal — reprise à Ladvocat lui-même, — la situation de la librairie française était loin de se trouver brillante. On ne connaissait guère alors que deux genres de publications : l'édition originale de format in-8°, dite « de cabinet de lecture », ruineuse avec ses volumes minces à 7 fr. 50, ses pages presque blanches où de rares lignes faisaient fort piteuse figure, et la contrefaçon étrangère qui prospérait surtout en Belgique, grâce au concours de circonstances exceptionnelles bien faites pour activer cette prospérité. Là-bas, à Bruxelles, des éditeurs comme Hauman, Cattoir et Cie, Meline-Cans et Cie, A. Wahlen et Cie, inondaient le marché extérieur d'innombrables ouvrages bien imprimés, de format commode, d'aspect élégant, de prix très modique, qui se vendaient comme des petits pains; certes, les auteurs eux-mêmes

n'y avaient aucun bénéfice, et pourtant d'aucuns ne se plaignaient pas trop de cette contrefaçon belge qui leur permettait de rétablir leurs œuvres souvent mutilées par la censure nationale. Tout donc était contre les libraires parisiens, dont les éditions étaient moins belles jusqu'à un certain point, moins complètes, moins exactes et beaucoup plus coûteuses cependant. Fort heureusement ils avaient pour eux la loi qui mettait le marché français à l'abri des envahissements des produits étrangers; c'était encore une ressource, mais, au lieu de chercher à l'utiliser de leur mieux en baissant leurs prix pour forcer pour ainsi dire la main aux acheteurs et, de cette façon, vendre beaucoup, ils vendaient peu, mais s'entêtaient à vendre cher.

Dans les premières années, Charpentier imita leur exemple; il fit de l'édition de cabinet de lecture et sut déjà grouper autour de lui des écrivains qui n'étaient pas les premiers venus : Souvestre, Dumas, Benjamin Laroche, le traducteur de Byron et de Shakespeare, enfin Vigny, avec lequel il continua ses rapports pendant plus de vingt années sans aucune interruption pour les reprendre encore plus tard — ou du moins faire une tentative dans ce sens — peu de temps avant la mort du poète d'*Éloa*. D'ailleurs, il faut se souvenir qu'Alfred de Vigny, un peu délaissé de nos jours, était alors dans toute sa gloire; Charpentier lui-même semble ne pas avoir échappé à l'influence de ce romantique idéal, et le prospectus lancé à propos d'une édition en huit volumes in-8° à 7 fr. 50 des *œuvres complètes* de cet écrivain est conçu dans des termes dont le dithyrambisme contraste singulièrement avec le caractère de l'éditeur avant tout... éditeur. C'est là un morceau de prose qui a son allure et qui vaut d'être cité.

« La publication que nous annonçons est de celles qui se recommandent par elles-mêmes au public et rien que le nom de M. Alfred de Vigny pourrait nous dispenser ici de faire un prospectus. Poète, romancier, auteur dramatique, l'auteur d'*Éloa,* de *Cinq-Mars,* de *Stello* et de *Chatterton* s'est placé depuis longtemps au premier rang des écrivains contemporains, et la popularité acquise de prime abord à ses ouvrages s'est trouvée constamment confirmée et agrandie par le suffrage de tous les hommes d'imagination et de talent.

« Dans cette existence littéraire, jeune encore, mais déjà si pleine, que l'élite des critiques actuels ont prise plus d'une fois en justification de leurs théories les plus larges et les plus subtiles, il est cependant un point sur lequel on ne nous semble pas avoir suffisamment insisté; il est une gloire mémorable qui revient de droit à M. de Vigny : c'est, entre ses rivaux, de s'être mis en marche le premier dans la route des innovations sages et des tentatives nécessaires. Il est vrai que l'auteur d'*Éloa* et de *Chatterton* n'a jamais pris part à la petite guerre des préfaces et des poétiques; il a procédé à la manière des maîtres qui inculquent le

précepte et l'exemple; chacun de ses poèmes, chacun de ses livres a été comme une campagne nouvelle faite dans des pays inconnus, se contentant d'y laisser son drapeau comme marque de sa conquête et passant aussitôt à d'autres.

« Comme poète, M. de Vigny s'annonça tout entier par *Éloa* et *Moïse;* c'était en 1822, la date est bien remarquable : *Éloa* ou la séduction d'un ange par Satan, véritable épopée à deux personnages, la seule faisable et lisible de nos jours, événement humain accompli dans les cieux, composition audacieuse et neuve s'il en fût, qui a le ciel pour théâtre et pour cadre sans pourtant jamais s'éloigner des limites de la réalité terrestre; *Moïse*, personnification énergique et douloureuse du pouvoir suprême qui doute de lui-même et de son œuvre, sorte de commentaire byronien des livres saints, qui unit la majesté sombre d'une oraison funèbre de Bossuet au charme biblique d'*Athalie*. Dans la foule des compositions en vers de M. de Vigny, si remarquables toutes sous le rapport de l'exécution, nous pourrions en citer d'autres où ce mérite de l'originalité et de l'imprévu est tout aussi grand; mais nous devons insister sur ces deux poèmes que l'auteur posa, au début de sa carrière, comme les colonnes de son œuvre à venir.

« Après les poèmes, ces romans du ciel, viennent les romans, ces poèmes de la terre. Qui n'a lu et relu *Cinq-Mars*, cette étude si exacte et si patiente, ce tableau si fidèle et si animé de la cour et du temps de Louis XIII? Composition historique qui a conquis et conservé la vogue des plus belles de Walter Scott par cela même qu'elle s'éloigne de sa manière et de son procédé. L'immense mérite du romancier écossais, ce n'est pas tant l'élévation que la justesse de son point de vue; il voit tout ce que le monde a vu et il le voit mieux que personne. Les romans de M. de Vigny, tout en gardant l'empreinte d'une réalité sévère, sont plus particulièrement l'expression d'une pensée et d'un sentiment. Voilà pourquoi, le livre fermé, on n'en a pas fini avec lui; la pensée et le sentiment dont il émane prolongent bien au delà de la lecture les émotions qu'elle a données. Cela est vrai surtout pour *Stello :* jamais M. de Vigny ne prouva mieux que par ce livre combien la nouveauté des formes résulte de la nouveauté de l'inspiration. Cette idée souveraine et miséricordieuse, qui se fait jour dans toutes les œuvres de l'auteur et dont *Éloa* fut le premier et divin symbole, prend dans *Stello* des formes plus humaines et plus sensibles. Quels hymnes plus touchants à la pitié que ces trois douloureuses histoires de *Gilbert*, de *Chatterton* et d'*André Chénier*, où les qualités les plus éminentes du poète, du moraliste et du philosophe sont si étroitement réunies, où les couleurs du drame et du roman sont si habilement fondues !

« Dans le drame, l'empreinte de M. de Vigny n'a pas été moins marquée que dans la poésie et le roman. Là aussi, comme on l'a dit spiri-

tuellement, il a ouvert des voies nouvelles; comme les tragiques grecs, il fait descendre sur la scène la terreur et la pitié, mais par des moyens et des combinaisons imprévus. Son drame, tout humain qu'il est, a comme des réminiscences célestes. Sous ce rapport, *Chatterton* a été comme une révélation. Drame étrange qui fait mal et qui console, où il y a tant de passions et tant de larmes; mélancolique et tendre comme une élégie, plus souvent acéré et mordant comme un pamphlet; drame si complet et si plein dans toutes ses parties par la hauteur de la pensée, l'intérêt des détails et la vigueur de l'exécution, *Chatterton,* avec ses deux ou trois personnages, n'en est pas moins regardé comme la plus vaste composition scénique moderne. Ce n'est pas seulement une pièce qui émeut à la scène, c'est encore un beau livre qui, dans le silence du cabinet, arrête et tient longtemps recueilli. C'est la véritable tragédie d'intérieur qui atteint de véritables proportions épiques par sa portée sociale. La représentation de *la Maréchale d'Ancre,* antérieure à *Chatterton,* en donnant une nouvelle preuve de la souplesse de talent de l'auteur, montre à quel point le drame peut facilement traduire l'histoire sans cesser d'être drame. Quant à la belle traduction de l'*Othello* de Shakespeare, on sait que sa représentation a fait époque dans l'histoire littéraire de ces derniers temps.

« Les *œuvres complètes* de M. de Vigny sont donc, comme on le voit, une réunion d'œuvres choisies destinées à prendre place dans toutes les bibliothèques, entre les œuvres de Chateaubriand et de Lamartine. Elles seront également recherchées comme objet de plaisir et de méditation par les nombreux amis de la belle littérature, et comme objet de comparaison et d'étude par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire littéraire de notre pays. »

Selon toute probabilité, Charpentier communiqua son enthousiasme à un public fort disposé pour cet auteur; mais les résultats ne furent pas suffisamment satisfaisants, moins encore sans doute ceux d'autres publications, car il resta préoccupé du moyen à employer pour faire pièce aux contrefacteurs. Il se rendit compte aisément que la vente en France ne rendait pas le tiers de ce qu'on était en droit d'exiger d'elle; le résultat de ses recherches fut la publication, le 6 août 1838, d'un premier volume dans le format in-18 jésus, auquel on a gardé le nom de *format Charpentier :* ce ballon d'essai était *la Physiologie du goût,* de Brillat-Savarin, précédée d'une notice du baron Richerand et suivie de *la Gastronomie,* poème en quatre chants, de Berchoux; le livre contenait deux fois plus de matière et coûtait deux fois moins que le volume in-8° ordinaire, puisque le prix marqué était de 3 fr. 50.

Ce fut un véritable succès, et Charpentier se lança résolument dans la voie où il avait fait un premier pas. Les volumes succédèrent aux volumes, les genres se joignirent aux genres, les noms attirèrent les



[illegible] les voies naturelles, comme les tragiques grecs, [illegible] la terreur et la pitié, mais par des moyens [illegible]. Son drame, tout humain qu'il est, a [illegible] célestes. Sous ce rapport, *Chatterton* a été [illegible]. Drame étrange qui fait mal et qui console, où il [illegible] et tant de larmes; mélancolique et tendre comme [illegible] acéré et mordant comme un pamphlet; drame si [illegible] dans toutes ses parties par la hauteur de la pensée, [illegible] et la vigueur de l'exécution, *Chatterton*, avec ses [illegible] personnages, n'en est pas moins regardé comme la plus [illegible] scénique moderne. Ce n'est pas seulement une [illegible], c'est encore un beau livre qui, dans le silence du [illegible] tient longtemps recueilli. C'est la véritable tragédie [illegible] atteint de véritables proportions épiques par sa portée [illegible] représentation de *la Maréchale d'Ancre*, antérieure à *Chatterton*, [illegible] donnent une nouvelle preuve de la souplesse du talent de l'auteur, montrant [illegible] le drame peut facilement traduire l'histoire sans cesser d'être drame. Quant à la belle traduction de l'*Othello* de Shakespeare, on sait que sa représentation a fait époque dans l'histoire littéraire de [illegible] derniers temps.

« Les *œuvres complètes* de M. de Vigny sont donc, comme on le [illegible] réunion d'œuvres choisies destinées à prendre place dans toutes [illegible] entre les œuvres de Chateaubriand et de Lamartine. [illegible] nt recherchées comme objet de plaisir et de méditation [illegible] aux amis de la belle littérature, et comme objet d'[illegible] de par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire littéraire. »

[illegible] habileté, Charpentier communiqua son enthousiasme [illegible] disposé pour cet auteur; mais les résultats ne furent [illegible] satisfaisants, moins encore sans doute ceux d'autres publications, car il resta préoccupé du moyen à employer pour faire pièce aux contrefacteurs. Il se rendit compte aisément que la vente en France ne rendait pas le tiers de ce qu'on était en droit d'exiger d'elle. [illegible] de ses recherches fut la publication, le 6 août 1838, d'un premier volume dans le format in-18 jésus, auquel on a gardé le nom de [illegible] *Charpentier*; ce ballon d'essai était *la Physiologie du goût*, de [illegible], précédée d'une notice du baron Richerand et suivie de [illegible] en quatre chants, de Berchoux; le livre contenait [illegible] matière et coûtait deux fois moins que le volume in-8 [illegible] prix marqué était de 3 fr. 50.

[illegible] succès, et Charpentier se lança résolument dans la voie [illegible] premier pas. Les volumes succédèrent aux volumes, les genres se joignirent aux genres, les noms attirèrent les



G.H. CHARPENTIER

EDITEUR

1805 – 1871

LE LIVRE IXe Année Maison Quan..

noms : après Balzac, George Sand; après George Sand, Alfred de Vigny; après Vigny, Musset; après Musset, Victor Hugo; après Homère, Gœthe; après Gœthe, Mahomet; après Mahomet, Platon; puis Dante, puis Schiller, puis Shakespeare, puis Cervantes, puis La Fontaine, puis Racine, puis Corneille, puis Voltaire, puis tant d'autres encore dont les mérites ne sont pas moindres. C'était chose décidée, l'affaire réussissait, l'idée de Charpentier était bonne, excellente; aussi tout le monde se jeta sur la piste avec le désir de prendre part à la curée sans avoir voulu courir les hasards de l'entreprise : le nouveau format fut immédiatement adopté par la plupart des éditeurs de l'époque. Seul à l'heure d'entamer la lutte, Charpentier se trouvait en formidable compagnie à l'heure de la victoire.

Or c'était un lutteur redoutable, d'une volonté tenace, d'une énergie âpre, d'un caractère peu fait pour supporter avec patience les mécomptes et les méfaits. Avec des allures hautaines et intraitables, aigri sans doute par ce qu'il considérait comme une spoliation, il engagea la bataille contre la concurrence qui lui fit baisser les prix, mais non le verbe. Pour les auteurs de son fonds qui étaient sa propriété, le dessus lui resta facilement; mais la situation n'était pas la même pour les œuvres tombées dans le domaine public : Charpentier fut obligé de faire des concessions pour ne point arrêter sa vente, mais en quelle humeur il devait les consentir! Tout n'était point rose dans la vie alors pour lui et pour ses correspondants, qu'il menait militairement et auxquels il adressait des circulaires dans le genre de celle-ci :

« J'ai l'honneur de vous donner ci-contre le nouveau catalogue de ma librairie. J'espère qu'il vous fournira matière à quelque commande importante.

« Je viens aussi vous soumettre une proposition particulièrement conçue en vue de vos intérêts, comme vous allez en juger.

« *Je vous offre :*

« 1° De vous échanger tous les ouvrages de mon fonds que je pourrai vous vendre et que vous n'aurez pu placer dans le courant de la première année de leur acquisition;

« 2° De ne plus vous facturer chacun de tous les volumes de ma collection que 2 fr. 30 par unité, *remise déduite;*

« 3° De ne plus disposer sur vous, à l'avenir, qu'à trois mois de terme de 300 francs et au-dessus.

« *En retour, vous vous engagez envers moi :*

« 1° A acquérir, dans les deux premiers mois qui suivront votre adhésion, laquelle devra me parvenir avant la fin de février prochain,

au moins une collection complète de tous les ouvrages de ma *Bibliothèque* ou à compléter celle qui serait incomplète dans vos magasins à cette époque;

« 2° A entretenir cette collection constamment complète dans vos magasins, par le remplacement immédiat et successif des ouvrages que vous vendrez;

« 3° A recevoir un exemplaire au moins de tous les ouvrages que je publierai dans ma bibliothèque, et à solder ces exemplaires dont le prix sera compris dans mes traites;

« 4° A me faire parvenir *franco* toutes vos demandes qui ne dépasseront pas *douze volumes*, lesquelles demandes, ainsi que toutes les autres, devront m'être adressées directement par la voie qu'il vous plaira et être signées par vous ou par votre représentant;

« 5° A recevoir et distribuer de 500 à 1,000 catalogues (entre ces deux chiffres, celui à mon choix) des livres de mon fonds imprimés à votre nom, que je vous adresserai chaque année et à m'en tenir compte à raison d'*un* centime chacun;

« 6° A placer tous les ouvrages de ma collection dans la partie la plus apparente de vos magasins, de façon qu'ils soient toujours sous les yeux du public;

« 7° A justifier, auprès des personnes qui se présenteront de ma part chez vous et dans le jour même, de l'entière exécution des présentes;

« 8° A ne céder à aucun libraire de Paris aucun de mes ouvrages.

« *Articles additionnels*. Il est entendu que chacun de nous conservera le droit de rompre les présentes conventions en prévenant son coobligé trois mois à l'avance. Il est, en outre, expressément convenu que les contestations qui pourraient s'élever entre nous au sujet des présentes seront jugées à Paris par deux arbitres nommés réciproquement par chacun de nous ou, à défaut, par le tribunal de commerce de la Seine. En cas de partage, ces arbitres sont, dès à présent, autorisés à nommer un surarbitre pour s'accorder. Si les arbitres ne peuvent s'entendre sur le choix d'un surarbitre, il sera nommé par le même tribunal de commerce de la Seine et à la requête de la partie la plus diligente. Les arbitres et le surarbitre jugeront en dernier ressort et comme amiables compositeurs, et nous renonçons d'avance à tout appel, pourvoi, recours en cassation, requêtes civiles et autres formules de procédure.....

« Je vous prie, monsieur, si vous acceptez cette proposition, de m'envoyer votre acquiescement dans les termes suivants, sans en retrancher rien ni rien y ajouter : « J'accepte pleinement, etc. »

Cette circulaire est datée du 20 décembre 1842 ; une autre, non moins draconienne, conclut sur cet ultimatum :

« Dans le cas où vous n'accepteriez pas ces conditions, vous voudrez bien ne plus m'adresser de demandes. »

Sans doute, aujourd'hui tout cela nous semble bien étrange; mais il faut bien se souvenir aussi que, pour Charpentier, les circonstances étaient toutes particulières. Il innovait; ceux qui voyaient l'avenir à lui marchaient bravement sur ses brisées, ceux qui restaient attachés à leurs prédilections passées ne lui accordaient que défiance et mauvais vouloir. Parmi les premiers, les éditeurs; parmi les derniers, les auteurs, ou du moins beaucoup d'auteurs.

Il est bon de ne pas oublier non plus que, pour attirer à lui les écrivains alors célèbres et s'assurer ainsi une vente assez élevée, Charpentier devait souvent leur consentir des honoraires assez élevés. C'est ainsi qu'Alfred de Vigny, alors fort en vogue, ne recevait pas moins de cinquante-cinq centimes par exemplaire; le prix était exorbitant sans doute pour l'époque, puisque, de nos jours encore, nombre d'auteurs n'y atteignent pas, et Charpentier lui-même finit par trouver le marché onéreux et s'en plaindre discrètement à de Vigny qui, aussitôt, lui répondit en ces termes :

Le Maine-Giraud, par Blanzac (Charente), 10 juin 1851.

En revenant d'un petit voyage à la Rochelle et dans les petits ports de mer de mon voisinage, je trouve votre lettre qui m'attendait avec plusieurs autres, monsieur, et j'y réponds en même temps.

Je commence par vous dire sur-le-champ que je consentirai à l'édition nouvelle que vous désirez faire de mes ouvrages, avec la réduction que vous croyez nécessaire à l'état actuel de vos affaires et de la librairie, c'est-à-dire *quarante* centimes de droits d'auteur par volume au lieu de *cinquante-cinq* que portait notre traité du 19 septembre 1841, que j'ai sous les yeux et dont vous avez toujours exécuté les conditions d'édition en édition jusqu'à la dernière en 1847.

Ce prix m'avait été offert par vous, chez moi, en 1841, avec un empressement dont je n'ai pas perdu le souvenir et pour me décider à accepter ce format dont vous avez établi et propagé l'usage, vous aviez bien voulu alors me prouver combien d'excellents ouvrages avaient été imprimés par vous sous cette forme, en me les envoyant. Vous me demandiez le secret des prix de ce droit, vous m'aviez remercié de l'avoir gardé, la dernière fois que je vous ai vu. Ma discrétion, je l'avoue, était peu méritoire, car depuis que j'existe, je n'ai jamais demandé à un auteur ou à un éditeur quels droits étaient convenus de part ou d'autre et personne ne m'a jamais questionné sur ce point.

Chaque fois que vous avez réimprimé, à chaque épuisement d'un des volumes de mes œuvres, je vous ai offert de renouveller (*sic*) notre traité de 1841 dans les mêmes formes; vous m'avez témoigné un vif désir de ne le faire que *verbalement* et je n'ai pas hésité à y consentir. Je n'en ai nul regret, monsieur, car quand même vous auriez, en 1847, renouvellé cet engagement,



vous me connaissez assez, je pense, pour savoir qu'il m'eût suffi des calculs que vous m'envoyez aujourd'hui et qui m'auraient démontré que vous perdiez à l'accomplissement du traité pour me le faire déchirer de ma main.

Je prendrai donc en ceci volontairement ma part des pertes que nos temps de désastre infligent au pays.

Nous aurions pu commencer il y a bien longtemps cette édition nouvelle si vous aviez pris soin de m'avertir de chaque épuisement d'un volume en m'écrivant ici. Mais j'étais loin de croire que le public m'eût fait cet honneur d'enlever tout en si peu de temps, au point que nul libraire ne puisse retrouver un exemplaire complet. Vous me dites que *Stello*, mes *Poèmes* et *Cinq-Mars* n'existent plus et je désire savoir combien il vous reste encore du *Théâtre* et de *Servitude et Grandeur militaires*. Souvenez-vous que lors de mon départ, il y a précisément un an, aucun volume n'était épuisé.

Ni vous, ni moi, n'avons du reste à regretter ce retard, si j'en crois l'opinion de la personne la plus expérimentée que je connaisse en ces matières, qui m'écrivait ceci il y a peu de temps :

« Je suis convaincu par une expérience de vingt-cinq ans qu'un épuisement temporaire, loin de nuire à un ouvrage, ne lui fait que du bien. Un amateur visite dix libraires pour se procurer un exemplaire et donne par là à ces dix libraires une haute opinion du livre. Les exemplaires coupés, tachés, ceux d'occasion qui passent dans les ventes acquièrent une grande valeur qui réagit sur l'édition subséquente. En un mot, c'est une bonne tactique. L'ouvrage gagne en respectabilité et ne perd rien d'un autre côté, etc., etc. »

J'ai par hasard cette lettre ici et elle est écrite de votre main. J'espère qu'elle suffira pour vous convertir à cet avis auquel je me suis rangé.

A présent, je vous prie avant tout de m'envoyer ici un projet de traité nouveau avec les conditions nouvelles que vous m'offrez et dont j'accepte la plus importante, celle du prix de *quarante* centimes. Je désire que ce traité soit fait entre nous pour une édition, qu'il détermine le temps de votre propriété de cette édition, tel que vous désirez le fixer ; le nombre d'exemplaires qu'il vous convient de tirer et l'engagement durable des mêmes conditions pour l'avenir à chaque édition nouvelle, etc., etc.

Je vous transmettrai sur-le-champ les observations que j'aurai à vous faire et nous conviendrons des changements aux conditions accessoires.

Vous voyez que le point principal n'a point eu de peine à être obtenu de moi. Je ne doute pas qu'il ne nous soit très facile de tomber d'accord sur les autres chapitres de la *revision* de notre *constitution* dont je vous prie encore une fois de m'envoyer seulement le projet sur une page de vos lettres.

Mille compliments empressés.

ALFRED DE VIGNY.

Le 14 août de la même année, seconde lettre au même sujet :

J'ai reçu votre lettre du 17 juillet, monsieur, et votre projet de traité. Voici les modifications que j'y voudrais apporter.

1° Je désire que les clichés ne soient employés pour aucun de ces volumes ; j'ai toujours eu pour eux une extrême répugnance. En toute chose, je n'aime pas *l'irréparable* et *l'immuable*. Or si une erreur grave est commise dans l'impression d'une édition, il est facile de la réparer à l'édition suivante. Il est permis aussi à l'auteur d'espérer qu'il vivra une année après laquelle il pourra faire à son livre des changements importants, qu'une idée nouvelle peut rendre





nécessaires. Mais personne ne peut avoir assez d'assurance, surtout dans les temps de guerre civile, pour se flatter de vivre aussi longtemps qu'un cliché, puisque cet être merveilleux peut créer sans être épuisé cinquante mille exemplaires et leur survivre. Il y a longtemps que j'ai entendu démontrer leurs inconvénients nombreux et je n'ai pas besoin de vous les redire tous. Je me contente de répéter que je désire vivement que cette clause soit effacée, quitte à changer, selon votre volonté, le nombre des exemplaires à tirer.

2° Vous avez oublié aussi de déterminer la durée de la possession dans laquelle vous entrez de cette édition nouvelle.

3° Je crois que s'il ne reste plus que soixante-dix exemplaires de *Servitude et Grandeur militaires*, vous risquez peu en portant aussi ce volume et le *Théâtre* sur notre traité nouveau, car tandis que l'on imprimera les premiers volumes, vous aurez le temps de livrer le reste au public.

Je dis notre *traité nouveau* puisque votre *revision* en a changé les bases en abaissant le prix de 55 à 40 centimes par volume. Et pour cela il serait bon que le traité fût rédigé comme une nouvelle stipulation en supprimant les expressions de *conventions verbales* qui ne sont pas *scrupuleusement vraies* et dont je ne vois pas bien la nécessité.

Je ne suis point surpris, monsieur, de ce que dans les milliers de volumes de mes ouvrages que vous avez tirés en 1841, on ait été plus loin que le nombre convenu et je suis encore moins étonné de la loyauté avec laquelle vous me l'apprenez : on ne saurait attendre moins de votre part.

Si vous adoptez, comme je l'espère, les modifications que j'apporte à votre projet de traité, je vous le renverrai plus promptement que celui-ci dont la réponse a été retardée par de nouvelles courses dans le voisinage.

Croyez, monsieur, à ma considération.

ALFRED DE VIGNY.

Tout allait donc pour le mieux; cependant Charpentier, par un surcroît de prudence sans doute, fit attendre longtemps son adhésion. Mal lui en prit, car, à sa lettre du 2 novembre 1851, l'auteur d'*Éloa* répondit aussitôt :

Mardi, 4 novembre 1851.

Je ne tarderai point autant que vous à répondre à votre dernière lettre, monsieur, je vous renvoie le projet que vous m'avez fait préparer.

Je n'ai à faire à présent que deux observations :

La première est qu'il ne faut pas trop douter de la fortune de la France. Par la loi du flux et du reflux, il est permis de croire qu'après une baisse subite à laquelle vous croyez être obligé d'obéir et que j'ai acceptée, il peut venir une hausse aussi importante et qu'il ne faut pas vous lier les mains par la condition perpétuelle de quarante centimes. Qui vous dit que vous n'éprouverez pas un vif désir de remonter au prix de 55 centimes, comme vous venez de descendre pour arriver à 40? Qu'après une révolution, ne viendra pas quelque contre-révolution? Que vous ne serez pas le premier alors à reprendre dans son intégrité notre petit traité diplomatique de 1841? Votre conscience vous tourmentera peut-être alors par tant de remords que vous regretterez mortellement d'être forcé par votre signature de ne donner jamais que quarante centimes par exemplaire.

Je vous propose donc sur cette première question de substituer à l'article

commençant par *aujourd'hui* et finissant par ces mots *à l'avenir*, l'article suivant :

Aujourd'hui, d'un commun accord, ce prix de cinquante-cinq centimes a été réduit à *quarante* centimes pour cette édition nouvelle dont il s'agit en ce présent traité et dont M. Charpentier sera en possession pendant *trois* années (ou *quatre*, s'il vous plaît) à dater du jour de la signature du présent traité.

La seconde question est plus simple :

Je dois vous dire comme un prédicateur disait à Louis XIV : *nous sommes tous mortels*, c'est-à-dire *presque tous*.

Cet accident désagréable peut arriver à moi ou à vous un de ces matins. Si c'était sans que l'on eût déterminé à peu près l'époque où cette édition devra être imprimée, mes héritiers (et l'on n'en manque jamais) seraient fort embarrassés. Ils se trouveraient dans la situation où je suis vis-à-vis d'un certain traité entre l'excellent et courageux M. Delloge et moi, pour une édition de luxe *in-octavo;* traité fait en 1841 et non exécuté.

Nous sommes sûrs l'un de l'autre, mais non de nos successeurs. Je vous proposerai donc par égard pour eux d'ajouter à ce nouveau traité, ainsi que vous l'aviez fait dans notre traité du 19 septembre 1841 :

M. Charpentier s'oblige à publier les volumes dont il s'agit dans le courant du mois de... etc., etc.

Vous indiquerez vous-même le mois et l'année...

L'insouciance des bourgeois de Paris, dont vous me parlez, ne me surprend point. Je la connais depuis longtemps. Les orages dont vous parlez leur semblent un spectacle qu'ils peuvent regarder par la fenêtre ou devant *Tortoni* en fumant leurs pipes et quand ils sont mouillés ou grillés, rien n'égale leur stupeur, si ce n'est leur stupidité.

Mais nous attendrions rarement le *beau fixe* qui est assez rare dans l'histoire de France depuis plus de cent ans.

Vous êtes heureux d'avoir vu et habité le Bocage. Mais je crois que ses héroïques chaumières ont changé d'esprit. Dites-moi dans votre première lettre, après que nous en aurons fini avec les chiffres, s'il y a en France un livre qui peigne ce pays avec vérité, tel qu'il est aujourd'hui. J'en doute fort. On vit sur toutes les histoires de la Vendée qui se répètent et se copient.

Ne tardez pas trop à me répondre, monsieur, car notre traité ressemblerait à la partie d'échecs des Indes en Espagne.

J'aurai quelques scènes en vers à ajouter au *More de Venise*. Elles sont prêtes à imprimer et rendront cette traduction complète. Les théâtres les joueront, s'ils veulent ou s'ils peuvent.

Mille compliments empressés.

ALFRED DE VIGNY.

Une nouvelle phase s'était produite dans l'histoire de la France contemporaine quand furent écrites les lignes suivantes, le 5 janvier 1852 :

Vous voyez, monsieur, par vous-même ce que fait une lueur de sincérité dans nos ténèbres. Les affaires ne vivent que de l'assurance d'un lendemain. Je vous disais, je crois, dans ma lettre du 4 novembre : il ne faut pas trop se défier de la fortune de la France; qui vous dit qu'après une révolution ne viendra pas une contre-révolution ?

La voilà venue entre ma lettre et la réponse.

Vous me proposez de doubler le nombre des exemplaires et d'imprimer

tout de suite la dixième édition réelle de *Cinq-Mars* et des trois autres volumes de mes œuvres qui sont épuisés. J'accepte comme j'ai accepté la réduction de vos centimes.

Envoyez-moi donc le nouveau projet de traité tel que vous le concevez. Je n'ai qu'une remarque à vous faire.

Vous m'écriviez le 2 novembre 1851 : je me propose de faire les choses telles qu'elles sont établies par nos conventions du 19 septembre 1841.

Or si vous relisez ce traité, vous y verrez au septième alinéa : pendant *deux* ans, M. Alfred de V. s'interdit de réimprimer ses ouvrages, etc., etc.; après cette époque il rentrera dans la plénitude de sa propriété.

Vous disiez réimprimer alors *quinze mille* volumes et vous aviez fixé vous-même à deux ans seulement votre possession.

Aujourd'hui, pour la vente des dix mille exemplaires que vous allez réimprimer, prenez la durée qui vous conviendra, je vous en laisse le choix, mais prenez-en une. Jamais on ne m'a proposé un traité quelconque jusqu'ici, sans cette base.

Si le communisme que *sept millions* de votes viennent de frapper d'un coup de massue avait régné trois jours, auriez-vous pu craindre que le moindre tort fût fait à vous ou à vos héritiers soit par le plus farouche des miens, soit par moi-même? Est-ce que la propriété littéraire n'eût pas été rasée comme celle de notre toit, de notre champ, de notre pain? Ne vous souvient-il plus de ce monsieur qui, dès le lendemain de la révolution de 1848, vous vint dire :

Il est bien vrai que je n'ai aucun droit d'imprimer ces livres de M. de Vigny, mais comment pourrez-vous m'en empêcher?

Où il n'y a plus de lois, chacun perd ses droits : voilà le proverbe que la *sagesse des nations* devait refaire. Est-ce sur le chaos que l'on peut calculer?

J'attends donc de vous ce nouveau projet et vous le renverrai courrier par courrier. Puis vous m'adresserez ici un certain nombre de feuilles à relire du volume que vous jugerez à propos de réimprimer le premier. Mais après qu'elles auront déjà passé sous les yeux des protes les plus habiles, car votre format, je l'avoue, fatigue beaucoup mes yeux, et ils ne sont pas les seuls qui en souffrent. Si vous pouviez, soit dit en passant, choisir des caractères plus gros, vous feriez bien des heureux.

Je suis loin de me plaindre de ce que vous ajoutez à votre lettre vos impressions de voyage dans le Paris de décembre : Quoique je sache tout ce qui s'y est passé jour par jour par plusieurs journaux et par bien des lettres, rien ne peut être plus agréable à une sorte de bénédictin qui de sa cellule n'entend pas par lui-même les bruits du monde.

Seulement je regrette les imprudences des *curieux* dont vous parlez et je les regarde en temps de guerres civiles comme très blâmables.

Quand il y a insurrection décidée dans une grande ville, et que l'armée et les magistrats ne cessent de donner le conseil et l'ordre de s'enfermer, il faut bien que les bataillons passent par-dessus les curieux qui ne veulent pas se ranger et qu'ils perdent des hommes et du temps. Vous avez bien raison de ne penser qu'au travail et je vais vous y aider aujourd'hui.

Mille compliments empressés.

ALFRED DE VIGNY.

Cependant, tous les auteurs n'avaient pas le caractère accommodant du chevaleresque de Vigny — que Charpentier ménageait d'ailleurs sans



doute comme un de ses meilleurs, puisque, de 1841 à 1855, il ne vendit pas moins de 35,000 volumes de cet écrivain —; avec certains, les choses tournaient tout de suite à l'aigre. Témoin ce billet de George Sand, le second échangé à propos de l'affaire dont il y est fait mention :

Monsieur,

Si vous voulez m'apporter demain les trois cents francs que vous m'offrez pour la préface des *Confessions de J.-J. Rousseau*, je vous remettrai après-demain le manuscrit rétabli en forme de préface, car pour l'insérer dans la revue, j'ai été obligée d'y faire des changements ainsi que je vous l'avais dit. Mais je n'entends ni être marchandée de nouveau ni attendre cette petite somme. J'entends aussi me réserver le droit de réimprimer cet article dans mes œuvres complètes quand il me plaira.

Si vous ne me faites rien dire demain dans la journée, je prendrai votre silence pour un refus. Je pars pour la campagne.

Agréez, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

George Sand.

Vendredi (4 juin 1841).

C'est bien pis encore, dix ans plus tard, à l'occasion de la publication desdites œuvres complètes; la missive est tout imprégnée d'onction, mais ce que l'on sent sous tout cela!

Monsieur,

Je n'ai nullement la pensée de vous témoigner de la méfiance et je suis bien sûre que ce n'est pas l'intention de mon ami Hetzel. Si je désire agir régulièrement, c'est afin de vous témoigner que je veux me conformer à une clause dont vous m'avez reproché, avec beaucoup de douceur et de politesse certainement, de m'être écartée en vendant certains ouvrages sans vous offrir la préférence. Cette clause, je ne la connaissais pas, ainsi que je vous l'ai dit; le traité était égaré pour ne m'avoir été remis que fort tard par M. Leroux[1]; je l'ai retrouvé depuis que nous avons eu le plaisir d'en parler ensemble et j'y vois que, par bonheur, je n'ai pas manqué aux engagements que M. Leroux avait pris, en mon nom, avec vous. Cette clause porte qu'en cas de réimpression de mes *Œuvres complètes* sous le format in-18, j'aurai à vous offrir la préférence. Je n'y ai donc pas dérogé en faisant des ventes partielles. Cela me fût arrivé par mégarde que, d'une part, j'eusse été prête à vous en offrir indemnité; de l'autre, je suis certaine que vous n'en eussiez point exigé, l'affaire ne faisant point préjudice pour vous et point bénéfice pour moi. (Je crois vous avoir dit que j'avais autorisé cette vente dans des conditions fort peu avantageuses pour moi, afin de rendre service à quelqu'un.)

Maintenant il est possible qu'il me soit fait des offres pour une suite aux *œuvres complètes* dans le format in-18. Ainsi que je vous l'ai fait savoir par M. Hetzel, mon intention serait, si faire se peut, de ne traiter que pour une série de quelque importance. Il me serait facile, en tout cas, d'éluder la clause qui me lie à vous, en ne donnant jamais ce titre d'*œuvres complètes* à une publication dans votre format; mais je serais bien fâchée d'y chercher finesse

1. C'était en effet M. Pierre Leroux, qui, autorisé régulièrement, avait traité pour George Sand avec Charpentier.

et je trouve bien plus simple de vous mettre à même de plein gré de traiter avec moi quand cela vous conviendra. Si mes prétentions vous paraissent trop élevées pour le moment, si vos offres ne me paraissent pas avantageuses, c'est une question que le temps seul peut trancher et je ne vous ai fait mon offre que parce que vous me faisiez, il y a dix mois, celle de publier une série plus étendue que les trois romans dont il a été dernièrement question. Je n'ai pas de raisons pour me presser de conclure dans des conditions défavorables à la librairie; et pourtant, si malgré ces circonstances, je recevais des offres plus élevées que les vôtres, permettez-moi de les accepter puisque j'ai rempli, et au delà, les obligations que j'avais contractées envers vous. Je ne vous demande, monsieur, qu'une simple autorisation écrite de traiter, si j'en trouve l'occasion, de la suite de mes *œuvres complètes* sous le format in-18. Et ceci n'est nullement de précaution contre vous, personnellement, puisque je suis assurée de vos bonnes intentions à mon égard : c'est pour être en règle vis-à-vis de vos cessionnaires s'il vous plaisait, un jour ou l'autre, de vous retirer des affaires pour jouir du repos qui est pour nous tous le but du travail.

Je ne crois donc pas ma demande blessante et si M. Hetzel a cru devoir vous parler d'*huissier*, je suis bien sûre que sa pensée n'est pas autre que la mienne.

Agréez, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

George Sand — A. Dupin.

Nohant, 30 janvier 1851.

Avec Sainte-Beuve, on ne peut au moins se méprendre sur l'intention, car il n'alambique pas sur les mots, et c'est avec une rage froide qu'il a dû libeller ce poulet :

Jeudi (?)

En remettant à Buloz l'article Tœpffer, dont vous auriez dû me parler vous-même, si vous y tenez pour l'édition et sur lequel vous ne m'avez jamais dit un mot *précis*, je n'ai pu que le prévenir du désir *possible* que vous aviez d'employer cet article et rien de plus; j'ai dit possible, car depuis quelque temps vos relations avec moi ont été si *fuyantes*, que je ne sais trop ce que vous désirez positivement et effectivement. Vous venez me demander maintenant de *parler* et de m'arranger avec vous, *si je veux*. Je vous avouerai que je n'en ai pas une très grande velléité et j'aimerais mieux voir sortir naturellement ce que vous désirez. Il serait piquant que l'édition de M. Tœpffer, préparée par les soins de M. Gerdès, et par *les miens* en particulier, parût sans que mon article s'y trouvât. Avoir *profité* de cet article pour votre édition et vous en passer (sous prétexte de ne pas vouloir transiger ni de loin ni de près avec la *Revue*) serait un procédé tout à fait charmant et comme la lettre que vous avez entre les mains, de M. de Maistre, suppléerait très bien mon article, comme l'effet de celui-ci serait à peu près produit, je ne sais trop si je suis très loin de votre arrière-pensée en tout ceci. Vous m'avez appris une chose, c'est que les paroles vaguement dites ne comptent pas et qu'il faut écrire et traiter, or vous avez soigneusement évité tout petit écrit ou traité dans cette affaire.

Vous voudrez donc bien dire vous-même nettement ce que vous désirez, vous informer de la *Revue* et du droit qu'elle a sur l'article et que je n'ai pas dû annuler en votre faveur puisque vous ne m'en aviez point parlé à temps. Je crois que la *Revue* ne sera pas exorbitante, elle ne tient qu'au procédé; je serai moi-même d'autant plus modeste. Mais il est une certaine façon, leste et

fuyante, je le répète, qui ne convient pas laisser s'autoriser. Dès l'origine j'ai pu prévoir où tout cela pourrait aboutir et tout ce que j'en ai fait a été par égards et amitié pour M. Tœpffer; j'aurais dit pour vous aussi si vous aviez agi plus nettement. Bonjour.

SAINTE-BEUVE.

Il y a mieux encore, mais à quoi bon citer? Les insinuations malveillantes du venimeux critique n'ont point créance auprès de lui-même puisque, sans hésitation aucune plus tard, lors de la mise en vente d'une nouvelle édition de *Volupté*, il fait passer à Charpentier un reçu en blanc tout *signé* avec la lettre suivante :

Ce 28 mai 1869.

La réimpression est faite, j'ai donné le dernier bon à tirer.

Je sépare l'ami de l'éditeur et c'est cet ancien ami que je prends pour intermédiaire auprès de mon éditeur même, ne prétendant lui demander que ce qu'il trouvera strictement juste.

Malgré le chiffre élevé du tirage, la rétribution reste infiniment petite, ce qui fait qu'il est permis de mettre en ligne de compte ce qui doit la grossir un peu. Le traité stipule par centimes, je suis donc forcé d'additionner mes centimes aussi.

J'ai dû revoir toutes les épreuves de ce volume et c'est un soin assez long. Je l'eusse fait sans doute dans tous les cas et pour moi-même. Il n'est pas moins vrai que tous mes éditeurs (MM. Garnier, Michel Lévy) ont l'habitude de me tenir compte de ce travail à chaque réimpression de volume dont ils sont en tout ou en partie propriétaires.

Enfin je joins à cette sixième édition un *appendice* des plus curieux qui ne se lit si couramment que parce que j'ai mis beaucoup de temps et de soin à l'assembler, à le digérer, à le rendre facile, sans rien modifier sans doute dans les textes, mais en y apportant, toutefois, un certain goût caché dans la manière de présenter, d'extraire et de choisir. Mon éditeur m'a dit, à ce propos, que cela ne lui ferait pas vendre un exemplaire de plus. J'aime à croire qu'il se trompe, mais je ne puis comprendre qu'un homme d'esprit, et qui ne voit pas dans la librairie un pur commerce, puisse invoquer cet ordre d'argument en présence de textes d'une aussi haute valeur littéraire que celle de Chateaubriand, George Sand, etc. Cet appendice, attaché désormais à l'édition *in vernum*, est une curiosité littéraire d'un intérêt durable.

Mais encore une fois, je laisse l'ancien ami dire tout cela à mon éditeur et je lui serre cordialement la main.

SAINTE-BEUVE.

C'est la seule voix, du reste, qui s'élève pour parler insidieusement de la loyauté de Charpentier, tandis que cent faits viennent attester en faveur de cette même droiture de caractère. Comme Sainte-Beuve, Vigny constate que son éditeur a une prédilection marquée pour les conventions *verbales*, mais il s'empresse de reconnaître qu'il n'a point eu à le regretter. Ce fut encore par conventions du même genre que Charpentier s'entendit avec la Société Duriez et Cie pour la vente des œuvres de Victor Hugo, et le 31 décembre 1843, après des affaires qui, en trois ans, se sont montées au chiffre respectable de 97,601 francs, MM. Duriez

et Cie déclarent, dans un règlement de compte, n'avoir qu'à se louer de M. Charpentier qui, non content de remplir scrupuleusement ses engagements, a même soldé le montant de 6,500 volumes restés à lui être fournis ultérieurement.

Mais où il y a entente bien plus touchante entre les auteurs, c'est dans le chœur des plaintes et des imprécations accablant les imprimeurs. Le concert est d'un unisson émouvant, et quand il est question des imprimeurs, des corrections, les plus inoffensifs parmi les écrivains se transforment en moutons enragés. Alfred de Vigny, la longanimité en personne, proteste avec énergie : « Les imprimeurs ne savent plus ce qu'ils font... en vérité, je ne sais comment il se fait qu'un livre qui a seulement cent ans d'existence puisse encore avoir le sens commun quand il a passé par une cinquantaine d'éditions. En voici un *(Cinq-Mars)* qui n'a encore que dix éditions et où je trouve des fautes prodigieuses, comme des lignes entières omises et des substitutions de mots tout à fait plaisantes, telles que *développement* au lieu de *dénouement*... Il y a une chose à laquelle je ne puis me résigner : c'est la coutume que prennent les imprimeurs de retrancher des mots ou d'en ajouter de leur façon; cela fait un style tout particulier. Je m'oppose à ce qu'il passe pour le mien..... »

Edgar Quinet est bien plus terrible encore; il est surtout moins diplomatique, moins maître de lui-même.

Veuillez donc mettre l'épée dans les reins de l'imprimeur... il me faut une correspondance et un voyage pour chaque feuille... cet imprimeur me désespère... ces infâmes imprimeurs n'ont rien fait depuis dix jours : je ne puis pas être toujours à les harceler. Je crains bien que vous ne vous intéressiez pas à ce livre : quoi qu'il en soit, finissons-en, je vous prie...

Et cependant rien de plus charmant qu'Edgar Quinet en temps ordinaire, à en juger d'après cette épître :

Monsieur,

J'ai reçu les deux volumes de l'*Histoire de la philosophie* que vous avez bien voulu m'envoyer de la part de M. Barchou. Je n'ai pu encore qu'insérer une note sur cet excellent ouvrage dans un article que je terminais pour la *Revue des Deux Mondes* au moment où il m'est parvenu. C'est avec grand plaisir que je m'occuperai d'un écrivain aussi remarquable et qui m'est aussi cher que M. Barchou; seulement je regrette que les travaux dans lesquels je me suis engagé ne me permettent pas de consacrer à l'étude et au développement du sujet qu'il a choisi tout le temps qui serait nécessaire pour apprécier dignement son ouvrage. Je voudrais aussi, pour m'expliquer à mon aise, avoir affaire à des recueils plus sérieux et moins *fashionables* que nos revues actuelles. Enfin, je saisirai l'occasion, et ici ou là je ferai de mon mieux.

Je profite, monsieur, de la circonstance qui m'est offerte pour vous faire une proposition sur laquelle j'avais depuis quelque temps l'intention de vous écrire. Vous avez publié des fragments qui avaient déjà été imprimés dans les

revues par deux de mes amis, MM. Barchou et Lerminier. J'ai moi-même l'intention de publier un choix semblable de morceaux auxquels j'ai mis le plus grand soin et qui, pour le plus grand nombre, ont été traduits dans des langues étrangères. Ce recueil pourrait composer un volume sous cette division :

1° De l'histoire de la poésie;
2° De l'Allemagne (cette partie formerait un tableau des changements survenus en Allemagne depuis l'époque de Mme de Staël jusqu'à nos jours);
3° Voyages;
4° Mélanges, philosophie.

J'ai corrigé et retravaillé chacun de ces fragments; j'y joindrais une préface. Nos conditions seront les mêmes que celles qui ont lieu entre vous et mes amis, quoiqu'elles me soient inconnues. C'est à vous seul, monsieur, que je fais cette proposition. Soit que vous la rejettiez (*sic*), soit que vous l'admettiez, je vous serais très obligé de me faire l'honneur de me répondre un mot à cet égard.
Veuillez agréer, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

E. QUINET.

Heidelberg, duché de Bade.

Quant à Balzac, il se contente de profiter de chaque lettre pour réclamer « sa copie », tout en égrenant le chapelet de ses conceptions du moment et de ses projets fantaisistes. En passant, je relèverai ce titre : *Qui a terre a guerre,* que je ne me souviens pas avoir vu dans les listes si nombreuses et si longues des œuvres enfantées par ce puissant cerveau et restées à la phase de l'enfantement.

De tout ceci, il me semble résulter que Charpentier, doué d'une indomptable énergie, était pris dans un tel mouvement, dans une telle poussée d'activité, qu'il ne devait pas avoir toujours le loisir d'être aimable. Il publiait énormément — aujourd'hui encore, malgré une quantité de volumes épuisés et non réimprimés, la Bibliothèque Charpentier compte plus d'un millier d'ouvrages; — des tracas de toute nature le hantaient, harcelant de mille coups d'épingles cet homme d'un tempérament quelque peu atrabilaire, avec une tendance marquée au despotisme comme un débordement de volonté.

Aujourd'hui, tout cela s'est effacé sans peine dans la mort, ne laissant debout que la mémoire d'un éditeur intelligent, homme d'esprit, ne faisant pas de la librairie qu'un pur commerce, ayant la conscience de sa force et le respect de lui-même, la religion de sa parole. L'œuvre aussi est debout, plus solide que jamais, soutenue encore par l'élite des talents modernes que le fils de M. Charpentier a su grouper autour de lui soit en attirant ceux qui étaient déjà célèbres, soit en donnant confiance à ceux qui devaient le devenir.

Et c'est avec un discret applaudissement que je terminerai en citant ces lignes quelque peu hautaines que seize années avant sa mort, sur-

venue le 14 juillet 1871, Charpentier adressait, le 28 novembre 1855, au directeur du *Journal de la librairie :*

Le dernier numéro du *Journal de la librairie* donne les noms des libraires éditeurs de Paris auxquels le jury de l'Exposition a décerné une médaille de bronze et parmi ces noms j'y trouve le mien. Je suis dès lors obligé de recourir à la même publicité pour déclarer que je refuse cette distinction et pour en dire les motifs.

Quelque flatteuse qu'elle soit, je la trouve *au-dessus* ou *au-dessous* de mes travaux depuis dix-huit ans comme éditeur.

Si le jury a voulu, par cette médaille, reconnaître la bonne exécution matérielle de mes publications, il a été trop indulgent, car cette fabrication n'est pas supérieure à celle des publications de beaucoup de mes confrères qui n'ont pas même été nommés, entre autres de M. Chaix, dont le simple livret des chemins de fer est à mon avis un petit chef-d'œuvre de bonne entente, d'ordre, de clarté, d'exécution typographique, eu égard à son prix.

Que si, au contraire, l'intention du jury a été de récompenser l'ensemble de mes travaux dans leur généralité, leur caractère large et élevé, la création d'un format nouveau, à la fois commode, élégant, portatif et à l'application que j'en ai faite pour la composition d'une vraie bibliothèque, réunissant ou pouvant réunir toutes les productions de l'esprit humain dans leur immense variété, établissant ainsi entre elles le lien puissant de l'unité, chaque ouvrage communiquant sa force aux autres et recevant la leur et dont l'ensemble est de nature à augmenter le goût des bons livres et d'élever le niveau des intelligences;

A ces avantages que le public a reconnus depuis dix-huit ans par ses suffrages et qui ont été si appréciés que le format, auquel le public a donné mon nom, a été adopté partout où l'on imprime des livres, si l'on ajoute celui du bon marché en se reportant à l'époque où j'ai commencé et qui m'a permis de porter le premier aux contrefacteurs étrangers le coup qui a grandement contribué à les faire déchoir insensiblement, puisqu'au moment des traités pour la garantie de la propriété littéraire leur industrie de contrebande était à peu près éteinte;

Si l'on ajoute, à ce que je viens de dire, les soins constants que j'ai apportés dans la composition de la *Bibliothèque Charpentier*, les nombreux travaux d'érudition, de recherches historiques, littéraires et autres que j'ai provoqués, inspirés, dirigés même quelquefois, auxquels j'ai aussi quelquefois un peu participé; les traductions nouvelles que j'ai fait exécuter par les personnes les plus capables qui, souvent, n'y songeaient guère, de plus de cent ouvrages étrangers et des meilleurs, j'ose le dire, des littératures ancienne et moderne, traductions qui ont fait connaître en France l'esprit des littératures étrangères;

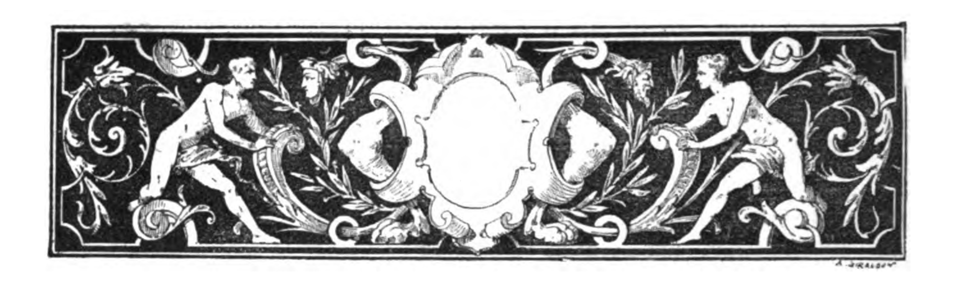
Si c'est tout cela, je le répète, que le jury de l'Exposition a cru récompenser par une médaille de bronze, on m'excusera de croire qu'il a été trop économe à mon égard et que je n'ai peut-être pas tort de refuser son cadeau... »

Charpentier se consola facilement sans doute avec le beau succès qui l'avait accueilli et fera vivre longtemps encore son nom.

Louis de HESSEM.



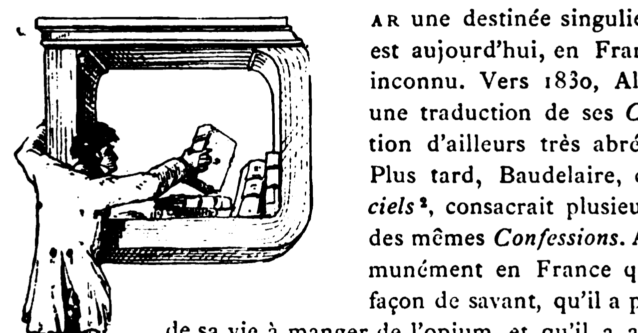




THOMAS DE QUINCEY

LE MANGEUR D'OPIUM

De Quincey's Works, 16 vol. (A. et C. Black, Édimbourg, 1862) ; H.-A. Page, *Life of de Quincey,* 2 vol. (J. Hogg et Cie. Londres, 1877) ; David Masson, *De Quincey,* 1 vol. (Macmillan et Cie. Londres, 1881) ; J.-R. Findlay, article *De Quincey* dans *l'Encyclopædia Britannica.*



PAR une destinée singulière, Thomas de Quincey est aujourd'hui, en France, à la fois célèbre et inconnu. Vers 1830, Alfred de Musset publiait une traduction de ses *Confessions*[1], une traduction d'ailleurs très abrégée et très insuffisante. Plus tard, Baudelaire, dans ses *Paradis artificiels*[2], consacrait plusieurs chapitres à l'analyse des mêmes *Confessions.* Aujourd'hui on sait communément en France que Quincey a été une façon de savant, qu'il a passé la plus grande part de sa vie à manger de l'opium, et qu'il a aimé, d'un amour romanesque et pur, une jeune fille des rues de Londres. Quincey est ainsi célèbre chez nous, si l'on songe que nous ignorons jusqu'aux noms de Keats, de Walter Savage Landon, de Robert Browning, et de la plupart des poètes anglais de ce siècle. Mais il se trouve que l'amour de Quincey pour la phtisique Ann d'Oxford street est vraisemblablement une invention, que l'opium a joué dans la vie

1. *L'Anglais mangeur d'opium,* traduction d'Alfred de Musset. M. Heulhard a publié une réédition de ce livre, qui n'est compris dans aucune collection des œuvres de Musset.

2. Baudelaire, *les Paradis artificiels* (1 vol., 1860) réédités dans le tome II des *Œuvres complètes de Baudelaire* (édition Calmann Lévy).

de Quincey un rôle fort effacé, et que ce vague savant a été l'un des plus grands écrivains de la littérature anglaise.

Il y a cependant peu de figures aussi étranges et aussi belles que la mystérieuse figure de cet écrivain, telle que nous l'offrent sa biographie et la lecture des seize volumes de ses œuvres.

Quincey a prodigué dans ses écrits les souvenirs autobiographiques. Deux de ses livres, *les Confessions d'un mangeur d'opium* et *les Esquisses autobiographiques,* sont consacrés en entier au récit de sa vie. Et dans la plupart de ses articles il a, sous un prétexte quelconque, glissé des confidences, des renseignements sur lui-même ou sur sa famille. Mais il y avait dans cet homme un si vif désir de mystification, une telle tendance à ne point distinguer le réel du rêve, que l'invention se mêle sans cesse aux souvenirs, dans ses narrations autobiographiques. Et l'on serait fort embarrassé à établir exactement l'histoire de sa vie, si divers ouvrages récents n'étaient point venus contrôler l'image fantaisiste que lui-même en avait donnée.

I

Thomas de Quincey est né à Manchester, le 15 août 1785. Sa famille, malgré l'apparence française du nom, était anglaise et fort ancienne ; c'est d'ailleurs Thomas lui-même qui reprit, pour en faire précéder son nom, la particule *de.* Son père avait à Manchester une maison de commerce, pour laquelle il voyageait sur le continent. L'enfance de Thomas semble avoir été assez triste. La mort de son père, la mort d'une sœur adorée, les sévérités de sa mère, femme intelligente, mais d'une dévotion rigide : ce sont les principaux faits de ses premières années, passées à Greenhay, petite maison de campagne que possédait sa famille aux environs de Manchester. Dans ses souvenirs relatifs à ces années, Quincey cite encore les tortures qu'il eut à subir de la part d'un frère aîné, William : elles furent pour lui, suivant son expression, « l'initiation au monde de l'angoisse ». En 1796, l'enfant, dont l'éducation intellectuelle s'était faite un peu au hasard, fut placé dans un Gramma School de Bath où ses progrès en grec et en latin lui valurent les persécutions jalouses de ses camarades. Il quitta cette école en 1799, à la suite d'un coup violent qu'il avait reçu ; il étudia successivement à Eton, à Lanton, enfin dans un Gramma School de Manchester, d'où il s'enfuit en juillet 1802, sans autre fortune qu'un chèque de 10 livres sterling, et sans autre bagage qu'un volume d'Euripide.

Il erra longtemps sans but, à travers le comté de Galles, dépensant sou à sou la petite somme qu'il avait emportée. En novembre 1802 il arriva à Londres. C'est ici que se placeraient les épisodes racontés dans *les Confessions*, ses négociations avec les usuriers, son étrange roman avec Ann d'Oxford street. Il est certain que ce séjour à Londres fut pour Quincey un temps de cruelle misère. Après un an de vaines recherches, il revint auprès de sa mère ; il obtint, dans l'hiver de 1803, la permission et les moyens d'étudier à Oxford.

A l'Université d'Oxford la vie de Quincey fut assez mystérieuse. Il se tenait à l'écart de ses collègues, fréquentait seulement un jeune israélite, Schwartzbuy, qui lui enseigna l'hébreu et l'allemand. Ses anciens maîtres ont gardé le souvenir de son extraordinaire génie de conversation, de son érudition universelle, de son aptitude à émettre sur les sujets les plus divers les opinions les plus imprévues. C'est à Oxford, il faut l'en croire, qu'il a fait la première fois usage de l'opium. Il paraît établi, en tout cas, qu'il en faisait alors un usage très modéré, s'offrant à peine de loin en loin une soûlerie. Il continuait cependant à suivre les cours, et il se présenta, en 1807, aux examens pour le grade de bachelor arts. Mais, après des épreuves écrites qui avaient stupéfié les examinateurs, il négligea de subir les épreuves orales par une de ces inexplicables fantaisies, qui jusqu'à la fin lui étaient habituelles. Ses deux années suivantes furent passées surtout à Londres, où Quincey fit la connaissance du grand poète et philosophe Coleridge, le plus passionné des mangeurs d'opium. De 1809 à 1816, Quincey vient aux Lacs, dans le voisinage du poète Nordsworth. Il s'était procuré, on ne sait trop comment, un peu d'argent et avait acheté un cottage à Grasmere, tout près de la villa de Nordsworth. En 1816, il se maria avec la fille d'un petit fermier du voisinage. Les années qui suivirent, jusqu'en 1819, furent réellement attristées par les angoisses de l'opium; mais le pire était que l'argent s'en allait et que Quincey, qui n'avait encore rien produit, se sentait de moins en moins l'énergie de commencer un travail sérieux. Il se décida enfin à accepter les fonctions de rédacteur en chef d'un petit journal tory du Westmoreland : il les résigna après un an, sans avoir signalé d'une façon brillante ce début dans la littérature.

En 1821, Quincey publia, dans le *London Magazine*, la première série des *Confessions d'un mangeur d'opium*, extraits de la vie d'un étudiant. Ce premier article et les deux suivants, parus sans nom d'auteur, eurent dans toute l'Angleterre un succès énorme. Ils furent suivis, dans la même revue, d'un grand nombre d'articles sur les sujets les plus variés, et portant la signature de « le Mangeur d'opium anglais ».

Durant les trente années qui suivirent, et jusqu'à sa mort, Quincey, tout en conservant quelque temps sa maison de campagne de Grasmere, habita surtout Édimbourg, où il collabora au *Blackword Magazine*, au *Tait's Magazine* et au *Hoggi Instructor*. De 1833 à 1837 il perdit successivement ses deux fils et sa femme, qui paraît avoir été une femme très bonne et pleine d'égards pour lui. En 1840, il loua pour ses enfants à Lasswade aux environs d'Édimbourg un cottage où lui-même résida souvent. Mais il était incapable d'habiter longtemps au même lieu; et il passa ses trente dernières années à changer sans cesse de domicile, menant d'ailleurs une vie de plus en plus solitaire et mystérieuse parmi des embarras d'argent continuels. Il mourut le 8 décembre 1859, à Édimbourg. Il avait vécu soixante-quatorze ans et quatre mois.

Telle est, dans ses traits dominants, la biographie de Thomas de Quincey. Il faut y joindre que, sauf un voyage en Irlande, il ne quitta jamais l'Angleterre, qu'il n'écrivit guère que des articles de revue, et qu'il ne retrouva jamais, par la suite, le succès bruyant de ses *Confessions*.

II

Mais si la vie de Quincey n'eut guère d'aventures, les détails de ses habitudes, de son caractère, de ses allures et de ses conversations offrent un intérêt infini.

Il eut toujours un extraordinaire défaut de sens pratique. Son inexactitude pour la livraison des articles promis faisait de lui la terreur des directeurs de revue. Il ne travaillait que par force. Lorsqu'en 1850, M. Hogg entreprit de publier la collection complète de ses œuvres[1], il dut charger spécialement un de ses employés, un jeune garçon nommé Roderick, de surveiller Quincey et de le contraindre à corriger exactement ses épreuves. Avec cela, une imprévoyance absolue. Il distribuait ou égarait tout l'argent qu'il gagnait. Plusieurs fois il se passa de manger plutôt que d'échanger des chèques qu'il avait sur lui. Cette opération de changer un chèque semblait lui inspirer une épouvante irrésistible.

Il avait une autre épouvante du même genre et non moins singulière. Dans son empressement à changer de logis, il laissait toujours, dans les appartements qu'il quittait, un grand nombre de livres et de papiers. Et il s'effarait ensuite en songeant que ces papiers et ces livres allaient se perdre, ou que ses anciens propriétaires allaient lui réclamer de l'argent pour les lui restituer.

Il était absolument impossible de l'attirer dans une maison amie ou de compter sur lui pour quoi que ce fût. Les invitations, les promesses, les engagements les plus formels n'avaient aucun pouvoir sur lui. Il fallait le prendre dans la rue, ne le laisser s'écarter sous aucun prétexte et l'amener par le bras. Et lorsqu'il était venu quelque part, il était impossible de prévoir quand il en sortirait. Souvent il disparaissait au milieu d'une causerie : d'autres fois il restait après tout le monde et passait la nuit sur un divan. Il s'habillait au hasard de ce qu'il trouvait sous sa main : on le voyait parfois vêtu d'une veste de gamin, avec un mouchoir autour du cou, et aux pieds des bottines vernies. Il était maigre, de petite taille, avec un visage imberbe et ridé, que dominait un front d'une hauteur disproportionnée.

La conversation de Quincey n'était pas moins étonnante. Il se décidait malaisément à parler ; il avait, avec les personnes les plus familières, des accès de silence dont on ne pouvait ni comprendre la cause ni prévoir la fin. D'autres fois il était loquace, au point de causer longuement avec des étrangers, des passants qu'il rencontrait dans ses promenades du soir. Et sa

1. Deux éditions des œuvres de Quincey parurent à peu près dans le même temps : une édition américaine en vingt volumes, publiée par la maison Ticknor et Fields de Boston (1851-1855); et une édition anglaise, en quatorze volumes, publiée de 1853 à 1860, par la librairie Hogg d'Édimbourg. Cette édition anglaise, composée et arrangée par Quincey lui-même, portait le titre de *Sélections graves et gaies, tirées d'écrits publiés et inédits de Thomas Quincey.* En 1862, MM. Black se rendaient acquéreurs de l'ouvrage et le rééditaient en seize volumes sous un titre moins pittoresque. Une troisième édition a paru chez MM. Black en 1885 : elle est exactement conforme à l'édition de 1862.

causerie, toujours attentive aux réponses, toujours prête à changer de sujet suivant le caprice de ses interlocuteurs, était une musique incomparable, une suite de phrases harmonieuses et subtiles, prononcées avec d'innombrables nuances d'accentuation.

Quant au caractère qui se cachait sous ces dehors, il est resté un mystère pour les plus proches amis de Thomas de Quincey. Le grand historien Carlyle, effrayé de cette nature mystérieuse, disait de lui : « *Eccori*, ce poupon a habité l'enfer ! » Et de fait il n'y eut jamais âme plus profondément impénétrable. Il était généreux, distribuait aux pauvres tout ce qu'il avait. Mais, par instants, on voyait bien dans ses yeux, comme on voit luire dans ses livres, des éclairs d'une cruauté féroce. Il adorait sa femme et ses enfants ; il écrivait tous les jours à ses filles des lettres pleines d'expression tendre. Mais souvent il laissait sa famille sans argent, sans nouvelles de lui ; s'attardant chez des amis, à Édimbourg, à Glascow, avec un air de se cacher. Dans les lettres qu'il écrivait, nul moyen de deviner s'il mettait quelque chose de ses sentiments intérieurs. Ses tendresses gardaient malgré tout une apparence feinte et composée. Et tous ceux qui l'ont connu ont éprouvé devant lui, sans nulle raison appréciable, l'impression d'un homme peu sûr. On sentait dans son âme, nous dit M. Mason, un petit coin noir qui inquiétait vaguement.

III

On ressent une impression pareille, à la lecture de ses œuvres. Il y a, dans les seize volumes de l'édition Black, des articles sur le style, l'économie politique, la morale, la métaphysique ; il y a des souvenirs, des romans, des fantaisies poétiques ; mais sous chacune des lignes de ces écrits, apparaît comme une ironie latente et insaisissable. Jamais on ne peut ni reconnaître décidément la plaisanterie, ni se convaincre du sérieux de l'auteur.

Voici cependant quelques-uns des caractères généraux que l'on peut discerner dans la plupart des écrits de Quincey.

C'est d'abord la passion du paradoxe, mais du paradoxe érudit, accompagné de toutes ses preuves et traité avec une extraordinaire gravité. Chacun des articles de Quincey est, en somme, le développement d'un paradoxe. Dans son histoire des *Césars* il démontre que les jugements habituels des historiens sur les empereurs romains sont exactement le contrepied de la vérité. Il afffirme que Néron était un pur artiste, et il poursuit cette thèse, que devait reprendre M. Renan, avec une froideur imperturbable, comme s'il en ignorait la singularité. Il explique ailleurs, à grand renfort de documents et d'induction, que Judas Iscariote était un fanatique, qui rêvait pour Jésus la dictature ou la royauté et qui voyait dans la persécution un moyen, en réveillant le peuple, d'accélérer la révolution espérée. Ailleurs, il réfute l'explication classique de l'énigme du sphinx. Le mot de cette énigme était Œdipe lui-même : l'argumentation de Quincey le prouve péremptoirement. Mais le chef-d'œuvre de ce genre est *l'Essai sur l'assassinat considéré comme l'un des beaux-arts*. Au con-

traire des plus froides satires de Swift, cette étude esthétique de l'assassinat n'apparaît jamais pleinement comme une statue ou une ironie. La gravité du ton, l'abondance des raisonnements, et plus encore on ne sait quel accent d'intime conviction font de *l'Essai sur l'assassinat* une chose grimaçante et légèrement épouvantable.

L'universalité d'érudition est un trait caractéristique des écrits de Quincey. Jamais un écrivain n'a su tant de choses si diverses avec une si singulière expression de dédain pour toutes choses.

Mais les articles de Quincey doivent surtout leur incomparable beauté au style qu'il a employé. Il n'est pas une de ses phrases qui ne soit originale, qui ne donne l'impression d'une musique savamment combinée. Aussi bien Quincey est l'inventeur du genre du poème en prose, que Baudelaire devait ensuite rendre célèbre chez nous. Quincey s'est le premier expressément proposé d'écrire certains morceaux de prose purement lyrique, ou, comme il disait, *passionnée*, empruntant son charme à une continuelle et volontaire concordance des images et des sonorités. Il a composé sous le titre de *Suspicia de Profundis*, toute une série de poèmes en prose, où les rythmes, les résonances des syllabes sont adaptés merveilleusement à la variété des sujets et des émotions. Il n'y a rien, dans aucune littérature, qui puisse être comparé, notamment, au long poème de *la Diligence* que termine l'affolante *fugue de la mort soudaine*.

IV

Donner une liste complète des écrits de Quincey serait impossible. Il y a, dans l'édition de ses œuvres, plus de deux cents articles, et l'édition est loin d'être entièrement complète. Il convient cependant de joindre aux titres que j'ai cités, *le Système des cieux*, étude métaphysique, *la Révolte des Tartares*, long poème en prose historique, *les Essais sur le style*, *l'Astrologie*, *les Souvenirs sur Coleridge et Nordsworth*.

Outre ces articles, Quincey a écrit deux livres[1], qui ne sont pas reproduits dans la collection de ses œuvres : un roman à la façon des contes de Poë, *Klosterheim*, et un autre roman, *Walladmar*. L'histoire de ce dernier est assez curieuse ; à l'époque où les romans de Walter Scott excitaient l'admiration de l'Europe, il y eut une année où Walter Scott négligea de produire son volume annuel. Un éditeur de Leipzig, ne pouvant se résigner à laisser passer la foire de son pays sans mettre en vente un nouvel ouvrage de l'auteur écossais, fit confectionner un roman, *Walladmar*, qu'il présenta comme l'œuvre nouvelle de Walter Scott. Quincey, dans une revue anglaise, rendit compte de ce *Walladmar*. Mais il ne l'avait guère lu et il en fit une analyse toute de fantaisie. Or l'analyse eut tant de succès qu'un éditeur anglais commanda à Quincey une traduction du roman. Et Quincey écrivit un nouveau *Walladmar*, qui, à

1. Quincey a encore publié en librairie une brochure sur *la Logique de l'économie politique*, rééditée dans la collection de ses œuvres.



son tour, fut traduit en allemand, l'année suivante. Indiquons, à propos de Quincey, un autre trait, bien caractéristique des mœurs anglaises. *Les Confessions d'un mangeur d'opium* sont restées un livre populaire; et tous les éditeurs anglais les ont publiées dans leurs collections d'œuvres classiques à bon marché. Mais, indifférents à la qualité littéraire des *Confessions*, ils ont complètement refondu le texte de Quincey. Dans les innombrables éditions populaires des *Confessions*, il n'y a pas une phrase qui ait été exactement conservée. Et la plupart des Anglais, ignorant ce détail, admirent de confiance cette rédaction fantaisiste, qu'ils prennent pour le texte authentique de Quincey.

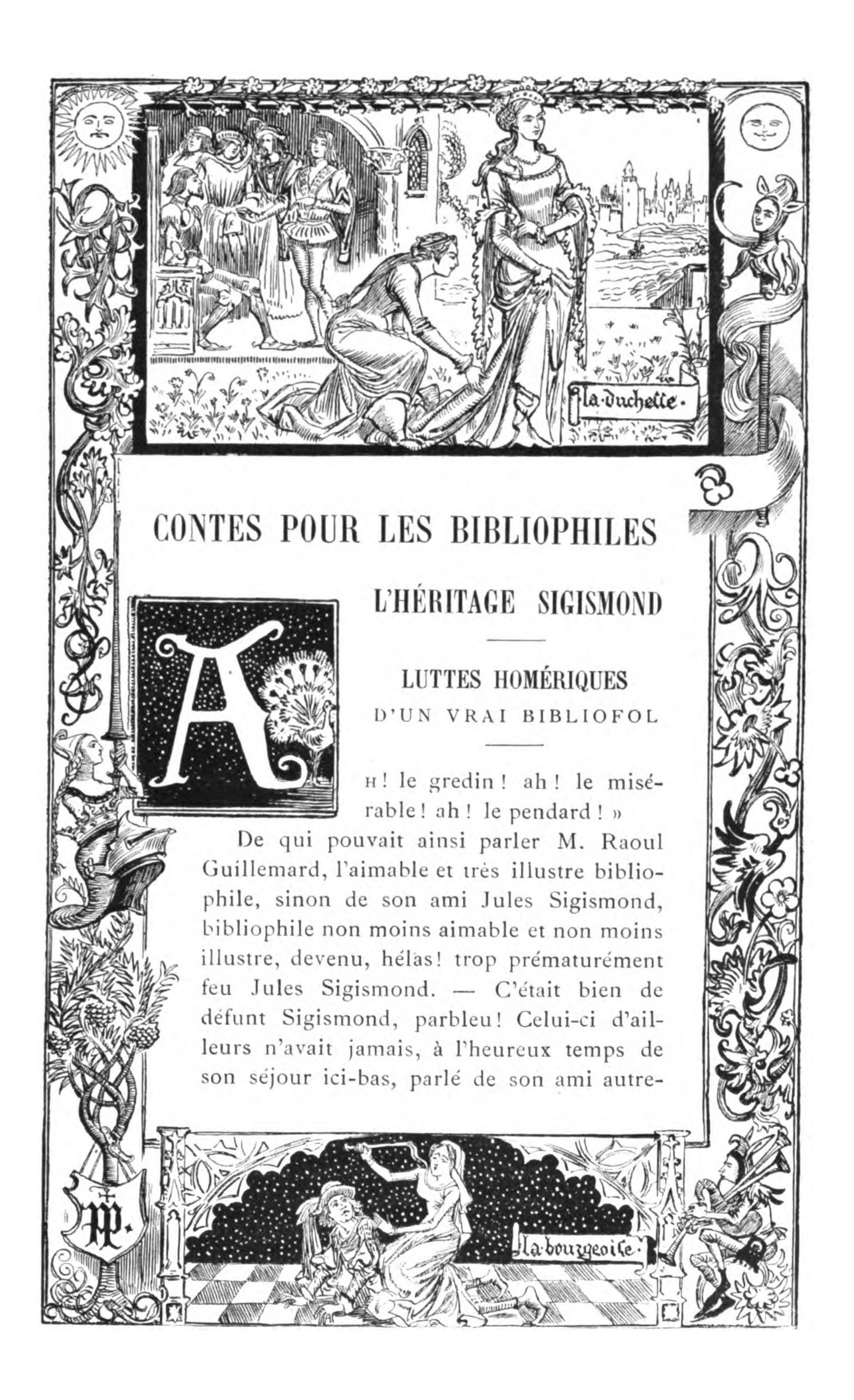
Quant à l'opium, son rôle dans la vie de Quincey fut, je le répète, fort restreint. Les singularités de son caractère et de sa littérature ne doivent rien, en tout cas, à cet usage de l'opium. Quincey a été dès le début l'homme et l'écrivain qu'il est resté toujours. L'opium lui a seulement servi de prétexte pour attirer l'attention sur ses poèmes en prose. Quincey avait d'ailleurs toutes les audaces. Il avait été l'ami intime de Coleridge qui fut réellement une victime de l'opium. Après la mort de son ami, Quincey s'attacha à établir, en faisant d'ailleurs le plus grand éloge de Coleridge, que ce poète n'avait jamais été un mangeur d'opium sérieux, que lui seul, Quincey, avait droit à ce titre. Et c'est ainsi que, ignorant l'extraordinaire écrivain Quincey, nous connaissons tous le mangeur d'opium Quincey dont on a pu dire sans trop d'invraisemblance qu'il n'avait jamais pris d'opium dans sa vie.

TEODOR DE WYZEWA.



CONTES

POUR LES BIBLIOPHILES



CONTES POUR LES BIBLIOPHILES

L'HÉRITAGE SIGISMOND

LUTTES HOMÉRIQUES
D'UN VRAI BIBLIOFOL

AH ! le gredin ! ah ! le misérable ! ah ! le pendard ! »

De qui pouvait ainsi parler M. Raoul Guillemard, l'aimable et très illustre bibliophile, sinon de son ami Jules Sigismond, bibliophile non moins aimable et non moins illustre, devenu, hélas ! trop prématurément feu Jules Sigismond. — C'était bien de défunt Sigismond, parbleu ! Celui-ci d'ailleurs n'avait jamais, à l'heureux temps de son séjour ici-bas, parlé de son ami autre-

ment qu'en ces termes : Ce petit intrigant de Guillemard, mon ami, ... cet affreux roublard de Guillemard !

Ah ! c'est qu'ils avaient brûlé des mêmes feux pour les mêmes divinités reliées en vélin estampé ou en vieux maroquin, soupiré sous la dentelle des mêmes livres rares, des mêmes éditions étonnantes et introuvables, c'est qu'ils avaient tourné autour du même « exemplaire unique relié aux armes de François Ier, Mazarin, ou Mme de Pompadour », des mêmes incunables ou princeps, c'est encore qu'ils avaient creusé des mines aux approches de certains livres adorés de loin pendant des ans et des ans, ouvert des sapes, donné des assauts, c'est qu'ils s'étaient enfin livré de furieux combats au billet bleu, c'est que l'un avait souvent infligé à l'autre de cruelles défaites ou que celui-ci avait forcé celui-là à remporter des vestes mémorables ! — Rien ne lie autant que la rivalité.

Guillemard et Sigismond s'étaient rencontrés chaque jour pendant vingt ans aux mêmes bons endroits, ils avaient même parfois, au feu des enchères, poussé la familiarité jusqu'au tutoiement; mais toujours, pour l'aimable Guillemard, son rival était resté ce gredin de Sigismond, sauf toutefois depuis les derniers six mois.

Car l'aimable bibliophile Sigismond venait de trépasser, il y avait environ un semestre, abandonnant douloureusement sur cette terre son incomparable bibliothèque ; il était devenu simplement « cet animal de Sigismond ».

M. Guillemard consultait tous les jours le calendrier. — Comment, voilà six mois que mon ami est relié en chêne et l'on n'annonce pas encore *sa vente?* ... Voilà des héritiers bien négligents ! A quoi pensent-ils donc, ces Iroquois?

C'était dans une antique maison de Pontoise, à neuf lieues de Paris, qu'en son vivant M. Sigismond avait enfermé — tel un barbon jaloux et précautionneux, sa femme superbe et enviée — sa richissime bibliothèque, c'était là qu'il avait vécu, palpant et caressant ses merveilles préférées, savourant la joie de ses trouvailles, décrivant, cataloguant ses exemplaires surprenants avec des recherches d'épithètes ardentes qui allaient jusqu'à exprimer le délire et la pâmoison !

Or Raoul Guillemard, impatienté de ne pas entendre parler de vente, avait pris un parti décisif. Ne pouvant s'avancer lui-même, il avait envoyé son homme d'affaires proposer aux hoirs de Sigismond l'achat en bloc de la bibliothèque, et cet homme d'affaires lui apprenait, nouvelle funeste et inattendue, que M. Sigismond avait, par testament notarié environné des plus minutieuses précautions, pris des dispositions défendant sous quelque condition que ce fût, la vente de cette bibliothèque.

Ah ! qu'il était compréhensible, l'accès de fureur de M. Guillemard.

Est-il un bibliophile qui, se mettant à sa place, ne se sente sur l'heure disposé à faire chorus avec lui?

« Le scélérat! le brigand!

— En un mot, monsieur, répéta l'homme d'affaires quand son client eut expectoré sa colère, M. Sigismond a tout prévu, il a accumulé les obstacles contre la dispersion de ses livres; ils resteront dans sa vieille maison, tous rangés sur ses tablettes, sans qu'il soit possible d'en distraire un seul! C'est sa volonté expresse! Mais attendez et consolez-vous.

— Il n'y a pas de consolation possible!

— Si, écoutez!... Par un codicille à son testament, il a décidé que tous les ans, à l'anniversaire de sa naissance, quelques amis, confrères en bibliomanie, — il a mis le mot, ce n'est pas moi, — auraient le droit de passer douze heures dans la bibliothèque, de remuer et feuilleter les livres, à la charge de se laisser consciencieusement fouiller à l'entrée et à la sortie... et vous êtes du nombre des élus, le premier sur la liste, même!



— Le misérable! Il veut me tuer ou me pousser au crime! Ainsi il accapare encore au delà de la tombe! Et après avoir, pendant trois cent soixante-quatre jours et trois cent soixante-quatre nuits rêvé à ses merveilles, j'irai douze heures durant surexciter mes convoitises, brûler mon sang et ronger mon âme, à regarder ses livres... Comme il rira, le monstre, au fond de son emboîtage! comme il rira! car il sait que, malgré mes résolutions, je ne pourrai résister, et que j'irai, subissant avec platitude ses humiliantes conditions... Mais! ne trouverai-je pas un moyen de les avoir en dépit de lui-même, ses livres! ses fameux livres!

L'homme d'affaires secoua la tête.

« Mais vous ne savez donc pas ce qu'il possédait? s'écria furieusement Guillemard, en secouant comme un prunier son homme d'affaires ahuri... Vous ne le savez donc pas? — Il avait Tout, d'abord, mais mieux que ça, il conservait, parmi les manuscrits et les incunables les plus précieux, le premier incunable imprimé bien avant Gutenberg:

le Dict de gras et de maigre, planches gravées en bois au criblé et planches de texte, entendez-vous, et daté : Leyde, 1405! Merveille unique, découverte en parfait état, en dépeçant une reliure de Bible du XVIe siècle.



Saulce de trahison·prend lard coṁe pour Tourtaux coupe en des menus.mets en la poele auec grand foison dognon pain grille uin rouge et sucre.
pour Galimafree

« ... Et Sigismond possédait aussi le premier Gutenberg, le premier livre imprimé en caractères mobiles, livre inconnu et introuvé avant lui, qui reporte l'ouverture de l'atelier de Strasbourg en 1438; une *Apocalypse,* avec date et signature, de quoi terrasser tous les doutes et toutes les négations... Comprenez-vous, un Gutenberg de 1438! Ah! que ne donnerais-je pas pour posséder cet unique et miraculeux Gutenberg de 1438, tout! tout! dix ans, quinze ans de ma vie!

— Permettez...

— Mais votre vie elle-même tout entière! Et ce serait pour rien! Un. Gutenberg en parfait état, avec figures et grandes lettres enluminées à la main pour imiter les manuscrits, avec reliure en bois et veluyau sanguin orné de gros clous dorés sur le plat! — Ce gredin de Sigismond gardait ça sous le boisseau; moi je ferais éclater la bombe. — 1438! Entendez-vous, messieurs les Bibliographes, 1438! — Tous vos systèmes rasés! Nous sommes loin de la Bible de 1455!... Et *le Maistre-*



Queux du Louvre, livre de cuisine imprimé à Paris en 1467, provenant de la bibliothèque du Louvre, bien qu'oublié sur les inventaires sans doute parce qu'il était de service à la cuisine! Et *l'Arrière-Ban des Damoiselles*, ouvrage satirique avec nombreuses figures sur bois du miniaturiste Jehan Fouquet, gravées par Philippe Pigouchet et enluminées, estampes élégantes et railleuses où défilent toutes les femmes, depuis la duchesse jusqu'à la chambrière, à la date de 1469! — Et *la Dame des quatre fils Aymon*, le premier roman populaire, imprimé sur vrai papier à chandelle, exemplaire unique, froissé, déchiré, sali et maculé, Paris, 1468! Ainsi les trois premiers livres à dates certaines imprimés à Paris sont un roman, un livre satirique sur les femmes et un manuel de cuisine! Tout Paris se rencontre déjà dans cette trinité, les livres de dévotion ne viennent qu'après! Quand je posséderai ces trois livres...



— Mais, essaya de dire l'homme d'affaires, vous ne les posséderez pas.

— ... J'écrirai un volume là-dessus! Joli thème, hein! Voici dans l'œuf notre littérature et nos mœurs, voici déjà, au milieu du xve siècle, notre Paris galant, frivole, artiste, romanesque, gourmand, etc. — Et ce Sigismond qui cachait bêtement ce trésor! Et ses autres merveilles : *la Petite chronique de Guyot Marchand, 1483,* avec figures retouchées en miniatures, *le Débat de gente Pucelle et de folle Pucelle,* chez Robin Chaillot, 1480, *les Fruits du péché,* An-


Les fruicts du Pesche
·1489·

toine Vérard, 1489 ! Et l'introuvable *Gargantua*, princeps de Lyon, 1531 ! Et ses Alde Manuce, ses Elzevier, ses Estienne !... Mais je veux surtout mes trois premiers livres typographiques, de Paris... entendez-vous, je les veux ! Retournez, doublez mon offre s'il le faut !... Vite ! ne perdez pas une seconde !

— Mais vous ne les aurez pas, vous ne pouvez les avoir ! gémit l'homme d'affaires, se dégageant des mains de Raoul Guillemard et reculant jusqu'au bout de la pièce pour avoir la faculté de fouiller dans sa poche, tenez, regardez, j'ai copie du testament de M. Sigismond : *Je lègue à Mlle Éléonore-Stéphanie-Pulchérie Sigismond, ma cousine, etc., etc., à la condition expresse de...* »



Il ne put continuer. Le sympathique bibliophile Raoul Guillemard venait de bondir, exultant, affolé :

« Une demoiselle ! Sa légataire est une demoiselle ! Et vous ne le disiez pas tout de suite, au lieu de m'ennuyer avec vos : « Tu ne l'auras pas ! » J'aurai, au contraire, tout est sauvé ! *L'Arrière-Ban des Damoiselles, le Gutenberg de 1438, l'Incunable de 1405,* je les aurai tous !... Je les épouse, j'épouse Mlle Éléonore Sigismond !

— Attendez ! cria l'homme d'affaires.

— Encore ! mais vous n'êtes donc mon homme d'affaires que pour m'accabler de tracas, pour m'assommer de contradictions, me noyer sous les contrariétés ? — J'épouse ! Ce gredin de Sigismond ne l'a pas défendu, j'espère ?

— Écoutez-moi... il ne l'a pas défendu, mais Mlle Éléonore Sigismond a cinquante-huit ans ! »

Raoul ne broncha pas une seconde.

« Ah çà, mais ! s'écria-t-il, vous figurez-vous, monsieur, que je songe au mariage par dépravation ?... Comme tous ces farceurs qui

n'épousent que parce que la fiancée est jolie, parce qu'elle est charmante, gracieuse, langoureuse même ! Concupiscence très blâmable ! Appétit de la chair ! Goûts luxurieux !... Fi !... Qu'est-ce que la femme ? Une édition d'Ève, plus ou moins conservée...

— Soit... mais la reliure ?

— Reliée en plus ou moins soyeux et chatoyant satin, si vous voulez ! Donc chassez loin de vous toutes vos impures et mièvres idées de galanterie. Éléonore Sigismond a cinquante-huit ans, j'en ai quarante-neuf, c'est parfait... Quelle chance que je ne sois pas marié, je l'ai échappé belle ! Voyons, à quelle heure le train pour Pontoise ? Vous allez courir faire ma demande en mariage... cette pauvre Éléonore ! — Dites-moi, en douze ou quinze jours on peut être marié, n'est-ce pas ?

— Mais vous n'y songez pas !... Je l'ai vue, votre Éléonore, c'est une véritable haridelle, sèche comme une vieille planche mal rabotée...

— Partez donc ! dépêchez-vous !

— Ridée comme une pomme de reinette, ravinée par le temps, un monstre !

— Oh !

— Mais elle a une perruque et un râtelier ! elle a le nez crochu et sur les joues trois verrues ornées de touffes de crins durs...

— Est-ce vous qui devez l'épouser, vieux débauché ? Partez donc, ou plutôt non, j'y vais moi-même ! Nous disons : Mlle Éléonore Sigismond, à Pontoise, rue du Val-d'Amour, 77... J'y vole ! »

II

Le chargé d'affaires du sympathique bibliophile n'avait pas flatté le portrait de Mlle Éléonore Sigismond, mais ce portrait était presque exact. M. Raoul Guillemard aurait pu s'en convaincre du premier coup d'œil quand il entra dans le salon de la demoiselle à Pontoise, s'il avait eu des yeux pour la regarder. Mais ses yeux et son âme s'étaient tournés tout de suite vers un deuxième corps de logis qu'à travers les rideaux des fenêtres il apercevait de l'autre côté d'une large cour aux pavés encadrés d'herbe. C'était là. C'était dans ce grand bâtiment, vieux d'un siècle ou deux, que le bibliotaphe Sigismond avait caché et enterré ses livres ! *l'Incunable de 1405, le Gutenberg de 1438, l'Arrière-Ban des Damoiselles,* ils étaient là, tous ! Et il n'y pouvait toucher !

Cette pensée douloureuse enraya légèrement son éloquence et obscurcit le discours qu'il tint à Mlle Éléonore Sigismond. Celle-ci prit d'abord le sympathique Guillemard pour un mendiant à domicile en

train de lui dépeindre ses malheurs ; puis, considérant que ce monsieur en habit était bien vêtu pour un quémandeur, elle le somma de s'expliquer plus clairement.

Pauvre demoiselle Sigismond, elle ne s'attendait pas à la secousse. Elle comprit enfin, car tout à coup ses pommettes sculptées au couteau rougirent, son grand nez se colora et les crins des trois verrues semées sur son gracieux visage se hérissèrent brusquement sous le coup d'une stupeur violente. Alors, avec une sorte de gloussement étouffé, elle se leva de sa chaise en portant la main sur son corsage comme pour comprimer les battements de son cœur.



Raoul prit cela pour un commencement de tendre émotion; cessant un instant de glisser des regards en coulisse du côté de la cour, il s'efforça de donner à sa voix de douces inflexions et frappa le grand coup.

« Oui, mademoiselle, je sais tout ce que cette démarche a d'irrégulier, mais j'ai tenu moi-même à vous exposer mes sentiments... mûris par l'âge et la réflexion... la vie est un jardin que des fleurs diverses viennent émailler à toutes les saisons ; après la marguerite printanière, le chrysanthème automnal. L'homme n'est pas fait pour voguer tout seul sur l'Océan tourmenté de l'existence, ni la femme pour se dessécher sur le rocher de l'isolement ; en un mot, mademoiselle Éléonore, j'ai l'honneur de solliciter votre main ! »

Mlle Éléonore avait pâli et elle essayait vainement de parler.

« C'est une affaire entendue, dit l'impatient Raoul qui prit ce silence pour un acquiescement et se leva ; nos deux notaires s'entendront... Régime de la communauté... peut-on visiter la maison?... la bibliothèque est par là, n'est-ce pas ?

— Insolent ! s'écria enfin Mlle Éléonore, grossier personnage ! venir se moquer d'une faible femme sans défense !

— Plaît-il? fit Raoul, mais je suis sérieux, très sérieux ! Vous êtes un peu mûre, fadaise ! suis-je un freluquet, moi-même?... Et mes sentiments sont solides vous pouvez me croire, je ne suis pas un papillon qui voltige de rose en rose... et je vous le prouverai ! »

L'effronté Raoul sourit gracieusement à Mlle Éléonore et poursuivit :

« Tenez, mademoiselle, voilà vingt ans, trente ans, que votre poétique image hante mes rêves, trente ans que je viens à Pontoise en cachette, la nuit, soupirer sous vos fenêtres...

— Vil imposteur ! Je n'habite Pontoise que depuis six mois, je n'étais jamais jusque-là sortie de Château-Thierry !

— C'est Château-Thierry que je voulais dire! Où es-tu, ô ma jeunesse en proie à la mélancolie, rongée par une passion fatale et incomprise... car jusqu'ici vous n'avez pas voulu me comprendre! Mais c'est fini, tout est arrangé, vous avez dit oui, ne parlons plus de ça, c'est l'affaire des notaires! Dites-moi, peut-on voir la bibliothèque de Sigismond?

— Je comprends tout! s'écria Mlle Éléonore, vous êtes encore un ami de Sigismond et vous venez pour ces affreux livres!... »

Un mot prononcé par Mlle Sigismond avait fait dresser l'oreille au sympathique Guillemard. Elle avait dit : *encore un ami de Sigismond*, que signifiait cet encore? D'autres seraient-ils déjà venus, attirés aussi par la bibliothèque?

« Pardon, dit-il d'une voix altérée, on est donc déjà venu?

— Oui, d'autres sont venus me tourmenter pour ces monstres de livres; mais aucun n'a poussé l'impudeur aussi loin que vous! Il y a un monsieur Bicharette et un monsieur Joliffe qui m'ont offert des sommes folles de ces livres que je n'ai pas le droit de vendre!... »

Bicharette et Joliffe! deux malins! Ah! les fouines! Raoul frémit.

« Je leur ai expliqué que mon cousin Sigismond en m'instituant sa légataire universelle m'avait formellement interdit de vendre... de me débarrasser d'aucun de ses piteux bouquins...

— Très bien! vous avez bien fait! Ne vendez rien à ces intrigants! Ils sont partis, n'est-ce pas, en s'inclinant respectueusement devant la suprême volonté de ce brave Sigismond?

— Non pas; l'un a acheté une maison en face et l'autre une maison à côté de celle-ci et ils m'ont dit qu'ils camperaient là en attendant...

— Quoi? qu'attendront-ils, ces crocodiles?

— Ma... mon... mon évanouissement! clama Mlle Éléonore, parce que le testament de Sigismond ne m'oblige à conserver ses livres que ma vie durant; il a négligé d'instituer cette conservation en charge perpétuelle qui obligerait mes héritiers...

— Très bien! bravo! enfoncé Sigismond! s'écria le sympathique Raoul, Bicharette et Joliffe n'auront rien, c'est moi qui aurai tout, je le jure! J'attendrai, moi aussi, avec impatience, mais j'attendrai!

— Ah! ah! vous levez le masque! eh bien, je vais vous dire ce que je vais faire, moi, à vos bouquins! Ce sont mes ennemis, car vous ne savez pas qu'il y a quarante-six ou sept ans, Sigismond devait m'épouser et que la chasse aux livres avec ses exigences de temps et d'argent lui a fait remettre notre mariage d'année en année jusqu'au jour où il eût été trop ridicule d'y songer encore! — Ah oui! il avait bien le temps de penser à moi! une femme, une maison, des toilettes, des enfants, ça coûte trop cher, il lui eût fallu rogner sur les livres, il a préféré ses bouquins! Mais vous allez voir ce que j'en ferai de ses odieux bouquins... Je suis tenue

par son testament de les garder, mais non de les soigner, cher monsieur..., non de les soigner! Je vais me venger de mes quarante-cinq années de tristesse et d'abandon. Ils vont me payer le manque de foi de Sigismond. Ah! volage, tu m'as délaissée pour eux, tu vas voir ce que j'en fais de tes reliques! Vous verrez aussi, je ne suis pas fâchée d'étaler ma belle vengeance sous les yeux d'un ami des paperasses... Tenez, regardez! »

Elle avait entraîné Guillemard à la fenêtre et lui montrait le toit du bâtiment contenant la bibliothèque.

« Vous voyez qu'aux fenêtres du grand grenier, au-dessus de la bibliothèque, il n'y a plus un seul carreau; tous cassés, cher monsieur, et par moi! — Regardez plus haut, sur le toit, voyez-vous ces larges trous çà et là? C'est moi qui ai fait enlever les tuiles! La pluie pénètre tout à son aise, elle pourrit les planchers et filtre au-dessous dans les salles aux livres..., c'est charmant; il y a déjà de grandes taches vertes, des plaques de moisissure au plafond, et de longues rigoles qui dégoulinent délicatement le long des murailles..., cascades ruisselantes d'espoir.

— Horreur! gémit Raoul Guillemard pétrifié.

— Pour que la moisissure marche plus vite, j'ai fait du grenier un vrai jardin, j'y cultive en pots toutes les natures de plantes, celles surtout qui aiment l'humidité, et je les arrose tous les jours avec générosité...

— O Ariane antique et féroce! Ces livres sont innocents... Sigismond fut un misérable, mais puisque j'offre de tout réparer, épargnez les livres!

— Venez, maintenant, dit Éléonore Sigismond en prenant un trousseau de clefs, vous n'avez droit de pénétrer dans la bibliothèque qu'une fois par an et ce n'est pas le jour, mais je veux vous faire une faveur, cher monsieur, une faveur! Suivez-moi! »

M. Raoul Guillemard, les cheveux en désordre, la tête tombant de droite à gauche, comme un homme qui a reçu un fort coup de massue, suivit la vindicative Éléonore en poussant un gémissement à chaque pas.

« Une bibliothèque qui contient des livres ayant appartenu à Grolier et à Maïoli, aux rois, aux empereurs, aux princesses; des reliures divines... Mademoiselle! vous ignorez... vous ne savez pas... des Grolier! Mais je consentirais à vendre ma peau et à me faire écorcher vif, si l'on me promettait de me confectionner avec des chefs-d'œuvre semblables!

— Donnez-vous donc la peine de monter cet escalier, dit Mlle Éléonore après avoir traversé la cour, mais fermez bien la porte, qu'il n'entre pas de matous indiscrets, je déteste les matous... Là, attendons un instant sur le palier, prêtez l'oreille, cher monsieur, entendez-vous?

— Qu'est-ce que c'est que ça? fit Raoul Guillemard, d'un air effaré

après avoir écouté une minute, il y a quelqu'un dans la bibliothèque? Des enfants? quelle imprudence!

— Des enfants? Non, ça ne fait pas suffisamment de besogne... ce sont des souris, ces trottinements, ces courses, ces petits cris, ce sont leurs jeux, à ces charmantes bêtes!...

— Des souris! dans une bibliothèque!

— Une bibliothèque fermée, où ne doit pas entrer un chat!... J'aime beaucoup les souris, j'en ai fait acheter un lot de trois cents... cent cinquante couples, je les ai lâchés dans la bibliothèque en leur disant: Croissez et multipliez! La multiplication doit avoir commencé depuis trois mois, la nourriture ne leur manque pas, ces charmantes bêtes adorent les vieux papiers, les parchemins, les peaux...

— Horreur! gémit Raoul Guillemard, qui se laissa tomber sur une marche de l'escalier.

— Attention au coup d'œil, reprit Mlle Eléonore, et prêtez-moi votre canne pour éloigner mes petites protégées de mes jupes, j'ouvre! »

Elle tourna doucement la clef et poussa la porte. Ce n'était que trop vrai! Il y avait là des légions de souris qu'une exclamation de Raoul jeta dans une galopade insensée; il en sortit de partout, des vitrines ouvertes, des tiroirs des tables; il en dégringola des plus hautes tablettes, il en jaillit des armoires entre-bâillées, des grosses, des minces, des mères lourdes et ventrues, des petites gracieuses et sautillantes. Raoul en écrasa deux, malgré les efforts d'Éléonore; mais l'armée, après s'être réfugiée un instant dans ses trous, reprit bientôt ses courses.

« Vous voyez que les intentions de Sigismond sont fidèlement respectées, dit la terrible héritière; pas un livre n'a bougé, je conserve avec soin! »

Une pensée de crime traversa l'esprit de Raoul, mais cet homme de mœurs douces manquait d'énergie pour les grandes résolutions; il recula et se contenta de se jeter aux genoux d'Eléonore.

« Chère mademoiselle! De justes griefs contre ce sacripant de Sigismond vous égarent, mais vous êtes bonne au fond, vous pardonnerez à ces pauvres livres... songez qu'il y a là, entre autres chefs-d'œuvre livrés à la dent des souris, les *Contes de La Fontaine* des fermiers généraux, l'exemplaire *non coupé* du traitant Molin de Villiers, exemplaire unique, avec six contes apocryphes et huit gravures de Choffard et d'Eiseu qui ne se trouvent que là, plus quatre vignettes que les fermiers généraux trouvèrent trop légères et dont les planches furent détruites après un tirage de quelques épreuves...

— Des turpitudes! Montrez-les-moi pour que je les mette bien à portée de mes souris!

— Grâce!

— Continuons notre inspection. Regardez, s'il vous plaît, ces taches

au plafond, ces moisissures le long des murailles; tenez, voilà tout un panneau détruit; regardez, voilà des planches qui se décollent! oh! l'humidité, cher monsieur, l'humidité, comme ça dégrade les immeubles!...

— Pitié! mademoiselle, puisque vous ne voulez pas m'épouser, adoptez-moi. Je serai votre fils, je vous chérirai, je vous...

— Y pensez-vous, monsieur? on jaserait!

— Laissez-moi vous adopter, alors; je serai votre père, votre oncle...

— Vous êtes plus jeune que moi! Vous avez cinquante ans et n'en paraissez pas plus de cinquante-cinq!... Tenez, regardez dans la cour, voyez-vous cette petite fille qui saute à la corde, elle a cinq ans et demi, c'est ma petite nièce et mon unique héritière, patientez jusqu'à ma... mon... ma disparition de cette terre de mauvaise foi, elle aura le droit de vous céder tous ces bouquins... s'il en reste!... Maintenant, veuillez prendre l'escalier, s'il vous plaît; j'ai l'honneur de vous saluer! »

III

Après quinze jours consacrés à soigner un commencement de maladie nerveuse, rapporté de sa visite à M[lle] Sigismond, le sympathique et amaigri Raoul Guillemard revint encore à Pontoise, mais cette fois très mystérieusement. Il erra le soir au clair de lune sous les fenêtres d'Éléonore pour étudier les abords de la place. Du dehors, on ne pouvait se douter de l'œuvre d'effroyable vengeance qui s'accomplissait là; sur la rue, le bâtiment contenant la bibliothèque de Sigismond paraissait encore sain et solide. Les victimes étant muettes, rien ne dénonçait au dehors la maison du crime. Joliffe et Bicharette ne savaient rien. M. Guillemard, toujours aussi mystérieusement, acquit au double de sa valeur la maison qui flanquait à gauche la bibliothèque Sigismond, et s'installa dans la nuit, après avoir, par excès de précaution, rasé complètement sa barbe et coiffé une perruque frisée sur sa calvitie. Joliffe, quand il le rencontra, ne le reconnut pas; il pouvait défier les regards perçants d'Éléonore.

Il avait son plan. Pour commencer, comme il était mitoyen avec la bibliothèque, il entretint jour et nuit, malgré les chaleurs de l'été, un feu d'enfer dans toutes les cheminées appuyées au mur commun, pour combattre l'humidité. Les cheminées éclatèrent; le mur, calciné par places, se fendilla; trois fois pendant le premier mois les pompiers durent accourir éteindre des commencements d'incendie. Sur les observations du commissaire, Raoul Guillemard, qui se prétendit créole pour s'excuser, dut modérer ses feux.

Par une sombre nuit d'orage, un homme en blouse, muni d'un grand sac d'où semblaient s'échapper des gémissements étouffés, escalada le mur du jardin des Sigismond, se glissa dans les allées, pénétra dans une remise, prit une échelle et se hissa jusqu'à la hauteur d'une petite fenêtre aux vitres brisées donnant sur la bibliothèque. Poussant alors son sac à travers un carreau, il le vida dans l'intérieur et resta ensuite accoudé sur la fenêtre, l'oreille tournée vers l'intérieur, la figure contractée par un rictus.

Cet homme, c'était Raoul Guillemard; le sac vidé dans la bibliothèque contenait six chats vigoureux achetés à Paris et préalablement soumis à une diète de quelques jours. Maintenant lancés sur les peuplades rongeuses chargées de la vengeance d'Éléonore, ils devaient jouer terriblement de la griffe et de la dent. Guillemard entendait leurs bonds et leurs miaulements de plaisir; souriant à la pensée de l'infernal carnage, il regagna le jardin avec les mêmes précautions et refranchit le mur. Sa mauvaise étoile voulut qu'à ce moment Éléonore, éveillée par quelque bruit, ouvrit sa fenêtre et l'aperçut de loin à cheval sur le mur. Effrayé par ses cris, le bibliophile détala bien vite et ne rentra chez lui qu'après un long détour.

Le lendemain, il aperçut au-dessus du mur escaladé un grand écriteau bien en vue : *Il y a des pièges à loups dans cette propriété*. Mlle Sigismond, qu'il guettait par l'entre-bâillement d'un volet, paraissait tout agitée; elle ne faisait qu'aller et venir. Sur le soir, il la vit invectiver dans sa cour un cadavre de chat pendu à un clou.

Raoul Guillemard laissa passer deux jours; la nuit du deuxième jour, deux hommes, au risque de se casser le cou, gagnèrent par le toit de Raoul le toit de la bibliothèque et entreprirent une mystérieuse besogne. L'un de ces hommes était le sympathique bibliophile lui-même, l'autre, un ouvrier couvreur amené de Paris presque au poids de l'or; avec de vieilles tuiles bien sombres, ils raccommodaient le toit de la bibliothèque et bouchaient tous les trous ouverts par la scélératesse d'Éléonore.

C'était la lutte, car la légataire de Sigismond ne pouvait manquer de constater bien vite ces réparations subreptices. En effet, à quelques matins de là, Éléonore, après avoir donné de sa fenêtre tous les signes d'une formidable stupéfaction, monta dans le grenier et enleva elle-même les tuiles rapportées. M. Guillemard fit revenir son couvreur. Éléonore détruisit encore ses réparations. Surexcité par la lutte, Raoul eut une idée de génie; avec son ouvrier, il entreprit de couvrir de ciment le parquet du grenier. Ce travail leur prit six nuits, mais il fut bien exécuté; dès qu'une partie du plancher était faite, Guillemard la recouvrait d'une couche épaisse de poussière et remettait en place les pots de fleurs de Mlle Sigismond. Des rigoles furent adroitement ménagées et dissimulées,

elles conduisaient les eaux par des trous dans le grenier de Guillemard et de là dans les gouttières. Maintenant, il pouvait pleuvoir sur la bibliothèque.

Restait l'autre ennemi, la garnison de souris. Hélas! tous les chats du pauvre bibliophile avaient péri; l'un après l'autre ils avaient été pris et pendus. N'importe. Guillemard escalada encore le mur avec une nouvelle armée de matous. La souris est si prodigieusement féconde, que les pertes causées par la dent des premiers chats étaient déjà réparées. Il y eut un nouveau carnage, puis de nouvelles pendaisons. Guillemard s'obstina. Comme il revenait de porter son troisième sac de chats, il mit le pied sur un des pièges à loups semés dans le jardin. Par bonheur, le piège mordit sur sa bottine; l'héroïque Guillemard, malgré sa souffrance, put dégager son pied en laissant la bottine aux dents de fer du piège.

IV

Une année, deux années, cinq années s'écoulèrent, années de défis, de ruses, de stratagèmes, de véritables combats. Joliffe et Bicharette s'étaient depuis longtemps lassés d'attendre le décès de Mlle Sigismond. Le sympathique Raoul était resté sur la brèche, vaillant et obstiné. Un beau jour, Mlle Sigismond parut renoncer à la lutte; elle négligea de démolir les réparations nocturnement exécutées sur le toit, et elle laissa les chats de Raoul s'engraisser aux dépens des souris garnisonnant dans la place.

L'incognito de Raoul était depuis longtemps percé à jour; il avait laissé repousser sa barbe et teignait ses moustaches dans l'espoir de toucher un jour le cœur de la petite nièce d'Éléonore, arrivée à l'âge de onze ans. Hélas! que d'années encore à passer dans ce doux espoir!

Comme il rentrait un soir d'une séance à la salle Sylvestre, la cuisinière de Mlle Sigismond lui apporta une lettre. O bonheur! ô rêve! Mlle Éléonore s'adoucissait! Touchée par la persévérance de Raoul, elle lui déclarait à brûle-pourpoint qu'elle consentait à l'épouser, si ses sentiments pour la bibliothèque n'avaient pas changé. Mariage de raison, disait-elle.

Pour acquérir le lot de livres merveilleux délaissés par Sigismond, il fallait prendre cet exemplaire atrocement défraîchi de Mme Ève : l'héroïque Raoul n'eut pas une seconde d'hésitation.

Et c'est ainsi qu'un soir, après le repas de noces, plus solennel qu'il n'eût voulu, Raoul, le cœur battant d'un indicible émoi, obtint de l'épou-

sée ce pourquoi, depuis tant d'années, ses soupirs montaient vers le ciel inclément, la clef de la bibliothèqne!

Enfin! enfin! enfin!!! Laissant Mme Guillemard aux soins de sa chambrière, Raoul escalada quatre à quatre les marches du bienheureux escalier et ouvrit tendrement la porte. O joie! ils étaient là, les incunables, les Gutenberg introuvés, le *Ban des Damoiselles*, les *Fruits du péché*, le *Gargantua* de 1531, et les autres. Que de poussière, hélas! bien mal tenue, cette bibliothèque! mais comme il allait tout transformer, tout nettoyer, tout cataloguer! Quelles joies, quels transports!... Et quel bruit dans le monde ses découvertes ou plutôt ses conquêtes allaient faire!



Un gros chat dormait sur un tas de livres dans un coin, Raoul l'envoya promener d'un coup de pied, et, la lampe à la main, se précipita vers les rayons réservés où dormaient les précieux volumes à peine entrevus du temps du méfiant Sigismond. Les voici tous, ô délire! Raoul les reconnaît; il y a là, dans leurs habits du temps, trente ou trente-cinq tomes, exemplaires uniques d'ouvrages inconnus ou perdus, trente ou trente-cinq merveilleux opuscules qu'on ne trouverait pas en fouillant jusqu'au fond les bibliothèques nationales.

Raoul porte une main respectueuse sur les tablettes... son cœur saute... mais il tressaille tout à coup, les reliures semblent piquées de petites taches noires, une fine poussière voltige dès qu'il soulève un volume... Celui-ci, c'est le *Débat de gente pucelle* de 1480, ouvrage perdu depuis deux siècles... Horreur! le volume, dans sa reliure percée à jour, est absolument dévoré par les vers... Voyons cet autre! Abomination! *La petite Chronique*, de 1483, somptueusement habillée par Grolier, rongée, perforée, dévorée de même! Et le voici, lui, le Gutenberg de 1438, réduit à l'état de dentelles, absolument détruit! Les incunables, mangés aussi! Les Alde, les Elzevier, les Estienne! tous, tous hideusement dévorés par de gros vers que Raoul trouve encore au fond des nervures forées dans l'épaisseur des volumes! Tous finis, tous en miettes! Malgré leur teinture, les moustaches de Raoul blanchissent à vue d'œil.....

Soudain, un éclat de rire strident interrompit ses lamentables con-

statations. Il se retourna. Éléonore, qui l'avait suivi, était là, son bougeoir à la main.

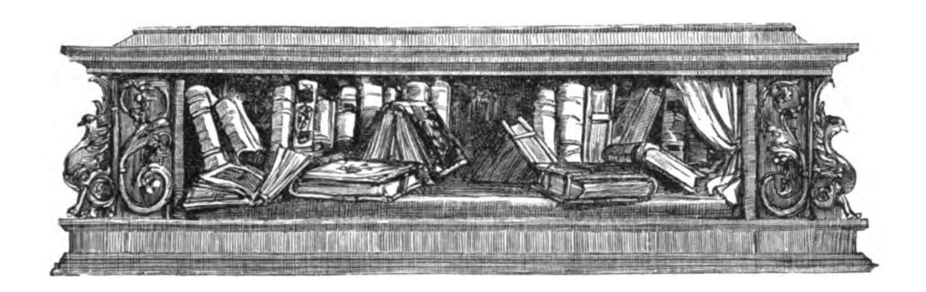
« Ah ! ah ! suis-je bien vengée, cher monsieur Raoul Guillemard, émule de Sigismond? Les souris? l'humidité? destructeurs beaucoup trop lents! Nous avons trouvé mieux! Vous voyez dans ces dentelles en vieux papier, ô mon mari, l'ouvrage des vers, non pas des petits vers communs de notre pays, pauvres travailleurs; mais de ces vers exotiques si terriblement voraces, qui, jadis amenés par quelque navire, ont, en peu d'années, dévoré les archives de la Rochelle... J'en ai fait venir un certain nombre, et vous pouvez admirer aujourd'hui leur joli travail. Ah! ah! que doit dire Sigismond là-haut? Quels mauvais moments il doit passer à son tour! J'en mourrai de rire! ah! ah! ah!!!... »

Est-il nécessaire d'ajouter, à l'honneur de Raoul, que, sans hésiter, il se jeta sur l'héritière de Sigismond pour essayer de l'étrangler! O vengeance! ô rage! ses doigts se crispèrent; il serra en grinçant des dents. La force malheureusement lui manqua, le coup avait été trop rude, il tomba sur le tas de reliures vides et s'évanouit, flasque et lamentable; il était mort, soupirant encore pour le *Débat de la gente Pucelle*.

Octave UZANNE,

Adolphe ROBIDA.





NOTES

SUR LES

COUVERTURES ILLUSTRÉES



Le goût d'ornementer, d'historier la façade des livres date du romantisme. L'élégant XVIIIe siècle ne l'a pas connu, il a même ignoré la simple couverture imprimée dont aucun brochage actuel ne se passerait; quand le libraire d'alors ne vendait pas au client le traité de philosophie en vogue et le dernier roman relié en veau (le parchemin avait disparu avec les majestueux in-quarto de l'âge précédent), il les revêtait d'un affreux papier gris d'emballage, que l'épicier du coin dédaignerait aujourd'hui pour ses cornets, ou d'un bariolage plus laid encore, d'un papier strié de raies ou zébré de spirales multicolores. Les premières couvertures où se détachèrent, en belles majuscules, le titre de l'ouvrage et le nom de l'auteur, remontent à moins d'un siècle, au début de la Restauration. Il y a loin de ces couvertures rudimentaires d'un blanc passé, d'un jaune indécis, où se trahit, dans le manque de proportions et le tracé maladroit des compartiments, la main inexpérimentée de l'ouvrier, au beurre frais de Charpentier et d'Ollendorff, au rose tendre ou au bleu pâle dont la maison Hachette habille ses collections; il y a plus loin encore de ces primitifs essais aux enveloppes artistiques qui sont, nous l'avons dit, une des conquêtes du romantisme.

Mais il ne faut pas s'exagérer l'importance de cette petite conquête, en confondant, sur des indications de catalogues, les vignettes des titres avec les vignettes des couvertures. Celles-ci, dans la période qui va de 1825 à 1840, sont peu nombreuses, en somme; la bibliographie minutieuse qui termine le livre de M. Champfleury *(les Vignettes romantiques)* n'en mentionne pas plus d'une dizaine, et encore fait-elle les honneurs de la citation à la couverture « quadrillée, tirée en rouge brique » d'un roman de Burat de Gurgy. A défaut de la quantité, nous avons la qualité, deux types du genre étant assurément la vignette de couverture des *Saynètes* de Paul Foucher qui reste, dans son romantisme à outrance, une des plus fines productions de Tony Johannot, et surtout le frontispice où le spirituel crayon d'Henry Monnier a fait grouiller des écrivains à tous les étages d'une moderne tour de *Babel*, publication de la Société des gens de lettres.

Les temps qui suivirent n'accentuèrent pas ce minuscule mouvement artistique, — au contraire. Malgré son prix élevé, le roman in-octavo de George Sand dédaigna tout ornement extérieur. Balzac n'eut, en fait de vignette-enseigne, que le zigzag de la *Peau de chagrin;* Alexandre Dumas se présentait, dans le plus simple appareil, à ses lecteurs ravis d'avance. Seul des libraires du second Empire, Dentu risqua discrètement des dessins sur quelques volumes brochés, des *Contes* de Paul Féval et de Michel Masson, il demanda même un bout de croquis à Cham pour la couverture des *Mémoires de Thérésa.* Les lettrés, les poètes les moins austères se contentaient du petit poulet *(gallus male sedens)*, marque parlante de Poulet-Malassis, ou du petit laboureur — première manière — que son successeur Alphonse Lemerre venait d'emprunter ingénieusement au vieux typographe Jean Maire, de Leyde.

Le goût des vrais écrivains est aussi délicat maintenant qu'il était naguère; mais celui des éditeurs, complice des préférences du public, a varié, et l'éditeur actuel, qui n'a rien sollicité des artifices un peu vulgaires de la couverture illustrée, est presque une exception. Verrons-nous dans cette transformation extérieure du livre, amené à tirer violemment l'œil de l'acheteur, avant de parler à son esprit, une mode de provenance étrangère? Le goût français, si dépravé qu'on l'ait rendu, répudie ces cartonnages enluminés, aux tons criards et heurtés, qui forment l'enveloppe des romans anglais; entre ces bariolages britanniques et les plus hautes en couleur de nos brochures illustrées, il y a autant de différence qu'entre l'ancienne imagerie d'Épinal et les vignettes enfantines, finement coloriées, que publie la maison Quantin. L'imitation, si elle a existé, a été bien lointaine; nous la trouverions plus sensible dans la vogue persistante de la chromolithographie, dans l'affiche murale, qui est devenue comme le pavillon éclatant de tout roman à effet signé d'un nom connu, et encore le rouge cru, le bleu brutal de l'affiche anglaise ne ressemblent-ils guère aux nuances savamment agencées de ces compositions intéressantes qui ont appris à la rue les noms de Dennery et de Richebourg, les titres de *Germinal* ou de *la Terre.* On a fait un livre sur les murailles révolutionnaires de 1848; les murailles artistiques de 1888 pourraient tenter un historien de l'estampe française.

Revenons aux couvertures illustrées, des dames de plus haut parage, mais de toilette aussi provocante que leurs cousines germaines, les affiches.

Selon le mode d'impression et le procédé de gravure qu'elles arborent, noir ou couleur, bois ou zinc, fusain ou eau-forte, on pourrait les diviser en une foule de catégories et employer, pour les classer en genres, les grouper en familles, toutes sortes de mots techniques finissant en *typie* ou en *graphie*. Comme nous n'avons pas plus d'intentions méthodiques que de prétentions érudites, nous nous bornons à de fugitives remarques sur ce qui n'a été, au début, qu'un caprice ou une réclame isolés, et ce qui est devenu un besoin de notre époque pressée, le besoin de pénétrer dans l'esprit par le chemin des yeux.

Les éditeurs, avons-nous dit, ont presque tous recours à cette amorce, et les publications du luxe le plus raffiné ne la négligent pas. Nommer MM. Quantin et Launette, le premier, avec sa série des ravissants Octave Uzanne, le second, avec sa magnifique collection des chefs-d'œuvre du roman, c'est en fournir la meilleure preuve. Des considérations sur les étuis, les *emboîtages* ou les cartons-cuir jouant la reliure qui préservent quelques-uns de ces beaux ouvrages, nous écarteraient de notre sujet. Nous nous en tenons au dernier voile du volume, à la brochure, qui prête sa virginale blancheur aux plus gracieuses combinaisons du dessinateur et du coloriste, d'un Leloir ou d'un Avril. Le temps est loin où les seuls livres peints au dehors étaient la *Cuisinière bourgeoise* et le *Secrétaire des amants*.

Mais ces opulences typographiques ne réclament pas de privilège exclusif, elles ne tirent pas — qu'on nous pardonne l'expression vulgaire — la couverture de leur côté. La couverture, semblable au soleil, luit pour tout le monde; elle communique son rutilant éclat aux grands et aux petits *magazines*, aux fascicules d'un prix modique, aux romans surtout, et elle rehausse bien souvent la médiocre élucubration d'un écrivain du prestige d'un talent exercé de vignettiste. Il y a des livres qu'on achète pour la couverture, il y a des couvertures qui sont ce qu'il y a de meilleur dans un livre. Les personnalités se presseraient sous notre plume. Citons, presque au hasard, deux romans quelconques de Vast-Ricouard — *la Vieille Garde* et *la Jeune Garde* — que la pointe spirituellement parisienne de M. Jean Béraud a recouverts et protégera ; rappelons, sans rien citer, que M. Willette, décorant, avec son exquise originalité, tel recueil de nouvelles, telle fantaisie rimée, ou tel pamphlet d'un cabotinage suspect, assure à ces productions éphémères quelques chances de durée. Le plus scandaleux de ces livres tomberait lui-même dans un prompt oubli s'il perdait sa précieuse enveloppe, ou si un relieur imprudent s'avisait de ne pas la lui conserver.

Il faudrait Victor Hugo ou Léon Cladel pour faire le dénombrement homérique de tous les artistes de marque dont le talent s'est prêté à l'illustration des brochures. De Caran d'Ache à de Liphart, et de Mars à Japhet, en passant par Grasset, Myrbach, Luigi Loir, Steinlen, sans omettre Robida qui va des *Nouvelles* de Louis XI au *Vingtième siècle,* ils sont légion, et une légion où toutes les écoles, tous les tempéraments sont représentés, se coudoient. On a vu des peintres de fleurs, comme Mme Madeleine Lemaire, jeter une branche de cerisier sur une plaquette consacrée à un noyau de cerise, des peintres de genre et d'animaux comme M. Jean Béraud, déjà nommé, et le processif M. Van

Beers mettre sur de simples monologues, avec une silhouette de boursier ou de *boudiné,* plus de verve et d'esprit qu'il n'y en avait à l'intérieur. Dorat doit aux planches de son ami Eisen la faveur de n'avoir pas sombré tout entier : plus d'un auteur de notre temps arrivera à la postérité, bras dessus bras dessous avec le bon artiste qui aura battu la caisse devant son volume.

Bibliophiles, ne dédaignez pas les couvertures illustrées; les plus modestes auront un jour leur prix, et vos successeurs chercheront un musée non dans le livre, mais sur le livre.

Olivier de Gourcuff.





LES ACHETEURS DE LIVRES

NOTES D'AMÉRIQUE



Nous empruntons à la revue *The Bookmart* (Ticknor et Cie, Boston; juin 1888) les lignes suivantes, extraites d'un article fort spirituel intitulé *Book-Buying*, et signé *Augustine Birrell.*

Le plus éminent des Anglais vivant aujourd'hui, qui, tout grand qu'il est à différents titres, est peut-être au fond un homme de lettres plus que n'importe quoi, a été surpris déclarant d'un ton chagrin qu'il y avait, il y a soixante ans, lorsqu'il était petit garçon, plus de boutiques de libraire dans l'enceinte propre de sa ville natale qu'il n'y en a aujourd'hui dans toute la circonscription...

M. Gladstone parlait, bien entendu, des libraires qui vendent des livres d'occasion. Ni lui ni aucun homme sensé ne se met en peine des livres nouveaux. Lorsqu'un livre nouveau se publie, lisez-en un vieux, conseillait un judicieux, bien qu'atrabilaire critique. C'est une chose pour laquelle les lettres peuvent se vanter d'avoir glorifié le terme « d'occasion », que d'autres métiers ont avili et soumis à d'ignobles usages. Mais la façon dont cela a pu se faire est évidente. Tous les livres véritablement les meilleurs sont, par nécessité, d'occasion. Les écrivains du jour n'ont pas besoin de grommeler. Qu'ils

attendent un peu. Si leurs livres ne valent rien, il y avait de vieux métiers, encore en pleine vigueur chez nous, — pâtissiers, emballeurs, — auxquels il faut du papier.

Mais y a-t-il quelque fondement à la plainte que personne n'achète de livres, — j'entends des livres d'occasion ?...

Sans doute on peut facilement trouver des arguments *à priori* pour soutenir l'assertion que l'achat des livres est sur son déclin. Je confesse que je connais un ou deux personnages sortis, non pas même d'Oxford, mais de Cambridge (et la passion des anciens élèves de Cambridge pour la littérature est passée en proverbe), qui sous le prétexte d'affaires pressantes, ou parce qu'ils revenaient d'un enterrement, sont passés devant une boutique de livres sans prendre la peine d'y entrer, « seulement pour voir si le brave homme avait quelque chose ». Mais, quelque pénibles que soient nécessairement des faits de ce genre, toutes les conclusions défavorables que nous serions disposés à en tirer sont chassées par une comparaison entre les prix aux deux époques. Comparez un catalogue de librairie de 1862 avec un catalogue de l'année présente, et votre pessimisme va se noyer sous les larmes qui couleront irrésistiblement de vos yeux en constatant toutes les bonnes fortunes que vous avez perdues...

L'énorme accroissement dans le nombre des catalogues de librairie et leur grande circulation parmi les personnes de la profession ont déjà produit une détestable uniformité de prix. Allez où vous voudrez, ce sera la même chose, à cinquante centimes près... Le libraire de province serait plutôt porté — tant il entend raconter d'histoires sur les grandes ventes publiques et tant il reçoit de catalogues par chaque courrier — à exagérer la valeur de ses marchandises, loin de s'en défaire avec plaisir, comme le devrait un libraire de province, « seulement pour débarrasser mes rayons, vous savez, et me faire un peu de place ». La seule compensation à cet état de choses, ce sont les catalogues eux-mêmes. Vous les avez, du moins, pour rien, et on ne peut nier qu'ils n'offrent une lecture d'un puissant intérêt.

Ces hauts prix parlent d'eux-mêmes et nous imposent la conviction qu'il n'y eut jamais tant de bibliothèques particulières en cours de formation qu'il y en a aujourd'hui.

Les bibliothèques ne se font pas d'un coup ; elles se forment. Les deux mille premiers volumes n'offrent pas de difficultés et coûtent étonnamment peu d'argent. Étant donné 400 livres sterling (10,000 fr.) pendant cinq ans, un homme ordinaire peut, par des moyens ordinaires, sans hâte à contre-temps et sans contrarier en rien ses goûts, s'entourer de ce nombre de livres, tous dans sa propre langue, et avoir, du moins, dès lors un lieu dans le monde où il lui est possible d'être heureux. Mais la fierté est jusqu'ici tout à fait hors de question. Être fier de posséder deux mille volumes serait absurde. On pourrait aussi bien être fier d'avoir deux pardessus. C'est après les deux premiers mille que la difficulté commence ; d'ailleurs, tant que vous n'aurez pas dix mille volumes, moins vous en direz sur votre bibliothèque et mieux ce sera. Alors seulement vous pourrez commencer à en parler.

C'est sans doute chose agréable que de se voir léguer une bibliothèque. Celui qui écrit ces pages ne repoussera jamais un tel héritage : il s'engage au





S. A. Mgr LE DUC D'AUMALE

PRESIDENT DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS

PRÉSIDENT D'HONNEUR DES AMIS DES LIVRES

LE LIVRE IXe Année Maison Quantin

contraire ici à l'accepter, quelque poudreux qu'il soit. Mais, tant bon soit-il d'hériter d'une bibliothèque, il est meilleur d'en collectionner une. Chaque volume en ce cas a son individualité propre, son histoire particulière. Vous vous rappelez où vous l'avez eu, et combien vous avez donné pour l'avoir : et l'on peut sans crainte s'en rapporter à votre parole pour le premier renseignement, mais non point pour le second.

L'homme qui a une bibliothèque collectionnée par lui-même peut se contempler objectivement et a une raison de croire à sa propre existence. Aucun autre homme que lui n'aurait fait précisément le même choix que lui. S'il eût été, en un seul point, différent de ce qu'il est, sa bibliothèque n'aurait jamais existé telle qu'elle existe.

Il a donc le droit de s'écrier à coup sûr, lorsqu'il contemple, à la brune, les dos de ses bien-aimés : « Ils sont à moi, et je suis à eux. »

Mais l'éternelle note de tristesse sait pénétrer même à travers la serrure d'une bibliothèque... Un motif quelconque, un souvenir, une association d'idées fugitives peut vous faire penser à l'heure inévitable — et peut-être, dans votre disposition d'esprit mélancolique, un instant souhaitée — où vos vieux amis seront dérangés, où des mains grossières les délogeront de leurs niches accoutumées, et rompront la douce société dont ils étaient chacun membre... Ils formeront des collections suivant des combinaisons nouvelles, ils allégeront le travail d'autres hommes, ils adouciront des chagrins étrangers. Sot que j'étais, de dire d'une chose quelconque : Elle est à moi !

B.-G. G.





CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

FRANCE.

Les quais de Paris vus de Toulouse. — Nous trouvons dans *la Correspondance de la Presse,* de Toulouse (19 avril), sous la signature de Jean-Bernard, un article intitulé : *la Révolution sur les quais,* et qui, malgré son caractère politique, conserve quelque intérêt pour le bibliophile, intérêt où la surprise aura sa bonne part assurément. M. Jean-Bernard n'a vu, sur les quais, aucun numéro des anciens journaux révolutionnaires les plus fameux, tels que *les Révolutions de Paris, les Révolutions de France et de Brabant*, *les Actes des apôtres;* il n'y a rencontré aucun volume du docteur Robinet, ni de M. Aulard, ni de M. Taine, — voilà une trinité bien assortie, ou je me trompe fort ! — En revanche, il y a vu « un *Camille Desmoulins,* de Jules Claretie. qui est un livre d'érudit » (Camille, pas Jules), et un *Anacharsis Clotz*, d'Avenel, marqué 3 francs, et qui facilement en vaut 15. Il a aussi trouvé l'*Histoire de la Bastille*, d'Armand et Junquett, en huit volumes dorés sur tranche, au prix de 4 francs. Il paraît qu'il « n'y a pas un marchand du quai qui ne possède au moins un exemplaire de l'*Histoire de la Révolution*, de M. Thiers, qu'il vous laissera au prix que vous voudrez ». Au contraire, les Michelet et les Louis Blanc sont très rares. Du reste, M. Jean-Bernard se félicite de cette disette, car si ces livres « ne sont pas là jetés à la débandade, ils sont conservés et lus dans les bibliothèques particulières ; cela vaut mieux que de pourrir sous la poussière, la pluie ou le vent, en compagnie des romanciers de pacotille, des économistes en chambre, des moralistes d'occasion et des poètes étouffés ».

Même quand les illusions se traduisent en semblable style, il faut savoir les respecter.

On a fait grand tapage, ces temps derniers, autour d'une polémique entre un auteur dramatique et le directeur de l'Odéon. On va voir par la lettre que nous donnons que tout se refait, l'histoire comme le reste.

Mon cher Duchateau,

Vous avez dû, en effet, vous étonner de ne pas me voir depuis quelques jours, moi qui allais vous importuner si souvent; mais c'est une affaire bien sérieuse et bien pressante qui me prend tous mes moments : c'est un procès contre le directeur de l'Odéon pour ma pièce dont il m'a fait voler le sujet par un de ses *faiseurs* et qu'il n'a pas représentée à son tour; pour quelle chose je lui demande douze cents francs de dommages-intérêts devant le tribunal de commerce ! L'affaire se plaide d'ici à une semaine et je prépare les matériaux de l'attaque en cherchant le procès analogue où les mêmes circonstances ont été déjà jugées. Vous voyez si je puis avoir un moment à moi...

Votre dévoué,

GÉRARD DE NERVAL.

Passons aux femmes célèbres. Nous trouvons une lettre de Mme Roland qui commence ainsi : « Plusieurs mois se sont déjà écoulés, monsieur, sans que je vous écrivisse, quoique je renouvelasse... » et qui se termine par cette épigramme :

En grasseyant, la divine Cloé
Disait un jour : « Qu'importe un œil, un nez!
Est-ce le corps? C'est l'âme que l'on aime.
L'étui n'est rien. » Voilà dans l'instant même
Que de l'armée arrive son amant;
Taffetas noir, étendu sur la face,
Y couvre un nez qui fut jadis charmant,
Ou bien plutôt n'en couvre que la place.
Il voit Cloé, veut voler dans ses bras.
Cloé recule et sent mourir sa flamme,
« Mon Dieu! dit-elle, est-il possible, hélas!
Qu'un nez de moins change si fort une âme? »

Desclée, quelques jours avant sa mort, envoyait les lignes suivantes :

Vous avez un bien charmant talent, monsieur. En vous lisant, il me semblait que j'étais encore vivante. Vous me donnez envie de ressusciter; si j'y parviens, une de mes premières poignées de main sera pour vous.

Au revoir, peut-être.

A vous,

AIMÉE DESCLÉE.

Enfin, voici une pièce de vers faite par Louise Michel le 19 avril 1862 :

IMPRESSION

Ils étaient réunis dans la salle fermée,
Le père au front pensif, l'aïeul aux cheveux blancs,
La mère douce et bonne, et, troupe bien-aimée,
Un groupe gracieux de tout petits enfants.

L'aïeul lisait un livre, au souffle du mystère
Qui nous vient de l'abîme. On eût dit que sa voix
Tremblait; et les enfants, comme pour la prière,
Firent en pâlissant le signe de la croix.

Un saint respect courbait ces têtes adorables,
Et moi, le cœur ému, n'osant plus avancer,
Sur la page, de loin, je lus : *les Misérables.*
On eût dit voir dans l'air quelque chose passer.

C'était une blancheur d'aurore et de lumière,
Et l'âme y comprenait cette langue sans mots
Où l'esprit voit l'esprit; un parfum de prière
Montait et descendait comme montent les flots.

Je ne sais quelle paix à la terre inconnue
Régnait; tout disparut un instant à mes yeux;
Au loin je vis Pathmos, entre l'onde et la nue,
Et l'apôtre debout interrogeant les cieux.

LOUISE MICHEL.

AUTOGRAPHES. — *La collection Dentu (seconde partie).* — La seconde série de la collection Dentu, qu'on va vendre prochainement, avec plus de succès que la première, souhaitons-le, contient plusieurs pièces d'un réel intérêt. Nous en signalerons quelques-unes.

On avait demandé à Alexandre Dumas fils, à Octave Feuillet et à Labiche, comment ils étaient parvenus à se faire jouer la première fois. Voici les réponses qu'ils firent :

Monsieur,

Veuillez m'excuser de ne vous avoir pas répondu plus tôt, mais j'ai été fort occupé tous ces jours-ci.

Voici les détails que vous me demandez. Il est bien convenu que cette lettre n'est pas écrite pour être publiée, mais seulement pour vous renseigner. Prenez dans le tout ce qui vous conviendra et lâchez le reste.

Quand j'ai eu fait *la Dame aux Camélias,* que j'ai faite pour moi seul, avec la conviction que la censure ne la laisserait jamais jouer, je l'ai présentée et lue au Théâtre-Historique, où mon père était tout-puissant. Elle a été reçue avec enthousiasme, mais le théâtre a mieux aimé fermer quinze jours après que de la jouer.

Je l'ai donnée à lire à Hostein, qui me l'a rendue sans réflexion.

Je l'ai fait offrir au Gymnase, qui répétait *Manon Lescaut* et qui ne voulait pas, disait-il, deux pièces du même genre. Dennery, étant au moment d'avoir le privilège du Théâtre-Historique, me fit demander le manuscrit; après l'avoir lu, il refusa le privilège, ne trouvant pas l'ouvrage suffisant pour une réouverture de théâtre.

Paul Ernest la reçut alors pour le Vaudeville, mais le pauvre garçon fit faillite, je crois, fort peu de temps après cette réception. On eût dit que la pièce portait malheur.

Je la lus à Déjazet, qui m'avoua, avec toute la sincérité d'une grande artiste, qu'elle n'était ni assez jeune ni assez sentimentale pour jouer le rôle.

Je l'envoyai à Lecourt, qui prenait la survivance du Vaudeville; il me la remit chez mon portier huit jours après, en me faisant dire par ledit portier que la chose ne pouvait lui convenir.

J'étais résolu à ne plus m'en occuper quand, un jour, je rencontrai Bouffé, qui me dit : « Hippolyte prétend que vous avez fait une très jolie pièce et que vous ne pouvez la placer nulle part. Je serai un jour directeur du Vaudeville. Voulez-vous me promettre de me la garder jusque-là, et moi, je vous la jouerai... » Je promis, et elle fut jouée, mais après avoir été arrêtée plus d'un an par la censure.

M. de Beaufort, qui fut depuis directeur du Vaudeville et qui la joua souvent, me répondit à moi-même, quand je lui demandai la cause de cette défense : *C'est un service que nous vous rendons, la pièce n'irait pas jusqu'au deuxième acte.*

Telle fut l'histoire exacte de *la Dame aux Camélias.*

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

A. DUMAS fils.

Monsieur,

Je reçois un peu tard, à travers les ennuis et les vicissitudes d'un déménagement, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.

Vous me demandez comment j'ai fait jouer ma première pièce. Je ne l'ai pas fait jouer, et je pense que la plupart de mes confrères ont éprouvé le même désagrément...

Ma première pièce s'appelait, je crois, *la Reine et le Bourreau*. Je la donnai à Borny, qui la donna à F. Pyat, qui la perdit dans un déménagement. Je ne sache pas qu'on l'ait retrouvée. Ma seconde œuvre dramatique, d'un genre plus léger, faible reflet d'*Indiana et Charlemagne* (je cherchais ma voie), fut presentée au directeur du Palais-Royal, qui m'adjoignit deux collaborateurs, moyennant quoi elle eut l'avantage d'une représentation qui pourrait nous fournir le sujet : Comment on fait siffler une seconde pièce.

Vous me pardonnerez, mon cher confrère, de ne pas insister sur ces souvenirs cuisants, quoique je me tienne entièrement à votre disposition pour tous les détails que vous pourrez souhaiter.

Croyez, je vous prie, à mes sentiments sympathiques.

Octave Feuillet.

Monsieur,

Vous me demandez comment j'ai fait pour ma première pièce. Elle s'appelait *Monsieur de Coyllin*. Nous étions trois auteurs parfaitement inconnus : Lefranc, Marc Michel et moi. Nous déposâmes (en palpitant) notre manuscrit chez le concierge du théâtre du Palais-Royal. M. Coupart la lut, la remit à M. Dormeuil avec un rapport favorable, et nous fûmes joués au mois de juillet suivant. Je suis vraiment honteux de la simplicité de mon début. J'aurais voulu pouvoir vous faire assister à une lutte pleine d'angoisses et de péripéties; mais je n'ai eu qu'à tirer le cordon pour entrer. Ce n'est pas ma faute, pardonnez-moi! Ou plutôt prenez-vous-en à M. Dormeuil père, qui aimait à accueillir les passants.

Au reste, j'ai toujours pensé qu'il y avait quelque chose de plus difficile à faire jouer que la première pièce... c'est la *dernière*. Songez au vieil auteur démonétisé, et vous trouverèz peut-être le sujet d'une seconde étude plus poignante que celle dont vous vous occupez.

Veuillez recevoir l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

Eugène Labiche.

ÉTRANGER.

Fauteuils historiques. — La vente d'une curieuse collection a eu lieu dernièrement à Londres. Il s'agissait d'une collection de fauteuils historiques, rassemblés par un amateur original. Au premier rang, le fauteuil de Shakespeare. C'est un siège en chêne, petit et dur, dans lequel aimait à écrire l'auteur d'*Hamlet*, comme l'indique une longue inscription écrite du temps du célèbre acteur Garrick et placée au dos du meuble illustre. Ce dossier est orné d'une sculpture grossière, représentant une église avec son clocher. A côté de ce monument, on trouve le fauteuil d'Anne Boleyn, le fauteuil de repos de Thackeray, large, commode et bien rembourré; le fauteuil favori de Bulwer Lytton, dans lequel il écrivit ses premières œuvres; le fauteuil de Byron, un

magnifique siège Louis XIV, en velours rouge d'Utrecht. On rencontre même un fauteuil ayant appartenu à Napoléon Ier, et un autre à Louis XIV, en velours vert frappé.

— Nous lisons dans l'*Athenæum* du 2 juin : « Miss Langley de Reading vient de vendre, au prix de 50 livres sterling (1,250 francs), une série intéressante et unique de livraisons originales de Pickwick. C'est l'exemplaire d'auteur, présenté par lui à Mary Hogarth (jusqu'à la mort subite de celle-ci), et, selon toute probabilité, le premier exemplaire tiré de la presse. Les autographes qui se trouvent sur les couvertures présentent un intérêt tout spécial. En adressant le premier numéro, l'auteur signe « l'Éditeur »; le second porte pour signature les mots « l'Auteur », et les numéros suivants, les uns « Charles Dickens », les autres « C. D. ». On sait que la mort de Mary Hogarth apporta un délai de deux mois dans la publication de l'ouvrage. Dans le numéro qui parut le 30 juin 1837, l'auteur dit au public que « le travail d'écrire avait été au-dessus de ses forces ». Ce numéro est à l'adresse de « George Hogarth ».

« Miss Langley est la propriétaire de la plus importante bibliothèque provinciale d'Angleterre. Nous avons eu dernièrement l'occasion de signaler le catalogue vraiment luxueux qu'elle vient de publier à l'usage des clients de sa *Subscription circulatin Library*. »

Bibliothèque Crawford. — La vente de la bibliothèque Crawford (1re partie) du comte de Crawford, qui a eu lieu à Londres, comprenait 2,148 lots; elle a produit un total de 19,073 livres sterling.

Voici les principaux prix obtenus :

8. *Æsopi, Vita et Fabellæ;* exemplaire Yemeniz, orné de gravures, relié en maroquin olive gaufré, Naples, 1485 : 115 liv. st. — 71. *Colombi, Epistola;* quatre feuillets, relié en maroquin rouge par Holleway; Rome, 1493 : 236 liv. st. — 95. *Frobisher.* Voyages et découvertes en Amérique, avec deux cartes, rel. maroq. par Héring, planche aux armes de sir Christopher Halton; Londres, 1578 : 100 liv. st. — 144. *Paesi novamenti retrovati Novo Mondo* de Alb. Vesputio; ex. sur vélin, Vicentia, 1507 : 147 liv. st. — 263. *Bartoli,* Recueil de peintures antiques; Paris, 1757 : 20 liv. st. — 270. *Baudouin de Flandres;* rel. par Lortic; Lyon, Barth. Buyer, 1478 : 100 liv. st. — 331. *Byble in Englishe* by *Miles Coverdale*, 1535; rel. en maroq. bleu, doré aux petits fers par F. Bedfort : 226 liv. st. — 332. *Byble,* traduite en anglais par *Thomas Matthew*, 1537, imp. à Anvers par Jacob van Meteren : 161 liv. st. — 334. *Byble in English,* Cromwell's Great Bible, 1539; imp. par *Rychard Grafton :* 111 liv. st. — 549. *Byble, Pentateuch.* Traduction de *W. Tyndale;* imp. en 1530, à Marlborow, pays de Hesse, par Hans Luft; exemplaire aux armes de Hon. T. Grenville; rel. par C. Lewis : 255 liv. st. — 350. *Newo Testament,* par *W. Tyndale*, imp. à Anvers, en 1534, par Martin l'Empereur : 230 liv. st. — 448. *Biblia sacra latina* e Versione et cum Preefatione S. Hieronymi, 1re édition de la Bible et le premier livre imprimé avec des caractères mobiles, par *J. Gutenberg et Fusi*, vers 1450, à Moguntiœ (dite Bible Mazarine ou Bible de Gutenberg) : 2,650 liv. st. — 419. *Biblia sacra latina;* 1re édition avec date, imp. sur

vélin, avec les initiales enluminées, reliure de Dérome ; Moguntiœ, *J. Fust et P. Schoiffer,* 1462 : 1,025 liv. st. — 511. *Apocalypsis S. Joannis;* blockbook de quarante-huit feuillets de texte imprimé en caractères de bois, vers 1430 : 500 liv. st. — 677. Chroniques de France, dites *Chroniques de Saint-Denis;* rel. par Duru. Paris, A. Verard, 1493 : 100 liv. st. — 768. *Dante Alighieri,* commedia col commento di Chr. Landino; 1re édition; gravures par Beccio Baldini, d'après Sandro Botticelli; Firenze, Niccolo di Lorenzo, 1481; rel. par Bedford : 420 liv. st. — 996. Guy de Warwick, Roman de chevalerie; Paris, A. Couteau, 1525; rel. par Bauzonnet : 120 liv. st. — 1194. Lancelot du Lac; Roman de chevalerie, Paris, A. Verard, 1494-1504; rel. par C. Levis : 70 liv. st. — 1209. A. de La Sale, Petit Jehan de Saintré; Paris, Michel le Noir, 1517; rel. en marq. bleu par Duru : 44 liv. st. 10 s. — 1210. Lascaris, Grammatica Grœca; Mediolani, Dionysius Patavinus, 1476, 1re édition, sur vélin : 113 liv. st. — 1272. Heures à l'usaige de Rome; Paris, Simon Vostre, 1514; imp. sur vélin, orné de gravures, ayant appartenu à Catherine de Médicis et à Marie Stuart, dont il porte la signature : 225 liv. st. — 1778. Salviani, Aquatilium Animalium Historia, etc.; orné de gravures; bel exemplaire relié par N. Eve, avec les armes de N. de Thou : 122 liv. st. — 2077 à 2148. J.-M.-W. Turner, Liber Studiorum, Suite de gravures : 225 liv. 14 sh.

Ventes. — A la vente d'une partie de la bibliothèque de sir Theodore Brinckmann, qui a eu lieu par les soins de MM. Sotheby, Wilkinson et Hodge, à Londres, dans le courant du mois dernier, nous relevons : de Bry : *Rapport des commoditez qui se trouvent en Virginie,* 1590 (exemplaire légèrement attaqué des vers), 56 livres sterling (environ 1,400 fr.), et un exemplaire de *Tartuffe,* Paris, 1669, 34 livres (environ 850 fr.). Les éditions originales de Shelley sont encore plus recherchées par les amateurs anglais que celles de Molière, l'*Adonais,* ayant atteint, à cette même vente, le chiffre de 46 livres.

Les mêmes commissaires-priseurs ont eu à vendre, vers la même époque, la bibliothèque de M. James T. Gibson Craig, où nous remarquons : la *Cité de Dieu,* premier livre imprimé à Abbeville, 23 livres 10 shillings; les *Œuvres de Boileau,* exemplaire du comte d'Hoym, 26 livres 10 shillings; *Camerarius, De Prædestinatione,* exemplaire de Diane de Poitiers, 146 livres; les *Faïences,* de Delange, 27 livres 10 shillings; *Prognosticatio* de Liechtenberger, 1526, exemplaire de Groslier, 78 livres; les *Nouvelles de Marguerite de Navarre,* Berne, 1780-81, 3 vol., 45 livres 10 shillings; Mignerak, la *Pratique de l'Aiguille industrieuse,* Paris, 1605, 51 livres; les *Œuvres de Molière,* Paris, 1734, 6 vol., 86 livres; la *Chronique de Savoye* de Paradin, Lyon, 1552, 265 livres. Ce dernier livre a appartenu à Marie Stuart; M. Gibson Craig l'avait acheté à la vente Sharpe pour 18 livres 7 shillings 6 pence en 1851.

Les bibliophiles russes. — La *Pall Mall Gazette* nous révèle l'existence de grands collectionneurs russes, tels que le prince Woronzoff, qui possède, à Saint-Pétersbourg, une bibliothèque de 12,000 volumes, et une autre aussi considérable à Alupka. La bibliothèque de la princesse Lunog contient plus de 13,000 volumes, la plupart recueillis par son père, Dibitroff. Le comte Pernin, ancien ministre de la justice, a d'importantes bibliothèques à Saint-

Pétersbourg, en Crimée et à Marsino, près de Moscou. Le comte Scheremetjeff possède 26,000 volumes, dont un grand nombre d'incunables; mais la partie la plus orignale et non la moins précieuse de ses collections, c'est une série très étendue d'ouvrages presque introuvables sur la musique ecclésiastique.

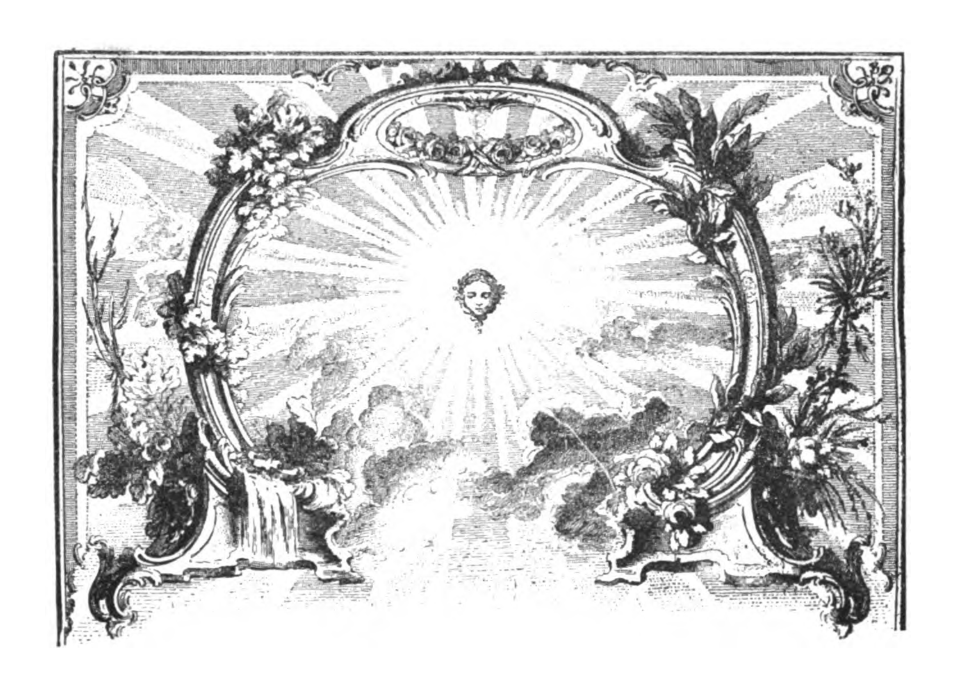
Le papier et les affiches aux États-Unis. — Nous lisons dans le *Gutenberg-Journal* du 21 mars :

« En 1887, les 1066 fabriques de papier des États-Unis de l'Amérique du Nord ont produit, dit le *Central Blatt* de Rudel, environ 8,380,000 livres de papier par jour. On partage cette quantité en : papier pour l'écriture, 407,000 livres; papier à imprimer, livres et journaux, 2,132,900 livres; papier à emballage manille, 953,250 livres; emballage couleurs, 106,150 livres; papier paille, 812,000 livres; divers papiers d'emballage, 485,550 livres; cartons de paille, 881,050 livres; pâte de bois, 960,600 livres; autres produits en papier, 1,641,080 livres.

« La Compagnie lithographique de Strobridge (Cincinnati) vient d'imprimer une affiche composée de 1562 feuilles assemblées et dont les dimensions atteignent 106 mètres de long sur 6 mètres 30 de hauteur.

« Cette immense image contient 75 sujets, entourés chacun d'un cadre; elle est éclairée la nuit au moyen de foyers électriques, et un policeman monte la garde jour et nuit pour la protéger. »





LES PRINCESSES DE BOURBON

BIBLIOPHILES



i les princes de la maison de Bourbon aimèrent les livres et furent souvent de véritables bibliophiles, c'est une passion que les femmes de leur race partagèrent avec eux. Aussi serait-il injuste de ne pas parler d'elles, et de ne pas inscrire leurs noms sur le livre d'or de la Bibliophilie. Elles n'eurent pas seulement de précieuses collections de livres, livres choisis, habillés avec le goût le plus délicat, rangés dans de beaux corps de bibliothèques; elles firent aussi des livres, imitant d'ailleurs en cela leurs parents du sexe fort. Henri IV est un admirable épistolaire, mais Mme Élisabeth n'est pas à dédaigner, et ses lettres ont une originalité pleine de saveur. C'est à une princesse de Conti que l'on attribue les *Amours du grand Alcandre*, lisez de Henri IV. Mlle de Montpensier a écrit des mémoires qui comptent parmi les meilleurs. Mademoiselle de Nantes, fille de Louis XIV et de Mme de

Montespan, plus tard Mlle la duchesse faisait des vers — souvent par trop salés — qui réjouissaient fort la cour, tout en la scandalisant un peu; la duchesse du Maine — une Condé — tenait une véritable cour littéraire en son château de Sceaux, et n'était pas la dernière à payer son écot en vers et en prose, en madrigaux et en comédies. Une autre princesse de Condé, Louise-Adélaide de Bourbon, tante du duc d'Enghien, qui mourut en 1824, prieure des Dames Bénédictines établies au Temple de Paris, a laissé un volume de lettres pleines d'élévation et de sentiments. Quand on a tant de dispositions pour les choses de l'esprit, comment ne serait-on pas bibliophile? Aussi beaucoup de ces princesses le furent-elles?

I

Il est à remarquer que la femme du roi de France qui fut le véritable fondateur de cette collection incomparable de livres qui s'appelle aujourd'hui la Bibliothèque nationale, fut une princesse de Bourbon. Jeanne de Bourbon, arrière-petite-fille de Robert, comte de Clermont, tige de cette maison, et qui épousa en 1350 le dauphin Charles, qui fut plus tard Charles V, lui apporta en dot, entre autres trésors, une vingtaine de manuscrits précieux, richement reliés, qui contribuèrent à former le premier fonds de la Bibliothèque que ce prince rassembla plus tard dans la grosse tour du Louvre. Le goût pour les livres, qu'elle avait puisé dans sa famille, ne fut certainement pas sans influence sur son royal époux, « dont la belle librairie » devint célèbre dans toute la chrétienté, et qui aimait à tracer son nom sur ses livres favoris. Quand elle mourut, en 1377, trois ans avant Charles V, elle laissa la réputation d'une reine amie des lettres et de ceux qui les cultivent.

Ce que Jeanne de Bourbon avait été pour le roi Charles V, une nièce de ce prince le fut pour le duc Jean Ier. Par une heureuse rencontre, les ducs de Bourbon furent presque toujours heureusement secondés de leurs femmes dans l'accroissement de leur bibliothèque de Moulins. Ainsi en fut-il de la duchesse Marie, fille unique et héritière du duc de Berry, frère de Charles V, mort en 1416, qui apporta à son époux, le duc Jean Ier, quarante et un des plus beaux manuscrits que son père avait réunis dans son château de Mehun-sur-Yèvre. Ces livres lui furent comptés pour une somme de 2,500 livres tournois dans la succession de celui-ci. Les autres furent malheureusement dispersés par les créanciers de ce prince[1]. L'on voit encore sur un manuscrit exécuté pour elle par le P. de la Croix, cette note : « Et apertient ce livre à très hault et très poissant dame Marie, fille de très redoubté prince Jehan, duc de Berry, ... et le fist escripre par grand diligence frere Symon de Coucy, cordelier, confesseur de laditte Dame. » Cet amour des livres, la duchesse Marie le transmit à son fils et à son petit-fils, les ducs Charles Ier et Jean II, qui tous deux, comme nous l'avons vu, furent de grands bibliophiles.

C'est dans la branche des Bourbons-Vendôme, détachée elle-même de celle des comtes de la Marche éteinte au xve siècle, et qui succéda, dans le titre de duc de Bourbon, à la branche aînée et à celle des Bourbons-Montpensier, que

nous rencontrons maintenant la plus illustre héritière de cet amour pour les livres qui distingua les princes de la maison de Bourbon. Nous voulons parler d'Antoinette de Bourbon, l'un des six enfants de François de Bourbon, comte de Vendôme, et de cette Marie de Luxembourg, fille et héritière du fameux comte de Saint-Pol, le décapité, qui enrichit si grandement cette branche des Vendôme. Née en 1494, morte à près de quatre-vingt-dix ans en 1583, sœur de Charles de Bourbon, créé duc de Vendôme par François Ier, en 1515, tante d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, du comte d'Enghien, le vainqueur de Cérisoles, du cardinal de Bourbon, qui fut le roi des Ligueurs, sous le nom de Charles X, et du prince de Condé, tige de la maison de Condé, elle occupe une grande place dans l'histoire de son temps, sous le nom de douairière de Guise. Elle avait, en effet, épousé, en 1513, Claude de Lorraine, — fils de René II, le vainqueur de Charles le Téméraire, — premier duc de Guise, et, fut la mère de toute cette lignée des Guises qui donnèrent tant de tracas aux derniers Valois. Ses petits-fils faillirent enlever la couronne à Henri IV, l'héritier légitime, dont elle était la grand'tante. Elle posséda une bibliothèque nombreuse, dont les volumes, pour la plupart avaient été reliés par Nicolas Ève. Quelques-uns portaient sur les plats son chiffre formé d'un V et d'un A enlacés (*Antoinette de Vendôme*), accompagné d'un autre chiffre composé de deux AA (*Lorraine*). L'amour des livres fut peut-être la seule chose qu'Antoinette de Bourbon, duchesse de Guise, hérita de sa maison. A tous autres égards elle devint toute Lorraine, et ne fut pas la moins dangereuse adversaire d'Antoine de Navarre et de son fils Henri IV.

II

La conquête d'un trône, les soins d'un gouvernement qui s'était donné pour mission de fermer les blessures de la France, ne laissèrent pas beaucoup de temps à Henri IV pour être bibliophile. Sa sœur, Catherine de Bourbon, duchesse de Bar, eut pour cela plus de loisirs, et elle en usa largement. Elle a laissé des livres nombreux, tous magnifiquement reliés, marqués très souvent sur les plats de cet S fermé, qui était un signe de fidélité conjugale ou amoureuse. L'histoire intime de la sœur du roi Henri donnerait raison à cette interprétation. Née à Paris en 1559, de six ans plus jeune que son frère, elle reçut les leçons de Florent Chrestien et de Palma-Cayet, pour le grec, le latin et l'hébreu; de Charles Macrin, père de Salmon Macrin le poète, pour l'histoire et la poésie ; Théodore de Bèze corrigea, dit-on, ses premiers vers. Deux ministres, Merlin de Vaux et Espina, l'instruisirent dans les principes de la religion réformée. Les mémoires contemporains vantent aussi son habileté à chanter, à toucher du luth, à danser même les pavanes d'Espagne, les pazzamenos d'Italie, les voltes et les courantes françaises, et même les danses béarnaises, bien qu'elle fût née un peu boîteuse, et de santé très délicate. Elle avait treize ans seulement quand elle perdit sa mère, Jeanne d'Albret, qui, en mourant, l'avait placée spécialement sous la protection de son frère : « J'engage et je supplie mon fils, lit-on dans son testament, à prendre sa sœur Catherine

sous sa protection, à être son tuteur et son défenseur. » Henri IV ne suivit peut-être pas très fidèlement cette dernière recommandation de sa mère, et dans les divers projets de mariage qu'il forma pour Catherine de Bourbon, il obéit plutôt aux conseils de la politique qu'il n'écouta les sentiments d'un frère. Il fut tour à tour question de la marier à Henri III, au frère de celui-ci, le duc d'Alençon, à Philippe II, au duc de Savoie Charles-Emmanuel Ier, à son cousin le prince de Condé, veuf de Marie de Clèves, au duc Charles III de Lorraine, au roi d'Écosse, fils de Marie-Stuart. Au milieu de ces projets de la politique, Catherine avait écouté son cœur, et une promesse de mariage avait été échangée entre elle et son cousin, le comte de Soissons, frère du prince de Condé. Pour lui elle refusa positivement l'alliance du roi d'Écosse, et résista énergiquement plus tard à son frère qui voulait donner sa main au duc de Montpensier. Elle resta cependant vaincue dans cette lutte, et finit par épouser en 1599 le duc de Bar, fils de ce duc de Lorraine qu'elle avait autrefois refusé. Cette union tardive devait être bientôt dénouée par la mort. Catherine mourut le 13 février 1604, laissant le souvenir d'une âme généreuse et d'un esprit élevé. Ses plus belles années s'étaient écoulées au château de Pau, dans les fonctions de régente qu'elle avait remplies en Navarre. La bibliothèque, dont le catalogue existe encore en partie, avait été notablement augmentée par elle. Poète, elle y occupait ses loisirs à des traductions de psaumes en langue française, et à des poésies religieuses, qui eurent alors de la popularité en Béarn.

L'on remarquait surtout dans sa bibliothèque une belle collection de classiques grecs et latins, de rares manuscrits, et une grande quantité de lettres autographes des principaux personnages de son temps. « La plupart de ses livres, dit M. Guigard, étaient reliés à la manière de Clovis Eve qui, bien certainement, a dû travailler pour elle. Beaucoup d'entre eux portaient sur les plats six doubles C entralacés formant croix, avec une flamme au centre, le tout dans un ovale feuillé. »

III

L'époque des Précieuses devait avoir plus que toute autre des bibliophiles parmi ces femmes que passionnaient les choses de l'esprit. A leur tête il faut placer la fille de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, et de Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier, dernière représentant de la seconde branche des Bourbons-Montpensier, princes de La Roche-sur-Yon, détachée à la fin du xve siècle de celle des comtes de Bourbon-Vendôme. Elle a droit, comme son frère, au titre de bibliophile. Née en 1627, morte en 1693, après cette fâcheuse aventure d'un mariage avec Lauzun, qui fit scandale sans faire son bonheur, Mlle de Montpensier est l'auteur de ces *Mémoires* qu'on lit toujours avec un si vif plaisir, d'une *Histoire de la princesse de Paphlagonie* (1659), roman qui peut encore piquer aujourd'hui la curiosité, par les allusions qui s'y trouvent aux personnages du temps, et de *Portraits,* nés de cette mode qui occupa vers 1660 toute la société polie en France. Au milieu des précieuses, elle fut comme une vierge Pallas, à laquelle poètes et courtisans s'empressaient d'apporter le

tribut de leurs vers ou de leurs hommages. Retirée, un peu forcément après la Fronde, soit dans ses châteaux, à Eu, par exemple, soit au palais du Luxembourg, c'est surtout alors qu'elle prit goût aux lettres et au bel esprit. Le poète Segrais était l'un des gentilshommes de sa maison. C'est par lui qu'elle connut Huet, qui, jeune alors, lui servait parfois de lecteur pendant sa toilette. Ses livres timbrés aux armes d'Orléans sont excessivement rares.

A côté de la grande Mademoiselle, comme on appelait de son temps cette princesse, nous placerons Anne-Geneviève de Bourbon-Condé, duchesse de Longueville, la sœur du Grand Condé, la galante héroïne de la Fronde. Ses livres portaient ordinairement sur les plats un semé de fleurs de lis, et, entouré de deux palmes, l'écusson *De France, au bâton péri en bandes de gueules, au lambel d'argent à trois pendants* (armes des Longueville). Ce n'est pas que la duchesse de Longueville ait été une savante. Loin de là ; son éducation avait été assez négligée : mais elle avait l'esprit de sa race, et un goût inné. Retz insiste particulièrement sur ce que cet esprit devait tout à la nature, et presque rien à l'étude. « Mme de Longueville, dit-il, a naturellement bien du fonds d'esprit, mais elle en a encore plus le fin et le tour. » Plus tard elle tiendra, dans ce bel hôtel de Longueville qu'elle fait bâtir rue Saint-Thomas du Louvre, près de celui de Rambouillet, une cour d'esprit, donnera le ton à ses contemporains, et rendra, avec son frère le Grand Condé, des jugements sur la littérature qui seront sans appel.

IV

Des deux filles que Louis XIV eut de la marquise de Montespan, la plus remarquable par son esprit — cet esprit des Mortemart, célèbre au XVIe siècle, esprit caustique, plein de saillies, souvent à l'emporte-pièce — fut Mademoiselle de Nantes. Née en 1673, mariée en 1685, à Louis III, duc de Bourbon, petit-fils du Grand Condé ; sœur de la duchesse d'Orléans, femme du régent, elle ne mourut qu'en 1743. Survivant de trente-trois ans à son mari, elle passa son long veuvage dans les douceurs de l'amitié, peut-être d'un sentiment plus tendre, que lui inspira le marquis de Lassay, et dans la société des hommes d'esprit et des gens de lettres. « Dans une taille contrefaite, dit Saint-Simon, mais qui s'apercevait peu, sa figure était formée par les plus tendres amours, et son esprit était fait pour se jouer d'eux à son gré sans en être dominée. Rien en elle qui n'allât naturellement à plaire, avec une grâce non pareille jusque dans ses moindres actions, avec un esprit naturel qui avait mille charmes. Avec ces qualités, beaucoup d'esprit, de sens pour la cabale et les affaires... Féconde en chansons les plus cruelles dont elle affublait gaîment les personnes qu'elle semblait aimer et qui passaient leur vie avec elle. C'était la syrène des poètes, qui en avait tous les charmes et les périls. » Ailleurs, Saint-Simon, revenant sur ce talent pour la chanson et l'épigramme, dit : « Mme la duchesse qui avait bien de la grâce et de l'esprit à l'art des chansons salées, en fit d'étranges. » Cette verve satirique de la jeune princesse s'attaquait même à Louis XIV, et aux mœurs sévères que Mme de Maintenon avait introduites

à la cour, comme le prouvent ces vers d'elle qui coururent en 1691, après le voyage du roi en Flandre :

Enfin, après un mois je vous vois de retour,
Courtisans surannés, vrais remèdes d'amour,
Je vous revois, vieux fous si chéris de nos mères,
Lorque restés sur nos frontières,
Nos amans loin de nous sont dans le champ de Mars
Pour livrer leurs beaux jours aux plus cruels hasards.
Ah! qu'une vieille cour à nos yeux est hideuse!
On n'y parle jamais ni d'amour ni d'amans;
Qu'une princesse est malheureuse
D'y passer ses plus jeunes ans!
Que c'est une chose ennuyeuse
De ne voir que de vieux pédans!

La bibliothèque qu'elle avait rassemblée dans ce magnifique palais Bourbon qu'elle avait fait construire, et dont la plus grande partie a disparu pour être remplacee par le Palais Législatif, était riche et bien choisie. Ses livres se distinguaient par la magnificence des reliures, la plupart exécutées par Derôme et Pasdeloup. Ils étaient timbrés à ses armes : deux écus accolés : le premier, *de France, au bâton péri en barre de gueules ;* le second, aussi de France, *au bâton péri en bande de gueules, qui est de Condé.*

V

C'est à une princesse de Bourbon-Condé, sinon par sa naissance, du moins par son mariage, à Anne de Bavière, femme de Henri-Jules, prince de Condé, fils du vainqueur de Rocroy, que se rattache le souvenir d'une des plus belles ventes de livres qui ait eu lieu sous l'ancienne monarchie. Nous voulons parler de la vente de la bibliothèque du château d'Anet, en 1724, peu après la mort de cette princesse, veuve depuis le 1er avril 1709. Il n'est pas sans intérêt, pour l'histoire de cette admirable collection de livres, de voir comment la célèbre demeure de Diane de Poitiers était passée avec toutes ses richesses mobilières aux mains de la belle-fille du Grand Condé.

Donnée d'abord par Philippe le Long, en 1318, à Louis, comte d'Évreux, son oncle, la seigneurie d'Anet avait été confisquée par Charles V, sur Charles la Mauvais, roi de Navarre, puis, inféodée, par Charles VIII en 1444, à Pierre de Brezé, en récompense des services de ce seigneur contre les Anglais qu'il avait chassés de Normandie. C'est par son mari, Louis de Brezé, dont elle devint veuve en 1531, que Diane de Poitiers se trouva en possession de la seigneurie d'Anet, dont l'ancien château reconstruit sur les plans de Philibert Delorme, orné par Jean Cousin et Jean Goujon, fut une des merveilles de l'art français au XVIe siècle (1552). A la mort de Diane, en 1566, Anet devint la propriété de Claude de Lorraine, duc d'Aumale, qui avait épousé, en 1547, sa seconde fille, Louise de Brezé à laquelle ce domaine était échu dans un partage fait du vivant même de Diane, en 1561, entre elle et sa sœur Françoise, du-

chesse de Bouillon. Son fils Charles de Lorraine, qui épousa en 1576 sa cousine germaine, Marie de Lorraine, fille du duc d'Elbeuf, hérita d'Anet, mais il dut le laisser vendre par ses créanciers, dont le principal était Marie de Luxembourg, duchesse douairière de Mercœur qui, en 1615, acheta Anet moyennant 400,000 livres. C'est par cette nouvelle propriétaire d'Anet que ce domaine passa aux Vendôme : César de Vendôme, fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, ayant épousé en 1609 Françoise de Lorraine, fille de la duchesse, et héritière de Philippe-Emmanuel de Lorraine, dernier duc de Mercœur.

Le dernier rejeton des Vendôme, le célèbre général dont les victoires affermirent la couronne d'Espagne sur la tête du petit-fils de Louis XIV, le légua à sa femme, Marie-Anne de Bourbon-Condé, petite-fille du Grand Condé (1712). Cette dernière duchesse de Vendôme, que son mari n'avait épousée que pour faire sa cour à Louis XIV, et être relevé d'une disgrâce que ses mœurs trop relâchées lui avaient fait encourir, étant morte sans enfant, le 11 avril 1718, laissa Anet et son magnifique héritage à sa mère, Anne de Bavière, princesse douairière de Condé, Madame la princesse, comme on disait alors, qui mourut elle-même peu après, le 23 février 1723. L'avocat Barbier, dans son journal, dit à propos de cette mort : « Mardi 23 février, Madame la princesse de Condé, palatine en son nom et cousine de Madame, est morte dans son hôtel, au Petit-Luxembourg, âgée de soixante-seize ans. Mme la princesse de Conti, sa fille aînée, à qui on avait refusé la porte la veille, a fait apposer scellé le même jour par deux commissaires du Parlement. » Cette mort avait suivi de quelques semaines seulement celle de la duchesse d'Orléans, mère du régent, arrivée le 8 décembre 1722. Ces deux princesses, appartenaient toutes deux à la maison de Bavière, Madame à la branche électorale, la princesse à la branche palatine du Rhin.

Le goût que les propriétaires d'Anet, ducs de Vendôme, ou ducs d'Aumale, avaient pour les livres et pour les lettres, nous est attesté par un document infiniment précieux. C'est le *Catalogue des manuscrits trouvez après le décès de Madame la Princesse, dans son Château Royal d'Anet*; *Paris, Gaudouin, 1724.* Il est impossible d'imaginer une plus rare collection de livres, et la note suivante, placée en tête de ce catalogue, reste fort au-dessous de la vérité :

Ces manuscrits sont sur vélin ornez de très curieuses miniatures et autres ornemens, le tout très bien conservé, et se vendront en gros ou en détail au commencement du mois de novembre prochain 1724. Chez le sieur Pierre Gandouin Libraire, quay des Augustins, à la Belle Image.

Il y avait dix-huit mois qu'Anne de Bavière, princesse douairière de Condé, était morte, lorsque fut mis en vente ce trésor incomparable du château d'Anet, par suite du partage des biens des ducs de Vendôme, entre ses deux petites-filles, la duchesse du Maine et la princesse de Conti, toutes deux sœurs de la duchesse de Vendôme. Comme la bibliothèque d'Anet n'avait pu être formée par la princesse de Condé, pas plus que par sa fille la duchesse de Vendôme, entre les mains desquelles Anet n'avait existé à titre de propriété que pendant onze ans, de 1712 à 1723, c'est certainement aux Bourbons-Vendôme, et avant eux aux princes lorrains et à Diane de Poitiers, que revient l'honneur d'avoir

réuni ces richesses littéraires, pour lesquelles le monument de Philibert Delorme était un si digne écrin.

Le catalogue de ces manuscrits forme une petite plaquette in-12 de 37 pages. L'exemplaire que nous avons eu sous les yeux appartient à la Bibliothèque Mazarine — n° 42884 — où il a été désigné à tort, comme le « Catalogue de la princesse de Conti. » Ce catalogue, dont les articles ne sont pas numérotés, forme trois divisions: des manuscrits sur vélin, au nombre de cent soixante et onze; des manuscrits sur papier in-folio, au nombre de quatre-vingt-un ; et des livres, la plupart in-folio (149 articles).

Un manuscrit qu'il faut tout particulièrement remarquer, parce qu'il réveille le souvenir de la célèbre comtesse de Chateaubriand auquel il apppartint, est celui-ci : *Explication des Actes des Apôtres, par un Frère prescheur*, *dédié* à *Jean de Lascel, filleul de Châteaubriand*, et orné de grandes et belles miniatures.

Le château d'Anet échut en partage à la duchesse du Maine, et après la mort du comte d'Eu, son fils, passa à son cousin, le duc de Penthièvre; mais sa précieuse bibliothèque, formée par Diane de Poitiers, conservée avec soin et même accrue par la maison de Vendôme, eut une triste destinée. On ne trouva pas d'acquéreur pour cette admirable collection; elle fut dispersée. Beaucoup de volumes, dit M. Léopold Delisle, furent achetés par Denis Guyon de Sardière, dont la bibliothèque fut acquise, vers 1759, par le duc de La Vallière; plusieurs manuscrits furent adjugés à Cangé, à Lancelot et à d'autres amateurs, dont les cabinets contribuèrent dans la suite à l'accroissement de la bibliothèque du roi; un certain nombre passèrent à l'étranger.

La duchesse du Maine, qui hérita seulement du château d'Anet, aurait cependant été digne d'en posséder aussi la précieuse bibliothèque. Elle aimait, en effet, beaucoup les livres et tint à Sceaux une véritable cour littéraire. Fontenelle, Malizieux, La Farre, Saint-Aulaire, Chaulieu et, plus tard, Voltaire y firent avec elle assaut d'esprit.

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon ne serait ma muse
Elle serait Téthis, et le jour finirait,

répondait un jour Saint-Aulaire à la duchesse, qui l'appelait Apollon.

« La contrainte qu'il fallait avoir à la cour l'ennuya, raconte Mme de Caylus; elle alla à Sceaux jouer la comédie et faire tout ce qu'on a entendu dire des nuits blanches, et tout le reste. M. le duc, son père, pendant un temps prit un très grand goût pour elle : les vers et les pièces d'éloquence volèrent entre eux; les chansons contre eux volèrent aussi. L'abbé de Chaulieu et M. de La Farre, Malizieux et l'abbé Genest secondaient le goût que M. le duc avoit pour la poésie. » Ces goûts littéraires ne l'empêchèrent pas de s'occuper de politique, comme le prouve cette conspiration de Cellamare dont elle fut l'inspiratrice. Souvent la littérature fut pour elle le masque de la politique; et l'emblème dont elle timbrait ses livres était aussi le signe de ralliement de ses alliés, les chevaliers de la Mouche à miel. Sur ses livres, en effet, étaient frap-


DUCH. de BERRY
DUCH. du MAINE
MARIE ADELAIDE
LES BOURBONS BIBLIOPHILES
LE LIVRE IX ANNÉE
Maison Quantin

pées des abeilles d'or, avec cette devise autour de leur ruche : *Piccola si . Ma . Fa . Pur . Gravi . La . Ferite.* (Je suis petite, mais je fais cependant de graves blessures). Allusion à la petite taille de la princesse et à l'ordre galant de la Mouche à miel, qu'elle avait fondé en 1703.

De cette princesse bibliophile, nous rapprocherons deux filles du régent. Cette galante duchesse de Berry d'abord, morte si prématurément en 1719, à vingt-quatre ans, veuve d'un petit-fils de Louis XIV. Ses livres étaient nombreux et portaient pour armes sur les plats : *De France, à la bordure engrêlée de gueules, qui est de Berry, accolé d'Orléans,* et, sur le dos, le chiffre M L entrelacées. Et Mlle de Beaujolais (Philippe-Élisabeth d'Orléans), née en 1714, morte en 1734, sans avoir vu s'accomplir son union avec l'infant don Carlos, auquel elle avait été promise. Ses livres étaient timbrés d'un écu en losange, aux armes de France, *au lambel d'argent à trois pendants,* surmonté de la couronne ducale.

VI

Une autre princesse de la maison de Bourbon, petite-fille de cette princesse de Condé dont nous avons parlé à propos de la vente d'Anet, mérite de prendre place parmi les Bourbons bibliophiles. C'est Louise-Élisabeth de Bourbon, princesse de Conti, née à Versailles le 22 novembre 1693, morte à Paris en 1775. Elle était petite-fille du grand Condé, le troisième des neuf enfants de Louis III, duc de Bourbon, dit M. le Duc, mort en 1710, et de Mlle de Nantes, la caustique chansonnière. Elle avait pour frères le duc de Bourbon, premier ministre sous Louis XV, le comte de Charolais, d'étrange mémoire, et le comte de Clermont, qui fut à la fois abbé de Saint-Germain des Prés et général d'armée; pour sœurs cadettes, Mlle de Charolais, Mlle de Clermont, la touchante héroïne du roman de Mme de Genlis; Mlle de Vermandois, qui faillit épouser Louis XV, et Mlle de Sens. Elle avait épousé, le 9 juillet 1713, son cousin germain, Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, fils de ce prince de Conti si bien doué pour la guerre, élu roi de Pologne en 1697, et de Marie-Thérèse de Bourbon-Condé, sœur de la duchesse du Maine et de cette dernière de Vendôme dont nous avons vu hériter sa grand'mère, la princesse douairière de Condé.

Restée veuve, en 1727, d'un mari spirituel comme toute sa race, mais contrefait et peu fidèle, elle avait montré une âme forte, un esprit élevé et libre, dont avait hérité son fils, ce prince de Conti si cher aux parlementaires. Lors de sa mort, arrivée le 27 mai 1775, un an avant celle de son fils, un contemporain la dépeignait ainsi : « J'ai vu avec vénération la douairière de la maison, la princesse de Conti, plus qu'octogénaire et le seul reste de la vieille cour. Un air de majesté imprimé sur sa figure n'a pas besoin d'être relevé par le luxe des vêtements, par la pompe du cortège. Elle est remarquable dans toutes les fêtes par sa simplicité; elle a toujours été au-dessus de cet accessoire frivole : elle a l'âme forte, dégagée de préjugés. »

D'un autre côté, Mme du Deffant disait, en annonçant sa mort dans une lettre du 28 mai 1775, à Horace Walpole : « Mme la princesse de Conti mourut

hier, à huit heures du matin; on en prend le deuil pour onze jours... Elle laisse tout son bien à partager selon les coutumes. On dit que M. le prince de Conti aura cent mille livres de rente; M. le duc de Chartres aura cinq cent mille francs, et Mme la duchesse de Bourbon, sa sœur, en aura autant. La maison de Paris est assurée de son vivant à M. le comte de La Marche, son petits-fils; elle ne fait aucun présent à personne. »

Cette princesse possédait une belle bibliothèque. Elle fut vendue, en 1775, à l'hôtel et au petit hôtel de Conti qui s'étendaient entre les rues Saint-Dominique, de Bourgogne et de l'Université : les mêmes qu'occupe aujourd'hui le ministre de la guerre. Le catalogue, qui en fut publié chez Prault fils, « libraire, quai des Augustins, près la rue Pavée, à l'Immoralité », contenait 1711 numéros, dont 138 pour la théologie, 27 pour la jurisprudence, 55 pour la philosophie, 35 pour la politique, 81 pour les sciences, 12 pour l'architecture, la peinture et les arts du dessin: 740 pour les belles-lettres, parmi lesquels la poésie française figure pour 54, le théâtre français pour 62; et 622 pour l'histoire, l'histoire de France en comprenant 223 à elle seule.

Le premier prince de Conti, frère du grand Condé, après une jeunesse plus que mondaine, pendant laquelle il avait été très épris de théâtre, comme le prouve la protection qu'il accorda à la troupe de Molière qui porta un instant son nom, s'était jeté dans la dévotion la plus rigoureuse, avait embrassé les doctrines de Port-Royal, et écrit, sous l'inspiration de ces Messieurs, des *Lettres sur la Grâce,* et un *Traité sur la comédie*, dans lequel il condamnait ce divertissement. Sa femme, Anne Martinozzi, une nièce de Mazarin, d'une remarquable beauté, avait aussi partagé ce zèle pour le jansénisme. De là un assez grand nombre de livres jansénistes dans cette bibliothèque.

Le Parallèle de la doctrine des Payens avec celle des Jésuites, les Principes des Jésuites sur la probalitité, réfutés par les Payens, 1726 et 1727, in-8°. mar. r.; *de la fréquente Communion,* par Arnauld d'Andilly, Paris, 1656; *les Provinciales*, de Pascal, Francfort, 1716, p. m. 12; les *Pensées*, de Pascal, Paris, 1683, mar. lav. régl. doub. de m. r., et enfin un ouvrage de ce premier prince de Conti : *Les devoirs des grands,* par Monseigneur Armand de Bourbon, prince de Conty, avec son testament, Paris, 1666, in-8° lav. rég. mar. r.

La princesse douairière de Conti ne semble pas d'ailleurs avoir hérité de ces sentiments jansénistes. Sa dévotion était fort mince, et elle passait plutôt pour un esprit fort, nous dirions aujourd'hui une libre-penseuse, auprès de ses contemporains. La façon dont les mémoires de Bachaumont annoncent sa mort laisse peu de doute sur ce point. « Mme la princesse de Conti, y lisons-nous, a fini hier. Elle voyait depuis longtemps approcher la mort avec une fermeté digne de son âme fière, courageuse et au-dessus des préjugés. Elle chantoit peu d'heures auparavant la chanson faite sur le maréchal de Biron à l'occasion de l'émeute sur les grains. » Sa fille, la jeune duchesse d'Orléans, morte en 1759, et qui fut mère de Philippe-Égalité, avait fini dans les mêmes sentiments, qu'elle tenait, disait-on, de sa mère. « C'est sans doute à son école, dit *l'Observateur anglais*, que sa fille, la feue duchesse d'Orléans, avait puisé cette philosophie libre et ferme qui l'a fait descendre si gaiement au tombeau. »

Nous ne serons donc pas étonnés de rencontrer sur les rayons de la biblio-

-thèque de la princesse de Conti : *la Morale d'Épicure,* Paris, 1685, par le baron des Coutures, dont elle a aussi la traduction de *Lucrèce,* Paris, 1708; l'*Ébauche de la religion naturelle,* traduction de *Wolaston,* dont Voltaire fit un si grand éloge dans ses *Lettres sur les Anglais*, en 1734.

La partie du catalogue relative aux romans comprend 336 numéros. Beaucoup de ces romans, de la première moitié du XVIIe siècle, sont reliés en maroquin bleu ou rouge, et pourraient bien avoir formé la bibliothèque de la première princesse de Conti, nièce de Mazarin.

La princesse de Conti lut-elle beaucoup ces œuvres, qui faisaient les délices de la société des Précieuses? On en peut douter. Elle se plut, en tout cas, certainement davantage aux romans du XVIIIe siècle, que nous trouvons presque tous dans sa bibliothèque, ceux de Le Sage : *le Diable boiteux*, *Gil Blas, le Bachelier, Estevanille;* de l'abbé Prévost : les *Mémoires d'un homme de qualité, avec l'Histoire de Manon Lescaut*, Paris, 1729; *Cleveland, Clarisse, Grandisson;* de Marivaux : *Marianne*, Amsterdam, 1745; *le Paysan parvenu*, Paris, 1734; comme *les Confessions du comte de* ***, Paris, 1741, et *Acajou et Zerphile,* 1744, avec les figures de Boucher, par Duclos; *Tanzai et Néadarné,* Pékin, 1734, par Crébillon fils; comme ceux de La Place, du chevalier de Mouhy, de Mlle Lambert, de Mme Ricobboni.

Les manuscrits, sans être nombreux dans la bibliothèque de la princesse de Conti, n'y faisaient pas cependant défaut, et quelques-uns sont intéressants à signaler.

C'est d'abord *le Roman de la Rose,* in-fol. m. s. du XIIIe siècle avec miniatures; puis les *Mémoires de Mlle de Montpensier,* 6 vol. in-fol.; les *Prédictions du grand et sublime Docteur Théophraste Paracelse, trad. en François avec des remarques par M. Christallin, commis de la Bibliothèque de M. le Duc en 1712,* in-4°.

Ce M. le duc, dont le nom figure sur ce dernier manuscrit, était Louis-Henri de Bourbon-Condé, arrière-petit-fils du grand Condé, né en 1692, mort en 1740, et qui fut premier ministre après la mort du régent. Il était le frère aîné de la princesse de Conti dont nous nous occupons.

Un assez grand nombre d'incunables, quelques belles éditions du XVIe siècle, et surtout une belle collection de pièces de théâtre dans leurs éditions originales, doivent être encore mentionnés pour achever la description de la bibliothèque de la princesse de Conti. Cette dernière collection, qui serait aujourd'hui si précieuse, formait cinquante volumes in-4° reliés en maroquin bleu, comme les romans du XVIIe siècle dont nous avons parlé plus haut. Chacun de ces volumes était composé de six pièces, sauf quelques-uns qui n'en contenaient que quatre ou cinq. Là se trouvaient réunies presque toutes les pièces de théâtre de Levert, Provais, Chapoton, du Cros, Gillet, Meret, Sallebray, des Cinq-Auteurs, de Desmarets, Mareschal, Cadet, Chevreau, Claveret, Cyrano de Bergerac, Boyer, Puget de la Serre, Gilbert, Baro, Beys, Jodelle (avec les *œuvres* et *mélanges* poétiques), Rosières de Beaulieu, La Fontaine, La Calprenède, Magnon, Jobert, Guérin de Bouscal, Grenaille, La Caze, du Ryer, Benserade, Metel d'Ouville, Le Voyer de Boutigny, Desfontaines, La Mesnardière, d'Ancour, P. Corneille (18 pièces), Scudéry, Rotrou (29 pièces), du Ryer (12 pièces), Bois Robert (10 pièces), Tristan, Scarron, de Prade,

Regnault, Dalibray, de l'Étoile, Mlle Cosnard, Colletet, Monléon, Saint-Germain, Nouvelon, Le Clerc, Marcassus, Raissiguier, Montfleury père, Quinault.

Un certain nombre de livres étaient particulièrement remarquables par leur reliure ou par leur tirage, tels que : *les Statuts de l'ordre du Saint-Esprit*, Paris, Imprimerie royale, 1703, in-4° grand papier, lav. régl., mar. bleu doubl. de tabis; *les Triomphes de Louis XIII,* représentés en figures par J. Valdor, avec les vers de Ch. Beys et de P. Corneille, Paris, 1649, in-fol. gr. pap., v. br., tr. dor. ; *Recueil de lettres galantes*, Amsterdam, 1706, in-12, mar. bleu, doublé de mar. rouge; *Fables de La Fontaine*, ornées des figures d'Oudry, Dupuis et Cochin fils, Paris, 1755 et suiv., 4 vol. in-fol. gr. pap., mar. rouge dent., avec cette note de l'expert : « On croit devoir assurer que cet exemplaire est des premiers de ce livre donné par souscription, en ce que les volumes ont été reliés au fur et à mesure de leur livraison »; les magnifiques éditions des *Œuvres de Boileau*, avec les figures de B. Picart, Amsterdam, 1718, 2 vol. in-fol., mar. rouge dent.

VII

La reine Marie-Leczinska ne fut peut-être pas une bibliophile, bien que cette honnête passion eût pu adoucir les amertumes que lui causèrent les amours de Louis XV et la faveur des demoiselles de Nesles et de Mme de Pompadour; mais elle aimait la lecture, et les lettres n'étaient pas chose étrangère dans le cercle intime d'amis qu'elle s'était formé, et où l'on distinguait la duchesse de Luynes, née Marie Brulart, l'aimable président Hénault, Fontenelle, Moncrif. « Le respect qu'elle inspire, a dit d'elle Mme du Deffand, tient plus à ses vertus qu'à sa dignité; elle n'interdit ni ne refroidit point l'âme et les sens. On a toute la liberté de son esprit avec elle : on le doit à la pénétration et à la délicatesse du sien; elle entend si promptement et si finement qu'il est facile de lui communiquer toutes les idées qu'on veut sans s'écarter de la circonspection que son rang exige. » La bibliothèque de cette princesse était peu nombreuse, mais d'un choix sévère. Les livres avaient été reliés par Padeloup; la plupart sont conservés à la Bibliothèque nationale.

Avec Mesdames de France, filles de Louis XV et de Marie Leczinska, nous sommes au contraire en pleine bibliophilie. Mesdames, et sous ce nom nous désignons seulement Madame Adélaïde, née le 23 mars 1732; Madame Victoire, née le 11 mai 1733; Madame Sophie, née le 27 juillet 1734; laissant de côté Madame Élisabeth, l'aînée, qui devint duchesse de Parme, Madame Henriette, sa sœur jumelle, morte de bonne heure, en 1752; et Madame Louise, la dernière des filles de Louis XV, entrée en religion du vivant même de son père; Mesdames, disons-nous, étaient toutes, comme leurs autres sœurs, instruites, intelligentes, pieuses et portées à aimer le bien. Elles avaient eu pour gouvernante la vieille duchesse de Ventadour, qui avait rempli les mêmes fonctions près de Louis XV, ou plutôt la duchesse de Talard, qui eut cette charge en survivance, et Mmes de La Lande, de Villefort et du Muy pour sous-gouvernantes. L'éducation de Mesdames Élisabeth, Henriette et Adélaïde seules se fit à la cour; les autres filles de Louis XV furent élevées à l'abbaye de Fonte-

vrault, où, en 1738, elles furent envoyées et placées sous la direction de l'abbesse, Louise de Rochechouart-Mortemart, femme de haute vertu et de grand mérite.

Madame Victoire n'en revint qu'en 1748, Mesdames Sophie et Louise en 1750. L'on peut dire que ce fut alors seulement que se fit leur véritable éducation. Le roi leur donna un excellent précepteur, M. Hardion, de l'Académie française. « Cet aimable et savant homme passait une heure avec chacune des trois sœurs, dit M. Ed. de Barthélemy, leur faisant des cours d'histoire et même de philosophie, d'après lesquels elles rédigeaient des extraits. » Il leur apprit également plusieurs langues, même le grec, et les avança assez dans l'étude des belles-lettres. Grandes liseuses, « elles faisoient, dit le duc de Luynes, des entreprises de grandes lectures dont elles venoient à bout. » Sur l'invitation de Madame Adélaïde, M. Hardion composa même pour cette princesse une *Histoire universelle sacrée et profane,* en 20 vol. in-12. L'on sait que c'est par elles que Beaumarchais, qui leur fut comme un maître de musique, se poussa d'abord dans le monde.

Mme Campan, qui avait été leur lectrice, nous a laissé d'elles, dans ses *Mémoires,* un portrait qui doit être vrai, car on n'y remarque aucune flatterie : « quand mesdames, dit-elle, furent revenues à la cour, elles se livrèrent avec ardeur à l'étude, et y consacrèrent presque tout leur temps; elles parvinrent à écrire correctement le français et à savoir très bien l'histoire. Madame Adélaïde, surtout, eut un désir immodéré d'apprendre; elle apprit à jouer de tous les instruments de musique, depuis le cor (me croira-t-on ?), jusqu'à la guimbarde. L'italien, l'anglais, les hautes mathématiques, le tour, l'horlogerie, occupèrent successivement les loisirs de ces princesses. Madame Adélaïde avait eu un moment une figure charmante; mais jamais beauté n'a disparu plus promptement que la sienne. Madame Victoire était belle et très gracieuse; son accueil, son regard, son sourire étaient parfaitement d'accord avec la beauté de son âme. Madame Sophie était d'une laideur rare... On assure qu'elle montrait de l'esprit, et même de l'amabilité dans la société de quelques dames préférées; elle s'instruisait beaucoup, mais elle lisait seule; la présence d'une lectrice l'eut infiniment gênée. « Madame Louise, celle qui se fit religieuse à Saint-Denis, était plus passionnée encore que ses autres sœurs pour la lecture. Mme Campan la lui faisait cinq heures par jour; et comme ce n'était pas sans fatigue, la princesse lui préparait elle-même de l'eau sucrée, et « s'excusait de la faire lire si longtemps sur la nécessité d'achever un cours de lecture qu'elle s'était prescrit. »

Chacune d'elles avait sa bibliothèque, aux mêmes armes, c'est-à-dire *de France,* tantôt en or, tantôt en argent, et l'écu en losange surmonté d'une couronne ducale. Seulement leurs livres différaient ordinairement par la couleur de la reliure : ceux de Me Adélaïde étaient en maroquin rouge; ceux de Me Sophie en maroquin citron; ceux de Me Victoire en maroquin vert ou olive. Nous possédons les catalogues manuscrits de ces bibliothèques. En tête du *Catalogue des livres qui forment la Bibliothèque de Mme Victoire,* 1789. (Bibliothèque de l'arsenal, manuscrit n° 6274), on lit cet avis :

Les livres de Mme Victoire occupent deux pièces dans le fond de son appartement, savoir une au rez-de-chaussée sontient deux corps d'armoires, dont six à droite, en regardant sur la terrasse, et seulement cinq à gauche, la sixième étant coupée à moitié par la porte d'entrée et formant une petite armoire séparée.

Ce catalogue forme 274 feuillets in-folio. Un second, rédigé en 1777 (Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit nº 6275), comprend 121 p. Le « *Catalogue des livres de la bibliothèque de Mme Adélaïde*, 1786, forme un volume in-folio, relié en maroquin rouge, dentelle, timbré de ses armes, de 425 pages, dont 37 pour la philosophie et la jurisprudence, 30 pour les arts et sciences, 36 pour la poésie, et 63 pour l'histoire (Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrits, nº 6277). En tête se voit un portrait à l'aquarelle de la princesse représentée en Minerve, assise devant un bureau. Un quatrième catalogue porte ce titre : *Catalogue de Mesdames*, à Bellevue, 1789 (Idem, nº 6276).

VIII

La reine Marie-Antoinette eut plusieurs bibliothèques : une à Trianon, dont le catalogue a été publié, par M. Louis Locour, sous le titre : *Livre du boudoir de la reine Marie-Antoinette*, Paris, Gay, 1862, in-16. Un inventaire de cette même bibliothèque dressé par ordre de la Convention, a été publié, d'après le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, par Paul Lacroix sous ce titre : *Bibliothèque de la reine Marie-Antoinette au petit Trianon*. Les livres en furent déposés en 1800 à la Bibliothèque publique de Versailles, et les doubles vendus, en vertu d'une délibération du Conseil Municipal de cette ville. Un autre catalogue manuscrit en existe à la Bibliothèque nationale (N. A. fr. nº 1699).

L'autre bibliothèque de Marie-Antoinette était aux Tuileries. Les livres en portaient, presque tous, soit au dos, soit sur les plats, au bas des armes, les initiales couronnées C. T. Ils furent transportés en 1793 à la Bibliothèque Nationale, où ils existent encore.

Le catalogue en avait été dressé. Il forme un volume manuscrit, conservé à la Bibliothèque nationale, sous le nº 13001, du fonds franc. Il comprend 146 pages in-4º, relié en veau brun marbré, fil. Les armes, aux deux écussons accolés de France et de Lorraine surmontés de la couronne royale, ont été grattées. Dans le titre intérieur : *Catalogue des livres de la Reine*, les mots *la Reine* ont été aussi grattés. Dans une espèce d'avertissement, nous voyons que les divisions de l'ordre par matière avaient été faites par le roi lui-même. « Pour ces divisions, lisons-nous, on a suivi celles que [le roi] a indiquées lui-même, en faisant le premier arrangement des livres qui a épargné au bibliothécaire plus de la moitié de son travail ».

La division de la Religion comprenait d'abord 53 articles, qui plus tard ont été portés à 69 ; l'Histoire 140 ; les Sciences et Arts, 66 ; les Belles-Lettres 93. Dans cette dernière division nous remarquons :

Les Femmes illustres, de Scudery, ms. in-fol ; *les Principales aventures de don Quichotte*, représentées en 31 figures par Coypel, Picart, in-fol ; *La Princesse de Clèves*, *Robinson Crusoé ;* les *Contes de fées* de Mme d'Aulnoy ; tous nos écrivains de théâtre, et la traduction de Shakespeare par Letourneur.

Il faut rapprocher de Marie-Antoinette, sa belle-sœur, madame Élisabeth, unie avec la reine de France dans la même tragique destinée. De dix ans plus



jeune que Louis XVI, dernière des cinq enfants du Dauphin et la princesse Josèphe de Saxe, Mme Elisabeth avait reçu une éducation sévère, sous la surveillance de la comtesse de Marsan, gouvernante des enfants de France, et surtout de la baronne de Mackau, sous-gouvernante. C'est à leurs soins patients que fut due la transformation qui eut lieu dans le caractère de la jeune princesse, née emportée et violente : ce fut une répétition de ce qu'autrefois Fénelon avait fait pour le duc de Bourgogne. Et l'on ne peut s'empêcher de penser qu'en réformant ainsi la nature, l'éducation n'ait contribué à affaiblir dans les derniers Bourbons une énergie que les circonstances politiques allaient rendre si nécessaire. Moins vertueux, Louis XVI eut sans doute été un meilleur roi. Toutefois il est juste de dire, en ce qui concerne Mme Elisabeth, que si l'éducation en fit la plus vertueuse des princesses, elle laissa subsister en elle une énergie qu'on aurait souhaitée à son frère. Elle reçut de Guillaume Le Blond des leçons d'histoire et de géographie, suivit même assidûment les cours de physique de l'abbé Nollet. Le Dr Le Monnier, médecin des Enfants de France, et le Dr Dassy, lui apprirent la botanique, dans les longues excursions qu'ils faisaient avec elle dans la forêt de Fontainebleau pendant les séjours de la cour dans cette résidence royale. La fille de la célèbre Mme Geoffrin, la marquise de la Ferté-Imbault, lui avait donné un goût très vif pour Plutarque, en composant pour elle une analyse des *Vies des hommes illustres*.

Devenue, à quatorze ans (1778), maîtresse de ses actions, elle s'était arrangé dans sa maison de Montreuil, près de Versailles, une vie toute d'étude et de charité pratique. Elle a pour « secrétaire ordinaire et de cabinet, Chamfort l'académicien ; pour page ce jeune Adalbert de Chamisso de Boncourt, que l'émigration jettera en Allemagne, et qui écrira plus tard le roman de *Pierre Schemihl* (1814). Mme Elisabeth aima les livres, ceux de sa bibliothèque étaient élégamment reliés, timbrés d'un écusson en losange aux armes de France, surmonté d'une couronne ducale. La bibliothèque de l'Arsenal en possède un, *l'Office de Saint-Symphorien,* qui rappelle les habitudes pieuses de la jeune princesse, et qui dût l'accompagner bien souvent, dans ses visites à sa paroisse. Cette église de Saint-Symphorien était celle de Montreuil : église très simple, assez laide, au style de temple grec, surmontée d'une sorte de pigeonnier carré, où sonnait une unique cloche, dont Mme Elisabeth avait été la marraine. Comme le château de Montreuil n'avait pas de chapelle, la princesse s'y rendait à pied par les ruelles, souvent « par une crotte indigne », car l'accès en était difficile aux carrosses. C'est à propos de cette église qu'elle écrivait à Mme de Raigecourt, le lundi de Pâques : « J'ai l'air d'une vraie campagnarde : c'est que je suis à Montreuil depuis midi. J'ai été à vêpres à la paroisse. Elles sont aussi longues que l'année dernière, et ton cher vicaire chante O *Filii* d'une manière aussi agréable. Des Essarts à pensé éclater, et moi de même. »

Les seules fêtes de la résidence de Montreuil, nous ne voulons pas dire le château, étaient celles de l'étude et de l'amitié. Entre Mme de Mackau, et son vieux maître Le Monnier, qui tous deux avaient une habitation voisine, elle passait des heures délicieuses. Le Monnier, raconte Mme d'Armaillé, associait Mme Élisabeth à ses recherches de botanique dans son jardin, à ses expériences de physique dans son cabinet. Le jeune Chamisso y assistait souvent à la suite de la princesse, et il en acquit des connaissances qui plus tard ne furent pas

inutiles à sa carrière et à sa réputation. Chez elle nous voyons souvent Mme Élisabeth occupée à de vrais plaisirs de bibliophile. Plus d'une de ses matinées sont occupées à ranger ses livres. « Ma bibliothèque est presque finie, écrit-elle à Mme de Raigecourt, les tablettes se placent; tu n'imagines pas quel joli effet font les livres. »

IX

Caroline de Bourbon, fille du roi François Ier, roi de Naples, qui en 1816, à dix-huit ans, épousa le duc de Berry, clot dignement cette liste des princesses de Bourbon bibliophiles. D'un esprit très vif, très naturel, aimant les lettres et les arts, la duchesse de Berry, même après l'assassinat de son mari, en 1820, resta la protectrice des artistes et des gens de lettres. Sa collection de tableaux, et la collection de livres qu'elle s'était formée au château de Rosny, furent également célèbres. Les événements de 1830 les dispersèrent l'une et l'autre.

La bibliothèque du château de Rosny[1] fut une des mieux choisies, des plus élégantes, par ses exemplaires et par ses reliures, que l'on ait comptées dans la première moitié de ce siècle. Les livres en étaient presque tous timbrés sur le plat recto aux armes de la duchesse : *De France à la bordure engrelée de gueules qui est de Berry, accolé de Sicile;* sur le plat verso de son chiffre M. C. (Marie Caroline) couronné. La vente en eut lieu du 20 février au 23 mars 1837, dans la salle de la galerie de Bossange père, rue de Richelieu, 60. Le *Catalogue*, où figurent, sur la feuille de titre, les armes de la Duchesse très finement gravées en taille-douce, entourées de la cordelière des veuves et de deux branches de lis, comprend 2578 numéros pour les livres, et 74 pour les estampes. La théologie y forme 141 articles, la jurisprudence 36, les sciences et arts 445, les belles-lettres 565, l'histoire 1163, les manuscrits 86, les lettres autographes 54.

L'auteur de la préface, considère comme « superflu » l'éloge de cette Bibliothèque, où « chaque article annonce presque toujours le plus bel exemplaire, enrichi de gravures, de portraits, ou d'une riche et élégante reliure ». Les manuscrits « doivent exciter la curiosité à un très haut degré ». « Depuis plus de 30 ans, ajoute-il, il ne s'était pas presenté de collection aussi précieuse, sous le rapport de l'antiquité historique; une grande partie de ces richesses ont été recueillies par le célèbre Pithou. »

Des manuscrits, nous mentionnerons seulement le *Code Théodosien,* m.s. du VIe siècle, qu'une note de F. Pithou dit avoir servi à Cujas pour la publication des Codes; le *Roman de la Rose,* m.s. sur velin, du XIIIe siècle; le *Roman de Gaides,* en vers, m.s. de la fin du XIIIe siècle.

1. *Catalogue de la riche bibliothèque de Rosny*, dans laquelle se trouvent les grands et beaux ouvrages à figures, tant anciens que modernes, publiés en France, en Angleterre et en Italie, dont plusieurs sur peau de vélin, avec les dessins originaux (exemplaires uniques), une collection de quatre-vingt-dix manuscrits très précieux et de la plus haute antiquité, dont la vente aura lieu... par le ministère de Me Bataillard. Paris, Bossange père, Techener et Bataillard, in-8° de 204 pages.

Dans un tome des *Œconomies Royales* de Sully, édition originale imprimée à Sully, se trouvait cette note de la main de la duchesse de Berry :

« Le procédé de la Cour a certainement quelque chose de bien singulier. Ce seroit un mystère absolument incompréhensible si l'on ne sçavoit dans quelles variations est capable de se jetter un prince livré à l'irrésolution, à la timidité et à la paresse. En matière d'État rien n'est pire que cet esprit d'indécision. Il ne faut, dans les conjonctures difficiles, tout abandonner ni tout refuser au hasard, mais après avoir choisi un but par les réflexions sages et froides, il faut que toutes les démarches qu'on fait décident à y parvenir.

Le défaut de tous les esprits qui n'ont jamais embrassé que de petites et frivoles intrigues et en général de tous ceux qui ont plus de vavacité que de jugement, est de se représenter ce qui est proche de manière à s'en laisser éblouir, et de ne voir ce qui est loin qu'au travers d'un nuage.

Quelques livres, ayant appartenu à sa fille, Louise-Marie-Thérèse d'Artois, née en 1819, appelée jusqu'en 1830 Mademoiselle, et mariée en 1845 à Charles III, duc de Parme, étaient timbrés de l'écusson en losange : *De France à la bordure crénelée de gueules.*

Quelques années avant la mort de la duchesse en 1870, eut lieu une seconde vente de manuscrits lui ayant appartenu. *Catalogue des manuscrits très précieux des* XIII[e] *et* XVII[e] *siècles composant la collection* de M[me] la duchesse de B*** (par M. Paul Meyer), dont la vente aura lieu le mardi 22 mars 1864 ; Paris, in-8°, de 36 p. Cette collection avait été distraite de la première, et ne comprenait que 35 articles. La vente produisit 38.075 francs. Un seul *Livre d'heures* fut adjugé au prix de 6.000 francs pour le Musée des souverains.

Le temps et plus encore les révolutions, ont détruit ou dispersé ces richesses. Ce qui en reste dans nos grands dépôts littéraires est, sauf un petit nombre, comme noyé et perdu dans la foule des livres vulgaires. Il est cependant un lieu privilégié, où l'on peut encore se faire une idée de ces belles collections royales, dont les débris sont aussi précieux par les souvenirs historiques qui s'y rattachent, que pour l'histoire de cet art de la reliure qui atteignit en France une si admirable perfection. Nous voulons parler de Versailles. C'est à la bibliothèque de la ville de Versailles, si heureusement installée dans l'ancien Hôtel du Dépôt des papiers de la guerre, de la Marine et des affaires étrangères, bâti de 1761 à 1762 par le père du maréchal Berthier, qu'il faut aller pour avoir une idée de ce que pouvaient être les collections littéraires des princes de la maison de France. Cette Bibliothèque en effet est en grande partie composée des Bibliothèques privées du Roi, des princes et princesses de la famille royale, qui se trouvaient dans les appartements du château à l'époque de la Révolution.

EUGÈNE ASSE.







LA

PASTORALE DRAMATIQUE

AU XVIIe SIÈCLE



Honoré d'Urfé avait publié en 1610, peut-être même en 1608[1], le premier volume de l'*Astrée*, dont le deuxième et le troisième parurent en 1610 et 1619[2] et qui ne fut achevé qu'après sa mort par son secrétaire Baro. On sait quel fut le succès prodigieux de ce roman, qui marque une des grandes dates de notre histoire littéraire. Son influence s'exerça pendant toute la première moitié du XVIIe siècle, non seulement sur la littérature, mais sur la société même, et jusque sur les esprits les plus sévères. Il n'avait pas exclusivement charmé des évêques comme Huet et Camus, pour ne point parler du cardinal de Retz ; il plaisait aussi à Fénelon, et il désarmait jusqu'à Boileau. Les jésuites en tiraient un ballet dansé dans leur collège d'Avignon en 1686. La Fontaine en barbe grise le lisait encore avec les mêmes délices que dans sa jeunesse, et en 1691, à soixante-dix ans, il y puisait son opéra d'*Astrée*. Ainsi,

1. Voir le *Manuel du libraire*, de Brunet.

2. Cette dernière année est aussi celle du poème pastoral de *Philandre*, qui eut trois éditions coup sur coup.

malgré bien des tentatives de réaction, la fortune extraordinaire du roman de d'Urfé se prolongea en grande partie jusqu'à la fin du siècle.

Pour nous restreindre à notre sujet, le mouvement vers la pastorale dramatique, assez incertain avant l'*Astrée*, en reçut une impulsion décisive, et en resta marqué à son empreinte. Sans doute les pastorales romanesques de l'Italie et de l'Espagne, dont nos poètes dramatiques avaient pu s'inspirer jusqu'alors — sans parler de l'*Arcadie* de Sidney, qui n'est qu'un roman de chevalerie -- étaient elles-mêmes des œuvres également factices, qui se sentent beaucoup plus du raffinement des villes que de la naïveté rustique et où, comme le dit Cervantes dans la préface de sa *Galatée*, « les bergers ne sont bergers que pour le plaisir de l'être ». Mais ce caractère général de la pastorale moderne prit tout son développement dans l'*Astrée*, en s'accentuant d'une façon plus significative encore, plus conforme aux goûts, aux mœurs, aux idées, aux tendances du pays et de l'époque. En réalité, c'est la première image de la société polie que d'Urfé offrait à ses contemporains, sous un travestissement analogue à celui qu'elle reprendra plus tard, avec des nuances qui répondent à la diversité des temps, dans les pastorales de Fontenelle et de Florian, comme dans les bergeries de Trianon. Les personnages de d'Urfé sont, au fond, les mêmes qu'on retrouvera dans le *Grand Cyrus* et la *Clélie*, c'est-à-dire ceux qui vont faire les beaux jours de l'hôtel Rambouillet, seulement déguisés en bergers, au lieu de l'être en Assyriens et en Romains. Le sous-titre explique ce qu'il en est : l'*Astrée*, « où, *sous personnages de bergers et d'autres*, sont déduits les divers effets de l'honnête amitié ». Et dans sa préface, l'auteur ne laisse aucun doute sur ses intentions, en nous apprenant qu'Astrée et ses compagnes ne sont pas « de ces bergères nécessiteuses qui, pour gagner leur vie, conduisent les troupeaux aux pâturages », mais qu'elles n'ont « pris cette condition que pour vivre plus doucement et sans contrainte ».

Ainsi l'amour de la nature n'est pour rien, ou du moins il est pour peu de chose dans le succès de l'*Astrée* et des pastorales qui s'en inspirent, bien que d'Urfé n'ait point négligé le cadre où se déroulent les aventures de son roman et qu'il y ait peint avec une certaine exactitude, tout en l'idéalisant, sans appuyer sur les détails et sans viser à la couleur, les sites du Forez. Le XVIIe siècle, on le sait, s'intéresse beaucoup moins à la nature qu'à l'homme, et particulièrement à l'homme intérieur.

Sauf La Fontaine, ses poètes et ses grands écrivains semblent passer à côté d'elle, vivre même au milieu d'elle sans l'apercevoir. A peine si l'on peut noter çà et là quelque trait, généralement aussi rapide que rare, dans Fénelon ou Mme de Sévigné, — exception qui confirme la règle. Même lorsqu'il peint le paysage par la brosse du Poussin, c'est toujours un paysage *historique,* idéal, de belle convention, de noble structure, relevé par l'homme; encore a-t-il fallu que le Poussin, comme Claude Gelée, allât chercher en Italie le goût de la nature. En dehors de ces deux *Romains*, quel paysagiste avons-nous parmi nos peintres du grand siècle ? Ceux qu'on pourrait avoir la tentation de citer après eux ou se trouvent dans le même cas, ou n'ont représenté la nature que par exception et par accident, en la prenant comme cadre, comme accessoire. Sébastien Bourdon lui-même, qui avait couru le monde, ne fait jamais que du paysage inventé, qu'il approprie à ses tableaux. La nature est bien peu visible

dans nos poètes d'idylles et d'églogues, dans Segrais, dans Mme Des Houlières : elle n'y figure guère qu'à l'état abstrait ; tout au plus y sert-elle de prétexte et de point de départ à quelque dissertation morale, à quelque allégorie philosophique. C'est là, particulièrement, tout le rôle que remplissent les petits oiseaux, les ruisseaux, les prés fleuris et les chères brebis dans les poésies de Mme Des Houlières. Ceux même qui voyaient la nature ailleurs que dans les parcs de Marly et de Fontainebleau, dans la pompeuse architecture de Le Nôtre à Versailles, où le château de verdure fait suite et pendant au château de marbre, la voyaient, comme Boileau, dans un jardin qui avait un *gouverneur*, chargé de *diriger* l'if et le chèvrefeuille. Ce n'était qu'après cette *direction* préalable qu'elle avait droit de cité dans la littérature. Le groupe d'odes écrites par Racine dans sa jeunesse, et réunies sous le titre de *Paysages, ou Promenades de Port-Royal-des-Champs,* ne nous montre qu'une nature arrangée et un peu janséniste.

Quoi de plus expressif en sa simplicité dénuée d'artifice que l'indication de scène dans le prologue du *Malade imaginaire,* qui est fort caractéristique : « Le théâtre représente un lieu champêtre et néanmoins fort agréable. » Elle pourrait servir à l'*Astrée* et à toutes nos pastorales : ces hommes du monde habillés en bergers se mouvaient au milieu d'une nature conventionnelle comme eux ; on ne pouvait les transporter dans le parc de Versailles, qui d'ailleurs n'était pas encore créé et n'existait qu'en rêve, mais si l'on était forcé de les faire mouvoir dans des endroits agrestes, le lecteur était au moins tacitement prévenu que ces endroits ne laissaient pas d'être fort agréables. C'était souvent l'Arcadie, et quand ce n'était pas elle, toujours une de ses succursales, comme les bords du Lignon, cette Arcadie française.

La première pastorale dramatique qui parut après le premier volume de *l'Astrée* fut un ouvrage bizarre jusqu'à l'extravagance, où l'auteur, Nicolas Chrétien, sieur des Croix, a accumulé les inventions les plus diverses, on pourrait dire les plus incohérentes, en joignant à celles qui étaient propres au genre des types particuliers à la comédie et même des intermèdes héroïques, comme s'il eût voulu y faire entrer tout ce qui était à la mode, afin de réunir tous les éléments de succès : *les Amantes, ou la Grande Pastorelle* (1613). La pièce proprement dite est écrite en vers de dix syllabes, comme les pastorales de Hardy, mais Chrétien des Croix hausse le ton jusqu'à l'alexandrin dans les intermèdes, qui sont sans aucun rapport entre eux non plus qu'avec la pièce, et qui mettent en scène Clovis, Charlemagne, Godefroy de Bouillon, saint Louis, Jeanne d'Arc. C'est de la tragédie. De la comédie, on trouve surtout le capitan, personnage inusité dans la pastorale, très fréquent dans la comédie et dans la farce, et que l'auteur a doublé d'un valet naïvement poltron, gourmand, lourdaud et burlesque. De la pastorale il a employé tout l'attirail ordinaire : les bergers, le satyre, le magicien, qui s'appelle Ismen comme l'enchanteur de la *Jérusalem délivrée,* et qui fait, dans une scène, une sorte de cours de la science magique, où, perdant de vue que les personnages de la pièce sont des idolâtres, il expose les principes de la démonologie, et cite l'Incarnation du Verbe comme la raison pour laquelle il est défendu aux méchants esprits de revêtir jamais la pure forme humaine. Dans son incohérence, *la Grande Pastoralle* traduit assez naïvement la variété de tendances et de tons de la pasto-

rale, qui flotte de la tragédie à la comédie, jusqu'à ce qu'elle aille se perdre dans l'une ou dans l'autre.

Le genre en était encore à ses premiers bégaiements et à ses premiers pas. Elle va tout à coup, avec Racan, prendre son essor, qui, à vrai dire, ne la portera ni bien haut, ni bien loin et ne se soutiendra pas longtemps. Elle eut son *Cid* en 1618, dix-huit ans avant la tragédie, dans l'*Arténice ou les Bergeries*. Si l'on pense qu'*Arténice* parut cinq ans avant la dernière pastorale de Hardy ; si on la rapproche des autres qui sont à peu près de la même date, — les *Urnes vivantes* de Gallardon, l'*Iris* de Coignée de Bourron, etc., — on croirait lire des pièces séparées par un siècle de distance. La supériorité du style est fort grande encore sur le *Pyrame et Thisbé* de Théophile, qui est de la même époque.

Quinze à vingt ans après, dans les œuvres de Mairet, de Tristan, de Rotrou, la langue, et particulièrement la langue poétique, n'est pas aussi formée que celle de Racan. Les premières pièces de Corneille restent elles-mêmes au-dessous. De ce côté, Racan est fort en avance sur les poètes dramatiques de l'époque, mais de ce côté seulement, car sa pastorale est jetée dans le moule commun et il n'y apporte aucun élément nouveau. L'intrigue, quoique double, est enfantine et de convention pure ; on s'y trouve tout de suite en pays de connaissance, avec le magicien Polistène et son verre magique, les satyres, les couvents de vestales et de druides, le jeune berger recueilli jadis dans un berceau que les flots entraînaient et qui est reconnu par son père au moment décisif du mariage. Dans les pastorales, les druides remplacent les prêtres, et les vestales, les religieuses ; on ne se préoccupe pas des anachronismes : c'est une convention adoptée. Sur ce point comme sur tant d'autres, l'*Astrée*, avec le druide Adamas et le couvent des Carnutes où Céladon, déguisé en fille, fait son noviciat de nonne, avait tracé la voie qu'on suivait fidèlement. On trouve d'ailleurs, le plus singulier mélange dans *l'Arténice* de Racan : sans cesse il y est question des dieux, car la Renaissance avait ramené la mythologie en triomphe, et l'on aurait craint, en parlant de Dieu, comme des prêtres et des moines, de rappeler ces Mystères du moyen âge qu'un arrêt du parlement avait proscrits et qu'on méprisait comme les produits informes d'une époque barbare. Mais Racan a des distractions : l'un de ses personnages, Idalie, demande à périr « en l'infernale flamme » si elle a manqué à son devoir, et un autre, Licidas, s'écrie : « *Mon Dieu*, que dois-je faire ? » Cette même bariolure se retrouve dans les noms des acteurs. L'un s'appelle Cléante ; pourquoi pas Ariste ? l'autre, Silène, comme le père nourricier de Bacchus ; un troisième Alcidor, ce qui est un nom de roman, et l'héroïne, Arténice, comme la marquise de Rambouillet. Pour le dire en passant, ce nom, qu'il a donné pour titre à sa pastorale, n'est-il pas fort significatif ? Racan était l'un des hôtes les plus assidus de l'*incomparable Arthénice,* et c'était lui, avec Malherbe, qui avait trouvé cette anagramme du prénom de la marquise. Si l'anagramme était déjà créée alors, comme je le crois, le choix qu'en fit Racan pour le nom de sa bergère n'était-il pas, en même temps qu'un hommage à Mme de Rambouillet, la marque qu'il ne faut pas chercher dans son ouvrage de vrais paysans, mais des gens du monde en villégiature ? Quant à l'enfant trouvé, grandi au milieu des bergers où il est devenu le plus beau et le

plus aimé, et à la reconnaissance finale qui lui donne une famille, c'est, depuis Longus, une des traditions de la pastorale.

Il est incontestable que les *Bergeries* découlent en droite ligne de *l'Astrée;* seulement, pour faire une œuvre plus complète, Racan y a mêlé d'une main habile l'imitation du Tasse et de Guarini. Le dénouement est celui du *Pastor fido.* Au lieu de se passer sur les bords du Lignon, l'action se passe sur les rives de la Seine et de l'Oise, et Alcidor se jette dans l'Oise, comme Céladon dans le Lignon. Nous pourrions ajouter bien d'autres rapprochements. Mais Racan n'a pas su, comme d'Urfé, dans un genre factice, mettre cette unité parfaite, cet accord de tous les détails et de toutes les parties, « cette convenance idéale qui tient lieu de vérité [1] » au roman du gentilhomme forézien. A plus forte raison n'a-t-il point su tracer un caractère : pas un de ses personnages qui, comme invention et comme physionomie, approche de Céladon, d'Astrée, de Sylvandre, d'Hylas. Racan n'est ni un inventeur, ni un observateur, ni un poète dramatique, mais c'est un poète ; il a le don, il aime la nature, il la sent plus et mieux peut-être qu'aucun autre poète du siècle. Dans son élégance, parfois un peu molle et nonchalante, et tout en donnant à ses bergers un langage qui dépasse leur condition, il y met parfois comme un accent et une saveur rustiques.

N'est-ce pas un petit tableau champêtre sans grand relief, mais non sans vérité ni sans charme, que celui-ci :

Soit que je prisse en main le soc ou la faucille,
Le labeur de mes bras nourrissoit ma famille,
Et lorsque le soleil, en achevant son tour,
Finissoit mon travail en finissant le jour,
Je trouvois mon foyer couronné de ma race.
A peine, bien souvent, y pouvois-je avoir place :
L'un gisoit au maillot, l'autre dans le berceau;
Ma femme, en les baisant, dévidoit son fuseau.
Jamais l'oisiveté n'avoit chez moi d'entrée;
Le temps s'y ménageoit comme chose sacrée.

Et cet autre :

A ces murs, éboulés par la suite des ans,
Je reconnois les lieux, autrefois si plaisans,
Quand la belle Arténice, honneur de son village,
Amenoit son troupeau dans notre paturage.
Ces alisiers, témoins de nos plaisirs passés,
Ont encor sur leur tronc nos chiffres enlacés.
Cette vieille forêt, d'éternelle durée,
L'accusera sans fin de sa foi parjurée;
Ces vieux chênes ridés savent combien de fois,
Ses plaintes ont troublé le silence des bois,
Lorsqu'en la liberté de leur ombre immortelle,
Elle osoit prendre part au mal que j'ai pour elle [2].

1. Géruzez, *Histoire de la littérature française.*
2. *Les Bergeries*, V, sc. 1re, et III, sc. 4e.

Les chœurs de bergers ou de sacrificateurs et l'épithalame final mêlent à la pastorale de Racan un certain caractère d'un lyrisme tempéré :

Sus, bergers, qu'on se réjouisse,
Et que chacun de nous jouisse
Des faveurs qu'Amour lui départ :
Ce bel âge nous y convie;
On ne peut trop tôt, ni trop tard,
Goûter les plaisirs de la vie.

Certes, ce sont là de beaux vers, d'un courant large, tranquille et plein, d'une noblesse aisée et d'un naturel charmant. Le poète, il est vrai, tombe quelquefois, tantôt dans le maniérisme et le faux goût, par imitation des pastorales italiennes, tantôt dans le prosaïsme, par trop d'abandon. Sa veine est facile, fluide, agréable et négligée, avec les trouvailles d'expression et d'images d'un vrai poète.

Les *Bergeries* ont définitivement gardé une place dans notre histoire littéraire, mais leur succès au théâtre, où on ne put les transporter qu'avec de nombreuses coupures pour ne point dépasser les limites d'une représentation ordinaire, n'égala pas celui de la *Silvie* de Mairet (1621), qui fut énorme et durable. Si Mairet n'est pas, à beaucoup près, un excellent poète comme Racan, il est bien plus poète dramatique.

« Dans Racan, la nouveauté, c'est le style, dit M. Saint-Marc Girardin ; dans Mairet, la nouveauté, c'est l'éloquence dans la passion. L'amour n'avait pas encore, sur le théâtre, parlé ce langage à la fois noble et passionné. » Plus passionné que noble, à vrai dire, car, même dans la bouche du prince de Sicile parlant à sa bergère, l'expression de l'amour ne garde pas toujours les bienséances et s'exprime parfois d'une façon qui serait intolérable aujourd'hui. Nous trouvons dans *Silvie* ce mélange de bergers et de princes que nous reverrons si souvent dans les pastorales suivantes. Tandis que le prince de Candie, Florestan, épouse la fille du roi de Sicile, le fils de ce même roi, Thélame, épouse la bergère Silvie, dont il est tombé amoureux et qu'il venait rejoindre chaque matin dans la prairie où elle gardait ses troupeaux. Comme les contes de fées, la pastorale nous reporte littéralement au temps fabuleux où les rois épousaient les bergères. L'amour, qui est le thème habituel du théâtre, est le thème exclusif de la pastorale, qui, dans le cadre des mœurs et de la vie champêtres, pourrait presque toujours s'intituler l'*Amour victorieux*, ou le *Triomphe de l'Amour*, comme celle de Hardy. Les conversations de Thélame et de Silvie font agréablement alterner l'expression ingénue de cette passion avec son expression plus forte et plus élevée, la naïveté de l'idylle avec le ton soutenu de la tragédie. Mais, la vérité du sentiment se traduit bien des fois par l'affectation du style. Marini eût envié à Mairet ces *pointes* auxquelles il aurait su pourtant, lui, donner une façon plus piquante :

Toutes les mers du monde où vont les matelots
Pour éteindre mon feu n'ont pas assez de flots.
L'eau ne m'étonne point : si je dois rendre l'âme
Dedans quelque élément, ce sera dans la flamme.

Ces inévitables concetti, qui sont la marque du temps et du genre, gâtent souvent, mais ne détruisent pas toujours le charme et la grâce naturels d'un dialogue que Mairet alterne à la façon des bergers de Virgile et aussi oppose l'un à l'autre avec l'instinct naissant de l'écrivain dramatique. La *Silvie,* écrivait Fontenelle vers la fin du siècle dans son *Histoire du Théâtre français,* est « fameuse encore aujourd'hui, ne fût-ce que par le dialogue de Philène et de Silvie, tant récité par nos pères et nos mères à la bavette ». Philène est le berger importun qui ne se lasse pas de poursuivre Silvie d'un amour toujours rebuté. Il est d'un tour bien alerte, en effet, le dialogue[1] rappelé par Fontenelle :

PHILÈNE.

Beau sujet de mes feux et de mes infortunes,
Ce jour te soit plus doux et plus heureux qu'à moi!

SILVIE.

Injurieux berger, qui toujours m'importunes,
Je te rends ton souhait et ne veux rien de toi...

PHILÈNE.

Au moins que ce bouquet, fait de tes mains divines,
A défaut d'un baiser récompense ma foi.

SILVIE.

Tu n'en peux espérer que les seules épines,
Car je garde les fleurs pour un autre que toi.

C'est encore une pointe, mais celle-là n'est point déplacée, et elle garde dans sa malice quelque chose de pastoral. Quand Mairet veut faire de l'esprit, il ne le place pas toujours aussi bien ; et il nous en donne aussitôt la preuve :

PHILÈNE.

O dieux, soyez témoins que je souffre un martyre
Qui fait fendre le tronc de ce chêne endurci.

SILVIE.

Il faut croire plutôt qu'il s'éclate de rire,
Oyant les sots discours que tu me fais ici.

Les bergers se renvoient ainsi la réplique en quarante distiques alternés.

De son côté, Philène, repoussé par Silvie, est aimé de Dorise, pour laquelle il se montre insensible, et ainsi se mêle sans cesse, à l'expression de l'amour heureux, celle de l'amour dédaigné et de la jalousie. Si, dans les deux derniers actes, l'idylle tourne au roman d'aventures le plus bizarre et parfois le plus extravagant, où l'on voit le roi de Sicile faire enlever Silvie, jeter sur les

1. Le *Dialogue,* où deux interlocuteurs se renvoyaient la réplique comme sur un volant, en employant chacun exactement le même nombre de vers, faisait partie des traditions de la pastorale, comme l'écho, le satyre, etc. C'est un morceau, comme un duo dans un opéra.

deux amoureux un sortilège si puissant qu'il ne peut parvenir à le rompre, promettre alors la main de sa fille à celui qui en viendra à bout, puis le prince de Candie, poussé par la tempête sur les côtes de la Sicile, entreprendre cette tâche et, encouragé par une voix mystérieuse qui le guide, combattre dans l'ombre contre les démons qui veulent l'empêcher de briser le miroir magique, en l'accablant d'une grêle de coups, cette transformation, qui n'avait rien que de conforme aux habitudes du genre, n'était pas faite pour nuire au succès.

Mairet remporta ce triomphe à dix-sept ans. Comment n'en eût-il pas été grisé ? Du jour au lendemain, presque au sortir du collège, il était célèbre. Il faut voir sur quel ton dégagé il met sa pastorale en parallèle avec la *Cid* lorsqu'il répondit à Corneille par son *Épître familière*. Corneille avait appelé la *Silvie* et la *Chryséïde* « les saillies d'un jeune écolier qui craignait encore le fouet ». Mairet lui répond que cette saillie d'un jeune écolier a eu, quatre ans durant, « toute la réputation que puisse jamais prétendre aucune pièce de théâtre », sans en excepter les siennes, et même que le charme « en a duré plus longtemps que celui du *Cid*, vu qu'après douze à treize impressions, elle est encore aujourd'hui le *Pastor fido* des Allemands... Si je ne craignais de vous ennuyer, ajoute-t-il, je dirais que ma *Silvie* et votre *Cid,* ou celui de Guillen de Castro, comme il vous plaira, sont les deux pièces de théâtre dont les beautés fantastiques ont le plus abusé d'honnêtes gens ».

Il avait débuté l'année précédente, à seize ans, par la tragi-comédie de *Chryséïde et Arimant*, qu'on pourrait presque qualifier aussi de pastorale, car si elle ne se passe point aux champs et entre bergers, elle n'en est pas moins tirée de l'*Astrée :* le sensible et respectueux Arimant est un Céladon, et dans sa plainte amoureuse, séparé de sa belle et jeté dans une prison, il n'a garde d'oublier un des lieux-communs de la pastorale : l'invocation aux petits oiseaux, si heureux d'être libres dans leurs amours. La *Chryséïde* n'est vraiment que la saillie d'un jeune écolier sans goût, sans expérience, incapable encore de bâtir un plan, mais d'une imagination vive et qui a l'instinct du théâtre.

Après avoir écrit séparément une tragi-comédie et une pastorale, Mairet voulut réunir les deux genres en composant la *Silvanire, ou la Morte vive* (1625). L'histoire de Silvanire est un des épisodes de *l'Astrée*[1], où Mairet, on le voit, ne se lassait pas de puiser, car les imitations de l'*Astrée* sont nombreuses aussi dans la *Silvie.* L'intrigue, qui met en jeu une bergère adorée par trois rivaux, repose encore sur l'emploi du sempiternel miroir magique et d'une léthargie qu'on prend pour la mort. Cette fausse mort, causée par un prétendu poison qui n'est qu'un narcotique, comme dans *Roméo et Juliette,* amène la scène des tombeaux et le dénouement.

Mairet venait d'accomplir sa vingt et unième année, et il était déjà illustre ; on le regardait généralement comme le maître du théâtre. Il jouissait de la faveur de la cour et comptait parmi les protégés et les clients de la maison de Montmorency. Il n'avait rien donné depuis la *Silvie,* peut-être un peu parce qu'il s'était laissé aller à jouir de sa gloire naissante chez les personnes de qua-

1. Cet épisode avait tellement séduit d'Urfé qu'il en avait également fait (c'est Mairet qui nous l'apprend) une pastorale en vers blancs, à la façon italienne, qui n'a jamais été représentée.

lité qui le recherchaient de toutes parts et parce qu'il avait accompagné le jeune duc dans ses expéditions, mais certainement aussi parce qu'il sentait le besoin de tenir de si belles promesses et de répondre, par une œuvre vraiment considérable, à l'attente générale. En lisant la *Silvanire*, qu'il avait composée à loisir au milieu des magnificences de Chantilly, on sent, jusque dans la préface et la longueur exceptionnelle de la pièce, l'effort d'un homme qui sait qu'on a les yeux fixés sur lui, et qui met son ambition à créer une œuvre type. Il a voulu faire évidemment de la *Silvanire* une tragi-comédie pastorale qui pût servir de modèle idéal aux poètes futurs. Dans l'état désordonné du théâtre, la pastorale était un des genres les plus désordonnés : Mairet, poussé sans doute par les conseils de ses amis et de ses patrons, résolut de la ramener à la régularité italienne, et ainsi on peut dire que c'est précisément par un ouvrage appartenant aux catégories les plus libres que la discipline a commencé à s'introduire sur notre théâtre.

Voulant joindre le précepte à l'exemple, l'auteur de *Silvanire* a écrit en tête de sa pièce une longue et importante préface où il développe les principes de la réforme qu'il propose. Il trace les règles de la tragédie, de la comédie, de la tragicomédie, parle doctoralement de la prothèse et de l'épithase et plaide la cause des unités, tout en reconnaissant la difficulté de les observer et sans en pousser les exigences jusqu'à une rigueur excessive. Son plaidoyer est plein de mesure, et même de circonspection. Il les impose moins comme loi absolue qu'il ne les recommande au nom de la tradition, du respect des anciens, de la commodité et du plaisir des auditeurs. Quoi qu'il en soit, on voit qu'il n'avait pas attendu la *Sophonisbe*, comme on l'a si souvent répété, pour se faire l'introducteur des unités au théâtre : quatre ans auparavant, il en avait donné le modèle dans la *Silvanire*, où elles étaient d'une observation moins facile et qui pouvait sembler moins nécessaire, tout aussi bien qu'il allait le faire dans *Sophonisbe*, c'est-à-dire avec quelques tricheries et grâce à la complication du décor en ce qui concerne l'unité de lieu. Et, de plus, il avait tracé la théorie du système qu'il inaugurait, dans un manifeste dont le ton solennel et pédantesque le fera accuser plus tard[1] d'être monté en chaire, enflé par son succès, et d'avoir eu l'effronterie présomptueuse d'écrire un *Art poétique* au devant de sa pièce.

La scène se passe dans le pays de l'*Astrée*, en Forez. Le druide Adamas intervient à la fin pour décider le mariage des deux amants. Le personnage badin est l'inconstant Hylas, qui vante l'amour volage en digne frère de don Juan, mais sans tomber ni dans la bouffonnerie, ni dans l'indécence. Mairet a su faire parler aussi les parents de Silvanire sur un ton familier, en bons paysans. Chaque acte se termine par un chœur, comme les *Bergeries* de Racan, et le chœur intervient quelquefois dans l'action. Mairet est un faible poète lyrique, et quand il vise à l'ode, fût-ce dans les chants nuptiaux des bergers, il ne s'élève jamais au-dessus du médiocre. Il n'en est pas de même dans ses stances morales écrites en alexandrins, où le chœur formule la leçon qui découle du drame, ou donne des conseils dont on ne voit pas toujours très

1. *Avertissement au Besançonnois Mairet.*

nettement le lien avec la pièce : elles sont souvent comparables, pour le tour large et aisé, à celles de Racan.

Amour, qui volontiers a d'étranges rigueurs,
Sur de bien dures lois a fondé son empire :
Un cœur s'y sacrifie à d'extrêmes langueurs ;
Longtemps on y gémit, longtemps on y soupire,
Et pour y posséder un repos assuré,
Il faut avoir pleuré.

Tout, dans *Silvanire*, sent le désir de frapper l'esprit, de s'imposer comme modèle[1]. La versification, très supérieure dans son ensemble à celle de la *Silvie*, n'en est pas moins soignée que les caractères et la conduite. Les morceaux de facture, si l'on me passe cet anachronisme, y abondent, et le cinquième acte s'ouvre par un monologue de cent trente vers, — plus long que celui de don Carlos au tombeau de Charlemagne, dans *Hernani*.

La même année que la *Silvanire,* Gombauld donna son *Amaranthe*, qui est restée elle-même une date dans l'histoire de la pastorale dramatique. Elle était arrivée alors à son apogée. Les *Bergeries* de Racan, d'une part, l'*Amaranthe,* de l'autre, marquent les limites de sa période la plus florissante. Il serait intéressant de savoir si la pastorale de Gombauld a précédé ou suivi *Silvanire :* les frères Parfaict l'inscrivent immédiatement avant elle, mais sans dire sur quoi ils se fondent, sans citer aucune source, ni apporter aucune date particulière à l'appui de ce classement ; un savant professeur de faculté, qui a fait une étude biographique et critique sur Mairet[2], intervertit cet ordre, puisqu'il voit dans l'*Amaranthe* une imitation de *Silvanire,* mais il ne dit pas ses raisons davantage. Quoi qu'il en soit, on est frappé, en effet, d'une certaine analogie de sujet et de plan, qui aurait lieu d'étonner si elle ne s'expliquait par les conventions du genre et si elle n'avait pour contre-partie des différences considérables dans l'exécution. Pour compléter cette ressemblance, que d'ailleurs l'un ou l'autre des deux poètes n'eût eu ni le loisir ni la maladroite audace de rechercher si vite, Gombauld a publié la même année aussi, six ans après la représentation, en 1631, la pièce qu'il avait donnée en même temps, et il a également mis en tête une longue préface en faveur des unités, qui sont observées dans l'*Amaranthe* comme dans la *Silvanire.* L'idée était dans l'air.

Amaranthe est une bergère non moins admirablement belle que Silvanire, adorée comme elle par tous les bergers, à qui elle préfère, comme elle encore, un berger pauvre et orphelin. Seulement, à la fin, ce berger est reconnu par le riche Timandre comme son fils, qui avait disparu depuis quelques années. Mairet s'était abstenu de ce lieu commun, mais pour le remplacer par un moyen qui ne dénotait pas un plus grand effort d'invention : l'arrêt prononcé par le grand druide. Les bergers d'*Amaranthe* font des chasses à courre, comme ceux de *Silvanire,* et comme on en faisait dans les châteaux où vivaient Gombauld et Mairet. Ils pratiquent la métaphore, ils s'expriment en maximes, ils parlent précieux plus et mieux encore. Vous y retrouverez aussi

1. L'édition in-4°, avec figures de Michel Lasne, est monumentale.
2. G. Bizos, *Étude sur la vie et les œuvres de J. de Mairet.* 1 vol. in-8° ; 1877.

les chœurs qui terminent chaque acte et qui, parfois, se mêlent au dialogue. Le rôle comique indispensable est rempli par Damon, serviteur du vieux Daphnis, qu'on raille et qui plaisante lui-même de sa laideur. Le satyre obligé n'y paraît qu'en récit : il enlève Amaranthe, afin de fournir au jeune berger Alexis l'occasion de l'arracher intrépidement aux bras du ravisseur, et à elle-même celle de perdre sa ceinture, mais nous ne sommes pas témoins de cet enlèvement. C'est sur la ceinture d'Amaranthe et sur un cerf tué à la chasse que repose toute l'intrigue de la pastorale, fort puérile, bien qu'assez compliquée. Amaranthe a promis sa main à qui lui rendra sa ceinture et tuera le cerf. L'une et l'autre condition ont été remplies par Alexis, mais il s'endort, accablé de fatigue, et pendant son sommeil, la bergère Oronte, qu'il a dédaignée, non contente d'attacher au cou du cerf un billet où Diane exige la mort du téméraire qui a tué un animal consacré à son culte, lui enlève aussi la ceinture qui doit lui assurer la main d'Amaranthe. Elle se livre alors à un monologue des plus tragiques : « Tristes avant-coureurs de mes peines futures, etc. » *Amaranthe* s'élève plusieurs fois jusqu'au ton de la tragédie. Même en ne montant pas jusque-là, elle se maintient habituellement dans le style noble.

Les servantes mêmes de ces étonnants bergers savent pousser des pointes à charmer les esprits les plus délicats de la *chambre bleue*. Mélite, que sa maîtresse Amaranthe veut faire cacher derrière elle et le myrte voisin à l'approche de Damon, son amoureux, lui répond :

Auprès d'un tel soleil serai-je moins au jour,
Et pourrai-je opposer les myrtes à l'amour?

Presque tout est ainsi élégant, ingénieux, froid et faux. Gombauld trouve quelquefois des traits de sentiment délicats, où l'esprit a plus de part encore que le cœur, où le cœur du moins s'exprime avec esprit; jamais la passion ne parle chez lui toute pure. Nul poète ne fut moins naïf. Sa pastorale est une églogue de salon, une idylle de cour. Ses bergers sont des gentilshommes, ses bergères de belles et nobles dames. Toute la société polie se reconnut en eux et en elles, et l'*Arténice* de Racan en fut un peu délaissée, comme une œuvre d'un naturel trop rustique.

Le diapason est donné dès le prologue, qui est prononcé par l'Aurore. L'Aurore se répand en fines allusions au roi et à la reine mère, et dans le cours de la pièce, on découvrira tout à coup qu'Amaranthe se change en Marie de Médicis, au moment où la Nymphe Delphise lui prédit une famille en termes assez transparents pour laisser reconnaître à tous Louis XIII, son frère Gaston et Anne d'Autriche. Partout, dans cette pastorale aux grâces un peu lentes, solennelles et apprêtées, se reconnaît le gentilhomme d'une tenue parfaite, le favori (en tout bien, tout honneur) de Marie de Médicis, l'auteur de l'*Endymion*, l'hôte assidu de la marquise de Rambouillet.

La pastorale dramatique a maintenant produit ses chefs-d'œuvre et son déclin va commencer. Nous ne la suivrons pas à travers les œuvres du sieur de la Croix, de Rayssiguier, qui s'efforça de la retremper à sa source; de Maréchal, l'auteur du *Railleur*, qui la fit pencher vers la comédie; de Baro, l'ancien

secrétaire de d'Urfé, et de bien d'autres. Elle semble bientôt un genre épuisé; elle tourne dans le même cercle : tout le monde en est las. C'est alors que Ch. Sorel lui porte un rude coup par la publication du *Berger extravagant*, qui, toutes proportions gardées, fut pour elle ce qu'avait été *Don Quichotte* pour les romans de chevalerie. De 1633 à 1650, la pastorale dramatique paraît presque morte. Puis tout à coup elle se relève avec les *Charmes de Félicie* de Montauban, et surtout avec l'*Amaryllis* posthume de Rotrou, arrangée par Tristan l'Hermite et dont la vogue fut telle qu'on put croire qu'elle allait rendre au genre toute son ancienne faveur. Aussi Thomas Corneille, toujours à l'affût de l'actualité, se hâta-t-il de transporter à la scène le roman de Sorel. A la suite de cette pièce (1655), elle disparaît encore. Pendant sept ans on n'en voit plus une seule; après quoi elle ressuscite de nouveau, mais en se transformant.

Dans cette troisième et dernière phase, caractérisée par des œuvres de Quinault, de Gilbert, de Boursault, la pastorale ne garde plus rien de champêtre. Elle est allégorique, héroïque, précieuse, tout ce qu'on voudra, mais sans même se donner la peine d'affecter l'allure rustique. Les types de l'espèce sont les *Amours d'Ovide*, de Gilbert, et les *Yeux de Philis changés en astres*, de Boursault.

Sous cette nouvelle forme, la pastorale dramatique avait donc repris une certaine faveur, lorsque Molière l'aborda à son tour avec *Mélicerte* (1666). *Mélicerte* était l'une de ces pièces dont il ne serait pas juste de rendre Molière entièrement responsable. Sur l'ordre du roi, il avait essayé de la fabriquer à la hâte pour figurer dans le grand ballet des Muses, dansé à Saint-Germain en Laye devant la cour. On sait qu'il n'arriva à en terminer que les deux premiers actes et qu'il ne l'acheva jamais[1], car, une fois le ballet passé, elle n'avait plus aucune importance pour lui. *Mélicerte* faisait partie de la troisième entrée, et la quatrième se composait de bergers et de bergères, sans parler des faunes et satyres qui paraissaient plus loin. Les bergères étaient Madame, Mme de Montespan, Mlle de La Vallière. Le premier berger était le roi, et Benserade célébrait ingénieusement l'adresse et la fermeté de ce Berger incomparable à conduire son troupeau. *Mélicerte* avait dû être mis en rapport avec ce spectacle royal. On y sent bien çà et là, dans quelques traits d'un comique excellent, la touche de Molière, mais c'est une pastorale « héroïque » avec de « nobles bergers » et des bergères « d'un rang le plus haut du pays », et qui ont le portrait de celui qu'elles aiment fait de la main d'un « peintre inimitable ». On les traite de Nymphes, ce qui est le nom des princesses dans l'*Astrée*. Myrtil a appris la philosophie d'un docte Athénien. Le deuxième acte se termine sur l'annonce de l'arrivée du roi, sous les traits duquel Molière avait eu soin de nous peindre Louis XIV; il vient pour chercher Mélicerte, et il n'est pas difficile de deviner quels sont les « incidents grands et mystérieux » peut-être, mais fort ordinaires dans la pastorale et le roman, qui se préparent. Comme le Sésostris et la Timarète du *Grand Cyrus*, Mélicerte et Myrtil sont assurément un prince et une princesse élevés sous des habits rustiques.

1. Elle a été achevée et mise en vers libres par Guérin fils en 1699, sous le titre de *Myrtil et Mélicerte*.



On sait aussi que Molière ne tarda pas à remplacer, dans le *Ballet des Muses*, *Mélicerte* par la *Pastorale comique*, dont il détruisit le manuscrit et dont il ne nous reste que la partie chantée, conservée par le livret. Ce n'est malheureusement pas assez pour voir jusqu'à quel point elle justifiait son titre. Dans le peu qui subsiste, on ne rencontre guère que la parodie des enchantements. Que d'autres lieux communs aux dépens desquels pouvait s'égayer sa verve! Il nous en a donné lui-même une très légère idée dans le *Bourgeois gentilhomme*, dans le *Malade imaginaire*[1] et dans la *Princesse d'Elide*[2], mais rien de plus, et il a même remis toute une petite pastorale dans l'un des intermèdes des *Amants magnifiques*.

Ne dirait-on pas que c'est Molière lui-même qui, excédé de ces pastorales de commande, s'écrie par la bouche de M. Jourdain : « Pourquoi toujours des bergers? On ne voit que cela partout; » ou par celle de son malade imaginaire : « Voilà un berger impertinent? »

En 1667, il donna sur son théâtre la *Délie* de Visé, qui parut aussi à la cour « comme dans son vrai jour », suivant l'expression du journaliste Robinet. De Visé n'a pas manqué d'assortir à ce noble cadre sa pastorale « si polie[3] » d'abord en y introduisant un long portrait du roi de Thrace, tout débordant d'allusions et de flatteries transparentes à l'adresse de Louis XIV, puis en faisant de ses personnages des gentilshommes qui s'expriment dans la langue à la mode, avec toute la délicatesse ingénieuse dont était capable le futur rédacteur du *Mercure galant*. La bergère Délie, qui n'a pas moins de quatre *mourants*, qui professe et disserte froidement sur l'amour, fait l'éloge des bergers de son île en termes où l'on peut voir l'idéal et la condamnation de la pastorale telle qu'on la comprenait :

Et si quelque berger d'amour se sent brûler,
Il fait dans ses discours régner tant de justesse,
Et sait si bien toucher le cœur d'une maîtresse
Que l'on croiroit, de l'air dont il sait l'engager,
Qu'un héros fait l'amour sous l'habit d'un berger.

C'est bien cela, en effet, et il en est encore ainsi dans la *Fête de Vénus*, de Boyer (1669), comédie pastorale héroïque, imbroglio mêlé de machines et à grand spectacle, avec un prologue à la louange du Roi, dont les personnages sont la Victoire, la Paix et Mercure. Que nous voilà loin, avec cette mythologie et ces allégories, de l'idylle dramatique qui, suivant le mot de Boileau, « cueille en un champ voisin ses plus beaux ornements ».

Quelques années après, le même abbé Boyer, dont la fécondité ne se lassait pas, revenait à la pastorale, mais cette fois à la pastorale toute simple, sans machines, sans spectacle, sans personnages abstraits ni divinités mythologiques, avec sa *Lisimène ou la jeune Bergère*, qu'il faisait jouer au Marais, tandis que l'acteur Champmeslé, le mari de la célèbre comédienne, donnait à l'hôtel de

1. Acte Ier, scène II, et acte II, scène VI.
2. Premier intermède, scène I et II; acte III, scène II, pour les suicides amoureux.
3. Lettre du 12 novembre 1667.

Bourgogne l'*Heure du berger* (1672). Ce sont les deux dernières productions d'un genre épuisé, et elles présentent entre elles, pour le fond du sujet, une analogie curieuse : il s'agit dans l'une et dans l'autre, en effet, de bergers qu'on veut marier contre leur inclination, mais qui, après différentes traverses, voient enfin leurs désirs couronnés; d'une coquette ou d'une sotte tellement prévenue en sa faveur, qu'elle croit être aimée de tous, et qui, après bien des mécomptes, se trouve trop heureuse de se rabattre sur l'amant dont elle faisait le moins de cas; d'une bergère qui, pour sonder le cœur de celui qu'elle aime et combattre une rivalité qu'elle redoute, revêt des habits masculins[1]. Cette analogie s'explique en ce que tous deux ont plus ou moins copié l'intrigue et les personnages de l'*Amaryllis* de Rotrou, qui n'était elle-même qu'une variante, sous la forme de la pastorale, de sa comédie de *Célimène*. Elle pourrait même s'expliquer par la stérilité foncière d'un genre qui, après avoir rejeté l'attirail vieilli des satyres et des magiciens, en était réduit à tourner toujours dans le même cercle restreint d'inventions bien vite usées, et dont tous les efforts pour en déguiser la monotonie ne servaient qu'à la mettre mieux en lumière.

Même lorsqu'elle se proposait de peindre sérieusement l'amour ingénu, la pastorale voulait, par le contraste, plaire aux esprits blasés. A mesure qu'elle avançait dans sa marche, elle avait dû naturellement accentuer et grossir son expression pour garder son effet, et le refroidissement progressif de la faveur publique ne pouvait que la pousser encore davantage dans le même sens. La Lisimène de Boyer est une Agnès dont l'excessive innocence, prodigue d'explications équivoques et soumise à de scabreuses épreuves, n'a d'autre but que de rehausser, de pimenter les fadeurs de la bergerade. Dans la pièce de Champmeslé, Corinne est une grande coquette, une Célimène des champs, dont le manège amuse d'abord et finit par fatiguer. Les scènes vives et piquantes n'y sont pas rares, mais elles recommencent souvent; les mécomptes, méprises et quiproquos y sont prodigués. L'auteur est trop *moderne* pour avoir gardé le satyre, qu'on laissait maintenant aux ballets, mais il garde les stances et le dialogue, qui ne sont pas encore démodés. Rien de plus relâché que sa morale : Daphné, la bergère qui s'est déguisée en homme, sans que ni son frère, ni son amoureux la reconnaissent, donne à celui-ci, qui la prend pour Corydon et lui raconte en soupirant ses heureuses rencontres d'autrefois avec sa belle, des conseils et des leçons sur l'*heure du berger,* qui sont le véritable but, l'idée inspiratrice de la pièce, à en juger par son titre. Quant aux travestissements, sans doute ils sont, à l'origine, imités de l'*Astrée* et de la *Diane*, mais comment ne pas croire aussi qu'on y cherchait un genre de succès qui n'avait rien de littéraire? Les rôles de travestis ont toujours été bien reçus au théâtre; « pour peu qu'une actrice ait des grâces, elle ne manque pas de briller dans ces sortes de rôles[2] ». Moins la pièce est réellement pastorale, plus, en s'adressant la parole, les personnages se prodiguent les noms de berger et de bergère, comme pour forcer le lecteur à ne pas oublier qui ils sont. Il est à croire, d'ailleurs, que Champmeslé savait à quoi s'en tenir là-dessus et ne se faisait aucune

1. Les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre français*, t. XI, p. 233.
2. Les frères Parfaict, t. XI, p. 234.

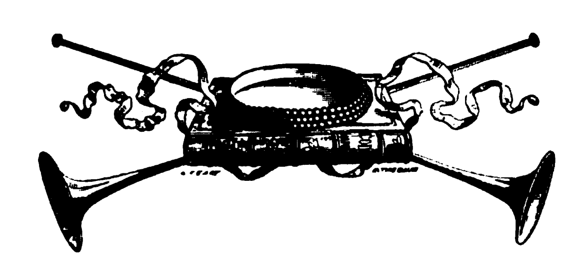
illusion, si l'on en juge par les scènes de pastorale burlesque qui ouvrent ses *Fragments de Molière*.

Après *Lisimène* et l'*Heure du Berger*, la pastorale abandonne définitivement le théâtre pour se réfugier dans les églogues, les bucoliques, les idylles de Segrais, de Mme Des Houlières, de Fontenelle, de la Motte — sans parler de Longepierre et de La Monnoye. Ni Mme Des Houlières, qui a fait une tragédie, ni Fontenelle, l'auteur d'*Aspar*, ne semblent avoir songé à renouer la tradition de la pastorale dramatique sur la scène française. Chacun sentait qu'elle était bien finie [1], qu'on ne pouvait plus lui demander aucun effet nouveau, que le berger de théâtre n'avait plus de place que dans le ballet ou l'opéra [2]. Elle avait duré un peu plus d'un siècle, et elle avait eu dix à quinze ans d'éclat, à partir de l'*Arténice* de Racan : c'est plus qu'elle n'était en droit d'espérer.

VICTOR FOURNEL.

1. Nous ne comptons ni l'*Endymion* de Fontenelle, ni la pastorale héroïque *d'Issé*, par La Motte; ce sont de véritables opéras, tous deux joués à l'Académie royale de musique, et, loin de contredire notre remarque, ces ouvrages la confirment.

2. Dans sa *Comédie des opéras*, Saint-Évremond a marqué le lien d'un genre avec l'autre : Crisotine, qui a la tête tournée par le spectacle nouveau et qui ne peut plus parler qu'en chantant, a commencé à devenir folle par la lecture de l'*Astrée*. Quinault et Lulli, qui avaient débuté ensemble par la pastorale des *Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, n'oublièrent pas le berger dans la plupart de leurs autres opéras. Cela devint une tradition, qui se prolongea pendant toute la durée du XVIIIe siècle, sans même en excepter la période révolutionnaire, si bien qu'on dut créer à l'Académie royale de musique et de danse l'emploi de *berger*. Tous les premiers opéras, non seulement *la Pastorale d'Issy*, mais *Pomone, les Peines et les Plaisirs de l'Amour*, sont de pures pastorales.





Contes pour les Bibliophiles....

LE BIBLIOTHÉCAIRE VAN DER BOËCKEN
DE ROTTERDAM

(*Histoire vraie*)

La mise en scène est à indiquer : — C'était, il y a deux mois, au Château de La Battue, chez le fin bibliognoste Robert de Boisgrieux. — Vers la soirée, après-dîner, nous nous trouvions réunis six ou sept dans le fumoir-bibliothèque, autour d'une table chargée à l'anglaise de soda-brandy et de

spirits variés. — Pas une seule femme n'avait osé se risquer dans notre tabagie ; aussi après avoir égrené nos plus gros rires sur des histoires très gauloises et quelque peu phalliques, nous trouvions-nous tous assez amollis et largement distendus par la gaieté qui nous avait secoués deux heures durant de la gorge au nombril.

Nous nous sentions également las de bouquiner dans les vitrines de notre hôte, las de manier des maroquins signés et des éditions d'origine et de noble provenance, grisés par la vue des vignettes, étourdis par les ex-libris, hypnotisés par les marques typographiques à devises affinées par les doubles sens grecs latins et français.

Une belle flambée d'automne, alimentée par la javelle et les branchages, mettait dans l'âtre une joyeuse pyrotechnie pétaradante, et nous nous étions approchés en cercle, les yeux dans la flamme, muets, rêveurs, dans une accalmie étrange. — Le petit Jean de Marconville, sortant de son engourdissement, avait tout à coup parlé avec une grande délicatesse des sensations troublantes de certaines heures noctures et de ce besoin étrange qu'on éprouve parfois à la campagne de se conter des choses de l'autre monde ; alors que le vent bruit au dehors dans la nuit noire et que instinctivement, les uns près des autres, on se rapproche comme pour faire communier avec une sorte de volupté ses frissons sous-cutanés dans une même dévotion d'inconnu.

Chacun de nous constata la justesse de cette observation, et dans le centre de notre demi-cercle, devant la danse amollissante des flammes, il ne fut plus guère question que de surnaturel, de mystologie, d'influences occultes, d'aventures bizarres, d'évocations, de prescience et de fatalisme.

Les hommes apportent dans les causeries de ce genre moins de fièvre anagogique que la femme, moins de curiosité devant l'inconcevable, mais tous en général aiment à se montrer en coquetterie de bravoure avec l'inaccessible et à prouver par des histoires de mysticisme et de révélation, par des drames inexpliqués et inexplicables, la crânerie de leur rôle en telles et telles circonstances. — Ce fut bien vite entre nous presque un décameron d'étrangetés : spiritisme, apparitions, hypnotisme, visions, fantamasgories, théophanie, hallucinations et cauchemar, tout y passa. Chacun avait dans sa mémoire, sinon dans sa vie, des faits ténébreux, prestigieux ou maléfiques à donner en pâture à nos superstitions en éveil, et nous arrivâmes à une psychologie étourdissante qui eût fait pousser des cris de chauves-souris effarés aux aimables dames qui caquetaient dans les salons voisins.

Comme on me provoquait à exposer également un tableau de souvenirs personnels au milieu de cette galerie d'anecdotes diaboliques et stupéfiantes, je cherchai à donner la relation la plus simple et la plus véridique d'une curieuse rencontre de voyage, dont tout l'intérêt s'allu-

mait et se condensait sur une caractéristique figure d'homme qui, bien souvent, me hanta aux heures de rêveries sur l'insondable mystère humain.

Voici cette histoire telle que je la contai :

II

Au cours d'une promenade au pays de Rembrandt et de Franz Hals, il y a cinq ans environ, j'arrivai à Rotterdam par ce merveilleux itinéraire de canaux et de fleuves, exploité par les bateaux-Télégraphes de l'honnête Van Maenen, d'Anvers. — Me trouvant seul et assez mal habile au parler néerlandais, étourdi par les premières luttes avec les Ali-Baba



du change monétaire, un peu giflé aussi par l'air de l'Escaut et de la Meuse parcourus de nuit et de matinée, je m'empressai de me réfugier au Musée, dans la solitude des grandes salles à peine troublées par le pas cadencé des gardiens. — J'eus vite terminé ma visite à cette médiocre pinacothèque remplie de peintures restaurées et sans haute valeur, et j'allais me retirer lorsqu'un petit tableau, dans la manière de J. Steen, attira mes regards : sur le cadre brillait le nom très inconnu du peintre *Van der Boëcken.*

Van der Boëcken!... J'épelais ce nom, curieux d'y accrocher un souvenir. *Van der Boëcken!..* — Pardieu! me dis-je tout à coup, soliloquant à haute voix par plaisir d'entendre ma propre langue à l'étranger, *Van der Boëcken*, mais j'y suis, mon cher, je n'y songeais point ; ce nom d'antique rapin évoque à mon esprit un Van der Boëcken, bien vivant, Archiviste-Bibliothécaire municipal de Rotterdam : et je me rappelai

toute une correspondance échangée avec cet ami mystérieux à propos de Scaliger et de ses éditions. — La bonne fortune vraiment d'avoir regardé ce petit *Van Crouten*, songeai-je en riant; sans cette coïncidence mon incuriosité me faisait négliger une rencontre peut-être agréable. Allons vitement présenter nos hommages à cet homme docte et obligeant.

« *Van der Boëcken?* dis-je à un gardien avec une nuance d'interrogation.

— « *Ya... Bibliothek* », répondit-il de la gorge avec un sourire ineffable, tandis que baissant le doigt à terre, frappant du pied, il m'indi-



quait le rez-de-chaussée du monument, où dorment en effet, en-dessous des tableaux du musée, les 40,000 volumes, les dessins et gravures de la Bibliothèque municipale de Rotterdam.

Un grand coup de sonnette à une petite porte sur laquelle le nom du Bibliothécaire était gravé, une apparition de servante blanche et rouge, ma carte remise, et presque aussitôt je me trouvais introduit auprès du grand archiviste, lequel s'était levé poussant des exclamations de franche gaieté, pressant mes mains avec des témoignages d'un plaisir sincère;... puis un siège près de lui me tendit les bras et je pus enfin m'assurer que Van der Boëcken en personne m'offrait asile et sympathie dans sa Babel de papier noirci.

J'avais devant moi un grand diable de corps solide et élancé, largement redingoté à la façon Restauration et surmonté d'une tête étrange ornée

d'une longue barbe de capucin, une barbe intègre et intacte, une barbe de fleuve et de philosophe, une barbe d'un blond indécis, déjà fleurie par la cinquantaine. — Ce qui me frappa ce furent ses yeux d'un bleu vert de faïence persane ou de glacier des Alpes, deux yeux polaires, comme l'imagination des hommes du Nord en prête aux goules et aux vampires. Ces yeux se mouvaient dans un visage que Granville eut assimilé à l'oiseau de proie; ils s'allumaient comme deux phares derrière un nez de promontoire aigu, et, sans la bonté suprême du sourire, ainsi que la grâce pleine d'urbanité des gestes, je crois bien que le premier abord du savant Van der Boëcken eut été à ma vue quelque peu inquiétant.



Mais l'excellent homme ne me laissait point le loisir d'observer, il m'accueillait avec une joie délirante comme un fils arrivant de Java. Déjà il m'offrait le Schiedam de l'amitié, versant de larges verres de cette liqueur bizarre qui entre dans la gorge comme du brouillard distillé; puis il m'enveloppait de petits soins, d'attentions, jurant de se consacrer à moi durant mon séjour aux bords de la Meuse et de la *Rotte*, me questionnant sur Paris, sur notre littérature, heureux de manier cette belle langue française qu'il avait si peu d'occasion de tirer de son fourreau.

Vif, impétueux, presque fébrile, Van der Boëcken n'avait certes pas l'allure pédante d'un commentateur d'Érasme ; il ne tenait pas en place, et je dus, sans crier grâce, parcourir à sa suite toutes les galeries de la Bibliothèque.

Il m'installait dans les coins les plus lumineux, allant quérir lui-même, pour me les apporter, les éditions curieuses et rares de Gronovius, de Juste-Lipse, de Vossius, de Heinsius, m'exaltant les chroniques rimées de Nicolas Kolyn, les œuvres de Molis Stoke, les *Sprekers* des romans héroïques et chevaleresques. Il maniait ces lourds bouquins en peau de truie, bardés de fer, de clous et d'agrafes, avec une aisance de géant, ouvrant les antiphonaires sur ses bras comme sur un pupitre sculpté, et

je restais abasourdi par cette surcharge de bibliographie néerlandaise que je n'avais point le temps de classer sur la frêle étagère de ma mémoire.

Il était dit que je n'avais point fini ; nous fîmes une dernière station sur un palier d'antique escalier-galerie, et là, secouant sa barbe de prophète, l'impétueux bibliothécaire m'annonça une incursion dans le domaine lyrique, didactique et dramatique des XVIe et XVIIe siècles. Ce fut alors une dégringolade de livres qui s'écroulèrent sur mon crâne, et je râlais avec la note d'une admiration forcée, à bout d'adjectifs et de qualificatifs pour répondre à son ruissellement d'enthousiasme.



Je dus subir vaillamment cependant l'inspection des plus beaux livres à vignettes de Van Cats, le poète néerlandais, dit le La Fontaine des Pays-Bas, je supportai sans trop de fatigues la vue des œuvres de Marnix, de Koster, de Van der Vondel, de Huygens et de Bilderdijk, mais je ne pus dissimuler l'abandon de mon courage et l'atonie de ma voix devant les in-4° et les in-8° qui contenaient la poésie fleurie des Spiegel, des Rœmer Visseher, et les *Woodenboëk* de Weiland et de Meursius.

Le cher archiviste eut la délicatesse de ne point m'accabler davantage ; il tira sa montre, et d'une voix gaie, marquant l'heure de la récréation : — « Assez de bouquins et de poussière, cria-t-il, allons promener, si vous le voulez-bien. »

III

Nous nous dirigeâmes vers le jardin zoologique. — Van der Boëcken était un guide étonnant par la variété de ses connaissances et la joyeuse humeur qu'il apportait dans ses dissertations historiques et municipales. Avec sa longue barbe flave, sa haute stature, sa large houppelande, son

geste ample et harmonieux, il me donnait la sensation d'un superbe portrait d'Hemling ou de Porbus rentoilé et modernisé par un disciple du père Ingres. — Son œil étrange de turquoise morte avait de subites phosphorescences sous le sillage des impressions qui y passaient et ses mains fines, amenuisées, un peu spectrales, se dressaient souvent démoniaquement en travers de mon rayon visuel.

Il m'arrêta tout à coup en face d'une cage où six loups, las de tourner sur eux-mêmes, s'étaient accroupis vaincus par l'énervante monotonie de leur exercice.

« Vous permettez, me dit-il avec une grande simplicité, presque avec bonhomie, en glissant sa canne sous son bras et se rejetant en arrière; je veux juger sur ces bêtes de l'état de mon fluide magnétique; il y a quelque temps que cela ne m'est arrivé... et vous savez, le *critérium!* »



Déjà les loups s'étaient relevés, la queue entre les jambes, inquiets comme un bétail à l'approche de l'orage, et lui s'était rapproché; il leur plongeait ses yeux dans les yeux, les rassemblant sous son regard avec autant d'aisance que s'il eût possédé un fouet de dompteur sous la main. Les malheureux cerviers hurlaient en mineur comme aux jours des Lupercales; ils se flâtraient, puis se redressaient, essayant de fuir ces deux yeux impitoyables qui les clouaient comme des épieux; ils couraient éperdus dans l'étendue de leur cage, mais le regard polaire de l'archiviste courait prestement avec eux, fixe, volontaire, chargé d'une force inexplicable; il parvint enfin à réunir les six malheureux dans un angle de la cage, et là, domptés, acculés, enchaînés par une puissance occulte, ils ne bougèrent plus; je les vis un à un baisser la tête, papillotter de la paupière, puis, immobiles, dormir avec une attitude résignée, peureuse et lamentable de chiens battus à la niche.

« Un peu trop long, soupira Van der Boëcken avec tristesse, en se retournant vers moi; j'ai tort de me négliger, voyez-vous! Le fluide est comme le muscle, il faut journellement le travailler. »

Et nous poursuivîmes notre promenade zoologique.

Comme je demeurais singulièrement curieux de renseignements sur ce pouvoir fascinateur et que mon silence était gros de questions, le praticien des théories de Deleuze et de l'abbé Faria vint de lui-même audevant d'un interrogatoire.

« J'ai toujours, mon cher ami, commença-t-il, été frappé — dès la

pension — du trouble hypnotique occasionné par la fixité de mon regard. A quinze ans, au collège, lorsque j'étais surpris en faute, je parvenais sûrement à endormir mes juges-professeurs, et mes petits condisciples me nommaient *le Diable lanceur de sable,* car à peine les avais-je regardés avec attention qu'ils commençaient à sentir sous leur paupière rouler la poudre aveuglante du sommeil. — Je prenais plaisir, je l'avoue, à cultiver ces dons surnaturels de ma pupille phosphorée, comprenant toute la puissance suggestive que je pourrais tirer de cette domination par l'œil uni à la volonté.

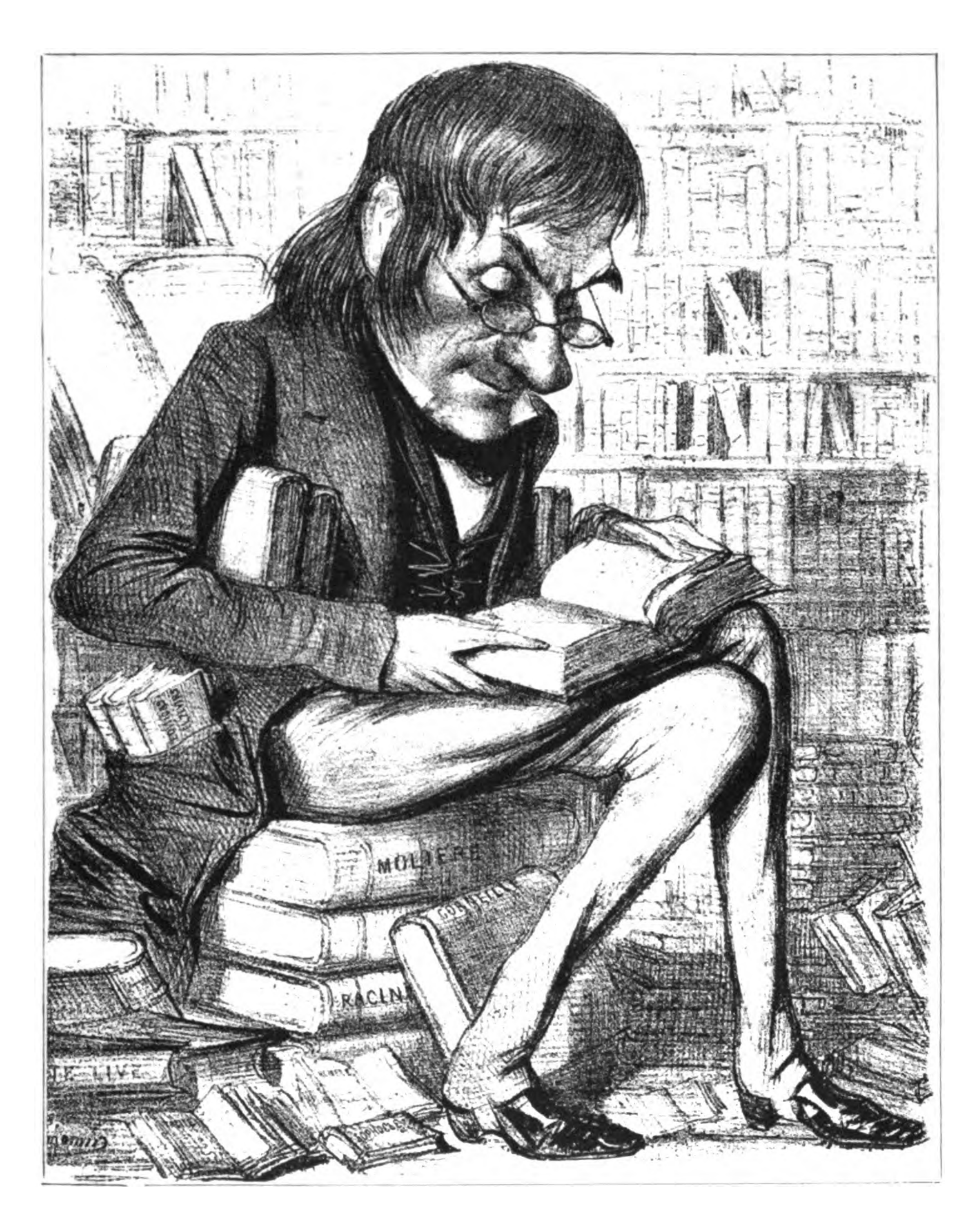


« Je ne vous dirai point toutes les bonnes fortunes de ma vingtième année, toutes les passades obtenues par mes passes magnétiques, les éréthismes ou hyperesthésies amoureuses, le don-juanisme féroce de ma fascination. Pendant huit années environ, je vécus d'Anvers à Amsterdam avec la fougue d'un Casanova doublé d'un Cagliostro, considéré comme un homme fatal, comme un débauché funeste qui portait un philtre d'amour dans la flamme claire de ses œillades; puis enfin, le temps aidant, je m'assagis et me mariai au détour de la trentaine; aujourd'hui je ne provoque plus guère l'assoupissement que chez moi, dans mon milieu conjugal, le soir, sous la lampe, lorsque ma femme et ma belle-mère se lancent des regards inquiets sur les causes d'une de mes sorties nocturnes. Alors, par esprit de conciliation et en horreur des scènes inutiles et contraires aux fonctions digestives, je les anéantis très provisoirement et vais errer le long





pension
A qui
sûre
no



CHARLES NODIER

D'APRÈS UN PORTRAIT CHARGE DE BENJAMIN DANS LE *Panthéon Charivarique.*

Ne pouvant de NODIER *montrer l'esprit qui brille,*
Nous l'avons fait lisant un bouquin adoré,
Et si de bons auteurs nous l'avons entouré,
C'est qu'il aime à vivre en famille.

des canaux où la lune, admirable hypnobate, mire dans les frissons de l'onde sa face anesthésiée.

— Mais, hasardai-je, en dehors de la femme et des fauves, quel pouvoir précieux serait le vôtre pour la conquête du bouquin convoité, pour l'édition rare, alors qu'il s'agit d'atténuer le lucre d'un libraire d'occasion ou de paralyser les surenchères dans les ventes publiques!

— Ah! bon ami, clama-t-il, croyez bien que je ne manque point ces superbes aubaines. Je connais aussi bien ici qu'à la Haye, à Utrecht, à



Leyde, à Harlem, à Amsterdam, les moindres antiquaires dissimulés dans les vieilles ruelles, et j'y vais fréquemment faire la chasse aux Elzévirs et aux Plantin. J'arrive doucereusement à l'antre du bouquiniste. Je flaire l'oiseau rare, je le déniche, je m'enquiers du prix, et, fixant silencieusement, couchant en joue pour ainsi dire le boutiquier tremblant et affaissé, je prononce lentement mon prix à moi comme une sentence définitive et menaçante. L'homme se trouble, je m'approche sans mot dire; déjà ses yeux clignottent, sa bouche se plisse dans une contraction comateuse; il n'essaie point de lutter, il consent comme si je lui demandais, armes en main, la bourse ou la vie. »

Puis, comme je souriais un peu cyniquement :

« Dans les ventes, allez, c'est bien autre chose, continua en se cambrant comme un général en retraite, le terrible Van der Boëcken; tout ce que je convoite est à moi; je sais l'art d'envelopper d'une œillade courbe et réfrigérante l'expert et le crieur; la voix de celui-ci s'effondre à mon moindre geste ponctué d'un regard autoritaire, et il faut voir la

façon dont le commissaire de la vente laisse, dans les prix bas, retomber son marteau d'ébène quand je le vrille de ma tirebouchonnante fluidité. — Il ne lui reste plus qu'un petit filet de voix pour le mot *adjugé*, et ils ne se doutent point, les pauvres gens, que leur malaise provient de moi seul; ils se cherchent, ils se tâtent et se croient étourdis par un flux de sang subit à la cervelle. »

Mais l'archiviste-fascinateur s'était arrêté. Devant nous, dans une large cage, un tigre royal, superbe et digne de faire bondir le cœur d'un rajah, se promenait félinement en traître de mélodrame, l'œil fuyant, les crins moustachus hérissés, l'échine souple et la gueule mauvaise.



« Ah! ah! » proféra mon homme avec joie, essayons de réduire ce capitan à l'immobilité. — ... Et aussitôt, tout en fixant la bête fugace, il lui parlait doucement en hollandais; on sentait à sa voix caressante qu'il prodiguait mille petites douceurs à ce roi des jungles, qu'il l'accablait d'hommages, de diminutifs, de gentillesses, qu'il faisait appel à sa bonne volonté pour se laisser dompter. Mais le tigre exaspéré s'était ramassé prêt à bondir, rugissant et fronçant les plis de sa face comme pour la bataille. — Van der Boëcken ne bougeait plus, il avait commencé le tête-à-tête, yeux à yeux, prunelle à prunelle; l'exilé de Bengale esquivait ce regard d'acier qui le poursuivait sans merci à droite, à gauche, en dessus, en dessous, toujours plus aigu, plus fulgurant, plus effroyable; il battait ses flancs de sa queue et s'était remis à arpenter le plancher de la cage avec son allure molle et nerveuse à la fois; mais le visage barbu de mon nouvel ami allait, venait le long des barreaux avec une prestesse sans égale, l'œil agrafé à l'œil du tigre qui, soudain, à bout de résistance, tourna trois fois sur lui-même et s'abattit dans un ronronnement de chat-géant, les paupières closes, hypnotisé.

Avec les lions le spectacle se renouvela; avec les perroquets il fit des colloques en langue érasmienne. De tous côtés, il se prodigua à mon étonnement; mais ma stupéfaction tourna à la stupeur devant certain palais de fer qui renfermait deux immenses ours blancs.

« Voici les deux plus beaux ours du pôle qui soient encore parvenus dans un jardin zoologique, me dit-il avec calme. A Paris, vous ignorez absolument ce que sont les ours blancs; ceux que vous voyez ici, ont, lorsqu'ils sont debout, près de trois mètres, et vous allez en juger — car c'est un couple — si vous voulez me permettre de les inciter à l'acte d'amour, ainsi qu'il convient à leur robe virginale. »

Presque en même temps, à l'aide d'un jargon violemment guttural qui était tour à tour puérilement traînard et brièvement impératif, les deux ours soulevèrent leurs masses colossales et se dressèrent, épaule contre épaule, gueule à gueule, se mordant cruellement, tombant à terre et se redressant sous les commandements du grand-prêtre qui présidait à leurs ébats. J'assistai ainsi dans tous les détails et dans toutes les phases, grâce au bibliographe de Scaliger, à un puissant charnel congrès d'ours qui eût mis Berne en fête pour le plus grand scandale des chastes calvinistes.



. . . .

. . . .

Pendant les quelques heures que je demeurai encore à Rotterdam, Van der Boëcken se revéla à moi sous les côtés les plus bizarres du monde. Non seulement rien ne lui était inconnu, mais il semblait encore avoir la prescience et la divination de toutes choses; il lisait dans ma pensée, comme il eût fouillé dans mes poches.

Dans la soirée, ce digne patriarche daigna m'accompagner jusqu'à une heure très avancée de la nuit dans tous les *musicos* les plus mal famés des vieux quartiers, mettant un plaisir juvénile à compromettre sa barbe vénérable dans ces paradis terrestres pour matelots, et, dans ces milieux pleins d'appas en cascades et de chants internationaux, je le vis pour mon seul esbattement suggérer mille incroyables folies à ces *Dictériades* de bas-fonds, des folies capables de faire pâlir l'ombre du pornographe Restif de la Bretonne et d'agiter la cendre cantharidée du divin Marquis.

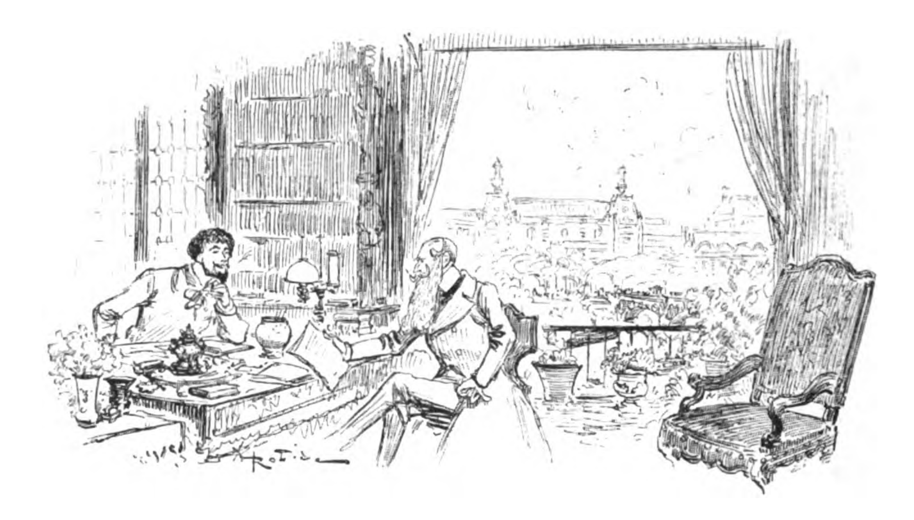
Après avoir pris congé de lui, je trouvai, non sans saisissement, dans mes poches des paquets de cigares bagués de « *nec plus ultra* », des lettres de présentation pour Amsterdam et Harlem, et aussi une très mignonne édition du *Quinte-Curse* (1696) de Gronovius, dont les vignettes m'avaient ravi au cours de ma visite bouquinière à sa bibliothèque privée. — Je ne sus jamais comment cet éminent prestidigitateur *Put-Pocket* avait pu, sans éveiller mon attention, bonder ainsi les *profondes* de mon pardessus de ses havanes et de son extrait d'érudition néerlandaise.

Le Gronovius figure sur mes rayons parmi mes livres et je ne puis le prendre encore aujourd'hui sans songer à sa provenance occulte et à son origine presque diabolique.

IV

Je n'aurais point pris la peine de vous conter cette passagère et pittoresque aventure de voyage, mes chers amis, — dis-je en terminant aux hôtes silencieux de Robert de Boisgrieux, — je n'y aurais point moi-même, toute curieuse qu'elle soit, attaché la moindre importance si, tout récemment encore, le pauvre bibliothécaire *Rotterdamien* n'était venu me donner l'émotion de sa mort dans des circonstances assez inquiétantes, vous en conviendrez.

A la suite de notre entrevue zoologique et un peu gynécologique, j'échangeai avec Van der Boëcken une correspondance assez



suivie et presqu'exclusivement littéraire et historique. — Les années passaient sans qu'il me fût loisible de me rendre de nouveau à Rotterdam, selon ma promesse et sans que mon très fervent ami trouvât possibilité de venir à Paris ainsi qu'il m'en avait fait serment.

Je renonçais presqu'au plaisir de me retrouver avec cet hétéroclite et indéfinissable personnage, lorsqu'un matin du printemps dernier, il se fit annoncer à moi dans mon logis du quai Voltaire. Je le vis entrer dans mon cabinet un peu vieilli et déplumé, mais droit, sec, avec son œil glauque toujours allumé en fanal. Après les témoignages de cordialité, il m'expliqua qu'il venait à Paris dans un but d'amour pour la France, et notre littérature nationale, et surtout dans le désir de constituer une ligue assez puissante pour maintenir la prépondérance de la librairie française en Hollande, actuellement envahie par les imprimés

allemands. — Il me lut tout un rapport statistique établissant, avec logique et clarté, l'état précaire de notre librairie dans les principales villes des Pays-Bas, et prouvant avec une triste vérité la prospérité chaque jour grandissante des importations de Stuttgart, de Munich, de Berlin, de Leipzig, de Cologne et de Francfort. Il me démontrait que depuis l'année cruelle, on vendait deux tiers en moins de livres français chez ses compatriotes, et il pensait qu'à cette situation désastreuse il était possible d'opposer un remède efficace avec l'énergie et le dévouement de plusieurs patriotes français décidés à suivre la voie qu'il était en mesure de leur indiquer.

Je me mis avec empressement au service d'une idée aussi juste et noble et je lui fournis aussitôt des lettres de crédit pour les personnes que je jugeais les mieux en position de nous seconder dans cette véritable guerre des influences intellectuelles germano-françaises.

Van der Boëcken me quitta avec promesse de m'accorder plusieurs soirées au sortir de ses plus urgentes occupations. — Mais ce fut la



dernière fois que je vis sa tête de Moine des Croisades. — Six jours après cette visite, je recevais de Rotterdam une lettre assez crânement philosophique dans laquelle l'infortuné archiviste, m'annonçait, de son lit, à la fois sa maladie et sa mort.

« Croyez-vous, m'écrivait-il en substance, que j'ai été assez mal-avisé l'autre matin en vous quittant, pour rencontrer la camarde dans un vent-

çoulis du quai, et me voici définitivement entraîné dans la grande danse macabre jadis peinte par Holbein à Bâle. — J'ai nettement senti le froid de sa faux dans le dos et n'ai point eu le temps de gagner, d'après vos indications, la bibliothèque de la rue Richelieu. J'ai voulu mourir près de mes livres, dans ce calme berceau d'Érasme; j'ai pris le premier Rapide pour les Flandres, et me voici déposé ici, jaune, grelottant la fièvre, marqué pour la retraite des vaincus de la vie..... J'ai tenu à vous faire en personne poliment mes adieux, car *Samedi prochain*, vers la troisième heure après midi, celui qui fut votre très sympathique Van der Boëcken, sera catalogué à l'état civil de Rotterdam comme ayant accompli sa carrière, et si vous êtes libre et dispos de venir céans et qu'il vous plaise d'étudier sur nature les cérémonies funèbres en Hollande, je serai encore votre guide pour vous montrer de ma boîte de chêne, très *probablement le lundi suivant*, ce que peut être le convoi d'un notable bibliothécaire municipal. — Ne me plaignez point, je pars allègrement, très curieux des au delà de nos sens bornés; *fata viam inveniunt*. J'ai toujours aimé à suivre le Destin. Ainsi fais-je aujourd'hui dans la noire impasse où il me conduit. — Adieu, ami, vous êtes jeune, aimez la vie bellement et noblement, pas trop dans les esprits, mais beaucoup dans les cœurs; allez à gauche, c'est le côté des parfums et des femmes. Pensez que plus l'on gagne du côté de l'esprit, plus l'on perd du côté de l'instinct, et la perte ne compense pas le gain. Croyez-le bien. — Songez parfois à votre *belluaire*, comme il vous plaisait tant de m'appeler, après mes enfantillages zoologiques de notre première rencontre. Adieu, adieu encore. Samedi prochain, mes yeux, ces terribles yeux qui firent tant de victimes momentanées, se seront retournés en dedans pour m'endormir moi-même dans la vie éternelle. — *Vale.* »



Pure fumisterie!... ricana de Marconville, en interrompant mon récit dans un éclat de voix incrédule qui secouait le silence général.

Non point fumisterie, mes amis, à l'heure même qu'il m'avait lui-même désignée, le fantastique bibliothécaire éteignait les inquiétants flambeaux de son âme. — Le lundi suivant, le courrier m'apportait un carton entouré de noir, par lequel la famille me faisait part de cette perte

douloureuse, et comme je suis sceptique comme le diable, je partis très troublé cependant au pays des canaux, je m'enquis de Van der Boëcken; depuis trois jours il dormait au champ de repos, et je déposai sur sa tombe une énorme couronne de bleuets, de muguets et de roses, une couronne aux trois couleurs françaises, qu'il aimait si vaillamment en dépit des influences tudesques qui alourdissent trop profondément aujourd'hui les horizons de son pays.

« Vous direz ce que vous voudrez, dit l'un de nous, en baillant, — lorsque j'eus terminé ce récit, — on a beau être cousu sur nerfs et solidement emboîté sur ses gardes, toutes ces histoires-là sont singulièrement *déreliantes*. —Me suivra qui voudra, mais il se fait tard, et je m'en vais faire de l'occultisme en me glissant sous le tabis de mes couvertures. »

Toute la bande de Boisgrieux se dispersa avec bruit le long des longs corridors du Château de la Battue.

Cette nuit là, je vis en rêve Van der Boëcken, hypnotisant saint Pierre à la porte du paradis et prenant la direction de la grande bibliothèque des âmes angéliques qui papillonnent chez le Très Haut.

Octave UZANNE.

Albert ROBIDA.





LA VIE MONDAINE DE MIGNET

(1830-1848 [1]).

Portrait de Mignet. — Mignet dans le monde. — Mme de Belgiojoso. — Mignet et Thiers. — Lettres inédites de Mignet à Thiers.



L'AMOUR des recherches historiques poussé jusqu'à la passion, les soucis continuels qu'entraînait une lourde administration [2], ne faisaient pas oublier à Mignet le monde, les salons, les conversations aimables, le temps dû à l'amitié et à la famille. Mignet aimait la causerie fine et délicate réservée par une pointe d'esprit et se couronnant de grâce. Plein de tact et de mesure, il était fort recherché, et il recherchait le commerce des lettrés et des gens de goût. Il se laissait aller au charme d'une séduisante conversation menée par quelque femme en qui la beauté s'ajoutait à l'intelligence — et lui-même exerçait un vif attrait par son talent qui se faisait oublier, par sa distinction que tout, au contraire, rappelait dans sa mise, dans sa tenue et dans son langage. Ce fils d'ouvrier avait l'allure d'un grand seigneur; il eût pu tenir sa place à la cour du XVIIe siècle et il en eût même rehaussé l'éclat par sa présence.

Les portraits du temps qui représentent Mignet vers 1830 nous le montrent haut de taille, bien fait, d'une gravité pleine de décence et de noblesse.

1. Extrait d'un ouvrage sur Mignet par M. Édouard Petit, qui paraîtra prochainement.
2. Il était directeur des archives au ministère des affaires étrangères.

Ses manières avaient grand air, mais sans morgue et sans prétention ; elles se fondaient en une justesse et une harmonie qui charmaient les regards. Sa figure plaisait par la régularité des traits; le front était large et abritait le vaste cerveau du penseur; la bouche expressive, faite pour le sourire plutôt que pour la gaieté expansive. Des cheveux blonds, disposés avec soin, s'enroulaient autour de la tête ; un collier de barbe courte entourait la grave beauté de son visage modelé pour la médaille et le buste. Parlait-il ? Il avait la voix discrète et contenue, légèrement relevée de notes méridionales. Il n'aimait pas les grands éclats ; son élocution nette, agréable, avait une aisance qui donnait aux autres de la facilité ; elle avait à la fois du sérieux et de la gaieté. Quand Mignet voulait plaire, quand le marbre s'animait, amis et adversaires étaient captivés. Il savait fuir la violence ; il savait rencontrer l'entrain. Son geste, dans la causerie, était rare mais noble. Sa conversation était servie par une excellente mémoire où il pouvait puiser sans fin dans le riche trésor d'observations accumulées par l'étude, par la méditation et par le spectacle de la vie. Et s'il savait se faire écouter, il connaissait aussi l'art d'écouter. Il ne cherchait pas à éclipser ses auditeurs, comme un causeur de profession, par la virtuosité brillante de son langage; mais il les attirait et les retenait par l'aimable engouement dont il égayait parfois son ordinaire gravité.

L'on comprend que tant d'avantages extérieurs n'aient pu passer inaperçus. Partout Mignet était accueilli avec des prévenances empressées et il était sûr de s'attirer les applaudissements et les sourires des femmes dans les salons de Paris. Il était même de mode parmi les contemporains d'esquisser par le crayon ou bien par la plume le portrait de l'historien : « La *Revue des Deux Mondes,* dit J. Claretie, ne dédaignait pas alors, aux alentours de 1830, de donner place en ses brochures aux bruits de la ville, aux échos des théâtres, à ce que l'on appelle aujourd'hui la chronique, et je crois bien qu'en ce temps-là Jules Janin en fut, pour un moment, le chroniqueur attitré. J'attribue du moins à Janin ce croquis tracé d'après M. Mignet en 1832, au moment où il s'agissait de remplacer M. de Montesquiou à l'Académie française : [1]

« Les femmes regrettaient que M. Mignet ne se fût pas mis sur les rangs. Il eût été si bien un jour de réception. Il est grand ; une noble figure, de beaux cheveux, des mains d'évêque, une prestance indolente et grave ; le jour de son entrée à l'Académie, tous les yeux l'auraient contemplé avidement, dans une muette et délicieuse extase. Les belles dames l'auraient admiré à l'envi, comme un jeune prêtre le jour où il prend les ordres, comme une religieuse le jour où elle prononce ses vœux. M. Arnault a la parole poétique ; on dirait qu'il commande une charge de cavalerie. M. Andrieux a la voix éteinte ; il ne peut qu'à grand'peine dérider le front et desserrer les lèvres de son auditoire par ses facéties renouvelées du Collège de France. Mais le jeune archiviste aurait, dès les premières paroles, captivé l'assemblée par la sonorité de son débit, par le rythme harmonieux de ses périodes. Je suis étonné vraiment que la rue de Varennes et la rue Saint-Georges n'aient pas envoyé une députation à l'Académie pour la prier d'accueillir M. Mignet. »

Et la beauté du caractère s'ajoutait à la beauté physique. Les dons de

1. *Temps* du 28 mars 1884 (la Vie à Paris).



l'esprit et de l'âme semblaient appelés par les dons du corps. Tous ceux qui l'ont connu et fréquenté ne tarissent pas en éloges sur la sûreté de son commerce, sur cette exquise bonté qui semble être l'inspiration dominante de sa vie. Il cherchait toujours à faire des heureux auprès de lui, il semait même le bien en prodigue; jamais il ne parvint à la fortune, car il ne sut jamais refuser au besoin qui s'adressait à lui. Les écrivains malheureux ne manquaient pas d'avoir recours à lui, car il les secourait et de son argent et de son influence, avec une parole encourageante. Sa bienfaisance manquait même un peu de mesure s'il faut en croire des témoins oculaires, et souvent elle protégea mal ses intérêts pécuniaires. Mignet ne se défendait pas contre des envahissements qu'il n'avait pas le courage de repousser; il préférait l'abus à l'insuffisance dans l'expression de son assistance.

Sa bonté ne dégénérait pas toutefois en faiblesse : elle se tournait en générosité et en naturelle sympathie, mais jamais elle ne fit tort à l'indépendance de l'homme. Mignet, très doux, très obligeant, très conciliant, ne laissa pas entamer sa fierté. Il donna beaucoup; il sut peu recevoir. Il sauvegardait avec soin son indépendance. Aucune puissance terrestre, ni l'ambition, ni l'orgueil, ni la richesse, ni l'amitié, ni même l'amour, ne l'ont contraint d'abdiquer une conviction, de tenter une démarche humiliante. Il poussait le sentiment de la dignité personnelle jusqu'à l'extrême limite que puisse atteindre la délicatesse. Aussi devait-il, à l'âge où il était dans la plénitude de la beauté, de la force, du talent, où il atteignait tout son harmonieux épanouissement, devenir l'objet d'un grand amour, demeurer l'objet d'une grande amitié. Il devait inspirer et partager une passion féminine que beaucoup d'autres lui ont enviée; il devait entretenir en lui et développer chez le plus grand homme d'État de la France contemporaine le culte d'une amitié dont tout le monde admire la sereine constance. Car ce type de l'honnête homme, tel qu'on l'entendait au XVII[e] siècle, cet esprit cultivé, ce noble cœur qui plaçaient haut leur idéal ne le fragmentèrent pas en une poussière éparse de sentiments banals; ils le concentrèrent tout entier dans l'affection d'une femme, qui, malgré son originalité et l'intensité de ses goûts, faisait honneur à la femme, d'un homme qui, malgré ses travers et ses erreurs, a fait honneur à l'intelligence humaine.

Les occasions d'aimer ne pouvaient certes pas manquer à Mignet. Il n'était pas un salon à la mode qui ne lui fît des avances, et qui ne désirât le compter parmi ses hôtes préférés. Au lendemain de Juillet, dès que le gouvernement de Louis-Philippe eut ramené le calme dans les esprits, les salons s'étaient rouverts et partout la vie de plaisir avait repris avec une nouvelle ardeur.

Mignet allait dans les cénacles officiels, chez Duchâtel, chez le comte Molé, à la place de la Ville-l'Évêque. Les cercles littéraires le conviaient, et on le voyait souvent rue Taitbout à ces assises de l'art et du goût, de la grâce et de l'élégance, que tenait le poète Jules de Rességuier. Il prenait parfois le chemin de la place Vendôme où brillait M[me] d'Arbouville, auteur de charmantes nouvelles, et où se réunissaient les Salvandy, les Sainte-Beuve, les Musset. Il se rendait aussi à la rue de la Popinière où la comtesse Sannayloff recevait de nombreux amis, qui lui rendaient en respectueuse affection les dons délicats

dont sa bonté ne cessait de les combler. Il fréquentait aussi le salon de Mlle Clarke, dont la fille Marie devint en 1847 Mme Mohl.

Mais aux soirées les plus brillantes, aux réceptions les plus gaies et les plus charmantes. Mignet préférait les visites que son amitié avec Mme de Belgiojoso lui permettait de rendre à celle qu'on appelait « la belle patriote italienne. » Il l'avait connue rue d'Anjou-Saint-Honoré, chez M. de La Fayette, qui donnait asile à toutes les illustrations de l'Europe révolutionnaire. La princesse Belgiojoso née Trivulzio, épouse d'un Milanais qui avait encouru, à cause de ses opinions, la disgrâce du gouvernement autrichien, avait dû se réfugier en France avec son mari, et elle se trouvait en quelque sorte placée sous la tutelle politique du « héros des deux mondes ».

La princesse, dont l'étrange beauté et dont l'esprit plein de séductions gagnaient toutes les sympathies dans l'élite de la société mondaine, ne tarda pas à son tour à faire les honneurs d'un salon qu'elle ouvrit à la rue Notre-Dame-des-Champs, dans un petit hôtel entre cour et jardin. Elle sut prêter à l'originalité de ses goûts un cadre dont la singularité frappait les regards.

« Rien de moins ordinaire, dit de Beaumont-Vassy [1], que l'ameublement de sa demeure jusque dans ses moindres détails. On entrait par un petit vestibule, qui communiquait, à gauche, avec une salle à manger, à droite, avec le salon. La salle à manger, en stuc, était ornée de peintures dans le goût des fresques et des mosaïques de Pompéi. Plus longue que large, cette pièce, où l'on transportait un piano les jours de réception, servait alors de salle de danse. Le salon, assez vaste et carré, était tendu en velours d'un brun presque noir, parsemé d'étoiles d'argent; les meubles en étaient recouverts de la même étoffe, et le soir lorsqu'on y pénétrait on pouvait se croire dans une chapelle ardente, tant l'aspect général offrait un coup-d'œil lugubre.....

« Du salon funèbre... on passait dans une chambre à coucher tendue entièrement en étoffes de soie blanche. La pendule de la cheminée, les flambeaux, les candélabres, l'ornementation tout entière, en un mot, étaient en argent ou en matières argentées, ce qui formait avec la pièce précédente le contraste le plus absolu. Palais de jeune fée à côté du séjour de quelque sombre génie, chambre d'une nouvelle épousée à côté d'une chapelle ardente. On pénétrait de cette chambre à coucher dans un petit cabinet de travail tendu en cuir de Cordoue, garni de meubles en chêne noir, orné de quelques vieux tableaux de l'école byzantine, et renfermant un bureau de travail sur le pupitre duquel on voyait ouvert quelque gros volume des Pères de l'Église, que la princesse s'occupait de traduire ou de documenter. »

L'ameublement si bizarre de la demeure concordait avec l'attitude, la physionomie et le caractère de la noble hôtesse. Mme de Belgiojoso avait une beauté si excentrique, si fantastique même, que nul visiteur n'a pu résister à son inévitable fascination et s'empêcher de devenir un admirateur — et souvent un adorateur. Bien que de nombreux écrivains aient tenté de retracer ses traits et de reconstituer son visage, il est malaisé d'en dessiner un portrait ressemblant, car chacun d'eux l'a vue comme il l'a voulu voir, avec ses désirs et ses passions, d'une façon toute spéciale et non dans l'ensemble, sous son véritable jour :

1. Les Salons de Paris sous Louis-Philippe.

cependant l'on peut essayer d'esquisser les contours de son expressive physionomie en assemblant les ébauches éparses dans les éloges que lui adressent Heine, Musset ou bien de Laprade, pour ne citer que ses plus célèbres amis

De taille haute, de prestance admirable dans sa gracieuse et souple fierté, la princesse Christine Belgiojoso avait une figure que l'on ne pouvait oublier, quand on avait pu la contempler une fois. « C'était un de ces visages, dit Henri Heine, qui semblent appartenir au domaine poétique des rêves plus qu'à la grossière réalité de la vie. Des contours qui rappellent Léonard de Vinci, ce noble ovale, avec les naïves fossettes des joues et le sentimental menton pointu de l'école lombarde. La couleur avait plutôt la douceur romaine, l'éclat mat de la perle, une pâleur distinguée, la morbidezza.....

« Enfin c'était une figure comme on ne peut la trouver que dans quelque vieux portrait italien qui représente une de ces grandes dames dont les artistes italiens du XVI[e] siècle étaient amoureux quand ils créaient leurs chefs-d'œuvre, et auxquels pensaient les héros allemands et français quand ils ceignaient le glaive et passaient les Alpes »[1].

L'on eût dit une copie vivante de la *Joconde*, tant elle rivalisait avec l'étrangeté du modèle par le rayonnement de ses yeux noirs, par l'opulente candeur de sa chevelure couleur de jais encadrant avec grâce l'ovale un peu allongé du visage. Le nez était légèrement cambré, mais dans la mesure exacte où la courbe des lignes dénote la fierté sans indiquer la rudesse; les narines bien dilatées s'ouvraient fines et expressives. Ses dents ont eu l'honneur d'être décrites par Musset : « Ce sont de petits bonbons d'oranger blanc, enchassés dans du satin de groseille, qui servent de dents à cette belle personne, » écrit-il à sa marraine, M[me] Jaubert.

Henri Lehman l'a peinte et exposée au salon du Louvre dans sa magistrale splendeur, buste élégant et noble, tête où la force et l'esprit se combattent, où se mêlent la sûre possession de soi et l'ardente passion : « L'harmonieuse étoile, dit Charles Monselet dans ses *Statues et Statuettes parisiennes*[2], a inspiré à l'un de nos poètes les plus distingués les strophes suivantes :

« Qui contempla ce front bien fait pour un musée
Dans ces grands yeux pensifs reviendra lire encor,
Tant cette belle femme est gravement posée
Sur son escabelle à clous d'or.
D'aussi beaux cheveux noirs couronnés d'une tresse
Eurent-elles jamais bandeau plus opulent,
Ces muses qu'on voyait au doux pays de Grèce
Fouler les vallons d'un pied blanc ? »

Mais ce qui distinguait surtout la princesse, ce n'était ni la belle régularité des traits, ni l'intéressante mobilité du masque. Ce qui fascinait en elle c'était dans la physionomie un caractère de sincérité effrayant; l'âme montait comme à fleur de peau ; l'on eût dit une idée plutôt qu'un être. Son teint absorbait l'attention : il n'était ni blanc ni rose, ni brun ni pâle ; mais d'une seule cou-

1. H. Heine Reisebilder, tome II : (Nuits florentines).

2. Nous empruntons de nombreux et curieux détails à l'article que Ch. Monselet a consacré à M[me] de Belgiojoso dans son volume.

leur, d'une blancheur jaunâtre, transparente comme l'ambre et comme l'ivoire... « La princesse de Belgiojoso, dit K. O'Meara dans son étude sur Mme Mohl et ses intimes, évoquait le souvenir d'une Léonore de la Renaissance, avec sa robe à plis droits, ses grands yeux noirs et son étonnante pâleur. On raconte que la princesse, entrant tard un soir dans un salon où l'on faisait de la musique, s'arrêta immobile au seuil de la porte pour ne pas interrompre le chanteur.

Ses vêtements de soie blanche, ses bijoux de jais, son immobilité, et surtout la pâleur de marbre avec laquelle ses yeux et ses cheveux d'un noir intense faisaient un contraste étrange, donnaient l'illusion d'un beau revenant. Quelqu'un murmura : « qu'elle est belle ! — Oui, répliqua-t-on, elle a du être bien belle lorsqu'elle était vivante. »

Le *datura stramonium*, poison dont elle abusait aux heures d'insomnie et aussi par une fantaisie de grande dame, lui avait fait ce teint fantomatique d'une nuance invraisemblable, surtout au bal, où le blanc et le vert se fondaient à la lumière des lustres en une clarté blanchâtre, aux reflets lunaires. La princesse produisait souvent l'effet marmoréen d'une morte, bien que de la mort elle n'eût que l'apparence, et qu'elle retînt de la vie, dans son énergie fiévreuse, toute la réalité.

Car un patriotisme indomptable fut comme le maître ressort de son existence. Cette Penthésilée moderne a plaidé tour à tour avec l'épée et avec la plume la cause de l'indépendance italienne. Comme on l'a dit : « Elle fut une grande dame, une femme politique et un homme de lettres. » Au xvie siècle on l'eût nommée ministre ou bien général d'armée.

Toujours active et téméraire elle échappe aux sbires autrichiens et se réfugie en France, mais de Paris elle ne cesse de continuer son œuvre d'affranchissement et de libération. Elle publie tour à tour à Paris la *Gazetta italiana*, qui date de 1845, et l'*Ausonio*, revue mensuelle parue en mars 1846 ; elle se fait le rédacteur en chef de ces feuilles, et elle se lance dans la discussion des questions politiques avec la vigueur professionnelle d'un polémiste, « avec un style serré, fin, brusque, où la sobriété n'exclut pas la grâce, où l'indignation ne brise pas la logique. »

Elle secourt les paysans milanais de sa fortune qui est considérable ; en France, en Italie, elle fonde et entretient des maisons d'éducation, des œuvres de bienfaisance. Au village de Lacate, proche de son château, les tenanciers, religieusement, invoquent son nom, béni par leur reconnaissance, dans leurs prières quotidiennes [1].

Comme George Sand, comme la comtesse d'Agoult (Daniel Stern), elle sait grouper autour d'elle les grandes individualités politiques du temps. « Elle fut, avec plus de flamme, dit M. Hanoteaux [2], ce que Mme du Deffand avait été au xviiie siècle; avec plus d'esprit et vingt ans plus tôt, Mme Récamier avec plus de majesté : elle fut un centre... Personne ne fit plus qu'elle en France pour la propagation de l'idée italienne. Elle lui consacra sa vie, sa fortune, son cœur. Lorsqu'en 1848 elle courait à Milan et enrôlait, à ses frais, un bataillon

1. Monselet, article cité.
2. Henri Martin, par Hanotcaux.



de volontaires, certes elle ne servait pas plus vaillamment son pays que dans les temps où, à Paris, sa savante coquetterie stimulait autour d'elle tant de chauds enthousiasmes et prêchait la croisade des nationalités... Tout ce que le bouleversement de l'ancien monde, la Constitution imposée à l'Europe par les traités de 1815, le despotisme de l'Autriche, la brutalité de la Russie, avaient jeté de noble, de vaillant, de généreux sur les grands chemins de l'Europe : tout cela s'était réuni peu à peu autour de la grande dame italienne, et lui avait fait un cortège qui suscitait tout ensemble l'admiration et la pitié. Nulle part les idées communes de libéralisme, de confraternité des peuples, de civilisation progressive ne furent plus agitées. Nulle part les esprits et les cœurs ne se mêlèrent davantage, et partant nulle part l'affirmation de l'existence propre de l'individualité de chaque nation ne fut plus hautement proclamée. »

A la rue Notre-Dame-des-Champs, l'élite de la société littéraire et artistique se mêlait aux personnages politiques. Un grand écrivain, celui qu'on a nommé « l'Homère de l'Histoire, » Augustin Thierry, vivait dans une aile de l'hôtel et recevait de la princesse aide et protection. Il avait chaque jour la joie de l'entendre. « L'amitié profonde qui unit la princesse Belgiojoso à l'auteur de la Conquête de l'Angleterre est un des plus beaux et nobles spectacles que nous connaissions. Cette alliance de la pensée active et de la pensée clouée, de la chevalière et de l'ermite, du bruit et du repos, est chaque jour plus féconde en résultats puissants. L'une part et *va faire l'histoire*, l'autre attend et raconte. Chaque année les retrouve à la même place auprès du même pupitre vert. »[1].

La princesse recevait dans son intimité tout d'abord Mignet, hôte assidu de son salon, tant à Paris que dans sa campagne de Marly où les courses en plein air succédaient aux longues causeries, puis Bellini dont Heine s'est moqué si finement, Victor de Laprade, l'auteur de *Psyché*, poème dont la philosophie lui plaisait infiniment, le sculpteur Mercié, le peintre Chenavard, gai convive, amusant conteur, Henri Martin, Thiers, le pianiste Doehler que n'épargnaient pas les épigrammes des visiteurs, Amédée Hennequin, Ary Scheffer, Listz et son disciple Salvator, Peisse, Villemain, Cousin, l'Italien Massari qui devait jouer un rôle important au delà des Alpes, bien d'autres encore, et souvent, trop souvent au gré de Mignet, les deux rivaux de l'historien : Henri Heine et Alfred de Musset.

L'après-midi l'on causait poésie, politique et même théologie ; parfois le prince de Belgiojoso se mettait au piano et chantait avec Pauline Garcia, alors dans tout l'éclat de son talent.

Le soir, la réception était plus étroite et aussi plus originale. La princesse, élégamment couchée sur une ottomane dans une pose reproduite par un pastel de Vidal, coiffée de fuchsias, sa fleur préférée, fumait lentement le narghilé en compagnie de ses intimes : la marquise de Bedmar, la Guiccioli, depuis marquise de Boissy. Elle était entourée par son cercle d'admirateurs : Heine, Musset, Mignet, Doehler ; chacun avait le droit de donner libre carrière à sa verve et à ses hardiesses et ne s'en privait pas. La conversation était passionnée, entraînante : dans la griserie des attaques et des répliques qui obscurcissaient les esprits comme d'un nuage, dans sa familiarité capricieuse,

1. Monselet, article cité.

dans la complète absence des préjugés et de l'étiquette, elle prolongeait ses éclats de rire et ses fusées d'esprit fortement dans la nuit. Après chaque bouffée d'opium, après l'envolement de quelque saillie qu'elle avait ou lancée ou provoquée, la princesse délicatement, avec une petite pince d'argent, puisait dans une coupe de vermeil un imperceptible morceau d'orange : c'était sa boisson favorite — et une sorte de joli geste lui permettait de tourner sa cueillette en souplesse adorablement furtive et gracieuse.

Christine de Belgiojoso ne manqua pas d'exciter d'ardentes convoitises parmi les écrivains et les artistes qu'elle absorbait dans son rayonnement. D'ailleurs l'amour, loin de l'effaroucher, l'attirait; elle aimait à aimer par goût et par tempérament : « Je ne saurais, disait-elle, deviner quel intérêt nous prenons à l'existence quand les yeux ne nous regardent plus avec amour. » N'est-ce pas une devise bien vraie et bien charmante que Ninon de Lenclos eut été digne de trouver avant elle ? Sa vie fut le commentaire de sa pensée favorite. En France, elle captiva bien des cœurs par sa beauté et par son esprit. Heine, Musset, Mignet surtout, s'attachèrent à elle d'une ardeur passionnée. Comment auraient-ils pu résister au charme étrange qu'elle répandait autour d'elle, cette énigmatique créature, très naturelle à la fois et très coquette, sensible à l'excès, langoureuse à souhait, avec des brusqueries de réveil spontanées?

Délaissée par son mari qui courait en vrai don Juan toutes les aventures, elle aima, d'une fiévreuse énergie, celui de tous ses admirateurs qui avait le plus de force contenue, qui était le plus maître de lui-même, le seul qui sut, de sa froide virilité, fixer un instant son inquiétude et son incessante agitation : Mignet. Certes elle promena sa fantaisie sur tel ou tel caprice qui fut passager; mais elle ne parvint à concentrer son affection que sur lui seul. Heine l'adora, il lui adressa les lettres les plus audacieusement caressantes; il dépensa beaucoup d'esprit, il ne gagna que des moqueries et des impertinences. Musset l'adora, mais « entre la princesse et le poète, dit Mme Jaubert, les amours-propres surtout étaient en jeu. Le genre de coquetterie qui existait entre eux prenait souvent entre eux une physionomie agressive, celle d'une sorte de duel. » Le *prince Phosphore de Cœur-Volant,* ainsi que l'appelait Mme Jaubert, fée par la grâce, qui lui cherchait un nom dans un conte de fée, n'attira pas l'attention de la Princesse — authentique. Elle lui écrivit même que « le châtiment des amours vulgaires était d'interdire à celui qui s'en rendrait coupable l'aspiration aux nobles amours. » Musset dépité rima les *Stances à une morte* pour se venger de la très vivante Altesse, — mais les nobles amours passèrent par-dessus le poète pour aller à l'historien. Mme de Belgiojoso aima Mignet pour sa discrète constance, pour le sérieux de son caractère susceptible d'un tendre et long attachement. Et puis avec le polémiste de la Restauration elle pouvait s'entretenir de politique, elle pouvait recevoir de lui quelques vaillants conseils pour la lutte quand elle rédigeait ses articles au *Constitutionnel* ou bien à la *Démocratie pacifique*. Avec l'historien elle pouvait s'affermir dans ses recherches sur les origines du Christianisme, se livrer à la préparation de son *Essai sur la formation du dogme catholique*, à sa traduction de la *Scienza Nueva* de Vico. Son esprit autant que son cœur trouvait son compte à faire naître et à partager l'affection de Mignet.

Leur liaison, qu'encourageait l'inconduite du prince, dura longtemps :

elle a défrayé souvent la chronique du temps. Mignet était de toutes les parties, de tous les voyages. Il résidait à Port-Marly; il était de ces petits déjeuners où une fois Musset, par maladresse, blessa son hôtesse d'un coup de fourchette; il allait même aux Pyrénées, partout enfin où la fantaisie de la princesse lui montrait la route.

Leur passion eut des heures d'orage et d'accalmie, connut les brusques ruptures et les promptes réconciliations, qui avaient je ne sais quoi de délicieusement inédit. L'une d'elles est restée célèbre. Le jour même où Thiers fut nommé premier ministre, elle eut lieu à la suite d'un sermon de l'abbé Deguerry sur le pardon des offenses. L'accord fut scellé par une messe, dont la princesse, dans son mysticisme original, exigea la célébration, et qui fut entendue par Mignet, par elle, par Thiers et quelques intimes. Aussi bien leurs amis favorisaient-ils toujours les rapprochements, car tous deux devenaient maussades pendant la durée d'une fâcherie.

Un jour vint pourtant où les événements amenèrent une rupture complète. Le prince s'enfuit de Paris avec une charmante femme de la haute société, et l'aventure fit du bruit. D'autre part, la princesse ne parvenait plus à équilibrer son budget bouleversé par les frais de réception et par les bonnes œuvres. Elle repartit pour son pays natal, pour son château de Locate, que sa charité transforma en école et en ouvroir. En 1848, en 1849, elle fit le coup de feu à la tête des soldats qu'elle avait levés. Quelques années plus tard, elle voyait ses rêves d'indépendance se réaliser en Italie, grâce à l'appui de la France, et elle entreprenait un voyage en Orient dont elle devait raconter les incidents dans la *Revue des Deux-Mondes*. Elle mourut en 1874.

Depuis son départ pour l'Italie, avait-elle oublié Mignet? L'on ne peut l'affirmer, malgré l'éclat de certaines aventures romanesques et retentissantes. Mais certainement Mignet ne l'oublia jamais; jusqu'à l'heure de sa mort, il garda vivant dans son cœur le souvenir de la princesse. Ni l'âge ni l'éloignement ne purent atténuer la violence de ses sentiments.

En 1883, M. d'Ideville rendait visite à Mignet. Les deux hommes parlèrent de l'Italie, au sujet du *Journal d'un diplomate en Italie,* œuvre de M. d'Ideville. « Un nom surtout, je dois le dire, rapporte l'interlocuteur, l'avait frappé dans ces notes intimes, celui de la princesse Belgiojoso. Ce nom évoqué par moi évoqua aussitôt dans l'âme du vieillard les plus chers souvenirs. Je lui parlai de la princesse avec chaleur. Toutefois mon enthousiasme, je dois le dire, fut vite dépassé par celui de mon interlocuteur. Le vieil ami de « la « grande Italienne » s'entretint d'elle avec feu et avec une satisfaction non déguisée. Je lui donnai moi-même la réplique et lui contai ma première rencontre, à Turin, chez la marquise de Rosa, sœur de la princesse; puis son installation à Milan et dans sa villa du lac de Côme. Je lui parlai de sa charmante fille, la marquise Trotti, de ses deux sœurs, de son frère.

« Enfin nous nous trouvions en pays ami et transportés bien loin de Paris et de l'an 1883. « Elle était déjà bien malade et fort changée quand vous « l'avez vue, en 1859, à Turin, me dit M. Mignet. Ah! si vous l'aviez connue « alors qu'elle habitait, à Paris, son hôtel de la rue Notre-Dame-des-Champs. « Quelle femme intelligente et belle, et quelle patriote passionnée! Elle n'avait « conservé que l'éclat de ses yeux quand vous la vites en Italie. Une maladie

« nerveuse, de grandes souffrances l'avaient pliée avant l'âge. C'était une femme « ardente, d'une rare énergie, un tempérament d'une haute originalité. » — « Je ne l'ai malheureusement connue, en effet, que dans les dernières années, « dis-je à M. Mignet, mais j'ai pu l'apprécier; elle daignait me témoigner de « l'amitié, et j'ai d'elle des lettres charmantes. »

« Ce dernier trait acheva de me gagner le vieil ami de Christine Trivulzio. »

L'attachement que portait Mignet à Mme de Belgiojoso ne lui faisait pas oublier toutefois les devoirs dus à l'amitié. C'est dans cette période qui s'étend de 1830 à 1848 qu'il lui fut donné de resserrer encore plus étroitement les liens qui l'unissaient à tant d'hommes célèbres morts dans la suite avant lui. Il fréquentait chaque jour Barthélemy Saint-Hilaire, Cousin, le poète Barbier, Béranger, surtout Thiers. Il avait vu le compagnon de ses jeunes années arriver au pouvoir; loin d'envier sa renommée de la gloire conquise par Thiers il faisait sa propre gloire. Il continuait à donner l'exemple de cette admirable affection, dont le récit eût fait ajouter un chapitre à Cicéron dans son livre de *l'Amitié*. Les « deux frères provençaux » continuaient à partager mêmes goûts et mêmes faiblesses, que parfois on ridiculisait dans les journaux et dans les conversations. Les deux inséparables se consultaient sur tout, à toute heure. Il est évident qu'en 1840 les conseils de Mignet sur la politique étrangère furent plus d'une fois précieux au premier ministre. Derrière l'homme d'État, on sentait l'influence de l'avocat consultant, très soucieux de défendre les intérêts de son ami et du pays.

Si Mignet l'eût désiré, il eût pu quitter sa direction des Archives. Thiers voulait le pousser aux honneurs, l'admettre au partage de sa fortune politique. Il le plaisantait souvent sur sa modestie, sur son manque d'ambition. Mignet refusait les plus hautes fonctions. « Allons, disait Thiers, tu es un sage; c'est convenu. »

Mignet était, en effet, un sage bien plus qu'un égoïste, et l'on doit savoir gré à cette sagesse qui valut à la France tant de belles œuvres. Si la politique y a perdu, les lettres y ont gagné. Et Thiers avait quelque peu tort, même en manière de badinage, de lancer quelque malice à l'homme qui avait sacrifié la famille à l'amitié, qui se dérobait pour son compte aux honneurs du pouvoir, mais qui en retenait, pour le compte de son camarade, les soucis et les déceptions.

Quand Thiers voulut se marier avec la fille aînée de M. Dosne, le riche receveur-général, il hésita. Il n'osait s'ouvrir à Mignet de son projet, tant il craignait que son ami crût à une diminution de son amitié. Mignet, d'après un témoin, s'aperçut de sa tristesse :

« Thiers, lui dit-il, depuis quelques jours, tu es sombre, tu ne me dis plus rien et tu ne me confies pas ce que tu as : c'est qu'il y a une femme entre nous. »

Thiers machinalement protesta. « Si c'est pour te marier, continua Mignet, et ce doit être pour cela, tu fais bien. Tu n'as pas voulu me le dire, croyant me faire de la peine ; tu as eu tort. Si tu crois que tu seras heureux, je ne puis qu'être content, moi. En tout cas, je te le répète, tu fais bien. Quand on s'oc-

cupe de politique et qu'on veut arriver aux affaires, il faut se marier. Quant à moi, je crois bien que je resterai garçon; j'ai mes livres et cela suffit. »

Le mariage de Thiers ne nuisit en rien aux relations des deux amis. Mignet se rendait à l'hôtel de la place Saint-Georges, où il était accueilli comme un parent par la famille Dosne, qui devint comme la sienne. Avec MM. Charlemagne, Viviers, député; d'Argout, pair de France; avec M. Barthélemy Saint-Hilaire, il partageait l'intimité quotidienne du ministre. Quand Thiers se livrait à la sieste qu'il a toujours faite une heure chaque soir, étendu sur un fauteuil, en un coin obscur, après le travail des journées consacrées aux lettres et à la politique, Mignet dirigeait la conversation, faisant avec Mlle Dosne, avec Mme Thiers, les honneurs du salon. Il donnait à son ami le temps de recouvrer des forces nouvelles et, après un repos, de se réveiller toujours plus vif et plus primesautier.

Alors les deux intimes s'engageaient en de longues causeries, parlaient beaux-arts, histoire, diplomatie, suivaient les débats des Chambres, entraient dans les détails des affaires administratives, s'occupaient de réformes. Leurs paroles avaient, certes, une autre portée dans les lambris de la somptueuse demeure que, jadis, dans l'atelier d'Aix, quand elles s'envolaient vers la voûte de la forge aux heures de fiévreuse ambition. Maintenant on pouvait appliquer les plans que l'on méditait et que l'on traçait jadis au temps de la jeunesse et de l'espérance. L'homme d'État et son conseiller avaient la faculté de transformer leurs idées en actes; aux rêves du début avait succédé une réalité vraiment éblouissante, dont autrefois ils n'auraient pas osé espérer les splendeurs. C'est ainsi qu'aux côtés de Thiers, s'effaçant dans le rayonnement de sa gloire, Mignet vit défiler devant ses yeux, et en 1840 et plus tard quand Thiers exerça la présidence, toutes les illustrations du siècle, et toujours, malgré sa réserve et son apparente inaction, il sut forcer l'estime et imposer le respect. Il avait beau se dérober aux marques de bienveillance et de sympathique attention, les plus grands allaient au-devant de lui pour les lui prodiguer, et on reportait sur lui une part de l'admiration et des hommages que l'on rendait à Thiers.

Si parfois Thiers était absent, ou bien si Mignet partait, aux mois d'été, pour Aix, une correspondance s'établissait entre eux. Tandis que Mignet est laconique vis-à-vis de ses autres correspondants et qu'il leur adresse des billets où il ne se livre guère, avec Thiers, au contraire, il montre une véritable expansion. Parmi les nombreuses lettres qu'il lui adresse, il n'est pas sans intérêt d'en citer quelques-unes au moins par fragments, pour montrer dans quelle étroite et pénétrante union d'idées et de sentiments vivaient les deux grands écrivains.

Mignet fait part à Thiers de ses travaux. Il l'encourage à persévérer dans la production de fortes études historiques. Il lui exprime ses craintes au sujet de la politique qui éloigne son ami de l'histoire. Il lui écrit de Paris, à la date du 12 juillet 1838 :

« Mon cher ami,

« Je te dois une réparation. J'écrivais hier à ta belle-mère que tu ne lisais pas ce qui n'entrait pas dans tes travaux, et je vois que tu as lu mon éloge de

Livingstone. J'en ai été charmé, puisque tu l'as trouvé bien. Tu es très difficile et tu as raison. Aussi le jugement que tu portes sur cette petite production m'enchante.

« Je pense, tout en m'occupant d'autres travaux, à l'éloge de M. de Talleyrand. J'espère que je m'en tirerai hardiment et habilement. Je te montrerai, par exemple, celui-là avant de le prononcer. Il sera pour le mois d'avril prochain.

« Je suis dans l'impatience de voir ton histoire [1]. Je ne doute pas de tout ce que tu y mettras, et je sais d'avance que ce sera un ouvrage très simple, bien original, bien grand et bien varié. Hâte-toi de jeter en foule toutes les matières qui doivent le composer. Si tu pouvais le faire entre deux sessions, j'en serais très content.

« Je crains que, cet hiver, la politique ne t'enlève à l'histoire. A vrai dire même, j'imagine peu que cela puisse être autrement. Il sera bon, dans ce cas, que ton ouvrage, sans avoir reçu le dernier fini, soit achevé, afin que tes recherches ne soient pas perdues et que tu n'oublies pas tes pensées. Adieu, mon ami, je t'embrasse de tout mon cœur. »

Le 8 octobre 1842, il lui écrit de Romegas pour le tenir au courant de ses sentiments, du bonheur intime qu'il éprouve à vivre au milieu des siens, dans ce cher Midi qu'il revoit chaque année, avec tant de joie :

« Mon cher ami,

« Je n'ai pas encore répondu à ta lettre parce que je suis parti pour la campagne le jour même où je l'ai reçue, et je n'ai pas cessé de m'occuper d'un travail qui, heureusement, vient d'être fini. J'y ai joui comme toi d'un parfait repos au milieu d'une excellente famille qui te remercie de ton bon souvenir et que mon séjour plus prolongé cette année a rendue bien heureuse. Malgré les pluies de septembre qui doivent vous avoir inondés dans le Nord et que j'ai essuyées ici, il y a eu les plus beaux jours du monde.

« Cette belle lumière du Midi, ces horizons lointains, purs, azurés, me charment de plus en plus. Le soleil d'octobre est magnifique, mais il faudra bientôt le quitter.

« Je pars ce soir de la campagne pour retourner à Aix, où je passerai encore une huitaine de jours avant de me mettre en route pour Paris. Nous irons faire avec Borely une petite visite à Marseille. J'ai trouvé tout le monde ici plus enchanté de toi que jamais. Ton dernier séjour les a tous séduits. Ils ne parlent que de tes récits et de tes amabilités. . . . . »

Le 29 septembre 1843, il est encore en Provence; il y mène la vie d'un sage et il la conte à son ami.

« Mon cher ami,

« Je réponds bien tard à ta lettre que j'ai eu grand plaisir à recevoir. C'est que je n'avais rien et n'ai encore rien de particulier à te dire. Je suis à la cam-

1. Il s'agit d'une histoire de Florence dont M. Thiers avait en main les matériaux, mais qui n'a pas été écrite.

pagne depuis bientôt trois semaines, et là, dans un parfait repos, je travaille et je fais de plus ce que tu faisais en courant la Suisse : je lis quelques grands livres anciens et modernes qui me charment. Ce régime dont tu ne te contenterais pas, parce que tu as beaucoup plus d'activité que moi et qu'il est des heures qui te paraîtraient dures à passer, me plaît beaucoup. Toutes les fois que je viens en Provence, il me semble que si je deviens vieux, je voudrais finir mes jours dans une bastide et au soleil. En avançant en âge, les premiers souvenirs et les plus anciennes habitudes prennent plus d'empire . . . . »

Plus tard, le 6 septembre 1846, il l'approuve de sa conduite et de son courage au moment où le ministère Guizot laissait écraser la Pologne par les Autrichiens. C'est le conseiller, c'est le juge même qui se substitue à l'ami :

« Mon cher ami,

« La lettre que tu m'as écrite au Vernet m'a fait grand plaisir. Je n'ai pas été surpris de tes sentiments ni de ton langage; je m'y attendais, ou pour mieux dire j'en étais sûr; mais je n'en ai pas moins été plein de joie de voir que tu étais serein et aussi résolu. Ta lettre est fort belle, et je la garde avec plus de soin, s'il se peut, que les autres. Elle servira à faire connaître l'état de ton âme et la prévoyance calme et ferme de ton esprit dans cette épreuve politique qui m'attriste, mais qui ne m'étonne pas. Cette épreuve est une de celles par lesquelles notre pays avait à passer. C'est l'épreuve de l'inaction publique et des satisfactions particulières. Il faut que la France goûte et abuse de tout. »

Le 29 septembre 1852, il juge la question d'Orient en historien. C'est une lettre qui a la portée d'un de ces beaux articles qu'il donnait, avant 1830, au *Courrier français* ou au *National :*

« ..... Eh bien, voilà tes prévisions qui se vérifient. La guerre entre la Russie et la Turquie, que tout le monde voulait empêcher, a été rendue à peu près inévitable. Lorsqu'on laisse aller les choses à leur pente, elles sont irrésistibles et acquièrent plus de force que les volontés humaines. Il est vrai que les puissances européennes les plus intéressées à prévenir le redoutable conflit ont été bien faibles et bien inhabiles. Elles ont tout fait à contre-temps, ne se sentant pas résolues à soutenir les Turcs contre les Russes. Elles ne devaient pas leur conseiller la résistance, mais bien la résignation. Au lieu de cela, elles ont encouragé le gouvernement turc à refuser lorsqu'elles devaient l'engager à céder, et elles l'ont invité à céder lorsqu'il était contraint de refuser. Entraîné par les apparences d'un appui trompeur, le gouvernement ottoman, qui aurait cédé aux Russes sur les *Grecs orthodoxes*, comme il avait cédé aux Français sur les Lieux Saints, aux Autrichiens sur les Monténégrins, a fait des préparatifs militaires qui l'ont placé dans la dépendance d'une soldatesque fanatique. Les janissaires sont ressuscités et les ulémas notifient leurs volontés impérieuses. Il y a maintenant deux fanatismes en présence, mais l'un appuyé sur une puissante organisation et fortifié par la discipline, tandis que l'autre n'est que fougue et ne produira que désordre. Il est bien difficile que la lutte ne s'en-

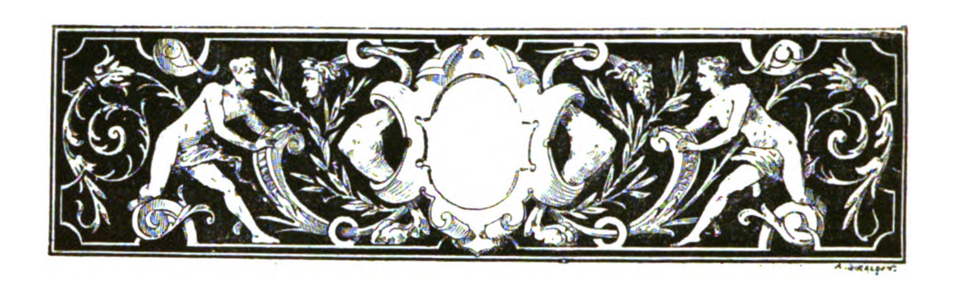
gage point et, si elle s'engage, qu'elle ne perde pas la Turquie et ne trouble pas l'Europe.

« *Fata viam invenient...* »

C'est ainsi que passèrent pour Mignet les dix-huit années d'un règne qu'il avait appelé de ses vœux, appuyé de ses actes, rehaussé de son talent. Il avait su devenir administrateur, demeurer écrivain, sans cesser de se donner à l'amitié, sans essayer de se dérober à l'amour. Pendant les dix-huit années, long espace de temps même pour une existence aussi longue que la sienne, il vécut pleinement comme homme, comme artiste, comme citoyen, par toutes les riches et souples facultés de sa nature. Il ne perdit pas inutilement le meilleur de sa vie, le temps de sa maturité; par la pensée et par le cœur, il connut vraiment le bonheur d'être.

Édouard PETIT.





PORTRAIT DE BIBLIOPHILE



E journal *L'Art* publiait, il y a quelques mois, le portrait d'un amateur qui aima l'art, en effet, sous toutes ses formes, le très regretté baron James de Rothschild, mort en 1881, si prématurément : il n'avait pas encore trente-sept ans. Gravée à l'eau-forte par M. Daniel Mordant, la planche est un chef-d'œuvre de ressemblance. Or, en un portrait contemporain — sur ce point, je suis absolument « bourgeois » — la ressemblance, à mes yeux, prime toutes les autres qualités. Mais, en outre, cette gravure est également un chef-d'œuvre de dessin, de modelé, de couleur, de facture souple, vive, variée dans le maniement de la pointe, et cependant sobre, savante, sévère même; je dirais volontiers classique. Sous le merveilleux outil de M. D. Mordant, les chairs sont de la chair, les cheveux des cheveux, la barbe de la barbe ; les diverses parties du costume, drap, cheviotte, satin, linge, etc., — on ne s'y trompe pas, — paraissent être ce qu'elles sont, et sont ce qu'elles paraissent être. Je n'insisterais pas sur ces mérites relativement secondaires de l'œuvre, s'ils n'y étaient pas, en réalité, secondaires, c'est-à-dire s'ils n'étaient pas subordonnés aux mérites supérieurs de la ressemblance et de l'expression; si l'on n'y retrouvait dans l'attitude cette sérénité, dans le large front cette intelligence calme et réfléchie, dans les yeux et dans la bou-

che cette fermeté tranquille, cette douceur et cette bonté qui caractérisaient le modèle.

Assurément il intéresse les lecteurs du *Livre* de savoir que cette planche existe; car il n'est pas un de ceux qui possèdent le *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild* qui ne voudra joindre à son exemplaire le portrait de l'éminent bibliophile et bibliographe, si tôt enlevé à la science du livre, aux progrès de laquelle il avait grandement contribué, tant par ses encouragements, que par ses propres travaux d'érudition.

Incessante dans toutes les directions de l'activité humaine et dans chaque milieu social, l'évolution des mœurs nulle part, peut-être, n'a été plus manifeste, en ce siècle, que parmi l'élite restreinte d'esprits distingués — amis, amateurs et collectionneurs des belles œuvres du temps passé — dont le goût particulier nous est révélé en ses préférences par le titre de « bibliophiles » que, sans doute, ils ont cueilli dans le *Jardin des racines grecques*. Je faisais à part moi cette réflexion — que je ne donne pas d'ailleurs pour profonde ni bien neuve — comme j'avais, à portée du regard, l'eau-forte de Daniel Mordant, en même temps que je lisais, dans notre numéro d'août, l'article que Philomnestre Minimus a consacré précisément au *catalogue* que nous venons de nommer et dont le second volume vient de paraître[1]. Je voyais se détacher des lignes de cet article la physionomie de celui qui avait passé tant d'heures studieuses et heureuses au milieu de l'admirable collection formée par ses soins avec un goût si sûr, avec tant de science et d'expérience; qu'il avait enrichie, épurée de jour en jour, avec une persistance patiente et une conscience scrupuleuse, avec un rigorisme, chaque jour aussi, plus sévère, parce qu'il était plus éclairé; qu'il entretenait enfin, soignait et choyait avec un amour de tous les instants. Je songeais que si l'auteur de ce catalogue, « véritable monument bibliographique, » est bien effectivement M. Emile Picot, celui-ci eut en ce beau travail la collaboration posthume du baron James. N'est-ce pas M. E. Picot lui-même qui nous l'a montré dressant l'exact et précieux inventaire de ses richesses, et consignant, au fur et à mesure, une foule d'observations que lui suggérait son expérience?

Alors, rapprochant le portrait tracé à la plume par Phil. Min. de celui que nous devons à la pointe de l'excellent graveur du journal *L'Art*, je les comparais à l'image du bibliophile d'autrefois dont Balzac et Gavarni ont fixé le type. Existe-t-il encore, le vieillard aux larges besicles; à la cravate blanche, rarement blanchie, roulée en corde sous le menton, rarement rasé de frais; couvert, plutôt que vêtu, d'une houppelande sordide, mais vaste et percée de plus de poches que Thèbes

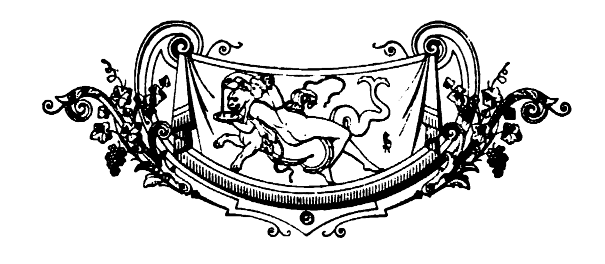
1. Il y en aura trois. Le premier a été publié en 1885, chez Damascène et Morgand.

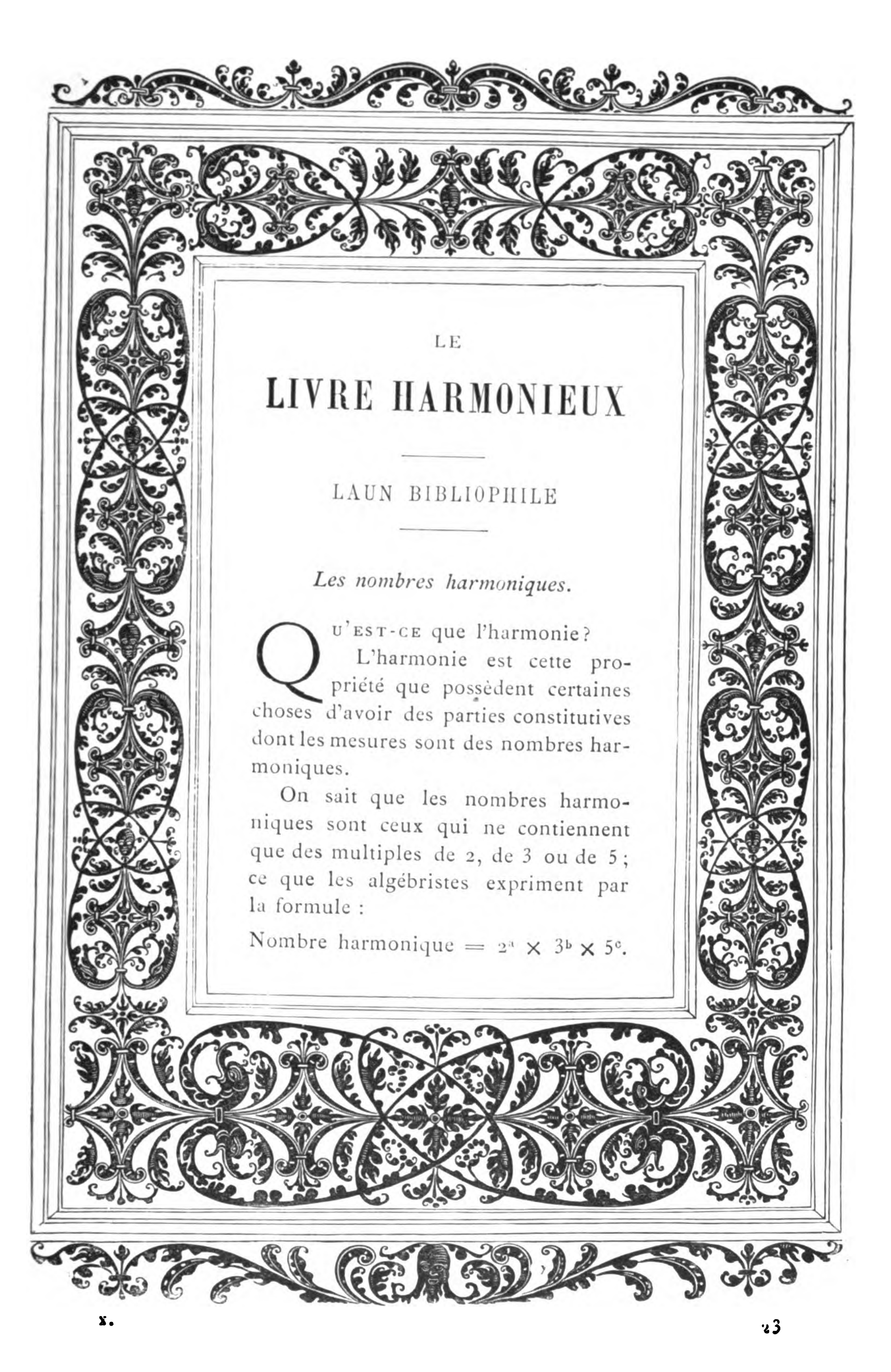
n'avait de portes. Toutes elles sont, ces poches, remplies, bossuées, gonflées, débordantes de volumes de tout format. Quant à lui, vivant étroitement confiné dans son idée fixe, monomane par conséquent, et par suite distrait, bizarre, il est en chasse de l'aube au crépuscule, en toute saison, par tous les temps; sans ordre il entasse, il empile dans la poussière de son logis solitaire des trésors inconnus, découverts en quelque galetas de revendeur, parmi les tas de ferraille des Auvergnats de la traditionnelle rue de Lappe : trésors inconnus, dis-je, et qui demeurent inconnus; car il est jaloux de ses trouvailles, qu'il ne montre à personne, mais dont, lui-même, il ne jouit pas davantage; il n'y regarde jamais et tire tout son plaisir du sentiment de la possession. — Il serait facile mais superflu de multiplier les traits de ce type disparu du bibliophile d'autrefois.

Quelle différence avec le bibliophile de nos jours, homme du monde, érudit, travailleur, ne se bornant pas à recueillir l'héritage des siècles antérieurs, mais désireux de le léguer non seulement intact aux siècles à venir, mais plus riche encore de parures nouvelles, de reliures qui illustreront leur millésime! On rapporte qu'Elisabeth d'Angleterre, prisonnière de sa sœur, Marie Tudor, occupait son ennui au château de Woodstock en cousant, avec des fils d'or et d'argent, des paillettes sur la couverture de ses livres. Si nos bibliophiles, aujourd'hui, ne mettent pas absolument la main à l'œuvre, personne n'ignore qu'ils se font, tous, plus ou moins, les collaborateurs de leurs relieurs, et que Capé, notamment, ne s'est jamais mal trouvé d'avoir écouté les avis de celui dont M. D. Mordant a fait l'admirable portrait que nous avons dit.

Sans flatter nos contemporains, avouons que la comparaison entre les deux générations de bibliophiles est toute en faveur de notre temps, où la bibliophilie, après avoir traversé les jours sombres de l'Empire, de la Restauration et du règne de Louis-Philippe, a renoué, par des hommes comme le baron James de Rothschild, avec l'ancienne et noble tradition bien française des amis des beaux livres.

Ernest Chesneau.





LE

LIVRE HARMONIEUX

LAUN BIBLIOPHILE

Les nombres harmoniques.

QU'EST-CE que l'harmonie?

L'harmonie est cette propriété que possèdent certaines choses d'avoir des parties constitutives dont les mesures sont des nombres harmoniques.

On sait que les nombres harmoniques sont ceux qui ne contiennent que des multiples de 2, de 3 ou de 5; ce que les algébristes expriment par la formule :

Nombre harmonique $= 2^a \times 3^b \times 5^c$.

On a donc pour nombres harmoniques :

1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 12, 15, 16, 18, 20, 24, 25, 27, 30, 32, 36, 40, 45, 48, 50, etc.

En conséquence, ne sont pas harmoniques les nombres :

7, 11, 13, 14, 17, 19, 21, 22, 23, 26, 28, 29, 31, 33, 34, 35, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 46, 47, 49, etc.

L'harmonie dans la nature.

Tout est harmonie dans la nature; tout est composé à l'aide des seuls nombres harmoniques.

Les cristaux nous offrent comme solides réguliers : le tétraèdre, comptant quatre faces triangulaires, six arêtes et quatre sommets, — le cube, six faces carrées, douze arêtes et huit sommets, — l'octaèdre, huit faces triangulaires, douze arêtes et six sommets, — le dodécaèdre, douze faces pentagonales, trente arêtes et vingt sommets, — l'isocaèdre, vingt faces triangulaires, trente arêtes et douze sommets. Rien que des nombres harmoniques.

En chimie, les corps composés ont des formules où les équivalents des corps simples sont toujours en nombres harmoniques.

En histoire naturelle, faune et flore, on ne rencontre que ces nombres et jamais d'autres.

Mais c'est surtout en acoustique que l'harmonie brille d'un éclat sans pareil; l'accord parfait, les gammes diatonique et chromatique sont exprimées par des séries de nombres harmoniques. Dans cette dernière, par exemple, on a pour valeurs des sons :

Ut	24
Ré	27
Mi	30
Fa	32
Sol	36
La	40
Si.	45
Ut	48

Il est à peu près certain qu'il en est de même pour les couleurs; la peinture doit être une musique où les vibrations d'oreille sont remplacées par des vibrations d'œil.



L'harmonique et l'harmonieux.

Tout ce qui est harmonique n'est pas forcément harmonieux. Parmi les choses de même espèce, il peut y en avoir une infinité d'harmoniques; mais il n'y en a qu'un certain nombre d'harmonieuses.

La définition de l'harmonieux est de plaire aux sens.

L'harmonieux est toujours harmonique; c'est là un postulatum démontré par l'expérience.

Pour trouver l'harmonieux, il suffit donc de choisir parmi les divers harmoniques qui se présentent.

L'*art* n'a pas d'autre but que de trouver des harmoniques harmonieux.

Les choses peuvent donc se partager en trois catégories : les inharmoniques, les harmoniques et les harmonieuses. Les premières sont désagréables à nos sens, les deuxièmes les laissent indifférents et les troisièmes leur font plaisir.

Les choses harmonieuses, ou œuvres d'art, ayant pour caractéristique de plaire au sens, on en déduit que tout ce qui ne leur est pas agréable ne peut prétendre à être œuvre d'art.

Cette conclusion n'a cependant rien d'absolu, puisque les sens ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Telle chose peut être goûtée par les uns et point par les autres. C'est une œuvre d'art discutable. La musique de Wagner en est un exemple.

Les véritables œuvres d'art, celles que l'on qualifie de chefs-d'œuvre, d'œuvres de génie, sont seulement celles qui font plaisir à tout le monde, comme, par exemple, la peinture de Raphaël et la musique de Rossini.

Ce sont ces principes que nous allons essayer d'appliquer dans ce qui va suivre.

LE LIVRE.

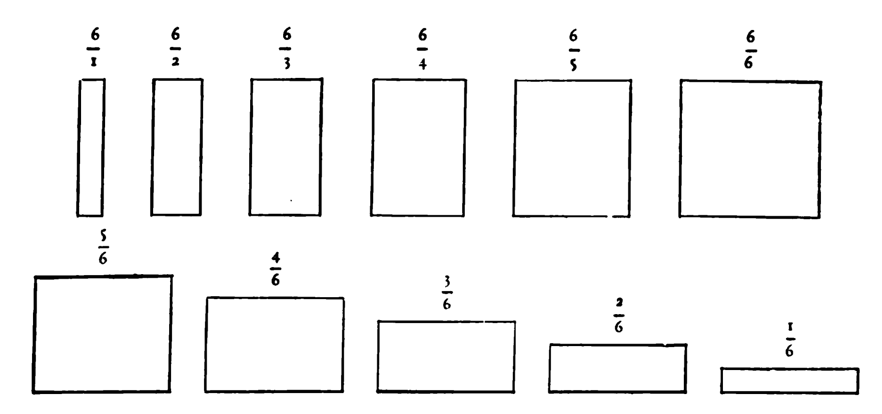
La page du livre.

Comme tout corps, le livre à trois dimensions : la largeur, la hauteur et l'épaisseur.

Nous laisserons, pour le moment, l'épaisseur de côté et ne considérerons que la largeur et la hauteur.

Il existe une infinité de proportions pour lesquelles ces deux dimen-

sions sont harmoniques. Les figures suivantes en représentent quelques-unes, obtenues en prenant pour base le nombre 6.



On a d'abord un rectangle dont la hauteur est démesurée, puis la largeur augmente de plus en plus et on obtient le carré, pour arriver en définitive à un rectangle presque tout en largeur. Les deux rectangles extrêmes ne sont évidemment pas harmonieux; le carré ne l'est pas davantage et les deux rectangles qui l'avoisinent sont plus satisfaisants que lui. Il y a donc forcément une figure harmonieuse avant le carré et une autre après. Les deux rectangles harmonieux paraissent être ceux ayant pour proportions :

$$\frac{6}{4} \text{ et } \frac{4}{6} \text{ ou bien } \frac{3}{2} \text{ et } \frac{2}{3}.$$

La page d'un livre nous offre deux rectangles, l'un formé par les caractères, l'autre par la marge; nous les désignerons par les noms respectifs de rectangle imprimé et de rectangle marginal.

Comme conclusion immédiate, nous dirons que ces deux rectangles doivent, pour être harmonieux, chacun en particulier, avoir pour proportions $\frac{2}{3}$ ou $\frac{3}{2}$.

De plus, ces deux rectangles, constituant une même figure, doivent être harmoniques entre eux.

Cette condition sera réalisée si les côtés sont harmoniques deux à deux d'un rectangle à l'autre.

La page sera harmonieuse si les nombres harmoniques, qui expriment les côtés, sont convenablement choisis et si les deux rectangles sont placés, l'un par rapport à l'autre, dans des situations satisfaisantes.

La figure ci-après semble être la solution de la page harmonieuse.

Les deux rectangles ont respectivement pour côtés :

Le rectangle imprimé : 6 et 4, rapport $\frac{3}{2}$;

Le rectangle marginal : 9 et 6, rapport $\frac{2}{3}$.

Ces deux rectangles sont à côtés parallèles et ont mêmes diagonales et, par suite, même centre.

Une autre solution identique est fournie en mettant la figure, la plus grande dimension horizontalement.

Telle est la page harmonieuse.

Dans un livre broché, le rectangle marginal n'est qu'amorcé; la position du côté intérieur est seule déterminée.

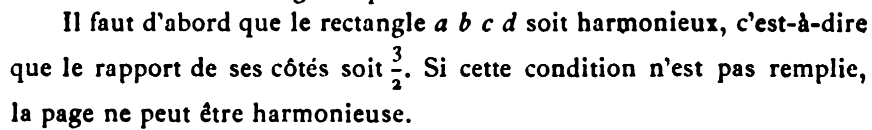
C'est au relieur qu'il appartient, par le rognage, de déterminer complètement le rectangle.

Quoique le livre soit broché, il est facile de voir si la page peut être harmonieuse.

Soit la page A′ B′ C′ D′. Le rectangle marginal n'a de connu que la position du côté intérieur A′ D′;



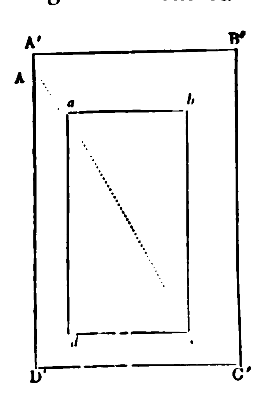
a b c d est le rectangle imprimé.



Il faut d'abord que le rectangle *a b c d* soit harmonieux, c'est-à-dire que le rapport de ses côtés soit $\frac{3}{2}$. Si cette condition n'est pas remplie, la page ne peut être harmonieuse.

Admettons que la condition soit satisfaite.

Il faut, en outre, que les rectangles imprimé et marginal aient leurs diagonales communes. Si on joint les sommets *c* et *a* et qu'on prolonge la droite vers le haut, l'intersection A avec A′ D′ est le sommet du seul rectangle marginal qui puisse avoir mêmes diagonales que le rectangle imprimé. Si l'intersection A tombe au-dessous de A′, la page pourra donc devenir harmonieuse; mais il ne pourrait en être de même si cette intersection se produisait au-dessus de A′.



Enfin, il est une troisième condition que la page doit satisfaire.

Le sommet A déterminé, tout le rectangle marginal s'en déduit. Ce rectangle a bien pour proportions 3 sur 2 ; mais il est nécessaire, pour que la page soit harmonieuse, que les côtés du rectangle imprimé étant 6 et 4, ceux du rectangle marginal soit 9 et 6. Il est aisé de voir que, pour que cette condition soit remplie, il suffit que la largeur de la marge intérieure soit contenue exactement quatre fois dans le côté *a b*.

Toute page d'un livre broché qui satisfera à ces trois conditions pourra devenir harmonieuse entre les mains du relieur.



Rôle de l'imprimeur.

Il résulte de ce qui précède que, pour la confection d'un livre harmonieux, l'imprimeur reste complètement libre de son format; il peut plier sa feuille de papier comme il l'entend; mais sa page déterminée, il doit adopter un rectangle d'impression présentant les proportions de 6 de haut sur 4 de large et s'arranger de façon que ce rectangle soit à une distance de 1 du côté intérieur de la page et que les diagonales de ce rectangle viennent couper ce côté à l'intérieur de la feuille.

Rôle du relieur.

Le rôle du relieur est encore plus simple. Il doit déterminer les points où les diagonales du rectangle imprimé coupent le côté intérieur de la page. Ces points lui fournissent les limites du rognage en haut et en bas. Il doit rogner extérieurement de façon à ménager une marge égale à la marge intérieure.

Nous ne venons de nous occuper que du cas d'une page harmonieuse plus haute que large; les mêmes principes s'appliquent à la page plus large que haute.

Épaisseur du livre.

L'épaisseur d'un livre semble n'être en relation qu'avec la hauteur. Le rapport 1 à 8 paraît assez bien convenir. Afin d'en approcher davantage, l'imprimeur pourra faire varier l'épaisseur du papier et le relieur celle du carton.

Il nous reste à examiner certaines particularités d'un ordre secondaire.

Des caractères.

Les caractères d'imprimerie doivent être proportionnés au format, c'est-à-dire à la hauteur du rectangle d'impression.

Si la page est en hauteur, elle doit contenir trente lignes; vingt, si elle est en largeur; à la vérité, ces chiffres n'ont rien d'absolu; on peut s'arrêter à d'autres, mais il est nécessaire que ces nombres soient harmoniques: on peut donc prendre 27 ou 32 dans le premier cas et 18 ou 24 dans le second. L'intervalle entre deux lignes doit être plus grand que la hauteur des caractères; il semble que le rapport $\frac{3}{2}$ entre ces deux quantités soit de l'aspect le plus agréable.

Gravures.

Si le livre doit renfermer des gravures de la dimension d'une page, on doit les établir de même sorte que le rectangle imprimé.

Texte encadré.

Si le texte est encadré, on doit considérer les limites de l'encadrement comme étant celles du rectangle d'impression. Le résultat de l'encadrement est donc de réduire l'espace que doivent occuper les caractères.

Page de titre.

Le libellé du titre avec le nom de l'auteur, la désignation de la librairie, etc., doivent par leur contour présenter les mêmes dimensions que le rectangle imprimé des autres pages.

Comme il y a lieu de faire usage de caractères de différentes grandeurs, il faut que les dimensions de ceux-ci soient harmoniques entre elles. Le titre de l'ouvrage devra être en gros caractères; puis doivent venir, suivant l'ordre décroissant, le nom de l'auteur et celui de l'éditeur. Les autres indications doivent constituer une quatrième classe de caractères encore plus petits.

On aura des dimensions harmonieuses en prenant les proportions :

1re	classe de	caractères	(titre de l'ouvrage) . . .	16
2e	—	—	(nom de l'auteur).	9
3e	—	—	(nom de l'éditeur).	4
4e	—	—	(autres indications). . . .	1

Ces chiffres sont les carrés des quatre premiers nombres.

Notes.

Les notes doivent être placées au bas des pages et faire partie du rectangle imprimé.

La grandeur des caractères composant les notes doit être moitié moindre que celle du texte.

Les notes ont pour effet de détruire l'harmonie de la page; elles doivent être évitées autant que possible dans le livre harmonieux.

En-têtes et culs-de-lampe.

Certains éditeurs sont dans l'usage d'employer des en-têtes et des culs-de-lampe dont ils croient devoir orner les commencements et les fins des chapitres.

Nous sommes peu partisan de cet emploi qui a généralement pour résultat de rendre les pages moins agréables à la vue. Il est de toute nécessité que ces ornements soient du plus haut goût pour qu'ils puissent

entrer dans la composition du livre harmonieux. Une condition indispensable qu'ils doivent remplir est d'être exactement du même ton que le texte, ni plus clairs, ni plus sombres. Il va sans dire que leur largeur doit être celle du rectangle d'impression et que leur hauteur doit être harmonique avec celle de ce même rectangle. La proportion 1 à 5 paraît assez bien convenir pour le rapport de ces hauteurs.

Le texte doit se présenter presque immédiatement après l'en-tête.

Le cul-de-lampe doit être placé au bas du rectangle d'impression.





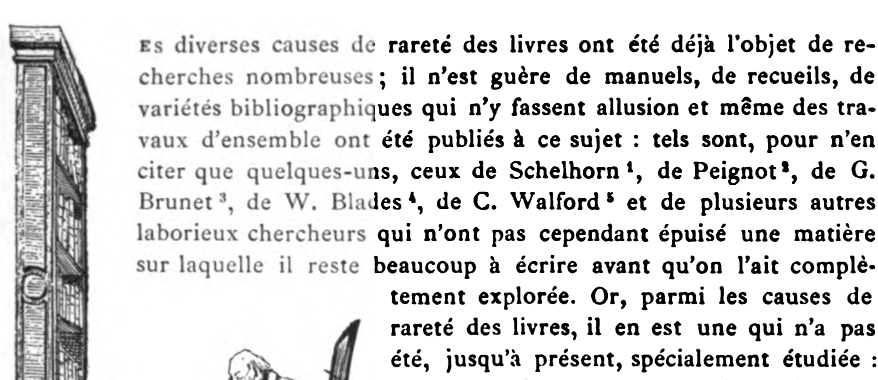
DE LA

DESTRUCTION VOLONTAIRE DES LIVRES

OU BIBLIOLYTIE

Habent sua fata...

I



Les diverses causes de rareté des livres ont été déjà l'objet de recherches nombreuses ; il n'est guère de manuels, de recueils, de variétés bibliographiques qui n'y fassent allusion et même des travaux d'ensemble ont été publiés à ce sujet : tels sont, pour n'en citer que quelques-uns, ceux de Schelhorn [1], de Peignot [2], de G. Brunet [3], de W. Blades [4], de C. Walford [5] et de plusieurs autres laborieux chercheurs qui n'ont pas cependant épuisé une matière sur laquelle il reste beaucoup à écrire avant qu'on l'ait complètement explorée. Or, parmi les causes de rareté des livres, il en est une qui n'a pas été, jusqu'à présent, spécialement étudiée : je veux parler de la suppression *volontaire* de certains ouvrages, soit par leurs auteurs et éditeurs, soit par des personnes intéressées à les *détruire*. En lisant ce mot, maints bibliophiles ne pourront s'empêcher de frémir intérieurement. — Hé quoi ! se diront-ils, est-il possible qu'il se trouve des êtres assez malfaisants ou assez fous, pour commettre de tels attentats sur une chose aussi précieuse, aussi éminemment respectable que le *livre?* N'est-ce

1. *Amœnitates litterariæ, passim.*
2. *Dictionnaire des principaux livres condamnés au feu* ; 1806. In-8°.
3. *Supplément* à l'ouvrage ci-dessus. *Bibliophile belge,* 1848 et 1850.
4. *The Enemies of Books,* 1880.
5. *Destruction of Libraries by fire,* etc. ; 1880.

point assez que le temps, l'eau, le feu, les vers et cent autres invisibles ennemis se coalisent, que la Justice et l'Église, le brocanteur et l'épicier rivalisent de zèle et d'efforts pour faire périr, plus ou moins vite, mais sûrement, des éditions entières? Faut-il encore que des personnages malicieux et, ce qui est pis peut-être, que ceux-là mêmes qui devraient le mieux protéger ces pauvres et chers enfants de leur esprit ou de leurs presses viennent aussi contribuer à les anéantir? Non, cela ne saurait être, cela n'est pas! — Cela est pourtant, n'en déplaise à la louable indignation de ces honnêtes gens, et, s'ils veulent bien parcourir ces quelques pages, ils verront, d'après des témoignages certains, que cette cause de rareté des livres n'est nullement imaginaire et qu'il faut considérer comme leur réelle et redoutable ennemie cette fureur destructrice à laquelle on a donné le nom plus savant qu'harmonieux de *Bibliolytie*.

Il n'est pas tout à fait exact de dire que la bibliolytie (puisque bibliolytie il y a) n'ait fait encore l'objet d'aucune étude spéciale ; deux fois déjà ce sujet a été abordé par deux érudits émérites M. G. Brunet[1] et M. Maurice Tourneux[2]. Mais tous deux l'ont à peine effleuré, le premier n'ayant donné que quelques indications très succinctes, le second n'ayant guère parlé que d'écrivains modernes, et tous deux ensemble n'ayant pas recueilli plus d'une quarantaine d'observations. C'est en m'inspirant de ces recherches sommaires que j'ai formé le projet de les compléter de mon mieux, à l'aide des faits plus nombreux que j'ai pu réunir dans mes lectures, en compulsant maints catalogues et en dépouillant avec soin nos grands recueils bibliographiques. Certes, la moisson n'a pas été bien abondante et je n'ai pas la prétention d'avoir noté tous les ouvrages qui pourraient et devraient figurer dans cette modeste étude. Il m'a fallu choisir d'ailleurs et écarter bien des cas douteux. Je me suis strictement limité aux ouvrages imprimés, mettant rigoureusement de côté les œuvres manuscrites, plus nombreuses qu'on pourrait croire, que des auteurs ont fait détruire, à leur lit de mort, à l'instigation de leur confesseur ou par simple scrupule de conscience. Je n'ai pas parlé non plus de ces productions restées inédites par la volonté de leurs auteurs, telles, par exemple, que ce joli manuscrit autographe laissé, en 1615, par le célèbre ministre protestant Robert Puppius, qui avait pris la peine d'écrire ces mots sur la première page: *Poemata hæc si quis ediderit, maximam Autori injuriam fecerit, qui edi ea vetuit.* — Il ne pouvait non plus être question ici des auteurs qui détruisirent leurs livres, de leurs propres mains, il est vrai, mais par force, comme cet infortuné J.-V. Gentilis, fameux antitrinitaire, décapité à Berne, et qui, peu de temps avant son supplice, fut, au dire de Beckmann et de Mayer, contraint de mettre lui-même le feu à ses livres sur une des places de Genève. Enfin il eût été tout à fait hors de propos de compter au nombre des bibliolytes ces malheureux savants dont le Prussien Œlrichs[3] a dressé la liste et qui furent condamnés à *manger* les livres qu'ils avaient composés.

1. *Dictionnaire de bibliologie*, col. 1087 à 1090.
2. *Les livres détruits par leurs auteurs*, article publié dans le *Bibliophile français*, année 1873, t. VII, p. 246 à 250.
3. *Dissertatio de Bibliothecarum ac librorum fatis, imprimis libris comestis.* Berolini, 1756; in-8°.

Il est donc bien entendu que, dans les pages qui vont suivre, il ne sera aucunement question ni des ouvrages détruits en vertu de sentences ecclésiastiques ou séculières, ni de ceux qui ont péri par suite d'événements désastreux tels que les incendies ou les naufrages [1], autres causes de destruction beaucoup moins exceptionnelles qu'on ne se l'imagine et qui pourraient, à elles seules, fournir la matière d'une bibliographie spéciale assez étendue. On se bornera à citer les ouvrages volontairement détruits, soit par les auteurs et éditeurs, soit par les particuliers. Ils sont au nombre de deux cent soixante-huit et j'avais d'abord pensé à les grouper par chapitres, d'après les motifs qui les avaient fait détruire ; mais ce procédé offrait un double inconvénient : d'abord il eût nécessité trop de subdivisions, puis il eût rendu les recherches moins aisées. Il m'a paru plus commode de classer ces ouvrages, suivant l'ordre alphabétique, en deux articles seulement : l'un comprenant les livres détruits par les auteurs eux-mêmes, l'autre consacré aux écrits supprimés ou anéantis par les éditeurs ou par des particuliers. Je demande grâce à l'avance pour les fatigantes, mais inévitables répétitions que l'on rencontrera dans ce petit travail et je prie le lecteur de bien vouloir ne s'attacher qu'à ce qu'il peut offrir de piquant ou de curieux.

LIVRES DÉTRUITS PAR LEURS AUTEURS

1. — *A mesdemoiselles TaNgOlBiLoEnTi,* excuse pour une prétendue offense, ou plutôt à cause d'un moment de déplaisir à elles involontairement causé. Hommage... (Paris, Éverat, imprimeur, 1833-34). In-8° de v-40 p.

Cet opuscule, tiré à très peu d'exemplaires, est adressé à M[lles] *Taglioni* et *Noblet*, par F.-M. Foisy, alors employé à la Bibliothèque royale. L'avant-propos est signé E. R., c'est-à-dire *Ernest Rosny*, et non *Eugène Robin*, de Bruxelles, comme le croyait Quérard. — M. Jules Chenu, qui possédait un bel exemplaire de cette brochure, avait écrit sur la garde la note suivante : « Cet opuscule est devenu de la plus grande rareté, car l'auteur en a détruit la plus grande partie. Il m'a même redemandé cet exemplaire dont il m'avait fait présent, pour lui faire subir le même sort, et j'ai été obligé, pour le sauver de l'autodafé, de lui dire que je l'avais perdu. » — Il serait curieux de savoir « quel déplaisir » Foisy avait causé à M[lles] Taglioni et Noblet, et surtout de connaître les motifs qui le poussèrent à faire disparaître cette espèce d'acte d'amende honorable.

1. Il faut lire, au sujet des livres détruits ou submergés par l'effet des *licences*, pendant la durée du blocus continental, un bien curieux article de A.-A. Renouard, dans son *Catalogue*, t. I[er] p. 286 à 291.



2. — *Admonitio adversus Reginam Elisabetham.* (Londini), 1588.

Libelle attribué au fameux jésuite Robert Parson ; il le composa au moment où l'Espagne organisait son *Invincible Armada,* afin de préparer le succès complet de cette expédition, en excitant violemment les princes et les peuples de l'Europe contre la reine d'Angleterre. Mais, après le désastre subi par la flotte espagnole, Parson se hâta, assure-t-on, de rechercher et de jeter au feu tous les exemplaires de son libelle qui est devenu introuvable.

3. — *Amusements, gayetez et frivolités poétiques,* par un bon Picard. Londres, 1783. In-8° de 38 p.

Ce très rare recueil de chansons, contes et épigrammes assez libres est de Pierre-Antoine de la Place, qui avait écrit, sur son exemplaire, la note suivante : « Imprimé par M. le prince de Ligne et par le prince Charles, son fils aîné, à leur imprimerie du château du Bel-Œil, sur un petit manuscrit escamoté à l'auteur, mais dont quelques exemplaires, également escamotés par un valet de chambre et envoyés à Paris pour y être vendus, ont été saisis à la requête de l'auteur et mis au pilon. »

4. — *An (l') 1852.* — Almanach socialiste. Liège, chez tous les libraires (imprimé chez A. Charron). S. d. In-12 de 63 p.

L'auteur est M. X. Bougard, qui en a retiré les exemplaires invendus et a fait détruire tous ceux qu'il a pu recouvrer.

5. — *Anacreontis Odæ, græcè, cum scholiis græcis Armandi-Joannis Boutillieri.* Parisiis, J. Dugast, ad olivam Rob. Stephani, 1639. In-8° de VII ff. 145 p.

Édition donnée par Armand-Jean Boutillier de Rancé, alors âgé de douze à treize ans. Elle est devenue fort rare, l'éditeur, devenu le célèbre abbé de la Trappe, ayant sans doute fait rechercher et disparaître le plus d'exemplaires possible de cette œuvre de jeunesse.

6. — *Annales genealogiqves de la maison de Lynden,* diuisees en XV liures, verifiees par chartes, tiltres et aultres bonnes preuues ; Auec le recit de plusieurs histoires ou les Seigneurs de ceste Maison se sont trouués : embellies de figvres de diuers pourtraits, chasteaux, etc. ; recueillies par Fr.-Christ. Butkens. Anvers, J. Cnobbart, 1626. In-folio, titre et nombreuses planches gravées.

Magnifique et rarissime ouvrage dont l'auteur supprima lui-même les exemplaires en grande partie. Peu de livres sont aussi recherchés aujourd'hui et déjà, en 1640, l'éditeur Cnobbart en offrait 50 à 100 florins par exemplaire. On ignore les motifs qui ont poussé Butkens à détruire son œuvre ; nous retrouverons plus loin cet auteur (n° 259).

7. — *Anti-Justine (l')*, ou *les Délices de l'amour*, par M. Linguet, avocat au et en Parlement. — « Casta placent superis. — Manibus puris sumite (cunnos). » — Avec 60 figures. — Première partie. — Au Palais-Royal; chez feu la veuve Girouard, très connue; 1798. — Deux parties in-12, la première va jusqu'à la page 204; le titre de la seconde continue la même pagination et va jusqu'à la page 252, où s'arrête le livre inachevé.

Il faut voir sur cet ouvrage, qui est en réalité de Nicolas Restif de la Bretonne, l'excellente bibliographie de M. P. Lacroix (p. 413 à 425). « Mauvais livre, fait dans de bonnes vues », disait le soi-disant Linguet, ou Restif, qui composa lui-même son ouvrage à la casse, en tira très peu d'exemplaires, le laissa inachevé et finalement détruisit presque tout le tirage. On ne connaît que six exemplaires échappés à cette destruction; trois sont dans l'enfer de la Bibliothèque nationale; un quatrième appartenait à feu M. Hankey, qui l'avait payé 1,500 francs. — Ajoutons que cet odieux ouvrage a été réimprimé en Belgique en 1863 et 1864 (2 vol. in-12, 20 fr.).

8. — *Antigone*, par P.-Simon Ballanche. Livres I à IX. — S. l. n. d. (Lyon). In-8° de 208 p.

Premier essai de cet ouvrage tiré à quelques exemplaires, presque tous détruits par l'auteur peu satisfait de son travail, et qui le donna complètement modifié dans les éditions suivantes.

9. — *Appel de Louis XVI, roi de France, à la Nation*, contenant ses défenses et ses moyens, tant sur l'accusation portée contre lui par la Convention nationale, que contre le décret de mort par elle prononcé le 17 janvier 1793. Paris, J.-J. Blainville, imprimeur, rue de Seine, faubourg Saint-Germain, petit hôtel de Mirabeau, n° 450, 1793. In-8°.

Grouber de Groubental, dit Barbier, fut chargé par les défenseurs de Louis XVI, absorbés par les débats du procès de ce prince, de rédiger un mémoire en faveur du monarque accusé, pour le cas, très probable d'après les débats de la première audience, où il serait condamné, et dans l'espoir, moins fondé, que les juges admettraient l'appel à la nation du jugement qu'ils auraient rendu. Une correspondance de M. de Malesherbes, léguée à sa famille par Grouber de Groubental, traçait à celui-ci le plan qu'il avait à suivre. — Quand la sentence eut été prononcée et le recours demandé à la nation rejeté, Grouber s'empressa de faire détruire l'édition entière de son plaidoyer, qui fût devenu peut-être son propre arrêt de mort. Il n'en conserva qu'un seul exemplaire qu'il présenta à Louis XVIII, lors de son retour en France. L'imprimeur avait conservé les épreuves de l'auteur portant le bon à tirer. C'est sur cet exemplaire qu'a été faite la réimpression qui se trouve dans *la Revue rétrospective* (deuxième série, t. XI, mars 1837).

10. — *Atlas physique, politique et historique de la France*, par Denaix. — 17 cartes in-folio, avec texte marginal.

M. Dutacq fut l'éditeur de ce magnifique ouvrage. L'auteur, le savant colonel Denaix, jugeant son travail imparfait, anéantit lui-même tous les



exemplaires de cette première édition. Il ne cessa de perfectionner son atlas qu'il laissa cependant inachevé. Ce fut en cet état que le trouva Dutacq, qui dépensa plus de 30,000 francs pour le faire continuer et perfectionner. Il mourut à son tour, en 1855, au moment où venait de paraître la nouvelle édition, publiée par les soins de M. Richard Whal.

11. — *Au fond du verre.* Poésies, par Amédée Rolland. Paris, imp. de Dubuisson et Kugelmann, 1854. In-18 de 108 p.

Suivant M. Maurice Tourneux, l'auteur de ces poésies a détruit tous les exemplaires qu'il a pu trouver de son recueil.

12. — ***Baiser*** (*le*). Poème. Mons, 1826. In-12.

L'auteur anonyme de cet opuscule *léger* aurait, par un scrupule pudique, fait brûler tous les exemplaires, sauf deux qu'il ne put jamais rattraper et qui appartenaient, l'un au poète montois Adolphe Mathieu, l'autre au savant Arthur Dinaux.

13. — *Beringer* (*Joan. Barth. Adr.*). *Lithographiæ Wirceburgensis* ducentis lapidum figuratorum, à potiori insectiformium prodigiosis imaginibus exornatæ, specimen primum, à G. Lud. Hueber. Wirceburgi, 1726. In-folio, fig.

Beringer, médecin du prince-évêque de Wurtzbourg et professeur à l'université de cette ville, était un amateur enthousiaste de curiosités naturelles. Un ex-jésuite, nommé Rodrick, connaissant le faible de Beringer, avec lequel peut-être il avait eu quelque chicane, résolut de le mystifier. Il fit fabriquer de prétendues pétrifications plus singulières les unes que les autres, telles que chauves-souris avec ailes et têtes de papillons, crabes ailés, araignées avec leurs toiles, etc., etc.; quand il en eut préparé un certain nombre, il les fit offrir à Beringer par des jeunes gens qui disaient les avoir trouvées dans une montagne voisine d'Eibelstad. Le digne docteur tomba en plein dans le panneau et publia ces merveilles, en 21 planches gravées, en les donnant comme les preuves d'une thèse soutenue, *sous sa présidence*, par le jeune Dr Hueber. — A peine son livre eut-il paru que le Dr Deckart, soupçonnant et découvrant la supercherie, fit prévenir son collègue du tour qu'on lui avait joué. Le pauvre Beringer se hâta de retirer de la circulation tous les exemplaires qu'il put ravoir, mais quelques amateurs conservèrent soigneusement les leurs comme un monument de haute curiosité littéraire. A la mort de l'infortuné docteur, un libraire de Leipzig acheta tous les exemplaires qui n'avaient pas été détruits, et les fit paraître, en 1767, comme une seconde édition, sous le nom du véritable auteur, en supprimant la prétendue épître dédicatoire de G.-L. Hueber. — L'édition originale de 1726 est maintenant de la plus grande rareté.

14. — ***Bibliographie entomologique,*** ou *Catalogue raisonné des ouvrages relatifs à l'entomologie*, avec des notes critiques, par Charles Nodier. Paris, Moutardier, an IX. Pet. in-12.

On lit, en tête de l'exemplaire qui appartenait à M. de Pixérécourt, la note suivante de l'auteur, note qui contient un jugement trop rigoureux sur cet

essai que les entomologistes voudraient voir réimprimer avec toutes les augmentations dont il est susceptible, la méthode en étant d'ailleurs ingénieuse et commode : « Essai fort imparfait, mais fort rare, d'un écolier de quatorze ans. J'étais propriétaire de l'édition, et je l'ai détruite avec tant de soin qu'il n'en reste certainement pas quatre exemplaires. » — Cette affirmation du bon Nodier ne doit pas être prise à la lettre ; quoique très peu commune, sa bibliographie entomologique n'est pas si rare que cela et on a vu passer en vente plus d'exemplaires qu'il ne l'a dit.

15. — *Calepin d'un amateur d'estampes.* — Alais, 1865. In-18, orné de planches de monogrammes.

Cet opuscule, tiré, dit-on, à soixante exemplaires seulement, a été détruit presque entièrement à la suite d'une vive polémique dirigée contre l'auteur, M. Michel, qui prétendait avoir à se plaindre de la critique partiale et injuste d'un journaliste. Une dizaine d'exemplaires tout au plus ont échappé à cette destruction et se vendent assez cher.

16. — *Capitoli (li) di Agnolo Allori*, editi ed inediti, pubblicati unitamente da' Saltarelli del medesimo autore. Venezia, tip. d'Alvisopoli, 1822. In-8°.

Ce recueil, publié par Pierre Magrini, n'a pas été imprimé pour le commerce. Il est devenu extrêmement rare, presque tous les exemplaires, suivant Brunet, ayant été détruits, peut-être par l'éditeur Magrini lui-même, en raison des fautes dont fourmille le texte.

17. — *Cartulaire de l'abbaye d'Auchy-lès-Hesdin.* Premier vol. imprimé vers 1788, mais laissé inachevé, sans introduction ni tables.

Ce précieux travail est du savant abbé P.-L.-J. de Bétencourt, qui, par suite des événements révolutionnaires, fut sans doute amené à faire détruire tout le tirage, ce qui a fait croire qu'on n'en avait publié que vingt-cinq exemplaires. — Il est encore question plus loin de cet auteur (voir n° 96).

18. — *Catalogue des livres imprimez de la Bibliothèque du Roy.* Paris, imprimerie royale. 6 vol. in-folio, savoir : Théologie (1739-1743), 3 vol. ; Belles-Lettres (1750), 2 vol. ; Jurisprudence (1753), 1 vol.

Les auteurs de ce catalogue étaient les abbés P.-J. Sallier, Claude Boudot et M. Jourdan qui rédigea le discours préliminaire. — 216 pages du deuxième volume de la jurisprudence étaient déjà composées et tirées quand les auteurs se décidèrent à faire mettre tout le tirage au pilon, par suite des profondes modifications qu'ils apportaient au classement de cette matière. Ce deuxième volume ne fut d'ailleurs jamais publié et quelques exemplaires à peine des 216 pages déjà imprimées échappèrent à la destruction. — Sans doute les critiques de l'abbé Saas, dont il est parlé plus loin (n° 75), ne furent pas étrangères à cette détermination.



19. — *Catalogue des livres imprimés sur vélin*, avec date, depuis 1457 jusqu'en 1472. Paris, De Bure frères, 1813. Deux parties en 1 vol. gr. in-folio de xxvi-544 p.

Ce précieux ouvrage a été imprimé aux frais de l'auteur, Joseph Van Praet, qui, l'ayant commencé sur un plan trop vaste, s'est vu forcé de le laisser inachevé et n'a pas cru devoir le publier. L'édition entière en a donc été détruite, à l'exception de deux exemplaires imprimés sur vélin et de sept autres imprimés sur papier. Le *Manuel du libraire* (t. V, col. 1078-1079) donne des détails très étendus sur cet admirable travail et fait connaître qu'un des exemplaires sur vélin sauvés de la destruction s'est vendu 484 francs.

20. — *Catéchismes* ou *Abrégés de la doctrine chrétienne*, imprimés par l'ordre de Mgr l'archevêque de Bourges, pour être seuls enseignés dans son diocèse. Bourges, 1693. In-8°.

Ce volume, publié par les soins et sous l'inspiration de M. Phélippeaux de la Vrillière, archevêque de Bourges, est devenu très rare, le prélat lui-même l'ayant fait détruire par suite de certains scrupules de conscience.

21. — *Cent fables*, en vers. Paris, s. d. (vers 1800), chez Goujon. In-18, fig.

Ce petit volume tiré, dit-on, à dix-sept exemplaires seulement, est de M. F.-G. de La Rochefoucauld-Liancourt. Il est devenu d'une extrême rareté, l'auteur ayant fait rechercher, pour les détruire, tous les exemplaires qui passaient en vente ; voici pourquoi : il avoue bien naïvement dans sa préface que, « depuis que ses fables sont composées, il a vu avec peine que les sujets de quelques-unes d'entre elles avaient été traités déjà par M. de La Fontaine. »

22. — *Chants d'un oiseau de passage,* par Alphonse Duchesne. Lisieux, Tissot, 1847. In-8°, portrait.

Poésie de jeunesse que M. Maurice Tourneux dit avoir été détruites par l'auteur lui-même.

23. — *Codicille politique et pratique d'un jeune habitant d'Épone.* S. l., 1788. In-12.

L'un des plus singuliers ouvrages de l'auteur, Hérault de Séchelles, qui le fit détruire du reste si exactement qu'on n'en connaît qu'un exemplaire. Le *Codicille* a reparu sous ce titre : *Théorie de l'ambition*, ouvrage posthume de Hérault de Séchelles, publié avec des notes par J.-B. S*** (Salgues). Paris, Bouquet, an X (1802). In-8° de 100 p.

24. — *Comédies historiques,* par Rœderer ; nouvelle édition suivie de la mort de Henri IV, fragment d'histoire dialogué. Paris, 1827-1830. 3 vol. in-8°.

Suivant le catalogue Soleinne (supplément n° 288), le dernier volume de ce recueil est assez rare, l'auteur l'ayant fait supprimer le plus possible, après la révolution de Juillet.

25. — *Commerce (le) des femmes dangereux pour les ecclésiastiques.* Cologne, 1713. In-12.

Ouvrage anonyme de l'abbé Drouet de Maupertuy. L'auteur le fit retirer de la vente et détruire, après en avoir distribué sept ou huit exemplaires seulement à des personnes de distinction. — C'est sur un de ces exemplaires que, suivant Barbier, on aurait réimprimé ce livre sous ce titre : *le Commerce dangereux entre les deux sexes, traité moral et historique*. Bruxelles (Lyon), 1715. In-12 de III f.-406 p. et 3 f. de tables.

26. — *Conservateur (le) décadaire* des principes républicains et de la morale politique. Paris, Ruault, an II. 13 numéros, du 20 floréal au 20 fructidor an II, formant 2 vol. in-8° de 408 et 468 p.

Journal rare, que Deschiens paraît avoir confondu avec le *Conservateur littéraire*, et dont l'auteur est Rousselin, plus connu sous le nom de *chevalier de Saint-Albin*. — Forcé par les événements de cesser la publication de son journal et menacé de poursuites en raison de ce qu'il en avait déjà fait paraître, Rousselin fit détruire tout ce qui lui restait et tout ce qu'il put ravoir des exemplaires du *Conservateur*.

27. — *Constantin et la primitive Église*, ou *le Fanatisme politique*, par Ed.-Jos. Villetard. Paris, 1806. In-8° de 2 ff.-83 p.

On a prétendu que cette pièce n'a été tirée qu'à *deux* exemplaires ; c'est fort douteux, M. Beuchot en ayant vu *deux* chez M. de Soleinne ; ce qui est plus vraisemblable, c'est que l'auteur ayant, pour des motifs politiques, paraît-il, fait détruire le très petit nombre d'exemplaires qui existaient de sa pièce, en aura réservé deux. — *Constantin* n'est du reste autre chose que la reproduction, avec quelques changements, d'une tragédie que Villetard avait publiée, peu de temps auparavant, sous ce titre : *le IVe siècle*, ou *Hercule Maximien*. Paris, Fournier, 1806. In-8°, tirée, dit-on, à quinze exemplaires.

28. — *La Couronne de bleuets*, par Arsène Houssaye ; précédée d'*Une moralité*, par Théophile Gautier. Paris, Souverain, 1836. In-8°, orné d'une vignette à l'eau-forte.

29. — *Le Serpent sous l'herbe*, par Arsène Houssaye. Paris, Désessart, 1838. 2 vol. in-8°.

30. — *De Profundis*, par Alfred Mousse (pseudonyme de M. A. Houssaye.) Paris, Lecointe et Pougin, 1834. In-8°, frontispice.

Dans son intéressant article sur les livres détruits par leurs auteurs, M. Maurice Tourneux fait remarquer que les romanciers ne se sont pas montrés moins sévères que les poètes à l'égard de leurs œuvres. C'est ainsi que M. Arsène Houssaye aurait fait supprimer peu à peu les éditions des trois ou-

vrages précités et que « nul ne peut se flatter d'avoir obtenu de lui un exemplaire de ces productions ».

31. — *Der so Warhaffte, als gantz auffrichtig und discret-gesinte catholischer*, etc., etc. (Le Catholique sincère et discret, etc., etc.) S. l., 1666. In-4° de 811 p.

Cet ouvrage, tiré seulement à quarante-huit exemplaires destinés à être donnés en présent, est du landgrave Ernest de Hesse, fils du savant landgrave Maurice. Ce prince, ayant quitté la religion réformée pour le catholicisme, composa ce livre afin de justifier son abjuration. Bien qu'il n'y eût pas mis son nom, on le reconnut bien vite pour en être l'auteur. Regrettant alors d'avoir parlé un peu trop librement dans ce traité apologétique, Ernest de Hesse fit tous ses efforts pour retirer et détruire les exemplaires déjà distribués à ses amis.

32. — *Deux (les) amours*, par Émile Bigillion (de Grenoble). Paris, de Potter, 1844. 2 vol. in-8°. — Autre édition : Id., id., 1845 ?

Roman rarissime. L'auteur, désolé de cette production de jeunesse un peu galante, a, pendant toute sa vie, supprimé tous les exemplaires qu'il a pu ravoir. On dit que ce serait la première édition de 1844 que M. Bigillion aurait détruite et que celle de 1845 l'aurait été par sa famille. Peut-être n'y a-t-il eu en réalité qu'une seule et même édition sous deux dates différentes.

33. — *Deux Comédies entre deux drames.* Essais scéniques en vers, par Ernest Simon. Imprimé à Metz, chez Rousseau-Paller, en 1849.

A peine ce livre était-il broché que son auteur en ordonna la destruction. On ne dit pas pour quel motif (*Intermédiaire* du 25 août 1885).

34. — *Deux (les) pages.* Londres, 1801. In-8°.

Cet écrit, relatif au Concordat et dirigé contre les évêques non démissionnaires, est de l'abbé Aug. Barruel. Suivant Barbier, il a été promptement retiré de la circulation, tant par les soins de l'auteur lui-même que par ceux des intéressés.

35. — *Dialogue entre un empiriastre et Philalèthe.* S. l. n. d. In-12.

Ce petit volume, qu'on ne voit catalogué nulle part et que M. Cousin disait n'avoir jamais pu rencontrer, est de l'abbé Foucher, de Dijon, qui l'aurait soigneusement supprimé.

36. — *Dissertation historique sur les libertés de l'Église gallicane* et l'assemblée du clergé en France en 1682, adressée à MM. les ecclésiastiques françois. Londres, de l'imprimerie de Baylis, 1799. In-8° de 108 p. — Réimprimé ensuite sur l'édition de Londres. Paris, 1829, in-12.

L'abbé Le Pointe, ex-jésuite, est l'auteur de cette brochure adressée aux prêtres émigrés en Angleterre. Les évêques réfugiés à Londres ayant formulé d'assez vives critiques contre cette dissertation, l'auteur en suspendit aussitôt la circulation et la fit détruire. Aussi les exemplaires de l'édition originale sont-ils assez rares.

37. — *Djinns* (*les*), par Gustave Chadeuil. Paris, Roux et Cassanet, 1846. In-8°.

Encore un volume de vers supprimé par son auteur, au dire de M. Tourneux.

38. — *Durand commenté*, ou *l'Accord de la philosophie avec la théologie* touchant la transsubstantiation de l'Eucharistie. — Cologne (Caen), P. Marteau, 1700. In-12 (ou pet. in-8° ?).

L'évêque de Bayeux, M. de Nesmond, ayant condamné cet écrit comme peu orthodoxe, par une instruction pastorale du 31 mars 1702, l'auteur, Pierre Cally, curé de Saint-Martin de Caen, se hâta de se rétracter ; en outre, il détruisit tous les exemplaires qu'il possédait encore ou qu'il put récupérer, ce qui rendit son livre fort rare, sans qu'il soit d'ailleurs bien recherché aujourd'hui.

39. — *Éléments primitifs des langues* découverts par la comparaison des racines de l'hébreu avec celles du grec, du latin et du français; par l'abbé N.-S. Bergier. — Nouvelle édition, augmentée d'un Essai de grammaire générale, par l'imprimeur-éditeur. Besançon, imp. de Lambert, 1837. In-8°.

L'imprimeur-éditeur dont il s'agit ici n'est autre que P.-J. Proudhon, alors compositeur d'imprimerie. L'ouvrage se vendit si mal que Proudhon dut céder à un épicier tout ce qui lui restait de son édition, pour mettre au papier. En 1852, un libraire racheta à l'épicier les exemplaires encore intacts et les remit en vente avec de nouveaux titres portant le nom du célèbre socialiste. De là le procès dont il est question dans les *Majorats littéraires* (p. 62 et suivantes).

40. — *Enfants* (*les*) *et les anges*, par Édouard Thierry. Paris, Belin et Delaunay, 1838. In-8°, avec une eau-forte de Joseph Thierry.

Recueil de poésies signalé par M. Tourneux comme ayant été retiré de la circulation et supprimé par les soins de l'auteur lui-même.

41. — *En 18...*, par Edmond et Jules de Goncourt. Paris, Dumineray, 1851.

Cet ouvrage, le premier publié par les deux frères, fut mis en vente, paraît-il, précisément le 2 décembre 1851. — Déjà la police, ayant cru voir une allusion politique sous ce titre énigmatique, avait défendu et fait arracher les quelques affiches annonçant cette nouvelle production. Dans ces conditions, dit M. Tourneux, la vente fut nulle ou presque nulle et les auteurs employèrent à se chauffer, pendant tout un hiver, l'édition qui ne leur avait procuré qu'ennuis et déceptions. On sait que ce livre vient d'être réimprimé.

42. — *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV* et sur les altérations qu'il éprouva pendant la vie de ce prince; morceau servant d'introduction à une histoire critique de la France, etc., etc., par Pierre-Édouard Lemontey. Paris, Déterville, 1818. In-8°.

Cet essai, réimprimé depuis dans la collection des œuvres complètes de l'auteur, est assez difficile à trouver maintenant, Lemontey, qui éprouvait



quelque regret de l'avoir fait paraître, ayant pris soin de détruire tous les exemplaires qu'il avait pu récupérer.

43. — *Examen critique d'un mémoire publié par M. Le Roy,* horloger du Roy, sur l'épreuve des horloges propres à déterminer les longitudes en mer, et sur les principes de leur construction. Londres et Paris. Vente, 1768. In-4° de xii-72 p.

Claret de Fleurieu, auteur de cette réfutation d'un ouvrage du célèbre Le Roy fils, n'en mit que quelques exemplaires en circulation ; bientôt il les retira et les fit détruire avec le reste de l'édition ; c'est du moins l'opinion de Beuchot qui considérait comme unique son exemplaire de la brochure de Fleurieu.

44. — *Exposition de la conduite que M. G.-A.-R. Baston,* nommé à l'évêché de Séez, par décret du 14 avril 1813, a tenue dans ce diocèse et de celle qu'on y a tenue à son égard. S. l. n. d. (Rouen, veuve Ferrand, 1815 ou 1816). In-8°.

Mgr Baston, qui avait eu de grandes difficultés avec son Chapitre et une bonne partie de son clergé, fit imprimer cet écrit pour justifier sa conduite à l'égard de ses adversaires. Mais au moment de le livrer à la publicité, soit par humilité, soit par charité, il se ravisa et le fit détruire, à cinq ou six exemplaires près, qu'il avait offerts déjà à des amis intimes.

45. — *Famille (la) du duc de Pepoli.* Mémoires de M. de Cantelmo, son frère ; publiés par lady Mary Hamilton. Paris, Didot l'aîné, 1811-1812, 4 tomes en 2 vol. in-12.

L'éditeur de ces mémoires avait ajouté, à la fin de la seconde partie, une préface de 26 pages qui déplut singulièrement à l'auteur. Sur les injonctions de lady Hamilton, cette malencontreuse préface fut entièrement détruite, à l'exception de l'exemplaire unique sur papier jaune qui faisait partie de la bibliothèque de Renouard (voir son catalogue, t. III, p. 220).

46. — *Famille (la) républicaine* ou *la Mort du jeune Barras,* pièce en un acte, en prose et en vaudevilles, représentée à Rouen, sur le théâtre de la Montagne, le 22 brumaire an III de la République françoise, une et indivisible, par le citoyen L(ouis)-J(oseph) Héron de Versailles. Rouen (Limoges), s. d. In-8°.

Sous la Restauration, l'auteur de cette pièce patriotique, devenu l'un des avocats les plus distingués de Rouen et bien connu alors sous le nom d'Héron d'Agirone, eut lieu de regretter cette publication. Bien qu'elle n'eût été tirée qu'à petit nombre, il voulut la faire entièrement disparaître et mit tant de soin à la retirer de la circulation qu'elle est devenue fort rare. Un assez bel exemplaire figurait au catalogue de M. Duputel (p. 107).

47. — *Fasti Sacri* del card. Sforza Pallavicino.

Ce poème religieux du pieux et savant cardinal a été réimprimé dans un recueil très rare et très peu connu, intitulé : *Scelta di poesie italiane non mai per l'addietro stampate de piu nobili autori del nostro secolo.* Venezia, 1686, presso Paolo Baglioni. In-8°. — Les *Fasti Sacri* occupent les pages 160 à 335 de ce volume qui ne contient que des pièces du genre chaste et sérieux, restées inédites pour la plupart. Le poème du cardinal aurait, au dire de Charles Nodier, un véritable mérite ; mais il est devenu introuvable, l'auteur ayant fait rechercher et détruire tous les exemplaires de l'édition originale, lors de son entrée dans la Compagnie de Jésus. Il n'en existerait plus qu'un unique exemplaire dans une des bibliothèques de Parme.

48. — *Fatalité (la) de Saint-Cloud, près Paris,* par le Père Bernard Guyart, 1674. In-folio de 49 p.

Ce volume n'a pas de titre ; on lit seulement, au commencement, l'intitulé ci-dessus en forme de sommaire. — L'auteur l'a fait supprimer si scrupuleusement que l'exemplaire du duc de la Vallière a longtemps passé pour unique, ce qui est bien exagéré. — Il en a été fait d'ailleurs trois réimpressions assez communes.

49. — *Femia (Il) sentenziato,* favola di messer Stucco a messer Cattabrighe. Cagliari (Milano), 1724. In-8°.

Sanglante satire dirigée contre le marquis Maffei (*Femia*), par Jacques Martello (*messer Stucco*), qui en conçut depuis un grand repentir et qui n'épargna rien pour en supprimer les exemplaires devenus ainsi rarissimes.

50. — *Femmes (des).* Éloge comme il y en a peu, ou plutôt comme il y en a beaucoup. S. l. (Bruxelles, Weissembruch), s. d. In-12 de 31 p.

Cette boutade contre le beau sexe est de M. Henri Delmotte ; elle est extrêmement rare, six exemplaires seulement ont été mis en circulation et l'auteur a cru devoir retenir le reste par devers lui.

51. — *Franc (le) et véritable discours au Roy* sur le rétablissement qui lui est demandé pour les jésuites. S. l. n. d. (1602). Pet. in-8° de 144 p.

« Editio originalis, incastrata et maximæ raritatis », dit une note manuscrite ancienne, qui se trouvait sur l'exemplaire d'Arthur Dinaux. En effet, Antoine Arnauld, auteur de ce factum, retira autant qu'il put de la circulation les exemplaires de son discours, qui a été réimprimé à Paris, en 1762, in-12, avec une préface et des notes par l'abbé Goujet.

52. — *Fusillades, assassinats, trahisons,* abus d'autorité, faux, contraventions aux lois, dilapidations, vols et rapines commis par l'armée terroriste dans le département de Maine-et-Loire; discours prononcé à la Société populaire d'Angers, par J.-A. Vial. Angers, Mame, 1795. 2 parties en 1 vol. in-8° de 172 et 174 p.

Ce livre, dont le titre ci-dessus n'est cité que d'après une note manuscrite au catalogue Millot (n° 1162), n'a été connu de Quérard que sous le titre sui-



vant : *Causes de la guerre de la Vendée et des Chouans*. Anvers, 1795, — titre destiné à remplacer le premier, arraché de tous les exemplaires, par ordre de l'auteur. — M. Leber va plus loin encore et donne les détails que voici, au sujet de cet ouvrage fort rare : « L'édition en a été presque entièrement détruite, par ordre de l'auteur, dans un moment où son ouvrage pouvait le conduire à l'échafaud. Avocat distingué, il avait été successivement maire de Chalonne, procureur général syndic au département de Maine-et-Loire ; il n'est simplement ici que citoyen de Chalonne. Ce qu'il y a de singulier, ce qui justifie, jusqu'à un certain point, l'apparente mobilité des hommes publics qui ne sont que dominés et non changés par les circonstances, c'est que la peur d'être suspecté de royalisme porta Vial à sacrifier un livre qu'il n'avait composé que par crainte de passer pour terroriste. » M. Leber tenait ces détails du fils même de J.-A. Vial.

53. — *Giovanni Cinelli al Cortese lettore*. Préface de 16 feuillets, écrites par Cinelli, pour la première édition d'*Il Malmantile racquistato*, poema di Perlone Zipoli (Lorenzo Lippi). Finaro (Firenze), Gio. Tommaso Rossi, 1676 In-12 de 8 ff. et 300 p.

Cette préface n'est autre chose qu'une mordante diatribe de Cinelli contre divers savants et littérateurs. Il ne l'avait fait tirer qu'à une cinquantaine d'exemplaires qu'il supprima, par la suite, le plus possible ; aussi un exemplaire de l'édition originale d'*Il Malmantile*, accompagnée de la préface de Cinelli, est-elle sans prix. (Voir *les Mélanges* de Ch. Nodier.)

54. — *Les Girandoles*. Comédie-proverbes (*sic*). Paris, Cailleau, 1781. In-8°.

D'après une note autographe de l'auteur, Germain Garnier, cette pièce a été entièrement détruite à l'exception de deux exemplaires.

55. — *Gloriana*, par Louis Ulback (*sic*). Paris, Coquebert, 1844. In-8°.

Encore un des ouvrages modernes signalés par M. Tourneux comme ayant été détruits par leurs auteurs.

56 — *Glossaire polyglotte*, ou Tableau comparatif d'un grand nombre de mots grecs, latins, français, espagnols, italiens, allemands, irlandais, anglais, etc., qui, pour la forme et le sens, ont encore conservé de nos jours le plus grand rapport avec le celte-breton de l'Armorique et paraissent avoir appartenu primitivement à cette langue. S. l. n. d. In-8°, paginé de 101 à 164, avec 1 page de table et 8 pages de corrections.

Ce glossaire est de T.-Malo Corret de la Tour, qui l'avait fait imprimer pour le placer à la suite de la première édition de ses *Origines gauloises ;* mais, rebuté par le grand nombre de fautes d'impression, l'auteur arrêta la publication de son ouvrage et en fit supprimer tous les exemplaires, à l'exception de cinq ou six qu'on retrouva parmi ses papiers, après sa mort.

57. — *Goualana (la)*, ou Collection incomplète des œuvres prototypes d'un habitant de la ville de Cena (Caen), département du Salvocad (Calvados). — Première et dernière édition. Imprimerie de Carnaval aîné, s. d. (vers 1812). In-18 de 22 p.

Ce livret, l'un des plus rares de la collection des *Ana*, a été composé par MM. Poubel et Pitet. C'est un recueil de facéties mises sur le compte du sieur La Gouelle, brave maître d'hôtel à Caen, mort en 1828, et qui était bien connu comme un homme aussi bon que prétentieux et grotesque. *La Goualana* fut tirée à petit nombre, et peu d'exemplaires furent mis en circulation ; il y en eut assez cependant pour désoler la famille de La Gouelle de le voir ainsi ridiculiser. Aussi les auteurs, regrettant un peu tard la publicité donnée à de mauvaises plaisanteries rédigées *inter pocula*, firent-ils brûler le restant de l'édition et mirent-ils tous leurs soins à retirer les exemplaires déjà distribués. — C'est sur un des rares exemplaires échappés à cette destruction que G.-A.-J. Hécart fit réimprimer, à seize exemplaires seulement, *la Goualana*, à Valenciennes.

58. — *Grandes et incomparables aventures* de milord Stitt et de herr Rodomont Mic-Mak ; de quelques autres preux chevaliers ; de leurs dames ; de leurs écuyers ; ensemble des rois pour lesquels ils se sont battus ou fait battre. Histoire admirable traduite de l'anglais et du napolitain. Paris, an VII, 1798. 2 vol. in-12.

Cet ouvrage allégorique, ou plutôt ce roman politico-satirique a été composé par J. Guillaume Locré de Roissy, jurisconsulte éminent, qui devint secrétaire général du Conseil d'État sous le premier empire. — Arrivé à cette haute situation, Locré ne voulut plus reconnaître cet enfant premier-né de sa plume et le fit mettre si soigneusement au pilon que l'édition a été presque totalement détruite.

59. — *Guide de l'étranger dans la ville de Gand*. S. l. n. d. In-4° de 40 p.

Cet ouvrage, composé par P.-F. de Goesin, imprimeur à Gand, n'a jamais été publié, ni même terminé. Les quarante premières pages seulement étaient tirées, quand l'auteur, renonçant à cette publication, fit détruire toute l'édition, à l'exception de trois exemplaires.

60. — *H. B.* Paris, typographie de Firmin-Didot frères, s. d. (1850). In-8° de 1 f. et 16 p. — Tiré à vingt-cinq exemplaires.

Telle est l'édition originale de cette fameuse brochure consacrée, par Prosper Mérimée, à la mémoire de son ami Henri Beyle. Une lettre de l'auteur constate qu'il en distribua dix-sept exemplaires et brûla les huit autres. On sait que dans cette première édition de ce célèbre opuscule, les noms cités sont tous restés en blanc ; ils ont été rétablis dans les deux réimpressions à petit nombre faites en 1859 et 1864. (Voir pour plus amples détails *le Dictionnaire des anonymes*, et l'article de M. Jules Richard dans *le Figaro* du 25 avril 1885.)

61. — *Histoire de Calejava*, ou de l'Isle des hommes raisonnables, avec le parallèle de leur morale et du christianisme. S. l. n. d. (Dijon, Jean Resseyre. 1700). Pet. in-12 de 329 p.

L'avocat Claude Gilbert est l'auteur de cet ouvrage composé de dialogues, divisés en douze livres, subdivisés eux-mêmes en plusieurs chapitres. Il renferme des choses très hardies au point de vue de la religion chrétienne, bien que l'imprimeur en eût déjà retranché maints passages dangereux concernant le christianisme et le judaïsme. Gilbert, qui place en Lithuanie son île imaginaire de Calejava, semble s'être proposé d'établir la religion naturelle sur les débris de la révélation. Sans doute il jugea que la publication d'un tel livre l'exposait à trop de périls et il le détruisit avant qu'il vît le jour. C'est du moins ce qui résulte d'une note de Gabriel Peignot qui fait connaître qu'il n'existe plus qu'*un* exemplaire de *l'Histoire de Calejava*. La veuve de l'auteur en avait fait présent au savant abbé Papillon, en lui jurant que son mari avait brûlé l'édition entière, sauf cet exemplaire. Qui pourrait dire ce qu'il est devenu ?

62. — *Histoire de la gravure sur bois* et des graveurs fameux, tant anciens que modernes, qui l'ont pratiquée. S. l. n. d. In-12.

Le tome Ier seulement de cet ouvrage de J.-M. Papillon était imprimé, quand l'auteur, sans doute peu satisfait de son travail, le fit entièrement détruire, hormis un exemplaire qu'il offrit à la Bibliothèque du roi. — Il le remania complètement et le publia, en 1766, en deux volumes in-8°, sous le titre de : *Traité historique et pratique de la gravure en bois.*

63. — *Histoire de la magie en France*, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours, par J. Garinet, avocat. Paris, Foulon et Cie, 1818. In-8° avec planches.

Livre curieux, devenu rare, l'auteur l'ayant retiré du commerce et ayant fait rechercher autant que possible les exemplaires déjà distribués. On ignore les véritables motifs de cette suppression.

64. — *Histoire de la révolution de Lyon*, servant de développement à une conjuration formée en France contre tous les gouvernements et contre tout ordre social, suivie de pièces justificatives, par Guerre. Lyon, imp. de Regnault, 1793. In-8° de 64-176 p.

Les titres de cet ouvrage ont été détruits, en 1793, aussitôt après leur impression ; l'auteur, royaliste avéré, était recherché par la commission révolutionnaire qui l'aurait infailliblement envoyé à l'échafaud, si elle eût vu son nom sur un tel livre. Malgré les minutieuses précautions de Guerre, quelques titres ont échappé à la destruction ; mais les exemplaires qui en sont pourvus sont très rares.

65. — *Historia di Perugia*, di Pompeo Pellini. Venetia, 1664. 2 vol. in-4°.

Il existe un troisième volume de cet ouvrage, publié, dit-on, en 1666 ;

RELIURE EN MAROQUIN DU LEVANT

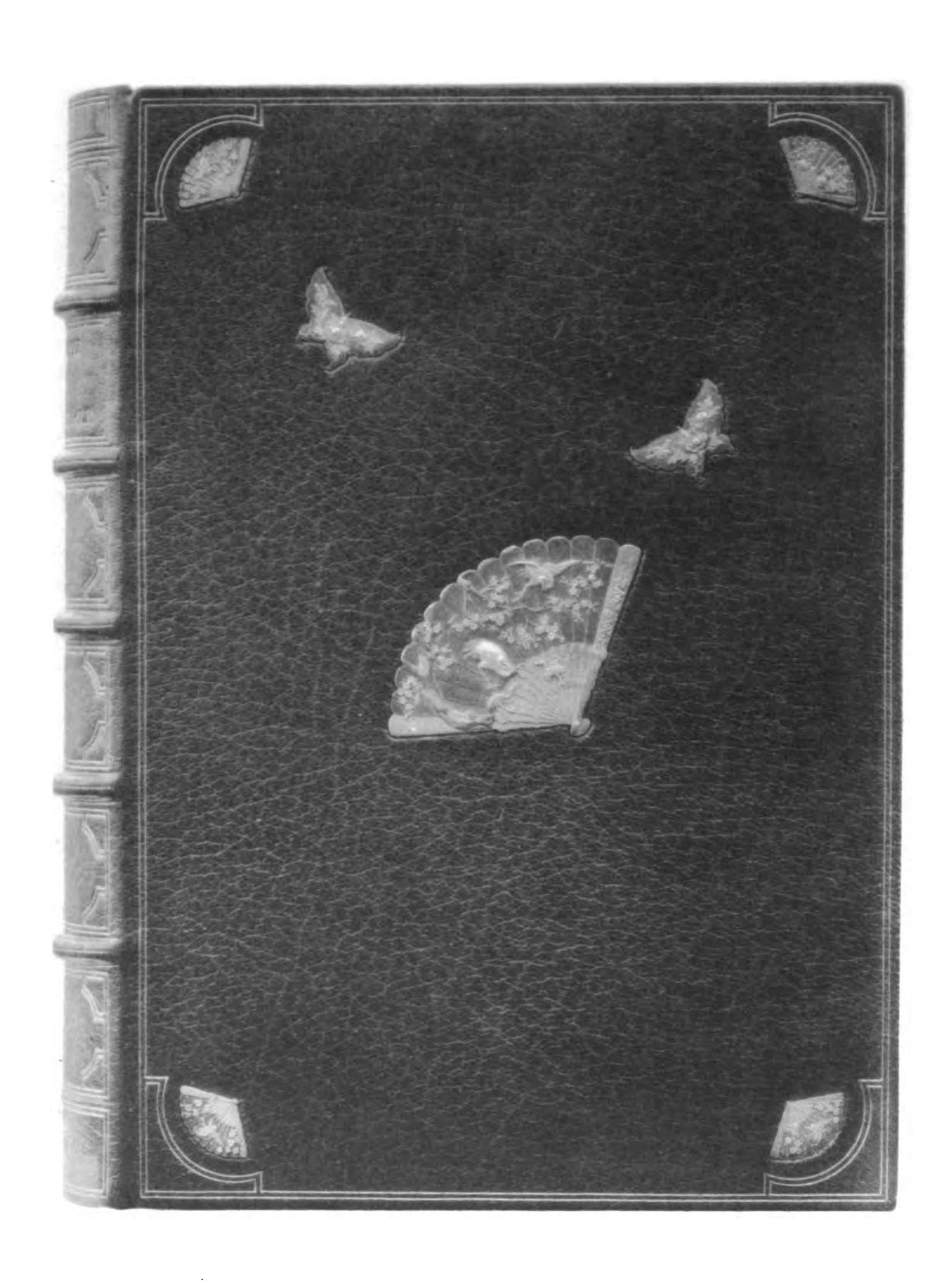
Avec appliques japonaises d'argent et d'or

Exécutée par M. Ruban, Relieur d'art, sur exemplaire

de la

FRANÇAISE DU SIÈCLE

(De la bibliothèque de l'auteur)



mais, pour des raisons politiques, l'auteur l'a fait si exactement supprimer, qu'on en rencontre presque jamais d'exemplaires.

66. — *Homeri Hymnus in Cererem*, græcè et latinè, nunc primum editus à Davide Ruhnkenio. Lugdini — Batavorum, 1780. In-8°.

Ruhnken avait fait cette publication sur une copie, transcrite d'après un manuscrit de Moscou, que lui avait envoyée Chr.-Fr. Matthæi. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir que cette première édition de 1780 était incomplète et inexacte. Il supprima les exemplaires invendus, assez nombreux du reste, et réimprima avec grand soin son ouvrage, en 1782, chez S. et J. Luchtmans, en y mettant, comme la première fois, la mention : *Nunc primum editus ;* aussi, suivant le vœu de Ruhnken, et grâce à la suppression de l'édition de 1780, on peut considérer cette réimpression de 1782 comme l'édition originale de l'*Hymnus in Cererem*.

67. — *Hypercalypseos liber singularis* (*Didymi Clerici*, prophetæ minimi...) Pisis, in ædibus sapientiæ, 1815. In-8°, grav. tiré à cent quatre exemplaires.

Cette mordante satire contre les littérateurs italiens qui avaient célébré la domination française est d'Ugo Foscolo, caché sous le pseudonyme de « Dydimus Clericus ». Cet écrit en style biblique fut imprimé, non à Pise, mais à Zurich, où Foscolo était réfugié en 1815. Douze exemplaires portaient le vrai nom de l'auteur et étaient pourvus d'une clef dévoilant les noms des auteurs flagellés par Foscolo, qui, peu de temps après la publication de cet opuscule, se décida à détruire tout ce qui en restait. Avec ou sans la clef, les exemplaires de cette édition originale de l'*Hypercalypseos* sont donc très rares. Il en a été fait plus tard une réimpression, à Lugano, également tirée à petit nombre.

68. — *Ile (l') de Wight,* ou Charles et Angelina, par C.-A. Walckenaer. Paris, Ve Gme Denné, imp. de Giguet et Cie, an VII (1798). 2 vol. pet. in-12 de VIII-226 et 259 pages, ornés de 2 fig. grav. par Coiny. — Réimprimé à Paris, Laurent Beaupré, 1813.

M. Tourneux nous fait connaître que Walckenaer recherchait avec soin, pour les détruire, les exemplaires de cet écrit, qui tient beaucoup plus de l'autobiographie que du roman et qu'il avait la faiblesse de juger compromettant pour sa mémoire. Bien que devenue rare, l'*Ile de Wight* n'avait pas échappé aux patientes investigations de l'excellent bibliophile Jacob. J'ai sous les yeux l'exemplaire qu'il possédait et qu'il avait fait relier fort proprement. J'ai parcouru l'ouvrage ; c'est anodin et peu récréatif. Ce qu'il y a de plus intéressant, c'est la préface qui commence ainsi : « Le récit qu'on va lire faisoit partie d'un *Voyage en Angleterre,* écrit il y a quelques années, et depuis condamné aux flammes... » — Je regrette, pour le bon M. Walckenaer, qu'il n'ait pas fait subir le même sort à son *Ile de Wight ;* la littérature française y eût perdu peu de chose et il se fût épargné toute la peine qu'il s'est donnée pour rattraper les exemplaires de cette modeste production.



69. — *Insurrezione dell' inclita e valorosa citta d'Arezzo*, mirabilmente seguita il di 6 maggio 1799, contro la forza delle arme e delle frodi dell' anarchia francese, esposta a gloria di Maria S.S. del Conforio, del canonico Gio.-Battista Chrisolino. Citta di Castello, Donati, 1799. — Tome Ier, in-4° de XXIV-484 p. avec gravure.

L'insurrection, pompeusement racontée dans ce volume, éclata après les revers des Français à la Trebbia, en 1799; mais la bataille de Marengo vint bientôt donner aux événements une tournure différente, et le chanoine Chrisolino, dei conti di Valdoppio, etc., etc., s'empressa de faire détruire tous les exemplaires invendus, c'est-à-dire la presque totalité de son tome Ier. Quant au deuxième volume, bien entendu, il ne vit pas le jour et ne fut même jamais mis sous presse.

70. — *Juvenile poems*. S. l., 1806. In-4°.

Édition originale des premiers essais poétiques de lord Byron. On assure que, sur les conseils de M. Becher, qui avait remarqué dans ce recueil « des pièces d'une couleur trop voluptueuse », Byron détruisit toute l'édition, tirée d'ailleurs à très petit nombre, à l'exception de trois exemplaires. Les *Juvenile poems* furent bientôt réimprimés, à cent exemplaires, avec d'importantes modifications, sous le titre de : *Hours of idleness* (Heures d'oisiveté). — Depuis, ces poésies ont eu d'innombrables éditions.

71. — *La Bruyère et La Rochefoucauld,* Madame de La Fayette et Madame de Longueville, par Sainte-Beuve. Paris, H. Fournier, 1842. In-12 de 284 p.

Volume très rare, publié par l'illustre écrivain pour donner à ses amis. Ces portraits avaient paru (1836-1840) avec le nom de l'auteur, avant d'être réunis dans ce recueil qui contient en outre : *Une ruelle sous Louis XIV,* et la nouvelle de *Christel*.

Sainte-Beuve regretta, on ne sait pourquoi, cette publication, et, sauf un certain nombre d'exemplaires qui passa dans des distributions de prix, il la fit détruire avec tant de zèle que, d'après M. Tourneux, on n'en trouva pas un seul exemplaire chez lui, après sa mort. Nous retrouverons plus loin le nom de Sainte-Beuve (n° 79).

72. — *Lamento (Il) di Cecco da Varlungo,* da francesco Baldovini. — L'anno scolare della morte di Cecco (Parigi, Stampato da P. Didot, a spese di Ant.-Aug. Renouard, 1809). Gr. in-8°, tiré à cent exemplaires.

Renouard avait composé, pour la joindre à cette réimpression de fantaisie, une courte notice en français qu'il jugea un hors-d'œuvre pour ce livret italien; il la supprima sur l'épreuve même et ne la fit tirer que pour son exemplaire.

73. — *Lettre de N. N. au marquis N. N.*, sur le supplément au n° 41 du *Messager de Modène ;* ou Apologie de la théologie morale des PP. Busenbaum et Lacroix, jésuites, contre les arrêts des parlements qui ont condamné cet ouvrage ; — par le P. Zaccharie, jésuite italien, en italien avec la traduction française (et un avertissement par l'abbé C.-P. Goujet). S. l., 1758. In-12.

Le P. Zaccharie ayant composé cet écrit sans permission, ses supérieurs, informés de son dessein, lui envoyèrent l'ordre d'arrêter son livre. Il courut chez l'imprimeur, reprit son manuscrit et fit détruire tout ce qui avait été imprimé déjà. Mais un exemplaire fut soustrait à sa diligence par une main ennemie qui l'envoya en France où l'on ne tarda pas à le réimprimer. C'est cette réimpression qui a été condamnée au feu par arrêt du Parlement de Paris en date du 10 mars 1758. Vraiment le P. Zaccharie et son livre n'eurent pas de chance !

74. — *Lettres à une artiste.* Bruxelles, Méline, 1841. In-8° de 205 p., tiré à cent exemplaires.

Dans son intéressant essai sur les anonymes belges, M. J. Delecourt déclare n'avoir pu découvrir l'auteur de cet ouvrage rarissime qui ne figure dans aucune grande bibliothèque de Bruxelles. Ce sont des lettres pleines de passion adressées à une danseuse jadis assez célèbre ; elles seraient, dit-on, l'œuvre d'un diplomate étranger, qui fut rappelé par son gouvernement et quitta la Belgique en emportant ou en faisant détruire la presque totalité de ces fameuses lettres. — Bien peu d'exemplaires de cette édition, déjà tirée à si petit nombre, ont dû survivre à cette destruction.

75. — *Lettres d'un académicien à M****, sur le catalogue de la Bibliothèque du Roy. S. l., 1749. In-12 de 60 p.

On ne trouve qu'une lettre dans cet opuscule, la première et la seule qu'ait publiée le savant abbé Jean Saas, dont les travaux pleins de mérite et d'érudition sont aujourd'hui trop peu connus. L'abbé Saas avait composé cet écrit à l'occasion des erreurs ou inexactitudes contenues dans les trois volumes in-folio (Théologie) du susdit catalogue, rédigé par les abbés Sallier et Claude Boudot (voir plus haut cet article, n° 18). — Sa lettre contenait de si vives critiques, que le bon abbé, effrayé lui-même de ses propres rigueurs, arrêta la distribution de sa brochure et en fit détruire tous les exemplaires qui lui restaient ainsi que tous ceux qu'il put ravoir. Aussi son opuscule est-il des plus rares, et un exemplaire (celui de Peignot), vendu il y a peu d'années, atteignit le prix de 20 francs.

76. — *Lettres d'un habitant de la campagne à son ami*, sur un ouvrage célèbre. S. l. n. d. In-12.

Le comte J.-A.-H. de Guibert est l'auteur de ces lettres ; « l'ouvrage célèbre » qui y a donné lieu n'est autre chose que « l'Administration des finances », de



Necker. — A la sollicitation du célèbre ministre, M. de Guibert consentit à faire brûler, en sa présence, la presque totalité de son ouvrage, à l'exception d'un très petit nombre d'exemplaires déjà distribués et qui sont introuvables aujourd'hui.

77. — *Lettres sur les écrivains français*, par Van Engelgom, de Bruxelles. Bruxelles, 1837. In-18 de 167 p.

Jules Lecomte, *vir famosus*, est, comme on sait, l'auteur véritable de ces pamphlets, qui furent publiés d'abord dans le journal *l'Indépendant* de Bruxelles. Réunies en brochure, ces lettres contribuèrent à établir la réputation de leur auteur; mais aussi elles lui attirèrent par la suite de terribles inimitiés, parfaitement méritées d'ailleurs. Suivant M. Jules Richard, Lecomte se donna beaucoup de peine, plus tard, pour en rechercher les exemplaires afin de les détruire; mais il y réussit bien imparfaitement, car on la rencontre encore assez aisément. J'en ai eu jusqu'à trois exemplaires entre les mains.

78. — *Liberté (la) du cloître*. Poème, par l'auteur des *Lettres à Émilie*. Paris, Bossange et Cie, 1790. In-8o.

Ce petit poème que l'auteur, Charles-Albert Demoustier, regretta plus tard d'avoir fait paraître, n'a jamais été réimprimé, pas même dans ses œuvres posthumes. Sa rareté, due aux soins que mit Demoustier à le supprimer, constitue aujourd'hui son principal, sinon son seul mérite.

79. — *Livre d'amour*. Paris, imp. Pommereul et Guénot, 1843. In-12 de 108 p. plus les titres; tiré à cinq cents exemplaires.

Tout le monde a au moins entendu parler de ce rarissime recueil de vers dus à la plume de C.-A. Sainte-Beuve, mais bien peu d'amateurs ont été à même de le voir. Il se compose de quarante-cinq pièces pleines de passion et d'enthousiasme, adressées à la femme de l'un de nos plus illustres poètes, qui se trouvait ainsi fort gravement compromise. Pris de remords tardifs et comprenant qu'il avait commis une méchante action, Sainte-Beuve, presque aussitôt après l'impression, fit détruire la plupart des exemplaires, en en réservant toutefois un petit nombre pour les distribuer à ses amis. Les conseils autorisés et les reproches qui lui furent adressés le déterminèrent à détruire le peu d'exemplaires qu'il avait encore; mais il en resta quelques-uns qu'il ne put jamais ravoir et qui, mis en vente dans ces dernières années, ont atteint jusqu'à 200 francs. (Voir sur ce livre fameux, l'ouvrage de M. G. Pons, *Sainte-Beuve et ses inconnues*, et *le Guide du bibliophile* de MM. de Beauchamps et Rouveyre, n° 21.)

80. — *Lys (le) dans la vallée*. Précédé de l'historique du procès contre *la Revue de Paris*, par H. de Balzac. Paris, Werdet, 1836. 2 vol. in-8°.

Suivant M. Millot, cette espèce d'introduction ou de factum fut détruite, paraît-il, avec grand soin, par l'auteur lui-même. — Toutefois on la retrouve dans tous les exemplaires de l'édition belge in-18.

81. — *Maçonnerie (la)*. Poème en trois chants. Paris, Bertrand, 1820. In-8° de xxxi-321 p.

Édition devenue très rare, l'auteur, A.-P.-F. Guerrier de Dumast, ayant détruit la plupart des exemplaires, après qu'il eut changé de sentiments. — Le poème, du reste, a été réimprimé, en 1832 et en 1837, dans des recueils de poésies maçonniques.

82. — *Manuale Juris Canonici,* ad usum seminariorum juxtà temporum circumstantias accommodatum. — Auctore J.-F.-M. Lequeux. Paris, 1839-40. 4 vol. in-12.

Ce savant ouvrage, contenant des propositions un peu hasardées au point de vue théologique, fut condamné par décret de la congrégation de l'Index, du 27 septembre 1851. L'auteur, prêtre du plus grand mérite, qui mourut chanoine titulaire et grand pénitencier du diocèse de Paris, se soumit immédiatement et fit aussitôt détruire cet ouvrage qui lui avait coûté bien des peines. Il ne put cependant récupérer tous les exemplaires qu'il avait donnés, notamment celui que j'ai vu chez l'abbé B..., qui le cachait et ne voulut jamais le rendre. Le *Manuale* de M. Lequeux a été réimprimé depuis, avec corrections ; c'est paraît-il, un ouvrage fort estimé par les spécialistes.

83. — *Manuscrit pictographique américain,* précédé d'une notice sur l'idéographie des Peaux-Rouges, par l'abbé F. Domenech. Paris, Gide, 1860. In-8° de 118 p., orné de 228 planches : 40 francs.

On n'a pas oublié le bruit que fit, en son temps, la publication de ce soi-disant manuscrit américain. L'auteur, qui y avait trouvé maintes belles choses, fut passablement déconfit, quand il fut établi que ce qu'il avait pris pour un monument du plus grand intérêt n'était autre chose qu'un cahier d'écolier barbouillé par l'enfant d'un émigré allemand. — Les critiques et les attaques violentes ne furent pas épargnées au pauvre missionnaire qui avait commis une si lourde bévue, notamment par J. Petzholdt, dans son *Das buch der Wilden* (1861). L'abbé Domenech essaya bien de répliquer aux critiques allemands, anglais et français, par un écrit intitulé : *la Vérité sur le livre des sauvages*, (Paris, 1861) ; mais, finalement, écrasé par ses contradicteurs, il se résigna à faire retirer et supprimer ce qui lui restait de son *Manuscrit pictographique.*

84. — *Matutina.* Poésies, par Amédée Rolland. Paris, chez tous les libraires, 1847. In-18.

Encore des poésies de jeunesse, que M. Tourneux signale comme ayant été soigneusement recherchées et supprimées par l'auteur.

85. — *Mémoire sur la situation stratégique de Charleroi;* formant les pages 79 à 106 de l'ouvrage intitulé : *le Pays de Charleroi, au point de vue historique, industriel et commercial, depuis les temps les plus reculés*, par l'abbé Aristide Piérard. Charleroi, 1855. In-8° de 151 p.

Quand cet ouvrage fut mis en vente, l'autorité militaire s'émut de certaines réflexions et indications données dans le susdit mémoire et en exigea la



suppression. L'édition étant presque entière en magasin, l'abbé s'exécuta, non sans douleur ; mais pour ne rien perdre, il remplaça les pages supprimées par de pitoyables poésies adressées au duc et à la duchesse de Brabant, à Mme Louis Bonaparte, ainsi que par un poème : *l'Age d'or de la Belgique.* — La pagination fut exactement conservée et l'édition put être vendue. — Quelques exemplaires du premier tirage ont échappé à la mutilation qui fit tant de peine au pauvre abbé ; mais aussi, pourquoi faisait-il de la stratégie !

86. — *Mémoires d'un ancien ministre du Trésor public*, de 1800 à 1814. Paris, imp. H. Fournier, 1837. 4 vol. in-8°.

Le comte Fr.-Nic. Mollien, auteur de cet ouvrage, en fit détruire toute l'édition avant qu'elle fût publiée.

87. — *Mémoires du comte Joseph de Puisaye*, lieutenant-général, etc., qui pourront servir à l'histoire du parti royaliste françois durant la dernière révolution. Londres, Harding et Budd, 1803-1808. 6 vol. in-8°, avec un portrait par Drawn.

Cet ouvrage assez rare offre cette particularité que le tome V a été réimprimé à Paris, chez Pillet aîné, en 1824, pour remplacer celui de l'édition originale, détruit, dit-on, par ordre de l'auteur, ou peut-être par suite de quelque accident ignoré des bibliographes. — On a, en outre, réimprimé de nombreux cartons pour le tome IV. — Un exemplaire *entièrement original* est presque introuvable.

88. — *Mémoires généalogiques de la maison de Médicis* (depuis son origine jusqu'à la mort de François II), par Nicolas Ten Hoven. A la Haye, 1773-75. Huit parties qui se relient en 3 vol. in-8°.

Cet ouvrage, divisé en vingt-six livres se composant de mémoires, écrits en différents temps et imprimés sans ordre, est plutôt un recueil de matériaux qu'un livre régulier. — Néanmoins, il est aussi précieux que rare, l'auteur ayant abandonné son plan primitif et ayant livré toute l'édition aux flammes, hormis quelques exemplaires distribués à ses amis, au fur et à mesure que chaque partie sortait de la presse. — C'est sans doute sur un de ces exemplaires donné en présent que Richard Clayton a fait la traduction anglaise de ce recueil, Bath, 1797. 2 vol. in-4° (voir Brunet et Beloe).

89. — *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de Vendée*, par le comte de ***. 1806. In-8°.

Ouvrage devenu très rare, l'auteur, le comte de Vauban, ayant fait retirer tous les exemplaires, où, par certaines modifications ordonnées par Napoléon Ier, on avait dénaturé l'esprit du livre. Or le comte de Vauban, alors arrêté pour affaires vendéennes, n'avait composé ces mémoires, qui lui servirent en quelque sorte de rançon, qu'à l'instigation de l'empereur qui voulut ainsi le compromettre aux yeux des royalistes. (Voir, pour plus amples éclaircissements sur cette curieuse affaire, les *Supercheries* de Quérard, t. Ier, col. 771.)

90. — *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*, par Charles de Geer. Stockholm, 1752-78. 7 vol. in-8°, orné d'un portrait et de 238 planches gravées contenant des milliers de figures.

Rare et cher ouvrage, l'un des meilleurs sur l'entomologie ; il est fort recherché et se rencontre peu souvent ; le premier volume surtout est presque introuvable, parce que l'auteur, mécontent de son peu de succès, détruisit, dit-on, une bonne partie de l'édition.

91. — *Memoirs of the life and writings of the late Charles O'Conor*, of Belanagare. Esq. Dublin, 1796. In-8°. Tome Ier, seul publié.

Mémoires biographiques et généalogiques fort rares, le livre ayant été publié à très peu d'exemplaires, dont une partie, dit-on, fut supprimée par l'auteur. Le second volume n'a jamais paru.

92. — *Merveilles (les) du pouvoir absolu ;* suivi des causes et des effets de la superstition, par M. le baron de Satgé. Paris, 1829. In-8°.

Livre bizarre qui n'a jamais été publié, l'édition, assure-t-on, ayant été détruite par l'auteur, au sortir de l'imprimerie.

93. — *Mon Théâtre*, par le baron Th.-Ch.-G. Boissel de Monville. Paris, imp. de F. Didot, 1828. In-8° de XXIX-323 p., plus la table.

L'auteur, mort pair de France en 1832, fit mettre toute l'édition au pilon, avant la mise en vente, et il ne doit plus rester que les exemplaires du dépôt légal. — Ce volume contient deux tragédies et une comédie extrêmement faibles que l'excellent baron dit, dans sa préface, « n'avoir fait imprimer que *contre* le gré de ses amis ».

94. — *Montagne (la)*. Notices historiques et philosophiques sur les principaux membres de la Montagne, avec leurs portraits gravés à l'eau-forte, par M. Jeauron, d'après des documents authentiques ; par B. Hauréau. Paris, Bréauté-Delaunay, 1832. In-8°.

Livre écrit dans un sens passablement révolutionnaire et qui fut vivement attaqué lors de son apparition. Une note de M. G. Brunet fait connaître que le savant auteur qui composa cet ouvrage dans sa jeunesse s'est longtemps efforcé d'en retirer tous les exemplaires qu'il a pu trouver.

95. — *Nationales (les)*, par Ernest Feydeau. Paris, Ledoyen, 1844. In-8°.

Poésies que l'auteur a recherchées pour les détruire, d'après les indications de M. Tourneux.

96. — *Noms féodaux*, ou noms de ceux qui ont tenus fiefs en France, depuis le XIIe siècle jusque vers le milieu du XVIIIe, extraits des Archives du royaume, par un membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, 1826. 2 vol. in-8°.

L'abbé Pierre-Louis-Joseph de Bétencourt, déjà cité plus haut (n° 17), est l'auteur de ce livre fort utile, dont la deuxième partie est demeurée inédite.



— La première partie, ci-dessus décrite, est devenue rare, l'auteur en ayant détruit un grand nombre d'exemplaires.

97. — *Observations sur le livre de J. Dusaulx*, intitulé : *De mes rapports avec J.-J. Rousseau*, par Arsène Thiébaut de Berneaud. Paris, an VI (1797). In-8° de 72 p., tiré à cent exemplaires.

Cet opuscule, que l'auteur destinait aux amis du citoyen de Genève, affligea singulièrement le traducteur de Juvénal, affecté du rôle qu'il y jouait parmi les détracteurs de Rousseau. Déjà Thiébaut de Berneaud avait distribué vingt-cinq exemplaires de sa brochure ; mais, en voyant quel déplaisir il avait causé à son ami Dusaulx, il en retira le plus possible et parvint à rassembler en tout quatre-vingt-sept exemplaires qu'il livra aux flammes.

98. — *Odes*, par Charles de Mazade. Paris, Barbot, 1841. In-8°.

D'après M. Tourneux, le futur académicien aurait recherché et détruit le plus possible ces premières poésies.

99. — *Odes on several descriptive and allegoric subjects*, by W. Collins. London, 1747. In-8°.

Cette première édition fut, pour la plus grande partie, détruite par l'auteur, qui réimprima plus tard ses poésies avec des changements.

(*A suivre.*)

Fernand Drujon.



TABLE DES MATIÈRES

PAR LIVRAISONS

(Année 1888.)

JANVIER.

FÉVRIER.

MARS.

AVRIL.

MAI.

JUIN.

JUILLET.

AOUT.

Charles Monselet, par Lemercier de Neuville.
Le Cinquantenaire de la bibliothèque Charpentier, par Louis de Hessem.
Thomas de Quincey, le mangeur d'opium, par Théodor de Wyzewa.

SEPTEMBRE.

Contes pour les bibliophiles. — L'Héritage Sigismond, par Octave Uzanne et Adolphe Robida.
Notes sur les couvertures illustrées, par Olivier de Gourcuff.
Les Acheteurs de livres (Extrait de *The Bookmart*), traduction de B.-H. G.
Chronique du *Livre :* Renseignements et Miscellanées.

OCTOBRE.

Les Princesses de Bourbon bibliophiles, par Eugène Asse.
La Pastorale dramatique au XVIIe siècle, par Victor Fournel.

NOVEMBRE.

Contes pour les bibliophiles. — Le Bibliothécaire Van der Boecken de Rotterdam : histoire vraie, par Octave Uzanne; illustrations de Robida.
La Vie mondaine de Mignet (1830-1848), par Edouard Petit.
Portrait de bibliophile, par Ernest Chesneau.

DÉCEMBRE.

Le Livre harmonieux, par M. Delaunay.
La Destruction volontaire des livres ou la Bibliolytie, par F. Drujon.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES ILLUSTRATIONS

GRAVURES HORS TEXTE

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE



INDEX ALPHABÉTIQUE

DOCUMENTAIRE DES TITRES ET NOMS D'OUVRAGES CITÉS

C

D

E

F

G

H

M

N

Q

R

S

T

FIN


Maison Quantin, imprimeur
S. Benoit, 7, à Paris

